

Membre de l'université Paris Lumières

Mathilde BLIN

Enquête de sens : l'acte et la limite.

Clinique et thérapeutique des auteurs de vols en milieu carcéral.

Thèse présentée et soutenue publiquement le 13/09/2022
en vue de l'obtention du doctorat de Psychologie de l'Université Paris Nanterre
sous la direction du Pr. François POMMIER (Université Paris Nanterre)
et de Mme Guillemine CHAUDOYE (MCF, Université Paris Nanterre).

Jury :

Rapporteure :	Aubeline VINAY	Professeure, Université d'Angers
Rapporteure :	Astrid HIRSCHMANN	Professeure, Université de Caen
Membre du jury :	Didier DRIEU	Professeur, Université de Rouen
Membre du jury :	Elise PELLADEAU	MCF, HDR, Université de Poitiers

Je remercie particulièrement :

Mes directeurs de thèse, François Pommier et Guillemine Chaudoye, pour leur implication et leur précieux éclairage clinique.

Les membres du jury : Didier Drieu, Astrid Hirschelmann, Aubeline Vinay, Elise Pelladeau, qui me font l'honneur d'accepter de me lire et de conclure cette aventure.

Monsieur Ducouso-Lacaze et la regrettée Régine Scelles, pour ce qu'ils m'ont apporté lors des comités de thèse.

Madame Veillet-Combiér, pour la richesse de nos échanges et son expertise.

Les patients qui m'ont donné l'envie « d'enquêter » et de mener à bien ce travail de recherche.

Les participants pour leur investissement.

Le directeur du centre de détention, qui a rendu possible cette recherche « dans les murs ».

Mes collègues de l'EPSM de la Sarthe et du Centre Psychothérapique de l'Orne, pour leur appui. Et aux doctorants d'A2P pour leur énergie.

Aurélie, Anne et Marie pour les corrections.

Mes proches et amis, pour leur soutien sans faille.

Table des matières :

Avant-propos :.....	11
Introduction :.....	13
Première Partie : Trans-gression, Trans-mission, Trans-formation : à propos du cadre.....	15
Chapitre 1 : Autour du vol, la question de la limite :.....	15
1 Du symbolisme du vol :.....	16
1.1 Aspect épidémiologique :.....	16
1.2 Aspect juridique : du vol simple au vol aggravé :.....	21
2 En passer par l'acte :	24
2.1 Agir :.....	25
2.2 L' Acting out et la cure analytique :	26
2.3 Le passage à l'acte et l'inscription traumatique :.....	28
2.4 Le recours à l'acte et le processus adolescent :.....	30
3 Vers une psychopathologie du passage à l'acte :.....	31
3.1 Quelle population en milieu carcéral ? :	31
3.1.1 L'acte et la psychose : processus défensif et achoppements :	34
3.1.2 L'acte et les aménagements limites, un acte aux frontières :	35
3.1.3 L'acte et la névrose : une lutte contre la crainte de l'effondrement :	42
3.2 L'agir vu par les manuels de classifications internationales :	44
3.3 Le point de vue développemental :.....	46
3.3.1 Bowlby, théorie de l'attachement et des conduites de vols :.....	46
3.3.2 Spitz et l'hospitalisme :	52
3.3.3 Harlow et la mère fourrure :	53
3.3.4 Ainsworth et la situation étrange :	53
3.3.5 Attachement et délinquance :.....	55
3.4 Ce que nous enseigne la psychanalyse :.....	56
3.4.1 Bref historique :.....	56
3.4.2 L'apport de Winnicott sur la tendance antisociale :	56
3.4.3 Étiologie des comportements antisociaux chez les contemporains :	58
Conclusion :.....	60
Chapitre 2 : Nouvelles structures familiales et instance surmoïque :.....	61
1 Autour de la transmission :.....	61
1.1 Freud et la question de la transmission :.....	61
1.2 Transmission inter et transgénérationnelle :	63
1.3 Filiation et (a)ffiliation :	64
1.4 Du tabou au secret – du secret au tabou:.....	68
2 Le télescopage des générations à l'épreuve du refoulement :	70
2.1. Revenants et fantômes, ce(ux)qui hante (nt) :.....	71
2.2. Culpabilité et secret encrypté :.....	72
3 Transmissions traumatiques :	73
3.1. Aux origines du traumatisme : Freud et les différents temps du trauma :	73
3.2 Le traumatisme chez Ferenczi : ce que nous dit la langue :	75
3.3 La violence fondamentale, un autre aspect du traumatisme chez Bergeret.	76
4 En quête d'autorité ? :	78
4.1 Le concept de Surmoi chez Freud :.....	78
4.2 De l'Idéal du Moi au Surmoi :	78
4.3. Vers une recherche du Nirvana ? :.....	84
5 Fragilité narcissique et quête d'idéal : qu'en est-il du concept d'adulcescence aujourd'hui ?.....	91
5.1 Quid de l'Œdipe ?.....	91
5.2. Adolescence et quête de limites :.....	93
5.3. Quête identitaire et pulsion d'emprise :	94
Chapitre 3 : Empreinte du psychisme entre les murs :.....	97
1 Quelles représentations pour la folie ?	97
1.1 Du Moyen-âge à l'âge classique :.....	97

1.2	Qu'en est-il aujourd'hui ?	99
2	Répression et prison :	101
2.1	De l'émergence des lois...	101
2.2	... À la prison :	102
2.3	Les établissements pénitenciers aujourd'hui :	104
2.3.1	Les Maisons d'Arrêts :	104
2.3.2	Le Centre de Détention :	105
2.3.3	La Maison Centrale :	105
3	Du soin en détention ? :	106
3.1.	Du grand enfermement à la tendance asilaire :	106
3.2.	Structures de soins en milieu pénitentiaire :	107
	Conclusion :	108
	Problématique :	110
	Hypothèses :	111
	Méthodologie :	112
1	Le choix de la méthode, un choix cornélien :	112
1.1	A propos du terrain de recherche :	112
1.2	Pour quelle recherche clinique ?	112
1.3	L'orientation théorique :	113
2	La recherche, son cadre :	114
2.1	Le terrain de recherche :	114
2.2	La Population de recherche :	116
2.3	Recrutement des participants :	116
2.4	Procédure de recueil des données :	117
2.4.1	La fiche signalétique :	117
2.4.2	L'entretien :	117
2.4.3	La libre réalisation de l'arbre généalogique :	118
2.5	Procédure d'analyse des données :	119
3	L'éthique dans le champ de la recherche :	119
	Deuxième partie : Résultats : La filiation au regard de l'acte.	123
	Chapitre 1 : Transgression.....	123
	Introduction :	123
1	L'acte : éprouver pour mieux s'éprouver.....	124
1.1	Du vol simple au vol aggravé :	124
1.2	Qui vole un œuf, vole un bœuf :	126
1.3	Voler en groupe :	127
2	Pour quels types de vols ?.....	129
2.1	Vers une typologie des formes de vols :	129
2.2	Voler-jouer :	130
2.2.1	... Ou la recherche de l'enfant qui veut être battu.	131
2.2.2	Aire d'illusion et omnipotence :	133
2.2.3	Entrer dans la chambre à coucher, ou la recherche de la scène primitive :	137
2.3	Voler-gagner :	140
2.3.1	Aymerick : voler pour gagner sa place au sein de la horde :	141
2.3.2	Jonas ou le vol du totem dans le passage à l'âge adulte :	146
2.4	Voler-ressentir :	150
2.4.1	John, l'acte et la décharge :	151
2.4.2	Inconscient amential, traumatisme et décharge :	152
3	Honte et culpabilité :	157
3.1	La honte :	157
3.1.1	Honte et adhésivité :	158
3.1.2.	La honte et l'indicible :	159
3.1.3.	Transmission de la honte :	176
3.2	Surmoi précoce et conscience de culpabilité :	179
3.1.1.	Envie et culpabilité précoce :	179

3.1.2.	L'agir et la tendance masochiste :	186
4	Le cambriolage : effracté vs effractant :	193
4.1.	Rôle et place de l'objet dans le cambriolage :	193
4.2.	L'effractable :	195
4.2.1.	Issa, adoption et identifications en creux :	197
4.3.	Cambriolage et effraction traumatique :	202
4.3.1.	Dylan, du traumatisme à l'excitation :	202
4.4.	Angoisse signal et cambriolage :	204
5	Un exemple clinique : Louis, le vol comme tentative de retour à la maison.	205
5.1.	Les étapes du vol :	205
5.1.1.	Le vol d'enfant, tentative de recherche d'autorité :	205
5.1.2.	Le vol de voiture, déplacement du désir inconscient :	206
5.1.3.	Le cambriolage et la quête de sens :	208
5.2.	Idéal du Moi et quête de limites :	210
5.2.1.	Fantasmes incestuels et défaut de pare-excitant :	210
5.2.2.	Identification mortifère et quête de limites :	214
5.3.	Placement et quête de sens :	216
5.3.1.	Placement et non-dit :	216
5.3.2.	Entre espoir et désespoir : la conduite délinquante :	218
5.4.	Fratrie, envie et jalousie :	219
5.4.1.	Place au sein de la fratrie :	219
5.4.2.	Envie et jalousie :	219
	Conclusion :	221
	Chapitre 2 : Transmission.....	223
	Introduction :	223
1	Processus identificatoires :	224
1.1	Mère-amante, mère-aimante, mère-ambivalente :	224
1.1.1	Dépressivité maternelle et déprivation :	227
1.1.2	Défaut de censure de la mère- a(i)mante :	229
1.2	Mon père ce héros absent :	238
1.2.1	Du père idéal au père absent :	240
1.2.2	Tiercité et paternité :	247
1.3	Jalousie, envie, fratrie :	248
1.3.1	Composition de la fratrie des sujets délinquants :	249
1.3.2	Faire sa place :	250
1.4	S'inscrire dans une histoire :	253
1.4.1	La répétition en action :	253
1.4.2	Difficultés d'inscription et identification :	257
1.4.3	Voler, être, devenir ... père :	263
2	Placement et traumatisme familial :	272
2.1	Quand la famille passe à l'acte :	272
2.2	Non-dit et placement familial :	275
2.2.1	Placement précoce : de la filiation à l'affiliation :	277
2.2.2	Placement à l'adolescence : désaffiliation et survivance :	284
3	Deuil et séparation :	289
3.1	Séparations :	290
3.1.1	Séparation parentale précoce et lien à l'objet primaire :	291
3.1.2	Séparation parentale à l'adolescence et l'incestuel :	298
3.2	Deuils finis et deuils infinis :	299
3.2.1	Sébastien, un parcours entre abandons et désaffiliations :	299
3.2.2	Jérôme : deuil et identifications mortifères :	303
3.3	La violence fondamentale :	315
3.3.1	Sentiment de rejet et placement : pour quel retour à la maison ? :	315
3.3.2	L'enfant et le couple, un impossible triangle amoureux :	324
3.4	Abus et maltraitances :	326

4	Filiation en creux et potentialité psychotique :	328
4.1	Filiation inversée :	328
4.2	Contrats narcissiques :	336
5	Un exemple clinique : Thomas : filiation en creux et devenir père.	338
5.1	De la filiation maternelle :	338
5.1.1	De la recherche du surmoi maternel... :	338
5.1.2	... Au deuil inachevé de l'objet grand-maternel :	344
5.2	Quête paternelle :	346
5.2.1	Quête d'un père et de re-pères :	346
5.2.2	Être, devenir, se sentir père :	350
5.3	Placement, incarcération et survivance :	352
	Conclusion :	355
	Chapitre 3 : Transformation	356
	Introduction :	356
1	Affiliations et pactes narcissiques :	356
1.1	Familles d'accueils – foyer de l'enfance et affiliations :	356
1.2	Groupe de pairs et pacte narcissique :	357
2	S'engrainer :	364
2.1	Tentatives de ré-affiliation et endettement :	364
2.2	Libre réalisation de l'arbre généalogique fonctions et symboles :	365
3	Déracinement :	371
3.1	Rupture scolaire et placement :	371
3.2	Détenir pour être détenu :	373
4	Un exemple clinique : Timéo, désaffiliation, errance et survivance.	374
4.1	Dette réelle, dette symbolique : à propos du lien de filiation :	374
4.2	Non-dits, placement et agressivité primaire :	376
4.3	Identifications paternelles en creux et désaffiliations :	379
4.4	Clivage de l'objet et protection du Moi : à propos de l'arbre généalogique :	382
4.5	Prison et discontinuité des liens :	384
	Conclusion :	387
	Chapitre 4 : Pour quel dispositif thérapeutique en milieu carcéral ?	388
1	À propos du cadre :	388
1.1	Cadre sécuritaire, pénitentiaire :	388
1.2	Un lieu pour recevoir :	389
1.3	Temps et temporalité :	389
1.4	La demande derrière la « non-demande » :	391
2	Pour une plurifocalité ? :	394
2.1	Santé-justice : un lien impossible ?	394
2.2	Corps et psyché, ou le clivage de l'être :	396
2.1.1.	Agir et contamination :	396
3	Comment penser la pratique du psychologue clinicien en milieu carcéral ? Quelques propositions psychothérapeutiques.	398
3.1	Entendre le trauma :	398
3.2	La permanence :	399
3.2.1	La permanence et le lieu :	399
3.2.2	La permanence de l'objet, celle du thérapeute :	399
3.3	La contenance :	400
3.4	L'indestructibilité :	401
3.5	Utilisation de l'objet-thérapeute et la réaction thérapeutique négative	402
4	Propositions thérapeutiques à partir du jeu :	404
4.1.	Le travail d'enquête de sens, un jeu de piste à part entier :	404
4.2.	La libre réalisation de l'arbre généalogique, un jeu de co-construction :	405
4.3.	Jeu de balles et procédés auto-calmants :	407
4.4.	Le psychodrame : un jeu de reconstruction identitaire	409
	Conclusions :	412

1	A propos de nos hypothèses :	412
1.1	Au sujet de la transgression	412
1.2.	Transmission et filiation :	414
1.3.	Transformation et passage à l'âge adulte :	417
2	Vers une psychopathologie des auteurs de vols :	419
2.1	L'acte et la limite :	419
2.2	Le vol et la tendance anti-sociale :	420
2.3	L'efractable et le cambriolable :	420
	Discussion :	423
1	Être nommé pour advenir comme Je :	423
2	Psychopathologie en détention aux confins de la psychose blanche ?	424
	BIBLIOGRAPHIE :	427

Avant-propos :

« La seule vraie rébellion est la recherche du bonheur. »¹

Enquêter, « inquaesita, de inquirere, » en latin signifie « rechercher ». Le dictionnaire du Larousse (2021) nous en donne deux définitions principales :

- 1. Étude d'une question faite en réunissant des témoignages et des expériences.*
- 2. Ensemble de recherches ordonnées par une autorité administrative ou judiciaire et destinée à faire la lumière sur quelque chose.*

Notre recherche, telle une enquête, visera à recueillir les témoignages et expériences de jeunes adultes incarcérés pour des faits de vols. Elle cherchera à mettre en exergue les causes intrapsychiques et intersubjectives conduisant à ce type d'acte.

« En quête de sens », c'est aussi ce que semblent venir chercher les jeunes patients qui consultent un psychologue en milieu carcéral. Si l'agir court-circuite la pensée, le temps d'arrêt que propose l'incarcération permet parfois aux sujets de venir se questionner. Le travail thérapeutique vise alors à donner un sens à l'acte, mettre en mots les en-creux ou les trop pleins qui ont pu jaloner leurs parcours. Mettre en mots, les maux. La demande de soins se confronte dès lors à l'indicible, à l'impensable, elle reste teintée d'une ambivalence qui souligne le poids de la défense.

Ce travail de recherche visera à donner des pistes de réflexion sur la clinique et la thérapeutique en milieu carcéral. Il donnera l'occasion de créer une ouverture sur ce milieu d'ordinaire fermé.

¹ Henrik Ibsen. (2006). *Théâtre*. Paris : Le livre de poche.

Introduction :

Les auteurs du siècle dernier ont pu entrevoir quelques éléments ayant trait au système familial du sujet dit délinquant. Il s'agit ici de questionner les évolutions, transformations, qui ont lieu tant au niveau du système familial, qu'au niveau du développement psychique du sujet.

Ce travail de recherche propose d'étudier plus spécifiquement les processus psychiques inhérents aux conduites de vol, plus particulièrement chez les auteurs de cambriolages. Il sera ensuite l'occasion de formuler quelques pistes thérapeutiques.

Les bilans statistiques relatifs à l'insécurité et la délinquance établis pour le ministère de l'Intérieur font état d'une augmentation accrue du nombre de cambriolages depuis 2016, avec une hausse de l'ordre de 4 %. Le dernier bilan de 2019, montre une stabilisation de ces chiffres avec en 2018, 245 000 cambriolages de la résidence principale et 331 000 vols sans effraction.

Les auteurs de ces faits seraient en très grande majorité des hommes âgés de quinze à vingt — neuf ans. Une telle augmentation, ainsi que l'âge de ces auteurs, n'est pas sans interroger les processus psychiques à l'œuvre dans les conduites de vols.

L'étude de Bowlby en 1944, sur 44 jeunes voleurs a mis en évidence les conséquences de la séparation prolongée (supérieure à 6 mois) entre l'enfant de moins de trois ans et la mère, en le repérant comme facteur d'influence dans l'acte de vol. Dans les apports fondateurs de la littérature scientifique à ce propos, on trouve aussi les précieuses réflexions de Winnicott en 1956, sur le vol chez l'enfant, la déprivation et la tendance antisociale. Mais, depuis ces apports, les recherches systématisées d'orientation psychanalytique interrogeant le vol dans ses dimensions intrapsychique et intersubjective restent rares.

En ciblant la population du jeune adulte incarcéré, pour des faits de cambriolage, nous avons développé une recherche questionnant les processus psychiques inhérents à ces conduites. Nous soutenons l'hypothèse que, chez le jeune cambrioleur, le recours à l'agir

témoigne d'une quête de sens et de soi dont la fonction vise à soutenir l'expression subjective. Nous avançons deux axes réflexifs à ce propos. Le premier énonce que la conduite de cambriolage relève à la fois d'un mouvement de défense contre l'effondrement psychique et d'une tentative visant à s'extraire d'une impasse interne par le recours à l'agir. Le second axe avance que le sujet est en recherche de la mesure d'incarcération, comme expérience contenante pour pallier à un défaut de la fonction pare-excitante le laissant dans l'insécurité interne. Nous supposons que les jeunes cambrioleurs ont été en souffrance dans les premiers liens qui les unissent à leur environnement, ceci d'autant plus que nous avons repéré la fréquence des situations de placement en institution dans le parcours de vie de ces derniers. Nous cherchons dès lors à observer, dans notre étude, le processus de filiation en jeu chez ces sujets incarcérés pour des cambriolages ainsi que l'impact de la séparation et de la rupture des liens familiaux pendant l'enfance.

Après une revue de la littérature abordant à la fois les aspects juridiques, psychopathologiques et environnementaux de notre sujet de recherche, nous soutiendrons nos hypothèses de travail à partir de trois axes.

Le premier abordera la transgression dans son rapport aux conduites de vols. Dans celui-ci, nous tenterons de dégager une typologie des formes de vols, afin d'élaborer des pistes de compréhension du fonctionnement psychique de nos sujets.

Le second questionnera la transmission, au sein de laquelle les éléments inter et transgénérationnels s'entremêlent. C'est ici que nous aborderons plus spécifiquement ce qui vient faire déliaison, notamment à l'aide des phénomènes de non-dits.

La troisième partie portera sur les processus de transformation. Il sera dès lors question des affiliations en jeu, et de l'incarcération comme tentative d'advenir en tant que sujet.

Enfin, une quatrième partie évoquera le cadre thérapeutique en milieu carcéral. Nous soumettrons alors des pistes de réflexion et proposerons des dispositifs thérapeutiques à partir du jeu.

Première Partie : Trans-gression, Trans-mission, Trans-formation : à propos du cadre.

Le préfixe « trans » dans le dictionnaire de la langue française signifie « au-delà », « à travers », il indique le changement. C'est bien de ce changement, à travers les étapes de la vie psychique, mais aussi des générations dont il sera question dans ce travail de thèse. Nous l'observerons à travers un au-delà des limites, qu'elles soient psychiques ou au regard de la loi, dans la question du vol.

Chapitre 1 : Autour du vol, la question de la limite :

La question du vol a été peu étudiée dans la littérature. Pourtant, le vol existe sous des formes très diverses que nous chercherons à distinguer. En effet, il peut s'agir de vols matériels ou immatériels, de vols en présence ou en l'absence d'autrui, de vols seuls ou en groupe, de vols dans un lieu public ou privé.

Le vol dans son rapport à la loi fait appel à la notion de transgression. D'un point de vue étymologique, la transgression vient du latin « *transgressio* » qui signifie « *marche au-delà, à travers.* » Elle renvoie à l'idée d'un passage vers quelque chose, vers un but à atteindre. La notion de « *à travers* » nous fait penser à la traversée, et amène à la question des identifications. Nous imaginons alors l'idée d'une quête de quelque chose quelque part qui doit en passer par une transgression. Notons également l'idée du passage, que nous entendrons comme le passage à l'âge adulte et aux transformations que cela implique ; mais aussi au passage à l'acte comme témoin de cette transgression.

Nous chercherons à travers ce chapitre à articuler l'acte et le passage. Ainsi, nous commencerons par rendre compte des données épidémiologiques, et des définitions juridiques sur le vol, avant de spécifier davantage la question de l'acte.

1 Du symbolisme du vol :

1.1 Aspect épidémiologique :

Le premier bilan statistique sur l'insécurité et la délinquance en 2016 fait état d'une augmentation accrue du nombre de cambriolages. En effet, après une baisse de 1 % en 2015, on observe une hausse de 4 % en 2016 et elle tend à rejoindre le pic de l'année 2013.

Les auteurs de ces cambriolages seraient en très grande majorité des hommes âgés de quinze à vingt-neuf ans. Cela corrobore ce que disent les classifications à propos du début des troubles d'ordres psychopathiques, ou antisociaux, pour lesquels l'acte de délinquance interviendrait dès l'âge de quinze ans. Nous développerons ce point ultérieurement, et nous le mettrons en lien avec le prolongement de l'adolescence.

Ainsi 14 248 hommes âgés de quinze à vingt-neuf ans auraient été mis en cause dans des cambriolages, ils représentent 94 % du nombre total de personnes mises en cause pour de tels actes.

2	2006	2012	2013	2014	2015	2016
Cambriolages de la résidence principale	214 000		297 000	288 000	284 000	255 000
Nombre pour 100 ménages	0,9		1,1	1,0	1,0	0,9
Vols sans effraction de la résidence principale	295 000		300 000	256 000	315 000	330 000
Nombre pour 100 ménages	0,9		1,0	0,8	1,0	1,2
Cambriolages et vols sans effraction de la résidence secondaire ou dans un autre lieu possédé ou loué par les ménages	95 000		106 000	84 000	59 000	108 000
Nombre pour 100 ménages	0,4		0,4	0,4	0,2	0,4
Tentatives de vol visant les résidences des ménages	285 000		340 000	377 000	366 000	355 000
Nombre pour 100 ménages	1,1		1,2	1,3	1,3	1,2

Ici, nous remarquons, d'une part, que les vols ont davantage lieu dans la résidence principale des ménages et que ces derniers peuvent être commis sans effraction de la résidence principale. Cela va nous intéresser quant à l'acte en lui-même et à ce qui est recherché à travers le cambriolage de biens habités par des ménages. De plus, le fait que la plupart des vols soient commis sans effraction interroge le caractère effractable de l'habitation et de ses occupants. Qu'en est-il de la répétition traumatique dans ce contexte ?

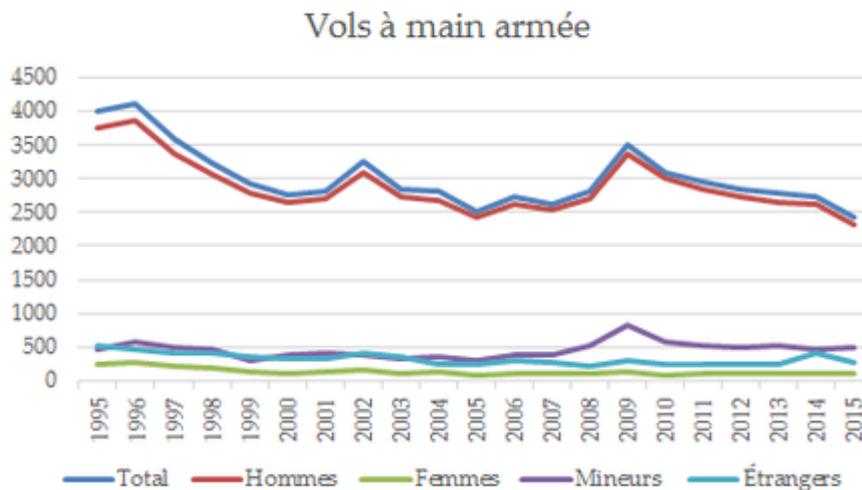
Si nous tendons à spécifier davantage le vol, la même enquête de l'Insee démontre que 44 % des vols commis à main armés le sont par des hommes âgés de moins de 21 ans. Si l'on y ajoute la classe d'âge 21-30 ans, le taux de mis en cause augmente jusqu'à 87 %, mais l'enquête montre une légère baisse du nombre d'individus commettant ces forfaits à partir de 28 ans. Ces chiffres viennent interroger la violence se jouant autour de l'acte, ainsi que l'évolution de ces conduites à travers les périodes de vie.

Pour ce qui est des vols violents sans arme à feu, la propension d'hommes âgés de moins de 21 ans reste importante, puisqu'elle est de l'ordre de 58 %.

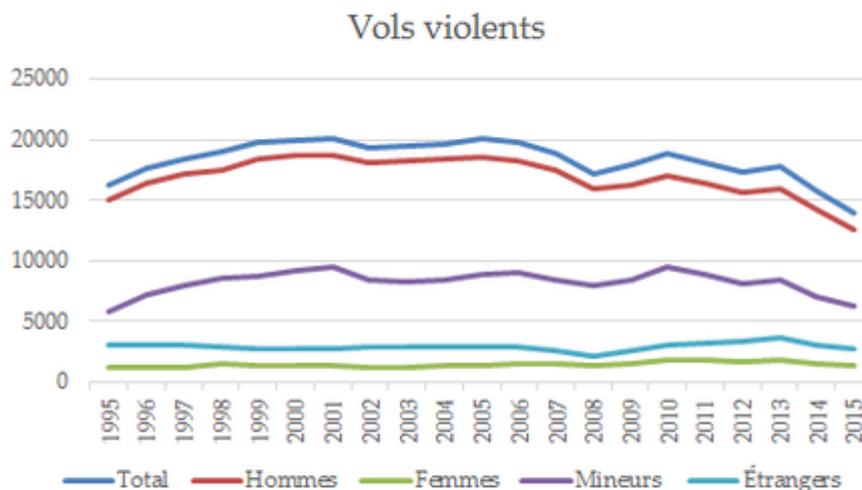
² Baux, D. et col. (2017). Rapport d'enquête : « Insécurité et délinquance : premier bilan statistique. » Paris : SSMSI

Les vols liés à l'automobile concernent une nouvelle fois, davantage les hommes de moins de 21 ans : 54 %, voire 79 % si on ajoute la classe d'âge de 21-30 ans.

Si le nombre de personnes ayant commis des cambriolages augmente, les vols simples et aggravés, eux, tendent à diminuer entre 2009 et 2015. En effet, nous constatons une diminution de 31 % des vols à main armés à cette période.

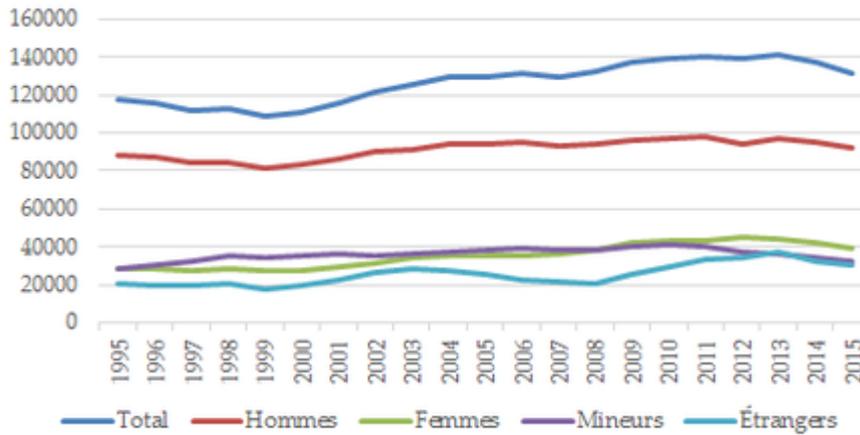


Il en est de même pour le taux de vols commis avec violence, qui a connu son taux le plus bas en 2015, alors qu'il était au plus haut en 2001, pour 20 079 mis en cause. Cette nette diminution est corrélée au nombre d'infractions connues des services de police.



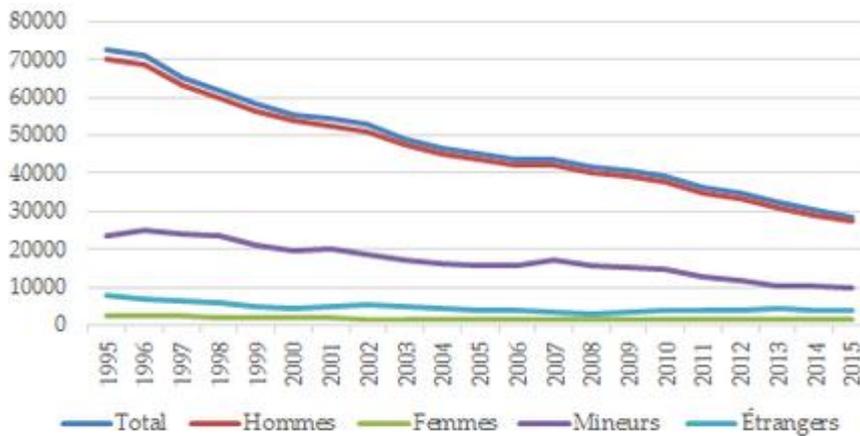
Les vols simples, eux, ont connu un pic en 2013 qui tend à décroître légèrement en 2015. Le taux reste néanmoins relativement stable. Cependant, la propension de femmes responsables de ces actes a nettement augmenté de + 64 %, contre + 13 % des hommes.

Vols simples

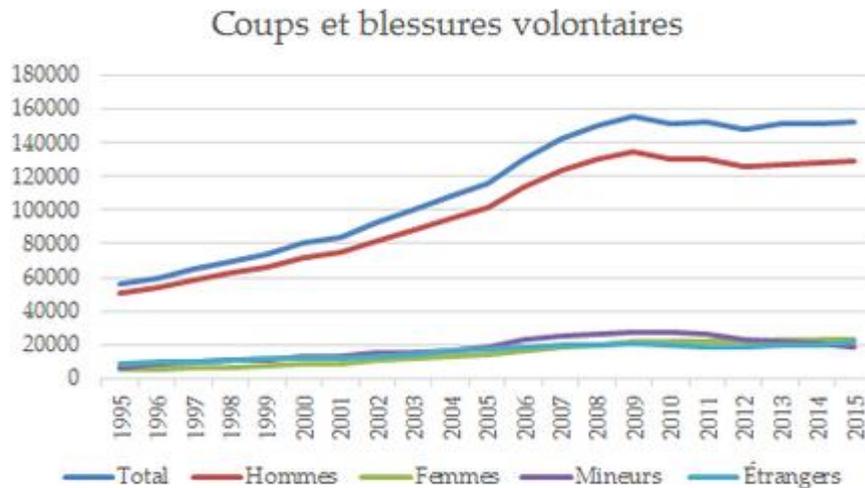


Le nombre de vols liés à l'automobile est celui pour lequel on observe la plus grande baisse, de l'ordre de — 60%.

Vols liés à l'automobile



L'enquête révèle également qu'au-delà des faits de vols, le nombre de mis en cause pour coups et blessures volontaires a triplé entre 1995 et 2009, pour se stabiliser en 2015. Ainsi, pourrait-il y avoir une corrélation entre l'augmentation du nombre de cambriolages et celle des coups et blessures volontaires ?



Le bilan de 2019, montre une stabilisation de ces chiffres avec en 2018, 245 000 cambriolages de la résidence principale et 331 000 vols sans effraction.

Le rapport de 2021, fait état d'une diminution de l'ordre de 6% des vols avec armes en 2020. Une baisse est également observée pour les vols sans armes et sans violences au cours des années 2019 et 2020. Ces chiffres sont à observer avec prudence, puisqu'ils semblent corrélés avec la crise sanitaire liée à la COVID-19 et les mois de confinement de la population à cette période. Ce rapport stipule d'ailleurs que si le nombre de cambriolage a lui aussi baissé en 2019 et 2020 pour cette même raison, il tend à augmenter de nouveau depuis 2021 et la sortie de la période pandémique.

L'enquête de l'Insee se base sur des rapports de police et n'est pas dans une recherche de causalité. Aussi, nous tenterons d'éclairer à l'aide d'hypothèses métapsychologiques ces éléments statistiques.

Marcelli et Braconnier (2013), dans leur traité de psychopathologie de l'adolescent classent le vol dans les troubles des conduites à l'adolescence. Ils disent que le vol est à cette période la conduite délinquante la plus fréquente. Deux types de vols dominant : le vol de véhicule et le vol dans les supermarchés. Nous verrons à travers notre étude que ces types de vols viennent bien souvent marquer le début de conduites de vols bien plus graves. Pour ces auteurs, selon sa signification, le vol peut être compulsif, impulsif, utilitaire ou initiatique. La compulsion est marquée par le fait qu'elle pousse le sujet à agir par le biais d'une contrainte

interne. L'impulsion aurait quant à elle un caractère soudain, il y aurait une sorte d'urgence qui pousse le sujet à passer à l'acte. L'utilitaire aurait, lui, à répondre à un certain besoin. Le caractère initiatique serait davantage l'idée d'appartenir à un groupe, de marquer un passage.

Les vols de véhicules représenteraient 25% des cas, tandis que les vols dans les grandes surfaces seraient de l'ordre de 15%, ce qu'ils jugent fortement sous-évalué, et ce que nous pouvons confirmer par notre étude. Enfin, les vols de lieux habités seraient 14% des cas. Le début des conduites de vol se situerait majoritairement entre 16 et 18 ans, avec peu de conduites avant l'âge de 13 ans et une baisse progressive de ces conduites à partir de 21 ans. Là encore, ces résultats semblent en cohérence avec les nôtres. D'après eux, la plupart des délinquants seraient issus de milieux défavorisés.

Rapprochons-nous à présent de la définition pénale de ces différents types de vol.

1.2 Aspect juridique : du vol simple au vol aggravé :

D'après l'article 3311-1 du Code pénal, le vol est défini comme « la soustraction frauduleuse de la chose à autrui. » La jurisprudence définit la soustraction comme le « déplacement matériel de l'objet », pour soustraire, il faut prendre, enlever, ravir. Une chose susceptible d'être volée est une chose que l'on peut soustraire c'est-à-dire que l'on peut prendre, enlever. Il peut s'agir de choses matérielles (meubles, corps...) comme immatérielles (énergie...) D'un point de vue moral, la soustraction « frauduleuse » insiste sur l'aspect intentionnel de l'infraction. Néanmoins cette dernière conception a considérablement évolué et reconnaît à présent la volonté d'appropriation momentanée, on parle de vol d'usage lorsque la personne souhaite être reconnue à un court moment comme propriétaire de quelque chose ne lui appartenant pas. L'absence de volonté d'appropriation est également reconnue, ici, l'intention frauduleuse doit être appréciée au moment même où s'accomplit l'acte de soustraction. Les événements postérieurs sont sans incidence sur cette intention et ne constituent qu'un "repentir actif".

Les circonstances aggravantes du vol sont liées à ses conditions de réalisation, à ses auteurs, à sa victime, aux atteintes physiques qui l'accompagnent ainsi qu'au lieu de sa commission. On nommera alors vol aggravé, ce qui est défini par une des dix circonstances aggravantes dénommées dans le Code pénal, tels que nommées ci-après : 1) si commis par plusieurs personnes agissant en qualité d'auteurs ou de complices. Il s'agit là du vol "en réunion" à distinguer de la bande organisée, 2) si commis par une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public, dans l'exercice ou à l'occasion

de l'exercice de ses fonctions ou de sa mission : fonctionnaires, agents des collectivités territoriales, officiers publics ou ministériels..., 3) si commis par une personne qui prend indûment la qualité d'une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public (qualités visées à l'alinéa précédent), 4) si le vol est précédé, accompagné ou suivi de violences sur autrui, n'ayant pas entraîné une incapacité totale de travail, 5) si commis dans un local d'habitation ou dans un lieu utilisé ou destiné à l'entrepôt de fonds, valeurs, marchandises ou matériels, en pénétrant dans les lieux sans ruse, effraction ni escalade. — local d'habitation : cette notion s'entend au sens large et comprend entre autres les maisons, appartements, logements particuliers et leurs dépendances, 6) si commis dans un véhicule affecté au transport collectif de voyageurs ou dans un lieu destiné à l'accès à un moyen de transport collectif de voyageurs. Cette circonstance vise les pickpockets, 7) si précédées, accompagnées ou suivies d'un acte de destruction, dégradation ou détérioration. Cette circonstance aggravante envisage l'hypothèse des vols accompagnés d'actes de vandalisme. 8) si commis à raison de l'appartenance ou de la non-appartenance, vraie ou supposée, de la victime à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée, ou de son orientation sexuelle, vraie ou supposée, 9) si commis par une personne dissimulant volontairement en tout ou partie son visage afin de ne pas être identifiée. 10) si commis dans les établissements d'enseignement ou d'éducation ainsi que lors des entrées ou sorties des élèves ou dans un temps très voisin de celles-ci, aux abords de ces établissements.

D'autres articles précisent la notion de gravité comme ce qui suit :

L'alinéa 1 de l'article 311-4-1 du C.P. aggrave le vol lorsqu'il est commis par un majeur avec l'aide d'un ou plusieurs mineurs agissant comme auteurs ou complices. L'alinéa 2 de l'article 311-4-1 du C.P. crée un deuxième palier d'aggravation à l'alinéa 1 lorsque l'âge du ou des mineurs ayant agi comme auteurs ou complices est inférieur à treize ans.

L'article 311-4-2 du CP contient trois circonstances aggravantes du vol lorsqu'il porte sur : 1) un objet mobilier classé ou inscrit en application des dispositions du code du patrimoine ou un document d'archives privées classé en application des dispositions du même code; 2) une découverte archéologique faite au cours des fouilles ou fortuitement; 3) un bien culturel qui relève du domaine public mobilier ou qui est exposé, conservé ou déposé, même de façon temporaire, soit dans un musée de France, une bibliothèque, une médiathèque ou un service d'archives, soit dans un lieu dépendant d'une personne publique ou d'une personne privée assurant une mission d'intérêt général, soit dans un édifice affecté au culte.

L'article 311-5 du Code pénal, contient trois circonstances aggravantes au vol : 1) lorsqu'il est précédé, accompagné ou suivi de violence sur autrui ayant entraîné une incapacité totale de travail inférieure ou égale à huit jours. 2) Lorsqu'il est facilité par l'état d'une personne dont la particulière vulnérabilité, due à son âge, à une maladie, à une infirmité, à une déficience physique ou psychique ou à un état de grossesse, est apparente ou connue de son auteur. Il est important de préciser que seul le vol facilité par la vulnérabilité de la personne supporte l'aggravation et non pas le vol commis au détriment d'une personne vulnérable. 3) Lorsqu'il est commis dans un local d'habitation ou dans un lieu utilisé ou destiné à l'entrepôt de fonds, valeurs, marchandises ou matériels, en pénétrant dans les lieux par ruse, effraction ou escalade. — local d'habitation : cette notion s'entend au sens large et comprend entre autres les maisons, appartements, logements particuliers et leurs dépendances. — pénétration : elle ne peut résulter que d'une action illégale. Ainsi la circonstance aggravante ne sera pas retenue à l'encontre d'une personne qui dérobe un objet dans un domicile privé alors qu'elle y était invitée. — effraction : l'article 132-73 CP dispose que l'effraction consiste dans le forçement, la dégradation ou la destruction de tout dispositif de fermeture ou de toute espèce de clôture. Est assimilé à l'effraction l'usage de fausses clés, de clés indûment obtenues, ou de tout instrument pouvant être frauduleusement employé pour actionner un dispositif de fermeture sans le forcer ni le dégrader. Cette effraction doit nécessairement servir à pénétrer dans les lieux. L'effraction intérieure pour quitter les lieux sera considérée comme dégradation ou destruction et sera aggravée en fonction de ces circonstances.

L'article 311-6 : Le vol est aggravé lorsqu'il est précédé, accompagné ou suivi de violences sur autrui ayant entraîné une ITT supérieure à 8 jours.

Enfin, les vols aggravés criminels sont les suivants : Vol précédé, accompagné ou suivi de violences sur autrui, ayant entraîné une mutilation ou une infirmité permanente (art. 311-7 du CP). Vol commis soit avec usage ou menace d'une arme, soit par une personne porteuse d'une arme soumise à autorisation ou dont le port est prohibé. Il s'agit du vol "à main armée" (art. 311-8 du CP). L'article 132-75 CP définit l'arme : • arme par nature : tout objet conçu pour tuer ou blesser. • arme par destination : tout objet dangereux pour les personnes dès lors qu'il est utilisé pour tuer, ou blesser, ou menacer ou qu'il est destiné à un tel usage par son porteur. • arme factice : tout objet ressemblant à une arme, s'il est utilisé par son porteur pour menacer de tuer ou blesser, ou destiné à cette menace. • animal : utilisé pour tuer, blesser ou menacer est assimilé à l'usage d'une arme. Pour ce qui concerne les vols

commis en bande organisée (art. 311-9 du CP). L'article 132-71 CP définit la bande organisée comme suit : "Tout groupement formé ou toute entente établie en vue de la préparation, caractérisée par un ou plusieurs faits matériels d'une ou de plusieurs infractions". L'article 311-9 du C.P prévoit une double aggravation qui lui est propre lorsque le vol est commis en bande organisée dans les circonstances suivantes : art. 311-9 al. 2 du C.P : précédé, accompagné ou suivi de violences sur autrui ; art. 311-9 al. 3 du C.P. : commis soit avec usage ou menace d'une arme, soit par une personne porteuse d'une arme soumise à autorisation ou dont le port est prohibé. Vol précédé, accompagné ou suivi, soit de violences ayant entraîné la mort, soit de tortures ou d'actes de barbarie (art. 311-10 du C.P.).

Le Code pénal prend ici en compte la dimension de l'autre, en tant que victime, mais également la notion de pair, à travers les vols commis avec un tiers ou en bande organisée. Il est finalement dit « aggravé » lorsqu'il prend en compte la dimension de violence.

Ces notions du code pénal viennent nous éclairer sur le recensement de l'Insee, et sur le lien fait au sein de la même enquête entre les vols et les actes de violence.

Ces références viennent nous questionner, dans un versant plus psychopathologique, sur la définition de l'acte. De quel acte parle-t-on ? Pour quelle structure psychique ? Quelles en sont les causes intrapsychiques ?

2 En passer par l'acte :

Il conviendra ici de distinguer le passage à l'acte, du recours à l'acte, de l'acting out. Puis nous tenterons d'établir un lien entre le vol et l'une de ces notions.

L'acte provient de la racine latine « *acta* » qui signifie « *action* » et du verbe « *agere* » qui signifie « *agir, pousser à faire* ». La racine grecque de l'acte est également intéressante en ce qui a trait à la question de la filiation. En effet, nous retrouvons ce lien entre l'acte et la filiation à travers plusieurs mythes et fictions.

Dans la mythologie grecque, « *akté* » est le fruit ou la nourriture de la Déesse Déméter. Elle est la déesse de la terre fertile, de l'agriculture et des moissons. « *Aktéa* » serait en grec, le nom qui désigne la plante de sureau, qui donne la nourriture aux Dieux grecs, nommée « *Dendrodès* ». Ce dernier terme renvoie à la fois à « *boisé* » et « *aux êtres qui vivent de la vie* ».

des arbres» telles les nymphes ou les dryades. Akté aurait alors ici un caractère d'objet fétiche indispensable à la vie et à la survie des Dieux.

Le sureau disposerait de vertus magiques et c'est pour cela qu'on le retrouve dans les onze travaux d'Hercule, où lors de son chemin à travers les Pyrénées, il tombe amoureux de la belle Pirée. On retrouve dans ce mythe encore la notion de survie grâce à l'akté, et de rencontre avec l'objet d'amour.

Enfin, plus récemment, dans la célèbre fiction d'Harry Potter, la baguette de sureau est destinée à Harry pour tuer la personne qui a assassiné ses parents et créé son malheur. De nouveau, il est question de la survie du personnage, de la transmission d'un certain pouvoir, de la réparation de quelque chose de l'ordre de la filiation.

Nous observons à travers ces deux mythes et fictions la quête qui pousse le sujet à en passer par l'acte dans l'espoir de retrouver l'amour perdu. Ce chemin sera parsemé d'embûches comme en témoigne l'étymologie « *akté* » qui signifie « *virage abrupt, côte escarpée* ».

Aujourd'hui, l'acte viendrait marquer quelque chose de notre existence, y laisser une trace. L'acte est marqué par un début et une fin. Les actes de naissance viennent nous inscrire quelque part dans le monde, dans une filiation, nous donner un nom. L'acte de décès vient marquer une disparition, tout en laissant la trace d'un passage. L'acte revêt un caractère judiciaire, comme l'acte d'huissier, l'acte de loi. L'acte marque un moment, telle une photographie, on pense à l'acte dans la pièce de théâtre qui marque un instant d'une histoire.

Les différentes racines du mot « acte » nous donnent déjà à penser la question de l'agir en tant que processus d'inscription dans une filiation. Nous nous attacherons donc à comprendre ce qui vient s'acter dans l'histoire de nos sujets.

2.1 Agir :

L'agir renvoie à une multitude d'objets selon le contexte de son inscription. Il peut s'agir de la prise de toxiques, de tentatives de suicide, de marquages sur le corps (piercing, tatouages), de fugues, de délinquance... Dans un sens plus psychanalytique, l'agir comporte plusieurs dimensions, selon Lesourd (2000, cité par Raoult, 2006, p.10) :

« La dimension pulsionnelle motrice du faire, c'est sortir de l'emprise dans le désir de l'Autre qui provoque l'angoisse. En cela l'agir doit donc être compris comme une création

d'un objet de la réalité, comme séparation entre le sujet et l'Autre désirant. L'agir est donc création d'un espace, pourrait-on dire, toujours transitionnel, qui marque et permet le lien du sujet à l'Autre. L'agir (...) est une façon de faire du lien entre le sujet et l'autre, mais du lien non complet (...) l'agir est la référence unique de la certitude de l'existence pour le sujet. C'est dans l'agir (...), que le sujet se sent exister et qu'il trouve face à la certitude de l'angoisse une certitude d'existence dans l'agir. La certitude de l'être s'ancre dans son agir ».

On retrouve dans ce que nous dit Lesourd, tout comme l'étymologie du mot « *agir* », « *qui pousse à l'action* », l'idée d'une poussée, adressée à un autre, via un acte.

L'agir peut être perçu comme moyen d'entrer en relation avec l'autre, comme moyen de défense ou bien comme un échec de la possibilité de penser. Il peut à cette occasion, être un moyen de rééquilibrer de la pensée lorsque celle-ci a été mise à mal et que le système de parole-action a été défaillant.

L'agir, vient alors s'éprouver par la répétition d'un retour du refoulé, de ce qui n'a pu se dire, se comprendre. On parlera alors d'acting out, comme d'une décharge en lieu et place d'une verbalisation. L'acte vient court-circuiter la pensée, il interviendrait de manière impulsive et en lien avec une dynamique relationnelle. On entend ainsi souvent nos patients mentionner : « *il m'a fait une remarque, ça m'a fait partir en vrille* ». L'autre devient objet de persécution et doit être éliminé, agressé, pour éviter l'effondrement du sujet.

2.2 L' Acting out et la cure analytique :

L'acting out est considéré comme provenant d'une expérience traumatisante non élaborée, dont le symbolisme a échoué et qui va donc se répéter.

Il serait, du côté de la cure, une erreur d'interprétation du sens par le thérapeute (Lacan). Ce terme vient là en opposition à l'acting in, qui est une reprise signifiante de ce qui vient d'être transmis par l'analysé.

On utilise davantage ce terme pour parler de ce qui se passe dans la cure, en considérant que l'acte intervient comme mise en scène de ce qui ne peut être pensé, fantasmé. C'est un mouvement régressif qui comporte une dimension d'appel à l'environnement. Aussi, le passage à l'acte adressé à l'autre dans l'espoir d'obtenir une réponse de ce dernier peut être considéré comme un acting out. Pour Laplanche et Pontalis (2009), il désigne au départ une « action qui survenant dans l'analyse est à comprendre dans sa connexion avec le transfert et

comme tentative de méconnaître radicalement celui-ci.»³ Le terme anglais « *to act* » serait révélateur de la problématique de mise en scène. Le patient, au lieu de se remémorer, va agir, comme s'il jouait une scène, tout en adressant inconsciemment son acte à un destinataire, qui pourrait éventuellement lui conférer un sens. Par l'acting out, le sujet semble régresser et comme l'enfant, utiliser la motricité, le jeu, à défaut du langage que l'on retrouve davantage à l'âge adulte. Ce qui ne peut se dire avec des mots s'acte. D'un point de vue thérapeutique, nous pourrions être tentés de proposer un travail autour du psychodrame chez ces sujets, et nous développerons ce point ultérieurement.

Dans son travail de thèse E. Quentic (2013), cite Houssier (2008) qui nous rapporte que chez les adolescents délinquants, « le rapport de confrontation n'est pas seulement un défi, mais une quête d'intériorisation »⁴. Il s'agirait là d'une quête des limites sur le versant surmoïque.

Il peut s'agir dans la cure, des actes manqués, des absences, des tests que le sujet effectue à l'encontre du thérapeute. Nous remarquons, de notre côté, que les sujets en proie à l'agir et pour lesquels l'environnement premier n'a été que peu sécurisant, teste en permanence les limites de l'autre. C'est ainsi, qu'ils peuvent mettre à mal les institutions, les éducateurs, et les thérapeutes qu'ils rencontreront. Cela nous amènera à développer ce qui se joue dans le suivi thérapeutique de ces patients et la dimension spécifique du cadre thérapeutique avec ces derniers. Nous en donnerons quelques exemples dans le dernier chapitre.

Les acting out sont fréquents au sein de l'espace thérapeutique, auprès de ces sujets en proie à l'agir. Cela oblige le thérapeute à penser un cadre en perpétuel mouvement.

Pour Chasseguet-Smirgel (1999), les sujets commettant des acting out dans la cure ou des passages à l'acte dans leur environnement, disposent d'une certaine inhibition de la pensée. Elle nous fait l'hypothèse que ces patients cherchent à retourner dans le ventre de leur mère, là où ne domine que le principe de plaisir. Aussi, l'acting out serait toujours sous-tendu par le fantasme du retour au ventre maternel sans obstacle.

L'acting out est alors porteur de significations et vecteurs de transformations, il se différencie du passage à l'acte, et signe ici un accès à la pensée par le travail analytique.

³ Laplanche, J., Pontalis, J-B. (2009). *Vocabulaire de la psychanalyse*. Paris : PUF. p.6

⁴ Quentic, E. (2013). *Idéaux du Moi et transgressions délictueuses à l'adolescence*. [Thèse de doctorat]. Université Paris Descartes, Paris. p.19

2.3 Le passage à l'acte et l'inscription traumatique :

Le concept de passage à l'acte a évolué au fil des années, notamment dans sa prise en compte de l'objet auquel il s'adresse et de la capacité de mentalisation du sujet. Aussi, le passage à l'acte était perçu comme une tentative de mise en sens avec une adresse à un autre, alors qu'il est à présent davantage observé dans les agirs psychopathiques en tant que tentative de maîtrise de l'autre et s'accompagne d'un sentiment de toute-puissance. Le défaut d'élaboration autour du passage à l'acte ne signifie pas que cela est impossible, elle peut survenir dans l'après-coup. Nous pouvons, par ailleurs, observer des signes avant-coureurs bien en amont de l'acte. Mais ce qui prime au moment du passage à l'acte c'est l'angoisse et l'état de tension provoqué par cette dernière qui doit être à tout prix évacuée.

Le passage à l'acte est décrit par Henry Ey (1974, cité par Raoult, 2006) comme une décharge psychomotrice, sous fond d'angoisse, d'excitation. Il désigne une rupture, une dégradation et trouve sa source dans la définition des comportements psychopathiques. Il y aurait, dans le passage à l'acte, une certaine temporalité permettant une mise en sens. Il est un temps de compréhension, qui va permettre de résoudre l'angoisse. Nous reprendrons cette conception de l'après-coup et la mettrons en lien avec l'impact traumatique. Certains auteurs ont en effet mis en exergue la passivité liée à l'impact traumatique, qui pourrait dans un après coup se transformer en activité via le passage à l'acte. Ce dernier viendrait en sauvetage du Moi face au débordement de l'excitation suscitée par une reviviscence traumatique. Le sujet se trouverait dans ce cas, actif, et pourrait agir/réagir face à une situation au cours de laquelle il avait été passif.

En 1975, Aulagnier décrit le passage à l'acte comme débordement du monde du fantasme sur la réalité. Ainsi la quête de sens engendrerait le passage à l'acte. Nous rejoindrons cette théorisation avec l'apport des théories sur la tendance anti-sociale, que nous développerons dans un second temps.

Marty (1997) voit quant à lui le passage à l'acte comme une tentative de sortie de la passivité, une lutte contre l'angoisse d'anéantissement. Millaud (1998) rejoint cette idée en disant que le passage à l'acte est une tentative de sortie d'une impasse relationnelle. Les mécanismes de défense alors utilisés seraient de l'ordre du déni, du clivage, de la projection. De nouveau, ces mécanismes de défense ne sont pas sans rappeler ceux utilisés face à un

traumatisme subi. Dans le passage à l'acte, ce sont les parties clivées, déniées au sein de l'inconscient qui sont projetées sur un objet extérieur. Au sein de notre recherche, nous avons pu observer un certain clivage opéré par nos sujets à l'égard de la défaillance des soins primaires. La haine primaire ne pouvant s'opérer à l'égard des premiers objets d'amour va s'acter sur un autre objet : un éducateur ou un juge par exemple. Cela rejoint les propos de Quentic (2013) pour qui le passage à l'acte serait « une quête des modèles identificatoires sur le versant de l'idéal du Moi. »⁵

Pour Raoult (2006), le passage à l'acte chez le psychopathe interviendrait lorsque le désir de celui-ci est révélé en même temps qu'il doit être nié, ce qui signerait un échec du processus de mentalisation. En effet, le passage à l'acte semble révéler un échec de la capacité à se représenter. Il serait un en deçà du processus de mentalisation, du fait même des mécanismes de défense archaïques précédemment cités.

Nous pourrions aussi rapprocher les passages à l'acte de la clinique psychosomatique. En effet, Marty (2004) nous enseigne que chez les patients psychosomatiques l'expression comportementale est une position régressive qui va venir pallier un défaut d'élaboration mentale. Nous pouvons également observer une sorte de pensée opératoire chez nos patients ayant recours au passage à l'acte. Enfin, Chasseguet-Smirguel (1987) s'appuie sur la notion d'alexithymie décrite chez les patients psychosomatiques pour parler de la carence d'élaboration dans le passage à l'acte. L'alexithymie serait caractérisée par l'incapacité à symboliser, à mettre en mot les éprouvés subjectifs, à tolérer les affects et par un appauvrissement de la vie fantasmatique. De nouveau ici, nous retrouvons à la fois l'échec des processus de mentalisation et une certaine régression via la voie corporelle.

Jeammet (1985) parle lui aussi de l'appauvrissement fantasmatique qui se trouve court-circuité par le passage à l'acte. Ce dernier vise à cliver, dénier la conflictualité interne.

À l'inverse, d'autres auteurs comme Marty ou Aulagnier pensent qu'il s'agirait plutôt d'un débordement fantasmatique, l'acte viendrait alors opérationnaliser le fantasme. Cela peut dans ces circonstances nous interroger sur la nature des fantasmes en jeu et l'accès à la conscience de culpabilité que nous développerons ensuite.

⁵ Quentic, E. (2013). *Idéaux du Moi et transgressions délictuelles à l'adolescence*. [Thèse de doctorat]. Université Paris Descartes, Paris. p.19

De notre côté, nous percevons bien plus le passage à l'acte, comme un débordement pulsionnel, avec une impossibilité à se représenter. Le passage à l'acte viendrait marquer un état transitoire, sans pouvoir inscrire de symboles.

2.4 Le recours à l'acte et le processus adolescent :

Le recours à l'acte est principalement décrit dans la clinique des adolescents et des sujets limites. Ce terme est employé en tant que défense contre un effondrement dépressif. À l'adolescence, c'est la confrontation du narcissisme du sujet à un idéal du Moi grandiose qui fait craindre cet effondrement. Le recours à l'acte permet alors de maintenir une certaine cohérence entre ce moi idéal et le narcissisme. Chez l'état limite, il vient là bien plus sauver le sujet d'une angoisse d'inexistence (Balier, 2004). Vis-à-vis de l'autre, le recours à l'acte sera une tentative de figuration d'un conflit sous-jacent. (Chabert, 1999) Il y aurait un envahissement par l'autre des limites du Moi du sujet qui ne peut gérer la somme d'excitation générée. Ainsi, la réaction « active » du sujet va permettre la différenciation avec l'objet et remettre de la distance avec ce dernier.

Le recours à l'acte viendrait sauver le Moi de l'effondrement et permettrait une sorte de transitionnalité qui pourrait permettre au sujet de s'inscrire quelque part. C'est pourquoi il est souvent décrit comme propre au processus adolescent (Houssier, 2008). La régression motrice antérieure au langage permet de dire que l'acte vient à la place des mots. Il pourrait, dans certains cas, préfigurer et préparer la névrotisation des conflits puisqu'il relève d'un langage symbolique d'action. En effet, chez l'adolescent l'acte représente un effort d'intériorisation des conflits de l'histoire infantile, il sert de support représentationnel pour les représentations de choses ne pouvant être transformées en représentation de mots. Le recours à l'acte vient préserver l'adolescent de l'angoisse de perte d'objet.

Tout comme le passage à l'acte, le recours à l'acte s'adresse à un autre. À l'adolescence, il vient également s'inscrire dans une quête d'expérience en recherche de limites. Mais à l'inverse du premier, l'acte peut être pensé dans un après-coup.

L'acte revêt une multitude de facettes, il vient défendre le sujet face au monde extérieur. Nous pouvons penser que le recours à l'acte ou le passage à l'acte va ici davantage dépendre de la structure psychique du sujet. C'est pourquoi, en l'absence d'évaluation du

système relationnel du sujet, de son environnement et de ses mécanismes de défense, le terme d'agir sera préféré.

3 Vers une psychopathologie du passage à l'acte :

Nous retrouvons l'acte sous différentes formes dans de nombreuses pathologies psychiatriques. L'acte conduisant parfois en détention nous donnerons dans un premier temps les données épidémiologiques des pathologies psychiatriques en détention, pour nous intéresser plus particulièrement à la personnalité antisociale et dyssociale. En effet, ces deux types de personnalités nous intéressent dans leur rapport à l'acte et à autrui. Nous pourrions dès lors établir un lien avec le vol.

3.1 Quelle population en milieu carcéral ? :

En 2004, l'enquête de Rouillon et Falissard⁶ révèle une prévalence élevée de troubles psychiatrique dans la population pénale.

⁶ Falissard, B., Rouillon, F. et al., 2004, « Étude épidémiologique des troubles psychiatriques chez les détenus, Résultats préliminaires », Colloque de la Mutualité, « 10e anniversaire de la loi de 1994 » sur la santé des détenus, décembre.

	Enquête transversale
	N = 799
Troubles anxieux	
Syndrome dépressif	39.2% [29.8% - 48.5%]
Dépression endogène - Mélancolie	7.0% [3.2% - 10.9%]
Etat dépressif chronique	8.0% [4.7% - 11.3%]
Manie/hypomanie	7.3% [4.4% - 10.1%]
Symptômes psychotiques contemporains des épisodes thymiques	2.0% [1.1% - 2.9%]
Troubles anxieux	
Attaques de panique / névrose d'angoisse	7.9% [5.0% - 10.8%]
Agoraphobie	16.6% [11.3% - 22.0%]
Phobie sociale	15.4% [9.5% - 21.2%]
Névrose obsessionnelle	8.8% [5.0% - 12.5%]
Névrose traumatique	21.5% [11.3% - 31.8%]
Anxiété généralisée	31.2% [23.6% - 38.7%]
Dépendance aux substances	
Abus / dépendance à l'alcool	18.4% [12.0% - 24.8%]
Abus / dépendance aux substances	26.5% [19.0% - 34.1%]
Troubles psychotiques	
Troubles psychotiques (total)	23.9% [13.2% - 34.6%]
Schizophrénie	8.0% [4.1% - 11.9%]
Bouffée délirante aiguë	0.1% [0.0% - 3.8%]
Schizophrénie dysthymique	2.6% [0.7% - 4.5%]
Psychose chronique non schizophrénique (paranoïa, PHC...)	8.0% [4.0% - 12.0%]

Prévalence et intervalle de confiance des troubles psychiatriques actuels selon le consensus du binôme d'enquêteurs, après prise en compte de l'effet établissement (Enquête transversale-Hommes hors DOM).

Nous pouvons observer dans ces chiffres une forte prévalence de sujets anxieux ou déprimés. Notre expérience clinique en détention nous amène à penser que cette enquête semble sous-estimer la prévalence des structures psychotiques et décompensations sur un mode schizophrénique ou paranoïaque. Pourtant, en 1999, le Rapport Pradier expliquait déjà en ces termes, l'augmentation du nombre de pathologies psychiatriques en détention : « Tout se passe comme si la prison était devenue le seul lieu d'accueil pour un nombre croissant de psychotiques rejetés à l'extérieur de l'institution hospitalière par les responsables médicaux ». Alors que les hôpitaux ferment de plus en plus de lits pour « ouvrir vers la cité », à l'aide de dispositifs souvent précaires, dans une société où le sentiment d'insécurité est grandissant, nous observons un déplacement des malades mentaux vers les lieux de détention, comme nouveau lieu d'enfermement. Comme l'avançaient Jean-Luc Dubreucq et Frédéric Millaud (2005, cité par Senon et col, 2006 p.649) : « « plus on psychiatrise, moins on criminalise » et donc moins on psychiatrise, plus on désinstitutionnalise et plus on criminalise. » Ils font état ici d'un taux de passage à l'acte violent nettement plus élevé chez les malades mentaux dans les vingt jours suivants une hospitalisation en psychiatrie, et chez les patients disposant d'un suivi espacé de quatre semaines, comparativement à ceux bénéficiant d'un suivi hebdomadaire

Nous pouvons également nous référer à D.W. Winnicott (1956) qui nous dit que c'est le degré de maturité du Moi qui va déterminer le développement d'une tendance antisociale plutôt que d'une psychose. Ainsi, la délinquance serait un rempart contre la décompensation psychotique ? Cela peut nous interroger sur la structure psychique de nos sujets, à quelle limite se situent-ils ?

L'acte sera à interroger au regard de la structure psychique du sujet et de sa capacité à se le représenter.

La question de la limite en milieu carcéral est multiple et se pose à la fois sur le plan juridique, institutionnel, physique et psychique. Nous retrouvons les limites au regard de la loi, du cadre pénitentiaire et des règles à suivre ; les limites institutionnelles auxquelles les sujets sont confrontés : les délais d'attente, les frustrations, les demandes multiples ; les limites du corps qui s'abîme du fait des conditions de détention : troubles de la vision, de l'audition... ou du corps qui donne à voir : tatouages, scarifications... ; les limites psychiques, parfois à la frontière de la décompensation psychotique. Le défaut de contenance, l'ambivalence dans les réponses données, le milieu clos et cloisonné, la solitude, confronte le sujet à ses limites psychiques.

Face à cet acte aux frontières, nous questionnerons la structuration psychique de ces sujets déjà préalablement fragilisés par leurs parcours de vie.

3.1.1 L'acte et la psychose : processus défensif et achoppements :

Au-delà des phénomènes délirants et hallucinatoires, nous retrouvons dans la structure psychotique une part importante de passages à l'acte. Ces derniers peuvent être multiformes, auto ou hétéro agressif, il peut s'agir d'acte mutilatoires, suicidaires, meurtrier ou délictuels. Pinel (cité par Trichet, 2010) est le premier à leur conférer un aspect psychopathologique en créant l'espace nosographique de « manie sans délire ». Il fut alors repéré une prévalence de ces troubles à l'entrée dans la psychose.

Mais ce n'est qu'au XIX siècle que l'on attribuera un caractère défensif au passage à l'acte chez les sujets psychotiques, grâce aux travaux de Giraud et Cailleux (cité par Trichet, 2010) sur les meurtres immotivés. Pour Grivois (cité par Trichet, 2010), les passages à l'acte peuvent être des modes de sortie radicaux de la psychose, en tant qu'ils fixent de manière saisissante et instantanée toutes les significations possibles de l'épisode central. Cette conception est pour le moins controversée dans le sens où le passage à l'acte reste davantage un mode d'entrée dans la psychose qu'un mode de sortie, et que la structure une fois constituée n'est plus vouée à se modifier.

Le passage à l'acte à l'entrée dans la psychose s'avère davantage être une solution trouvée par le sujet pour combler sa béance symbolique. Pour Lacan (cité par Trichet, 2010), le sujet tente dans ce cas, seul, en l'absence d'un Autre, de court-circuiter dans le réel le désastre du déclenchement de sa psychose.

Dans le cas de phénomènes délirants ou hallucinatoires, il nous semble que le raptus psychotique pouvant engendrer un acte, vise également à lutter contre l'angoisse d'anéantissement. L'angoisse du dedans est alors projetée au dehors.

Le passage à l'acte dans la psychose serait donc hors symbole, et viserait à lutter contre l'anéantissement du sujet. Il serait donc un acte défensif, visant à court-circuiter le réel.

3.1.2 *L'acte et les aménagements limites, un acte aux frontières :*

Revenons brièvement sur le concept d'état limite afin de mieux en percevoir les contours que nous aborderons ensuite. Ce concept limite est difficile à saisir de par la multiplicité du vocabulaire s'y référant selon les différentes écoles. Cet état dispose d'aménagements défensifs polymorphes qui peut s'organiser sur des modes tendant tantôt vers la névrose, tantôt vers la psychose sans pour autant posséder toutes les caractéristiques de l'une ou l'autre de ces structures. C'est pourquoi, l'état limite renvoie à un aménagement défensif ayant pour but d'éviter la dépression. C'est dans cette lutte contre les affects de tristesse, et nous l'avons vu, contre le risque d'effondrement du Moi, que nous parlerons de recours à l'acte chez les sujets limites en proie à l'agir.

Différentes dénominations selon les auteurs, laissent entrevoir les traits que l'on peut observer chez ces sujets : les prépsychoses pour Diakine (1969, cité par Chagnon, 2012), pourraient nous renvoyer à ce que nous développerons dans un deuxième temps au sujet des adolescents, qui en proie à l'agir se défendront via l'acte d'une décompensation psychotique, celle-ci achoppa parfois pour évoluer vers une psychose. Les personnalités « as if » de Deutch (1942) ou en « faux self » de Winnicott (1954) nous feront également penser à cette adolescence où le sujet se retrouve dans une sorte de balance identitaire entre l'idéal du Moi et le Moi idéal. Le syndrome d'abandon de Guex marque un point essentiel que nous retrouvons dans la psychopathologie du sujet limite, nous pouvons rapprocher ce syndrome de failles narcissiques en lien avec la crise identitaire du sujet, et de ce que Chasseguet-Smirgel (1999) nomme « la maladie d'idéalité ». La psychose blanche que l'on retrouve chez Donnet et Green (1973), nous renvoie davantage à ces mécanismes de défenses archaïques.

Balint (1979) avec la « basic fault » nous parlera de la régression au narcissisme primaire de ces sujets et proposera une thérapeutique. Enfin, Mise, classera la psychopathie parmi les états limites.

Reprenons à présent les définitions des auteurs au sujet de cet aménagement. Stern en 1938, observe que ces sujets présentent à la fois un « pôle psychotique » et un « pôle névrotique » ne permettant pas d'émettre un diagnostic d'un ou de l'autre côté. Il insiste sur la présence d'une grande anxiété et impulsivité chez ces patients, du fait d'un sentiment d'insécurité permanent. Le Moi-peau de ces sujets ne semble pas suffisamment contenant et donne au sujet le sentiment d'être « vide », c'est pourquoi ils développeront une certaine dépendance à l'autre leur permettant de garder une certaine consistance. Pour cet auteur, ces

sujets sont difficilement analysables de par leur porosité, ils sont très projectifs et disposent d'un masochisme élevé.

Wolberg en 1952 (cité par Estellon, 2017), détaille plus finement le concept d'état limite. Elle évoque 7 traits principaux : des relations d'interdépendance à l'autre sous l'égide sadomasochiste, qu'elle explique par des angoisses anaclitiques ; la recherche de gratification de la part de l'autre ; les fantasmes à coloration mégalomane, pour pallier le défaut d'assise narcissique ; l'hypersensibilité et l'intolérance aux frustrations, que nous retrouverons dans la définition de la psychopathie ; les mécanismes d'échecs face au succès, l'autopunition empêchant l'accès au bonheur ; le clivage des pensées, affects et représentations comme mécanisme de défense principaux ; la prévalence des sentiments de manque, de vide et de solitude liées aux angoisses d'abandon.

Dans les années 1950, M. Schmideberg (cité par Estellon, 2017), fille de Mélanie Klein, s'intéresse elle aussi aux états limites et développe, à partir des travaux de sa mère, des caractéristiques spécifiques aux états limites. Elle évoque des troubles du caractère, une instabilité de l'humeur et une tonalité dépressive, l'anhédonie, une intolérance aux frustrations et l'incapacité à différer l'attente, une intolérance à l'angoisse, une réussite professionnelle inférieure au potentiel intellectuel, des tendances antisociales, de la mégalomanie ; elle met davantage en avant un manque d'empathie dans la relation à autrui (sollicitude), et un défaut de modulation émotionnelle occasionnant des débordements. Ces traits nous font ici grandement penser à la définition de la psychopathie que nous évoquerons dans la partie suivante. Cette absence de régulation émotionnelle nous rapproche également de ce que nous avons défini au sujet de l'agir. Tout comme Stern, elle met en avant la difficulté de la cure analytique avec ces patients, pointant les manquements au cadre et le défaut d'implication dans la libre association. Nous pourrions tenter d'expliquer ce dernier via le clivage opéré entre pensées affects et représentations et la pauvreté fantasmatique ci-dessus cités.

Malgré ces différentes nominations, il nous faut rétablir les propos de Green (1990), qui précise bien que la limite est « *une frontière mouvante entre normal et pathologique* » (cité par Estellon, 2012, p.27). Les sujets disposent de traits faisant penser à la psychose tout en restant adapté à l'épreuve de réalité. De l'autre côté, les mécanismes de défenses plutôt archaïques ne permettent pas de les situer du côté de la névrose. Il dégagera trois faits que l'on retrouve chez les auteurs cités précédemment :

1. « Des expériences de fusion primaire témoignant d'une indistinction sujet-objet avec brouillage des limites du moi.
2. Un mode particulier de symbolisation pris dans l'organisation duelle.
3. La nécessité de l'intégration structurante de l'objet. »

Entre ces deux polarités, il observera des mécanismes de défense qu'il regroupera en deux catégories :

1. La première constitue des mécanismes de court-circuit psychique et regroupe l'exclusion psychosomatique et l'expulsion par l'acte. Dans la première, il s'agit d'éviter la désintégration du Moi lors d'une rencontre destructrice pour lui-même ou pour l'objet par l'exclusion dans le corps non libidinal. Ainsi, la régression dissocie le conflit de la sphère psychique en l'excluant dans le soma par une désintrinsication de la psyché et du soma. Dans la seconde, la réalité psychique est évacuée par l'acte. La fonction communicative est ici expulsée au dehors et s'efface. L'acte s'accomplit dans un rapport d'anticipation consommatoire de l'objet. Dans ces deux cas, le sujet est aveugle de sa propre réalité psychique.
2. La seconde est constituée de mécanismes de base : le clivage et le désinvestissement. Dans le premier, le sujet va pouvoir protéger son vrai self, mais le clivage va également venir attaquer les processus de liaison de la pensée, et projeter les mauvaises parties du self et de l'objet, tout en déniaient la réalité externe. Dans le désinvestissement, le sujet va davantage rechercher l'état de vide, de néant, s'apparentant à la dépression primaire.

Ce qui caractérise finalement ces états-limites est la contradiction de l'angoisse par « le couple angoisse de séparation-angoisse d'intrusion. »⁷

Bergeret (1970) amènera une théorie de l'état limite à la lumière du traumatisme. Pour lui, un traumatisme désorganisateur précoce, ou une série de microtraumatismes identitaires ou sexuels, confrontent le sujet à l'angoisse de perte et engendrent une faille narcissique profonde. Le Moi va alors pour s'en protéger refouler ce qui a trait à la sexualité, ne permettant pas d'élaborer le conflit œdipien qui se défait sans pouvoir s'organiser. C'est un peu comme si la période de latence durait beaucoup plus longtemps chez ces sujets. Le sujet reste alors fixé aux pulsions partielles anales et orales. La relation d'objet se retrouve alors tiraillée entre le besoin de dépendance à l'objet et la nécessité de s'en séparer. Malgré la

⁷ Green, A. (1990). *La folie privée : psychanalyse des cas limites*. Paris : folio essais. P.87-89.

difficulté à accéder à la génitalité, une sorte d'aménagement s'opère, tel que la latence pourrait durer si un nouveau traumatisme ne venait pas tout déconstruire. Si un tel traumatisme survient à l'adolescence qui a déjà été prolongée, alors l'aménagement provisoire ne pourra tenir. Le trauma va venir réveiller les angoisses de perte et d'abandon, laissant place à l'angoisse. C'est alors que Bergeret donne trois issues possibles à l'aménagement du sujet : vers un destin névrotique si le Moi est assez solide et le Surmoi suffisamment constitué, une régression psychosomatique si les représentations sont désexualisées en l'absence de conflictualisations œdipienne, un destin psychotique si les mouvements pulsionnels font éclater la partie du Moi qui était adaptée à la réalité.

En l'absence de ces trois portes de sortie, le Moi trouvera d'autres types d'aménagements possibles :

- Un aménagement dit caractériel : qui pourra se retrouver soit : dans la névrose de caractère, elle se rapproche alors des personnalités « as if », il s'agit de sujets « hyper adaptés » pour qui le conflit ça-Surmoi n'est pas élaboré entraînant des troubles de la relation à l'autre. Dans la psychose de caractère, le sujet maintiendra un contact avec la réalité, mais utilisera le clivage bon/ mauvais des objets qu'il rencontrera.
- Dans la perversion de caractère : pour laquelle l'autre est maintenu dans une interdépendance sadomasochiste en l'absence de culpabilité et de souffrance.
- Un aménagement pervers : dans lequel l'angoisse dépressive est évitée par le déni portant sur le sexe de la femme, en tant que ce dernier puisse venir réactiver les failles narcissiques fondamentales.

Ce qui prime dans ce que nous apporte Bergeret, au sujet des états limites, est l'importance du traumatisme précoce engendrant une angoisse de perte d'objet, qui réactivé à l'adolescence va demander au sujet de composer avec les faiblesses de son Moi. L'angoisse liée à la crainte de l'effondrement semble majeure, et engendre des mécanismes de défenses archaïques pour pallier les défauts d'assises narcissiques.

Widlöcher synthétise très bien ces différentes définitions : « l'état limite est une entité relativement stable dans son instabilité. » (Cité par Estellon, 2017, p.38).

Toutes ces définitions semblent très proches de ce que nous avons défini du recours à l'acte, et nous amène à penser notre clinique du côté des limites, non plus seulement du côté de l'acte et de la loi mais également du point de vue psychique. Le terme d'état limite semble peu employé dans les classifications se rapportant à la clinique carcérale alors même qu'il paraît y avoir toute sa place. Nous pouvons supposer cela en lien avec la difficulté

diagnostique que posent ces patients aux multiples facettes. C'est pourquoi nous nous efforcerons d'observer dans notre matériel clinique les liens entre le recours à l'acte et des traits pouvant laisser supposer un aménagement limite.

Nous avons vu à travers l'analyse de Bergeret (1970) l'importance accordée à la latence et à l'adolescence dans l'issue de l'aménagement limite, c'est pourquoi nous nous attarderons davantage sur cette période de vie. De plus, notre population de recherche se situe à la post adolescence alors même que nous supposons le prolongement de l'adolescence jusqu'à l'âge de 24 ans, ce qui pourra nous donner un autre regard sur les participants rencontrés compte tenu de la prévalence de deuils et de séparation à cette période. Dans la littérature, la question de la limite se retrouve principalement dans les conduites délinquantes à l'adolescence. Nous commencerons donc par aborder ce premier aspect avant de nous diriger vers les aspects plus psychopathologiques des aménagements limites.

Marty, F. (2000), nous dit que les pathologies de la limite nous permettent d'appréhender ce qu'est la violence. Elles se retrouvent à l'adolescence à la fois de manière bruyante, s'exprimant par le biais d'actes sur la scène sociale, et de manière plus silencieuse lorsque les actes sont dirigés vers le soi. Il nous dit que cette « violence multiforme est celle du désespoir à se trouver soi et à trouver l'autre avec qui lier les affects de haine et d'amour. »⁸ La pathologie de la limite serait donc avant tout une pathologie du lien, où il y a eu échec de liaison entre pulsion et représentation. Il convient ici d'observer que cette définition de la limite correspond à la définition que nous avons faite du passage à l'acte.

Si cet auteur considère l'adolescent comme un sujet limite c'est parce que ce dernier se situe en « état limite », à la limite de la structuration psychique, voire de sa destructuration, à la limite de la distinction entre soi et l'autre. En effet l'adolescent en plein remaniement psychique et questionnement identitaire, oscille entre les premiers objets d'amour et le groupe de pairs, pour tenter de se trouver lui-même. C'est la fragilité narcissique de l'adolescent, son incertitude, la prévalence du Moi idéal sur le Surmoi ou l'idéal du Moi qui le classe parmi les aménagements limites. De plus, le surinvestissement du corps et de l'agir au détriment de la pensée afin de pallier les carences de l'élaboration psychique qui permettrait de s'individualiser et donc de se séparer ne semble pas suffisamment efficient. La séparation suppose qu'un lien suffisamment solide ait pu être créé au préalable, ce qui ne semble pas le cas chez les sujets de

⁸ Marty, F. (2000). Violences à l'adolescence. Dans : Marty, F., *L'illégitime violence*. Erès. p.10

notre recherche, or sans ce lien qui permet de se séparer et d'advenir comme Je, le sujet est soumis à l'errance qui vient traduire son manque d'enracinement.

Pour Marty (2000), les conduites à risque peuvent être « interprétées comme des recherches actives de limites, pour se construire, ou comme des rites d'initiation. »⁹ En effet, nous voyons dans nos sociétés modernes une absence de ces rites initiatiques, alors même que tout pousse à jouir sans entraves via les nouveaux modes de (sur)consommation. Les modifications des structures parentales, avec l'augmentation du nombre de familles monoparentales, donne également une autre place à l'enfant et au parent célibataire. Les limites sociétales deviennent donc de plus en plus poreuses et laissent l'adolescent en panne de repères identificatoires, et en proie à un certain flou quant aux limites entre réel et imaginaire. C'est ainsi que les conduites à risque peuvent venir créer une limite là où l'adolescent ne la rencontre pas. Si à présent nous nous rapprochons des considérations sur le recours à l'acte, nous pourrions reprendre les idées de Marty sur le fait que les conduites à risques peuvent se trouver être comme des actes sacrificiels. L'adolescent sacrifie l'accès à la vie génitale pour rester sous le primat de l'ordalie et du phallique, il reste alors omnipotent ce qui lui permet de maintenir une certaine consistance narcissique. Cela tendrait alors davantage vers l'auto-conservation et non vers la déliaison. Mais cela empêche également la rencontre avec l'autre si importante à l'adolescence, puisque le sujet n'a plus besoin d'un tiers, il reste dans la toute-puissance infantile. L'agir adolescent ne serait donc pas dans une quête de plaisir ou d'auto-destruction, et serait donc plutôt à entendre comme une tentative de retrouver une certaine homéostasie.

C'est également face aux fantasmes incestuels et parricides remobilisés à cette période que la violence peut s'exécuter. Elle vient alors comme tentative de défense contre ce vécu de menace intense. Le retournement contre soi de l'agressivité initialement projetée sur l'autre parental révèle l'intention de trouver une issue face à l'effondrement (Laufer, 1983). Nous retrouvons ici ce qui relève davantage du recours à l'acte tel que cité précédemment.

L'acte à l'adolescence vient finalement questionner les réaménagements psychiques en cours à cette période et met en avant la question du corps et des enveloppes. Nous reprendrons ce que nous dit Freud dans le *Moi et le ça* (1923), pour lequel le Moi est avant tout une interface désignée comme enveloppe psychique il est « un Moi corporel, il n'est pas

⁹ Marty, F. (2000). Violences à l'adolescence. Dans : Marty, F., *L'illégitime violence*. Erès. p.12

seulement un être en surface mais il est lui-même la projection d'une surface. [...] le Moi est avant tout un Moi-corps. ».¹⁰ C'est alors que nous pensons aux Moi-Peau conceptualisés par Didier Anzieu (1985), qui disposerait de 8 fonctions :

- 1 La maintenance du psychisme : cette fonction se rapproche du holding Winnicottien, où le portage de la mère a été intériorisé et permet à l'enfant de se développer ensuite sur le plan moteur en accédant à la verticalité.
- 2 La contenance du psychique : il s'agit là davantage de la notion de handling (Winnicott), de la manière dont la mère a pu répondre de manière émotionnelle aux sollicitations de l'enfant. Grâce à cela, le Moi va pouvoir venir contenir la pulsionnalité du ça. Anzieu propose alors de voir le ça comme le noyau entouré par le Moi en tant qu'enveloppe. Nous rapprocherons également cette fonction et la conception Winnicottienne des théories de l'attachement afin d'observer ce qui fait défaut chez nos sujets.
- 3 Il servirait de pare-excitant : c'est encore une fois la mère qui va servir de premier pare-excitant au bébé, jusqu'à ce que ce dernier puisse utiliser sa propre peau pour se protéger des agressions du monde extérieur. Cette fonction semble défaillante chez nos sujets rencontrés en milieu carcéral pour lesquels nous observons un défaut de pare-excitant et de censure de l'amante (Fain, 1975).
- 4 Il serait support à l'individuation : de par sa spécificité, son grain, la peau a une valeur unique et permet l'individuation du Soi. L'inquiétante étrangeté proviendrait alors d'une certaine porosité entre soi et l'autre et ne permet plus au soi de s'affirmer dans cette individualité. Cette fonction nous renvoie au sentiment d'appartenance, de filiation et d'affiliation que nous développerons dans le chapitre suivant, mais également, quid de l'inquiétante étrangeté dans le cambriolage et la peur mentionnée par les sujets face à l'autre alors même que le sujet pénètre dans l'intimité de celui-ci ?
- 5 Il aurait une fonction d'intersensorialité ou d'unification des différentes sources d'excitation sensorielle. En l'absence de cette fonction nous retrouvons des angoisses de morcellement.
- 6 Il assure le soutien de l'excitation sexuelle : via le contact de la peau avec d'autres surfaces susceptibles de créer du plaisir et de faciliter l'auto-érotisme. Nous pourrions

¹⁰ Freud.S. (1923). Le moi et le ça. In *Essais de psychanalyse*, 2001, p.264.

ici reprendre le fantasme de l'enfant battu de Freud, et mettre en lien ce fantasme qui parfois engendre l'acte via le recours au masochisme primaire, avec des conduites délinquantes solitaires chez les enfants visant à être punis par le détenteur de l'autorité. Nous nous questionnerons alors sur la recherche de plaisir auto-érotique ou bien davantage sur une recherche d'abaissement de la tension au niveau zéro, via la mise en scène du corps.

- 7 Il assure la recharge libidinale dès lors que la peau est une surface de contact et donc de stimulation. Elle assure une répartition égale de la tension énergétique sous peine d'explosion du psychisme en cas de surexcitation. Cette fonction sera à articuler avec la notion de plaisir nommée via « l'adrénaline » chez nos sujets pendant leurs conduites de vols. La surexcitation peut alors engendrer une sorte de clivage de l'appareil psychique rendant impossible toute représentation de l'acte.
- 8 Il permet l'inscription des traces sensorielles. Ces traces permettent d'inscrire le sujet dans son histoire. Nous pourrions mettre en lien cette fonction de la peau avec les maltraitances subies par nos sujets pendant leur enfance, et l'inscription sensorielle laissée par ces dernières, à la limite de l'élaboration et de la reconnaissance de ces traces physiques. Nous pourrions également parler ici du sentiment d'appartenance à l'adolescence et des inscriptions corporelles via les tenues vestimentaires par exemple. Enfin, nous serions tentés de rapprocher ces traces sensorielles de la mise en récit du corps à travers les tatouages ô combien nombreux en milieu carcéral.

3.1.3 L'acte et la névrose : une lutte contre la crainte de l'effondrement :

Nous avons supposé que nos sujets disposaient de grandes fragilités narcissiques, ainsi face à un cadre insuffisamment contenant, le passage à l'acte semble être le dernier rempart contre la dépression.

Nous pourrions alors développer le concept Winnicottien de la crainte de l'effondrement, avant de nous pencher davantage sur la question de l'adolescence puisque c'est cette population qui nous intéressera.

Selon cet auteur, la crainte de l'effondrement réside en une expérience antérieurement vécue où l'individu aurait déjà fait l'expérience d'un effondrement, le breakdown. Cette lacune aurait laissé une trace amnésique qui ne peut être rappelé au sujet, comme en creux,

mais qui pourtant sous-tend l'angoisse. C'est le vide, le blanc, l'absence de souvenir qui est au cœur du traumatisme. A l'inverse des psychotiques ou des états limites, leurs systèmes défensifs rigides les rend invulnérables, et c'est le traumatisme remémorable qui rend ces défenses si rigides. Tandis que dans la crainte de l'effondrement le souvenir est amnésique. Pour autant, bien que non éprouvé, Winnicott nous dit que c'est dans le vide que l'on trouve le désir. Autrement dit, il faut qu'il y ait non-existence pour que l'existence puisse advenir. Si nous reprenons, à partir de ces premiers éléments, nos considérations sur le recours à l'acte, nous pourrions dire que le sujet recherche via l'acte du vol, un objet de désir en creux, puisqu'il ne connaît pas le but de sa pulsion.

Cela rejoindra également les travaux de Winnicott (1956) sur la tendance antisociale que nous développerons plus loin où le sujet recherche via le vol la mère (objet de désir donc) sur laquelle il a ses droits.

Dans le cadre de la cure, le sujet sera très défensif et devra accepter de faire confiance au thérapeute pour qu'il puisse ensuite le détruire et mettre en jeu sa propre destructivité sans craindre de s'effondrer. Le thérapeute doit pour cela survivre à la destruction du patient, nous développerons ce point dans notre dernière partie pour parler de la thérapeutique.

La lutte contre l'effondrement se retrouve chez les sujets névrotiques dans une lutte contre des affects dépressifs. Les troubles anxio-dépressifs étaient par ailleurs prégnants dans l'enquête de Rouillon et Falissard (2004) citée antérieurement. En accord avec cette dernière étude, nous rencontrons dans notre clinique en milieu carcéral de nombreux troubles de ce type, pourtant, ces symptômes ne semblent que rarement rattachés à une structure de type névrotique. Lorsque la symptomatologie anxio-dépressive est prégnante et associée à un recours à l'acte chez le névrosé, elle s'accompagne bien souvent de troubles liés à l'usage et à l'abus de substances. Chez ces sujets commettant des délits sous l'emprise de substances psycho-actives, nous retrouvons une fuite de la réalité et une tentative de combler le vide issu de l'angoisse de castration et de la culpabilité émergente.

Cette lutte contre la dépression semble d'autant plus vraie chez nos sujets que nous considérons comme des « adolescents », dans le sens où ils se situent dans un prolongement du processus adolescent. C'est pourquoi la confrontation à des imagos parentaux souvent peu stables et sécurisantes, ainsi que l'identification à des groupes de pairs également défaillants ne permettent pas d'asseoir des assises narcissiques suffisamment stables pour se confronter à l'environnement. Nous retrouvons également dans cette population une forte prévalence de conduites addictives, entrant dans le cadre des conduites à risques.

Kammerer (2000), en parlant des adolescents violents en proie aux passages à l'acte, nous dit que chez ces sujets la fragilité narcissique est compensée par un idéal du moi grandiose réalisé à partir d'identifications à des personnages héroïques. Malheureusement lorsque l'idéal du Moi ne correspond pas à la réalité, la menace de la dépression se fait alors sentir. Pour cet auteur, ces sujets se situent au stade de la prénévrose dans lequel la culpabilité œdipienne se retrouve au second plan, eut égard au sentiment de fragilité interne. Le passage à l'acte rend compte des perturbations dans l'établissement des premiers liens. L'insécurité prégnante ne rend pas possible la création ou réparation de l'objet, il y a alors un échec de l'accès à la position dépressive. L'agressivité reste non liée, les périodes de tristesse ou de sentiments de vide sont marquées par l'agir.

Voyons à présent quelles définitions nous donnent les classifications françaises et internationales pour parler de la tendance antisociale.

3.2 L'agir vu par les manuels de classifications internationales :

Le dernier manuel de classification international, le DSM-5 (Diagnostic and Statistical Manual of Psychiatry) parle de *personnalité antisociale* et en donne la définition suivante : « Ensemble de comportements répétés liés à un mépris et une violation des droits d'autrui chez un individu majeur, les troubles ayant débuté à l'adolescence. En dehors des conséquences d'une autre maladie mentale. Le trouble est caractérisé par au moins trois des comportements suivants :

- Incapacité à se conformer aux règles sociales et comportements licites (entraînant des conséquences policières et judiciaires)
- Tromperie et mensonge répétés,
- Impulsivité et imprévisibilité,
- Irritabilité et agressivité (se traduisant par des violences physiques),
- Mépris pour sa sécurité ou celle d'autrui,
- Incapacité d'assumer ses obligations professionnelles ou financières,
- Absence de remords, indifférence et rationalisation des conséquences de ses comportements. »

La CIM 10 quant à elle, classe dans les troubles de la personnalité et du comportement chez l'adulte, les troubles spécifiques de la personnalité puis la *personnalité dyssociale* qui elle-même se décline en plusieurs catégories :

- Personnalité amonale
- Personnalité antisociale
- Personnalité asociale
- Personnalité psychopathique
- Personnalité sociopathique
- Amoralité pathologique
- Antisocial
- Déficiency (de) morale
- Dyssocial (trouble de la personnalité)
- État (de) constitutionnel (au cours de) psychopathique
- Jeu et pari (impliquant recours à conseils ou soins médicaux) pathologiques (compulsif) (chez) personnalité dyssociale
- Misanthropie pathologique
- Personnalité dyssociale
- Réaction (à) (de) dyssociale
- Sociopathie
- Trouble(s) (de) sociopathiques
- Vagabond, vagabondage pathologique

La personnalité dyssociale (F.60.2) ainsi nommée est définie comme ce qu'il suit :
« Trouble de la personnalité habituellement repéré en raison de l'écart considérable qui existe entre le comportement et les normes sociales. Il est caractérisé par :

1. Une indifférence froide envers les sentiments d'autrui.
2. Une attitude irresponsable manifeste et persistante, un mépris des normes, des règles et des contraintes sociales.
3. Une incapacité à maintenir durablement des relations, alors même qu'il n'existe pas de difficultés à établir des relations.
4. Une très faible tolérance à la frustration et un abaissement du seuil de décharge de l'agressivité, y compris de la violence.
5. Une incapacité à éprouver de la culpabilité ou à tirer un enseignement des expériences, notamment des sanctions.

6. Une tendance nette à blâmer autrui ou à fournir des justifications plausibles pour expliquer un comportement à l'origine d'un conflit entre le sujet et la société. »

Il ressort de ces classifications, la notion de violence, l'absence de culpabilité, ainsi que des difficultés dans la relation à l'autre. Nous développerons la notion de violence en lien avec la conscience de culpabilité dans un second temps. Attachons-nous d'abord à développer les modes précoces d'attachement à l'autre. Pour cela, nous regarderons ce que disent les théories de l'attachement.

3.3 Le point de vue développemental :

Les théories de l'attachement vont constituer un point central dans ce travail autour des processus de filiation et d'affiliation chez les sujets délinquants. Nous utiliserons en effet, dans notre protocole de recherche l'Adult Attachment Interview de Kaplan et Main (1985), ce qui situera notre recherche dans un courant à la fois psychanalytique et développemental, - courants qui nous sont apparus comme complémentaires au regard de la problématique traitée. Nous reprendrons brièvement les différents apports de Bowlby, Harlow, Spitz et Ainsworth afin de situer ce travail.

Le comportement d'attachement est défini par Tereno et col (2007), comme étant « une forme de comportement, simple ou organisé, qui aboutit à la recherche ou au maintien de la proximité d'un individu différencié et préféré. »¹¹ Lorsque la figure d'attachement est disponible, le comportement en question peut n'être qu'un simple regard ou une oreille attentive, alors que si la personne n'est pas disponible, l'enfant peut s'adonner à la recherche, à l'attraper, à l'attirer, de façon à susciter un comportement de soin.

3.3.1 Bowlby, théorie de l'attachement et des conduites de vols :

Bowlby (1978) définit l'attachement comme un lien émotionnel spécifique que le bébé développe auprès de la personne qui s'occupe de lui (caregiver). Au fil du temps, l'attachement se développe à partir des interactions du sujet avec son caregiver. L'attachement est essentiel en ce qu'il permet au sujet de se développer et d'interagir avec son environnement, sans crainte, puisque les figures d'attachements doivent garantir la sécurité du sujet. C'est pourquoi, les défauts dans le processus d'attachement, ou un sentiment

¹¹ Tereno, S., Soares, I. et col. La théorie de l'attachement : son importance dans un contexte psychiatrique. *Devenir*, 2007, 19 (2), p.159

d'insécurité, peuvent engendrer des failles narcissiques profondes qui vont venir entraver les interactions futures du sujet avec son environnement.

Bowlby décompose le processus d'attachement en trois étapes intervenant dans les trois premières années de vie :

1. La première débute entre huit à douze semaines, le bébé n'étant pas en capacité de différencier les êtres humains entre eux va orienter des signaux vers les figures humaines en général.
2. Lors de la seconde, entre douze et vingt-quatre semaines, les signaux vont, l'inverse, être orientés vers une personne en particulier.
3. La troisième étape, entre six à trente-six mois, va être le maintien de la proximité avec une figure différenciée. Le bébé acquiert la locomotion qui lui permet de se diriger davantage vers les personnes qu'il souhaite.
4. Enfin, après trente-six mois, une quatrième étape va venir marquer le développement du système de relation. L'enfant va commencer à comprendre que ses attitudes ont un impact sur la figure d'attachement, et va donc pouvoir entamer un mode de communication privilégié avec celle-ci.

Nous partirons des conceptions de Bowlby sur l'attachement pour ce qui concerne les tranches d'âges et tenterons d'observer si le placement ou la séparation des parents avant l'âge de trois ans est retrouvé chez nos sujets et si nous pouvons, de fait, établir un lien entre ces considérations.

Bowlby avait en effet déjà montré, lors de son étude (1944) sur quarante-quatre jeunes voleurs l'impact d'une séparation prolongée à la mère pendant les premières années de vie. Il étudie quarante-quatre enfants âgés de cinq à seize ans qu'il classe selon quatre grades de vols : le grade I est constitué des enfants ayant commis un vol unique ; le grade II, des enfants ayant commis quelques vols ; le grade III des enfants ayant commis des vols occasionnels, mais depuis longtemps ; le grade IV vols graves et récurrents sur une longue période. À ces données, il ajoute le QI de l'enfant ainsi que son groupe de caractère. Le tableau joint ci-dessous en montre la répartition.

Tableau II. — *Matériel clinique*

N°	Nom	Âge	QI	Degré de vol*	Groupe de caractère
1	Claude W.	16,0		II	Émotionnellement normal
2	Clifford H.	8,5	149	II	—
3	Lily T.	11,3	75	III	Personnalité dépressive
4	Fred B.	13,6	78	I	—
5	Winnie P.	13,9		IV	—
6	Denis H.	14,8	143	III	—
7	Walter N.	11,4	157	II	—
8	John M.	7,2	92	II	—
9	Edward G. L.	14,3	98	II	—
10	James S.	12,8	114	III	—
11	Kathleen P.	7,8	120	II	—
12	Audrey H.	12,0	159	III	Personnalité cyclique
13	Ivy B.	13,4	113	III	—
14	Alma M.	9,9	91	IV	Hystérique hyperthymique
15	Monica P.	12,0	119	I	—
16	David J.	9,7	151	I	Hyperthymique enjouée
17	Leslie M.	10,4	131	II	—
18	Headley J.	14,0	128	II	—
19	Patricia C.	9,9	121	III	—
20	Ronald H.	7,0	129	IV	—
21	Leo W.	12,10	104	IV	—
22	Winnie E.	7,3	112	IV	—
23	Edward N. L.	8,8	93	I (IV)	Hyperthymique agressive
24	Raymond G.	8,10	96	IV	—
25	Reggie S.	8,6	108	III	—
26	John S.	9,4	96	IV	—
27	Betty I.	5,7	104	IV	Personnalité non affective
28	Derek B.	6,0	125	IV	—
29	Raymond E.	6,3	92	IV	—
30	Norman K.	7,8		IV	—
31	Nansi F.	7,10	111	IV	—
32	Kenneth W.	10,6	109	IV	—
33	Arthur L.	11,6	112	IV	—
34	Derrick O'C.	11,6	112	IV	—
35	Gordon B.	12,0	103	IV	—
36	Marjorie D.	12,3	135	IV	—
37	Kenneth G.	12,11	86	III	—
38	Albert J.	9,4	98	IV	—
39	Roy D.	7,6	107	IV	—
40	Charles K.	13,2	122	IV	—
41	Rosemary B.	16,2		III	Schizoïde
42	Peter S.	8,10	102	III	Schizophrénique
43	Alan E.	9,6	140	IV	—
44	Edward N.	15,0	94	IV	—

* I = un vol unique ; II = quelques vols ; III = vols occasionnels depuis longtemps ; IV = vols graves et récurrents sur une longue période.

Au niveau des troubles du caractère, nous repérons la même répartition des symptômes et pathologies que dans les classifications citées précédemment pour la population d'âge adulte incarcérée. Toutefois, il note avec perspicacité que le diagnostic émis dès le premier entretien peut apparaître faussé du fait de la présentation, parfois défensive des sujets. Cette note pourrait venir justifier la sous-évaluation des symptômes psychotiques dans les statistiques de la population pénale, souvent établis à l'aide des expertises judiciaires.

Tableau V. — Répartition des voleurs par type de caractère

Type de caractère	Description	Nombre
A / Normal	Enfants dont les caractères semblent assez normaux et stables	2
B / Dépressif	Instables ou dépressifs actuellement	9
C / Cyclique	Instables avec alternance de dépression et d'hyperactivité	2
D / Hyperthymique	Hyperactivité permanente	13
E / Non affectif	Caractérisés par l'absence d'affection normale, honte ou sens de la responsabilité	14
F / Schizoïde	Avec symptômes schizoïdes ou schizophréniques	4
Total		44

Il cite pour exemple dans le groupe A/normal, des vols en réaction à des situations spécifiques qui ont eu lieu au sein du domicile familial. Pour le groupe B/dépressif, Bolwby note que les vols apparaissent comme un signe de dépression suite à un évènement là encore déclenchant. Dans ces quatre cas, il s'agit d'une maladie survenue chez la mère. Ces enfants disposent également d'un caractère prémorbide, avec une sensibilité à l'échec, l'envie de plaire. Dans ce groupe le vol intervient souvent sous l'influence d'un autre enfant. Le groupe C/cyclique relève des antécédents de dépression chez ces enfants avec des mécanismes hypomaniaques ou hystériques lors de l'examen. Chez ces deux enfants, les vols semblent survenir suite à des décès au sein de la famille proche, pour l'une il s'agit de son frère, pour l'autre de sa mère. Le groupe D/hyperthymique ou hypomaniaque est surreprésenté au sein de l'échantillon, il s'agit d'enfants hyperactifs, aimant se vanter ou défier l'autorité. À l'inverse des groupes précédents, le vol et la symptomatologie ne semblent pas apparentés à un évènement majeur récent, mais davantage à la présence d'un environnement instable dès les premières années de vie. Le groupe E/non affectif est lui aussi surreprésenté au sein de la population étudiée : ils se distinguent de par leur manque d'affection et d'expression de sentiments chaleureux. Ils se présentent comme insensibles, solitaires, non démonstratifs. Ils volent, fuguent et manquent souvent l'école. L'auteur soulève que ces enfants ont subi la perte émotionnelle de leur mère dès la prime enfance, et que sous leur apparente insensibilité se cache un fond de désespoir. Pour lui, une étude plus approfondie permettrait de mettre en exergue que la récurrence est plus

importante chez ce type de profil de jeunes délinquants. Enfin, le dernier groupe F/schizoïde, pourrait également comprendre deux enfants du groupe E : non affectif, chez ces derniers le vol apparaît au second plan, derrière les symptômes psychotiques d'apparition précoce.

Dans le groupe témoin composé d'enfants non délinquants, on ne repère aucun comportement de type non affectif, ce qui fait établir un lien direct entre ce trait de caractère et l'étiologie du trouble avec les conduites de vols. La majorité des enfants du groupe E sont également classés dans le grade IV des conduites de vols, soit des vols plus graves et répétés dans le temps, ce qui corrobore l'idée que ces enfants sont plus enclins à la récidive.

Les facteurs étiologiques mis en avant par Bowlby sont : la présence d'une pathologie mentale chez les parents proches (parents ou grands-parents) dans dix-huit cas, la présence de trois enfants illégitimes dont le père est inconnu. Cela suppose une origine génétique qu'il faudrait vérifier. Du point de vue environnemental, 40 % des enfants ont subi une séparation précoce et prolongée à la mère, d'au moins six mois, avant l'âge de cinq ans.

Tableau VIII. — Incidence de séparation mère/enfant

Cas	Nombre de cas		Total
	Avec séparation	Sans séparation	
Délinquants non affectifs	12	2	14
Autres délinquants	5	25	30
Tous délinquants	17	27	44
Témoins	2	42	44

Dans ce tableau Bowlby fait état de l'impact de cette séparation particulièrement importante dans le groupe des enfants non affectifs. Il précise que la séparation a le même impact, qu'il s'agisse de la mère biologique, ou de la mère adoptive : « On retrouve donc un facteur essentiel commun à toutes ces histoires : à peine l'enfant établit une première relation d'objet, il en est alors séparé et placé parmi des étrangers. Il est brusquement arraché des êtres et lieux qui lui sont familiers et qu'il aime pour être déposé auprès de personnes étrangères dans un environnement inconnu et alarmant. Si l'enfant perd précocement sa mère pour telle ou telle raison et est ensuite recueilli et élevé par des membres de la famille connus, ce n'est pas du tout la même chose. Dans ce cas, il y aura bien sûr un choc émotionnel, mais il existe

déjà avec la personne qui remplace la mère un lien libidinal, qu'elle soit la tante, grand-mère ou sœur de celle-ci, et de ce fait, ce lien affectif pourra facilement s'épanouir. La difficulté d'établir un lien affectif par absence de précédent, ou du fait de circonstances traumatiques l'entravant, semble être à l'origine du développement du caractère non affectif délinquant. Un autre point important à noter est que dans la majorité des cas il y a eu plus qu'une seule interruption de la relation enfant/figure maternelle. Dans de nombreux cas, l'enfant connaît plusieurs foyers d'accueil. Pour ceux qui sont hospitalisés, l'aller-retour entre l'hôpital et la maison semble aussi traumatisant dans un sens que dans l'autre. S'il ne reçoit aucune visite lors de son séjour à l'hôpital, l'enfant oubliera complètement sa mère ou la considérera comme une personne odieuse et peu crédible.»¹² Ces remarques sont d'autant plus pertinentes, qu'elles nous permettent d'établir un lien entre les sentiments de filiation et d'affiliation que nous détaillerons plus loin. Les théories de l'attachement que nous décrivons sont pionnières en ce qu'elles traitent de l'impact des séparations et des traumatismes vécus au sein de l'environnement précoce. Auparavant, d'autres auteurs tels que Burt (1925), ou Norwood East et Hubert (1939) n'accordaient qu'un rôle mineur à ces facteurs dans le développement des conduites délinquantes.

Pour ce qui est de l'attitude émotionnelle des parents, Bowlby nous décrit des situations où la naissance des enfants n'est pas désirée. Les mères sont décrites comme anxieuses, instables et difficiles, tandis que les pères sont décrits comme rejetant leur enfant. Il est difficile d'établir un lien clair entre ces attitudes parentales et la délinquance au sein de cette étude, toutefois ces facteurs semblent engendrer des troubles du comportement chez les enfants. Les études ultérieures en la matière préciseront ce lien effectif entre les attitudes émotionnelles des parents envers leur enfant et le développement des conduites délinquantes. C'est par ailleurs également ce type de caractère que nous retrouverons dans notre étude.

Enfin, la survenue d'un évènement traumatique semble également au cœur du déclenchement des troubles. Plus l'enfant aura déjà un caractère instable, plus le choc de l'évènement sera important. Bowlby écrit en particulier cela chez les enfants du groupe dépressifs. La dépression ou le caractère hypomane de ces enfants vient en réaction à la maladie ou à la mort présente dans leur environnement. Chez la plupart des enfants, le vol intervient sous couvert d'un autre venant à l'influencer, le vol s'arrête alors lorsqu'on éloigne l'enfant de son environnement à la fois social et familial.

¹² Bowlby, J. Quarante-quatre jeunes voleurs : leur personnalité et leur vie familiale. *La psychiatrie de l'enfant*, 2006, 49 (7), p.89.

Tableau XI. — *Incidence de facteurs étiologiques par degré de vol*

Degré de vol	Nombre de cas	Facteurs étiologiques				Événement traumatique récent
		Géné- tique possible	Sépara- tion pro- longée	Mères ambiva- lentes	Père haï- ssant	
Grade IV	23	8	14	9	3	1
Grade III	10	4	3	4	3	5
Grade II	8	5		5		4
Grade I	3	2		3		1

En conclusion, les vols graves (grade III et IV) semblent davantage influencés par de possibles facteurs génétiques, une séparation prolongée à la mère supérieure à six mois, le caractère émotionnellement labile des mères et des pères de ces enfants, la présence d'un évènement traumatique.

Cette étude nous intéresse particulièrement en ce qu'elle traite de facteurs que nous pourrions observer au cours de notre recherche sur les auteurs de vol. Il sera dès lors intéressant de comparer les éléments de cette étude ancienne sur une population d'enfants, aux éléments d'une recherche récente, sur une population de jeunes adultes.

3.3.2 *Spitz et l'hospitalisme :*

Tout comme Bowlby, Spitz (1946) avait déjà montré qu'une période de séparation du nourrisson avec sa mère pouvait créer de graves troubles. Le bébé va dans un premier temps rechercher l'attention de l'adulte par des pleurs, puis, ne voyant pas de changement chez ce dernier, va finir par se désintéresser du monde. Cette période de désinvestissement pouvant aller jusqu'à la mort.

En effet, si le placement intervient avant que l'enfant ait pu créer une relation stable et sécurisante à la mère, il n'aura pas les ressources nécessaires pour faire face à sa perte.

Ces travaux ont amené à certains aménagements dans le cadre de la prise en charge des nourrissons placés dans l'après-guerre. Aujourd'hui, les services de l'aide sociale à l'enfance tendent de nouveau à recréer ces symptômes d'hospitalisme, de par la discontinuité

des soins apportés aux enfants. Ruptures dans les placements, séparation des fratries, interchangeabilité des professionnels, précarité engendrent des mises en danger des enfants confiés à l'ASE. C'est pourquoi la loi Taquet du 7 février 2022, relative à la protection des enfants, vise à améliorer les conditions de placements, notamment par une plus grande vigilance face aux violences, une interdiction des mises à l'hôtel et des sorties sèches à la majorité. Elle préconise également une meilleure formation des professionnels et des prises en charge par des familles d'accueil mieux rémunérées. Ces mesures interviennent dans un contexte de crise sociétale dénotant les manquements dans ce domaine. Ainsi, devraient-elles permettre une plus grande continuité dans la prise en charge des enfants carencés.

3.3.3 Harlow et la mère fourrure :

Harlow (1964) va utiliser les bébés macaques rhésus afin d'observer leurs réactions lorsqu'ils étaient séparés de leur mère. Ils placent ces bébés macaques dans une cage dans laquelle se situent deux types de structure. La première est composée d'une sorte de tube de fer encerclant un biberon pouvant nourrir le bébé macaque (mère fil de fer), la seconde se compose d'un tube cette fois entouré de fourrure, mais qui ne permet pas au bébé de se nourrir (mère fourrure). Il observe alors que si le petit singe se dirige vers la mère fil de fer capable de le nourrir, il va ensuite rapidement revenir se blottir contre la mère fourrure qui va le reconforter. Cette expérience montre à quel point le besoin de sécurité est fondamental chez le bébé, allant au-delà du besoin le plus élémentaire, celui de se nourrir.

3.3.4 Ainsworth et la situation étrange :

Mary Ainsworth (1978) insiste sur la notion de base de sécurité nécessaire au développement de l'enfant et à son exploration du monde. Cette base de sécurité est corrélée avec l'importance de la figure d'attachement et de la sensibilité maternelles aux besoins et signaux de l'enfant. Elle place les enfants âgés entre douze et dix-huit mois en situation expérimentale où après plusieurs étapes, la mère est remplacée par un observateur dans une pièce où l'enfant joue. Elle va alors observer la réaction des enfants dans cette situation dite étrange. Cela lui permet de classer ces enfants en quatre groupes par type d'attachement : l'attachement sécure, l'attachement insécure-évitant, l'attachement insécure-ambivalent ou résistant, l'attachement désorganisé-désorienté.

1. Dans le cas d'un attachement sécure, l'enfant a confiance en sa figure d'attachement, ce qui lui permet d'explorer son environnement : lors de moments d'angoisses l'enfant fait appel à sa figure d'attachement qui peut venir le rassurer et lui permettre de continuer à explorer. Pour qu'un attachement soit sécure, il faut que la mère puisse maintenir des contacts physiques avec son bébé durant les six premiers mois de vie, notamment dans le but de l'apaiser. C'est ce qui pourrait se rapprocher du holding de Winnicott. La mère doit également adapter son rythme à celui de l'enfant en répondant à ses sollicitations, là encore, cela nous fait penser au concept de mère suffisamment bonne de Winnicott. Un environnement prévisible et contrôlé doit permettre à l'enfant de mesurer les conséquences de ses actions. Il doit également y avoir une notion de plaisir partagé entre la mère et son bébé.
2. L'attachement insécure-évitant se manifeste par le fait que l'enfant va contrôler ses émotions, interagir très peu avec sa figure d'attachement voir ne pas la rechercher après sa disparition. Ce type d'attachement est favorisé par un rejet chronique, le plus souvent corporel du caregiver. La colère est sous-jacente et son ajustement est compulsif. Pour Main (1977), les mères du groupe des enfants évitants auraient des difficultés à exprimer leurs émotions, ce que l'auteur attribue à une tentative de contrôler leur colère. De ce fait, la conscience de cette colère les invite à s'ajuster et à tenter de répondre aux sollicitations, mais de manière moins efficace.
3. L'attachement insécure-ambivalent ou résistant se caractérise par l'impossibilité de l'enfant à obtenir une réponse à ses sollicitations de la part de son caregiver. Ces enfants auront une exploration pauvre et une certaine crainte face à l'étranger.
4. Enfin, l'attachement désorganisé-désorienté se caractérise par des réponses comportementales mal dirigées ou indirectes qui ne permettent pas à l'enfant de se sécuriser. Il s'agirait chez ces enfants de parents effrayants ou confus, et on retrouverait une prévalence de situations de mauvais traitements chez ces enfants.

Nous tenterons à l'aide de ces différents types d'attachement d'observer si un type particulier se détache chez nos sujets. Au vu des modèles cités, il pourrait davantage s'agir d'un attachement insécure-ambivalent chez les jeunes délinquants.

3.3.5 *Attachement et délinquance :*

Ces premières théories de l'attachement, toujours d'actualité, démontrent l'importance des soins primaires apportés à l'enfant par les premiers objets d'amour. Ces théoriciens ont pu démontrer que des défaillances au sein de l'environnement précoce, comme une séparation prolongée à la mère ou un défaut dans les soins apportés, peuvent entraîner de graves conséquences sur le développement psychique de l'enfant, notamment dans les liens qu'il établira avec son environnement. C'est pourquoi d'autres théoriciens se sont davantage intéressés au développement des conduites délinquantes dans le cas de troubles de l'attachement.

Aichorn (cité par Queiroz, 2007) utilisera le terme de « délinquance » pour évoquer les sujets qui se trouvent fixés à des stades précoces du développement. Ces derniers disposent d'un caractère narcissique qui les rend peu capables d'empathie. Pour lui, trois constellations familiales sont susceptibles d'engendrer ce type de comportement :

1. La « délinquance par excès d'amour », dans ce premier cas la relation à la mère est marquée par un caractère quasi incestuel ; l'enfant va avoir l'impression d'être, à certains moments, utilisé par la mère qui ne peut le frustrer de peur de le perdre. Il va donc chercher à travers ses actes à recréer un sentiment de pouvoir afin de retrouver sa place privilégiée auprès de sa mère.
2. La seconde constellation est nommée par l'auteur « délinquance par excès de sévérité » dans celle-ci, le sujet est objet de mauvais traitements et est en position de victime, la rébellion qu'il ne peut effectuer au sein du cercle familial se portera alors sur l'extérieur.
3. Enfin, la « délinquance par excès d'amour et de sévérité », l'enfant souffre du caractère narcissique de la relation envers la mère et se sent étouffé par les exigences intrinsèques de cette exclusivité, il va donc se tourner vers le père qui frustré d'avoir été exclu de cette relation mère-bébé va transformer sa frustration en sévérité envers l'enfant. L'enfant se retrouve alors dans un conflit de loyauté dont il ne peut se sortir.

3.4 Ce que nous enseigne la psychanalyse :

3.4.1 *Bref historique :*

Penchons-nous maintenant sur l'intérêt de la psychanalyse pour les sujets en proie à l'agir, puisque c'est le courant théorique qui sous-tendra principalement ce travail de recherche.

Historiquement, Pinel et Esquirol (1801, cité par Pirlot et Cupa, 2019) ont utilisé les termes de « manies impulsives » ou de « monomanies impulsives » pour parler de ces comportements caractérisés par la survenue brutale d'un caractère violent. Les débats se sont ensuite portés sur l'étiologie de ces troubles, certains prônant l'idée d'une maladie morale (Pritchard, 1835, cité par Pirlot et Cupa, 2019), d'autres d'une maladie de la dégénérescence se transmettant de génération en génération (Morel, 1857, cité par Raoult, 2006). Nous retenons de ces auteurs, le caractère impulsif, brutal et violent, mais aussi l'appartenance de ce comportement à la psychopathologie et de la transmission entre générations.

Freud (1916) aborde de son côté cette question via la question de la culpabilité. Il parle alors de criminel par conscience de culpabilité pour lequel c'est la punition via l'acte qui est recherchée.

3.4.2 *L'apport de Winnicott sur la tendance antisociale :*

Winnicott, (1956) nous intéresse particulièrement en tant qu'il définit la tendance antisociale sous deux aspects : l'un est représenté par le vol, l'autre par le penchant à détruire. Pour lui, le sujet va être en quête de quelque chose, quelque part, lequel, ne le trouvant pas, va être cherché ailleurs. Dans le vol chez l'enfant, il pense que ce qui est recherché n'est pas l'objet volé, mais la mère sur laquelle il a ses droits. Le penchant pour la destruction serait, selon lui, corrélé aux carences affectives qui ont pu avoir lieu lorsque les motions agressives et libidinales étaient liées. Ces dernières, lorsqu'elles vont se rejouer plus tard dans la vie du sujet, vont engendrer un passage à l'acte. L'acte délictueux viendrait là comme une tentative de liaison de ces motions pulsionnelles.

Winnicott définit à la base de la tendance antisociale une bonne expérience primitive qui a été perdue, que nous pouvons relier là aux théories de l'attachement détaillées plus haut. Ce qui la caractérise, c'est que l'enfant est devenu capable de percevoir que la cause de son

malheur réside dans une faille de son environnement. Le fait de savoir que la cause de son malheur est externe et non interne, va entraîner une distorsion de la personnalité et une recherche accrue d'un remède à sa souffrance, que l'environnement ne peut lui offrir. Les sujets antisociaux vont constamment exiger de l'environnement qu'il leur offre une solution, mais ne seront pas en mesure de s'en servir.

Cyrulnik (2003) fait le parallèle avec la séparation de l'enfant de son milieu, notamment lors de placement en foyer et nous dit que : « l'enfant déjà traumatisé par ses parents, garde en mémoire le souvenir de ceux qui voulaient le protéger n'a fait que l'agresser une seconde fois. Alors il relativise les sévices parentaux de façon à préserver l'image de parents gentils malgré tout, et surévalue le souvenir de l'agression de ceux qui l'ont protégé. »¹³

Ceci corrobore ce que nous pouvons observer lorsque la haine envers le mauvais objet parental se retourne en haine contre la société. Ainsi, l'enfant maltraité ou traumatisé va se retourner vers un groupe de pairs qui servira de tuteur de développement. La fête incessante et les prises de risques deviennent nécessaires pour lutter contre le désespoir, pour effacer l'ennui, la « non-vie ». L'amour du risque va faire émerger des événements identifiants qui permettront à l'enfant, l'adolescent de s'éprouver comme JE.

Nous pourrions également rapprocher cette haine au sentiment de culpabilité inconscient de Klein (1975). Elle nous dit que l'enfant qui recherche la preuve de pouvoir être aimé par l'autre a en fait une peur inconsciente d'être incapable de maîtriser ses pulsions agressives à l'égard de l'autre et ainsi de mettre en danger la personne aimée.

La culpabilité précoce et inconsciente, l'incapacité à éprouver de la haine envers les premiers objets, nous renvoient à la perte d'espoir que Winnicott place au cœur de la tendance antisociale.

L'espoir et la rêverie assurent l'investissement narcissique du sujet. C'est pourquoi l'interruption de l'une entraîne la disparition de l'autre. Brusquement, tout devient pesant, sérieux, grave, il y a une perte du sentiment de légèreté de l'être accompagné d'un sentiment de fatigue aussi bien physique que psychique. C'est ce que Smadja (1998) relie à la dépression essentielle dans laquelle il place l'importance de perte d'espoir. Pour lui, l'espoir est un fantasme, en ce sens il est une projection dans le futur d'une rêverie qui prend ses racines dans le passé. Il est lié à la continuité de la rêverie au fil de l'existence. Ainsi, la perte

¹³ Cyrulnik, B. (2003). *Le murmure des fantômes*. Paris : Odile Jacob. p.9.

d'espoir entraîne-t-elle une perte de sens pour l'existence ? Fait-elle tendre le sujet vers un retour à l'inorganique ?

Marty (1967) définit la dépression essentielle par quatre critères : la perte du tonus de vie, la perte de la libido narcissique objectale, la perte libidinale, qui ne s'accompagne d'aucune contrepartie économique, le phénomène d'ensemble de la dépression essentielle est sous-tendu par des instincts de mort. Dès lors, nous pourrions supposer une prévalence de la pulsion de mort chez nos sujets en proie à l'agir.

3.4.3 Étiologie des comportements antisociaux chez les contemporains :

D'autres auteurs se sont intéressés à l'étiologie des comportements antisociaux. Debuyst (2009) relève, dans son essai de criminologie clinique, une succession d'évènements marqués par des ruptures chez les sujets délinquants. Il note une enfance marquée par des troubles familiaux, rejets et séjours en institution, et une adolescence au cours de laquelle ils se heurtent à l'impossibilité d'évoluer selon leurs désirs.

Lamothe, (2005) quant à lui, parle de « psychopathe » et pense que ce dernier a été un enfant surstimulé par rapport à ses capacités de maîtrise de l'excitation. Il n'a pas été assez protégé de l'excitation des adultes au niveau physique et psychique. L'auteur précise également la place du père, absent, qui ne permet pas l'intégration de la loi qui a une valeur protectrice. Il insiste également, comme les autres auteurs, sur la discontinuité des soins maternels, responsable d'un narcissisme primaire défaillant, et de la précocité du processus de séparation-individuation.

Balier (1988) dont le travail sur les comportements violents et leur thérapeutique en milieu carcéral en fait une œuvre majeure dans le domaine, parle lui aussi de défaut de pare-excitant, mais y ajoute la notion d'agressivité libre. Il nous dit que l'agressivité est au cœur des passages à l'acte et résulterait de l'incapacité du sujet à supporter la tension inhérente au principe de réalité, ce qui inclut l'égard pour l'objet. Balier cite plusieurs auteurs (A. Freud, Mises, Braunschweig) avec lesquels il est en accord, pour eux la décharge de l'agressivité est une conséquence directe de la désintringation pulsionnelle, elle s'effectue dans une recherche d'un apaisement de la tension qu'il lie au principe de Nirvana et non à la recherche d'une satisfaction. L'agressivité n'agit donc pas sous l'égide du principe de plaisir. La projection sur un objet externe empêche la désorganisation de l'appareil psychique en servant de contenant à l'agressivité libre. Il s'agirait donc là d'une lutte contre l'auto-destruction. À partir de ce

constat, Balier nous dit qu'il est difficile de conceptualiser la psychopathie autrement qu'à partir de l'observation des comportements et donc du passage à l'acte. Il regrette que ces observations ne permettent pas d'approfondir davantage la recherche sur le fonctionnement psychique de ces patients. Il s'agira alors selon lui de comprendre ce que la défense, par le passage à l'acte, cache, puis, de mettre cela en lien avec les perturbations survenues lors de l'établissement des premières relations objectales. Il se rapprochera alors des considérations de Diatkine (1983) pour qui la psychopathie intervenant à partir de l'adolescence est organisée à partir de l'agressivité non intégrée de la tendance antisociale dite normale, et définie par Winnicott.

Plus récemment, Jean-Pierre Chartier (2010) propose de percevoir les sujets psychopathiques comme des « incasables ». Pour cet auteur la vie de ces sujets s'organise autour d'un triptyque des « 3D » : Déni -Défi- Délit. Il évoque à travers ce système une vision pessimiste et non causale de la psychopathie. Pour lui, le déni suppose que ces sujets ne peuvent se situer en tant que responsables de leurs actions, l'autre est responsable pour eux. Nous évoquerons quant à nous le fait que ces sujets ont bien plutôt un surmoi cruel qui les pousse à l'auto-punition et à l'incapacité de mettre la faute sur un autre. Le seul responsable peut être le sujet lui-même ou un tiers institutionnel non nommé comme objet identifié et identifiable. Il cite également le Défi de l'autorité, de l'autre et de soi qui place ces sujets dans une sorte d'omnipotence, permettant au sujet de se rassurer sur sa toute-puissance narcissique. Enfin, il dira du Délit qu'il est un acte délibéré marqué par sa violence et sa soudaineté. Là encore nombre d'auteurs ne sont pas d'accord avec cette question, jugeant davantage que l'acte est l'expression de la pulsion inconsciente en réaction à un débordement du Moi. Ce qui est notamment le cas lorsque l'acte est mis en lumière par l'expression du traumatisme psychique. De plus, il se situe en contre-pied de ce que nous avons pu citer au sujet du passage à l'acte et de son adresse à un autre, pour Chartier, l'agir psychopathique ne serait pas directement adressé à un autre. Il serait le signe d'une homéostasie mentale archaïque tributaire des mécanismes de décharge de la tension interne via l'activité motrice. Toutefois, nous serons en accord avec lui sur l'idée que l'acte serait un moment de bascule, hors du symbolique vers le réel, et lié à un défaut de mentalisation.

Le rapport au temps et à l'espace chez ces sujets est également altéré. Le passé « pas simple », selon cet auteur, conduit le sujet à ne pas pouvoir tirer profit de l'expérience vécue. Or, nous verrons que malgré leurs difficultés de mentalisation, ces derniers parviennent à dire quelque chose de leur passé et parfois, à le symboliser. Le présent quant à lui immédiat

rendrait impossible de différer la demande, engendrant parfois des crises clastiques lorsque cette dernière ne peut donner de réponse. Enfin, le futur semble inexistant et ne fait pas sens pour ces sujets. Nous verrons effectivement les difficultés d'inscription chez nos participants à la recherche.

Conclusion :

Les théories de l'attachement et les théories psychanalytiques ont toutes mis en avant l'impact de l'environnement dans le développement des conduites délinquantes. L'insécurité des premiers liens ne permettant pas l'instauration d'assises narcissique suffisamment stables. La perte d'espoir engendrée par ce type d'environnement semble accroître les sentiments de haine à l'égard des premiers objets, qui, ne pouvant être détruits, va être retournée envers des représentants sociaux, ou contre le Moi lui-même.

Nous choisirons de nous référer au modèle psychanalytique, mais également aux théories de l'attachement qui nous semblent avoir un intérêt au regard de la population étudiée et de leur parcours de vie.

Chapitre 2 : Nouvelles structures familiales et instance surmoïque :

Il sera abordé ici la question de la trans-mission. « Trans » que l'on entend toujours dans le sens de quelque chose en mutation, c'est en effet le cas des structures familiales en constante évolution, notamment avec les avancées en termes d'acceptation du mariage homosexuel, l'entrée en vigueur dans les nouveaux textes de loi ayant trait à l'autorité parental pour ces « co-parents », mais aussi les réflexions autour de la procréation médicalement assistée et la gestation pour autrui, sans parler du nombre croissant de divorces et de familles monoparentales. Ces nouvelles « normes » sociales renouvellent les questionnements sur l'origine et l'éducation. Ainsi, il sera également question de la « mission » qui incombe à ces nouveaux parents dans la transmission de leur histoire à leurs enfants.

1 Autour de la transmission :

1.1 Freud et la question de la transmission :

Freud utilise communément quatre termes pour parler de la transmission (Kaës, 1993):

1. « Die Übertragung » qualifie le fait de transmettre ou la transmissibilité. Mais aussi le transfert au sens psychanalytique, la translation, la traduction et dans une acception plus restrictive, la communication par contagion. Il est utilisé par Freud pour qualifier les phénomènes de contagion et d'imitation au sein des foules, ainsi que pour les modalités de la prescription du tabou.
2. « Die Vererbung », désigne ce qui se transmet par hérédité ou par héritage.
3. « Die Erwerbung », indique l'acquisition comme résultat de la transmission.
4. « Die Erblichkeit » est utilisé pour désigner l'hérédité ou l'héritage.

Cette diversité sémantique rend compte de la multiplicité des objets de recherche sur la transmission chez Freud. Elle concerne en premier lieu l'hérédité en lien avec l'étiologie des névroses et de leur transmissibilité par la voie psychique, depuis *l'étude sur l'hystérie* (1895) jusqu'aux derniers textes d'*Analyse terminée, analyse non terminée* (1937) et *Moïse* (1939). *L'interprétation du rêve* (1900) va inaugurer la voie de la transmission inconsciente par

identification à l'objet ou au fantasme du désir de l'autre, toujours en lien avec la question de l'hystérie. *Totem et Tabou* (1912-1923) porte quant à lui sur la transmission de génération en génération et plus précisément sur la transmission du tabou, de la faute et de la culpabilité. C'est cet aspect de la transmission qui va plus particulièrement nous intéresser et que nous développerons ensuite. Enfin, le tournant de 1920 avec *Psychologie des masses et analyse du Moi* (1921) et *le Moi et le ça* (1923) renouvelle la question de l'identification, du Moi et du Surmoi quant aux processus et enjeux de la transmission.

Au total, les problématiques de la transmission font apparaître quatre territoires de recherche sur la névrose dans l'œuvre de Freud : la transmission intrapsychique, la transmission intersubjective, la transmission transpsychique et la question de la formation du Moi.

L'interprétation des rêves semble être le texte de référence en ce qui concerne la question de la transmission intrapsychique. Dans ce texte, les formations du rêve, les processus associatifs et la représentation sont les objets et les vecteurs de la transmission interne de la réalité psychique.

La transmission intersubjective, est quant à elle définie en lien avec le niveau de l'intersubjectivité qui décrit et interprète les emplacements corrélatifs des sujets dans leurs rapports imaginaires, symboliques et réels. L'espace originaire de l'intersubjectivité est le groupe familial en tant qu'il précède le sujet singulier, qu'il est structuré par une loi constitutive et que ses éléments-sujets sont dans des rapports de différence et de complémentarité. On observe trois éléments au sein de cette seconde transmission : d'une part les formations intersubjectives primaires qui assurent les liens intersubjectifs dans leurs étayages réciproques, investissements narcissiques et exigences de séparation. D'autre part, les énoncés relatifs aux interdits fondamentaux et représentations nécessaires aux sujets pour communiquer entre eux, en somme, ce qui a trait aux identifications du Moi et au Surmoi. Le complexe d'Œdipe revêt également une importance particulière en ce qu'il ordonne les rapports de désirs et d'interdits et construit ainsi le champ de la représentation au sein de la différence des sexes et des générations.

Enfin, la transmission transpsychique suppose l'abolition des limites et de l'espace subjectif, où tout est fait au profit de l'exigence du narcissisme. Ces processus sont d'autant plus sollicités dans les états de foule ou de masse.

Nous pourrions également inclure dans ces considérations sur la transmission la notion de trace mnésique présente tout au long de l'œuvre de Freud. Cette dernière désigne la façon dont les événements s'inscrivent dans la mémoire. Celles-ci sont déposées dans différents systèmes et y subsistent de manière permanente, mais ne sont réactivées qu'une fois investies (Laplanche et Pontalis, 2007). Ainsi, la mémoire est organisée selon différents modes : par ordre chronologique, par liaisons associatives ou par degrés d'accessibilité à la conscience. Les traces mnésiques sont associées à un quantum d'affects, d'excitations capables d'augmentation comme de diminution, de déplacement ou de décharge. Nous pourrions alors penser ces traces comme source de la transmission psychique entre les individus et plus particulièrement au sein d'un même groupe.

En somme, Freud nous propose deux voies de transmission : l'une liée à la culture et à la tradition, c'est ici le support culturel et social qui assure la continuité de génération en génération ; l'autre, liée à la partie organique de la vie psychique des générations ultérieures : les prohibitions sont devenues une partie intégrante de leur inconscient.

1.2 Transmission inter et transgénérationnelle :

Abraham et Torok (1978), puis Tisseron (2005) distinguent la transmission intergénérationnelle de la transmission transgénérationnelle. La transmission intergénérationnelle se jouerait entre les générations en contact direct, c'est-à-dire entre parent et enfant. Elle pourrait alors être à double sens via la communication non verbale ou préverbale. La transmission transgénérationnelle se joue quant à elle entre les générations sans contact direct (les générations antérieures) et serait unilatérale, via le canal descendant. Elle emprunterait alors les voies de la communication verbale ainsi que ses particularités structurales à travers les phénomènes de non-dits.

Nous souhaitons dans ce travail de thèse nous intéresser davantage à la transmission transgénérationnelle, malheureusement nous verrons que l'accès à cette dernière lors d'un protocole de recherche transversal se situe plutôt au niveau intergénérationnel. Le transgénérationnel serait davantage observable au cours d'études longitudinales ou de psychothérapies au long cours.

Du côté de l'intergénérationnel, c'est l'offre surmoïque qui est au cœur de la transmission parentale. L'enfant, comme nous le dit Freud (1933), va s'identifier au surmoi des parents et à ce que ces derniers ont projeté en lui. C'est la transmission de cet idéal qui va

constituer une première forme d'identification projective. Aulagnier (1975) parlera de contrat narcissique pour évoquer le fait que le sujet est divisé en deux, entre l'exigence d'être à soi-même sa propre fin et de se constituer comme sujet de l'ensemble. Cet entre-deux inhérent à la transmission suppose que le processus de transmission psychique soit soumis à une certaine régulation. Cette dernière s'effectue via le pare-excitant qui permet une reprise de l'excitation interne pour la transformer en quelque chose de plus supportable pour le Moi. Nous verrons alors ce qui fait défaut lorsque le pare-excitant est défaillant.

La transmission transgénérationnelle à travers l'objet transgénérationnelle rejoint ce que nous développerons à propos de la crypte chez Abraham et Torok (1978). Un objet transgénérationnel serait selon Eiguer (1991) : « une représentation d'un personnage familial suscitant des fantasmes et provoquant des identifications chez un ou plusieurs membres de la famille. » Il y aurait alors une reconstruction fantasmatique inconsciente d'évènements parfois traumatiques. (Bader et col, 2004)

1.3 Filiation et (a)ffiliation :

Dans un premier temps, lorsque nous parlons de transmission, nous souhaitons nous intéresser plus particulièrement à ce qui se transmet au travers de la filiation. Puis, dans un second temps, nous questionnerons ce qui se transmet via l'affiliation au groupe de pairs. Nous avons volontairement mis entre parenthèses le (a) de affiliation pour rappeler ce qui a trait à la désaffiliation que nous évoquerons également et mettrons en lien avec les phénomènes cryptiques et tabous.

Pour commencer au sujet de la filiation, Guyotat (2005) en distingue trois types :

1. La filiation instituée : elle concerne la transmission du nom, de l'ordre hiérarchique au sein des générations. Elle permet ainsi de se situer à partir d'un réseau symbolique, comme étant fils de, père de, etc. La filiation instituée reprend également les éléments langagiers, lorsque les parents nomment les états affectifs de l'enfant qui pourra ensuite les reprendre à son propre compte. Cela le situe dans son lien de filiation. Elle comprend aussi des éléments non langagiers tels que les biens matériels, qui vont se transmettre en héritage.
2. La filiation de corps à corps : c'est le lien de continuité entre le corps de la mère et celui de l'enfant, dont découlent les fantasmes archaïques. Il y a là une certitude dans la

logique de filiation puisque l'enfant sort du corps de la mère. Cette certitude, à l'heure actuelle, se porte aussi de côté du père de par la fiabilité des tests génétiques, alors même que la mère qui met au monde peut, ne plus être la mère biologique.

3. La filiation narcissique : elle se situe dans un registre imaginaire, dans un espace intermédiaire entre la filiation corps à corps réelle et la filiation instituée symbolique. Dans cette filiation la séparation et l'angoisse de perte qui l'accompagne sont niées. C'est pourquoi la non-prise en compte des deuils vient renforcer le système narcissique de filiation aux dépens de l'institution de la structuration œdipienne. L'utilisation de l'imaginaire au détriment du symbolique provoque une certaine perméabilité psychique au niveau transgénérationnel, ce qui favorise la répétition d'événements traumatiques.

La filiation n'est jamais uniquement l'acte d'engendrement, elle est toujours accompagnée des systèmes de représentation de chacun des deux parents. D'abord, il y a le désir d'enfant, la volonté de vouloir inscrire une descendance, de souhaiter devenir père ou mère. Le désir d'enfant s'intrique dans de multiples systèmes de représentations liées à l'histoire du sujet. Nous retrouvons ensuite le désir d'enfant dans la réalisation du devenir père ou mère via les liens du sang, le nom porté par l'enfant comme représentant de la filiation. L'utilisation du nom de la lignée paternelle, en France, s'expliquerait par une nécessaire « égalité » entre les deux lignées. À la fois, si l'enfant portait le nom du père de la mère, les composantes œdipiennes chez cette dernière seraient redoublées et pourraient revenir à « avoir un enfant du père ». De plus si l'enfant portait le nom de la mère, cela reviendrait à écarter le père de toute filiation et donc de toute tiercité symbolique.

Il ne faut pas négliger la parole qui fonde la filiation ou qui l'exclut à un moment donné, tel que nous la retrouvons dans les paroles de répudiation filiale « tu n'es plus mon fils », « tu n'es pas mon père ».

En droit, les conditions d'accès à la filiation sont de quatre types :

1. La vérité biologique.
2. La filiation naturelle : qui reconnaît comme père le conjoint de la mère.
3. La volonté : qui permet la reconnaissance d'un enfant que l'on n'a pas toujours engendré.
4. La possession d'état : qui interdit au-delà de dix ans, toute récusation en filiation légitime, naturelle ou volontaire.

Transmission et filiation sont intimement liées à la fois dans ce qui a trait à la perpétuation de l'espèce, mais aussi pour ce qui est de la transmission de la culture, des idéaux et parfois des transmissions inconscientes de ce qui concerne les tabous et secrets.

Pour ce qui est de l'affiliation, l'enjeu est tout autre. L'affiliation désigne « le fait de se reconnaître comme appartenant à une lignée, à une famille. C'est également le processus par lequel l'enfant reconnaît ses parents en tant que tels. »¹⁴ Dans ce processus d'affiliation, l'enfant n'est plus passif, mais actif, c'est lui qui joue de son imaginaire et du symbolisme du nom pour construire son sentiment d'appartenance. Ainsi, l'affect entrera en ligne de compte, tandis que ce qui a trait au registre de la filiation considérera davantage l'axe narcissique. Dans leur étude, Wendland et Gaugue-Finot (2008) interrogent les processus de filiation et d'affiliation chez les enfants placés avant et après l'âge de trois ans, prenant en compte le fait que l'enfant est plus sensible à ce qui l'entoure après l'âge de trois ans. Elles observent que les enfants placés avant l'âge de trois ans, ont passé plus de temps dans leur famille d'accueil et auraient donc plutôt tendance à s'affilier à leur famille d'accueil qu'à leur famille d'origine. À l'inverse les enfants placés plus tardivement semblent construire leur sentiment d'affiliation par rapport à leur famille d'origine.

Nous pourrions ainsi dire que la filiation est innée alors que l'affiliation constituée par le sentiment d'appartenance se construit. On parlera donc d'affiliation lorsque les sujets s'affilient à une famille d'accueil dans le cadre de placements, ou bien à un éducateur, ou à un groupe de pairs, tous les intervenants qui entourent le sujet au cours de sa vie, mais ne sont pas issus de sa lignée biologique. C'est d'ailleurs bien ce que l'on observe au travers du discours des patients qui nous parlent de « *famille de cœur* » pour parler de leur famille d'accueil ou de leur groupe d'amis. Ici l'affect est au centre du sentiment d'appartenance, à l'opposé de leur « *géniteur* » lorsqu'ils peuvent parler de leur parent absent. Mais les processus d'affiliation ne sont pas si aisés. En effet, Berger (1997, cité par Wendland et Gaugue-Finot, 2008) nous dit : « *Aimer l'un c'est tuer l'autre.* » L'enfant pour pouvoir s'affilier doit en quelque sorte se désaffilier de sa famille d'origine. Malheureusement, bien trop souvent les conflits de loyauté à l'égard du parent biologique et l'incapacité à éprouver de la haine sous peine de le détruire rendent impossible cette nouvelle filiation. Plusieurs auteurs (Rentuik, Lani-Bayle, 1984) s'accordent à dire que si l'enfant pouvait accepter que

¹⁴ Wendland, J., Gaugue-Finot, J. Le développement du sentiment d'affiliation des enfants placés en famille d'accueil pendant ou après leur petite enfance. *Médecine et Hygiène*, 2008, 20 (4), p.324

ces parents l'aient rejeté alors cela lui permettrait de les rejeter à son tour et d'accepter d'autres parents plus aimants. En France, comme nous l'avons vu, le biologique prime. Cela signifie que le lien est maintenu coûte que coûte avec la famille d'origine, et ce malgré les failles de l'environnement primaire c'est pourquoi ce lien biologique tient au sacré, à l'intouchable, et cela se répercute dans le discours de nos patients où nous observons l'inaccessibilité de la position dépressive puisque le deuil du parent biologique est rendu impossible. Cyrulnik (1989) observe que ce désordre dans l'affiliation aurait des conséquences sur la construction identitaire. Difficile alors d'être quelqu'un quand on ne sait pas d'où on vient : « *l'enfant de personne c'est presque personne* ».

Pourtant, si nous reprenons les conceptions de Bowlby, l'attachement se construirait au fil des interactions et ne serait donc pas nécessairement lié à la filiation d'ordre biologique, mais bien plus à l'affiliation puisque l'affect entrerait en compte. Toutefois, il dira que c'est cette continuité dans la relation qui permet au lien d'attachement et donc au sentiment d'appartenance de se construire, ce qui ne semble pas être le cas des enfants placés en France de par la sacralité du lien accordé à la famille biologique.

Un autre aspect nous semble important ici : celui de la continuité versus la discontinuité du lien. Nous retrouverons chez nos sujets de la discontinuité tout au long de leur parcours, familial, social, scolaire, carcéral dans une sorte de répétition quasi traumatique.

À l'adolescence, le choix de l'affiliation semble se faire différemment, les pairs auxquels le sujet s'affilie apparaissent moins rentrer dans une sorte de rivalité avec la lignée biologique. Il viendrait davantage la compléter, voir la suppléer quand celle-ci vient à manquer à cette période de vie. Aussi, nous verrons que les conduites délinquantes souvent commises en groupe à l'adolescence ou post-adolescence ne sont pas dénuées de lien de filiation avec la famille biologique. Nous observons une continuité des conduites délinquantes dans une sorte de transmission de l'acte délictuel à travers les générations. Dans ce cas, l'affiliation faciliterait-elle la filiation ?

Ce qui se transmet via l'acte délictuel et semble faire lien, nous amène à penser la question de l'objet symbolique, tabou et à la fois sacré. C'est pourquoi nous poursuivrons notre réflexion autour de l'œuvre de Freud, « Totem et Tabou ».

1.4 Du tabou au secret – du secret au tabou:

Est qualifié de « *secret* » quelque chose qui n'est connu que d'une seule personne ou de peu de gens, que l'on tient caché, que l'on dérobe à la connaissance des autres. La notion de *secret* qualifie également les personnes qui savent se taire et tenir une chose secrète. Ce dernier aspect nous intéressera particulièrement d'un point de vue clinique en ce qu'il pourra porter sur le « *non-dit* ».

Le mot *secret* provient du latin *secretum*, qui désigne un lieu écarté, une retraite. Il se rapproche étymologiquement de *secerno*, séparer, mettre à l'écart.

Ces définitions épistémologiques renvoient à la métapsychologie du clivage, de la crypte, du refoulement, et relèvent selon Pirlot (2005), de la clinique du délire, ou de la psychose, des passages à l'acte ou de la psychosomatique.

D'un point de vue plus anthropologique, le secret relève d'une quête souvent mystique. C'est ici que nous pourrions développer sur l'œuvre de Freud « *Totem et Tabou.* » Dans cet ouvrage, Freud nous cite plusieurs auteurs auxquels il joint sa réflexion clinique.

Pour Wundt, le tabou représente le code non écrit le plus ancien de l'humanité. Il est généralement admis que le tabou est plus ancien que les dieux et remonte à une époque antérieure à toute religion. Ainsi le tabou se révélerait dans un au-delà du mysticisme religieux bien qu'appartenant à la culture.

Le Tabou est un mot d'origine polynésienne qui ne peut plus être traduit actuellement, car nous ne possédons plus dans nos sociétés actuelles la notion qu'il désigne. Freud, se réfère alors au mot polynésien opposé « *noa* » qui désigne ce qui est ordinaire, accessible à tous. Nous pourrions le traduire par deux significations : d'un côté ce qui est sacré, consacré, et de l'autre ce qui est inquiétant, dangereux, interdit, impur. Freud reprend également la définition de l'encyclopédie britannique rédigée par l'anthropologiste Northcote W. Thomas : « Tabou comprend dans sa désignation : a) le caractère sacré (ou impur) de personnes ou de choses ; b) le mode de limitation qui découle de ce caractère et c) les conséquences sacrées (ou impures) qui résultent de la violation de cette interdiction. » , « d'un point de vue plus vaste, le tabou présente plusieurs variétés : 1. Un tabou naturel ou direct, qui est le produit d'une force mystérieuse (Mana) attachée à une personne ou à une chose ; 2. Un tabou transmis ou indirect, émanant de la même force, même qui est acquis ou emprunté à un prêtre, à un chef, etc. 3. Un tabou intermédiaire entre les deux premiers, se composant des deux facteurs précédents, comme par exemple, dans l'appropriation d'une femme par un homme. Le mot

tabou est encore appliqué à d'autres limitations rituelles, mais on ne devrait pas considérer comme tabou ce qui peut être rangé plutôt parmi les prohibitions religieuses. » Enfin, les buts poursuivis par le tabou sont de plusieurs ordres. « Les tabous directs ont pour but : a) de protéger des personnes éminentes, telles que les chefs, prêtres, et des objets auxquels on accorde une certaine valeur, contre tout préjudice possible ; b) de protéger les faibles, femmes, enfants, hommes en général, contre le puissant Mana (force magique) des prêtres et des chefs ; c) de préserver des dangers qui découlent du contact avec des cadavres, de l'absorption de certains aliments, etc. ; d) de prévenir des troubles pouvant survenir dans l'accomplissement de certains actes importants de la vie : naissance, initiation des hommes, mariage, fonctions sexuelles, etc. e) de protéger les êtres humains contre la puissance ou la colère des dieux et de démons ; f) de protéger les enfants à naître ou les tout petits contre les divers dangers qui les menacent du fait de la dépendance sympathique dans laquelle ils se trouvent par rapport à leurs parents. [...] Un autre but du tabou consiste à protéger la propriété d'une personne, ses outils, son champ, etc., contre les voleurs. »¹⁵

Voyons maintenant ce qui se passe lorsque le tabou est violé. Celui qui a violé un tabou devient le tabou lui-même. Il peut parfois être possible de conjurer la faute commise à l'aide d'actes de pénitence et de cérémonie de purification. Il y a ainsi des tabous permanents et d'autres passagers. Les permanents sont les prêtres, les chefs et les défunts ainsi que tout ce qui se rattache à eux. Les tabous passagers sont tout ce qui se rapporte à certains états tels que les menstruations, les couches, l'état du guerrier avant et après l'expédition, la chasse et la pêche... et il y a des tabous généraux qui tel un interdit de l'Église peuvent être suspendus sur une région et maintenus pendant plusieurs années. Les tabous passagers vont nous intéresser en ce qu'ils peuvent concerner dans nos sociétés actuelles les nouveaux rites de passage à l'adolescence. Les tabous permanents pourraient quant à eux être rapprochés des secrets de famille qui se transmettent de génération en génération.

Finalement, nous reprendrons les considérations de Wundt qui nous dit que le tabou « embrasse tous les usages dans lesquels s'exprime la crainte inspirée par certains objets, en rapport avec les actes se rattachant à ces objets. »¹⁶ De fait, le tabou peut toucher de près ou de loin tout individu lié de quelques manières que ce soit à la culture.

¹⁵ Freud, S. (1913). *Totem et Tabou*. Paris : PUF, 2017, p. 37

¹⁶ Freud, S. (1913). *Totem et Tabou*. Paris : PUF, 2017, p.44.

Les mythes viennent entourer les fantasmes qui se jouent autour des tabous. Durastante (2016) définit le mythe comme une construction imaginaire commune faisant le lien entre les membres d'une même famille et destiné à reconstruire la réalité sur un mode illusoire, acceptable, et à redonner du sens à une origine. Le mythe est chargé de protéger le groupe, ici familial, contre tout danger d'effondrement que susciterait l'intrusion d'une réalité insupportable. Il se présenterait comme un non-dit commun, protégé par les membres de la famille, destiné à maintenir dans le secret ce qui ne peut être dévoilé. Ce mythe proviendrait d'un fantasme individuel qui va être inclus dans une même fantasmagorie familiale permettant d'élaborer un mythe commun. (Rufiot, 1980)

Pour Freud (1913), si le premier mythe est celui du héros, bien avant celui qui viendra expliquer la nature, il le met également en lien avec la conscience de culpabilité. En 1912, il nous dit que la conscience de culpabilité « s'exprime dans les mythes qui donnent en partage à ces amants, divins, juvéniles des déesses maternelles, une vie brève et une punition par l'émascation ou par la colère du Dieu-père sous forme d'animal. »¹⁷ Ainsi, mythe et idéal du moi sont intimement liés. En 1913, il poursuit sur cette idée où mythes, religion et moralité sont « des tentatives pour se procurer un dédommagement pour le manque de satisfaction du souhait. »¹⁸ Si nous voulions effectuer un rapide lien avec nos sujets délinquants, nous pourrions dire que les mythes grandioses viennent pallier le défaut d'historicité de leur parcours. La satisfaction immédiate du désir, via l'acte, dénoterait un défaut de moral. Pour Freud (1937), les hommes sont capables de puiser dans le refoulement de temps originaires oubliés, une vérité historique pouvant amener à des délires inaccessibles à la critique logique et contredisant la réalité. La transmission des mythes et tabous serait alors transpsychique, au profit du narcissisme primaire.

2 Le télescopage des générations à l'épreuve du refoulement :

Après avoir apprécié ce qui relevait des différentes formes de transmissions psychiques, mais également des liens de filiation, les mythes et tabous qui jalonnent tant l'espace sociétal qu'individuel, viennent accorder une place privilégiée au transgénérationnel et aux processus identificatoires l'y afférant. C'est ce que nous nous proposons d'aborder au sein de cette partie.

¹⁷ Freud, S. (1913). *Totem et Tabou*. Paris : PUF, 2017, p.372

¹⁸ Freud, S. (1913). *Totem et Tabou*. Paris : PUF, 2017, p.817

2.1. Revenants et fantômes, ce(ux)qui hante (nt) :

Les revenants correspondent dans la tradition médiévale à des personnes que nous avons côtoyées et qui font retour du pays des morts. En psychologie, ils sont des disparus que nous avons connus et reviennent nous hanter. Ils vont venir troubler notre monde intérieur sous la forme de pensées obsédantes ou de rêves de répétition. Ils sont intériorisés et c'est leur souvenir douloureux qui va montrer la difficulté du travail de deuil. (Tisseron,2005)

Depuis la fin des années 1800, et ce dès l'apparition des films muets, les revenants sont matérialisés à travers le cinéma et font actuellement un retour en force. Ils semblent presque faire partie du quotidien, comme nous pouvons le constater à travers la montée grandissante des séries télévisées et films cultes sur le sujet. Ces derniers sont mis en corps à travers des êtres souvent mi-humains, mi-démons, ou mi-humains, mi-animaux, la plupart du temps perçus comme nocifs, capable d'une grande cruauté et de qualités relationnelles, quasi inexistantes. Ces personnages se déplacent le plus souvent en bande et se nourrissent du sang des vivants. Le sang communément identifié comme étant une substance vitale, nous pouvons alors déduire que les revenants viennent dévitaliser les vivants, les faire mourir pour rejoindre la cause des « morts-vivants ». Cette perception cinématographique est intéressante en ce qu'elle insiste sur la place prise par ces revenants, qui bientôt envahissent le monde. Elle dénote combien le sujet peut être envahi tant dans son monde interne qu'externe. Le cinéma permet de mettre au dehors ce qui se passe au-dedans. Nous parlerons bien plus dans notre cas, d'un envahissement du monde interne par ces revenants qui viennent hanter le sujet. La qualification de « morts-vivants » pour parler des revenants vient insister sur la difficulté du travail de deuil, la personne disparue n'est alors plus tout à fait décédée, mais bien vivante en pensée. Ces morts-vivants dévorent, dévitalisent les vivants, sur un plan réel et symbolique. Ils sont perçus comme effrayants, menaçants, car ils peuvent nuire au sujet. Au cinéma, il faut tuer le revenant avant qu'il ne nous tue, mais dans la vie psychique est-il si facile de s'en débarrasser ?

Les fantômes, quant à eux, concernent des personnes décédées, mais que le sujet n'a pas connu, contrairement aux revenants qui eux concernent des personnes connues dans le passé. Pour autant, les fantômes hantent eux aussi les vivants. Ils sont des constructions psychiques que les enfants ont constituées sous l'influence de certains revenants qui hantent leurs parents. Cette définition du fantôme nous rapproche de la notion de crypte que nous développerons dans une partie ultérieure. Le fantôme serait donc une construction intérieure

qu'un enfant se fabrique au contact d'un parent manifestement porteur d'un secret douloureux indicible, qui vient signer la présence d'un traumatisme non surmonté. (Tisseron, 2005)

Les fantômes sont difficilement observables puisqu'ils concernent quelque chose de l'indicible. C'est à travers l'observation de la génération précédente et des signifiants présents dans le discours que nous pourrions venir étudier ces fantômes.

Nous pouvons également les entrevoir à travers certaines manifestations physiques. Pour Tisseron (2005), l'enfant va, pour se protéger du revenant du parent, faire intervenir le clivage qui porte sur les expériences traumatiques réellement vécues. Ce clivage laisse subsister à l'intérieur du psychisme des émotions, sensations, états de corps en lien avec le traumatisme antérieur. Il serait donc inclus dans le Moi. Pourtant, nous pourrions retrouver des fantômes dans le ça, dans la part de l'inconscient qui abriterait l'introjection originelle de la topique de la mère. Il en résulterait une lacune au niveau de l'inconscient primaire (Nachin, 1993). L'agir pourrait être l'expression de ces états de corps, de cet indicible lié à la présence de fantômes.

2.2. Culpabilité et secret encrypté :

La notion de crypte est développée par Abraham et Torok (1978). Elle désigne une zone clivée du Moi et du préconscient de son porteur dont le contenu est dénié. Elle intervient lorsque le sujet participant ou témoin a reçu l'injonction de garder un secret et c'est après la mort de l'objet concerné par ce secret qu'il sera porteur d'une crypte. Le parent s'est alors comporté avec l'enfant comme la génération précédente s'est comportée avec lui, il a transmis l'idée qu'il existait un secret interdit de connaître. Le sujet va alors être porteur d'un événement impensable, présent dans le psychisme sous forme de traces sensorimotrices, qui correspondent aux terreurs sans nom qui pourraient être réveillées par des événements graves de l'âge adulte.

Tisseron (1990), distingue le secret familial du non-dit : le secret serait quelque chose qu'un des membres veut chercher à taire, il peut s'agir d'un indicible ou d'un événement impensable. Il y a alors une sorte de violence du secret exercée par le porteur du secret sur ses proches. Lorsque les expériences ne sont pas dicibles, elles vont subsister sous forme d'inclusions clivées au sein du Moi, ce qu'Abraham et Török (1978) nommeront « la crypte », et se manifesteront quand le clivage sera ébranlé par la mise en œuvre de fantasmes d'incorporation. La mise en place de ces fantasmes au sein du Moi va permettre de récupérer

l'objet-plaisir perdu et prohibé en l'installant à l'intérieur de soi en compensation du plaisir-perdu et de l'introjection manquée.

De ce fait, face à un parent porteur de cryptes, l'enfant va se heurter à un silence sélectif sur tout ce qui touche de près ou de loin au secret encrypté. Face à ces failles dans le système familial, le sujet va tenter de trouver des réponses dans l'environnement extérieur ; la recherche peut passer par des modes de représentations mentales, d'affects, de somatisations, ou de comportements. Ce sont ces derniers, en tant que « passage à l'acte », qui vont ici nous intéresser.

En effet, pour se détacher du secret encrypté, il faudrait pouvoir de séparer psychiquement de ce dernier. Marty (2003) nous dit que "faire génération" c'est non seulement se distinguer de la génération de ses parents, ne pas être comme eux, s'identifier à la génération des pairs, mais c'est aussi et surtout se vivre comme étant devenu soi-même quelqu'un qui peut être à l'origine de la vie, à la suite de ses propres parents. C'est donc ici abandonner les fantasmes d'auto-engendrement et la toute-puissance narcissique, mais c'est aussi être suffisamment conforté narcissiquement pour que le Moi adviene. La différence des générations ne doit pas seulement être reconnue, mais doit être revendiquée, car elle participe à la construction identitaire de l'adolescent.

3 Transmissions traumatiques :

Si nous avons lié dans ce chapitre ce qui a trait à l'acte et aux secrets, c'est qu'ils nous semblent rejoindre la question du traumatisme psychique à la racine : l'acte comme expression d'un secret encrypté, provenant de sources traumatiques.

3.1. Aux origines du traumatisme : Freud et les différents temps du trauma :

Nous laisserons de côté les premières considérations de Freud sur sa première théorie de la séduction, sa neurotica, pour nous intéresser davantage à ce qu'il développera à partir du cas Emma (1895). C'est à partir de ce cas où la patiente rapporte deux souvenirs semblant entrer en résonance que Freud développera la notion d'après-coup. Emma rapporta en effet, un premier souvenir où à l'âge de treize ans elle venait d'entrer seule dans un magasin où deux vendeurs s'esclaffèrent, alors même que l'un d'eux lui avait plu. Elle sortit donc précipitamment de la boutique, pensant qu'ils se moquaient de sa toilette. Puis, un second

souvenir antérieur au premier lui revint en analyse, où à ses huit ans elle subit des attouchements par un marchand de friandises chez lequel elle s'était rendue à deux reprises. Pour Freud, c'est le souvenir refoulé qui dans l'après-coup vient faire trauma, une fois réactivé à la puberté. En d'autres termes, un évènement semblant avoir été oublié a laissé une trace dans l'inconscient et c'est un second évènement plus tardif et souvent anodin qui vient alors réveiller le premier.

Ce cas est intéressant quant à sa temporalité puisque l'évènement qui vient faire trauma intervient au moment de la puberté et réactive des fantasmes sexuels inconscients. Nous pourrions également mettre en avant dans ce cas les affects de honte probablement ressentis au moment du premier évènement, Emma n'ayant pas encore les capacités à mettre en mots et à symboliser ce qui lui était arrivé. C'est pourquoi seules des traces auraient pu être gardées dans l'inconscient, et ce n'est qu'un second évènement à la puberté, alors qu'elle va davantage pouvoir symboliser quelque chose de l'expérience vécue antérieurement qui va permettre de faire émerger le premier épisode. Mais c'est également cette double temporalité et la passivité du sujet face aux évènements à caractères sexuels qui vont venir créer le trauma.

Si nous prenons à présent le cas de nos sujets, nous verrons que la puberté semble avoir un impact important sur le développement des conduites délinquantes. Cela corrobore les données issues de la littérature précédemment citée. Nous verrons que ces délits semblent corrélés avec la séparation du couple parental. Aussi, nous supposons que la réactivation des fantasmes incestuels et parricides à l'adolescence viendront créer un trop plein d'excitation non élaborable correspondant à l'impact traumatique. Nous verrons également que cet après-coup pubertaire mettra en lumière des non-dits familiaux venant accroître l'impact traumatique alors même que le sujet est en défaut de pare-excitant. Nous développerons ces questions avec les travaux de Ferenczi sur la langue dans la partie suivante.

Au sujet du lien entre figures d'attachement et traumatisme, Freud (1926) nous parle du traumatisme de la naissance, lors duquel-la disparition de la mère est vécue comme une perte d'objet engendrant angoisse et douleur. Puis, peu à peu l'enfant apprendra que la mère peut revenir. Comme nous l'enseigne l'expérience du For Da ou jeu de la bobine, l'enfant peut alors ressentir du désir qui n'est pas accompagné de désespoir, puisqu'il a la conviction que la mère va revenir auprès de lui. Il peut ainsi commencer à halluciner sa présence en son absence. La disparition de la mère serait alors traumatique en cas de besoin, et représenterait un danger s'il n'y a pas de besoins.

Après la guerre Freud étudie les névroses de guerres et développe sa seconde théorie des pulsions (1920) en ajoutant le concept de pulsion de mort. Aux prémices de ce nouveau concept, il développe dans ses lettres à Jones (1918-1919) le conflit opéré entre le moi et l'idéal du moi en temps de guerre avec une lutte intérieure entre le moi et le non moi et la libido qu'il met en parallèle avec ce qui se passe dans la mélancolie. Cela rejoint ce que dit Abraham à cette même époque pour qui la transformation libidinale induite par la guerre subirait une perte importante, le sujet opérerait alors une sorte de régression vers une attitude passive face à l'effroi. L'angoisse inconsciente serait celle de tuer versus celle de mourir qui place le Moi dans une situation impossible. En ce sens, Freud qualifie les névroses traumatiques d'affection narcissique. En temps de paix, Freud nous dit que l'angoisse constitue une protection contre le choc chez les sujets non traumatisés, alors que dans la névrose traumatique l'esprit n'a pas eu le temps de recourir à cette protection et subit le traumatisme sans y être préparé. Le Moi est ainsi débordé par l'afflux d'excitations.

En 1920, il aborde dans « *Au-delà du principe de plaisir* » les rêves répétitifs des traumatisés et les rapproche du concept de pulsion de répétition en lien avec son nouveau dualisme pulsionnel : Eros/Tanatos, le rêve serait alors un échec du processus d'intégration. Il insistera ensuite en 1923, sur le fait que moi est submergé par une agression externe et interne dont il ne peut maîtriser la force sur le plan économique. Puis en 1926, dans « *Inhibition, symptômes et angoisses* », il rapprochera l'angoisse de mort de l'angoisse de castration revenant dès lors à ses premières réflexions.

Ces différentes considérations mettent en exergue le débordement du Moi via l'afflux d'excitation amenant à l'angoisse. Cette dernière ne pouvant se solder amène à la répétition, via le rêve, des scènes traumatiques. Le lien établi avec la pulsion de mort et la compulsion de répétition est intéressant pour entrevoir si ce qui peut amener nos sujets à récidiver, si nous considérons l'acte comme une tentative d'élaboration d'un traumatisme antérieurement vécu.

3.2 Le traumatisme chez Ferenczi : ce que nous dit la langue :

Pour Ferenczi (1934) le traumatisme est un évènement qui a eu lieu de manière imprévue et qui vient désorganiser le sujet. La perception elle-même ferait défaut au moment du trauma. La représentation serait inaccessible à la conscience et ne laisserait que des traces sensorielles dénuées d'affects. Pour lui, il ne resterait dans la conscience que des « *impressions* » qui ne seraient rien d'autre que des « *cicatrices mnésiques* » inaccessibles à la

mémoire. Affects et représentations se dissocient au moment du choc et se cachent profondément dans l'inconscient de sorte qu'il ne reste que des bribes à l'état brut se localisant dans le corps. L'expérience traumatique non représentée resterait alors en attente d'être éprouvée pour pouvoir se lier à de nouvelles représentations. Dans cet intervalle libre, l'expérience traumatique reste donc dans le corps de façon latente. De cette manière, le corps est vecteur de l'expérience traumatique et c'est par le passage à l'acte que cette dernière pourrait s'évacuer dans un second temps, sans pour autant pouvoir se représenter. (Bigex, 2014) C'est pourquoi Ferenczi (1934) développe le concept d'« *auto-clivage-narcissique* », pour désigner une stratégie de survie au moment du trauma. Le sujet serait, au moment de l'expérience traumatique, absent. Ce clivage constitue une véritable soupape de sécurité pour protéger le psychisme. Une partie de l'individu continuerait alors de vivre et de se développer normalement, tandis que l'autre, porteuse du trauma, resterait inactive, mais serait prête à se réactiver à tout moment. Aussi, nous pouvons supposer que c'est cette partie cliver qui se réactiverait au moment du passage à l'acte.

3.3 La violence fondamentale, un autre aspect du traumatisme chez Bergeret.

Il semblait intéressant de parler de la violence fondamentale conceptualisée par Bergeret (1984), qu'il rapproche de la pulsion de mort et de l'instinct de conservation au service de la vie. Nous pourrions donc plutôt rapprocher cette dernière du concept de Nirvana et de l'abaissement des tensions, à la tentative de survie psychique dont semblent faire preuve nos sujets.

Pour Bergeret, la violence fondamentale est archaïque. Elle est antérieure aux fantasmes originaires. Elle se constitue à partir de représentations primitives à partir des peurs, des hontes et des éléments refoulés. L'auteur suppose que les fantasmes originaires se formeraient avant toute intégration libidinale, lorsque sujet et objet sont indifférenciés, à partir d'un imaginaire violent. L'accès à la génitalité se ferait à partir d'une intégration plus ou moins réussie de la violence primitive pré-génitale. De ce fait, la triangulation œdipienne qui en découle serait le résultat de l'intégration de la violence fondamentale. L'instinct de violence conserverait des traces non intégrées de tendances destructrices et des angoisses de destructions archaïques. Ils intégreraient, en outre, les fantasmes violents des parents, tels que les fantasmes infanticides, et activeraient les éléments violents de l'enfant.

En lien avec notre étude, nous pourrions donc supposer que cet instinct violent pourra être réactivé par les maltraitances ou placements durant l'enfance.

Cette violence fondamentale suppose que les enveloppes sont défectueuses et que le Moi se trouve menacé d'envahissement par des angoisses extrêmes et archaïques. Emmanuelle Bonneville-Baruchel (2015) nous dit que les expériences nouvelles et les émotions qu'elles suscitent se trouvent confondues avec les expériences plus primitives. On assiste alors à une interpénétration des émotions issues de la perception d'un côté, et de l'autre, les traces mnésiques laissées par les premières expériences de l'enfant. Les modèles internes opérants ainsi créés sont directement projetés sur le réel, sans filtres, ce qui engendre une confusion dedans/dehors chez le sujet. Cela engendrerait, une réaction en chaîne, qui pousserait à la décharge en lieu et place de l'activité de pensée.

C'est ainsi que l'on observe chez nos patients, des actes que l'on pourrait qualifier de « sans noms », tant il est impossible de mettre en mots ce qu'il vient de se produire. Le phénomène responsable de ce blanc de la pensée est le recours aux mécanismes de défense dissociatifs, au clivage. Les modèles internes opérants acquis pendant l'enfance ne permettent pas au sujet de percevoir l'inadéquation de sa réaction avec le réel et d'apprendre de ses erreurs, puisque ces derniers sont constitués comme schéma de base. Ce qui compte ici, c'est l'apaisement ressenti par le sujet qui a pu répondre à son besoin de décharge du trop-plein pulsionnel. Ainsi, le clivage et le déni, permettent d'éviter l'impact désorganisateur d'informations effrayantes, reçues lors d'états émotionnels paroxystiques, et donc de survivre à des expériences qui seraient insurmontables sans cela. Ces informations sont traitées à part et liées à des données plus sensorielles, stockées dans la mémoire procédurale, c'est en cela qu'elles se trouvent être plus résistantes au changement.

E. Bonneville-Baruchel (2015), nous dit que ces sujets sont capables d'une adaptation précaire et superficielle, car résident en eux une tendance à la violence et en la capacité à se transformer en « *volcan en éruption* ». Celle-ci relève de la partie « *psychotique, rageuse et explosive* » d'eux-mêmes, du fait d'une destructivité et d'une activité pulsionnelle non élaborée et insuffisamment liée. De ce fait, bien que l'on retrouve chez ces sujets des défenses rigides leur permettant une certaine adaptation, la partie plus psychotique du sujet peut resurgir à tout moment pour y assujettir le Moi.

Nous pourrions, dès lors, comprendre l'agir en lien avec les aménagements limites décrits précédemment.

4 En quête d'autorité ? :

4.1 Le concept de Surmoi chez Freud :

Il faudra attendre 1914 et « *Pour introduire le narcissisme* », pour que Freud distingue l'Idéal du Moi, du Surmoi en le faisant devenir l'une de ses fonctions. Il développera la notion d'Idéal du Moi en ces termes : « la formation d'idéal serait du côté du Moi la condition du refoulement. [...] il apparaît que le narcissisme est déplacé vers ce nouveau moi idéal. C'est à ce moi idéal que s'adresse maintenant l'amour de soi dont jouissait dans l'enfance le moi réel. »¹⁹

Freud nous dira ensuite que l'Idéal du Moi est important pour la cohésion sociale, puisqu'il lie la libido narcissique et la libido homosexuelle, qui va se transformer en « conscience de culpabilité ». Cette dernière étant, à l'origine, l'angoisse de l'enfant d'être châtié par les parents, c'est-à-dire de perdre leur amour. Les rencontres ultérieures viendront à remplacer les parents et la crainte sera celle d'être exclu, rejeté par les pairs. Un peu plus loin, dans ce même texte, Freud ajoute la notion de censure. Il l'utilise lorsque, au lieu d'être au service de l'Idéal du Moi narcissique, la conscience morale apparaît comme une action hostile provenant de l'extérieur. Il reste néanmoins prudent quant à l'utilisation de ce terme et nous dit : « Je ne puis ici décider si la séparation entre cette instance de censure et le reste du Moi est capable de fonder psychologiquement la distinction philosophique entre une conscience et une conscience de soi. »²⁰

4.2 De l'Idéal du Moi au Surmoi :

Bien que le terme de Surmoi ne fût employé qu'à partir de 1922, on voit apparaître les prémices de ce concept dès 1910, dans les *Cinq leçons sur la psychanalyse*, où Freud nous définit l'angoisse comme « une des réactions de récusation du moi contre des souhaits refoulés devenus forts. »²¹ Ce concept est également largement abordé dans *Totem et Tabou* en 1912 : dans cet ouvrage, il introduit la notion de « conscience morale » qui apparaîtrait dans une « *ambivalence de sentiments* ». La moralité reposerait sur les nécessités de la société et sur les pénitences exigées par la conscience morale. Dans cet ouvrage, Freud commence à

¹⁹Freud,S.(1914). Pour introduire le narcissisme. In *La vie sexuelle*. Paris, PUF, 2005, p.98.

²⁰ Ibid

²¹ Freud,S.(1914). Pour introduire le narcissisme. In *La vie sexuelle*. Paris, PUF, 2005, p.92.

aborder la notion de conscience morale en lien avec le totem que l'on retrouve dans les sociétés primitives. En effet, dans ces sociétés le totem est le père généalogique du lignage, puis son esprit protecteur et secourable, mais il peut aussi être dangereux. C'est pourquoi, en échange de sa protection, les compagnons totémiques sont soumis à une obligation sacrée qui produit elle-même sa propre sanction, ils ne doivent pas tuer le totem et doivent s'abstenir de sa chair. Freud nous dit également que dans nos sociétés, la signification du mot tabou diverge selon deux directions opposées : « Il veut dire pour nous, d'une part : sacré, consacré ; d'autre part : inquiétant, dangereux, interdit, impur.[...] Ainsi s'attache au tabou quelque chose comme le concept d'une réserve, le tabou se manifeste en effet essentiellement dans les interdits et restrictions. »²² Ces interdits seraient survenus un jour, et doivent maintenant être respectés sous peine de ressentir une angoisse incoercible. Le tabou pourrait alors représenter ce que dans nos sociétés nous appelons notre surmoi. Freud va effectivement insister ensuite sur le fait qu'une menace de l'extérieur est superflue, car il existe une certitude interne, que l'on nommera conscience morale aux termes de laquelle la transgression conduirait à un malheur insupportable. C'est la raison pour laquelle l'interdit doit sa force et son caractère de contrainte à la relation qu'il entretient avec sa contrepartie inconsciente.

Puis, dans *Psychologie des foules et analyse du moi* en 1921, commence à se préciser davantage la seconde topique à partir de l'Idéal du Moi. Dans un premier temps, Freud nous explique que l'Idéal du Moi, se voit attribuer pour fonction : l'auto-observation, la conscience morale, la censure onirique et l'exercice de l'influence essentielle lors du refoulement. Il se trouve être l'héritier du narcissisme originaire au sein duquel le Moi de l'enfant se suffit à lui-même. Progressivement, les influences de l'extérieur imposent de nouvelles exigences au Moi qui ne sait pas toujours y répondre, si bien que là où l'individu ne pouvait satisfaire son propre Moi, il tentait de trouver une satisfaction dans un Idéal différencié du moi. Cette différenciation et un double mode de liaison rend alors possible les identifications et l'installation de l'objet à la place de l'Idéal du Moi. Le Moi va pouvoir entrer en relation avec un objet à l'égard de l'Idéal du Moi développé à partir de lui. Ainsi, toutes les actions réciproques entre l'objet extérieur et le Moi total vont venir se répéter à l'intérieur du Moi. Dans un second temps, l'Idéal du Moi va être comparé à ce que nous nommerons ensuite Surmoi, il va englober la somme des restrictions auxquelles le Moi va devoir se plier, et c'est pourquoi « le retrait de l'Idéal du Moi devrait être une fête grandiose pour le Moi. »²³ Ce que

²²Freud,S.(1913). *Totem et tabou*. Paris, PUF, 2017, p.11.

²³Freud,S.(1921). *Psychologie des foules et analyse du moi*. In *Essai de psychanalyse*. Paris, PBP, 2001 p.144.

nous pourrions expliquer plus tard par le fait que le Moi, en l'absence de Surmoi sera aux prises du ça, lequel est régi par le principe de plaisir.

Enfin, en 1923, dans *Le moi et le ça* apparaît clairement le terme de « Surmoi », bien que celui-ci reste toujours indifférencié de l'Idéal du Moi. Aussi, l'Idéal du Moi résulterait en fait de l'identification première d'avec le père de la préhistoire personnelle. Il s'agirait donc d'une identification directe, immédiate et plus précoce que tout investissement d'objet. La formation du Surmoi proviendrait alors de deux facteurs : l'état de dépendance infantile et l'interruption du développement de la libido lors de la période de latence. L'Idéal du Moi ou le Surmoi est donc l'héritier du complexe d'Œdipe et ainsi des plus puissantes motions et des plus importants destins de la libido du ça. Plus tard, d'autres individus vont venir continuer le rôle du père, leurs rôles et interdictions vont rester dans le Moi Idéal sous la forme d'une conscience morale qui va exercer une censure à l'égard de certaines actions. Les identifications ultérieures à celles des instances parentales se baseront donc sur un même Idéal du Moi, et toute réalisation du Moi en contradiction avec les exigences de la conscience morale, seront vécues comme sentiment de culpabilité.

Il va également définir plus précisément le Surmoi en l'opposant au moi par cette phrase, sur laquelle nous nous appuyerons tout au long de cet exposé : « Tandis que le Moi est essentiellement le représentant du monde extérieur, de la réalité, le sur-moi se pose face à lui comme avocat du monde intérieur, du ça. »²⁴ Il ne comporte pas uniquement l'injonction « tu dois » mais comprend en plus l'interdiction tel que « tu n'as pas le droit d'être ainsi ». En conséquence, la recherche du plaisir se ferait sous l'injonction surmoïque, le surmoi ne serait alors plus une instance défensive et normative mais pousserait à la jouissance. C'est ce que nous retrouvons chez nos patients qui parle de leur acte en tant que quelque chose qui donne de l'adrénaline, libère la dopamine et provoque ainsi du plaisir. Ainsi l'acte serait en fait un acte de jouissance/ réjouissance. Freud nous l'explique en ces termes : « Ce que la biologie et les destins de l'espèce humaine ont créé et laissé dans le ça, cela est repris par le moi au moyen de la formation de l'idéal et revécu individuellement en lui. L'Idéal du Moi a, par suite de l'histoire de sa formation, la connexion la plus extensive avec l'acquis phylogénétique de l'individu, son héritage archaïque. » [...] « Ainsi le ça héréditaire héberge en lui les restes d'innombrable existence de moi et lorsque le moi puise son sur-moi dans le ça, il ramène

²⁴Ibid

peut-être seulement de plus anciennes figurations du moi au jour, leur procure une résurrection. »²⁵Cet extrait traduit bien la complexité du surmoi qui s'oppose à deux tendances opposées, pulsionnelle et répressive. Pourtant, en 1926, Freud va écrire que le Surmoi, procédant du ça va dominer le Moi et représenter les inhibitions pulsionnelles caractéristiques de l'être humain. Ainsi, le Surmoi va devoir composer avec les pulsions à tendance agressive du ça qui en fait une instance amoral.

Beaucoup d'auteurs post-Freudiens vont reprendre les idées de Freud concernant les notions d'Idéal du Moi et du Surmoi.

Commençons par les définitions de Laplanche et Pontalis dans leur célèbre *Vocabulaire de la Psychanalyse*. Ils définissent alors l'Idéal du Moi comme une « instance de la personnalité résultant de la convergence du narcissisme (idéalisation du moi) et des identifications aux parents, à leurs substituts et aux idéaux collectifs. Et en tant qu'instance différenciée, l'idéal du moi constitue un modèle auquel le sujet cherche à se conformer. »²⁶ Alors qu'ils disent du Surmoi qu'il est l'« une des instances de la personnalité [...] son rôle est assimilable à celui d'un juge ou d'un censeur à l'égard du moi. Freud voit dans la conscience morale, l'auto-observation, la formation d'idéaux, des fonctions du surmoi. »²⁷ Mais il serait aussi « l'héritier du complexe d'Œdipe ; il se constitue par intériorisation des exigences et des interdits parentaux. » Le surmoi serait, finalement, une instance critique qui comprendrait aussi l'Idéal du Moi.

D'autres auteurs, pensent que l'Idéal du Moi est antérieur au Surmoi, car le Moi encore inorganisé serait au départ uni au ça ce qui correspondrait à une condition idéale, c'est pourquoi on le nomme Idéal du Moi. Pour Numberg (1932) l'Idéal du Moi serait le résultat d'une renonciation à une satisfaction instinctuelle par peur de perdre l'objet aimé. Ce dernier est alors intériorisé dans le Moi et investi de libido. C'est donc par amour pour son idéal que l'homme se soumet à ces exigences, alors que c'est par crainte de la punition que le Moi obéit au surmoi. Aussi, l'Idéal du Moi pourrait représenter ce que l'on voudrait être et le Surmoi ce que l'on devrait être.

²⁵ Freud,S.(1921). Psychologie des foules et analyse du moi. In *Essai de psychanalyse*. Paris, PBP, 2001 p.144.

²⁶ Laplanche,J.,Pontalis,J-B.,1967, *Vocabulaire de psychanalyse*, Paris, PUF, 2009. p.184

²⁷ Ibid, p. 471

À l'inverse, Athanassiou (1995), pense que c'est en conséquence de la formation du Surmoi que l'Idéal du Moi reprend les traits du narcissisme perdu de l'enfance, faute de quoi, le surmoi doit respecter la fragilité du self afin de lui permettre d'épouser son idéal.

Si le surmoi est d'origine plus pulsionnelle et est imposé par le dehors, l'Idéal du Moi est d'origine plus narcissique et serait l'expression d'une certaine indépendance vis-à-vis de l'extérieur. Néanmoins, Idéal du Moi et Surmoi découlent tous deux d'une identification avec les objets idéalisés. En effet, l'enfant idéalise ses parents et leur prête une perfection dans laquelle son narcissisme, par l'identification, va y trouver son compte, mais lorsqu'il n'est pas à la hauteur de l'idéal auquel le Moi aspire, apparaît le sentiment de culpabilité et d'infériorité.

Aussi, l'évolution du Surmoi est liée à l'intégration des aspects idéaux et des aspects persécuteurs du Surmoi qui se retrouve dans l'expression du Surmoi idéal. Ce dernier est le résultat des clivages entre l'identification projective, c'est-à-dire le fantasme que se crée le sujet, d'introduire une partie de sa propre personne à l'intérieur de l'objet qu'il souhaite contrôler d'une façon ou d'une autre, en faveur de l'identification introjective, autrement dit prendre en soi des traits appartenant à un objet extérieur. L'autonomie du Moi dépend donc de l'assimilation dans le Surmoi d'un équipement apte à gérer les structures infantiles, soit la capacité à maintenir différencier et subordonner les aspects les plus adultes de la personnalité, et à contrôler les tendances infantiles à régresser à une organisation narcissique.

Néanmoins, il arrive que si le Surmoi est insuffisamment développé et imprégné d'imagos parentaux, il procure à l'Idéal du Moi un pouvoir de contrainte, afin de faire d'un simple projet une obligation. L'Idéal du Moi n'est finalement qu'une représentation de ce dictat surmoïque. Athanassiou nous définit le Surmoi comme tel : « Le surmoi est l'héritier du complexe d'Œdipe et ordonnateur de toute morale, il participe à la constitution du mouvement de renoncement à la jouissance narcissique de l'objet. [...] Chez le garçon comme chez la fille, le renoncement à l'objet de la satisfaction entraîne à la fois une intériorisation de l'objet dans le self et une identification d'une partie du self à ce même objet. Se trouvent donc intériorisées une relation d'objet et une renonciation à une relation d'objet. »²⁸ On retrouve bien dans cette définition d'Athanassiou, ce que nous disait Freud au sujet de la résolution du complexe d'Œdipe, à savoir qu'une partie de l'objet du renoncement de l'enfant, en d'autres termes, les parents, serait intériorisée dans le Moi et formerait ce que nous appelons le Surmoi. Ce dernier proviendrait donc du Moi et de sa fonction de surveillance et de protection. La fonction de contrôle de l'objet que semble posséder le surmoi serait l'héritière

²⁸ Athanassiou, C. (1995). *Le surmoi*. Paris, PUF

du contrôle de l'enfant par le parent. Ainsi le surmoi posséderait à la fois, une fonction de surveillance, qui proviendrait du moi et une fonction protectrice, qui proviendrait du couple parental interne. On peut donc dire que le surmoi est le garant de la cohérence et de la sécurité du Moi, il peut ordonner au Moi de continuer son travail en dépit d'un sentiment d'insécurité, le Surmoi prend alors le relais de l'assurance identitaire qu'assurait le moi jusque-là.

Donnet (1995) reprend également l'idée de Freud, et postule que le Surmoi pourrait être décrit comme une identification réussie avec l'instance parentale. Cette identification permettrait de compenser la perte provoquée par la chute du complexe d'Œdipe, où l'enfant se voit renoncer aux investissements intensifs qu'il avait placés en ses parents. Néanmoins, il va aussi reprendre l'idée que le Surmoi n'est pas seulement individuel mais trans-sujetif et transgénérationnel, car il est porteur de valeurs familiales transmises de génération en génération, par lesquelles les individus vont pouvoir s'identifier et se reconnaître. Pour Donnet, toute nouvelle création du Surmoi répète le meurtre du père et le repas totémique identificatoire, comme l'illustre Freud dans Totem et Tabou. Il nous dit également que l'instance surmoïque prend pour support l'intégration de la bisexualité dans l'identification aux parents. Il est en effet difficile pour l'enfant de lier symboliquement le père phallique et le père jouissant, de la mère, mais cette primauté paternelle sert aussi d'étayage à l'identification à la mère aimante qui procure les premiers soins à l'enfant. Le processus surmoïsant s'étaye sur une modification hystérique du processus identificatoire, autrement dit, sur la possibilité de renoncer à l'objet du désir de l'autre. Ce type d'identification suppose un fort lien à l'objet, et rend donc possible la différenciation de l'enfant vis-à-vis de son parent, et finalement de la mise en place du surmoi. Ce dernier va également être le médiateur entre le refoulant et le refoulé puisqu'il assure continuité et discontinuité entre les identifications constitutives des désirs œdipiens et celles qui traduisent leur maîtrise. Ainsi, l'enfant échange la peur du retrait d'amour contre une angoisse morale, mais la déssexualisation des parents et le refoulement de l'angoisse de castration n'est jamais complet. Malgré tout, la résolution du complexe d'Œdipe permet la mise en place du surmoi et la constitution de l'identité sexuelle. En effet, le Surmoi, en jouant le rôle de barrière de l'inceste va sauver le narcissisme de l'enfant en attribuant à un interdit ce qui est avant tout le fait de sa propre impuissance.

Nasio (2005) nous explique plus en détail, les différentes étapes de la résolution du complexe d'Œdipe jusqu'à la formation de l'instance surmoïque. Tout comme Freud, il distingue l'Œdipe du garçon de celui de la fille. Pour le petit garçon qui détient le phallus, le père sera d'abord idéalisé avant d'être redouté comme interdicteur et censeur. Ensuite, il sera désiré et redouté comme séducteur, avant d'être haï et redouté comme rival dans la relation

envers la mère. Le garçon sortira alors de l'Œdipe, par sa crainte d'être châtré par le père du fait de leur rivalité auprès de la mère. Compte tenu de son angoisse d'être privé du phallus, l'enfant va finir par préférer son pénis à sa mère et donc à la déssexualiser, il va ainsi pouvoir préserver son narcissisme originaire. Pour la fille, il en est tout autrement. Dans un premier temps, la mère est considérée comme toute puissante, car détentrice du phallus, elle va donc être idéalisée puis désirée comme objet sexuel qui a et est le phallus. S'apercevant qu'elle n'est pas dotée d'un phallus, la petite fille va en vouloir à sa mère de ne pas avoir su lui en donner un, la mère va alors être déchue de sa toute-puissance. Puis, lors de l'Œdipe, la mère sera vue comme objet d'identification en tant que femme désirant un homme, elle sera alors de nouveau aimée comme objet idéal. Et tout comme chez le garçon, elle sera enfin haïe en tant que rivale vis-à-vis du père, qui lui, détient le phallus. C'est pourquoi la petite fille va convoiter le père qui possède ce qu'elle désire, mais face au refus paternel, elle va l'introjecter pour en faire sa puissance narcissique. Une fois devenue femme, elle trouvera le phallus dans le pénis d'un homme, puis dans l'enfant né d'une union. La fille ne craint donc pas l'angoisse d'être privée du phallus puisqu'elle ne le détient pas, mais ressent la douleur d'en être privée, touchant ainsi à son amour propre.

L'idéal du moi, dorénavant conçu comme une fonction du Surmoi, contient les images et les attributs que le Moi s'efforce d'acquérir pour rétablir l'équilibre narcissique, en définissant la perfection à atteindre. L'idéal du moi doit donc aider le sujet à modifier les relations internes avec les objets primaires, l'aider à contrôler la régression du moi et favoriser l'adaptation sociale. Ces trois fonctions semblent en pleine régulation au moment du devenir adulte et apparaissent comme défectueuses ou non encore stabilisées chez nos sujets en proie à des comportements violents.

4.3. Vers une recherche du Nirvana ? :

Le Surmoi est donc avant tout une instance critique et sévère qui peut malmener le Moi. Qu'en est-il de cette sévérité, si le Surmoi sert avant tout de défense pour le Moi ? Il aura fallu attendre, « *Deuil et mélancolie* », publié en 1917, pour voir apparaître les prémices de la deuxième instance de l'appareil psychique. Freud va séparer la conscience morale du Moi et en faire une entité indépendante. Cela n'est pas sans conséquence, puisqu'il décrit, dans la mélancolie tout comme dans la névrose de contrainte, la satisfaction de tendances sadiques et de haine qui concernent un objet ayant subi un retournement sur la personne propre. L'autopunition permet d'exercer une vengeance sur les objets originels et tourmenter

les objets chers à l'individu, afin de ne pas manifester directement d'hostilité à leur égard. L'acte, tourné vers un Autre, serait en quelque sorte une manière de diriger vers un tiers ce qui ne peut s'exercer à l'égard de l'instance parentale. À l'aide de l'incarcération, le sujet espère tourmenter les objets d'amour tout en s'accusant de leur faire de la peine.

Le Surmoi va se manifester essentiellement par un sentiment de culpabilité comme nous avons pu le voir plus haut, et va se montrer très dur et sévère envers le Moi. C'est ce qui explique que dans la mélancolie, la composante destructrice se dépose dans le Surmoi. Il règne alors dans le Surmoi, une culture de la pulsion de mort qui pousse le Moi dans la mort, si celui-ci ne se défend pas en entrant dans la manie. La mélancolie résulte de ce fait, d'un conflit entre le Moi et le surmoi. Ce conflit entre le Moi et le surmoi sera développé en 1924, dans « Le problème économique du masochisme ». Dans cet ouvrage, Freud nous répète les fonctions attribuées au Surmoi, qui sont la conscience morale et la conscience de la culpabilité, dans laquelle réside l'expression d'une tension entre le Moi et le Surmoi. En effet, le Moi réagirait en fait, avec des sentiments d'angoisse, à la perception qu'il est resté en arrière des exigences posées par son idéal, le Surmoi.

D'autre part, le Surmoi serait le représentant du ça et du monde extérieur. Il serait né de l'introjection dans le Moi des premiers objets des motions libidinales du ça, que sont les parents. Puis, la relation à ces derniers ayant été désexualisée et connaissant une déviation des buts sexuels directs, c'est ainsi que le complexe d'Œdipe aurait été surmonté, laissant intervenir le Surmoi en tant que conscience morale. Celui-ci serait devenu impitoyable envers le Moi dont il avait la garde, puisque du point de vue de la restriction pulsionnelle, le ça serait totalement amoral, alors que le moi s'efforcerait d'être moral et que le Surmoi pourrait devenir hyper moral, soit aussi cruel, que le ça pourrait l'être. Freud nous explique cette dureté du Surmoi dans « Le moi et le ça » (1923), comme étant le résultat de désexualisation de la relation aux premiers objets qui produit une désunion pulsionnelle, et ce serait de cette désunion que l'idéal tirerait son trait de dureté et de cruauté. Pourrions-nous supposer que le Surmoi serait d'autant plus hypermoral du fait de la modification du système familial, du prolongement de l'adolescence et de l'hyper-sexualisation sociétale ?

Il s'agirait également de la répression culturelle des pulsions, qui engendre un retour du sadisme vers le sujet, sous la forme d'un masochisme secondaire ou de sadisme du Surmoi. Il ajoute dans « *Malaise dans la culture* » : « Comme la culture obéit à une impulsion érotique intérieure qui lui ordonne de réunir les hommes en une masse intimement liée, elle ne peut atteindre ce but que par la voie d'un renforcement toujours croissant du sentiment de

culpabilité. Ce qui fut commencé par le père, s'achève avec la masse »²⁹ montrant ainsi la perpétuation du Surmoi à travers le temps et les différentes identifications.

Mais, ce qui semble le plus prégnant dans la cruauté du Surmoi, c'est la culpabilité éprouvée. Freud nous donne deux origines au sentiment de culpabilité : celle qui naît de la crainte de l'autorité, et celle qui viendra plus tard (la peur du surmoi). La première oblige à renoncer à des satisfactions pulsionnelles, la seconde à éprouver le besoin de punition. Le Surmoi prolongerait la force de l'autorité extérieure, c'est pourquoi au départ, la conscience de culpabilité serait la peur de l'autorité extérieure. Cette crainte serait celle de perdre l'amour parental qui se traduirait par le sentiment de culpabilité. À l'inverse, lorsqu'il s'agit de la peur du surmoi en lui-même, le renoncement pulsionnel ne suffit pas car le désir subsiste et ne peut se cacher à cette instance. Une fois encore, malgré le renoncement, persiste le sentiment de culpabilité. Le malheur externe que représentait la crainte de la perte d'amour de l'enfant se transforme en un malheur intérieur permanent.

En 1926, Freud va joindre l'angoisse de castration à l'angoisse sociale surmoïque qu'il avait déjà utilisée auparavant. L'angoisse sociale surmoïque proviendrait en fait de l'angoisse de castration du père qui traduirait la peur d'être exclu de la horde. Il dira ensuite que le Moi va répondre par de l'angoisse, à la punition du Surmoi de la perte d'amour, qui va donner une valeur de danger dans le Moi. La transformation ultime de cette angoisse face au Surmoi, sera une angoisse de mort. Il va ajouter en 1928, que le Surmoi va être comme le père, aussi, si le père était dur, violent, cruel, alors le Surmoi se comportera de cette façon à l'égard du Moi. Pourtant, en 1930, il reviendra sur ses propos et dira que la rigueur du Surmoi n'est pas celle que le père a exercée sur nous, ou celle qu'on lui a attribuée, mais l'agressivité que l'on éprouve contre lui. La conscience pourrait alors s'être au départ formée par la répression d'une agressivité, puis se serait renforcée par d'autres répressions analogues. Il précise également en 1930, que ce qu'il nomme « conscience de culpabilité » est la tension entre le Surmoi et le Moi, et qu'elle se manifeste comme un besoin de punition, qui serait en réalité une angoisse face à ce Surmoi sévère qui pousserait le sujet à se punir. Cette conscience morale cruelle proviendrait de l'action conjointe de deux influences : le refus pulsionnel qui déchaîne l'agression et l'expérience d'amour qui tourne cette agression vers l'intérieur et le transfère au surmoi. C'est donc l'ambivalence entre l'amour et l'agressivité qui participe à la naissance de la conscience morale. Freud nous explique cette ambivalence dans « *Malaise dans la civilisation* », en partant de l'observation de sociétés plus primitives. Les fils

²⁹ Freud, S. (1929). *Malaise dans la culture*. Paris, PUF, 1995, p.76

haïssaient et aimaient le père à la fois, aussi, après l'assouvissement de la haine par l'agression du père, l'amour réapparaissait dans le remords du crime. Se formait alors le Surmoi par identification avec le père en lui attribuant le pouvoir paternel, comme pour punir l'agression commise contre lui, et créer en même temps de nouvelles restrictions pour éviter que le crime ne se reproduise. Malgré tout, l'agressivité envers le père a persisté au travers des générations ; le sentiment de culpabilité est donc resté et s'est même renforcé. La culpabilité est l'expression d'ambivalence, du combat entre l'éros et la pulsion de destruction ou pulsion de mort. Cependant, on ne peut pas parler de conscience morale avant le Surmoi, alors que le sentiment de culpabilité préexiste au Surmoi.

L'agression provenant de l'extérieur est donc en réalité l'agressivité à l'égard des parents, qui pourrait inciter l'individu à la rébellion. La réalité de l'objet apparaît comme frustrante, puisqu'elle impose une certaine limite qui va conduire au retournement cruel de l'objet. En effet, « le renoncement à la mère du besoin, à la fusion érotique incestueuse primitive, tout autant qu'à l'objet œdipien, constitue les premières strates du surmoi et les premières traces du sentiment d'infériorité. » (Cupa, 2007). La privation de la satisfaction du besoin va conduire à une violente décharge pulsionnelle.

Nous retrouvons la notion de culpabilité chez beaucoup d'auteurs traitant la question de la punition face à un Surmoi dit tyrannique. Pour Nasio (2005) par exemple, le Moi tomberait malade afin de soulager l'oppression d'être inconsciemment coupable. La culpabilité serait cette « *maladie du moi* », si l'on peut dire, qui consisterait, d'un point de vue économique, en une tension tellement intolérable qu'elle entraîne, pour se libérer, l'action apaisante d'une autopunition ; ce qui reprend l'idée précédemment citée de Freud concernant la mélancolie. De plus, si l'on considère que le Surmoi n'est qu'une part différenciée du Moi, alors, tout acte que l'on qualifierait de surmoïque serait à comprendre comme un mouvement du Moi à l'égard de lui-même. Ainsi, nous pourrions qualifier le besoin de punition comme une force que le Moi doit employer pour parvenir à se retourner contre lui-même.

Si maintenant nous tentons de nous rapprocher des définitions Freudiennes de la culpabilité, nous dirons que cette dernière est une forme élaborée de l'angoisse de castration qui se développe lors de l'Œdipe. En d'autres termes, il s'agirait de la crainte devant l'autorité parentale, vis-à-vis de l'interdit de l'inceste, qui se transformerait en culpabilité face à la crainte de l'autorité interne (surmoi). Cette angoisse face au Surmoi ne se manifeste que parce que le Moi éprouve du plaisir qu'il sait devoir se refuser. Nasio définit dans ce sens la

culpabilité comme « une croyance imaginaire du moi, le faux pressentiment d'éprouver la jouissance absolue alors qu'il ne peut qu'éprouver une jouissance partielle. »³⁰

De son côté, Donnet (1995), nous dira que la culpabilité névrotique sanctionne les désirs infantiles maintenus par le refoulement. Mais le Surmoi sait tout et juge même sur les intentions et pensées, c'est pour cela qu'on le dit si tyrannique envers le Moi. Le besoin de punition, comme nous l'avons dit plus haut, va conjurer la menace d'une détresse en postulant la présence d'une force tutélaire qui fera de la menace la conséquence d'une faute. La liaison qu'établit alors le Surmoi, représente une délimitation du site de l'autodestruction que pourrait exercer le Moi sur lui-même. Mais le Surmoi ne lie pas toujours l'agression retournée, celle-ci peut donc s'exercer de manière diffuse dans le Moi et le ça. Plus le sujet sera vertueux, plus la conscience morale sera sévère, car il se trouvera plus sensible aux tentations renforcées par le renoncement. En effet, si l'angoisse était la cause du renoncement, c'est bien ce dernier qui deviendrait source d'énergie pour la conscience morale et intensifierait son intolérance et sa sévérité. C'est par ailleurs ce que nous retrouvons chez l'enfant, qui réprime ses pulsions agressives ou qui a rapidement refoulé son complexe d'Œdipe, sous peine de menace extérieure, celui-ci se retrouve en proie à un Surmoi d'autant plus sévère.

Au départ, l'enfant est décrit par Donnet et bien d'autres, comme amoral et sans inhibitions de ses impulsions qui aspirent au plaisir, c'est pourquoi, le rôle qu'assume plus tard le Surmoi est d'abord joué par l'autorité parentale. Ce n'est qu'ensuite, qu'il sera intériorisé et pourra observer, diriger et menacer le Moi, comme le faisaient les parents avec leur enfant. Pourtant, il semble que le Surmoi n'ait pris que la dureté et la sévérité des parents, même si l'enfant a bénéficié d'une éducation des plus douces. Et ce, parce que le Surmoi est également lié aux motions pulsionnelles du ça. C'est pour cela que nous pouvons dire que si le moi tente d'être moral et que le ça est amoral, alors le surmoi aura tendance à être hypermoral et de ce fait, être plus sévère. En résumé, la culpabilité serait le résultat d'une tension entre le Moi et le Surmoi.

Sur le plan conscient, Pasche (1999) nous explique que la culpabilité impose le contrôle de l'activité sexuelle, et prescrit l'amour sur le modèle que le Surmoi est censé nous l'apporter puisqu'il est ressenti comme tutélaire. Pourtant l'ambivalence des sentiments à l'égard des parents persiste, ce qui rend inévitables la culpabilité et le besoin de punition, puisque le châtement soulage le remords. Pasche nous dit, que lorsque l'attachement érotique

³⁰ Nasio, J-L. (1988). *Enseignement de 7 concepts cruciaux de la psychanalyse*. Paris, Rivages.

au Surmoi est tel que le plaisir sexuel est lié à la critique et à la punition, on peut dès lors considérer que la pulsion de mort se retourne contre le Moi. C'est là l'un des paradoxes du Surmoi qui protège le Moi au prix du sacrifice de celui-ci.

Nous pourrions aussi expliquer la nature cruelle du Surmoi par l'intime relation qu'il entretient avec le ça. Le Surmoi doit en effet composer avec la pulsionnalité du ça, et plus particulièrement avec sa violence agressive qui en fait une instance amoral, sans pitié ni culpabilité. C'est la partie qu'il entretient avec le Moi qui tend à le faire devenir moral. Du fait de ce double jeu, Freud nous dira que l'homme est beaucoup plus immoral qu'il ne le pense et beaucoup plus moral qu'il ne le croit. D'après Cupa (2007), la cruauté du Surmoi serait un signe d'un retour sur le Moi dû à la cruauté originaire de l'enfant. Les pulsions cruelles de ce dernier concerneraient le refus des limites imposées par l'objet, puisqu'au départ les motions agressives étaient tournées vers l'extérieur, avant de se retourner vers l'enfant lui-même. S'adjoint de ce fait, une limitation des pulsions agressives, qui en limitant la cruauté adressée à l'autre, va la renvoyer au sujet sous forme d'une autodestruction limitée permise par les limites proposées par l'objet. Pour Cupa, entrerait donc en jeu la tendresse parentale, qui en interdisant toute expression de haine, va confronter le mouvement amoral et le mouvement hypermoral.

En ce qui concerne le sentiment de honte, Donnet (1995) nous dit que la honte est un comportement plus socialisé que la culpabilité et est favorisé par l'éducation. Elle peut s'exprimer lorsque les parents signifient à leur enfant qu'il n'aurait pas dû faire tel ou tel acte. Ce sentiment sera d'abord ressenti via la mère, intériorisé bien avant l'Œdipe, et c'est en ce sens que Pasche nous explique la présence d'un Surmoi maternel. Pour lui, avoir honte ou se sentir coupable revient à se situer devant l'objet et ainsi à se distinguer de lui, puis l'enfant tentera de se distinguer de cet autre pour le mépriser et le condamner à son tour.

Honte et culpabilité apparaissent donc comme deux réactions face à la sévérité du Surmoi. Malgré tout, le Surmoi reste ambivalent, car en dépit de sa sévérité, il aime et il protège.

Face à cette cruauté surmoïque et à la pulsionnalité débordante, le Moi va tenter de trouver un compromis par le mouvement de liaison — déliaison pulsionnelle.

Les conduites à risques peuvent être interprétées comme des recherches actives de limites pour se construire, mais peuvent aussi être perçues comme des rites d'initiation. En effet, nous observons une transformation des rites de passages ou rites initiatiques dans nos sociétés modernes. C'est pourquoi l'on voit apparaître des substitutions de ces rites, souvent à

une période plus tardive, l'université par exemple avec ces « soirées dites d'intégration » ou bien plus précoces, les nouvelles pratiques d'alcoolisation massives (binge drinking). Ces nouvelles pratiques permettent de donner un sens au chemin pubertaire, au passage de l'infantile au génital. C'est par ailleurs pour cela que l'on peut voir une sexualisation de ces conduites souvent ordaliques, mais qui très vite bascule vers le sadisme puis le phallique. Elles peuvent s'entendre, nous dit Marty (2003), comme le sacrifice du génital pour rester dans une position infantile de toute-puissance phallique. En ce sens, la conduite sacrificielle et/ou masochiste apparaît comme une conduite de sauvetage et de conservation, voire d'autoconservation, s'opposant à la déliaison et au mouvement pulsionnel qui, à l'adolescence va plutôt vers la génitalisation, la rencontre de l'autre sexe en soi et en l'autre. Finalement, ces conduites à risque viennent créer une limite, là où l'adolescent ne la rencontre pas.

Ce même auteur nous explique que ce qui est visé dans ces rituels d'initiation, n'est pas le plaisir ou l'auto-destruction, mais la recherche d'un certain équilibre. Équilibre entre deux dimensions, d'un côté, l'invention d'une ritualisation réussie dans l'affrontement avec la génération précédente dans le surmontement voir le refoulement du fantasme parricide ; de l'autre, une difficulté à créer un espace transitionnel faisant place à une négociation possible avec ses propres pulsions de destructions.

D'après Rosolato (1978), une économie pulsionnelle fonctionne en opposant d'un côté les instances légales, surmoïques et interdictives, et de l'autre les idéaux, dont l'individu et la communauté, suivent la ligne directrice. Il reprend le relevé des différents idéaux que Freud cite dans « *Malaise dans la civilisation* », telle que la recherche du plaisir illimité ou de l'isolement et du repos ; l'étouffement des instincts dans le yoga ; la toxicomanie ; les transgressions instinctuelles pour elles-mêmes ; le bonheur collectif et la transformation du monde ; le travail et les sublimations ; les visées religieuses qui mettent à l'écart le monde et ses plaisirs ; l'amour ; la beauté ; et enfin la folie. Pour Rosolato, ces projets sont contradictoires et c'est pourquoi il est difficile pour l'idéal de concilier ces divers objectifs. De ce fait, si l'idéal devait s'imposer, il le ferait de manière autoritaire en excluant ce qui ne s'accorde pas avec lui. Cette quête pourrait se retrouver dans les passages à l'acte violent que nous décrirons plus loin.

5 Fragilité narcissique et quête d'idéal : qu'en est-il du concept d'adulthood aujourd'hui ?

La tranche d'âge des 18-29 ans, nous semble intéressante pour deux raisons : la première a trait au bouleversement survenant à l'adolescence aussi bien physique que psychique, la seconde porte sur le passage à l'âge adulte et donc à l'intégration psychique de ces changements.

5.1 Quid de l'Œdipe ?

Au moment du réveil post-pubertaire, nous allons assister au réveil du trauma infantile par un évènement sexuel, ce dernier engendrera une déliaison de l'affect et de la trace mnésique que nous avons décrite plus haut.

Les études font état d'une explosion des troubles de comportement de type délinquant à l'adolescence en lien avec les premiers mouvements de constitution de l'objet et du Moi. Elles repèrent des points communs entre l'adolescence et les comportements délinquants tels que : la dépression sous-jacente à la tendance à l'agir, des mécanismes de défense de type psychotique mettant en cause les relations avec des imagos archaïques, des problèmes au niveau de l'identification et de l'identité, une compensation de type mégalomane en réaction à de graves failles narcissiques et de manque dans la continuité du soi, des carences de l'imaginaire, une passivité marquée par le passage à l'acte, un clivage, une pulsion agressive de qualité.

En effet, le travail de l'adolescence est à la fois un travail de subjectivation, d'historicité, d'interrogation sur les relations aux autres, les imagos parentales et la sexualité. Chez nos jeunes délinquants en quête de repères et d'approbation de la part des pairs, le travail de subjectivation est éprouvant. Nous pouvons d'ailleurs remarquer que le processus de sublimation ne va pas de soi, il est souvent mis à mal par une relation à une mère incestueuse. Les jeunes que nous rencontrons sont souvent issus de familles monoparentales où la mère est toute puissante et le père inexistant. Il semble impossible pour eux de renoncer au premier choix d'objet, le renoncement signifiant la crainte de la perte d'objet ou la castration. De ce fait la haine envers l'objet qui ne peut s'exprimer se transforme en haine envers la société.

La reviviscence du complexe d'Œdipe se place de nouveau sur l'objet-mère, laissant place à la culpabilité liée à l'inceste et à la dette symbolique envers la mère. Nous en donnerons quelques exemples au cours de notre étude. Cette dette semble plus forte lorsque le sujet a été placé très tôt en famille d'accueil ou foyer de l'enfance. Le second aspect, plus anthropologique, tiendrait en la composante sociale, les nouveaux rites de passage à l'adolescence. Chez ces sujets en particulier, la composante sociale est forte. En quête de repères identitaires et identificatoires, ils tentent de retrouver des assises narcissiques plus ou moins solides, par la création d'un faux self adaptatif.

Hurtzel (2004), nous explique que les facteurs anthropologiques et familiaux sont liés aux transformations radicales du statut du père, de l'enfant, de la famille, mais aussi de la parentalité et de la conjugalité. Ces modifications ont contribué à faire voler en éclat les repères sur lesquels se fondait l'autorité. Et nous pouvons donc supposer là une modification de l'instance surmoïque. C'est pourquoi Geberovich (2005) nous dira que « Dans cette culture en mutation, la drogue et la violence constituent des épures de (l'auto)fabrication subjective bâtie sur les ruines de la dite fonction paternelle. »

Pour ce même auteur, les jeunes entre dix et vingt-cinq ans semblent imperméables face à l'idéal de devoir ou d'engagement dans le temps, ils préfèrent se produire toujours en mouvement dans le moment présent. Il les décrit comme des « *êtres pulsatiles déployés dans des espaces réels ou virtuels.* » Cet auteur va dans le sens de ce que nous observons actuellement dans une société en quête d'action, régie par l'immédiateté et la conquête du plaisir. Là où la jouissance et l'errance prennent toute leur place.

Nous pourrions donc dire que le Moi de ces adolescents oscille entre la toute-puissance et l'abîme, pour reprendre les termes de Geberovich : « La décharge pulsionnelle, qu'elle soit sexuelle ou agressive et qui leur paraît nécessaire, n'est en réalité que partielle, brutale et répétitive ; les frontières entre légal et illégal, réel et virtuel, peuvent être facilement franchies. Malgré tout, l'apaisement qui en résulte dure à peine plus longtemps que son acte. »

D'autres auteurs, tels que Garcia-Fons (2009), nous parlent de ce passage à l'acte en tant que travail de symbolisation et de sublimation. L'adolescent aurait besoin de prendre des risques pour mieux expérimenter ses limites et élaborer les différentes pertes auxquelles il doit faire face à cette période de vie. Il oscille donc entre vie et mort, néantisation et réalisation subjective, vide et ennui, éclat et retrouvailles. Pour Garcia-Fons, la transgression, la rupture,

la quête de limites et le tutoiement de l'extrême, la destruction, la tension, l'opposition des contraires et l'éphémère caractériseraient l'adolescent. Ce qui corrobore avec les idées de Geberovich, dont nous avons parlé plus haut.

L'homme semble en effet incapable de renoncer à la satisfaction dont il a joui une fois, dans le cas où il n'aurait pas su maintenir la satisfaction narcissique de son enfance, du fait des réprimandes qu'il a pu subir de la part des autres et qui auraient pu troubler son jugement. De ce fait, l'individu chercherait à regagner une nouvelle forme d'Idéal du Moi. La conscience morale serait alors l'instance qui veillerait à comparer le moi actuel et l'idéal du moi. Aussi : « l'incitation à former l'idéal du moi donc la conscience morale est instituée le gardien, provenait justement de l'influence critique des parents transmis par la voix ; dans le cours du temps était venu s'y adjoindre les éducateurs, les professeurs et la troupe indéterminable de toutes les autres personnes du milieu ambiant (les semblables, l'opinion publique). »³¹ Dans ces extraits où idéal du moi et conscience morale sont intimement liés, on observe bien qu'ils sont également en étroite corrélation avec les messages venant de l'extérieur, qui assurent une sorte de fonction de régulation à l'égard du sujet. Mais c'est aussi le processus de sublimation qui permet de satisfaire les exigences de l'idéal du moi à l'égard du Moi en évitant de les amener au refoulement.

5.2. Adolescence et quête de limites :

De nombreux auteurs ont situé la question de l'adolescence à la limite, limite psychique, limite de la transgression, limite en tant que frontière avant un passage. Dans notre société dite moderne où l'on observe un prolongement de l'adolescence, peut-on venir à penser la limite comme nouvelle structure ? Alors que l'on ne parlait jusqu'à présent que de processus limite, comme un aménagement entre névrose et psychose, pourrait-on le percevoir comme quelque chose de davantage structural ?

L'étymologie latine de la limite est « *limes* » qui signifie frontière, et serait un dérivé du mot latin « *limen* » qui lui est « *le seuil* », ainsi la limite, la frontière serait-elle un seuil à ne pas dépasser ? Il est vrai que dans le langage courant il est communément utilisé les termes « *ne franchis pas la limite* » pour parler de la transgression qui, comme nous l'avons vu plus haut, signifie « *dépasser* ». La question de la limite, de l'état limite ou borderline, se pose donc d'emblée chez nos sujets en proie au passage à l'acte.

³¹ Freud, S. (1914). Pour introduire le narcissisme. In *La vie sexuelle*. Paris, PUF, 2005, p.100.

Commençons par reprendre ce que nous dit Marty dans son chapitre « *Adolescence comme expérience de la limite* » Il nous dit : « Les pathologies de la limite se signalent pour le sujet adolescent comme des agirs qui, dans le mouvement qui l'entraîne vers la transgression, sont autant de tentatives échouées à se construire, comme autant de rendez-vous manqués avec soi-même et avec l'autre. Avec ces pathologies de la limite, nous tenons un modèle pour penser la violence, celle qui s'exprime bruyamment sur la scène sociale, mais aussi celle, plus discrète sans être pour autant moins destructrice, qui s'exerce contre soi, de soi à soi, en quelque sorte. Cette violence multiforme est celle du désespoir à se trouver et à trouver l'autre avec qui lier ses affects de haine et d'amour. Ce qui nous amènera à considérer que la pathologie de la limite est une pathologie du lien en tant qu'échec à lier l'activité pulsionnelle à des objets internes et externes, à lier pulsion et représentation. »³²

L'auteur reprend ici les considérations que nous avons pu développer sur la violence. Celle-ci agit en lieu et place d'un mode de pensée et de représentation : mettre en acte au lieu de mettre en mot ; parfois même aller jusqu'à faire peur à l'autre, effrayer, pour espérer voir dans le visage de l'autre un affect que le sujet ne peut exprimer, à la limite de la déstructuration psychique, à la frontière de la psychose en recherchant chez l'autre les réponses de son inquiétante étrangeté. Marty les considère en ce sens comme appartenant au registre des états limites. Il met l'accent sur la fragilité narcissique de ces adolescents, mais aussi sur la fragilité de la construction subjectale, de l'incertitude identificatoire ou encore de la prévalence du Moi idéal sur le Surmoi ou l'idéal du Moi.

Richard (1998), parle quant à lui d'état-limite à l'adolescence en tant que pathologies qui ne relèvent ni de la névrose, ni de la psychose. Et pourtant, on observe dans la fréquence de l'agir, des conduites marginales et délinquantes, des difficultés scolaires, des manifestations centrées sur le corps, un sentiment de vide et de morosité, la massivité de la projection et de l'identification, toujours en présence d'une fragilité identitaire.

5.3. Quête identitaire et pulsion d'emprise :

Si nous reprenons l'ensemble des considérations citées ci-dessus, ces sujets semblent marqués par une insécurité intérieure, les rendant dépendants au monde extérieur. La quête identitaire se fera sur un mode mégalomane, dans une sorte de toute-puissance et de recherche d'une satisfaction immédiate. L'adhésion au groupe de pairs permettra la création

³² Marty, F. (2003). *Adolescence comme expérience de la limite*. In *Limites, liens et transformations*. Paris, Dunod, pp. 63.

de repères identificatoires. Cependant, les relations au sein d'un groupe ne sont pas aisées puisqu'elles confrontent le sujet à une angoisse d'inexistence, nous dit Balier (1989). Le moi est insuffisamment conforté narcissiquement et va lutter contre cette angoisse d'anéantissement par des comportements violents.

Freud introduit en 1905 la notion de pulsion d'emprise, à la source de laquelle se trouve la cruauté primaire. Cette pulsion n'a pas pour but la souffrance d'autrui, mais sa négation. L'objet se situe, selon Bessoles (2012), à plusieurs carrefours entre maîtrise et possession, c'est-à-dire qu'il est un objet sans identité propre et détient une certaine fonction, il doit être utile au sujet. L'objet peut également être accusé d'être la source de l'excitation et menace le sujet de le détruire s'il tente de se soustraire à son autorité. Ainsi, l'autre est un autre dangereux pour le sujet qui va gérer ses relations comme l'agir, avec intensité et brièveté. C'est par ailleurs ce que nous observons chez nos sujets bien souvent dans l'errance, cette dernière permettant ce type de mise en relation. La fuite semble alors être le mode de défense privilégié contre l'angoisse de vide.

Lafont et Servant (2012) viennent corroborer cette idée et pensent que l'acte criminel vient comme tentative de déni de la séparation, ou de la différence qui viendrait menacer le narcissisme du sujet. La violence aurait alors plusieurs fonctions : elle serait l'expression de la haine du sujet pour l'objet, elle viendrait tenter de maîtriser le traumatisme de l'effraction que représente la violence subie répétée, enfin, il pourrait y avoir un certain plaisir trouvé dans la souffrance de l'autre. Bessoles, lui, pense que le passage à l'acte pourrait être considéré de trois manières : comme un fantasme qui agit dans le réel, comme une confusion entre imaginaire et réel, comme évitement du champ fantasmatique. L'idée du fantasme vient se reposer ici comme dans la question du traumatisme. À l'instar de Freud et Ferenczi, la notion de traumatisme réel ou fantasmé se posera dans ce travail de recherche, puisqu'il viendra déterminer l'étiologie des troubles.

Balier (1988) utilise le terme *d'agressivité libre* en référence à la pulsion d'emprise précédemment citée. Elle émanerait de la cruauté infantile et tend à s'assurer la domination de l'objet, sans égard pour lui et sans tenir compte de sa souffrance. Ce n'est que plus tard que cette pulsion peut être mise au service de la sexualité et devenir une pulsion sadique. Elle se trouve liée à la pulsion d'autoconservation et donc à l'affirmation du narcissisme. Ainsi l'agressivité n'est pas, selon Braunschweig, une décharge de satisfaction, mais un retour à la tension zéro, c'est ici le principe de Nirvana qui est en cause et non le principe de plaisir. Cela rejoint la notion de violence fondamentale (Bergeret), dans le sens d'un instinct de survie

reposant sur des fantasmes primaires : « moi ou lui ». Cette recherche d'autoconservation, malgré des failles narcissiques évidentes, vient également corroborer l'idée d'une dépression sous-jacente chez nos sujets.

Pommier (2009), quant à lui, développe la notion de *clinique de l'extrême* pour parler de la position du sujet lorsqu'il est confronté à quelque chose qui excède ses capacités de résistance ou de négociation. Il rapproche cette clinique des processus limites en ce qui a trait à l'angoisse indicible à laquelle ces sujets sont soumis, mais aussi à l'évitement de la pensée et à d'éventuelles somatisations. Nous pourrions donc réfléchir au passage à l'acte comme manifestation d'une clinique de l'extrême chez nos sujets.

Chapitre 3 : Empreinte du psychisme entre les murs :

Il s'agira dans ce troisième chapitre de présenter les différentes transformations et mutations de la psychiatrie et du milieu carcéral.

Antonio Quinet, psychanalyste à Rio, disait lors d'un colloque sur la question des limites, que nous sommes dans un « *âge trans* ». Il entendait par là que nous entrions dans un âge de transformations radicales tant au niveau social, politique, que sexuel, sans possibilités de retour.

Pourtant, nous verrons à travers l'exploration de l'évolution des pratiques en milieu carcéral que nous assistons à un retour vers des pratiques antérieures.

1 Quelles représentations pour la folie ?

1.1 Du Moyen-âge à l'âge classique :

Foucault (1961) dans son célèbre ouvrage sur « L'histoire de la folie » reprend les différentes évolutions des établissements asilaires. C'est donc un condensé de la recherche de cet auteur que nous évoquerons et que nous mettrons ensuite en perspective avec l'évolution du système carcéral, puisque les représentations de la folie et de la délinquance semblent encore aujourd'hui intimement liées.

Au Moyen-âge, le « fou » possédait un caractère sacré, il était considéré comme venant d'un autre monde puisque possédé par des forces venant de l'au-delà. Ainsi, la folie était représentée comme un vice surgissant principalement chez les plus miséreux. Le soin appartenait alors à l'Église du fait de son caractère sacré.

À partir du XVIIe siècle, les mutations sociales vont désacraliser la folie qui ne sera maintenant plus qu'attribuée aux plus pauvres. Le 27 avril 1656, un édit royal porte la création de l'hôpital général. Il est une instance de l'ordre monarchique et bourgeois de l'époque et est placé sous l'autorité du gouvernement civil. On y accueille les pauvres, les mendiants, les exclus en tout genre. Le but était alors d'empêcher la mendicité et l'oisiveté rendue responsable du désordre social. L'enfermement devient une réponse à la crise économique de l'époque en France, mais aussi dans tout l'occident.

La fonction répressive de l'enfermement va trouver une autre utilité, celle de donner du travail à ceux que l'on a enfermés afin de servir à la prospérité de tous. Ainsi, le

gouvernement écope d'une main-d'œuvre bon marché et une protection sociale contre l'agitation et les émeutes. La folie et la déraison sont à cette époque associée à la pauvreté et à l'incapacité de travailler, à l'incapacité à vivre en collectivité.

Puis, le grand enfermement laisse place à la tendance asilaire où nombreux sont ceux que l'on déplace dans les asiles. Ainsi, les vénériens, débauchés, prostitués, homosexuels, blasphémateurs, alchimistes, etc. sont considérés comme curables par des expiations par le corps. On assiste alors à des saignées, des purgations, des purges et confessions censées extirper le mal, avant de renvoyer les sujets chez eux.

En 1675 est créé le premier quartier de force à Senlis pour les « fous et libertins », on bascule alors de nouveau dans quelque chose de l'ordre de la correction et non plus du registre du soin.

Il faudra attendre le XIXe siècle pour que la folie puisse être reconnue. Elle dépend finalement de la dimension donnée par le diagnostic médical.

C'est en effet à Pinel et à son traité médico-philosophique de 1801 que l'on doit l'inscription de l'aliénisme dans le champ médical. Il fonda les premiers asiles d'abord à Bicêtre puis à la Salpêtrière, sur fond d'aide à la socialisation où le travail rythme la vie quotidienne entrecoupée par des repas, loisirs et heures de sommeil programmés. Puis Esquirol, élève de Pinel, va poursuivre son travail. Avec l'aide de Ferrus et Jean-Pierre Falret ils seront à l'origine de la loi du 30 juin 1838 régissant le traitement des malades mentaux et les limitations de leurs libertés. L'idée est de nouveau de mettre les aliénés à l'extérieur de la cité, tout en les protégeant et les traitant. Chaque département disposera alors d'un établissement de ce type, les internements y seront forcés à la demande d'un tiers puisque l'aliéné sera considéré comme non capable de se gérer lui-même ainsi que ses biens. Les premières classifications voient le jour.

À partir des années 1850, on s'intéresse davantage à l'étiologie des troubles sur le versant biologique et structural. L'hypothèse de l'hérédité reste centrale. Mais avec la thèse de Morel sur l'impact du système nerveux dans le développement des troubles, on se dirige davantage vers l'idée d'une lésion organique. Il faudra ensuite attendre Charcot, que l'on considère comme fondateur de la neurologie moderne, et son intérêt pour l'hystérie qu'il considère comme une maladie du système nerveux, pour que l'on observe une première ouverture à la clinique des névroses.

À la même époque, Binet, va découvrir que l'on peut avoir accès à l'inconscient grâce à l'hypnose. Cette technique va être grandement utilisée à l'époque notamment par Charcot au sujet de l'hystérie. Nous sommes là aux prémices de la psychanalyse.

1.2 Qu'en est-il aujourd'hui ?

Depuis le début des années 1980, la fermeture du nombre de lits d'hôpitaux soulève la question de la prise en charge des malades en dehors de l'hôpital. Aussi, assistons-nous aujourd'hui à une ouverture de l'hôpital sur la cité. L'hôpital n'est plus le lieu du grand enfermement, mais s'ouvre sur la société qui doit elle-même prendre en charge les malades.

De nombreux lits et unités sont fermés et l'on cherche à recruter des familles capables d'accueillir les malades mentaux.

Comment la cité accueille-t-elle cette transition ? Les expériences se multiplient au sein des établissements publics de santé mentale et des unités mobiles sont créées, posant toujours éternellement la question des moyens dont dispose l'hôpital public pour mener à bien ses nouvelles missions. La question se pose : quelle place pour la psychiatrie actuellement ? Les consultations ambulatoires et au domicile visent alors plus à la réhabilitation psychosociale afin que les patients puissent de nouveau vivre dans la cité, qu'à la compréhension du symptôme. C'est pourquoi nous assistons actuellement à un mouvement vers des thérapies dites brèves, mettant de côté de la psychanalyse.

Bien loin d'un retour à la psychothérapie institutionnelle de Jean Oury, où l'hôpital devenait un véritable lieu de vie, on tend à présent à rendre à la cité les malades jusqu'alors exclus.

La société n'est quant à elle pas toujours prête à accueillir ces exclus, face aux nouvelles pathologies, de plus en plus dans l'agir. La notion d'irresponsabilité pénale, prenant en compte le trouble du malade, tend également à évoluer et semble engendrer un déplacement non pas de l'hôpital vers la cité, mais de l'hôpital vers la prison.

La sociologue Caroline Protais (2018) met en lien la baisse du nombre de lits au sein des hôpitaux psychiatriques dans les années 1980 avec la diminution du nombre de non-lieux pour troubles psychiatriques à cette même période. L'expression de ces non-lieux ayant été divisée par quatre ces dix dernières années. La conséquence de cette diminution a été un moindre taux d'hospitalisation avec une augmentation des incarcérations des malades mentaux. Pour elle, cela proviendrait d'une modification des représentations sociales de la folie et un changement au sein des classifications des troubles mentaux, incluant à présent la psychopathie. Dans son interview par l'observatoire international des prisons (2018), elle précise que l'approche des experts psychiatriques a considérablement changé depuis 1950. En

effet, à cette époque une personne psychotique, même stabilisée, était jugée irresponsable de ses actes. A présent la fréquence des diagnostics de psychopathie au sein des expertises laisse entrevoir que la personne est « responsable ». La psychopathie est considérée comme un trouble du comportement témoignant d'un mal-être, avec un rapport à la réalité non altéré lui permettant d'avoir conscience des notions de « bien et de mal ». Ce changement d'approche de la part des psychiatres reflète, selon elle, une transformation générale de la psychiatrie à l'issue de la Seconde Guerre mondiale. À cette époque, les hôpitaux étaient comparés à des camps de concentration et le malade mental considéré comme le grand exclu. C'était la période du grand enfermement, sur laquelle nous reviendrons. Dans les années 1960, la psychiatrie évolue avec la création de la sectorisation visant à sortir de la tendance asilaire. L'hôpital commence déjà à s'ouvrir sur la cité avec des consultations ambulatoires et des durées d'hospitalisation plus courtes. Ainsi, la notion d'irresponsabilité venait entrer en contradiction avec le travail de responsabilisation des malades afin qu'ils puissent réintégrer la société.

Dans ces mêmes années, nous voyons apparaître de nouveaux courants, celui de la criminologie et de la victimologie. Le premier venant accentuer l'idée de la responsabilisation et amenant à la notion de dangerosité, cette dernière posant encore aujourd'hui la question de la prise en charge des patients jugés « dangereux » en psychiatrie. De nombreux rapports (Humanrights watch, 2016) font état de conditions de prises en charge jugées indignes au sein des hôpitaux psychiatriques des personnes placées sous main de justice. Bien que les lois qui encadrent la question de l'isolement et de la contention en psychiatrie se durcissent en faveur du droit des patients et de méthodes alternatives, la mise en isolement s'avère quasi systématique dans nombre d'hôpitaux psychiatriques pour les sujets incarcérés. Les mouvements plaidant la cause des victimes s'amplifient et viennent accroître les stigmatisations autour des sujets justiciables.

L'article 122-1 du Code pénal, souligne que si la personne qui a commis un délit « *était atteinte, au moment des faits, d'un trouble psychique ou neuropsychique ayant aboli son discernement ou le contrôle de ses actes.* » alors cette dernière est jugée irresponsable. En 1994, un nouvel article remplace la notion « *d'atteinte* » par la notion « *d'altération* » permettant que la personne reste légalement responsable de ces actes. Ainsi, le tribunal devait tenir compte de cette circonstance au moment d'exprimer la sanction, en tant que circonstance atténuante. Pourtant, dans la pratique, le fait que le discernement soit *altéré* et non *aboli* du fait d'une pathologie mentale, aboutit souvent à une sanction plus sévère par la crainte de la « dangerosité » supposée du justiciable. Cet état de fait a été confirmé par les déclarations du

sénateur Jean-Pierre Michel en 2011, et de Christiane Taubira, ministre de la Justice en 2015. Il est dès lors implicitement supposé que la prison prendra en charge ces malades.

Si la diminution de l'utilisation de la notion d'irresponsabilité pénale et la fermeture des lits en psychiatrie n'a fait qu'accroître la présence de malades psychiatriques en détention, qu'en est-il des représentations de la folie dans ce milieu ? Quels types de prises en charge sont proposés aux patients-détenus ? C'est ce que nous allons voir dans cette seconde partie.

2 Répression et prison :

2.1 De l'émergence des lois... :

J'ai choisi de commencer par parler de l'ouvrage de Cesare Beccaria (1764), « *Des délits et des peines*. » Ce dernier me semble aujourd'hui toujours d'actualité en ce qu'il dénonce et nous enseigne. Aussi voici ce que dit l'auteur à propos des lois : « Les lois sont les conditions sous lesquels des hommes indépendants et isolés s'unirent en société. Fatigués de vivre dans un état de guerre continuel et dans une liberté rendue inutile par l'incertitude de la conserver, ils sacrifièrent une partie de cette liberté pour jouir du reste avec plus de sûreté et de tranquillité. »³³ Nous pouvons voir dans le discours de Beccaria les prémices de ce qui est au cœur des politiques actuelles en termes de « tranquillité publique ».

Le marquis Beccaria, dénonce déjà à son époque les dérives judiciaires dans son livre « *Des délits et des peines* » qui jette, au siècle des Lumières, les bases du droit moderne. Dans cet ouvrage, Beccaria rend compte de l'absurdité de certaines peines et lois. Selon lui, plus on augmente le nombre de délits possible et plus il y a de chance d'en commettre, dénonçant alors des lois suffisamment larges pour être soumises à de multiples interprétations. Il est précurseur en ce qu'il préconisait déjà à l'époque que l'on prévienne les crimes plutôt que de les punir. Pour ce faire, il propose des lois claires et simples, de sorte que les membres d'une même nation unissent leurs forces pour les défendre, sans qu'aucun ne puisse travailler à les détruire. Si ces dernières favorisent les hommes et non les classes, les hommes les craindront et n'auront pas le penchant de les détruire.

³³ Beccaria, C. (1764). *Des délits et des peines*. Paris, Flammarion, 2010, p.33.

2.2 ... À la prison :

Avant la « Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 », les châtiments corporels permettaient de répondre aux délits. Les hôpitaux généraux servaient alors à attendre le jugement. C'est Louis XVI, en 1656, qui créa l'hôpital général de Paris au sein duquel un quartier était réservé aux criminels.

Peu après la « Déclaration des droits de l'homme », le Code pénal vient inscrire l'enfermement au centre du dispositif judiciaire. Outre la peine privative de liberté, les travaux forcés et la peine de mort sont conservés.

Au XVIII^e siècle, les prisons sont peu à peu régies par les ministères de l'Intérieur, puis de la Justice. Des structures d'emprisonnement se créent un peu partout en France et viennent à remplacer les anciennes forteresses, abbayes, etc. qui tenaient lieux et place de prison. Les règles à l'intérieur se rigidifient, on interdit la parole, l'alcool et la cigarette. Les cachots ouvrent leurs portes pour accueillir les sanctions disciplinaires.

Avant la Révolution, il existait plusieurs types d'institutions d'enfermement :

- Les lieux de sûreté qui pouvaient en réalité se trouver n'importe où ; on aménageait alors des cachots sous les palais de justice, dans un bâtiment, ou dans une salle des portes de la ville.
- Les prisons ordinaires étaient quant à elles les ancêtres des maisons d'arrêt. Y était enfermée une population très hétérogène de condamnés, prévenus, prostituées et galériens.
- Les maisons de force ou prisons d'État, servaient davantage à l'enfermement des prisonniers politiques. Elles étaient le plus souvent gérées par l'ordre religieux.
- Les dépôts de mendicité étaient des ateliers où l'on forçait les mendiants à travailler.

L'après-révolution est une période de grands remaniements, notamment au niveau idéologique. Aussi, voit-on apparaître les prisons que l'on retrouve actuellement. Ainsi, vont-elles à cette période à l'encontre des supplices et injustices de l'ancien régime. Elles visent alors plutôt en un objectif de correction et de maintien du nouvel ordre social. De nombreux rapports visant à l'amélioration des conditions de détention verront le jour.

Le 26 août 1789, trois articles sont consacrés à la réforme judiciaire et tentent d'améliorer les conditions de détention. Ainsi, l'article VII condamne toute arrestation ou condamnation arbitraire, tandis que l'article VIII impose l'établissement de peines justes et justifiées. Enfin, l'article IX inscrit la présomption d'innocence.

Les hôpitaux généraux fondés par Louis XVI disparaîtront au profit des maisons d'amélioration au sein desquelles les prisonniers doivent travailler la journée. Ceci va également de pair avec les accords passés entre l'état et les entreprises privées. Les détenus travaillent alors pour gagner de l'argent qui leur servira à améliorer leur qualité de vie en détention, et ce pour les comptes de l'état et des entreprises. La peine se veut maintenant utile et graduelle en fonction de la gravité du crime commis. Des maisons de corrections, puis de répressions viennent quant à elles remplacer les dépôts de mendicité, bien qu'elles renferment toujours une population très disparate (mendiants, prostitués, vieillards, condamnés, politiques ou criminels).

En 1791, on poursuit dans le sens d'une graduation des peines en fonction de la faute commise. Pour une faute grave, la peine de mort est de rigueur, puis vient l'imposition de marquage au fer, la réclusion dans des maisons de force, la détention, la déportation, la dégradation civique et le carcan. Pour les délits relevant du correctionnel, les peines peuvent aller jusqu'à deux années d'emprisonnement, la confiscation de biens ou une simple amende. Cette graduation est une avancée considérable dans le sens où les peines sont ordonnées de manière codifiée en respectant la « Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ». Elles ne sont donc plus imposées de manière arbitraire. La même année, le nouveau Code pénal va plus loin en supprimant la peine de mort pour les condamnés de droit commun, les galères, les travaux forcés et les peines perpétuelles, ces condamnations étant jugées indignes et n'améliorant pas la conduite des prisonniers.

Malheureusement, les révoltes de 1792-1793 font revenir au galop les peines arbitraires et brutales. Il faudra de nouveau attendre 1795 pour que le Code pénal de 1791 soit réellement appliqué.

C'est en 1810 avec le code napoléonien que le pouvoir de fixer les peines revient aux tribunaux. On voit alors apparaître une augmentation de la répression. Les peines évoluent : les travaux forcés à perpétuité constituent la sanction la plus sévère, vient ensuite la réclusion qui oscille entre 5 à 10 années, l'emprisonnement correctionnel et l'emprisonnement de simple police. Un autre grand changement est l'emprisonnement provisoire d'avant jugement pour les personnes sans ressources, ancêtre des mandats de dépôt actuel.

2.3 Les établissements pénitenciers aujourd'hui :

2.3.1 Les Maisons d'Arrêts :

Les maisons d'arrêt sont des établissements où sont détenus les mis en examen, prévenus ou accusés dans l'attente de leur jugement lorsqu'ils ont fait l'objet d'un placement en détention provisoire (Article 714 du Code de procédure pénale). A titre exceptionnel, certaines personnes condamnées à une peine d'emprisonnement peuvent être maintenues en maison d'arrêt (peine d'une durée inférieure ou égale à deux ans ou peine restant à subir inférieure à un an) (Article 717 du Code de procédure pénale).

Le régime carcéral en maison d'arrêt impose que les détenus soient enfermés en cellule et ne puissent pas se déplacer librement. La loi oblige à proposer au détenu une sortie d'une heure par jour. Les activités sont restreintes et le nombre de places est limité compte tenu de la surpopulation, ainsi tous ne peuvent accéder aux activités socioculturelles, à l'éducation ou au travail. Le milieu pénitentiaire place les détenus dans une forme de dépendance à leur environnement.

Le terme « maison d'arrêt » vient appuyer une temporalité très marquée en détention. Il y a le temps d'avant jugement, le temps de la peine, le temps d'attente pour obtenir telle ou telle doléance ; mais aussi la temporalité psychique dans ces différents temps. Cette dernière est marquée par ce temps d'arrêt dans la vie du sujet, il s'agit d'une parenthèse entre la vie du dehors (hors les murs), et la vie du dedans (dans les murs). L'arrêt marque la rupture avec le monde extérieur, l'entourage, les fréquentations, l'agir. Ainsi, la vie du dehors semble laisser place à la vie du dedans, à la pensée. Nombreux sont ceux qui viennent consulter pour des troubles du sommeil : « *parce que je pense trop* ». La pensée se substitue alors à l'acte qui se trouve enrayé, pensée que l'on observe souvent floue, désorganisée, « *je pense à tout, à rien* », « *n'importe quoi me passe par la tête* », « *je n'arrive pas à m'empêcher de penser.* » La « maison » ainsi nommée peut donner au lieu un aspect contenant, rassurant, avec ses activités routinières. Il s'agit en quelque sorte d'avoir une place quelque part. Nombreux sont ceux qui se disent « *bien* » en détention : « *On a tout ce qu'il faut, on travaille, on est nourri logé, c'est mieux que ce que j'ai dehors.* », « *Parfois j'oublie d'enlever mes chaussons pour venir en rendez-vous, c'est tellement comme si j'étais à la maison.* ». Mais la maison peut parfois se

retrouver contaminée par le dehors, et devenir source d'angoisse, de maltraitance et de nouveau de recours à l'agir.

2.3.2 Le Centre de Détention :

Les centres de détention sont des établissements pénitentiaires où sont détenues les personnes condamnées à une peine supérieure à deux ans et qui présentent les meilleures perspectives de réinsertion sociale (Article D72 du Code de procédure pénale). Le régime de détention est ouvert dans le sens où le détenu peut se rendre librement à ses rendez-vous, la cellule est ouverte de 7 h à 17 h. Elle succède au jugement, c'est un nouveau temps dans le parcours carcéral.

Pourtant, le mot « détention » est, ici aussi, riche de sens. Détention provient de « détenir, garder, conserver ». On entend là l'idée de conserver la personne dans un lieu clos, à l'abri de la population générale et semblons en ce sens revenir à l'image première de la prison en tant qu'elle mettait à l'écart des « parias » de la société. La détention peut laisser place à la répétition lorsque la perte d'espoir domine. En effet, le manque de perspectives de réinsertion des détenus ainsi que le manque de structure d'hébergement renforcent cette idée d'être « détenu », « conservé », « gardé ».

2.3.3 La Maison Centrale :

Les maisons centrales concernent les détenus qui ont au préalable été évalués par un Centre National d'Évaluation (CNE), y sont détenues les personnes condamnées à de longues peines et/ou présentant des risques (Article D71 du Code de procédure pénale). Des experts évaluent la notion de « dangerosité » du détenu.

Le régime pénitentiaire dans les centrales est sensiblement le même qu'en maison d'arrêt : les portes sont fermées et l'accès aux différents services est réglementé.

Ici encore, le terme « centrale » nous renvoie à la place accordée à ces « grands criminels ». Centrale, comme être au centre de toutes les attentions, de toutes les vigilances, l'intime est ici mis à mal puisque le détenu est observé, épié, évalué.

3 Du soin en détention ? :

3.1. Du grand enfermement à la tendance asilaire :

La période du grand enfermement naît de la création de l'hôpital général en 1656, où fous et criminels sont placés sous le même régime. Il existe alors trois types d'établissements : les maisons de force, les hôpitaux généraux et les dépôts de mendicité.

Il faudra attendre la loi de 1810 et l'article 64 du Code pénal pour que soit reconnue la notion d'irresponsabilité chez un sujet en état de démence. La loi de 1838 va alors créer officiellement l'institution asilaire qui laissera peu à peu une place propre et spécifique aux malades mentaux. Ainsi, la connaissance des troubles mentaux évolue en même temps que leur reconnaissance, de nombreux détenus sont alors reconnus comme fous. En 1906 est créé le premier laboratoire d'anthropologie criminelle en Belgique, et va s'étendre en Europe où l'on s'intéresse davantage à la genèse de la délinquance. Se développera sur fond de l'article 64 du Code pénal, la notion d'expertise liant alors soin et justice. Le but de cet engouement est de « faire du tri » entre les délinquants jugés comme atteints de troubles psychiques et ceux jugés comme « normaux » qu'il faut garder en milieu carcéral. Quelques annexes psychiatriques au sein des prisons verront le jour, notamment à la prison de Fresnes et de La Santé, mais seront vite abandonnées avec la guerre.

Ce n'est qu'après la Seconde Guerre mondiale que l'on commence à repenser le soin en prison. Les tentatives d'instauration d'un « dépistage psychiatrique » ont été déboutées du fait de l'éclatement de la guerre. En 1945, la réforme pénitentiaire de P. Amor recommande la mise en place d'un service médico-psychologique au sein de chaque établissement pénitentiaire. En 1958, les articles D395 et D397 du Code pénal officialisent l'existence des consultations d'hygiène mentale et de service psychiatrique au sein des maisons d'arrêt. À l'intérieur de ces dispositifs, seuls des psychiatres et infirmiers sont recrutés par vacations.

Les centres médico-psychologiques régionaux (CMPR) voient le jour en 1967, les soignants sont alors placés sous la responsabilité de l'administration pénitentiaire. De nouveau, la confusion santé-justice règne et empêche le bon fonctionnement de ces centres. Ce ne sera qu'en 1977 avec la circulaire santé-justice que l'indépendance sera donnée aux CMPR qui fonctionneront sur le modèle des secteurs en psychiatrie. Puis en 1985, les CMPR deviennent les SMPR (Service médico-psychologique) actuels et deviennent un secteur à part

entier de psychiatrie. La gestion et le contrôle sanitaire des établissements pénitentiaires sont confiés aux médecins inspecteurs départementaux de santé depuis un an. Le soin prend son indépendance.

Un pas de plus est franchi en 1994, où la protection sociale est accordée aux détenus et où le personnel soignant dépend du ministère de la Santé, et est rattaché à un centre hospitalier aussi bien en psychiatrie que pour les soins somatiques.

3.2. Structures de soins en milieu pénitentiaire :

Il existe différentes structures de soin en milieu carcéral qui dépendent des établissements publics de santé mentale. Elles sont classées en deux niveaux dépendant du type d'accueil proposé :

- Le niveau 1 : les Unités sanitaires, anciennement nommées UCSA (unité de soins et de consultations ambulatoires), concernent le soin ambulatoire. Elles fonctionnent sur le même principe que les Centres Médico-Psychologique en population générale. Chaque établissement pour peine dispose, à minima, d'une unité sanitaire. Cette dernière regroupe les soins psychiatriques, mais également somatiques.
- Le niveau 2 : les services médico-psychologiques régionaux (SMPR) permettent une prise en charge en journée, mais également une présence de nuit. Toutefois cette présence est davantage occupée par les surveillants pénitentiaires que par le personnel soignant. Des activités thérapeutiques peuvent également être proposées en journée. En 2016, on recensait 26 SMPR pour les 188 établissements pénitentiaires, soit 380 lits pour les patients détenus. L'insuffisance de structures de ce type et l'inégale répartition sur le territoire poussent les soignants à davantage privilégier les patients détenus sur le centre pénitentiaire au détriment des autres établissements de la région.
- Le niveau 2 : dispose également une structure d'hospitalisation complète, les Unités hospitalières spécialement aménagées (UHSA). Cette dernière est communément rattachée à une unité psychiatrique « dans » la prison. Patients, hommes et femmes, peuvent ici cohabiter, les mouvements au sein de la structure d'accueil sont libres. Les patients bénéficient d'une prise en charge

en hospitalisation complète, visant à la fois à évaluer l'état psychique du patient, la mise en place d'un traitement, et l'amorce ou la poursuite d'un travail thérapeutique.

Interviennent également en milieu pénitentiaire des structures associatives, notamment en ce qui concerne l'addictologie. Les CSAPA (Centre de soin et d'Accompagnement en Addictologie) ont pour objectif de créer des passerelles vers les structures extérieures pour les patients toxicomanes.

Le nombre de ces structures est jugé insuffisant par l'observatoire international des prisons (2018) et Humans Rights Watch (2016), du fait de l'augmentation du nombre de personnes incarcérées présentant des troubles psychiatriques graves. La difficulté d'accès, l'inégalité sur le territoire et le manque cruel de personnel soignant au sein de ces structures ne permettent pas de répondre à la demande croissante.

La création des SMPR et UHSA, vient révéler la difficulté à traiter les malades mentaux jugés responsables de leurs actes. Ainsi, la création de ces structures appartenant aux hôpitaux psychiatriques, mais permettant un maintien des patients en milieu carcéral, vient créer une sorte de compromis socialement acceptable pour leurs prises en charge.

Conclusion :

Il semblerait que nous assistions actuellement à un retour à l'hôpital général du XVIIe siècle en détention. Les exclus, indigents, fous et criminels sont incarcérés ensemble à défaut pour certains, d'être hospitalisés. Une enquête de 2002 du journal l'Express « *la folie sous écrou* » rend compte de cette nouvelle dynamique carcérale. Des surveillants pénitentiaires et détenus sont interrogés et parlent « *d'annexe de l'HP* », de « *dépotoir* » pour parler de certaines ailes des bâtiments de détentions ayant davantage l'allure d'un couloir psychiatrique. L'administration pénitentiaire déplore ce nouvel enfermement et exprime son désarroi avec un personnel non formé à ce qui a trait aux pathologies psychiatriques. Cette même enquête explique ce phénomène par deux aspects que nous avons évoqués : d'une part, la baisse de l'utilisation de la notion d'irresponsabilité pénale de l'ordre de 16 % entre 1997, et 2002, les experts privilégiant le terme d'altération du discernement au moment des faits à celui d'abolition. Cela ouvre alors la voie à un procès et donc à la prison. Ce changement dans le vocabulaire utilisé nous renvoie au second aspect, qui concerne le tournant pris par la

psychiatrie à l'heure actuelle. Cette dernière semble davantage tournée vers une réduction des coûts et une logique de soins de proximité qui ne permet pas la prise en charge de criminels. D'autre part, à un aspect plus sociétal, toujours cité par l'*Express*, celui de la judiciarisation de la société qui accorde davantage de place au statut de victime et à l'importance du procès comme lieu incontournable face à la plainte.

Ces mouvements sociétaux interrogent sur la place du soin en prison au regard des pathologies rencontrées. Quelles considérations pour la folie dans ce contexte ? Compte tenu des pathologies de l'agir décrites plus haut, pouvons-nous encore considérer que la psychopathie n'appartient pas au champ psychiatrique ? Que ces patients longtemps jugés « insoignables » ne peuvent bénéficier d'un cadre thérapeutique au même titre que les patients hospitalisés en psychiatrie ?

Philippe Carrière, psychiatre - administrateur à l'observatoire national des prisons, et bien d'autres, perçoivent la prison comme un facteur aggravant de la psychose et facilitant la décompensation. Nous entendons souvent parler de psychose carcérale, alors que cette dernière serait davantage le fruit d'une décompensation liée au vase clos qu'est le milieu carcéral, que quelque chose de purement réactionnel. Ce qui reviendrait à dire qu'en dehors de la prison le patient sera guéri, et retrouvera son état de base, cela reviendrait à nier le sens donné à l'acte et aux pathologies narcissiques sous-jacentes.

Un autre heurt est celui de la prise en charge en détention, mais également à l'extérieur, de ces patients. Du fait du manque d'UMD et d'UHSA les patients hospitalisés après un état de crise aiguë à l'hôpital sont souvent renvoyés rapidement en milieu carcéral où la sanction pénitentiaire semble peu adaptée à leur folie (souvent le quartier disciplinaire). Lors de leur sortie, il en est de même ; certains hôpitaux ont créé des « parcours spéciaux » ou des « unités spéciales » dédiées aux obligations et injonctions de soins. Le manque de structures adaptées à la prise en charge et non stigmatisantes vient à manquer et renvoie ces patients à l'errance, ce qui augmente le risque de récurrence. Le but de ce travail de thèse sera alors de tenter de penser un dispositif de soin adapté à ces patients, à l'aide de notre pratique en milieu carcéral et des écrits des psychothérapeutes s'y référant.

Problématique :

A partir des considérations précédentes, nous avons choisi de maintenir une réflexion développée en trois temps autour de : la transgression, la transmission puis, des processus de transformation.

Notre recherche visera à mettre en perspective les mécanismes intrapsychiques et intersubjectifs des conduites de vols. Nous étudierons ces conduites au regard des processus inter et transgénérationnel. Nous observerons donc plus particulièrement les sentiments de filiation et d'affiliation chez nos sujets. Ces observations seront mises en perspective avec la présence ou non d'un placement en institution au cours de l'enfance ou de l'adolescence.

En effet, les auteurs précédemment cités sont nombreux à avoir mis en exergue l'impact d'une séparation prolongée à la mère sur les sentiments de filiation et d'affiliation. D'autres ont pu observer une corrélation des conduites délinquantes avec la perte d'espoir et l'incapacité de mettre en scène la haine envers les objets d'amour. C'est en cela qu'il pourra être intéressant d'analyser ce qui peut se jouer au sein des psychothérapies en milieu carcéral. Quel est l'impact de ce milieu clos, sur le développement de la pensée ? Le milieu carcéral permet-il d'imposer une certaine limite offrant au sujet la possibilité de « remettre en route » sa pensée, jusqu'alors court-circuitée par l'agir ?

Nous nous intéresserons plus particulièrement aux cambriolages, et nous questionnerons sur la nature de l'effraction chez un autre. Nous aborderons ici ce qui a trait au traumatisme psychique, en ce qu'il peut déborder les capacités d'élaboration et de liaison du sujet. En parallèle, nous rechercherons ce qui vient faire « trou » et ravive les angoisses d'effondrement.

Nous chercherons à établir un lien entre ces différentes composantes : la transgression, la transmission et la transformation. C'est au regard d'une réflexion clinique antérieure à la recherche, au cours de suivis psychothérapeutiques au long cours en maison d'arrêt, que nous proposerons les hypothèses ci-dessous.

Hypothèses :

➤ Hypothèses sur la transgression :

Le vol serait une tentative de mise en sens d'un non-dit familial.

Le cambriolage aurait pour spécificité un caractère effractant. En ce sens, nous supposerons que ce dernier interviendrait comme répétition d'un traumatisme antérieurement vécu. La violence ressentie de ce dernier serait alors transposée sur la scène du réel.

➤ Hypothèses sur la transmission :

Les auteurs de vols seraient porteurs d'une crypte familiale, responsable d'un manque de repères identificatoires.

Nous supposerons que la plupart des auteurs de vols ont été placé en institution pendant l'enfance, et que ce placement n'a fait qu'accroître la construction de fantasmes mortifères autour de la crypte.

➤ Hypothèses sur la transformation :

Nous supposerons, d'une part un prolongement des processus adolescents et une augmentation du nombre de vol en lien avec le second temps d'un traumatisme antérieur à cette période.

D'autre part, nous supposerons la présence d'un idéal du Moi insuffisamment solide, ne permettant pas l'acquisition d'une base narcissique stable et ce en lien avec la perte de repères identificatoires au moment de l'émergence de l'Œdipe. Ainsi, le surmoi archaïque et trop cruel rendrait compte d'une pulsion de mort active et responsable de la répétition des délits. L'incarcération servirait alors de protection face à ce surmoi trop cruel et viendrait créer une homéostasie.

Méthodologie :

René Rousillon nous dit que la recherche en psychanalyse part du contre-transfert et intervient à propos « d'un « moment transférentiel » particulier, de la confrontation avec un temps de « situation limite » de la pratique psychanalytique, l'analyste rencontre un point d'inconnu, d'inexploré ou de non totalement approprié de son analyse personnelle et est conduit à avancer au-delà de l'intelligibilité à laquelle il était parvenue jusqu'alors. »³⁴ Cette étude émane de ma pratique en tant que clinicienne en maison d'arrêt. La rencontre avec certains patients m'a amené à me questionner sur la thématique de recherche en discussion dans cette thèse et à formuler les hypothèses ci-dessus proposées.

1 Le choix de la méthode, un choix cornélien :

1.1 A propos du terrain de recherche :

Le choix du terrain de recherche s'est d'abord imposé par ma volonté de ne pas mener une étude auprès de mes propres patients. Cette raison était double, d'une part, la volonté de ne pas modifier le cadre dans le suivi engagé avec les patients ; d'autre part, le risque d'amener un biais dans l'analyse des résultats lié à l'aspect transféro-contre-transférentiel. Et les doutes quant à la confidentialité inhérents au milieu carcéral, même que le cadre thérapeutique si souvent mis à mal par l'institution, du fait des frontières si minces entre santé et justice, n'en faisait pas un cadre favorable pour la recherche. C'est pourquoi s'est imposée l'idée de mener cette recherche dans un autre centre pénitencier auprès de patients que je n'avais jamais rencontrés.

1.2 Pour quelle recherche clinique ?

La méthode de recueils et d'analyse des données n'est pas sans questionner le clinicien, d'autant plus quand la recherche se situe dans le champ analytique.

Le choix d'une recherche plus phénoménologique n'est pas sans faire quelques sacrifices sur la volonté de comprendre les mécanismes psychiques inconscients en jeu chez les sujets de manière approfondie. Toutefois, la réflexion sur l'éthique dans la recherche m'a

³⁴ Roussillon, R. Recherche et exploration en psychanalyse. In *La recherche en psychanalyse*, 2007, Paris, PUF, p.117.

poussé à faire le deuil de résultats que je ne pourrais apporter qu'à travers certaines réflexions cliniques liées à ma pratique institutionnelle.

La recherche phénoménologique permet d'extraire les traits saillants du protocole de recherche et d'établir des liens. Toutefois, les résultats, bien que riches, restent succincts et ne permettent que d'entrevoir les processus psychiques en jeux. De ce fait, certaines de mes hypothèses issues de ma pratique clinique n'ont pas pu être observables puisqu'elles auraient nécessité un travail analytique sur plusieurs années avec les patients. Partir d'expériences cliniques pour extraire des hypothèses n'a donc pu être effectif du fait de la méthodologie de recherche. Le temps imparti autour d'une à deux rencontres, ainsi que la passation d'un entretien semi-directif a permis une certaine rigueur scientifique. Cette méthode a toutefois limité ce qui ne peut qu'émerger à travers un travail au long cours avec le sujet : la dynamique transféro-contre-transférentiel, les éléments émergents grâce à la dimension symptôme et à la temporalité psychique du sujet. Cela a donc amené à certains aménagements du cadre et au deuil de certaines observations non vérifiables ici.

C'est pourquoi, j'accompagnerais les résultats de réflexions cliniques issues de ma pratique en milieu carcéral afin d'étayer mon propos.

1.3 L'orientation théorique :

Cette recherche est avant tout d'orientation psychanalytique, mais elle s'associe à certaines théories développementales clés en ce qui concerne les processus d'attachement. Cette double association semblait pertinente pour analyser plus finement les résultats.

Ces deux orientations théoriques convergent sur certains points, notamment en ce qui concerne l'impact des relations précoces dans le développement psychique du sujet et en particulier dans la relation entretenue avec le représentant maternel. Les deux pionniers que sont Sigmund Freud pour la théorie psychanalytique et John Bowlby pour la théorie de l'attachement, s'intéressent aux conséquences psychologiques des carences précoces. D'autres psychanalystes, comme Sándor Ferenczi, se concentrent sur l'analyse des facteurs interpersonnels, plutôt qu'intrapsychiques et notamment autour de ce qui pourra devenir facteurs à risque traumatique chez l'enfant.

Peter Fonagy (2017) relève quatre points principaux de correspondance entre la théorie psychanalytique et les théories de l'attachement. Le premier point concerne les mécanismes internes, et plus particulièrement de défenses engendrant parfois une

contradiction entre réalité concrète et réalité psychique. Ces deux théories partent du postulat que la capacité du Moi à créer et à organiser des défenses qui forment des traits de caractères et des symptômes, font partie intégrante du processus de développement. Le second point concerne l'accent mis sur les premières années de la vie. Ce qui se produit autour de l'enfant dans ses premières années va influencer sur le développement de sa personnalité. Si ce point est central dans les théories de l'attachement, il a au départ été vivement critiqué au sein du courant psychanalytique, notamment à travers les apports de Mélanie Klein (1935) qui concevait les premières années comme trames pour les phases ultérieures du développement. Il fallut attendre d'autres travaux, comme ceux de Margaret Mahler (1950) ou Kohut (1971) pour que les psychanalystes perçoivent l'intérêt de ces recherches. Le troisième point, aborde de manière plus particulière la sensibilité maternelle comme facteur étiologique déterminant de la qualité des relations d'objet, et donc du développement psychique. Si les théories de l'attachement s'intéressent plus particulièrement aux caractéristiques du donneur de soins en termes de personnalité et de comportement, les théories psychanalytiques sont plus disparates sur ce sujet mais s'attachent à comprendre les conséquences de l'impact organisateur sur le développement du soi du nourrisson. Le dernier point part du postulat que la relation nourrisson- donneur de soins se base non pas sur un besoin physique mais sur un besoin indépendant et autonome de relation. Les écoles divergent au sein des deux mouvements théoriques quant à la nature et l'origine de ce besoin de relation. Toutefois ce dernier est la pierre angulaire des conceptions de ces deux dimensions théoriques.

Les troubles de l'attachement et la dynamique de l'environnement précoce sont au cœur de notre recherche. Ils interviennent comme notions centrales pour comprendre la dimension traumatique et les processus intergénérationnels. C'est en cela que ces deux approches nous aideront à mieux discerner ce qui se joue chez nos sujets en proie à l'agir.

2 La recherche, son cadre :

2.1 Le terrain de recherche :

Un courrier préalable expliquant les modalités de la recherche avait été envoyé dans plusieurs centre de détention et maison d'arrêt de la région. Deux centres de détention ont répondu, un a accepté que la recherche soit menée. Un accord a été obtenu auprès du directeur du centre de détention qui espérait que la recherche puisse être un moyen pour les sujets

d'être orienté vers un suivi thérapeutique au long cours. Le cadre a été posé et une autorisation d'entrée permanente d'un an m'a été délivrée.

Le terrain de recherche est un centre de détention, les résultats seront donc à observer en fonction de la spécificité de ce terrain. Le centre de détention concerne les sujets incarcérés pour des peines supérieures à deux ans, ils ont donc déjà été jugés, bien que certains restent en attente de jugements supplémentaires à la peine déjà en cours. Cela biaisera donc nos résultats quant à l'échantillon obtenu. Nous verrons que la plupart de nos participants sont incarcérés pour des vols dits aggravés, les circonstances aggravantes engendrant une peine plus lourde et permettant que ces derniers soient incarcérés en centre de détention et non en maison d'arrêt.

Concernant les moyens de se rendre à l'entretien de recherche : les détenus disposent de la clé de leur cellule et peuvent donc circuler librement durant la journée. Ils pouvaient donc se rendre à l'entretien de recherche proposé de façon autonome.

Dans les centres de détention, les détenus peuvent rencontrer des psychologues exerçants dans deux lieux bien distincts : les psychologues des unités sanitaires, qui comme nous l'avons vu dépendent des hôpitaux psychiatriques et sont en charge du suivi thérapeutique des patients ; les psychologues « PEP » (Parcours d'Exécution des Peines) qui sont en charge de l'évaluation psychologique des patients, au début, pendant et à la fin de leur détention, ces dernières dépendent du ministère de la justice. Les psychologues cliniciens de l'unité sanitaire exercent au sein même de cette unité de soins et ont pour règle de rester dans ce lieu quelque peu en retrait de la détention, afin de maintenir toute neutralité au regard du système pénitencier. A l'inverse, les psychologues PEP exercent dans ce centre de détention au sein du quartier dit « socio », lieu où on l'on retrouve les activités culturelles de la détention (jeux, écoles, etc.) mais également où les détenus peuvent rencontrer leur Conseiller d'Insertion et de Probation (CIP) en charge de l'exécution de leur peine et de leur réinsertion future. La place d'un psychologue chercheur au milieu de ces différents « types » de psychologues a demandé une certaine réflexion afin d'éviter toute confusion des rôles et des places. Après discussion auprès des psychologues de l'unité sanitaire et de parcours d'exécution des peines, il a été convenu que la recherche se passerait au sein du quartier « socio », afin de préserver l'espace de soins. Plusieurs bureaux m'ont alors été attribués : celui de la psychologue PEP en son absence puis des bureaux polyvalents servant aussi bien au CIP qu'aux intervenants extérieurs (éducateurs, animateurs socio culturels etc.). Cette polyvalence a engendré quelques déboires, puisque nous avons pu être interrompus par des détenus cherchant à parler à un CIP ou une institutrice par exemple, qui occupaient

habituellement les locaux. La pièce était sommaire et disposait d'un bureau et d'une chaise, un ordinateur, une fenêtre se trouvait dos à moi tandis que la porte se trouvait dos au participant. La porte comportait une petite fenêtre par laquelle les personnes qui passaient dans le couloir pouvaient observer, celle-ci était d'ordinaire destinée aux surveillants pénitencier en charge de la sécurité du personnel et des détenus. Les bureaux étaient relativement bruyants du fait de la fréquentation des lieux, c'est pourquoi les retranscriptions des entretiens enregistrés ont parfois pu être difficilement lisibles. Cela n'a pas semblé gêner les participants, relativement habitués à ce vacarme ambiant.

Nous avons également convenu que je serais présentée comme une étudiante en psychologie afin d'éviter tout amalgame avec les psychologues en poste.

2.2 La Population de recherche :

La population étudiée ici est âgée entre 18 et 29 ans. Il s'agit d'hommes incarcérés pour des motifs de vols. Ces derniers peuvent être de différentes natures (simples, aggravés) et combinés ou non avec une autre infraction. Ils sont incarcérés en centre de détention au moment de la passation, ce qui signifie qu'il n'y a pas de procès en cours les concernant.

La population a été choisie vis-à-vis des études concernant la délinquance et montrant un prolongement des actes de délinquance au-delà de 24 ans. Cela nous a amené à nous interroger sur le prolongement de l'adolescence que certains auteurs ont pu qualifier d'adolescents. La post adolescence nous interroge également pour ce qui a trait à la question des limites, tant du côté de l'acte que du côté des instances psychiques. En effet, la post adolescence suppose une fixation à une structuration plus névrotique versus psychotique ou bien la composition d'un aménagement limite. Nos sujets semblants se situer à la frontière entre névrose et psychose, ils viennent nous interroger sur la nature de leur acte, relèvent-il du passage ou de recours à l'acte ?

2.3 Recrutement des participants :

Concernant le recrutement des participants, nous avons procédé à une extraction des données du fichier pénitencier en fonction de nos critères de recherche, à savoir : être âgé entre 18 et 29 ans, avoir déjà été incarcéré pour des faits de vol. Comme le centre de détention n'accueillait que des hommes majeurs, la population de recherche est essentiellement masculine.

Les sujets correspondants aux critères ont reçu une convocation pour un premier entretien où il leur a été proposé de participer à la recherche.

Lors de la rencontre, il a été expliqué le but de la recherche : amélioration de la prise en charge des personnes placés sous-main de justice, ainsi que les modalités de recrutement : du fait de leur âge et du motif de leur condamnation, à savoir le vol. Il a été précisé aux participants, l'anonymat de la passation, le non-compte rendu auprès de l'administration pénitentiaire et du juge. Un formulaire de consentement éclairé a ensuite été signé en deux exemplaires dont un était remis au participant (Cf. Annexe 1.1.)

2.4 Procédure de recueil des données :

2.4.1 *La fiche signalétique :*

Dans un premier temps, une fiche signalétique a été établie (cf. Annexe 1.2.). Celle-ci visait à vérifier que l'âge du participant rentrait dans le cadre de l'étude. De la même manière les participants étaient amenés à détailler le motif de leur incarcération ainsi que celui des incarcérations précédentes, s'il y avait lieu.

Il était demandé la composition de la fratrie, élément pouvant être mis en corrélation avec les données recueillies ensuite lors de l'entretien et de la passation de la libre réalisation de l'arbre généalogique. La composition de la fratrie pourra également permettre d'établir un lien entre le positionnement dans cette dernière et la tendance à l'infraction.

Il était demandé ensuite, si d'autres membres de la famille avait déjà été incarcérés et pour quels motifs, le but étant d'observer la répétition de l'acte à travers les générations.

Afin d'affiner la réponse à nos hypothèses, une question portait sur un éventuel placement en institution, l'âge au moment de ce dernier et le nombre de frères et sœurs également placés.

Des questions relatives au niveau d'étude, travail et loisirs, permettaient d'affiner le profil de nos participants et d'évaluer les capacités de projection dans l'avenir.

2.4.2 *L'entretien :*

Nous avons utilisé l'Adult Attachment Interview de George, Kaplan, et Main (1996) dans sa version courte comme guide d'entretien. (Cf. Annexe 1.3.) L'AAI donne accès aux représentations actuelles que l'adulte se forge de ses procédures d'attachement anciennes. Il permet de traiter de la dynamique familiale, des deuils et éventuels traumatismes, mais aussi

des capacités de projection concernant sa propre filiation et a-filiation. Ce guide d'entretien n'a pas été suivi scrupuleusement du fait de son caractère potentiellement effractant dans une situation de recherche se basant sur une seule et unique rencontre.

Il était ensuite posé des questions relatives au vol, afin d'observer le positionnement du sujet face à l'acte, ses capacités de représentation, de symbolisation et de mentalisation. Celles-ci étaient posées à la suite de l'A.A.I. afin de permettre la mise en lien des deux guides d'entretiens, notamment en ce qui a trait aux évènements particuliers intervenants au moment de l'acte. Les questions relatives aux vols étaient les mêmes pour chaque participant, elles visaient à connaître l'âge des premiers vols, l'évolution dans le type de vols commis, le lien avec un évènement vécu à ces périodes. (Cf. Annexe 1.4.)

Enfin des questions relatives à l'incarcération et à leur vécu de celle-ci étaient posées, afin d'observer ce qui pouvait être dit de la sanction pénale au regard de l'acte, mais également dans le but de revenir sur un présent que nous imaginions plus contenant. Il était donc posé des questions relatives au déroulement de l'incarcération : comment le détenu ressentait-il l'incarcération, ce sentiment a-t-il évolué au fil du temps ?

Une question relative à la projection dans l'avenir du sujet permettait de clore la série d'entretien.

2.4.3 La libre réalisation de l'arbre généalogique :

Les cinq premiers participants ont effectué un génogramme selon la méthode de Lemaire-Arnaud (1980). Cette dernière visait à repérer les éléments de répétitions au sein de la dynamique familiale. Cependant, celle-ci pouvait être difficile à mettre en forme du fait de la complexité des situations familiales rencontrées, tant pour le participant que pour le chercheur.

C'est pourquoi, il a ensuite été préféré la libre réalisation de l'arbre généalogique d'après la méthode établie par Veuillet-Combié en 2003³⁵. Cette méthode à visée projective, permettait alors de mobiliser les propres représentations du sujet, et le code sémiotique. Elle permet également, dans la co-construction du discours autour de la réalisation, de laisser apparaître les traces de l'expérience traumatique, du secret, du non-dit.

³⁵ Veuillet, C (2003). Adoption et violence de la transmission psychique. Clinique des couples adoptants et enjeux inconscients inter et transgénérationnels. Doctorat de psychologie soutenue à l'Université Lumière Lyon 2, LYON.

La consigne était la suivante : « *Pourriez-vous réaliser votre arbre généalogique, pour que je puisse mieux me représenter votre famille, et ensuite nous en parlerons ensemble ?* » Lorsque le sujet évoquait une difficulté, il était répondu : « *Faites comme vous le souhaitez.* »

2.5 Procédure d'analyse des données :

Les données ont été analysées de manière qualitative et quantitative. Nous avons choisi un simple traitement statistique pour ce qui est des données quantitatives. Pour l'analyse qualitative, nous nous sommes orientés vers une méthode phénoménologique nous permettant de traiter l'analyse des processus psychiques dans leur contexte environnemental. Cette analyse d'abord issue de la pratique clinique, a permis d'émettre les premières hypothèses qui ont guidé notre recherche. Puis, suite à l'analyse des résultats issus de cette recherche, nous avons été à même de formuler de nouvelles pistes de réflexions.

L'analyse de la fiche signalétique a donné lieu à un traitement statistique, concernant : le nombre d'incarcérations, les placements en institutions, la fratrie, et le niveau d'étude. Nous retrouverons ces résultats dans notre corps de texte.

L'entretien a quant à lui été analysé d'après une méthode qualitative, visant à faire ressortir les principales thématiques et éléments de similitudes entre les participants. (Cf. Annexe 2.1.) Des grilles d'analyses ont été établies à partir des verbatims des sujets et ont fait ressortir dix thématiques principales : le vol, la relation aux parents, le placement, les non-dits, le sentiment de rejet, les violences et abus, la loi du silence, les séparations, les processus d'affiliation, les processus de filiation.

Enfin, la libre réalisation de l'arbre généalogique a été analysée à partir de la grille d'analyse de Veuillet-Combier.³⁶ (Cf. Annexe 2.2.)

3 L'éthique dans le champ de la recherche :

La recherche en psychologie, parce qu'elle traite de sujets humains observés dans leur environnement, nécessite d'accorder une attention particulière à la question éthique. Le sujet

³⁶ Veuillet-Combier, C. (2022). La Libre-Réalisation de l'Arbre généalogique (LRAG), un dispositif à médiation projective : fondements méthodologiques et grille de lecture. *Revue de psychologie clinique et projective*, 31(1), (à paraître).

de la recherche tout comme la manière dont elle va être menée nécessite de réfléchir au respect d'un cadre éthique.

Anne-Marie Lavarde (2008), nous dit, au sujet de l'éthique en psychologie, qu'elle doit se fonder sur une approche Kantienne qui suppose que « le sujet humain est une fin et non un moyen ». Elle préconise une vigilance accrue quant à : ne pas porter atteinte à l'identité du sujet ; éviter toute approche intrusive qui touche à son intimité ; ne pas déshumaniser l'objet en l'instrumentalisant. Pour veiller à ces trois grands principes, elle propose un cadre basé sur quatre règles tirées du rapport Belmont :

1. Le respect de la personne humaine ;
2. La règle du « consentement éclairé » (notamment lorsqu'il s'agit d'enfants et plus généralement de personnes fragilisées) ;
3. Le principe de bienfaisance (avantages supérieurs aux inconvénients) ;
4. Le principe de justice (égalité en droit et en dignité).

Ainsi, toujours selon cette auteure, il convient de se questionner sur différents aspects. Dans un premier temps concernant l'objet de recherche :

- ✓ Le sujet choisi est-il éthiquement recevable ? Quels sont les risques et les bénéfices liés à cette recherche ?

Sur cette première question le sujet semble éthiquement recevable dans le sens où il vise à améliorer la prise en charge psychologique des personnes détenues, elle a donc pour but d'obtenir un mieux-être chez les sujets. Les risques sous tendus par cette recherche concernent l'émergence du traumatisme liée à la passation de l'AAI, plus particulièrement. C'est pourquoi des précautions ont été prises concernant l'utilisation de l'AAI comme guide d'entretien, et non utilisé au sens stricto sensu, si le sujet ne demeure pas en capacité de répondre à toutes les questions posées, ou si ces dernières sont susceptibles de soulever des éléments traumatiques que le chercheur ne saurait maîtriser. Dans le cas où des éléments traumatiques seraient trop vivement apparus, un partenariat préalable avec les psychologues du service de la structure a été établi, de sorte que les participants qui le souhaitaient puissent être orientés vers le dit service.

Dans le second aspect relatif à la relation sujet-chercheur, Lavarde soulève plusieurs points :

- ✓ Il faut tenir ses promesses. Par exemple, si l'on s'est engagé à respecter la confidentialité de certaines informations, il faut s'assurer qu'il en sera bien ainsi (penser à anonymiser les résultats).

Nous concernant, les participants savaient qu'ils participaient à une recherche et ont signé un formulaire de consentement éclairé. Il leur a été précisé que les données seraient anonymisées et un code participant comportant une lettre et un chiffre leur a été attribué d'emblée. Il a également été demandé l'accord du participant concernant l'enregistrement de l'entretien.

- ✓ Ne pas profiter de la situation. Une fois la confiance obtenue, ne pas demander plus que ce qui est nécessaire à la recherche.

Le protocole était établi au préalable à l'aide de guides d'entretiens et de la consigne pour la passation de la libre réalisation de l'arbre généalogique. Aussi, il ne fut pas demandé d'autres informations que celle du cadre préalablement défini et standardisé.

- ✓ Préserver sa liberté de chercheur. Quand la recherche est une commande, deux questions doivent être réglées par avance. Tout d'abord, une fois la recherche terminée, il faut savoir qui est le propriétaire de cette recherche : celui qui l'a achetée ou celui qui l'a conduite ? Ensuite si celui qui finance la recherche est lui-même l'objet de la recherche comment résister à d'éventuelles pressions visant à « orienter » les résultats de la recherche ?

Aucun conflit d'intérêt n'a été présenté au sein de cette recherche autonome, elle se déroulait sur un lieu neutre au sein duquel le chercheur n'était signataire d'aucun contrat et ne bénéficiait d'aucun avantage pécunier.

Enfin, le troisième principe concerne la qualité de la recherche, sous les dimensions suivantes :

- ✓ L'étude doit être conduite de manière correcte. Il faut faire en sorte qu'il y ait le moins de biais possibles. Il faut refuser toute manipulation.

De nouveau, nous insistons sur le fait que la recherche était standardisée à l'aide d'un protocole préalablement établi. Le lieu avait été choisi de sorte à éviter toute confusion entre le soin, l'évaluation et la recherche clinique.

- ✓ Une implication trop affective dans une recherche nuit à la qualité de celle-ci.

C'est pourquoi il a été choisi un lieu neutre, disposant de participants qui n'avaient jamais été rencontrés dans un autre cadre par le chercheur, dans un souci de neutralité bienveillante et afin d'éviter tout biais lié à la dimension contre-transférentielle pouvant avoir lieu dans le suivi psychothérapique. Le contre-transfert peut ici être analysé uniquement au regard de la recherche et de la rencontre unique.

- ✓ Il faut accepter que les résultats de la recherche n'aillent pas dans le sens que l'on voudrait et publier quand même ces résultats.

Nous verrons en effet, que certains des résultats obtenus ont pu nous surprendre, nous amenant à penser d'autres hypothèses. Nous avons également déjà évoqué le fait que nous avons dû, avec notre méthodologie, faire le deuil de ce que nous ne pourrions observer que dans des prises en charge au long cours.

Afin de valider ces prérequis, la recherche a été soumise au comité éthique de l'université Paris Nanterre et a reçu un avis favorable.

Deuxième partie : Résultats : La filiation au regard de l'acte.

Chapitre 1 : Transgression

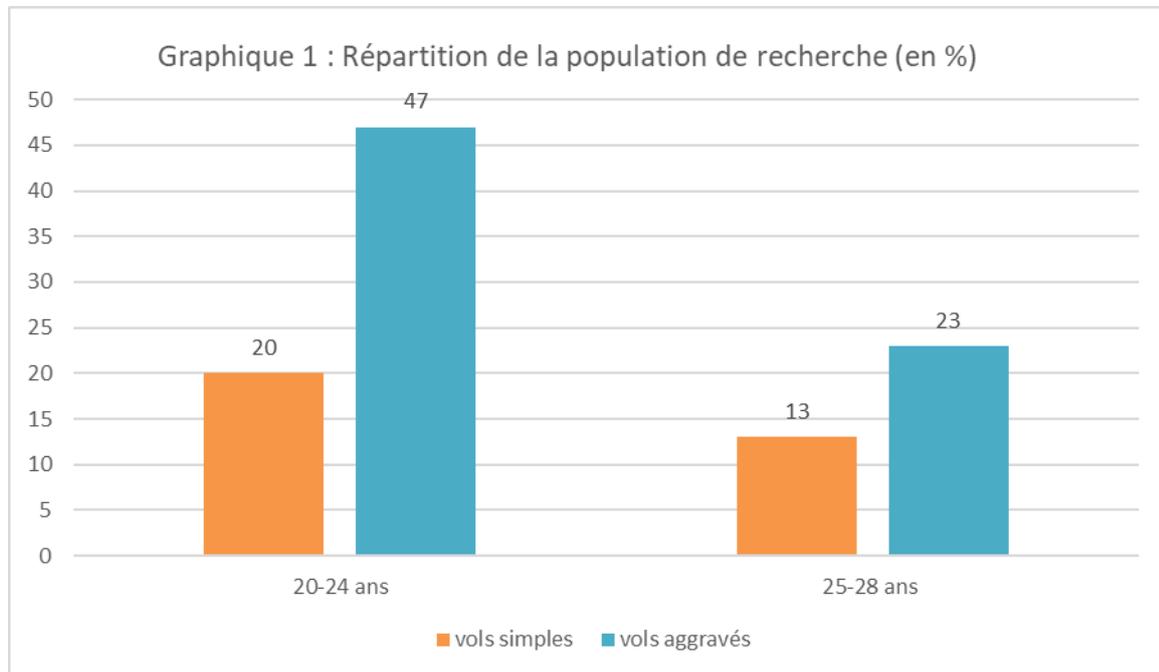
Introduction :

La transgression provient du latin « transgressio » qui signifie « passer à travers », « au-delà », et tend vers l'idée d'une progression. Ainsi, la transgression fait partie du développement, l'enfant transgresse dans le but de d'acquérir une limite de l'instance parentale. Cette transgression permet de s'assurer d'être vu, perçu par l'autre. Malheureusement, nos sujets ne semblent pas toujours « passer à travers » les maillages transgénérationnels et nous pouvons percevoir une identification projective à un tiers via l'acte de transgression.

Nous aborderons dans ce premier chapitre l'acte de vol. Nous distinguerons dans un premier temps les différentes formes de vols d'après la définition juridique que nous avons donnée plus haut. Puis, nous établirons une typologie des formes de vols et donnerons quelques pistes étiologiques. Ces actes semblent également corrélés aux stades du développement libidinal, c'est pourquoi nous proposerons une graduation des actes de vols en fonction de l'âge du sujet.

1 L'acte : éprouver pour mieux s'éprouver.

1.1 Du vol simple au vol aggravé :



Trente-deux participants ont accepté de participer à la recherche, soit l'ensemble des sujets convoqués. Un participant a été exclu, car il n'entrait pas dans les critères d'inclusion, un autre a refusé la passation de l'entretien semi-directif.

Les participants ont été divisés en deux groupes :

1. Un groupe prend en compte l'âge des participants et se divise en deux sous-groupes :
 - Le premier comprend les participants âgés de 20 à 24 ans. Ces sujets sont considérés comme entrant dans la post-adolescence, décrite par les auteurs (Goguel d'Allondans, Lachance, 2014) comme faisant suite à la fin des trente Glorieuses dans les années 1970. Chez ces derniers les processus d'autonomisation ont été retardés par divers facteurs sociétaux : le chômage, les restructurations familiales, l'émancipation, les revendications de mai 68, etc. Ainsi, la vision de l'âge adulte chez ces jeunes évolue ; il est de moins en moins envié l'accès aux positions de responsabilités et le souhait de fonder une famille intervient plus tardivement.
 - Le second groupe prend en compte les sujets âgés de 25 à 28 ans, il s'agit d'adolescents, terme emprunté au psychanalyste Anatrella (1988) pour désigner des adultes qui se comportent comme des enfants. Cette période renvoie davantage à la question du corps et du narcissisme

mis en scène dans un impossible vieillissement. Chez nos sujets cela renvoie davantage à une difficulté d'accès au devenir adulte, du fait d'une adolescence manquée ou de troubles au sein des identifications secondaires.

Le groupe d'âge a été divisé d'après les données théoriques des travaux cités ci-dessus, à savoir un prolongement de l'adolescence s'étendant jusqu'à 24 ans, et l'enquête sur la délinquance citée plus haut, faisant état d'une augmentation des conduites délictuelles en ajoutant le groupe d'âge 25-29 ans.

Il n'y avait pas de participant âgé entre 18 et 20 ans ni de participant âgé de 29 ans dans l'échantillon constitué aléatoirement.

2. L'autre groupe concerne le motif d'incarcération. Ce dernier a également été divisé en deux sous-groupes :

- Le vol simple.
- Le vol aggravé.

Ces sous-groupes ont été établis d'après la définition du Code pénal, indiquée précédemment.

Concernant nos résultats, six sujets du groupe d'âge 20-24 ans étaient incarcérés pour un vol simple ou l'avaient déjà été, contre quatre chez les 25-28 ans.

Pour les vols aggravés, quatorze participants chez les 20-24 ans étaient concernés contre six chez les 25-28 ans.

Nous disposions d'une proportion plus élevée de sujets âgés de 20 à 24 ans, il n'est donc pas étonnant que ces derniers soient davantage représentés dans les vols simples et aggravés. Nous pouvons nuancer ces résultats par le fait que l'étude a été menée en Centre de détention, ce qui suppose que les délits commis excèdent des peines d'emprisonnement de deux ans, les vols simples s'ils ne sont pas accompagnés d'autres délits, sont plus souvent emprisonnés en maison d'arrêt.

Toutefois, les 25-28 ans sont sous-représentés dans les vols aggravés. Nous analyserons plus finement ces résultats au regard de l'évolution des vols et de processus adolescents, qui supposerait une diminution des actes de vols en lien avec le passage à l'âge adulte. Ces résultats sont pour le moment en adéquation avec ceux répertoriés par l'observatoire national de la délinquance faisant état d'une moindre proportion de voleurs dans cette tranche d'âge. Nous pouvons supposer que l'acte viendrait en tant que conduite

initiatique chez nos sujets, la fin du processus adolescent/adulescent viendrait ainsi tendre vers une diminution des délits et de la délinquance juvénile.

1.2 Qui vole un œuf, vole un bœuf :

« *Qui vole un œuf, vole un bœuf* », nous dira Jason en guise de réponse lorsque nous l'interrogeons sur l'évolution du type de vol commis.

Nous observons une évolution dans la gravité de l'acte commis en lien avec les études menées récemment sur la question du vol. En effet, si la plupart des vols commencent en moyenne très tôt, entre 4 et 8 ans, il s'agit dans un premier temps de vol dans les magasins de confiseries, de petits objets. La recrudescence de vols dans les magasins se situe entre 11 et 14 ans, il s'agit là d'un autre type de vol concernant davantage la revente de matériel informatique. Les vols de voitures corrént avec les données issues des récentes études, et concernent principalement les sujets âgés de 11 à 14 ans. Les cambriolages semblent quant à eux plus tardifs, entre 15 et 18 ans. Ces derniers semblent pouvoir s'expliquer par le fait qu'ils sont, la plupart du temps commis en groupe, ce qui nous permet d'établir un lien avec les processus identificatoires en place à l'adolescence, que nous aborderons plus loin.

De la même manière, nous observons moins de conduites de vols à partir de 21 ans, ce qui peut s'expliquer à la fois par la fin du processus adolescent, mais qui s'éloigne des données issues des dernières études montrant une élévation de la moyenne d'âge en lien avec le prolongement du processus adolescent. Aussi, nous pourrions expliquer ces résultats par le fait de l'incarcération de nos sujets, survenant en moyenne vers l'âge de 18-19 ans et pour une durée minimale de cinq ans. C'est pourquoi ces derniers n'auraient pas la possibilité de commettre d'autres méfaits.

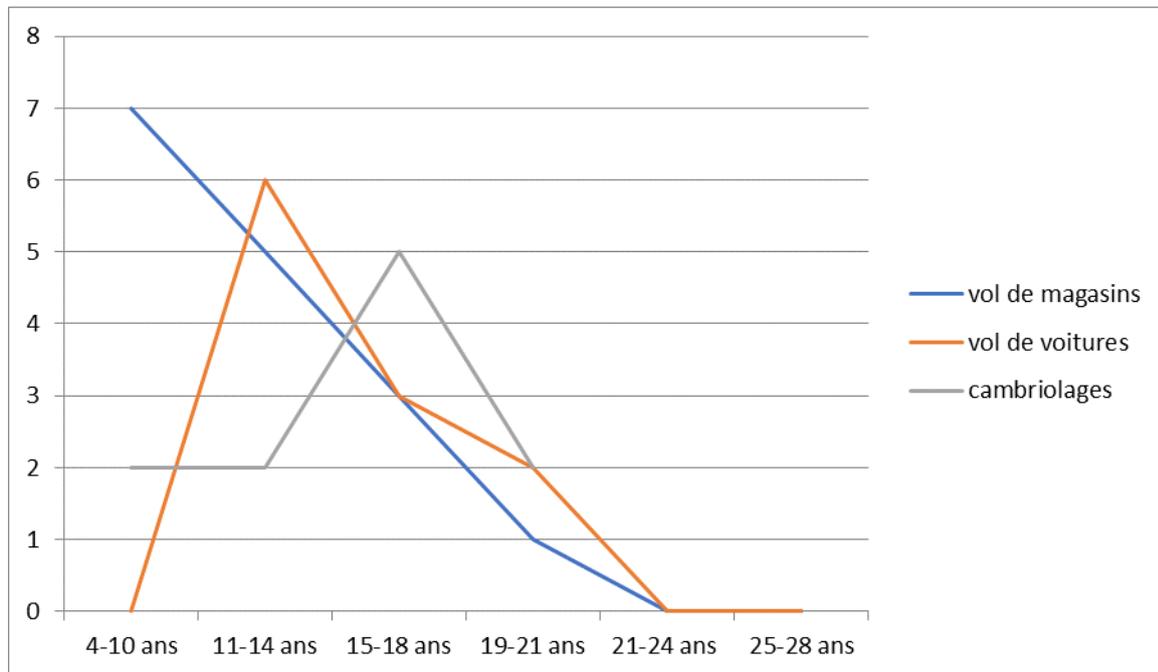


Figure 1: Répartition du type de vols en fonction de l'âge.

1.3 Voler en groupe :

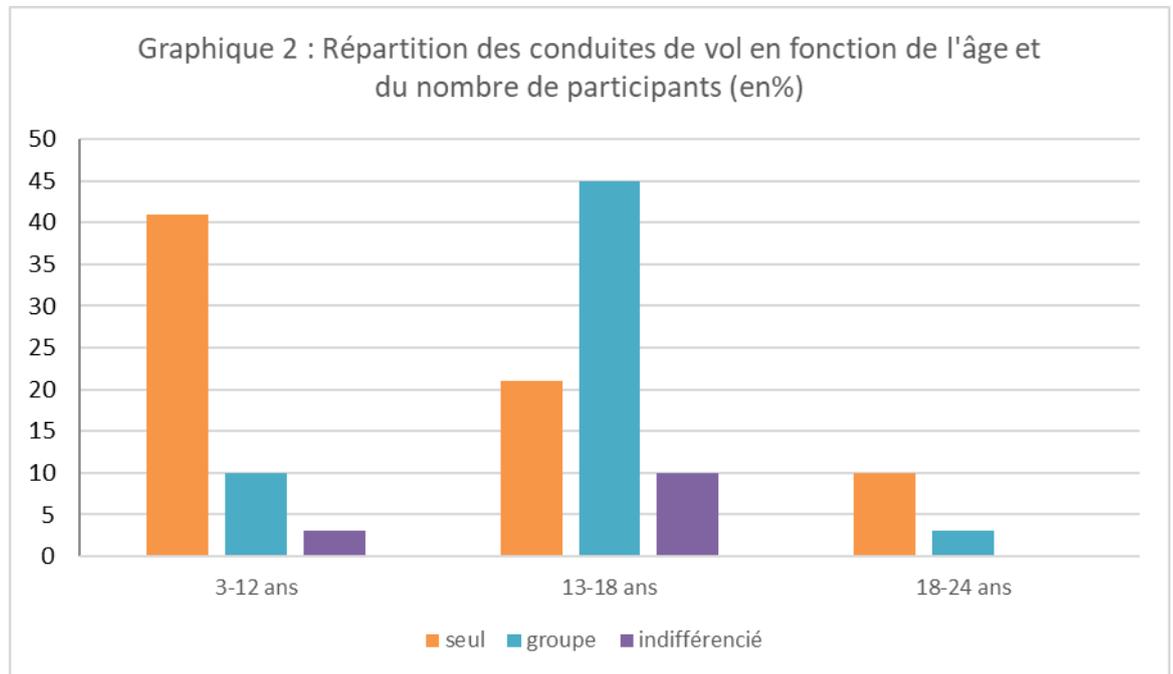
Le début des vols commis à la puberté semble soumis au groupe, les sujets parlent « *d'effet de groupe* ». Cet « effet » serait en réalité lié à l'identification au groupe de pairs à cette période, alors même que la plupart de nos sujets ont été placés au début de l'adolescence.

Le vol, en groupe, pourrait alors être perçu dans sa double fonction d'identification au groupe de pairs, propre au développement identitaire à cette période de la vie ; mais également, dans un contexte de séparation des modèles parentaux, une tentative de les appeler.

À l'inverse, les vols commis lors de la prime enfance ont davantage lieu en supermarché, souvent en présence d'un des parents. Cela correspondrait alors plutôt à ce que nous disait Winnicott du vol chez l'enfance qui serait une tentative de recherche de la mère sur laquelle il a ses droits. Les vols perpétrés en solitaire sont également évoqués lorsqu'il s'agit d'actes impulsifs ou liés à une recherche d'adrénaline, de sensation. L'éprouver du corps propre ne peut être expérimenté que dans une conduite auto-érotique et ne peut être partagé avec l'autre.

Le vol en groupe est davantage lié à des conduites de vol « préparées » dans le sens où elles suivent un schéma précis, et disposent d'un but : le plus souvent, celui d'obtenir de

l'argent. L'impulsivité serait moins prégnante lors de ces conduites ; le groupe servirait de contenant face à l'excitation ; il y aurait une véritable cohésion permettant d'atteindre un objectif commun. Mais cette cohésion semble à double tranchant pour le Moi et le Surmoi des sujets qui se trouvent aux prises de l'exigence groupale, parfois au détriment de leurs propres limites, voire de leur conscience morale.



Au cours de l'enfance (4-12 ans) les vols sont davantage encouragés par la fratrie. Le groupe serait alors celui de la filiation à la famille d'origine.

Les vols commis à l'adolescence sont, sans surprise, effectués en présence d'un groupe de pairs. La plupart du temps, ces derniers interviennent au moment du placement en foyer de l'enfance. Nous pouvons ici questionner la part du facteur d'intégration lors de ces conduites. Entre en jeu le processus d'affiliation envers ce nouvel environnement. Pour autant les vols en groupe ne représentent pas la majorité des sujets et restent relativement faibles contrairement à ce que nous aurions pu imaginer.

D'autres voleront de manière indifférenciée, seul ou en groupe, en fonction du type de délit commis, et du caractère imprévisible versus prévisible de ce dernier. Lorsque le vol s'effectue sous le joug de la pulsion, il est davantage solitaire. Nous proposerons un peu plus loin de rattacher ce type de vol à la pulsion scopique, qui pousse le sujet à voir, à agir au-delà des limites, au-delà du visible. À l'inverse, les vols en groupe semblent plus contenant, la prise en compte de l'autre et de son caractère indissociable dans l'acte, pousse le sujet à

différer l'action. Les sujets œuvrent dans une quête commune, les processus identificatoires sont nettement mobilisés dans ce type d'action.

2 Pour quels types de vols ?

2.1 Vers une typologie des formes de vols :

Nous avons défini et distingué plus haut les notions de passage et de recours à l'acte. C'est maintenant à travers le discours que nous allons tenter de voir ce qui se passe chez nos sujets, de quel type d'acte parle-t-on ?

Dans les verbatims des participants, nous retrouvons trois motifs principaux aux conduites de vols qui sont à distinguer en fonction de l'âge où ils sont commis :

1. Le vol perçu comme un jeu : ce type de vol est souvent reconnu lorsqu'il a lieu à une période précoce, entre 4 et 10 ans.
2. Le vol pour obtenir de l'argent : on le retrouve davantage au moment de l'adolescence.
3. Le vol dans une recherche d'adrénaline : il se situe plutôt lors de la post-adolescence.

Si nous percevons une évolution quant au type de vol commis, nous pouvons questionner la place de l'objet du vol en tant qu'objet transitionnel. En effet, si nous reprenons les considérations de Winnicott selon lesquelles le vol serait une recherche de la mère sur laquelle l'enfant a ses droits, alors l'objet du vol pourrait avoir une valeur symbolique qu'il nous faut analyser plus finement.

Les vols de friandises au domicile ou dans les supermarchés en présence des parents pourraient être associés à la recherche de punition de la part de l'instance parentale, et pourraient rejoindre l'idée du masochisme primaire.

À l'adolescence, le vol se dirige davantage vers l'automobile, comme nous avons pu le voir dans les données épidémiologiques et celles de notre recherche. Le vol de scooters, puis de voitures peut être perçu symboliquement comme une tentative d'émancipation, via la possibilité de quitter le domicile parental. De plus, la place symbolique accordée à l'argent, voler pour obtenir un moyen de paiement, nous laisse entrevoir la poursuite du devenir adulte : gagner ses propres ressources et ainsi s'affranchir de la dette symbolique envers les parents.

Puis, la recherche d'adrénaline intervient à la post-adolescence comme instinct de survie face à l'activité de la pulsion de mort. Tout n'est que décharge face à l'angoisse suscitée par les processus de deuils et d'autonomisation.

Enfin, nous verrons à travers le cambriolage que l'objet transitionnel devient espace transitionnel. La maison insécurisante est transposée sur la scène externe. Il s'agirait là de la conduite de vol « ultime » favorisant le mécanisme de projection.

2.2 Voler-jouer :

D.W. Winnicott³⁷ théorise le jeu comme se déroulant sous quatre stades :

1. Au cours du premier stade, le bébé et l'objet sont confondus et la mère va s'attacher à présenter au bébé, ce qu'il est effectivement prêt à trouver.
2. Dans le second stade, l'objet est répudié puis réaccepter avant d'être objectivement perçu. Cela suppose que la mère ou son représentant soit prêt à jouer avec l'enfant et à lui redonner ce qui lui est remis. Un mouvement de va-et-vient s'opère entre la mère et l'enfant. Le bébé a alternativement la capacité de trouver et d'être trouvé. Cette étape est importante pour la suite du jeu, puisque si la mère est capable de jouer sans émettre d'entrave pendant un certain temps, le bébé vit une expérience de contrôle magique que Winnicott nomme l'expérience d'omnipotence. Un état de confiance entre la mère et le nourrisson s'instaure progressivement et le jeu peut débiter au sein d'un espace potentiel qui unit le bébé à sa mère. La précarité de la magie qui s'opère dans le jeu rend ce dernier extraordinairement excitant pour l'enfant. Cette magie, ouvrant le champ des possibles, provient de la qualité de la relation à la mère qui doit être fiable. Pour ce faire, la relation doit être motivée par l'amour de la mère ou son amour-haine, mais non par des formations réactionnelles.
3. Le stade suivant est la capacité à être seule en présence de quelqu'un. L'enfant joue avec la certitude que la personne aimée est disponible et le demeure lorsqu'après l'avoir oublié, on s'en souvient.
4. Enfin, le dernier stade permet à l'enfant le chevauchement de deux aires de jeu tout en y prenant du plaisir. La mère s'adapte d'abord aux jeux de l'enfant, puis

³⁷ Winnicott, D.W. (1971). *Jeu et réalité : l'espace potentiel*. Paris, Folio essais, 1975, p.97-99.

elle introduit sa propre activité de jeu. Ainsi, elle peut observer la capacité du bébé à aimer ou non l'introduction d'idées qui ne sont pas les siennes.

Le jeu peut dès lors s'instaurer au sein de la relation.

Nous allons à présent voir qu'à travers le vol, les processus du jeu semblent entravés par une relation au représentant maternel peu fiable. Ainsi, nos sujets ne semblent pas en capacité de passer au troisième stade. La relation se profile sous l'égide de formations réactionnelles, et d'une surexcitation dans l'activité favorisant un contrôle « hyper-magique », où le sujet reste dans l'expérience d'omnipotence et de toute-puissance infantile. Les relations insécurisantes à la mère ou à son représentant ne permettent pas de jouer seul. C'est pourquoi le jeu qui se déroule à travers le vol en appelle à l'autre dans sa dimension contenante et de censure.

2.2.1 ... Ou la recherche de l'enfant qui veut être battu.

Nous retrouvons chez nos sujets des vols précoces commis entre 4 et 8 ans, ayant lieu principalement dans les magasins sous la responsabilité des parents. Tous dédramatisent la situation en évoquant cela sous le biais du jeu « *c'était amusant* ». Les participants, évoquent ces premiers vols avec beaucoup de rires, de plaisir à le raconter, tel un bon souvenir se rappelant à eux. Plaisir également lié au fait de « *ne pas s'être fait attraper* ».

Il est décrit comme le vol des gâteaux du placard interdit par les parents dans l'espace familial, ou bien comme le vol des confiseries dans le supermarché alors même qu'il était sous la surveillance parentale. Le jeu s'effectue en défiant la surveillance parentale, mais c'est la honte qui est exprimée lorsque l'enfant se retrouve « *pris la main dans le sac* ». Pour autant, la honte s'exprime avec un certain détachement, qui marque la répétition des faits et nous laisse penser que la sanction n'a eu que peu d'effets sur le sujet. L'enfant, « pervers polymorphe », semble tirer satisfaction de cette punition, et la détourne à la manière du jeu. On retrouve chez nos sujets le fantasme d'être battu par le parent, la punition devient source de plaisir, voire de jouissance.

2.2.1.1. Jeu du chat et de la souris chez Sébastien :

Sébastien nous dira « *au début, pour moi, c'était juste pour m'amuser* », et puis plus tard le jeu se poursuivra...

« Sébastien : je suis dans le tribunal et dans la salle d'en bas, je me dis "c'est bon j'arrête, hop !" Et dès qu'ils m'ont relâché, pour moi bah ça me sert pas d'avertissement puisqu'ils m'ont relâché. Ça veut dire, moi je continue. (rire) C'est pas bien, mais...

Chercheur : Vous avez eu du plaisir à cela ?

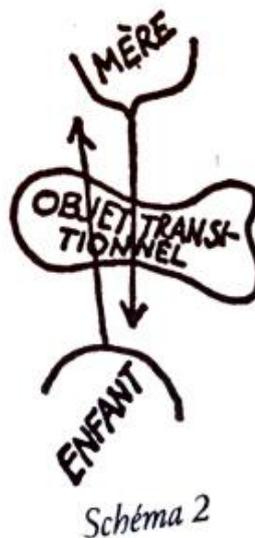
Sébastien : Ouais je crois. »

Le plaisir ressenti à ce jeu du chat et la souris est ici clairement nommé, bien que teinté de précautions verbales pouvant laisser poindre les prémices de la honte. C'est dans le tribunal puis, dans la salle d'en bas, toujours soumis au regard de l'autre que le sujet peut se soumettre au cadre imposé par la loi. Mais lorsque l'autre n'est plus là, tout s'en va ! À l'abri du regard, il faut de nouveau donner à voir. Dans le contenu latent du discours, nous entendons que le sujet ne veut pas être « lâché », ce qui nous amène à nous questionner sur la composante masochiste de ces termes qui nous rappelle le fantasme d'être battu (Freud, 1919). Ainsi lorsque nos sujets se font prendre par l'un de leurs parents, le fantasme ressemblerait à celui de la seconde phase « ton père ne t'aime pas, car il te bat » et signerait l'amorce de la conscience de culpabilité. Il serait aussi un moyen d'attirer l'attention du père pour qu'il ne batte plus un autre enfant que le sujet lui-même. Nous pourrions plus loin émettre une nouvelle hypothèse en ce qui concerne la place du sujet au sein de la fratrie et ce fantasme d'être battu. Lorsque l'instance judiciaire viendra prendre la place de tiers interdicteur alors il s'agira de la troisième phase où un tiers, ici le juge, prendra la place du père. Le sujet restera alors spectateur et la forme prise sera celle du sadisme. Cependant, l'investissement libidinal issu de la satisfaction reste quant à lui masochiste et attaché à l'élément refoulé ainsi qu'à sa culpabilité. Freud nous dit que s'il persiste des fixations à ce stade du développement alors le sujet peut laisser apparaître une forme de perversion ultérieure. Aussi, la répétition des actes, tel un jeu, donnant l'impression que le sujet se joue de l'autre, ne serait-elle pas des bribes du masochisme primaire ? Cette réflexion nous amène à penser au travail de Klein (1926) sur le Surmoi précoce et à la présence d'un Surmoi tyrannique. En ce sens, le vol serait une tentative de recherche du cadre parental et de l'instance surmoïque ? Nous serions alors davantage dans ce que nous dit Winnicott sur le vol chez l'enfant, en ce qu'il est une recherche de la mère sur laquelle il a ses droits. L'objet volé serait alors transitionnel, dans le sens où il permet de se séparer de la phase d'union à la mère.

2.2.2 Aire d'illusion et omnipotence :

Si l'objet volé peut être considéré comme un objet transitionnel permettant de se séparer, il précède également l'épreuve de réalité. Chez nos sujets, le maintien du contrôle magique de l'objet ne permet pas l'accès à cette épreuve de réalité. Ainsi restent-ils dans une aire d'illusion engendrant déni, clivage et projection comme mécanismes de défense. Petit à petit, ces sujets parviendront à contrôler l'objet par la manipulation, tout en s'attachant à une certaine forme de toute-puissance. Cette stratégie permettra d'éviter tout effondrement du Moi.

Dans cette configuration, la mère a donné à l'enfant l'illusion que son sein est une partie de lui. Elle n'a ensuite pas pu le soumettre à la désillusion progressive permettant à l'enfant d'accéder à la frustration relative à l'épreuve de réalité. De cette manière, l'enfant reste dans l'illusion du contrôle magique de l'objet. Souvent, la désillusion apparaîtra brutalement, dans un hors sens qui ne favorisera pas l'activité de pensée. Pour se sortir de cette impasse trop violente, la projection sera favorisée sur un objet externe. L'objet volé en tant qu'objet transitionnel sera le résultat de cette projection.



Schémas 1 : Objets et phénomènes transitionnels d'après Winnicott (1971, p.45)

2.2.2.1 *Jeu du gendarme et du voleur chez Nicolas :*

Nicolas exprime lui aussi une certaine source de satisfaction lorsqu'à 4 ans il vole dans un magasin des friandises en l'absence de ses parents.

« Chercheur : À quel moment avez-vous commencé à voler ?

Nicolas : Depuis que je suis petit en fait. Je me rappelle déjà quand j'avais 4 ans j'étais parti au Lidl et d'habitude j'avais mes parents... et un jour je suis rentré tout seul avec un inconnu et je lui parlais pas hein, je marchais comme si j'étais son fils à côté, je marchais les mains dans les poches. Et je suis parti voler un paquet de gâteau, et je me suis mis à côté de lui à la caisse. Et la caissière elle l'a vu en fait, du coup je me suis mis à faire 2-3 petits pas et marcher un peu plus vite. Et elle voit que j'ai grillé la file en fait, avec un paquet de gâteau dans les mains. Et elle commence à crier, « au voleur, au voleur, le petit garçon il a volé » et tout (rire). Y'a eu la police et tout. Et voilà. À 4 ans. »

Nicolas trouve ici un substitut paternel tout en restant empreint des recommandations parentales : *« je ne lui parlais pas hein »*, comme si l'interdiction touchait ici davantage au fait de ne pas parler aux inconnus, bien plus qu'au vol. La culpabilité source d'angoisse est alors de substituer le père par un inconnu, le risque encouru serait la perte du père. Cependant, la jouissance est grande à l'idée de duper, d'illusionner la caissière qui elle ne possède pas, ce que lui a (le phallus). Puis la police, l'instance surmoïque ultime, vient ici combler le sujet, *« et tout »*. L'idéal de toute-puissance s'opère alors.

La scène semble se passer à la manière d'une aire intermédiaire, transitionnelle, où l'enfant désillusionné par la mère lorsqu'il s'aperçoit qu'il ne peut posséder ce qu'elle possède : le sein, va tenter d'en trouver des substituts. C'est alors que le vol de nourriture intervient, comme le sein, il vient apporter une satisfaction primaire. Si l'objet volé vient se substituer à l'objet perdu qu'est le sein, le père -créé vient, lui, combler-compléter l'objet : il est le phallus qui va permettre à la toute-puissance infantile de s'exprimer sous le regard du tiers interdicteur. C'est ainsi que le sujet expérimente l'omnipotence. Winnicott (1971) nous dit que c'est la mère qui favorise cette omnipotence chez l'enfant en lui permettant de maintenir l'illusion d'un contrôle magique, qui va permettre la création d'un terrain de jeu intermédiaire. La mère va créer un mouvement de va-et-vient, entre ce que le bébé a la capacité de trouver et sa capacité à attendre d'être trouvé. Son caractère suffisamment bon lui permet ainsi de ne pas anticiper les demandes de son enfant et permet à celui-ci d'assurer son

propre contrôle sur l'objet. Tel que Freud, nous le décrit dans le fameux jeu de la bobine (1920), l'enfant fait revenir à lui l'objet sur lequel il a ses droits. Nous pourrions également décrire cela dans le jeu du bébé, lorsque ce dernier vient à lancer ses jouets et attend qu'on les lui rapporte, il fait ainsi état de sa toute-puissance. Dans le cas de Nicolas précédemment cité, ce dernier vient illusionner un autre père lui permettant d'accéder à son omnipotence. La caissière reste alors témoin du jeu sans capacité d'y apporter un temps d'arrêt, assurant à l'enfant la maîtrise de son environnement. La jouissance est grande lorsque celui-ci est alors reconnu comme tel : « *un voleur* » malgré son statut de « *petit garçon* ». Ainsi, insister sur son jeune âge permet un regain narcissique via l'illusion du contrôle magique de la situation. L'intervention des forces de l'ordre à ce moment-là est presque passée sous silence, rien ne peut venir entraver l'idée de la toute-puissance. Nous pourrions dès lors imaginer que Nicolas passe alors au stade où il est en capacité de jouer seul en présence de quelqu'un. Cela signifierait qu'il a l'assurance que l'objet primaire reste disponible et le demeure, quand après l'avoir oublié, il peut s'en souvenir. Toutefois, si Nicolas rejoue cette scène de jeu à l'aide de deux imagos parentaux illusoire que sont le père-créé et la caissière-mère, alors ses propres imagos ne sont peut-être pas suffisamment solides pour s'absenter et être retrouvés. Le jeu via le vol en supermarché permettrait-il alors à Nicolas de créer une aire de jeu intermédiaire qui n'avait pu être trouvée au sein du dispositif familial insuffisamment sécurisant ? Le vol serait en ce sens bel et bien « une recherche de la mère sur laquelle il a ses droits ». La sanction par les forces de l'ordre ne serait dès lors pas crainte, puisqu'il s'agirait davantage d'une recherche de la punition de la part du père-réel dont il est question.

Nous pourrions proposer les schémas suivants pour illustrer notre propos :

Père	<i>Aire de jeu</i>	inconnu (père)
	Nicolas	
Mère	<u>objet volé</u>	caissière (mère)
		Police

Schéma 2 : Aire de jeu et objet volé.

La configuration de l'aire de jeu pourrait dès lors être celle-ci. D'un côté, le père et la mère réels, séparés par un écran que l'on pourrait qualifier de protecteur. Ce dernier les protégerait des motions libidinales agressives de Nicolas à leur égard. L'aire de jeu serait un espace intermédiaire permettant une mise en symbole directe des éprouvés bruts. L'objet volé,

serait un objet transitionnel permettant de créer une scène de jeu où Nicolas vient trouver-crée de nouveaux parents capables de recevoir ses éprouvés bruts. De l'autre, l'inconnu et la caissière viendraient alors suppléer les parents réels au sein de l'aire de jeu. La police, représentant ici le tiers, garant de la loi, est située en deçà de l'aire de jeu, puisqu'elle ne représente pas directement le tiers auquel s'adresse l'acte.

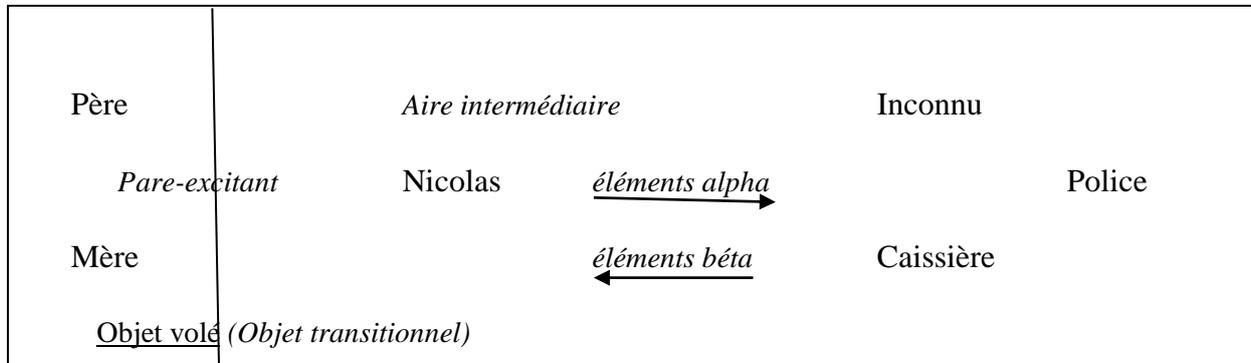


Schéma 3 : Processus de transformation et objet transitionnel.

Dans ce second schéma, nous pourrions montrer la tentative de figuration de Nicolas à travers le vol de l'objet. L'objet volé, ici en tant qu'objet transitionnel, se trouverait à la limite de la barrière pare-excitante entre les parents réels et Nicolas. L'aire de jeu devient une aire intermédiaire permettant à Nicolas d'envoyer les éléments alpha (bruts) envers les figures de suppléance parentale (l'inconnu et la caissière) et d'attendre une réponse de ces derniers, visant à transformer ces éléments alpha en éléments bêta. Le tiers « police » est ici placée au même niveau que l'instance parentale puisqu'il est attendu de celle-ci une fonction surmoïque.

À partir de cette vignette, nous supposons que l'objet volé lors de la prime enfance, servirait d'objet transitionnel permettant d'adresser à l'instance parentale des affects de haine sans crainte de les détruire. C'est en passant par l'aire de jeu, intermédiaire, que les éléments bruts et symbolicides peuvent s'adresser à l'Autre. Lorsque l'instance parentale fait défaut dans sa fonction surmoïque, l'aire intermédiaire, permet de trouver-crée des substituts faisant office de tiers. Ainsi, le vol de la maison se déplace sur la scène sociale, via le vol en magasin. Nous y voyons là un prémice au cambriolage où la recherche de l'objet passe par un espace intermédiaire.

2.2.3 Entrer dans la chambre à coucher, ou la recherche de la scène primitive :

Nous pourrions presque retrouver dans ce type de vol une réalisation fantasmatique de la scène primitive. L'objet-mère-sein est remplacé par l'objet nourriture volée, la complétude s'exerce par l'objet père-crée (l'inconnu) sous le regard du tiers-police. L'enfant regarde ici la scène à travers le regard d'un Autre. Il n'est ni dans l'entrebâillement de la porte ni derrière celle-ci, mais vient se situer comme objet-regardant, celui qui épie la scène.

Enfant voleur	Autre regardant (Policier)		scène primitive (mère-sein + père –inconnu)
---------------	-------------------------------	--	---

Schéma 4 : Enfant voleur et scène primitive.

L'enfant se protège dès lors de l'interdit de l'inceste et du parricide par le regard du tiers protecteur et garant de la loi. Dans l'histoire de Nicolas, il s'agira du regard du policier.

Le désir de l'enfant voleur de nourriture est de posséder la mère-nourricière de nouveau. Pour ce faire, il va annihiler le père-réel pour le remplacer par un « inconnu », semble-t-il, impuissant face à lui. Ainsi, peut-il maintenir son omnipotence.

Pour autant, la recherche de l'instance surmoïque est forte chez Nicolas, qui multiplie les actes de vols pendant l'enfance. Les tentatives de recherche d'autorité ayant échoué, il volera directement le père :

« Chercheur : Et ensuite vous avez recommencé à voler à quel âge ?

Nicolas : (20s) avec mon père, celui qui m'a élevé. Dans la voiture en fait y'a la boîte de vitesse ici là et des fois y'a un petit truc pour poser des sous là, bah dès fois je prenais ses pièces. Je mettais ça dans une poche, je mettais ça dans une boîte, j'enterrais ça dans le jardin et je mettais tout ça à chaque fois en même temps.

Ch : Et vous savez pourquoi vous faisiez cela ?

N : Bah pour l'énerver.

Ch : Et vous déterriez le trésor ?

N : J'étais obligé de l'enterrer parce que si je mettais ça dans ma chambre il va savoir que c'est moi en fait. Quand c'est enterré, il peut pas trouver en fait. »

À travers ce deuxième acte de vol, la quête s'effectue davantage dans la volonté d'être battu par le père et la recherche de la punition. Telle une relique, soigneusement gardée, les attributs du père sont retirés de la vue, ils sont cachés-enterrés. Le père ainsi castré s'en trouve sans doute moins menaçant, et la cruauté primaire peut alors s'exprimer sans risques. Ces attributs ne peuvent toutefois pas être gardés dans un lieu ayant trait à l'intimité du sujet (la chambre) et se doivent d'être maintenus au dehors de la maison. Enterrés, comme si la castration symbolique du père engendrait sa mort. Si nous reprenons « *Totem et Tabou* », nous pourrions dire que le totem ainsi acquis engendre la mort du père.

Toutefois l'angoisse de castration reste latente, il faut dans ce cas réparer la faute commise, redonner au père ses attributs phalliques.

« N : Après quand j'ai grandi bah, vous allez dire c'est hallucinant, mais quand j'avais 8 ans... je suis rentré par le toit d'une maison, y'avait un bureau de tabac en bas, j'aurais pu prendre des sous, prendre des clopes, mais moi je fumais pas à cette époque-là. J'ai juste pris, je sais plus c'était quoi, c'était pour mon père, des cigarettes, des grosses... et j'ai pris des bonbons et quand je vais pour ressortir par la porte de derrière, y'a un gars il est descendu d'en haut. Et la porte était ouverte derrière, il m'a vu avec mes bonbons mon paquet de clopes dans les mains et il m'a parlé de ça en gros "elle est arrivée, euh, Monique ?" Il m'a regardé, moi j'étais en panique, je croyais qu'il voulait me taper, me ... je sais pas moi, j'aurais pas été chez des psychopathes. Et il m'a dit "elle est revenue Monique ?" parce qu'il pensait qu'elle était avec sa mère en fait. J'ai dit "oui elle est arrivée" et du coup il a ouvert la porte et je suis parti en courant. Il m'a rattrapé et il m'a dit "les clopes je les reprends, la boîte de bonbons pareils", mais il m'a fait un petit sachet, il m'a dit "tiens, mais reviens pas, il faut pas refaire ça". Et voilà. Après ça c'est quand j'avais 8 ans. Après j'ai su grimper dans une gouttière et grimper dans une maison, bah je faisais... c'est l'été dans les maisons, quand les gens ils sont en vacances. Et j'étais petit, ça je le fais plus aujourd'hui c'est quand j'étais petit. Je savais qu'il y avait des tirelires dans les chambres, du coup je grimpais à la gouttière, j'ouvrais les fenêtres et tout. »

De nouveau, le sujet exprime sa toute-puissance infantile. Mais nous nous apercevons ici qu'il faut à présent ressusciter le père en lui offrant de nouveaux attributs, ceux d'un autre. Cette nouvelle recherche d'un « autre père » / « notre père » peut nous interroger sur l'idéal paternel de Nicolas qui cherche par tous les moyens à le substituer et à lui garantir de meilleurs attributs. Est-ce là une manière de le mettre au dehors de la scène ? Ou de valoriser

un père passif? Il voulait ainsi lui voler « *des cigarettes, des grosses...* » utilisant là un adjectif qualificatif à valeur phallique, tout en émettant un doute laissant de nouveau poindre l'angoisse. Prendre « des bonbons » semblait alors moins risqué et ramené davantage à l'infantile dans sa dimension rassurante. De nouveau, la troisième phase du fantasme d'être battu par un inconnu est présente et dicible : « *je croyais qu'il voulait me taper* ». La déception, la désillusion de se voir retirer le cadeau qu'il devait offrir au père (les cigarettes) remplacé par un « *petit sachet* » ne fait alors qu'accroître la rage narcissique. L'escalade des gouttières, et de la délinquance, prend alors le pas pour atteindre l'idéal. L'autre est ici effractable puisqu'absent. Il devient alors possible d'aller voir dans l'intimité de la chambre de l'autre, et bien plus encore, d'y entrer et de voler l'argent des tirelires. De nouveau, nous percevons ce qui a trait au fantasme de scène primitive et qui s'acte dans le réel. Cette fois, l'argent volé dans l'intimité d'un tiers représente l'argent du vide-poche du père. De plus, l'objet-symbole tirelire représentant le corps de la femme, de par la petite cavité où l'on insère l'argent, est ainsi dérobé. De cette manière, le sujet tente-t-il d'incorporer l'objet maternel ?

« Chercheur : Et dans quel but faisiez-vous tout ça ?

Nicolas : C'était par objectif en fait, dans ma tête je me disais je veux ça je prends ça, si je trouve je prends, si je trouve pas je prends pas. Et du coup je suis rentré dans une maison, y'avait une tirelire, et y'avait des billets, des pièces, y'avait des billets de 100, des billets de 50, y'avait au moins 500 euros, je savais pas quoi faire, bah j'ai pris le plus gros que j'ai vu j'ai pris juste le billet de 100. Et j'ai montré à mon frère et il a halluciné, il a dit, comment j'ai un billet de 100 dans les mains à 10 ans. Et du coup on va au casino et le seul truc qu'on fait, on prend des canettes deux coca et on prend les 2 plus petites canettes. J'ai donné le billet à la caissière et elle amène la machine pour vérifier comme on était tous petits, et elle nous a rendu la monnaie. »

Nous percevons bien que le vol chez l'enfant n'a pas de but en soi, si ce n'est un but symbolique. Ici « *avoir le plus gros* » sert à rivaliser avec le frère jumeau comme pour en prendre l'ascendance. L'objectif atteint par le regard que le frère porte sur lui permet de reprendre de « *petites* » canettes de coca. Ici le signifiant « *caissière* » n'est plus à affronter, mais plus à rassurer. Le statut narcissique semble atteint ce jour-là et permet à Nicolas de redevenir un enfant.

Mais la quête de la découverte de l'autre et donc du soi, ne s'arrête pas là pour Nicolas qui poursuit ses effractions :

« Et sinon après, la prochaine connerie que j'ai faite c'était sur les plages, les voitures. Je regardais si elles étaient ouvertes, et ça, je devais avoir 10 /11 ans. Quand les voitures elles étaient ouvertes bah je prenais les sacs à main et je regardais dedans. En fait j'aimais voler quand j'étais petit. Et à chaque fois je m'améliorais en fait. »

Ici encore, l'autre est effractable en laissant la porte ouverte. De nouveau, l'accent est porté sur le regard dans l'intimité féminine, le sac à main. Le plaisir associé à la pulsion scopique et à la découverte de l'intimité de l'autre permet un certain regain narcissique. S'améliorer pour atteindre l'idéal du Moi et ainsi prendre la place du représentant paternel.

2.3 Voler-gagner :

Nous aurions été tentés de dire que les vols commis dans le but d'acquérir de l'argent étaient des vols dits « par nécessité ». Or, chez nos sujets, il ne semble pas y avoir de réel besoin financier par manque de moyens. La réponse semble davantage à rechercher du côté de l'argent dans son statut symbolique. Communément, l'argent est perçu dans nos sociétés comme représentant un statut social. Historiquement, c'est le genre masculin qui apporte l'argent à sa famille dans le but de subvenir à ses besoins, ce que faisaient auparavant les hommes par la chasse et la cueillette pour nourrir les membres de la famille.

Il est alors intéressant de noter que chez nos sujets ce type de vol dit « pour l'argent » intervient au moment de l'adolescence, alors même que nous observerons un grand nombre de séparations au sein du couple parental ou de placements en institution à cette période.

Toutefois, nous avancerons l'hypothèse que ce type de vol à l'adolescence interviendrait comme rite de passage, permettant d'accéder au statut de père. Il serait considéré comme la prise du statut totémique face à une place de chef de famille restée vacante.

Le lien entre les vols et le père ont parfois été clairement établis par nos sujets. Certains avaient déjà fait état de vols du père, comme nous venons de le voir avec Nicolas et le vol de cigarettes. D'autres diront que les vols leur ont permis de fuir la maltraitance du père en occasionnant le placement en institution. Cela nous amène à penser que la place du père ne peut être acquise que par le biais du vol d'un objet détourné. Il serait, en effet, trop dangereux de prendre directement sa place.

2.3.1 Aymerick : voler pour gagner sa place au sein de la horde :

Aymeric a 23 ans, il est incarcéré pour la seconde fois et a auparavant été placé en Centre Éducatif Fermé à ses 16 ans. Il est le cadet d'une fratrie de quatre enfants, ses parents se sont séparés lorsqu'il avait 11 ans, âge où il commence également à voler dans les magasins avec son groupe de pairs. Aymeric est très défensif lors de notre entretien, il répond succinctement aux questions, rit beaucoup.

L'enfance d'Aymeric semble se passer sans encombre, sa famille est idéalisée et aucun conflit n'est apparent. Il dira : « *Je vivais dans une bonne famille où tout le monde s'aime. C'est juste moi qui ai voulu me faire un peu plus d'argent.* » Se faisant tabou lui-même, il permettra son auto-exclusion via le placement en CEF à ses 16 ans. Lorsqu'il s'agira de décrire la séparation de ses parents idéaux, là encore tout semble idéal : « *Bah ça c'est toujours passé bien, même quand ils se sont séparés ça c'est toujours bien passé. Ils sont toujours en bon terme, pour nous.* »

Puis, lorsqu'il s'agit de décrire la relation à la mère :

« *Aymerick : Magnifique. Je l'aime.*

Chercheur : Oui, comment pourriez-vous me la décrire ?

A : (Explosion de rires, puis ton de la voix plus fort) Bah ma mère je sais pas c'est la meilleure mère du monde, comme chaque fils dirait.

Ch : Oui... quel trait de caractère pourrait-elle avoir ?

A : Ma mère elle est très gentille, elle rigole beaucoup, elle est vachement sur ses enfants, elle est très proche. Elle lâche pas, voilà, une bonne maman.

Ch : Est-ce que vous avez des exemples ?

A : Avant que je sois en prison, elle fait comme si j'étais au collège, elle fait que d'appeler, comme si elle croit que je suis au collège en heure de colle.

Ch : C'est-à-dire, qu'elle vous appelle vous ?

A : Non non elle appelle la SPIP, ma nana, ... (rire) »

La difficulté à décrire cette relation et l'utilisation de termes très généraux : « *comme chaque fils dirait* », au détriment du subjectif vient ici laisser penser l'impossibilité de détruire la mère. L'amour inconditionnel vient protéger la relation de toute destruction. Celle-ci reste

fixée à une phase antérieure du développement libidinal de l'enfant, la fusion mère-fils rend impossible toute relation d'objet autre que celle-ci. C'est pourquoi la mère-environnement représentée ici par la Conseillère en Insertion et Probation (CIP) du SPIP conjointement avec la « nana » de monsieur vient créer une sorte de rivalité. Aymerik se défend de celle-ci par l'utilisation de termes mettant à distance la relation. Il utilise le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) au détriment du terme de CIP qualifiant là une personne. Il utilisera « ma nana », au profit du genre, plutôt que la fonction de « compagne ». Le double « n » de « nana » venant également faire état d'une double négation dans le rôle qu'il lui attribue. Ainsi, avec ces deux qualificatifs, la rivalité est évitée, la relation à la mère peut perdurer dans une ambivalence mère — aimante — mère-amante. Le rire et l'affirmation d'une tonalité élevée de la voix permettent d'affirmer sa position sous-tendue par l'angoisse potentielle de perte d'objet.

Pour qualifier la relation au père, il dira seulement : « *Avec mon père on s'entend très bien, on s'engueule jamais. Franchement j'ai les deux meilleurs parents du monde. Ils sont calmes, ils sont marrants.* » L'angoisse de castration est bien là évincée à travers l'évitement du conflit sous-tendant la rivalité phallique. Le recours au couple parental « *les deux meilleurs parents* » permet de s'assurer qu'il ne viendra ici pas faire tiers et prendre la place du père.

C'est pourquoi au moment de la séparation des parents, à la puberté, le groupe de pairs et les processus d'affiliation prennent le pas sur la filiation instituée. À ce sujet, il dira commencer les vols avec ses amis : « *C'était juste pour délirer. Dans un quartier, effet de groupe. Dans un magasin, on va voir comment c'est et puis voilà.* » Il évoquera à propos de ce quartier : « *moi j'ai toujours vécu dans le même quartier. Je suis chez moi là-bas, j'ai toujours habité là-bas.* » Nous percevons ici l'importance du culturel, du lieu d'ancrage. Ainsi, si le père vient à partir, Aymeric lui, ne peut se déraciner. Jusqu'à ses 14 ans, il gardera les objets issus du vol, des objets électroniques principalement, pour lui : « *Je les gardais pour moi. J'étais gamin, j'avais pas encore en tête de les vendre, je les gardais pour moi.* » Le butin vient ici nous faire penser à l'objet fétiche. Nous apprenons également que le père d'Aymeric a lui aussi déjà été incarcéré pour des vols, et nous pouvons nous questionner sur le processus identificatoire en jeu à travers cet acte.

Ce n'est qu'à l'adolescence que le vol se solde par la revente de l'objet volé. « *Non. Après j'ai volé gamin jusqu'à 14 — 15 ans, 16 ans, parce que c'était pour l'argent. Je volais, je revendais aux gens.* » Il est difficile ici de percevoir ce qui occasionne ce mouvement de bascule entre le fait de garder l'objet fétiche à la puberté et la revente de l'objet totémique à l'adolescence. Pourrait-on le penser en lien avec les processus maturationnels ? La puberté

serait à considérer comme une phase où il faut posséder ce que l'autre n'a pas, tandis que l'adolescence et la culpabilité sous-jacente liée à la reviviscence du complexe d'Œdipe ne permettraient pas de garder l'objet par crainte de la castration. L'objet fétiche à la puberté viendrait en substitut du phallus auquel l'enfant ne peut renoncer. Il se situerait dans la lignée de ce que nous avons décrit plus haut au sujet de l'omnipotence de l'enfant, qui procéderait alors à un déni de la représentation. Il s'agit dans un premier temps d'avoir, avant d'être. Freud nous dit (1913) que le totem se différencie du fétiche en ce qu'il n'est pas une chose individuelle, mais toujours une espèce. En cela, l'objet volé fétiche de l'enfance et de la puberté du fait même de l'omnipotence deviendrait, au cours du développement libidinal, un objet totémique visant à prendre la place du père au moment de l'adolescence. Cela n'est pas sans risque pour le Moi, et c'est pourquoi nous observons la massivité des défenses en place. Les affects sont placés hors représentation de sorte à protéger le sujet de l'angoisse. Ce qui n'est pas sans nous questionner sur les affects de honte et de culpabilité sous-tendant l'acte. Aymeric expliquera cette indifférenciation à propos de l'objet du vol : « *Tout, si y'avait un billet à prendre, je volais.* » Ce qui compte alors n'est pas tant l'objet que sa transformation en « billet ». Il s'agit alors de tout prendre, tout posséder, garder en soi, garder pour soi. « *Au commencement était l'acte* », nous dit encore Freud dans « *Totem et Tabou* » (1913, p.380), pour qualifier le meurtre effectif du père où l'acte accompagne et remplace l'activité de pensée.

À travers la libre réalisation de l'arbre généalogique, nous percevons la désaffiliation des « frères de la horde », Aymerik et ses frères n'étant pas rattachés directement au père et à la filiation exclusivement paternelle, puisque seul figure le « grand-père ». La petite sœur, quant à elle, semble pouvoir davantage être reliée au paternel puisqu'elle ne fait pas partie du rite totémique. Nous remarquons également que les parents ne sont pas reliés entre eux, comme pour indiquer leur divorce. L'absence de lien entre le père et la mère permet également de mettre à distance l'angoisse de castration si l'un des fils de la horde venait à prendre la place du père.

Au moment de commencer l'arbre, Aymeric demande s'il doit placer les membres de la famille « *du plus vieux au plus petit ?* », pourtant, nous remarquons qu'il procède différemment pour la fratrie. Cette dernière est classée du plus petit au plus grand, à l'exception d'Aymeric qui se place à la fin de la chaîne filiale. Lorsque nous lui faisons remarquer sa place de dernier maillon de la chaîne, il dira « *non c'est pareil, c'est juste qu'il y a les enfants, les parents et les grands-parents* », inversant de nouveau l'ordre générationnel.

Les grands-parents maternels, eux non plus, ne semblent pas faire couple. À la place d'un trait d'union, c'est un trait séparateur qui les unit et qui vient marquer de nouveau le divorce entre les deux parties. Si la grand-mère paternelle vient à manquer, c'est pourtant la grand-mère maternelle qui, dans le discours, est en dehors de la sphère familiale.

« Chercheur : Vous avez vos 4 grands-parents ?

Aymerick : Non j'en ai 3.

Ch : Il y a en a un qui est décédé quand vous étiez enfant ?

A : Non je le connais pas.

Ch : Vous ne le connaissez juste pas. De qui s'agit-il ?

A : Grand-mère.

Ch : Votre grand-mère... du côté de...

A : Ma mère.

Ch : Et qu'est-ce qui fait que vous ne la connaissez pas.

A : Je la connais pas. J'sais pas, je m'en fous un peu j'ai pas posé la question. »

C'est ici le féminin-maternel qui est dénié par l'utilisation du pronom personnel « le » au détriment du féminin « la ». Cette grand-mère exclue de la composante familiale est pourtant nommée au sein de l'arbre, bien qu'elle soit séparée du reste de la filiation par un trait vertical. Ainsi, seuls les personnages masculins paraissent pouvoir engendrer, comme nous l'indique les traits reliant les grands-pères à la mère, puis au père.

Nous remarquons également que seuls les derniers enfants de la fratrie sont affiliés à la famille, tandis qu'Aymerick et son grand frère en sont dépourvus. Nous pouvons dès lors supposer un lien privilégié au grand frère âgé de seulement deux années de plus.

Les personnages de l'arbre ne sont présentés que par leur fonction au sein de la famille et ne sont jamais nommés, prénommés. Cette mise à distance du nom, viens désaffilier les membres entre eux, en ce qu'ils ne possèdent plus de noms permettant de les identifier. De son arbre, Aymerik dira « *il tue !* » symbolisme relevant du fantasme de tuer le père de la horde.

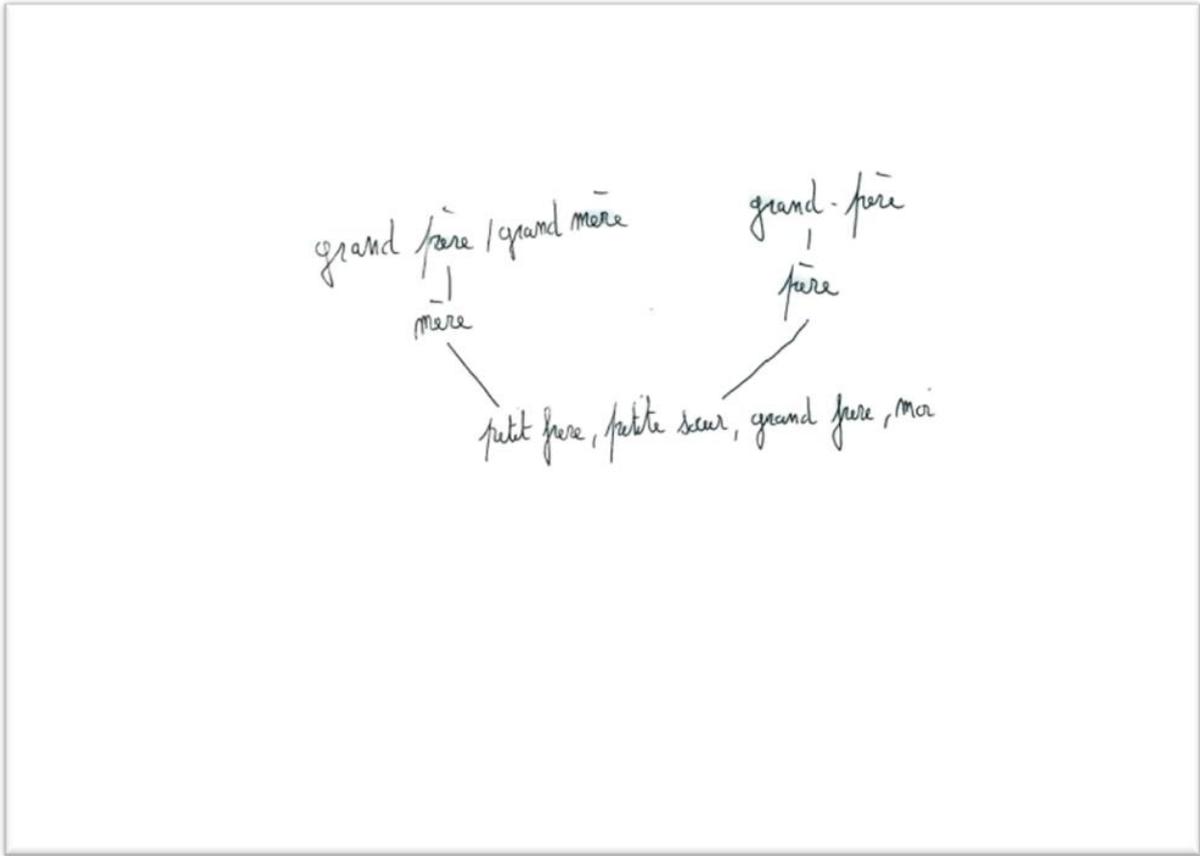
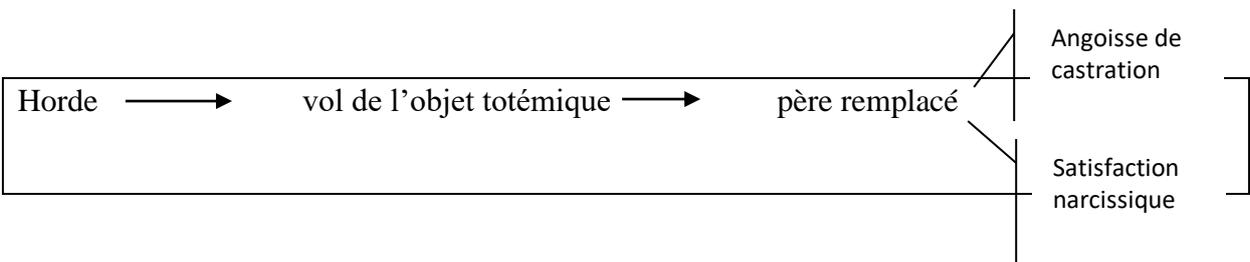


Figure 2: Libre réalisation de l'arbre généalogique d'Aymerick.

Dès lors nous pourrions conclure par les schémas suivants :



Dans ce premier schéma, nous supposons que le vol d'un objet fétiche représentant le phallus permet au sujet pubère de maintenir l'aire d'illusion et une certaine consistance narcissique.



Dans ce second schéma, c'est la horde ou son représentant, qui va venir voler l'objet totémique dans le but de prendre la place laissée vacante par le père. Deux issues seront dès

lors possibles : l'émergence de l'angoisse de castration ou bien la satisfaction narcissique. Nous percevons chez nos sujets, que la place convoitée, puis acquise, engendre plus de jouissance que de crainte. La satisfaction engendre ainsi un retour à une illusion du contrôle omnipotent de l'objet, et à une répétition de l'acte.

2.3.2 *Jonas ou le vol du totem dans le passage à l'âge adulte :*

Un second élément attire notre attention : les sujets volant pour ces motifs nous disent ne pas garder les biens volés, mais les revendre afin d'obtenir de l'argent. Comme si, garder le bien du délit, devenait tabou, et devait à tout prix être transformé en quelque chose de plus acceptable qui puisse servir à la famille.

C'est d'ailleurs avec un affect de honte que témoigne Jonas de ses vols : *« Ils étaient pas au courant ! ah non jamais de la vie, c'est la honte ! Enfin, je veux dire par rapport à moi ça aurait été la honte ! C'est pas un aspect de fierté ! Je le fais parce que c'est ce que j'ai trouvé, la manière la plus rapide de faire beaucoup d'argent, voilà. »* Les représentants parentaux, ne peuvent dans ce cas, pas être au courant de la violation du tabou. Pour autant, nous entendons une sorte de nécessité dans le discours à avoir *« beaucoup d'argent »*, par *« flemme de travailler »*, dira-t-il alors qu'il se décrit dans le même temps comme un *« travailleur »*. Nous apprenons chez Jonas, que le père était au courant des vols lorsqu'il était encore mineur, mais qu'une fois majeur, ces méfaits étaient cachés. La menace du père face aux actes était d'envoyer son fils faire du scoutisme, ou bien en foyer, ce qui semblait être perçu comme un abandon pour lui qui a poursuivi ses vols, toujours en compagnie de tiers. Il clivera d'ailleurs l'acte, de ses événements de vie familiaux et dira : *« pour moi c'est à part. Complètement à part, c'est ma vie sociale, ça n'a rien à voir. »* Tout en disant être *« en marge »* depuis très jeune. Les parents de Jonas se sont séparés lorsqu'il avait deux ans, malgré un remariage des deux parents et la naissance d'un demi-frère et d'une demi-sœur trois années après la séparation, l'acceptation de nouvelles figures parentales semblent avoir déstabilisé la filiation instituée par Jonas. Il dira alors : *« Mon beau-père y'a eu beaucoup de problèmes quand j'étais jeune aussi, parce que comme j'avais pris un peu la place de mon père. J'avais du mal à accepter ça, vu que c'était pas mon père, que ce soit lui qui me donne des ordres. Y'a eu beaucoup de conflits par rapport à ça. Après avec le temps j'ai grandi et j'ai compris que c'était son rôle aussi. Après ma belle-mère, c'est ce que j'ai reproché à mon père, j'ai eu l'impression qu'elle voulait pas de moi. En gros que j'avais rien à faire là. Bah*

d'ailleurs je lui parle plus. » La différence observée entre l'éducation accordée au sein de la filiation maternelle, et celle du côté paternel engendre de « l'incompréhension » chez Jonas. Très proche de sa mère, avec laquelle il souhaite une relation exclusive et fusionnelle, il éprouvera des difficultés pour maintenir une filiation paternelle stable et sécurisante : « Parce que je vous dis, on n'a pas du tout la même vision de la vie. Après... Euh... Après lui je sais qu'il a toujours agi pour mon bien. (10 s) après moi je lui ai beaucoup reprocher de... pas me mettre de côté, mais me faire passer... vu que moi je m'entendais pas avec lui, je me sentais un peu... pas comme un étranger, mais je sentais que j'étais pas à ma place. Par rapport à quand je venais dans la famille de son côté je sentais que j'étais J'ai eu l'impression qu'il a fait passer sa famille de quand il a refait sa vie, il a fait passer ça avant moi. En tout cas il a pas voulu que je m'intègre. » Le sentiment de rejet associé à la rivalité paternelle est au cœur de la relation père-fils :

« Chercheur : Vous êtes-vous déjà senti rejeté lorsque vous étiez enfant ?

Jonas : Ouais quand même du côté de mon père. Même je le pense encore aujourd'hui. Après c'est pas un traumatisme, mais ouais c'était une réalité. Mais du côté de ma mère non jamais.

Ch : Par rapport au fait qu'il privilégiait plus sa famille ?

J : Ouais même un exemple bidon, à Noël quand j'allais dans cette famille-là, par rapport à ma petite sœur, je recevais pas de cadeaux, enfin... ça veut quand même dire des choses. Même pour un enfant il comprend pas pourquoi l y a une différence comme ça. Donc ouais voilà c'était vrai.

Ch : Pourquoi pensez-vous que votre père a agi ainsi ?

J : Je sais pas, peut être qu'il avait peur de perdre sa nouvelle femme. Je sais pas.

Ch : Vous pensez qu'il avait conscience de vous rejeter ?

J : Non, je pense pas. Mais je pense que d'un autre côté il avait peur que sa femme voilà elle lui pose un ultimatum peut être par rapport à moi, j'en sais rien. À mon avis peut être que lui il en avait pas conscience c'était ça, il a pas fait ça, je pense, volontairement pour me faire du mal. Non du tout non, je pense pas. »

Ainsi, la rivalité Jonas- mère- beau-père et Jonas- père-belle-mère semble insoluble. Tel un objet volé, dérobé à sa filiation, il se cachera sous le lit lors de « crises » où il lui est

impossible de quitter le domicile maternel : « *Je me rappelle quand j'étais petit, que mon père venait me récupérer le week-end, des fois je me cachais sous lit, enfin des fois c'est des trucs qu'elle m'a rapporté ma mère aussi... je faisais des crises. J'ai pas trop de souvenirs parce que ça remonte quand même ! Mais apparemment je faisais des crises. C'était pour dire que même en étant petit il m'arrivait quelque chose, que j'aimais pas aller là bas, c'est que y'avait un truc, y'avait un blocage.* »

À treize ans, débutent les vols, la nuit, « *par jeu* » dit-il, « *pour s'acheter un truc* », « *tout et n'importe quoi* », « *c'était pas pour faire des fortunes* ». Amorce du conflit avec le père qui demandera son placement à l'instar de la mère décrite comme « *très protectrice* ». Jonas dira voler, toujours en compagnie d'amis, auxquels il s'identifiera tout en les maintenant à l'écart d'une quelconque affiliation familiale. Sorte de refuge transitoire, le groupe de pairs semble ici protecteur pour le jeune.

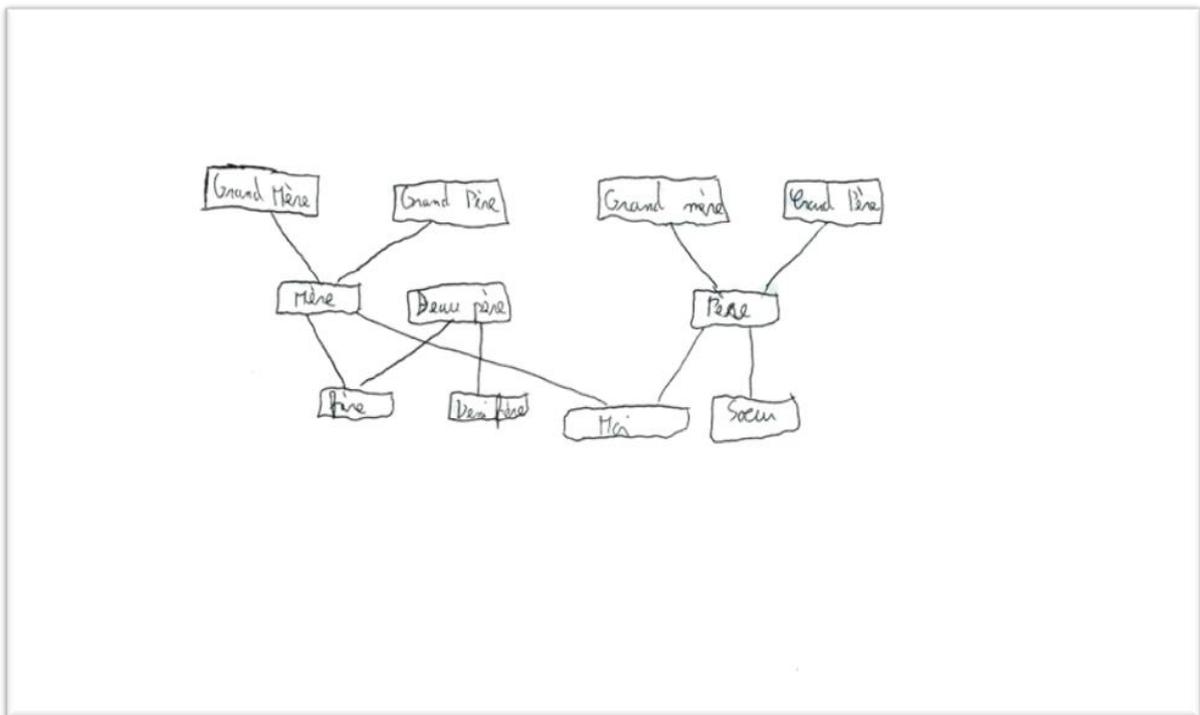


Figure 3: libre réalisation de l'arbre généalogique de Jonas.

De nouveau, dans cet arbre, les parents et grands-parents ne font pas couple. Ils ne peuvent être reliés entre eux et c'est un aspect désorganisé qui ressort alors de la production graphique. Nous nous étonnons que Jonas se place dans une filiation plus paternelle, davantage sous le père. Il reste malgré tout relié à la mère qui paraît peiner à le rattraper, effet visuel marqué par ce long trait oblique.

Les membres sont reliés entre eux à la verticale, sans aucune horizontalité. Cela vient marquer la dangerosité des liens libidinaux entre les couples. L'absence de noms vient accroître la désaffiliation sans doute trop dangereuse d'un point de vue libidinal. Jonas prendra d'ailleurs soin de construire chaque carré permettant de placer les membres de la famille à l'intérieur de ceux-ci. Il repassera plusieurs fois sur les traits, comme pour construire un abri bien solide au sein duquel les personnages pourront se réfugier. Il construit un carré pour lui, au centre des deux lignées maternelles et paternelles, prenant soin de l'agrandir un peu afin que celui-ci se trouve bien au milieu des deux arbres. Lorsque je lui fais remarquer qu'il semble prendre « plus de place que les autres », Jonas apparaît gêné et dit qu'il n'avait pas fait attention en agrandissant son carré. Il se placera toutefois en dernier, au milieu, dans un carré plus grand que celui des autres, défendant là sa place au sein de la famille.

À ses seize ans, il s'émancipera et partira travailler en apprentissage. Accalmie de courte durée puisqu'il sera ensuite incarcéré pour trafic de stupéfiants à l'âge de dix-sept ans.

Nous observons chez Jonas, comme chez d'autres, le vol comme moyen de s'extraire d'une filiation mortifère où les rôles et places de chacun sont confondus. Le vol à l'adolescence, dans un contexte de famille monoparentale ou recomposée, semble permettre une émancipation via l'acte. Le conflit et l'angoisse sont alors évités, voire déniés.

Au sein des deux brèves études de cas que nous avons présentées, nous nous apercevons que les arbres généalogiques dessinés par Aymeric et Jonas présentent des similitudes. D'une part, les personnages n'y sont pas nommés, mais il leur ait attribué une fonction. La généalogie se situe de manière verticale, toute horizontalité est déniée, traduisant là, l'absence de liens libidinaux entre les protagonistes. Les sujets se situent davantage du côté de la filiation paternelle alors même que dans le discours, les pères sont mis à l'écart. La place auprès de la mère semble se prendre ici, via l'acte de vol.

Ainsi, le vol effectué dans le but d'obtenir de l'argent intervient davantage comme rite de passage à l'âge adulte, que comme nécessité face à des difficultés financières. À l'instar des sociétés tribales, en passer par le vol pour ramener de l'argent au domicile est un moyen de s'assurer de sa place au sein de la famille, de prendre la place du père en subvenant aux besoins.

2.4 Voler-ressentir :

Nombreux sont ceux nous exprimant avoir volé de manière impulsive, l'acte commis semble irrépressible, dénué de toute représentation. Balier (2005) nous dit alors que l'acte peut agir dans une sorte de trou noir, le désir incontrôlable viendrait là comme tentative d'une ultime preuve d'existence face au défaut de représentation. Nous serions dans ces cas, dans du recours à l'acte avec cette notion d'incontrôlable et d'irreprésentable, qui n'est pas sans rappeler la question du traumatisme psychique. Le passage à l'acte serait vecteur de l'expérience traumatique restée localisée dans le corps en attente de représentation. (Bigex, 2014)

Le ça serait alors l'instance qui caractériserait le recours à l'agir. L'acte serait soumis au seul principe de plaisir, il serait hors pensée, hors volonté, hors représentation. Le corps se retrouve alors engagé dans une décharge motrice directe, brute. Seule la sensation corporelle peut être ressentie sans qu'elle puisse être mise en mots, puisqu'en dehors de toute représentation : *« j'aime bien, c'est l'adrénaline, je ne sais pas. »*

Ce qui nous frappe dans l'analyse du discours des sujets disant voler de manière impulsive, dans une recherche d'adrénaline et donc de plaisir, est la prise en compte de la dimension objectale, autrement dit, de l'autre. L'adrénaline est ici particulièrement rencontrée lors des cambriolages. Il est alors question de la peur de l'autre et de la peur face à l'autre. Nous pourrions quant à nous parler davantage d'effroi dans le sens où le sujet ne semble pas préparer à ce que l'autre pourrait induire chez lui. Freud (1920, 1926) distingue l'effroi de l'angoisse. Pour lui, l'effroi parle d'un état émotionnel qui est réactionnel à un événement subit passivement par le psychisme, à la différence de l'angoisse qui elle, est induite activement par le psychisme dans le but de créer un état d'alerte face à une situation de potentiel danger.

La pulsion de mort, elle, s'exprime sans frein. Emmanuelle Bonneville-Baruchel (2015) nous dit au sujet de la pulsion de mort chez les enfants carencés qu'elle ne s'exprime pas forcément de manière silencieuse, mais bien plus bruyamment à travers l'agitation psychomotrice, verbale, etc. Elle sert alors de désinvestissement, et permet la non-conscience. Ces comportements d'agitation servent, d'une part, de protection par un évitement des excitations potentiellement traumatiques ; d'autre part, la mise en état de non-pensée évite l'activité de pensée et donc de se représenter. Il ne s'agirait plus d'une recherche de plaisir via l'adrénaline, mais plutôt d'un évitement du déplaisir et donc d'une recherche d'homéostasie. En passer par le corps, le ressenti corporel de l'adrénaline, permet de ne pas être dans la pensée. Dire que la recherche est celle de l'adrénaline revient à dire qu'il n'est pas possible de se représenter l'irreprésentable par crainte de la mort, de l'anéantissement.

2.4.1 John, l'acte et la décharge :

John verbalise la recherche d'adrénaline à travers le vol, doté d'un certain détachement affectif. La lenteur de son allocution et la brièveté de ses réponses démontrent un désinvestissement de la pensée au profit de l'agir. Il est âgé de 22 ans lorsque je le rencontre, il s'agit de sa troisième incarcération pour des vols aggravés. John est originaire d'Angleterre, il est le cadet d'une fratrie de trois enfants. Il arrivera en France avec ses parents et son frère cadet à l'âge de 7 ans, pour le travail de son père. Ce dernier cessera pourtant brusquement son activité suite à des malaises cardiaques. La mère, quant à elle, continuera d'exercer son activité professionnelle sur Londres et ne rentrera au domicile que le week-end, laissant ses deux benjamins à la seule garde du père, décrit comme « *changé* » depuis la découverte de sa cardiopathie. John refusera de verbaliser autour de la personnalité de son père :

« John : Je sais pas il a changé depuis qu'il est malade.

Chercheur : C'est-à-dire, comment le trouviez-vous avant et comment le trouvez-vous maintenant ?

John : Bah avant, il rigolait tout le temps, il était gentil. Depuis qu'il est malade, il en a marre de tous, y'a tout qui le saoul, il gueule souvent.

Ch : Vous trouvez que cela affecte encore sa vie aujourd'hui ses problèmes de cœur ?

J : Ouais.

Ch : Est-ce que vous avez des souvenirs avec lui d'avant ?

J : Oui des petits souvenirs.

Ch : Vous pourriez m'en décrire ?

J : Ouais... (3 s) je préfère pas. J'y arrive pas.

Ch : Vous ne souhaitez pas en parler ?

J : Non, je préfère pas non. »

Ne pas parvenir à dire, mettre au-dehors ce qui ne peut s'exprimer au-dedans. L'angoisse de la mort du père est ainsi déniée.

Les pertes semblent non élaborées chez John, qui dira déjà du départ de son frère aîné : « *Oui quand on était enfant, à part mon grand frère il était déjà... il était déjà parti.* »

Lorsque John a 17 ans, ses parents décident d'un retour en Angleterre, le laissant seul en France. C'est à cette même période, que John débutera les vols « *pour l'argent, pour l'adrénaline aussi des fois. Surtout l'argent.* » Nous pourrions penser que la commission de ces vols intervient « par nécessité » tendant vers le passage à l'âge adulte. Pourtant, l'allusion à la recherche d'adrénaline nous amène à penser le vol comme tentative de mise à distance de la dépressivité sous-jacente. Ainsi, nous rejoignons

l'idée d'une lutte contre un effondrement, au sens Winnicottien. Le départ du frère, sans doute passé sous silence, alors que John n'était encore qu'un jeune enfant, a pu réactiver des angoisses de perte au moment du départ des parents. Aussi pouvons-nous supposer que la difficulté à verbaliser proviendrait de non-dits autour de l'absence. Absence du frère aîné, de la mère, puis du père et enfin du couple parental.

John était en couple et vivait depuis quelque temps chez sa compagne au moment du départ des parents pour l'Angleterre. Il se séparera de celle-ci à cette même période, au profit de l'agir et des vols. Nous pouvons émettre l'hypothèse, que l'angoisse occasionnée par la perte réelle des parents n'a pas permis de maintenir une relation à un objet d'amour, l'angoisse de perte étant bien trop grande pour le Moi.

L'adrénaline, masquée par la recherche du gain, serait sans doute à percevoir en tant que lutte contre l'effondrement. Ressentir, s'éprouver, permettrait à la fois de mettre à distance les affects dépressifs et d'en passer par le corps pour se sentir vivant. La recherche d'adrénaline permettrait de « rester en vie », et vient faire écho à l'adrénaline administrée au patient pour le réanimer lors d'une crise cardiaque. Un lien serait donc à formuler chez John, entre la cardiopathie du père et sa propre quête de vie.

2.4.2 Inconscient amental, traumatisme et décharge :

L'acte vient questionner l'inconscient, le jeu et les enjeux avec ce dernier. Alors que l'analyste travaille avec les productions de l'inconscient originaire telles que les lapsus et actes manqués par exemple. Je propose d'emprunter le concept d'inconscient amental, à Christophe Dejours (psychosomaticien), pour qualifier l'inconscient qui semble opérant chez nos sujets en proie à l'acting. Celui-ci diffère de l'inconscient originaire, en ce que ses contenus ne sont pas refoulés mais bruts.

Il est intéressant de noter qu'« amentia » signifie « absence de pensée » à l'opposé de « demencia » qui signifie une pensée désorganisée, la folie. Cela va dans le sens de ce que nous avons dit plus haut au sujet de l'utilisation d'une pensée opératoire, concrète, factuelle, qui permet au sujet de lutter contre la désorganisation.

On ne retrouve pas dans les contenus de l'inconscient amental, de refoulements ou de transformations via un processus mental. En d'autres termes, il n'y aurait pas eu de liaison possible au sein de cet inconscient, les contenus auraient été clivés de manière brute. Ainsi les manifestations de l'inconscient amental sont marquées par l'urgence d'une décharge, souvent violente.

L'inconscient amental provient de la cessation totale de l'activité de pensée chez l'enfant, après une violence exprimée par les parents dans le processus de séduction qui favorise normalement l'activité de pensée. Cela se rapprocherait de la confusion des langues décrite par Ferenczi. Ce qui nous fait associer avec la notion de traumatisme psychique, où quelque chose vient faire effraction dans le psychisme qui ne peut traiter l'excitation et va tenter de l'écouler par la décharge.

Dejours (2018) nous dit que dans la psychopathie, la pensée opératoire va maintenir le clivage et protéger l'inconscient amental de l'excitation provenant de la réalité qui n'a pas pu être métabolisée.

Le passage à l'acte va quant à lui s'imposer au sujet pour tenter de sauver le Moi, dans le cas où l'excitation incontrôlable va venir menacer le clivage. C'est cette excitation qui va venir faire trauma. Chez le psychopathe le système préconscient-conscient ne parvient pas à couvrir une assez grande partie de l'inconscient et laisse donc une grande plage libre à ce que Michel Fain appelle la zone de sensibilité. Cette zone de sensibilité est en contact direct avec la réalité et va être constituée de la rencontre avec l'autre. C'est donc bien dans une tentative de détruire la source de l'excitation, l'autre, que le passage à l'acte aura lieu, et ce, dans le but d'éviter l'effraction traumatique.

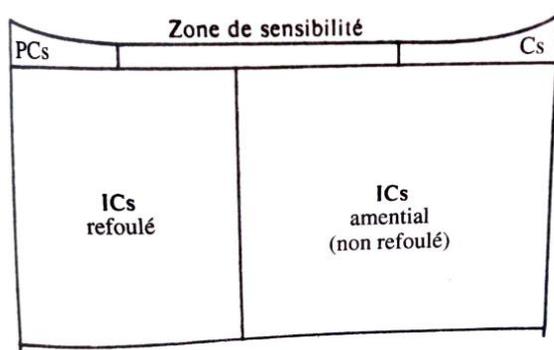


Figure 8

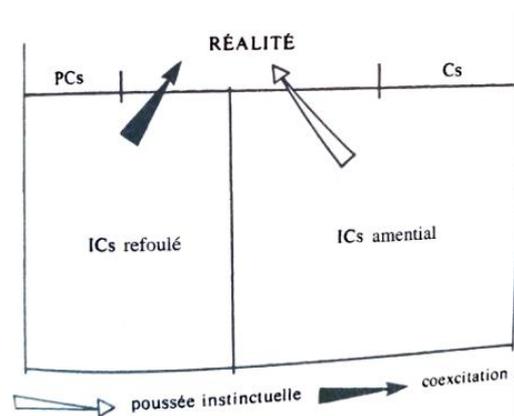


Figure 9. Topique du passage à l'acte

Figure 4 : Topique du psychopathe.³⁸

Figure 4 : Topique du passage à l'acte.³⁹

Nous prendrons le cas de Diego afin d'illustrer notre propos. Il est âgé de 24 ans lorsque nous le rencontrons et est incarcéré pour vol par extorsion et séquestration. Diego a

³⁸ Dejours, C. (2001) *Le corps, d'abord*. PBP, 2018, p.97

³⁹ Dejours, C. (2001) *Le corps, d'abord*. PBP, 2018, p.101

commis de nombreux vols depuis l'âge de 16 ans, braquages et cambriolages avec armes qui ont fait partie de son quotidien pendant près de 10 ans. Ce jeune adulte semble empreint d'une grande violence lorsque je le rencontre. Il fait état à plusieurs reprises de la jouissance éprouvée à observer la peur chez l'autre.

Bien qu'il dise préférer vendre des produits stupéfiants, car il aurait plus de gain à retirer de la vente, c'est le vol qui est privilégié par Diego. Ce dernier lui permet de se confronter à l'autre et d'assouvir sa soif de sensations.

« Chercheur : Selon vous, qu'est-ce qui fait que vous êtes passé de la vente de stupéfiants au vol ?

Diego : Je sais pas l'adrénaline peut-être ?

Ch : Vous trouvez qu'il y a plus d'adrénaline à voler ?

D : C'est pas le fait de voler c'est le fait de rentrer par effraction. J'sais pas. L'espoir de tomber sur quelqu'un à l'intérieur.

Ch : L'espoir de tomber sur quelqu'un ?

D : Oui j'aime bien.

Ch : Et que se passerait-il ?

D : Je lui niquerais sa race.

Ch : Vous ressentez de l'adrénaline et du plaisir à être dans la violence ?

D : (acquiesce) »

La notion d'effraction est ici centrale et n'est pas sans nous rappeler le caractère traumatique. C'est à travers l'effraction de l'autre que le sujet va venir revivre une effraction déjà ressentie/subie.

Chez Diego, la recherche n'est pas celle d'un objet volé représentant l'imago maternel, mais la mère elle-même. « *L'espoir de tomber sur quelqu'un à l'intérieur* » renvoie à la perte d'espoir vécue dans l'enfance lorsque la mère abandonne Diego à son grand-père. Son enfance est marquée par la discontinuité et la perte de repères. Diego vivra de sa naissance à ses 12 ans chez son grand-père maternel, avec un bref retour d'un an auprès de sa mère lorsqu'il avait 3 ans. Du Portugal où il est né, il sera arraché pour suivre son beau-père en

France. Très rapidement après son arrivée, il sera placé en foyer. À l'âge du placement, 13 ans, correspondra le début de la délinquance.

Le grand-père de Diego a pris dans son histoire la place de son propre père, parti lorsqu'il avait 2 ans. Il dira la relation au grand-père en ces termes :

« Diego : Il était gentil. Je sais pas comment le décrire. Il a pris la place des parents, on va dire. (5 s) c'est chelou. »

Chercheur : C'est chelou ? C'est difficile de parler de ça ?

Diego : Ouais. (10 s) »

Traduisant ainsi avec précaution la perte des re-pères. Tandis que la relation à la mère est déniée : *« Je peux pas la décrire. Ça m'intéresse pas trop ça. »*. Ainsi, la violence exprimée semble marquée par la perte des repères. La recherche d'un autre dans sa propre maison pour *« lui niquer sa race »*, vient traduire l'ambivalence des sentiments à l'égard de l'objet mère. L'expression « niquer » faisant référence à la dimension libidinale empreinte de violence. La « race » quant à elle faisant appel à la notion d'identité, que nous retrouvons chez Diego à travers sa double nationalité : Portugais/ Français.

L'objet du vol intéresse peu Diego qui dira voler pour *« donner un coup de main à un ami »* ou bien pour se servir de l'objet volé lorsqu'il peut donner à être vu, tel que dans le vol de motos. Le discours au sujet de l'objet du vol est teinté d'une grande ambivalence puisqu'il nous dira : *« Dans le trafic je vole rien à personne. Déjà l'argent qui passe dans vos mains c'est pas le même. »* Ici, pointe la dimension de l'autre et le symbolisme du gain. Obtenir de l'argent par un objet intermédiaire et neutre dans le trafic de stupéfiants serait dès lors plus acceptable que le vol d'un objet personnel et vecteur d'affects comme nous le retrouvons dans le vol de biens personnels. La perception de l'autre semble dangereuse pour le Moi qui va cliver la représentation angoissante. De cette manière, lorsque nous lui demandons s'il perçoit une différence entre le vol d'une entreprise ou le vol d'un particulier, il dira ne faire aucune distinction. La confrontation à l'autre dans le cambriolage se trouverait à cette zone de sensibilité décrite par Faim. L'effraction de l'autre créerait une sorte d'effraction par l'autre engendrant une décharge violente.

Enfant, Diego semblait éviter la confrontation à l'autre via des conduites délictuelles le faisant s'éloigner de la mère. Il évoquera notamment des épisodes de pyromanie en réponse à la frustration engendrée par la confrontation à la mère. Ou bien des fugues à répétition le

laissant dans l'errance. Il fuguera à de multiples reprises lors de son placement en foyer, comme en quête de repères. Mais sa première fugue c'est auprès d'un substitut paternel qu'il l'agit. Il prendra alors la route avec un routier, ami de la famille, à ses 11 ans.

« Diego : J'étais en Hollande avec José. Que je dise pas de conneries, j'avais quoi, j'avais 11 ans. Et je voulais pas rentrer.

Chercheur : Vous ne vouliez pas rentrer ?

D : Non.

Ch : Vous étiez parti pour des vacances ?

D : Non c'était un chauffeur routier. Je lui ai cassé la tête pendant un mois, et au bout d'un mois il m'a dit allez je t'emmène et du coup je suis parti avec.

Ch : Vous le connaissiez bien ?

D : Oui. C'était comme un cousin, on va dire.

Ch : Comment vous vous sentiez ? vous me disiez que vous ne vouliez pas rentrer.

D : Ça changeait que de rester toujours là-bas. Après je sais plus, j'étais petit, je m'en souviens plus. »

La désaffiliation et la quête d'un autre chez-soi, en passe par l'intimité d'un autre : la cabine du routier.

Ce manque de repères identitaires et la décharge sont visibles à travers la libre réalisation de l'arbre généalogique. Lors de la passation, Diego marque un vif mouvement de recul : « *j'y connais rien* », me dit-il. Il s'inscrit alors lui-même sans se nommer, marque un point d'exclamation et s'encadre au milieu de la feuille. Il affirme alors être « *bien comme ça* », « *s'être fait tout seul* », « *n'avoir besoin de personne* ». Malgré cette affirmation, gage du contrôle omnipotent et de l'expression de la rage narcissique, nous remarquons que les traits qui composent l'expression graphique sont discontinus. Ainsi, Diego vient marquer ses doutes et sa fragilité. Seul, désaffilier et en quête de repères.

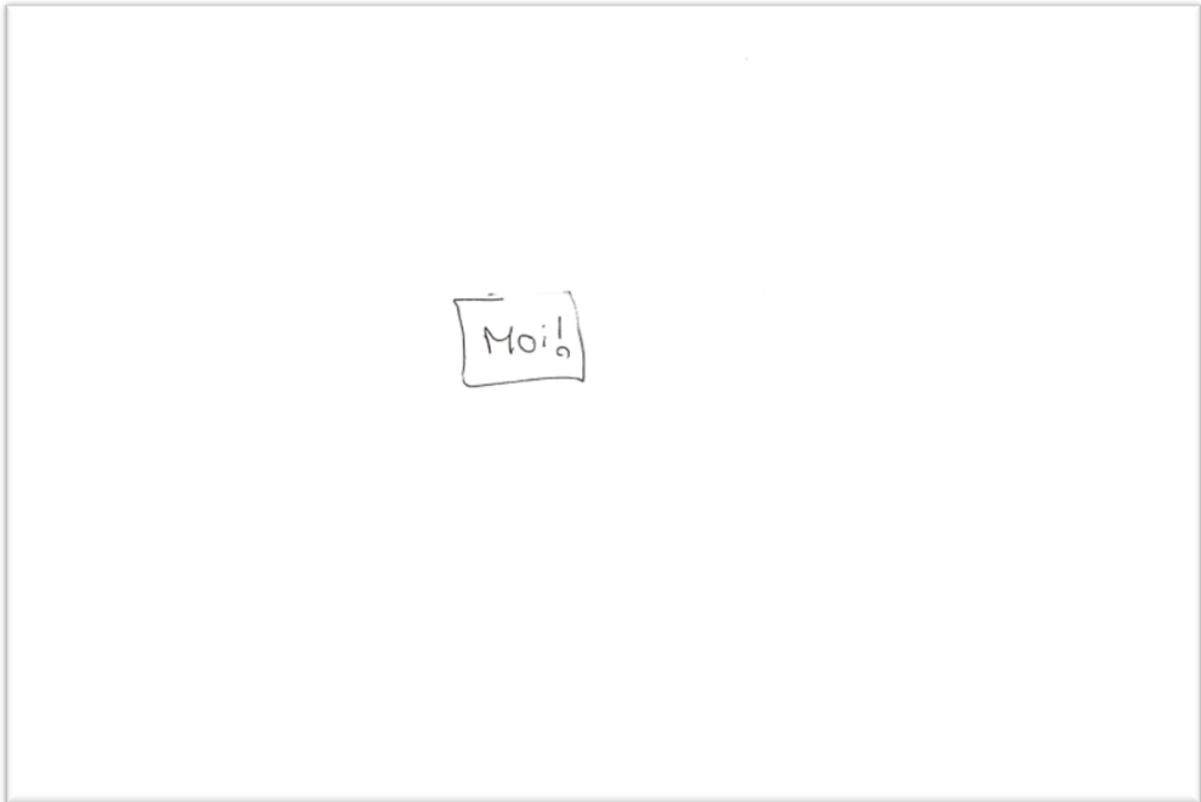


Figure 4: Libre réalisation de l'arbre généalogique de Diego.

3 Honte et culpabilité :

3.1 La honte :

La question de l'autre et de l'atteinte aux personnes au cours du vol prend souvent sens après plusieurs rappels à la loi. Mais c'est à travers ce rappel à la loi et cette confrontation à l'autre — victime que l'on voit se profiler quelque chose qui relèverait davantage de la honte que de la culpabilité. Se posera la question du surmoi cruel et précoce tel que le perçoit Klein.

Monique Selz (2010) attribue quatre caractéristiques à la honte : l'adhésivité, la contagiosité, la labilité et la transmission. La honte colle à la peau du sujet honnisseur et se transmet autour de lui. C'est ce que l'on entend dans le discours des sujets à travers « c'est la honte », « ils ne le savent pas », sous-entendu « s'ils savaient... » Ainsi, la honte du sujet est peu dicible, elle est gardée honteusement tel un secret que l'on tente d'enfouir. Elle garde pourtant un caractère visible, difficile à dissimuler dans le corps, par le rougissement, l'agir, qui transparissent, c'est de cette manière que la honte se transmet à l'autre dans ce qui est donné à voir. La honte peut également être transmise par les générations ultérieures par le

biais des non-dits, les secrets, les cryptes. Le lien à l'autre est alors primordial dans ce qui se passe autour de la honte, c'est ce que nous verrons au cours de cette partie.

3.1.1 *Honte et adhésivité :*

D'autres auteurs, tels que Winnicott, Hermann (1943), ou plus récemment Janin (2003), établissent un lien entre la honte et le cramponnement, qui se rapproche de l'attachement de Bowlby. L'origine de la honte se retrouverait dans la désillusion liée au rejet ou à l'indifférence de la mère au moment où l'enfant en attendait ses louanges. La désillusion ainsi infligée frustrerait l'enfant tout puissant, engendrant honte et rage narcissique. « Avoir honte » serait perdre le contact avec la mère, l'orientation spatiale et psychique qui permettrait de la retrouver. Il faudrait alors *voler sans honte* pour retrouver la mère sur laquelle il a ses droits sans crainte de la perdre. Est-ce pour cela que le butin tiré des vols peut être offert à la mère telle une offrande permettant d'expier la faute ? Ou que l'acte soit tû, dissimulé, telle la honte de l'avoir commis ? L'incarcération servirait-elle à se mettre soi-même à l'écart par crainte d'être exclu par la mère du fait de l'infraction commise ?

Alain Ferrant (2003) établit un lien entre la honte et l'emprise, qui nous ramène à ce dont les auteurs précédemment cités nous font part au sujet de la désillusion de l'omnipotence de l'enfant honteux. Il tente de percevoir l'emprise non pas sous sa forme excessive, mais sous son aspect manquant. Il émet alors l'hypothèse que l'insuffisance d'emprise serait accompagnée de l'émergence de la honte. En effet, si le travail d'emprise suppose une délimitation, au sein de l'appareil psychique entre le dedans et le dehors, il permet de maintenir les éléments pulsionnels dans une sorte d'intimité secrète garante du sujet ; sa défaillance vient faire émerger ces éléments pulsionnels et favorise la honte qui y est associée. L'emprise favorise donc une butée sur laquelle les éléments régis par le seul principe de plaisir viennent se heurter. Elle est gardienne de certaines limites. La honte quant à elle vient à émerger lorsqu'il y a échec de cette double articulation entre satisfaction et butée. C'est ici que nous rejoignons le concept de Winnicott sur la perte d'espoir et le développement des conduites antisociales. En effet, Ferrant nous dit que « l'expérience de non-satisfaction favorise la représentation d'un monde non malléable, non disponible, qui ne renvoie aucun reflet adéquat au sujet. Elle implique un débordement interne des excitations non qualifiées passionnellement. Le sujet reste passif et sans recours face à l'excès d'excitation qui ne trouve pas sa résolution. L'absence de butée laisse le sujet "à découvert" sans construction suffisamment solide d'une intériorité à la fois compacte et masquée. La passivation est ici

centrale.»⁴⁰ En ce sens, le vol pourrait-il être un après-coup, permettant de sortir de la passivation, autrement dit, de la détresse originaire ?

Les scènes de honte, d'après Brusset (2003) sont avant tout narcissiques dans le rapport à l'autre qui se trouve engagé. En effet, ces scènes renvoient le sujet au rejet, à l'humiliation, à l'exclusion, à la perte d'amour. Elles impliquent un dédoublement autoscopique où le regard intérieur peut être projeté sur le regard de l'autre. C'est pour cela que la scène honteuse doit être cachée à l'instance parentale lorsqu'elle ne sert pas de voie d'identification. Pourtant, nous voyons à travers l'aspect monétaire un renversement en son contraire : la scène honteuse qui ne permet pas de constituer une identification à l'autre suffisamment stable est renvoyée vers la fonction de l'objet-argent qui semble conférer au sujet une certaine valeur narcissique.

Jonas dira, au sujet de ses actes délinquants, qu'il ne souhaitait pas que ses parents soient au *courant* « *jamais de la vie ! c'est la honte ! Enfin, je veux dire par rapport à moi c'est la honte ! C'est pas un aspect de fierté !* » puis il tentera de se restructurer narcissiquement en disant « *je l'ai fait parce que c'est ce que j'ai trouvé, la manière la plus rapide de faire beaucoup d'argent, voilà. Parce qu'au final j'ai perdu plus de temps que si je m'étais mis à travailler honnêtement. Mais je suis travailleur ! enfin je veux dire j'ai quand même été en apprentissage pendant des années !* » Les précautions verbales et les formations réactionnelles semblent ici faire émerger un semblant d'instance surmoïque. Pour autant, le sujet reste dans une sorte de toute-puissance infantile, il ne peut être défaillant. On ne peut alors pas parler de conscience de culpabilité, mais bien de honte.

3.1.2. La honte et l'indicible :

Chez Bertrand nous observons la question de la honte en lien avec le regard de l'autre projeté sur soi. Ici, la honte semble avoir plus de poids que la punition en elle-même. Brusset (2003) nous dit que la honte porte sur le sentiment de valeur aux yeux des autres, il s'agirait dès lors davantage d'une identification au témoin plus qu'au juge. À l'inverse de ce que nous retrouvons dans la culpabilité, ce qui est craint n'est pas la punition ou l'angoisse de castration, mais davantage la perte de l'objet d'amour. Nous observons chez nos sujets peu de références aux victimes, aux témoins lors des cambriolages, comme si le regard de l'autre

⁴⁰ Ferrant, A. La honte et l'emprise. *RFP*, 2003, 67, p.1783.

pouvant porter atteinte au Moi, était dénié. La menace de la honte et l'angoisse de perte d'amour étant bien trop grande.

3.1.2.1. Bertrand, regard et silence de l'instance paternelle :

« Chercheur : Est-ce qu'ils leur arrivaient d'utiliser la loi du silence ?

Bertrand : Mon père ouais, il est comme ça, mais pas ma mère. Mon père ouais, il dit rien, mais il va nous lancer des regards pour que je me sente gêné. Ça marche bien, ça. Ouais des fois ça marche mieux que... qu'il te regarde et toi t'as honte toi après de ce que tu as fait. Ça, ça marche mieux des fois qu'une punition. Ouais mon père il le faisait, mais ma mère jamais, elle elle sait pas faire ça. »

Bertrand est âgé de 20 ans lorsque je le rencontre, il est incarcéré pour la première fois pour des cambriolages commis avec violence et en réunion. Il a une sœur âgée de 18 ans dont il est l'aîné. Aucun membre de sa famille n'a été incarcéré à sa connaissance et ses parents sont toujours ensemble. Il a été placé à l'âge de 14 ans, à la demande de la mère, dit-il, avant de se raviser en disant qu'il était déjà connu des services judiciaires. Il nous dit avoir débuté par des vols de scooters puis dans les magasins vers l'âge de 13 ans.

Lors du placement en foyer les vols s'intensifient : *« C'est le foyer en fait qui m'a dérégulé. Ça, c'est de la merde le foyer. C'est de la grosse merde. Parce que peut être nous quand on est jeune, on pète les plombs, on se cherche, on se trouve pas forcément, on fait des conneries. Et eux ils nous jettent. C'est comme en prison, c'est le même principe, ils nous jettent dans des endroits... déjà on est des gamins, on est influençable, ils nous jettent dans des endroits où y'a que des mecs comme nous. Donc forcément quand on est ensemble on s'influence entre nous et voilà ça... on fait plus de conneries que si on était chacun chez nous avec un suivi spécial ou séparé dans une famille d'accueil. Là ils nous regroupent. C'est comme ici, quand les gens ils disent que c'est l'école du crime les prisons c'est la vérité. T'apprends plein de choses ici. C'est ça. C'est comme le foyer c'est ça qui m'a... j'ai commencé à fumer là-bas, à voler des scooters, des voitures, à faire des maisons. »* Il expliquera commettre ses délits en identification au groupe de pairs, pour obtenir son propre argent, plaire aux filles. Il dira qu'il lui est arrivé de voler des voitures chez des particuliers qui allaient ouvrir leur porte et avaient laissé la clé sur le contact, de manière impulsive, sans but. Si l'identification aux pairs est au cœur du discours en ce qui concerne l'agir, c'est au

détour des différentes questions que nous apercevons ce qui a trait à la recherche des instances parentales et la question de sa place au sein du dispositif familial.

À travers l'acte, Bertrand semble rechercher l'instance parentale. Du motif de son placement, il dira dans l'après coup : *« Bah j'sais pas le fait d'être entouré de plein de monde, d'être en groupe. Y'a eu des p'tits casses, des conneries, on allait casser des trucs, des conneries, je rentrais j'allais m'embrouiller avec ma mère tout ça. À force de me voir les flics pour des conneries, ils se sont dit « bah lui il comprend rien. » Il s'efforce pourtant de dépeindre son environnement familial comme idyllique : « J'ai pas vécu dans un monde luxueux ni dans un monde pauvre non plus c'était pas la crise non plus. C'était pas dégueulasse chez moi comme je vois des crados. Mais j'sais pas le goût pour les trucs luxueux, beaux, chers. Tout ça j'aime bien. C'est pareil tout ça c'est depuis que je suis tout petit. Enfin que je suis tout petit... que j'ai 12 ans 13 ans un truc comme ça. »*

Si Bertrand nous décrit le foyer comme un lieu où « on jette » à défaut de contenance, on retrouve également ce sentiment de rejet dans ses réponses à l'A.A.I. :

« Chercheur : Vous êtes-vous déjà senti rejeté lorsque vous étiez enfant ? Bien sûr, si vous y repensez maintenant, vous devez réaliser que ce n'était pas un réel rejet, mais je voudrais que vous vous souveniez si vous aviez déjà été rejeté dans votre enfance.

Bertrand : Non, jamais. Je me suis toujours senti à part.

Ch : À part c'est-à-dire ?

B : Je sais pas je suis jamais senti comme les autres. Même je veux pas faire comme tout le monde, je veux être différent. Et depuis tout petit c'est comme ça.

Ch : Depuis quel âge à peu près, vous diriez ?

B : Pfff je sais pas (15 s) dans mon cerveau ça tourne pas rond depuis je sais pas, 12-13 ans. Je suis plus conscient de certaines choses. J'étais un bébé encore à 12 ans. »

Sur ce sentiment de rejet, nous n'en saurons pas davantage, pourtant c'est ce qui semble faire ici sens dans le développement des conduites délinquantes. Nous remarquons qu'il vient ici presque nier ce sentiment par le renversement de la passivité en activité, c'est lui qui se sent « à part » et non l'autre qui le rejette. Il dit alors désirer cette différence alors même qu'il plaide en faveur d'une identification à l'autre. Ce sentiment de non-appartenance est également visible au sein de la libre réalisation de l'arbre généalogique :

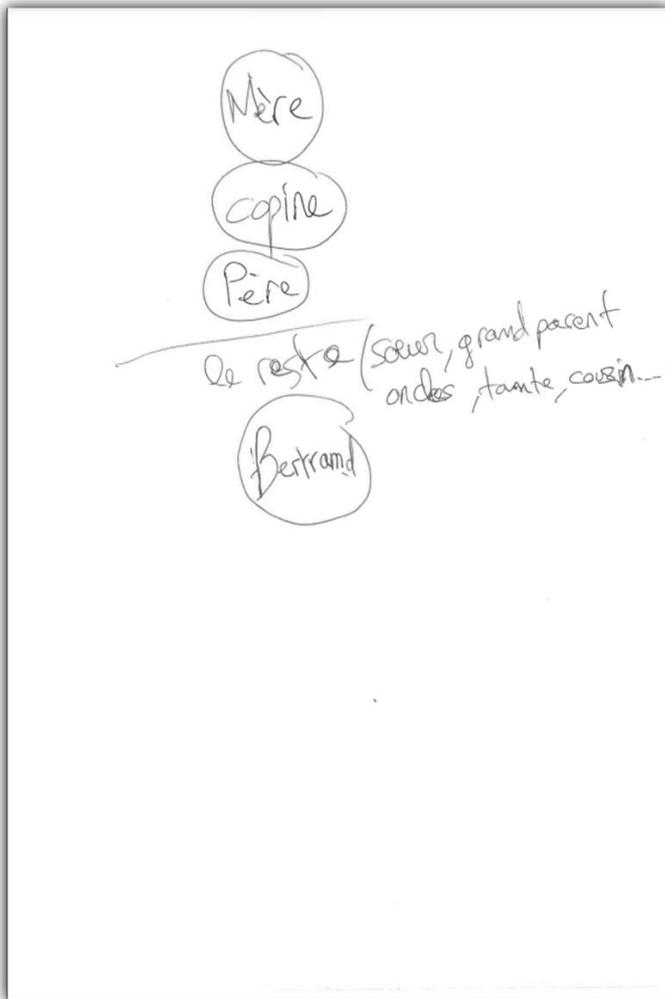


Figure 7 : Libre réalisation de l'arbre généalogique de Bertrand

Il placera dans une sorte de bulle de protection, sa mère, sa copine, son père sans émettre de liens entre ces derniers. Nous observons toutefois que la bulle de la mère et celle de la copine sont entrelacées, comme si le premier et le second objet d'amour étaient indifférenciés, assurant là la même place à chacune sans laisser entrevoir une quelconque rivalité. Le père occupe la troisième place, moindre place donc puisqu'il dit placer les personnes en fonction de leur importance pour lui. Toutefois, ce dernier reste protégé, dans sa bulle, hors d'atteinte des motions agressives. Ils sont chacun dans leur bulle, protégés face au regard de l'autre, pourrait-on dire. Il tire ensuite un trait incomplet et indique en dessous de celui-ci « le reste ». Je lui demande de qui il s'agit ici, il me répond que se sont les personnes de moindre importance, celles moins présentes pour lui. Il les déroule alors entre parenthèses : la sœur, grands-parents au singulier, oncles au pluriel, tante et cousin au singulier de nouveau puis laissera des points de suspension laissant libre son interlocuteur de rêverie à ce sujet. « *Le reste* » n'est quant à lui pas entouré, témoignant ici du discours autour de ces derniers, qui ne

semblent pas lui apporter plus de sécurité. Dans l'A.A.I. favorisant pourtant la parole autour de la famille proche et élargie, il ne fait en effet état que du couple parental et de sa compagne actuelle. Il dira avoir été proche de ses grands-parents lorsqu'il était enfant, mais n'en dira pas davantage. Je lui demande ensuite où il se situe dans cet arbre puisqu'il ne s'y place pas d'emblée. Il se placera alors en dessous « du reste », mais s'entourera lui aussi d'une bulle. Nous noterons que celle-ci, comme celle du père, n'est pas fermée entièrement, laissant à penser la porosité de cette bulle de protection et Moi peut conforter narcissiquement. Il est également le seul dont il inscrira un nom, ou plutôt un diminutif, alors même qu'aucun autre membre n'est nommé. Cela nous questionne dès lors sur la filiation au sein de cette famille.

La difficulté de verbalisation semble inhérente à ce qui se transmet au sein du dispositif familial. En effet, s'il décrit le couple parental comme présent pour lui, il décrit également les silences de ces derniers, plus particulièrement du père :

« B : Je sais pas comment dire ça. Mon père il parlait pas en fait. C'était plus dans les expressions du visage tout ça que... il était froid, voilà ! c'est ça le mot ! ouais il est froid. Même avec mes potes tout ça, même avec moi il était froid. Après il est comme ça c'est son caractère. Ah et euh... réservé un peu aussi. C'est pas réservé c'est qu'il aime pas trop se mélanger avec des gens en qui il a pas confiance. Après je sais pas. (3s) Cultivé, c'est pareil mon père ça va il est cultivé. Après voilà, y'a pas grand-chose d'autre à dire.

Ch : Vous partagiez des choses ?

B : Ouai quand j'étais petit ouais, le foot tout ça. Après on n'a rien partagé d'autre, les vacances en famille. Puis voilà, les sorties au foot le week-end puis voilà. Avec mon père c'est surtout ça, le foot. C'est lui qui m'a mis dedans. Sinon je pense que c'est bien ça, froid, réservé et... froid. (rire) froid surtout ça. »

À l'inverse la mère est décrite comme plus sévère que le père, c'est celle qui acte le placement, mais qui semble aussi la plus triste de cela : *« Ouais, bah elle était plus protectrice, je pense. Ouais, je pense c'est ça, parce qu'après mon père,... je pense qu'au niveau de l'amour de mes parents c'est le même amour, les deux. Je sais pas, franchement je sais pas. »*

Nous remarquons que les souvenirs de Bertrand remontent à la puberté, il peine à décrire ses relations de l'enfance :

Ch : Je voudrais que vous me décriviez la relation à vos parents depuis que vous êtes enfants, si vous le pouvez commencer d'aussi loin que vous vous souvenez ?

B : Ben quand j'étais petit ça se passait bien, après j'étais un peu con, donc euh, comme tous les ados. Après y'avait des prises de tête, mais normal. Sinon voilà rien de plus, rien de méchant quoi.

Ch : Qu'est ce que c'est qu'être un petit con ?

B : Ben j'étais un adolescent, voilà quoi, je faisais des bêtises partout où je passais. Voilà. Je me faisais engueuler souvent.

Ch : Comment étaient vos parents, plutôt sévères, tolérants... ?

B : Mon père ouais, il dit rien, jusqu'à tant qu' il peut plus. Et ma mère par contre elle serrait les vis. Mon père il a pris le relais plus quand j'étais plus grand, quand je comprenais plus trop qu'il fallait me mettre des baffes, c'est mon père qui a pris le relais. Sinon, non. Bah ma mère elle a toujours essayé de faire en sorte que... bah que je sois quelqu'un de bien, que je sois pas con. Mais mon père non il est plus retiré, il parle pas. Mais quand j'allais trop loin bah il me le faisait comprendre. Il parle pas beaucoup il garde tout pour lui. »

Ce qui donne alors à être vu par le couple parental via l'acte, permettrait-il à Bertrand, malgré le sentiment de honte, de tenter de nommer quelque chose d'indicible ? Nous observons chez lui des cambriolages chez des sujets effractables puisque présents au moment des faits. La question du regard de l'autre est alors primordiale. C'est pourquoi le rejet ressenti de la part des éducateurs au moment du placement en foyer, vient réactiver l'angoisse de perte d'objet et engendre une aggravation du type de délit. Donner à voir pour être entendu. Au sein de l'arbre généalogique, Bertrand se situe en dessous de la ligne, dans une bulle, comme rempart au regard des objets d'amour situés au-dessus de celle-ci. Le groupe de pairs n'est également pas inscrit dans l'arbre alors même qu'il semble marquer une affiliation importante. Ce groupe est nommé par Bertrand comme celui qui le pousse à agir, il semble alors indestructible et nous pourrions supposer que ce lien ne mérite pas de protection de sa part et n'a donc nul besoin d'être inscrit puisque sa perte n'est pas redoutée.

Cette vignette clinique et l'instabilité du Moi de Bertrand nous questionne sur la dimension traumatique et la prime enfance, qui aurait pu amener un sentiment de honte indicible. C'est le passage à l'acte qui permettra d'exprimer une sorte de honte plus

acceptable. Son projet d'avenir est d'ailleurs de travailler dans la sécurité des résidences principales et secondaires en posant des alarmes, processus de transformation où le regard vient cette fois protéger l'autre de la menace d'intrusion.

3.1.2.2. Oussine, transmission de la honte et effraction traumatique.

Oussine a 23 ans, il est incarcéré pour la troisième fois pour un braquage à mains armées après avoir déjà commis des cambriolages, vols et extorsions. Il est le quatrième d'une fratrie de quatre enfants issus des deux mêmes parents, il dispose également de trois demi-frères et d'une demi-sœur du côté maternel, qu'il connaît peu. L'histoire d'Oussine est difficile à appréhender pour le chercheur tant elle semble peu saisissable par le sujet lui-même. Empreint des différents discours maternel et paternel, il peine à comprendre la question de ses origines. Seules ses origines culturelles, religieuses ont valeur d'identité pour lui et lui permettent de se situer dans une filiation.

Oussine a été placé de ses 3 mois à ses 6 ans en famille d'accueil, placement dont le père serait à l'origine. Il aura fallu attendre l'arrivée de la mère en France, pour qu'elle puisse récupérer la garde de ses quatre enfants. Il expliquera, dans une confusion des identités, ce placement de la prime enfance en ces termes :

« Oussine : J'vivais plus avec ma mère vu qu'ils étaient séparés mes parents, ils se sont séparés quand j'suis né c'est pour ça que j'ai été placé tôt parce que ma mère a fait que mon père il a amené ma mère en France et il m'a privé de passeport, non non j'dis des bêtises, il est venu en France avec nous et il a privé ma mère de passeport pour venir en France c'est-à-dire qu'entre temps j'ai été placé le temps qu'il revienne en France pour s'occuper de nous

Chercheur : D'accord

O : J'sais pas si vous avez compris

Ch : D'accord, donc votre mère n'est pas venue en même temps que vous ?

O : Non, c'est mon père qui est venu avec nous et il nous a placé et après j'sais pas ce qu'il est devenu, et ma mère le temps qu'elle revienne en France qu'elle fasse les papiers qu'elle nous récupère, c'est pour ça que j'ai été placé très tôt »

C'est par cette introduction confuse que nous commencerons notre entretien. Soucieux de savoir si « *j'ai compris* », il semble par-là tenter de s'assurer lui-même, à travers les yeux du chercheur, s'il a saisi les éléments de son histoire. La confusion semble se mêler à une colère indicible envers ceux qui détiennent la vérité :

« O : Ben en fait j'ai plein d'histoires différentes, l'histoire de mon père, l'histoire de ma mère et l'histoire de la justice donc euh.

Ch : Et ce n'est pas les mêmes

O : Et c'est pas les mêmes du tout, les trois, et j'ai jamais savoir pourquoi

Ch : D'accord

O : Bah moi j'comprends pas

Ch : Vous avez essayé de confronter un peu les versions de leur demander un peu leurs avis

O : J'ai essayé, mais j'ai arrêté ça sert à rien,

Ch : Oui, vous ne savez rien de plus ?

O : J'comprends pas pourquoi on a été placé si tôt ou... c'est ça qu'a fait puis après quand on a grandi on a eu des histoires compliquées quoi

Ch : D'accord, alors qu'est-ce que vous vous avez envie de croire qu'est-ce que vous avez attendu de ce placement

O : Ben moi c'est ça le problème même moi j'ai pas dire j'ai même pas expliquer

Ch : D'accord

O : J'sais pas. »

Nous remarquons d'emblée à quel point cette quête de vérité est importante à ses yeux. Il va à maintes reprises relancer le chercheur sur cette incompréhension quant à ses origines. Nous pouvons dès lors nous questionner sur notre place : le chercheur vient chercher des réponses à des questions, et la problématique même de cette recherche vient pointer les défauts du langage dans la transmission intergénérationnelle. Pourtant, ce qui était expliqué aux participants était seulement que nous allions aborder certains éléments de leur histoire familiale et les vols pour lesquels ils étaient incarcérés, afin d'améliorer leur prise en charge

en détention. Aussi, nous pouvons supposer que le signifiant « pris en charge » vient faire appel à la notion de « prendre la charge de l'autre », le porter, lui apporter un semblant de contenance. C'est ainsi qu'Oussine nous livrera quelques-uns de ses doutes.

La reprise des liens maternels se fit petit à petit, d'abord par des visites puis des week-ends réguliers chez sa mère. Oussine vivra ensuite avec sa sœur et sa mère, tout en disant que c'est la sœur qui a récupéré la garde de la fratrie. Une première confusion générationnelle se laisse entrevoir. Il expliquera ensuite avoir tenté de retrouver son père à ses 18 ans, père qui vivait à cette époque au Luxembourg. Oussine insiste sur le fait que c'est lui qui est allé le rejoindre. : « *c'est là qu j'ai voulu comprendre les choses, mais j'ai rien compris* ». Je pointe alors cette quête éperdue de réponses :

Ch : Vous êtes à la recherche d'un peu de réponses...

O : Ouais, un petit peu, mais bon ça marche pas c'est très difficile et j crois j'aurais jamais une réponse euh de cette réponse-là, j'sais même pas expliquer moi et vous vous pouvez pas comprendre

Ch : D'accord

O : C'est difficile »

Oussine montre ainsi sa souffrance face à ce silence et tente de trouver un écho chez le chercheur par son insistance sur celle-ci.

Originaire de Tunisie, il dira y être retourné souvent en vacances, à la rencontre de ses grands-parents, mais n'aurait que peu de souvenirs de ce temps passé. À 14 ans, il quitte le domicile familial et vit en errance avec un ami rencontré au foyer où il fut placé de ses 12 à 14 ans. De cette période, il n'évoquera là encore, aucun souvenir. Il dira simplement avoir quitté le domicile, car la mère ne le « *laissait rien faire* » alors que lui rêvait de liberté. Il dira « *s'être fait tout seul* » témoignant ici de son manque à être, quitte à ne pas pouvoir se situer dans la filiation autant s'autoengendrer ! Puis, après avoir brièvement décrit sa relation à sa mère, qu'il exprime en termes de non-liens, il s'emportera en demandant de nouveau la contenance du côté du chercheur :

« O : (pour parler de la relation à sa mère) En fait j'sais pas, ça s'passait bien, mais... j'crois que j'sais pas comment expliquer, elle nous laissait pas faire grand-chose, du coup quand on laisse pas faire grand-chose à quelqu'un on a encore envie d'faire plus de choses, c'est pour ça comme j'vous ai dit à 14 ans, j'suis parti d'chez moi, j'voulais pas

rester à rien faire chez moi, aller à l'école, rentrer chez moi, j'pouvais même pas sortir voir mes collègues, du coup moi, après j'ai coupé avec ma mère quoi, après ça veut pas dire que j'l'aimais pas, c'est juste que j'écoutais pas trop c'qu'elle me disait

Ch : D'accord

O : Parce que moi on m'a dit qu'on allait parler du vol et on parle de ma famille !

Ch : On va y venir, ne vous inquiétez pas

O : Moi j'arrive pas trop à parler, j'vous parle à vous et j'sais même pas comment j'fais, j'trouve pas les bons mots j'y arrive pas. »

Une fois sécurisé, il put continuer à évoquer les difficultés de la mère à son arrivée en France :

« O : Oh, que c'était compliqué, y'avais d'l'amour, mais c'était compliqué, et elle-même, moi je sais au fond de moi qu'elle-même elle était pas bien, elle pouvait pas s'occuper bien de nous,

Ch : Elle était pas bien c'est-à-dire ?

O : Ben avec les histoires que y'avait avec mon père, elle s'est mariée jeune, elle est venue du Maroc en France, même si elle connaissait pas la France, elle travaillait pas au début, j'trouve elle a bien fait les choses, mais ça servait à rien, parce que c'était déjà, c'était trop tard,

Ch : Elle est restée quand même votre maman ? Parce qu'elle aurait pu essayer de vous ramener... elle restait un peu pour vous ?

O : Malgré que j'aie fait du mal à ma mère et qu'elle m'a fait entre guillemets du mal, je respecte ma mère et ce qu'elle a fait pour moi, ce qu'elle a fait pour nous c'est bien, elle a fait c'qu'elle pouvait, mais ça sera... »

La fragilité de la mère, liée à sa propre histoire de vie, ne permet pas à Oussine de pointer ses failles. Malgré tout, l'expression des affects semble entravée et ne permet qu'une mise en mots partielle de ses émotions à son égard. À l'inverse le père absent et haï paraît avoir été longtemps idéalisé :

« J'l'imaginai que déjà il faisait du sport de combat, 5e dan, champion de taekwondo, il travaillait, il est arrivé en France, il travaillait dans le bâtiment, il vivait dans son propre

monde, il est parti au Luxembourg avec son camion, il a fait des études en ingénieur, il a passé le bac, après il s'est retrouvé ingénieur en bâtiment comme j'veus l'ai dit, quand j'l'ai vu là j'ai dit putain il gagne bien sa vie, sauf qu'il a jamais pensé à nous alors qu'on était dans la galère, au début quand j'étais p'tit j'le prenais pour un dieu, j'le voyais pas, d'toute façon quand tu vois pas ton père quand t'es p'tit tu l'imagines comme tu veux, mais au final c'est un grand monsieur qui pense pas à ses enfants. »

Idéalisation qui s'est petit à petit effondrée lorsque Monsieur vient à la rencontre de son père lors de son séjour au Luxembourg. *« Ouais, le retrouver, j'voulais changer aussi du mode de vie, j'me suis forcé à travailler, y m'a trouvé un travail, enfin quand j'dis y m'a trouvé un travail on a trouvé un travail tous les deux, un bon travail en cuisine, j'ai essayé, mais comme j'veus ai dit, l'travail c'est dur au bout d'six mois j'ai arrêté, lui il était pas d'accord, quand j'parlais avec lui de notre vie, de ma mère, j'voyais qui s'en foutait, j'veux dire ça partait en cacahuètes, non comme je dis c'est un grand monsieur qui pense qu'à lui, ses enfants il s'en fout, après ça veut pas dire, il gère sa vie dans l'travail dans l'argent tout ça, mais à part ça... »*

Nous observons une collusion dans les identifications où père et fils sont les mêmes, dans un même travail, et où lorsqu'Oussine tente de laisser entendre ce qui a trait à sa vie avec la mère et laisse poindre l'incestuel, il ne semble pas y avoir de limite posée par le père. Le père est perçu dans sa toute-puissance phallique « champion de taekwondo, père de nombreux enfants... » qui ne parvient pas à exercer son rôle surmoïque malgré son statut de « *grand monsieur* ». Nous pouvons supposer que c'est alors la honte qui s'abat sur le sujet, honte de ne pas être à la hauteur de la mégalomanie du père, de ne pouvoir l'égaliser alors même qu'il tentait de s'y identifier. Le sentiment de rejet ressenti par Oussine à l'égard de sa propre famille est renvoyé sur le père dans une confusion entre l'histoire de vie du père et la sienne : *« Voilà c'est ça, j'ai l'impression que mon père aussi pareil il a été rejeté parce que en même temps sa femme lui rappelait que ce qu'y faisait c'est pas bien, c'qu'y faisait pas avec sa famille qu'y laisse "entre guillemets" c'est comme si il avait laissé sa famille, c'est comme ça depuis le début en fait, c'est juste pas moi, c'est lui, c'est lui qui a fait en sorte que ma mère, mes deux grands frères, ma sœur et moi, on soit rejetés. »*

Au sein de la libre réalisation de l'arbre généalogique, à l'inverse, tout semble bien ordonné.

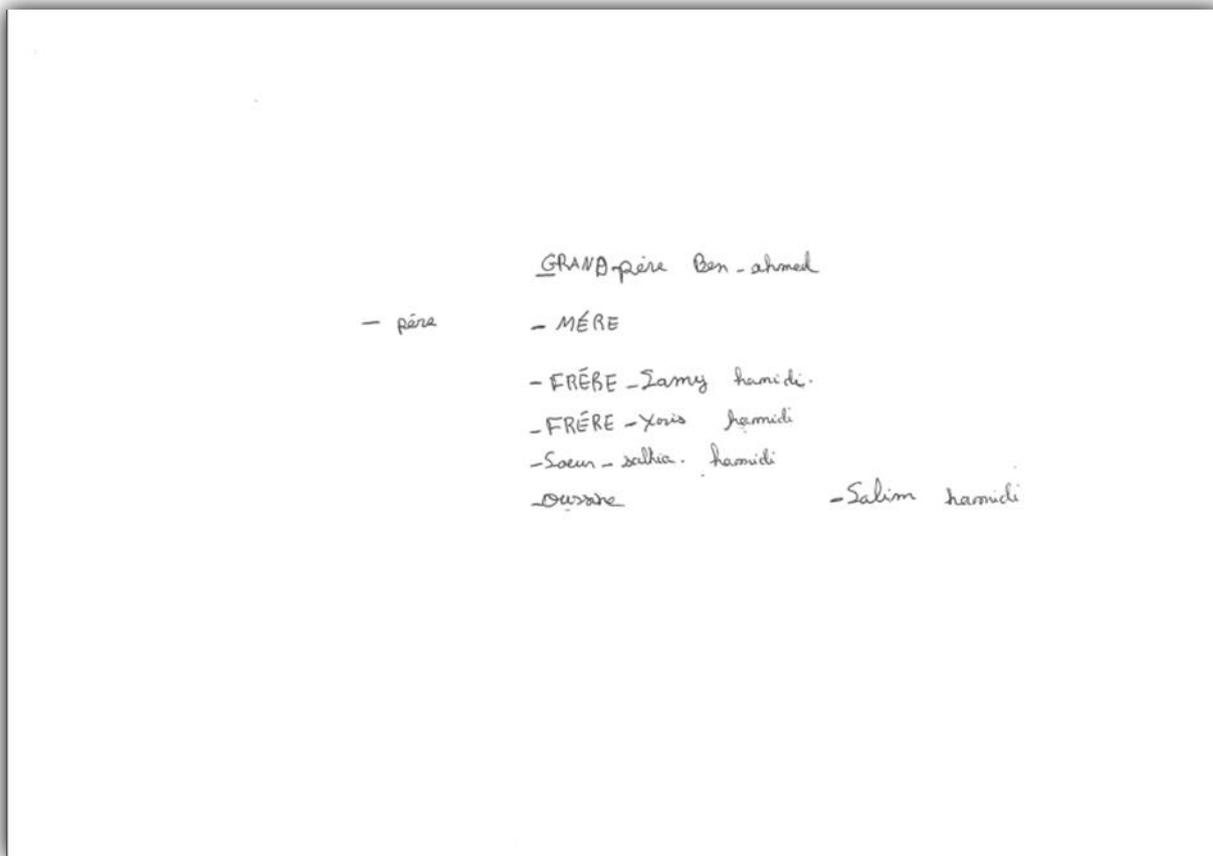


Figure 5: Libre réalisation de l'arbre généalogique d'Oussine.

Les noms et fonctions de chacun y figurent dans leur entièreté, sauf pour lui qui ne se situe que par rapport à son prénom. Oussine commence par indiquer le nom du grand-père maternel en expliquant qu’au regard de la religion musulmane, la place du père est on ne peut plus importante, et qu’il ne peut donc commencer son arbre autrement. Il inscrit ensuite la mère en lettre majuscule sans la nommer, puis son père en marge sur le côté en minuscule en précisant qu’il l’inscrit « *pour ne pas être un...* ». Il reprend ensuite la filiation maternelle en inscrivant en dessous ses deux grands frères avec leur fonction de « FRÈRE » en majuscule suivie de leurs noms et prénoms respectifs, puis la « sœur » cette fois inscrite en minuscule également suivie de son nom et son prénom. Nous notons que les noms inscrits sont ceux qui renvoient à la filiation paternelle puisque tous les quatre sont issus du même couple parental. Il précisera se situer lui en dessous « de ses frères », car « *je ne vais pas me mettre au-dessus de mes frères.* » La sœur qui est l’aînée de la fratrie et qui semble pourtant avoir eu une place maternante au sein de celle-ci est positionnée en dessous des frères. Comme indiqué dès le départ par Oussine, la filiation patriarcale lui permet de se situer dans une lignée culturelle au regard du religieux c’est pourquoi la place des femmes de la famille se situe en deçà des

hommes. Nous pourrions dans ce cadre nous questionner sur la place à laquelle se met Oussine en se prénommant sans y mettre son nom à l'inverse des membres de sa fratrie, et en se situant sous la sœur, alors même que l'on aurait pu attendre l'inverse. Il ajoute en marge, à droite cette fois, son demi-frère du côté de sa mère sans en préciser la fonction, il ne notera que son nom, que l'on suppose être celui de son père à lui, et son prénom. Il le placera en dernier en précisant l'y inscrire, car sinon « *ça ne ferait pas bien* », à l'inverse il dira ne pas inscrire les deux autres demi-frères et la demi-sœur du côté maternel, car il ne les aurait rencontrés qu'une seule fois. Nous pouvons dès lors nous demander quel contact entretient-il avec ce demi-frère nommé au sein de la réalisation de l'arbre ? Il précisera également ne pas inscrire les grands-parents, oncles et tantes, pour la même raison : il les connaît peu.

Cet arbre très ordonné n'émet aucun lien entre les différents membres, bien qu'Oussine se situe clairement dans la lignée maternelle, tout en tentant de se rapprocher d'une filiation paternelle via la culture et la référence au grand-père maternel, ce dernier a le « G » souligné et le « GRAND » est inscrit en majuscule. Il semble ainsi tenter de mettre en ordre, ce qui dans le discours, apparaît en désordre. La place accordée aux frères de sang semble très importante alors même qu'il ne parlera pas d'eux lors de notre entretien, disant seulement qu'ils ont pu éprouver de la colère à l'égard de leur placement, colère qu'Oussine ne semble pouvoir s'autoriser à éprouver. La place accordée aux grands-pères maternels dans sa référence à la culture questionne également les liens entretenus avec la culture d'origine. D'autant qu'Oussine nous dit n'avoir que peu de souvenirs de la Tunisie et ne pas connaître l'histoire familiale. Que porte-t-il en terme transgénérationnel ? Serait-il un enfant porte-la-honte ? D'une honte indicible ?

Les vols que commet Oussine semblent eux aussi tenter de « mettre de l'ordre dans le désordre ». Lorsqu'il lui est demandé s'il observe une différence entre voler dans un magasin, une entreprise et chez un particulier il répondra :

« O : Euh, une différence ? Non il y a pas de différence. Juste je fous pas le bordel chez les gens quoi. J'essaie que ce soit le moins, ça ça sert à rien. Vu que je prends les trucs. Et je pense pas à la personne (me coupe la parole), c'est pas personnel si je lui fais ça. Faut que je fasse des sous vu que je travaille pas. Je me débrouille. Et après j'ai arrêté je faisais plus chez les gens. Je faisais plus les magasins, les boulangeries, les bureaux de tabac. Jusqu'après j'ai commencé à braquer.

Ch : Oui c'est un peu différent lorsqu'on braque... est-ce que vous faites une différence ?

O : Je fais une différence, une différence, c'est pas pareil. Déjà c'est plus dur. Parce que t'as la boule au ventre. Mais ça j'aime bien aussi. Et je sais, tu prends plus d'argent, c'est l'argent qui t'appelle. »

L'angoisse est perceptible dans le discours d'Oussine, qui tente de se faire le plus discret possible, ne pas être vu en « *ne foutant pas le bordel* », nous laisse à penser qu'il tente par le cambriolage d'aller voir comment c'est ailleurs. Il tentera de se justifier, disant qu'il doit lui aussi gagner sa vie. Pourtant, le fait de penser à l'autre semble créer encore plus d'angoisse et ne peut être contenu, cela engendre une aggravation du type d'acte : braquer à mains armées. Toutefois cela semble un moindre mal pour Oussine qui ne prend dès lors plus en compte l'autre puisqu'il se croit à l'abri du regard, braquant « cagoulé ». Là encore tout semble préparé, il planifie, s'organise, trouve d'autres personnes pour l'épauler, des personnes de confiance : « *Des amis de longue date, c'est comme la famille, ça fait longtemps que je les connais. Ça y'en a pas beaucoup des bons amis, ils l'ont prouvé avec le temps.* » Ceux qui restent semblent dignes de confiance. Il tentera de leur "donner bonne figure" : « *C'est des vrais amis avec qui je fais ça. Malgré que c'est pas parce qu'ils me font faire des choses pas bien que cest pas des bonnes personnes. Y'a des mauvaises personnes qui font des choses bien et y'a des mauvaises ou des bonnes personnes qui font des choses mal.* » Nous percevons dans cette dernière phrase une référence que nous pouvons supposer en lien avec la défaillance parentale : ces bonnes personnes qui font des choses mal. Il dira braquer, cambrioler pour obtenir de l'argent rapidement alors même que la préparation à l'action prend du temps, comme si l'attente créait davantage d'immédiateté. Il donnera l'exemple d'un braquage qu'il a commis avec des amis:

« O : J'y vais quand y'a le moins de personnes. Une fois y'avait un coffre, y'avait 40 000 euros, c'était dans un Subway je sais pas si vous voyez. J'ai attendu le dernier moment qu'il n'y ait plus que le vendeur. On est parti, on était 3, y'en avait un dans la rue, moi je suis rentré, j'ai braqué le vendeur, je lui ai demandé votre coffre et terminé. Avec des gants, une cagoule.

Ch : À ce moment-là lorsque vous braquez, la boule que vous disiez avoir dans le ventre, est ce qu'elle augmente, elle diminue, comment est-elle ?

O : Bah, quand j'ai encore la boule, elle diminue pendant que t'es dans l'action. T'as l'argent, elle part. »

Nous observons que de nouveau dans ce trio d'amis, seuls deux sont identifiés dans l'action. Cela nous fait penser à la triptyque : Oussine-mère-sœur où l'un et l'autre ne peuvent co-exister ; ou bien à celle des deux frères — Oussine, dans lequel il est obligé de se situer en dessous de ses frères dans la réalisation de l'arbre ; ou bien encore avec ses deux frères et sa sœur, au sein duquel la sœur semble tenir une place en retrait. Dans l'arbre généalogique, chaque sujet est seul, il ne dispose pas de lien, le grand-père n'est pas relié à une grand-mère, la mère est séparée du père, etc. La « boule au ventre » est nommée à plusieurs reprises au sujet de l'acte, lors du cambriolage, du braquage, mais avant cela lors des premiers vols en présence de la mère :

« O : Quand j'étais tout petit je volais dans le magasin où ma mère elle faisait ses courses. Souvent j'allais voler. Même quand j'étais avec ma mère, parfois je volais des trucs. Ou des fois quand ma mère elle était au travail, je partais au magasin, je volais des trucs. J'étais petit, je devais avec 5-6 ans. Même quand j'étais avec ma mère faire des courses. Sauf une fois le mec de la sécurité il m'a grillé, mais comme j'étais petit il m'a laissé partir. Il m'a dit je vais le dire à ta mère nanana. Moi j'étais pas bien j'avais la boule au ventre. Et à chaque fois quand j'allais faire les courses avec ma mère, j'avais peur qu'il le dise à ma mère. Il l'a jamais dit. Et donc voilà c'est là que j'ai commencé à voler.

Ch : Et cela vous a arrêté le fait que vous soyez vu ?

O : Pas du tout. J'ai jamais revolé dans ce magasin, ça c'est sur. »

Cette « boule au ventre », symptôme de l'angoisse, dénote également la honte ressentie par l'enfant pris en faute, si les vols ne sont qu'interrompus, ils n'auront plus jamais lieu dans ce même magasin où il a été vu. C'est ici le regard du vigile qui fait porter sur l'enfant la honte. A l'inverse, lors du braquage, où Oussine est cagoulé et ganté, il semble se sentir à l'abri du regard de l'autre qui ne peut émettre de jugement à son encontre. La honte s'effectue dans un regard en miroir où l'autre renvoie la honte au sujet. En ayant l'impression de ne pouvoir être vu, l'autre ne peut être pris en compte dans sa détresse propre :

« O : Des fois j'ai envie de regretter, mais je regrette pas. J'ai envie de regretter, mais je regrette pas. Je regrette pas du tout. (5 s) y'avait le patron, la première fois où je suis parti braquer, où je voulais le faire, mais vraiment j'avais la boule au ventre et quand je suis parti, je suis allé, j'ai pris l'argent, je suis revenu j'étais content.

Ch : Et qu'est-ce que vous voyez de l'autre en face de vous.

O : L'autre je sais que c'est pas l'argent, il va se faire rembourser. Il a juste eu une frayeur, comme tout le monde a eu une frayeur dans sa vie, voilà c'est tout. C'est que quand c'est une personne âgée, que là... que quand c'est des hommes comme nous, il va être effrayé une nuit et après voilà c'est fini. Il va faire exprès au tribunal pour avoir des sous et voilà.

Ch : Vous pensez qu'il va le faire exprès ?

O : C'est normal, moi je me fais braquer un jour, je vais en profiter au tribunal.

Ch : Vous pensez que les gens n'ont pas réellement peur finalement ?

O : Non je pense pas, parce que la plupart ils savent que les braqueurs ils vont pas réellement tirer. Ils vont pas tuer. Si on nous donne l'argent, y'a pas de problèmes. Après si c'est un magasin ou un particulier il va se faire rembourser quoiqu'il arrive. Mais y'a pas beaucoup de personnes qui sont effrayées, à part les personnes âgées ou...

Ch : Pourquoi les personnes âgées plus que les autres ?

O : Les personnes âgées, je peux pas aller braquer les vieux ou des vieilles.

Ch : Ils vous paraissent comment ?

O : Trop faibles, j'ai peur qu'ils fassent une crise cardiaque. J'ai pas envie de tuer la personne, je veux pas tuer. Je tuerais jamais personne, jamais de la vie je tuerais quelqu'un. C'est juste pour l'argent, mais si pour l'argent il faut braquer une personne, j'irais braquer. »

Lors de la passation de l'A.A.I., Oussine nous rapporte ne jamais avoir été effrayé ou inquiet lorsqu'il était enfant, cela nous laisse supposer qu'il peut s'agir ici d'une défaillance dans la reconnaissance de cette émotion. Toutefois, la peur semble renvoyer chez lui des angoisses de mort beaucoup plus archaïques. De nouveau, les affects suscitant de l'angoisse sont mis à distance par des propos rationnels, au sujet du remboursement des victimes. Les affects négatifs, de peur, d'angoisse sont décrits comme éphémères « il va être effrayé une nuit et voilà après c'est fini. », la boule au ventre s'estompe également une fois le magot obtenu, comme si la satisfaction liée à son obtention venait au-dessus de la sensation de déplaisir.

Nous pourrions conclure cette vignette en émettant l'hypothèse que le vol chez Oussine semble à la fois être une quête de sens : en tentant de ne pas désordonner les choses chez les personnes qu'il cambriole, il fait en sorte de rétablir un certain ordre chez lui. Mais aussi, il tente d'éprouver via le regard de l'autre des émotions qui lui paraissent inconnues.

Pourtant, nous percevons en toile de fond quelque chose d'une transmission de la honte portant son origine dans l'histoire familiale du sujet. Par les non-dits, et sans doute une part de déni opéré par Oussine, la honte se transmet jusque dans l'acte, jusque dans le symptôme.

Lorsqu'il est demandé, en guise de conclusion, à Oussine s'il a des projets pour le futur : « *J'ai des projets, mais. (5 s) j'ai, j'ai envie de travailler tout ça. Mais je sais que ça va m'embêter, au bout d'un an je sais que je vais avoir envie d'arrêter. Il faut que je me trouve une femme, quelque chose qui me pousse à continuer. Ou je sais pas si c'est le bon pays, si ça se trouve je vais partir à l'étranger ou... je sais pas.* » Ainsi, tout est dit, la recherche d'une famille à lui et de ses origines, pourrait permettre de lier les motions pulsionnelles restées libres. Cela viendrait donner un sens, des réponses à ses questionnements identitaires et lui conférer une identité et une place au sein de sa propre filiation.

Ces vignettes cliniques rendent visibles ce qui a trait à une honte dite « primaire » chez nos sujets, en lien avec la difficulté d'élaboration de la position dépressive et des expériences primaires humiliantes. Pour Brusset, la honte primaire fait référence à la constitution différenciatrice du soi et de l'objet et à la détresse originaire. A l'adolescence, la honte peut venir désorganiser le sujet en mettant à mal le clivage différenciateur des polarités fondamentales de soi et de l'autre et ses effets dans le rapport de soi à soi. La honte que l'on pourrait qualifier de secondaire suppose une représentation unifiée de soi et de l'objet ainsi que l'élaboration de la position dépressive. Ce qui ne semble pas être le cas dans la honte primaire. Ainsi, la honte porterait sur « le sentiment de valeur de soi aux yeux de l'autre, lieu de projection du moi observateur. C'est se voir à l'extérieur en identification au témoin plus qu'au juge. Il peut s'agir du retour d'une identification clivée, déniée, compromettant l'identification actuelle. »⁴¹

Chez nos sujets, nous remarquons qu'en dehors du regard de l'instance parentale, l'autre-témoin-victime semble dénié. Il ne peut être reconnu comme objet — regardant-

⁴¹ Brusset, B. Honte primaire ou honte traumatique ? *RFP*, 2003, 67, p.1778.

jugeant. Cela nous amène alors à penser qu'il n'y a pas eu d'élaboration de la position dépressive chez nos sujets. Le narcissisme défaillant ne permet une image de soi unifiée et ainsi une projection de son propre regard sur l'autre. Le secret gardé de la commission de l'acte viendrait alors protéger le sujet d'un regard destructeur de l'instance parentale et du risque de rejet, de perte de leur amour. Nous pouvons dès lors nous demander quel est l'impact du procès révélant l'acte et la victime ?

C'est à travers le regard de l'autre et de ce qui a trait au narcissisme, à l'image de soi, que nous voyons apparaître la honte. Elle se situe alors davantage du côté de l'être et du subir que de l'avoir et du faire comme c'est le cas de la culpabilité (Selz, 2010, p.190). La honte donne à voir, elle vient protéger le narcissisme en exhibant une fausse image de soi. Est-ce la honte que l'on perçoit dans les faux selfs adoptés par nos sujets ? Est-ce la honte qui engendre l'acte manqué qui permet de se faire arrêter, et donc punir ? Est-ce la honte que l'on retrouve lorsqu'un cambriolage raté ne permet pas « d'avoir » l'objet convoité, mais bien « d'être » empli d'un sentiment d'incomplétude ? Qu'en est-il de la honte lors du procès où le sujet est jugé par le regard de l'autre ? Puis, au cours de l'incarcération lorsque les notions d'intimité et de pudeur sont mises à mal ?

La honte et son impossible à dire, viendrait-elle protéger le sujet de l'effondrement ? André Beetschen nous rapporte assez justement l'expression « être couvert de honte »⁴², et nous amène à penser que cette métaphore viendrait apporter un voile, couvrir une angoisse intolérable pour le sujet, ou une culpabilité qui ne peut advenir. Serait alors sollicitée une certaine clémence amenant à un effacement de l'évènement honteux plutôt qu'à un jugement et donc à une punition. La honte serait à ce titre plus tolérable pour le Moi que la culpabilité.

3.1.3. Transmission de la honte :

La honte pose également la question de sa transmission et de sa généalogie, nous pouvons dès lors nous demander si la honte pousse au non-dit ? En effet, Beetschen⁴³ suppose que la honte serait une exposition de la défaillance du moi, le sujet deviendrait alors passif face à l'afflux pulsionnel, ce qui viendrait ici menacer ses idéaux et identifications. Cette défaillance laisserait des traces, parfois corporelles (maladies mentales, alcoolisme, nous pourrions ajouter les ressemblances physiques, tares de caractères), d'autres fois, des secrets plus ou moins dissimulés de l'histoire familiale, aux ascendants. En ce sens, la honte pourrait

⁴² Beetschen, A. Une défaillance exposée. In *La honte : écouter l'impossible à dire*, 2017, Paris, PUF, p.25

⁴³ Ibid

être un affect emprunté qui viendrait révéler les impasses et l'impensée, ce que cet auteur rapproche des travaux de Guyotat (1980)⁴⁴ sur la filiation narcissique. Certains éléments ne seraient dans ce cas, non pas refoulés, mais bien cachés au sujet.

Nous verrons dans la partie suivante, l'importance du nombre de sujets ayant déjà eu l'un de leur parent incarcéré pour des faits similaires. Cela vient interroger sur la question de la transmission via l'acte de ce qui n'a pas pu se dire au cours des générations précédentes. Nous pourrions dès lors nous demander si la mise en acte permettrait-elle d'éprouver la honte ? Serait-elle une transmission actée du « porte-Honte » ? Nous nous référons ici aux travaux de Pierre Benghozi (1994-2010) sur la honte. Pour cet auteur, la honte se référerait aux défaillances des valeurs de l'idéal groupal, à l'idéal du Moi groupal, à l'inverse de la culpabilité qui serait d'être, elle, révélatrice des désirs inconscients refoulés face au Surmoi. Il distingue le fait « d'avoir la honte », « d'être la honte », « de porter la honte ». « Avoir la honte » serait le ressenti conscient de cet affect, « être la honte » reviendrait à être contaminé par quelque chose de dépréciatif, de sale, au niveau de la filiation, peut être pourrions-nous rapprocher cette définition du devenir tabou du sujet. Enfin, c'est la notion de porteur de honte qui va nous intéresser ici. Il s'agit ici d'une transmission groupale généalogique, que nous pourrions rapprocher des identifications mortifères aux représentants paternels eux-mêmes porte-symptômes via l'agir. L'absence paternelle, comme nous le verrons plus loin, laisserait alors des empreintes, identification en creux, en négatif se jouant sur la scène du réel. Ce même auteur insiste sur le fait que la honte serait une pathologie des contenants psychiques, alors que la culpabilité serait celle des contenus psychiques. Ainsi, la honte correspondrait à une clinique du vide où les symptômes seraient des trompes-le-vidé (Benghozi, 2007). Nous avons en effet noté précédemment que le vol permettait aux sujets de ressentir, d'éprouver de l'adrénaline, du plaisir, acte souvent décrit comme « impensée », de l'ordre de l'impulsivité marquée par l'ennui. Le vol pourrait alors finalement être issu de cette pathologie des contenants psychiques, face aux défaillances parentales que nous aborderons plus longuement ensuite.

Au regard de notre population de jeunes adultes, nous pourrions également nous demander ce qui se joue au moment de l'adolescence et de la post-adolescence, puisqu'il pourrait s'agir là du moment charnière où celle-ci peut s'exprimer dans ses liens avec l'intimité, la génitalité, à défaut de l'affect de culpabilité. Nous pouvons voir dans ce questionnement du lien entre la honte et la topique, une réponse à ce que permet la tendance

⁴⁴ Guyotat, J. (1980). Mort, naissance et filiation, Paris, Masson.

antisociale. En effet, si l'affect de honte est à même d'ébranler la topique du sujet par la crainte même de l'exclusion de la communauté, et ainsi de donner lieu à une désintégration de style psychotique, alors la tendance antisociale par son aspect purement narcissique viendrait en sauvetage du Moi. La honte peut être niée et dissimulée dans l'inconscient amental. Elle pourrait être responsable de la reconduction du passage à l'acte. Le cambriolage, dans l'évolution du type de passage à l'acte commis, pourrait être perçu comme une ultime tentative de recourir à l'autre et de s'assurer de sa non-exclusion via l'entrée dans l'intimité de l'autre. Il répondrait alors ici à l'idée de voir sans être vu, tel l'enfant qui se souhaite rentrer dans la chambre parentale. Nous avons précédemment avancé l'hypothèse que l'objet volé, et plus particulièrement lors du cambriolage, permettrait de posséder l'objet et ainsi de se placer au sein même de la scène primitive. L'objet volé que l'on pourrait qualifier de totem, permettrait alors de réaliser le fantasme incestuel en possédant l'objet porte-honte. Si la honte est un organisateur du dedans/ dehors des contenus généalogiques et donc de l'appartenance aux groupes qu'ils soient familiaux, ou sociaux, elle est donc organisatrice de ce qui a trait à l'intime versus public. C'est dans cette désorganisation des contenants familiaux que les repères viennent à être ébranlés. Le cambriolage par son caractère d'effraction dans l'intimité de l'autre vient à donner à voir ce défaut de contenance, et de pare-excitant. L'excitabilité recherchée dans le cambriolage témoigne du manque de censure.

Face à ces éprouvés de honte rendant compte du manque de contenance psychique, la dimension contre-transférentielle s'est manifestée chez moi par une tentative de contenance à travers les ponctuations au sein du discours. En écoutant de nouveau les entretiens enregistrés, il m'est venu que ces ponctuations ne venaient pas tant, tenter de rassurer le sujet, que de me rassurer moi-même sur ma propre capacité de contenance. Par-delà la honte, c'est la question de l'indicible et de la transmission de celui-ci, qui est ici en jeu. La volonté propre à ma fonction de psychologue clinicienne, de mettre des mots sur les maux, est alors également venue chez moi faire symptôme et servir à « tromper-le-vidé ». L'agir est contagieux, pourrait-on être tenté de dire. Le vidé, l'absence, poussent à agir, tant du point de vue moteur que psychique. Il n'est alors pas impossible que la dimension de la honte dans son rapport à l'intimité et ici via le cambriolage, soit venu me contaminer, faisant appel à mes propres défenses névrotiques et à ce qui relèverait davantage de l'ordre de la culpabilité.

3.2 Surmoi précoce et conscience de culpabilité :

3.2.1. *Envie et culpabilité précoce :*

Dans le rapport qu'entretient le sujet avec le vol dans l'enfance, puis à l'adolescence, nous percevons ce que Mélanie Klein nomme « l'envie ». Il s'agirait là « d'un sentiment de colère qu'éprouve le sujet lorsqu'il craint qu'un autre ne possède quelque chose de désirable pour lui et n'en jouisse ; l'impulsion envieuse tend à s'emparer de cet objet ou à l'endommager »⁴⁵. L'envie est donc celle d'obtenir ce que l'on ne peut posséder, d'avoir ce que l'autre a. Pour cette auteure, l'envie peut engendrer des pulsions destructrices, c'est cette envie excessive qui a pour conséquence l'apparition précoce de la culpabilité. Dans ce cas, le Moi est incapable de tolérer cette culpabilité naissante et va le vivre comme une persécution de la part de l'objet. Angoisse dépressive et persécutive sont alors confondues. C'est ici que nous supposons une culpabilité précoce chez nos sujets qui ne peut s'élaborer tant qu'ils n'ont pas eu accès aux stades ultérieurs du développement libidinal. Nous percevons dans le discours et dans la violence, cette confusion entre dépressivité et colère. La crainte de l'effondrement définie précédemment par Winnicott tend à rejoindre notre idée. La culpabilité précoce suscitée par l'envie n'a pas pu être translaborée, le sujet n'a pas eu accès à la position dépressive, mais reste dans une sorte d'entre deux entre l'angoisse de la position paranoïde-schizoïde et l'angoisse d'une position dépressive évitée à tout prix. Ainsi la responsabilité de cette angoisse est confiée à un autre perçu comme persécuteur. Tout comme Klein (1975, p.38), nous percevons dans la cure de ces sujets des échecs de translaboration de la position dépressive, lorsque l'analyste devient à son tour persécuteur et objet d'accusations diverses. Dans ce cas, une des sources les plus profondes de la culpabilité serait liée au sentiment d'envie à l'égard du sein nourricier et la crainte de l'avoir endommagé. Nous pourrions étayer ce propos avec les adjectifs donnés par nos sujets pour qualifier la relation à leur mère, empreints de protection et de crainte de tuer l'objet primaire.

3.2.1.1. *Théo, le vol et le processus de deuil dans l'accès à la conscience de culpabilité.*

Théo a 28 ans lorsque je le rencontre au centre de détention. Il est le benjamin d'une fratrie de quatre enfants. Il est incarcéré pour la quatrième fois pour des faits similaires de vols aggravés, cette fois pour vol avec menaces et port d'armes prohibées.

Ce sont les deuils inalaborés, inélaborables qui semblent marquer le parcours des vols de

⁴⁵ Klein, M. (1975). *Envie et gratitude, et autres essais*. Paris, Tel-Gallimard, p.18.

Théo. Un premier deuil survint lorsqu'il avait 9 ans, celui du grand-père. Il dira ne pas avoir très bien saisi ce qui se passait à ce moment-là, pourtant l'annonce du décès revint à deux reprises lors de la passation de l'A.A.I. : « *Après j'avais 9 ans ça veut dire j'ai pas, j'ai pas percuté. Quand on m'a dit papi il est mort, j'ai pas percuté sur place. Je me rappelle que je voulais aller le voir à la morgue, ma mère elle m'a dit non. Après elle m'a expliqué pourquoi, elle m'a dit non ils sont... la morgue c'est pas un endroit pour les enfants de 9 ans. Elle m'a dit c'est comme un frigo, ils tirent et tu vois le corps, ça a de quoi te choquer.* » L'utilisation à deux reprises du mot « percuté » vient nous aussi nous percuter. Elle est en opposition avec la froideur du frigo de la morgue, signifiant davantage une sorte de passivité. Le choc ne semble pas avoir été ici le fait de voir ou de ne pas voir, mais davantage, les paroles de la mère lui permettant de se créer une image de quelque chose qu'il n'a pu éprouver. C'est à la même période de ses 9 à 14 ans, que Théo fut placé en foyer du fait de son « *comportement* », pour « *l'encadrer, lui donner un cadre* » dira-t-il. Placement auquel la mère tentera de s'opposer, en vain. Les vols quant à eux débutent très tôt, puis s'accroissent vers l'âge de 10 ans : « *Après j'ai commencé à voler quand j'étais tout petit, mais je me suis jamais fait attraper. Après peut être que je me suis fait attraper, mais je m'en rappelle plus. Après la vraie fois où j'ai volé, c'est quand... j'avais quel âge ? (11 s) j'avais quel âge à ma première garde à vue ? je sais que c'était pour des bouchons de pêche que j'ai volé à décathlon. Ouais je devais avoir quoi ? Peut-être 10-11 ans, 12 ans. Ouais c'est la première fois que j'ai volé où je me suis fait... emmener par la police quoi. Après la première garde à vue, on va pas dire que c'était un déclic, c'était un entraînement vers le bas quoi. Bah ouais quand on te met une fois en garde à vue ça tire vers le bas on va dire.* » L'absence de souvenirs des premiers vols, tout comme l'absence de souvenirs d'éventuels autres décès avant celui du grand-père, vient traduire un premier clivage au sein de l'appareil psychique. La garde à vue vient signer une première séparation chez Théo, qui nous le verbalisera lorsque nous l'interrogerons sur la première séparation dont il se souvient. Il évoquera ensuite un second décès, celui de sa mère à ses 17 ans alors qu'il était de nouveau placé en Centre Éducatif Fermé (CEF).

« T : *Et après le deuxième décès qu'on a eu dans ma famille, c'est, ma mère.*

Ch : *Et là, comment avez-vous fait face à ça ?*

T : *J'ai un petit peu, euh on va dire, détaillé.*

Ch : *Qu'est-ce que ça veut dire détaillé ?*

T : Je suis sortie de CEF j'avais 18 ans, donc après je pouvais retourner sur Caen et pas retourner vers les problèmes. Et je suis tombé dans la drogue et pas de la douce, de la dure. Et quand je suis sorti de CEF je faisais 95 kg et du jour au lendemain, les gens ils me voyaient j'avais baissé, les joues creuses. Et mon père à un moment il m'a vu en train de prendre de l'héroïne, il m'a dit « qu'est-ce que tu fais ? » et il est venu, il l'a jeté et après c'est lui qui m'a fait faire un sevrage. »

L'effraction semble ici marquée par une notion d'après-coup, engendrant un appel à l'autre. Théo donne à voir, via la consommation de drogue pour être secouru. La position dépressive n'est que peu élaborer, face à la destruction/ disparition de l'objet maternel. Ne persisterait ici qu'une culpabilité précoce responsable de la perpétuation des délits, dans une composante masochiste.

La garde à vue tire vers le bas, telle la mort qui emmène le sujet sous terre, elle sépare. Le vol, les gardes à vue, perçues comme un jeu, permettent de laisser une trace quelque part : *« C'est le jeu du chat et de la souris. (5 s) après, je me suis fait attraper sur des vols que j'avais commis où je me suis pas fait attraper et c'est peut-être 6 mois après que je me suis fait attraper à cause des empreintes. »* Les empreintes laissent des traces, la garde à vue permet d'être gardé à vue, sous le regard de l'autre, tandis que le chat tente d'attraper la souris pour la mener à sa mort. C'est une lutte contre l'angoisse de mort dont semble nous faire part Théo à travers le vol. Les incarcérations, comme le foyer lorsqu'il était enfant, lui apporte un cadre et lui permet de s'extirper de ses angoisses de perte d'objet : *« J'avais... 19. C'était pas une grosse incarcération, c'était 2 mois. J'suis sorti j'ai fait 2 semaines dehors, je suis retourné 14 mois, sur 14 mois j'ai fait 11. Avant celle-là j'ai pris 15 mois et j'ai fait 15 mois plein. J'ai fait 10 mois en maison d'arrêt et après j'ai fait 5 mois en semi. Et après celle-là ça fait... 2 ans que j'étais tranquille on va dire. »* La répétition permet des temps d'arrêt nécessaires, pour pouvoir « être tranquille ».

La perception de l'autre porteur de culpabilité reste fragile et vient de nouveau renvoyer Théo à ses angoisses de mort : *« Non après voilà c'est le début de l'adolescence. On a envie de faire des trucs et le vol j'ai goûté, j'ai aimé, après j'ai continué. Au début c'était des petits trucs ça veut dire que ça avait pas trop d'importance, après quand on en arrive au vol de voitures, quand on arrive au commissariat et qu'ils vous disent "ouais comment la dame elle va faire pour aller au travail et nana"... c'est la que je me dis, pourquoi je fais ça aux autres alors que j'aimerais pas qu'on fasse ça à mon père, à ma grand-mère un truc comme ça. C'est pour ça cette 4e incarcération elle m'a fait comprendre. »*

Ici le jeu identificatoire s'effectue en miroir de l'autre : « *je n'aimerais pas qu'on fasse cela à mon père, ma grand-mère.* » Personnages restés vivants, ils ne peuvent être menacés par la perte comme cela a été le cas pour le grand-père et la mère. Il poursuit :

« Théo : Je continuais les vols de voitures, je me disais : pourquoi je le fais, j'aimerais pas qu'on me le fasse. J'sais pas soit c'est l'adrénaline ou j'sais pas.

Chercheur : Est-ce que cela a changé quelque chose pour vous ?

T : Ouais j'ai arrêté les vols de voitures après j'ai fait les vols dans les magasins.

Ch : Quelle différence faites-vous entre voler dans les magasins et voler les personnes ? »

T : Voler les personnes je me suis dit.... Après c'est sûr ça reste du vol., mais moi je me dis, je dégrade pas la voiture, ça sera pas un préjudice moral. Après la personne si elle a pas beaucoup d'argent, comment elle va se faire rembourser par l'assurance. Et je me suis dit, si je vole dans un magasin ils sont assurés obligatoirement ça veut dire. Je sais pas pourquoi il fallait que je vole. ».

La culpabilité précoce est difficilement élaborable par Théo qui semble pouvoir se mettre succinctement à la place de l'autre. On observe un déplacement de l'angoisse d'un objet sur lequel il peut s'assurer de sa survivance (le particulier auquel il vole sa voiture), à un objet dématérialisé dont il sait d'emblée qu'il ne pourra être détruit (le magasin qui possède une assurance). C'est alors du recours à l'agir dont il est question, cette adrénaline ainsi décrite, permet de ne pas mentaliser quelque chose qui pourrait faire craindre l'effondrement.

Pourtant l'angoisse de mort reste en toile de fond de ses différents agir :

« Chercheur : Trouvez-vous qu'il y a une évolution dans le type de délit que vous pouvez commettre ?

Théo : Hum... (5 s) bah après, pff, faire du vol c'est bien, mais après avec de la violence c'est pas bien non plus, parce que un homicide involontaire ça peut arriver très vite.

Ch : Oui vous avez déjà eu peur de cela ?

T : Ouais. Bah quand je suis sorti du magasin décathlon, j'ai mis une patate au mec, il est tombé sauf que moi j'ai pensé à regarder et quand je me suis retourné le mec il était encore KO, sonné. Moi je me suis dit ça y'est il est mort. Je suis resté comme ça, j'ai

attendu, attendu, attendu, il s'est réveillé c'est bon. C'est là qu'après ils m'ont retrouvé, avec les caméras. »

La culpabilité sous-tend l'angoisse, la peur d'engendrer la mort de l'autre est prégnante. Bien que nous ne connaissions pas les croyances de Théo en termes culturels et religieux, il nous livre au cours de l'entretien sa peur du « diable », telle une figure démoniaque pouvant venir le punir de ses malversations. Il expliquera avoir déjà été tétanisé par cette idée, face à la menace du jugement dernier :

« Chercheur : Vous êtes-vous déjà senti effrayé ou inquiet ?

Théo : Ouais. Bah, effrayé ouais c'était une fois au CEF les veilleurs de nuit m'avaient fait une blague. C'était au mois d'avril. C'était en pleine nuit, ils avaient mis un masque. Un masque du diable en plus. Ils m'ont réveillé et là j'ai vu, bah j'ai pété un câble, comment dire, tétanisé on va dire.

Ch : Ah oui ?

T : Ouais après j'étais recroquevillé sous ma couverture, j'étais en panique. Et, ouais non, pfff, y'a juste eu, pfff, ouais non c'est tout après.

Ch : Pourquoi il vous a fait si peur ce masque ?

T : Parce que quand j'étais petit j'avais peur du diable. Toujours à regarder des films d'horreur ce genre de trucs. Je me suis dit ça va arriver, et, après c'est mon imagination, et quand on est gamin on a pas... et ouais ce jour-là il m'avait bien fait flipper. De nuit, il devait être quoi, 5 h, 5 h 30 du matin. »

De nouveau, le jeu des pulsions entre activité et passivité se fait jour. Théo « pète un câble » face à l'angoisse d'anéantissement et la tétanie dont il est victime.

Un autre événement vient nous démontrer une fois encore le lien entre l'angoisse de perte d'objet, la culpabilité précoce et le vol comme recours à l'acte. Théo nous explique ne plus avoir de lien avec sa sœur aînée depuis près de six ans. Cela fait suite à un événement où il aurait emprunté puis abîmé la voiture de cette dernière, craignant sa réaction, il aurait alors dit à celle-ci que la voiture avait été volée. Il expliquera cela en ces termes : « *J'ai fait le con. C'est-à-dire à l'époque j'étais pas fute, fute dans ma tête. J'ai pris la voiture de ma sœur et comme un con je l'ai cassée. Et pour faire croire qu'elle était volée, j'ai cassé la fenêtre sauf qu'après comme un con j'ai refermé la voiture, au lieu de la laisser ouverte. Et puis après elle*

a su que c'était moi et puis voilà. Depuis, on se parle plus. » À travers l'acte manqué de refermer la voiture, nous pouvons nous demander si Théo ne recherchait pas à travers sa sœur un représentant maternel qui puisse survivre à la « cassure ». La voiture pourrait alors représenter le lien maternel par sa vertu autocalmante du bercement, et sa motorisation permettant d'aller et venir d'un endroit à un autre. La porte fermée pourrait être ce qui est symboliquement ressenti par Théo, d'être en dehors de l'habitacle ou à l'inverse enfermée à l'intérieur de celui-ci, comme il a pu être enfermé en cellule. Laisser la fenêtre ouverte serait alors un moyen de pouvoir laisser entrer l'autre, lui laisser une ouverture pour venir le secourir. Il dira ensuite qu'il tentera de renouer les liens avec celle-ci lorsqu'il sera sorti d'incarcération, autrement dit, quand la porte sera ouverte.

Au sein de la libre réalisation de l'arbre généalogique, les personnes décédées et les fausses couches sont également mentionnées. L'arbre se dessine tel un chemin de vie, les personnages y sont reliés les uns derrière les autres. Théo commencera par noter son père, puis il ajoutera un trait épais au-dessus de ce dernier pour y inscrire le grand-père paternel. Il poursuivra en notant sa mère, puis ses frères et sœurs, lui et sa fille seront notés tout en bas, au bout du chemin. Il ajoutera ensuite sur le côté les enfants de ses frères et sœurs sans les encadrer et précisera qu'il note l'enfant-mort de son frère à l'issue d'une fausse couche, il le place au même niveau que les enfants-vivants de celui-ci.

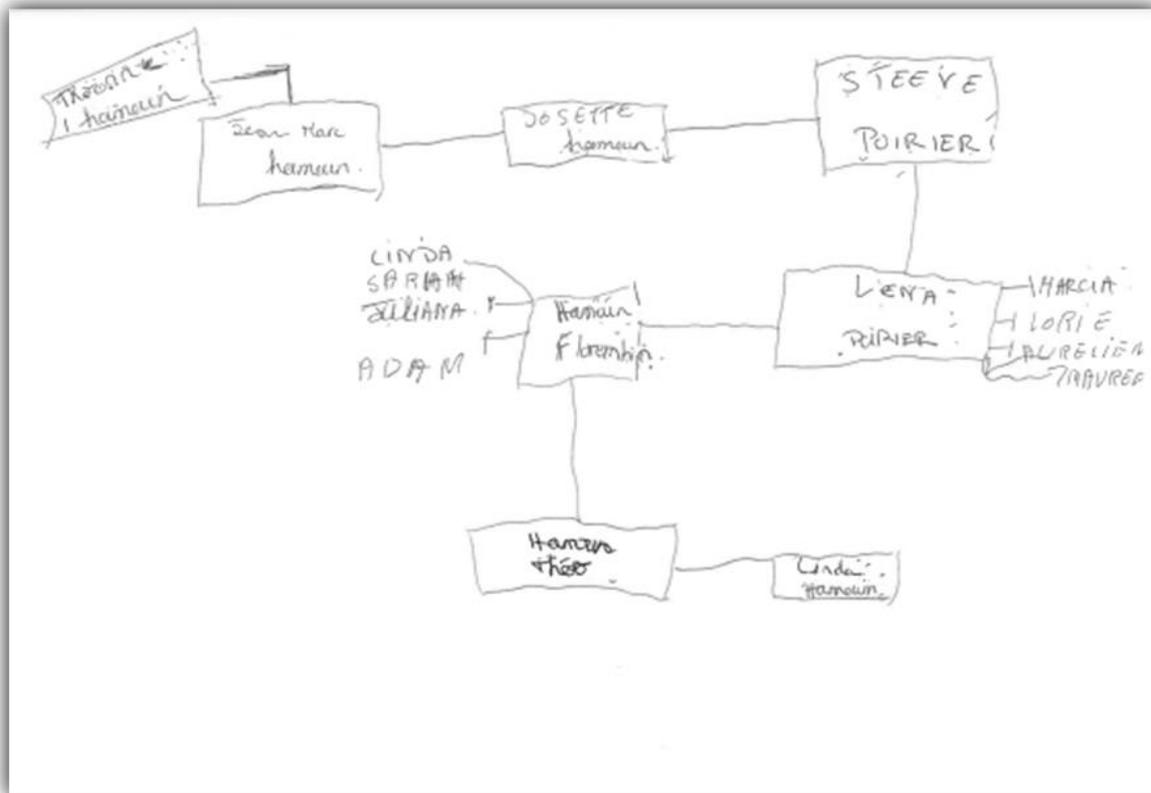


Figure 9 : Libre réalisation de l'arbre généalogique de Théo.

Nous pouvons supposer que le vol viendrait comme issue face à l'angoisse. L'incarcération permettrait de soulager le sujet de sa culpabilité sous-jacente. Elle permettrait au sujet de disparaître à son tour. La violence agie viendrait comme écho à la violence ressentie face à l'annonce de la mort de l'autre.

Les tendances destructrices issues de l'angoisse de persécution seraient liées à la nécessité de recourir à l'idéalisation, faute d'une sécurité interne permettant de ressentir l'amour de l'environnement. Pour Klein (1975, p.35), l'idéalisation est le dérivé de l'angoisse de persécution et constitue une des défenses contre celle-ci ; le sein idéal serait en ce sens, un complément du sein dévorant. L'idéalisation marque les relations, avec l'objet primaire dans un premier temps, puis avec les objets secondaires (amitiés, relations amoureuses). Ces dernières se trouvent alors souvent décevantes, car elles ne parviennent pas à combler pleinement l'espoir placé en elles. Les objets sont ainsi remplacés à tour de rôle et l'ancien objet d'amour devient persécuteur. C'est ainsi que nous entendons souvent nos sujets dire qu'ils sont « seuls », tant la relation à l'autre n'est pas source de satisfaction. Nous comprendrons dès lors pourquoi, au sein de la libre réalisation de l'arbre généalogique, alors que nous nous attendions à observer des affiliations avec les groupes de pairs, il n'y est fait allusion que dans une minorité de cas. Le

recours à la filiation biologique, originaire, est privilégié en ce qu'elle constitue un lien indestructible en dépit du fait que les premiers objets aient pu être défailants.

Le soulagement de la culpabilité et l'espoir retrouvé ne peut apparaître que lorsque le sujet est en capacité d'accéder à la position dépressive. Pour cela le sujet doit donc être en capacité de reconnaître le bon et le mauvais au sein d'un même objet. Le clivage semble également pouvoir s'amenuiser lorsque la haine se trouve atténuée par l'amour, ainsi le sujet n'a plus peur de détruire l'objet qui semble résister à ses attaques. Nous percevons cet aspect lorsque les liens familiaux peuvent se retisser, les non-dits s'exprimer, les objets d'amour rester. La recherche active de fonder leur propre famille semble également venir comme tentative de restauration d'un idéal qui est venu à manquer.

Dans la cure, c'est la capacité du thérapeute à être « suffisamment bon » qui paraît venir soulager le sujet de cette culpabilité précoce. Nous reviendrons sur cette question dans notre dernière partie proposant des pistes thérapeutiques.

3.2.2. L'agir et la tendance masochiste :

Si pour Betty Joseph (1982, cité par Sitbon, 2002), toutes conduites à risque témoignaient de l'effet d'un puissant masochisme, pour Gérard Szvec il ne faut pas confondre l'utilisation de la détresse sur un mode masochiste d'une part, auto-calmante d'autre part. Pour lui, le masochisme érogène est à faire advenir au sein de la psychothérapie puisqu'il témoigne des possibilités auto-érotiques et l'accès aux fantasmes originaires. Tandis que le procédé auto-calmant signe la répétition traumatique de quelque chose qui ne peut se transformer.

Nous avons émis au cours de nos hypothèses, la potentialité traumatique touchant nos sujets. Ces derniers, agiraient sur la scène sociale, ce qui ne peut s'exprimer verbalement du fait de carences dans le processus de mentalisation. Cette potentialité traumatique aurait, d'une part, une forme masochiste, de par la mise en danger qu'elle suppose à travers l'agir, mais également une vertu auto-calmante en ce qu'elle permet de distancier l'affect d'angoisse.

3.2.2.1. Benjamin, de la passivité à l'activité :

Pour Benjamin, par exemple, victime de racket à l'adolescence, la solution fut pour lui de passer de victime à agresseur. Ainsi rejoue-t-il son agression sous une forme agie et non plus subie. La transformation de son vécu d'agression en agir envers l'autre lui permet de rester en vie. Benjamin rackette l'autre dans une sorte d'indifférence : « *Ouais dans les*

magasins c'est rien, on vole, on les rembourse. Le racket on fait du mal à la personne, ça peut la rendre faible, ça peut la rendre mal à l'aise, ça peut la rendre mal. C'est pour ça que quand j'ai réfléchi au truc que moi on m'avait fait, et je me suis dis moi j'ai fait ça ! Ça se fait pas ! Elle elle avait rien fait contre moi tout ça. C'est pour ça que je me suis excusé envers toutes ces personnes-là, que j'étais pas conscient. » L'absence de conscience au moment de la réalisation de l'acte permet la reproduction du traumatisme antérieurement vécu. C'est « en grandissant », dit-il que Benjamin réalise ce qu'il a commis. Il répétera à plusieurs reprises au cours de l'entretien « *ses regrets* » à l'égard de ses actes de racket. Si nous pouvons apparenter ces regrets à l'amorce d'un sentiment de culpabilité, nous ne pouvons négliger l'effet miroir de l'autre dans la commission de l'acte. De cette façon, nous serions une nouvelle fois encore dans quelque chose s'apparentant davantage à la honte qu'à la culpabilité. Toutefois, les regrets de Benjamin à l'égard de ses victimes sont bien réels et permettent une sorte de résilience. De cette manière, l'acte évolue : du vol dirigé vers l'autre avec cruauté, il se dirige vers un autre indifférencié à travers le vol dans les magasins. Cette avancée, dans le type d'acte commis, rend compte de l'appartenance à un groupe. De sujet-victime il devient sujet du groupe :

« Non, je me suis jamais senti rejeté. J'ai toujours été dans un groupe avec quelqu'un. J'ai jamais été trop tout seul. Ou juste un peu quand je me faisais frapper par plusieurs groupes. Genre ils venaient à plusieurs, pour venir prendre des trucs sur moi, mon téléphone, mon argent, des trucs comme ça. Mais bon au jour d'aujourd'hui je me suis vengé, et au jour d'aujourd'hui on me voit plus du même œil ! Avant on me prenait pour un clochard, pour un mec qui se défendait pas, qui portait pas ses couilles comme on dit. Voilà après j'ai voulu faire le grand, mais je regrette d'avoir fait ça ! (rictus) Mais maintenant je suis conscient de ça au moins ! Quand je sors tout ce que j'ai fait avant, les gens qui vont me voir plus tard, ils vont plus me voir du même œil, ils vont plus me reconnaître. »

L'amorce du sentiment de culpabilité semble se faire au détriment du sujet. C'est empreint de multiples précautions verbales et de rictus que nous percevons la culpabilité naissante, dissimulée par la honte et l'envie. Benjamin en passe alors par le regard de l'autre, du groupe de pairs pour éviter la culpabilité. Si l'autre le perçoit comme fort et puissant, il n'y a pas de quoi avoir de regrets, c'est un triomphe pour le Moi ! Eut égard aux instances interdictrices, il faut montrer patte blanche ! La « *prise de conscience* », autrement dit, la vision de l'autre en permet sa reconnaissance. C'est ainsi que Benjamin passe d'un objet à l'autre entre

conscience de culpabilité, crainte du surmoi, affiliation au groupe de pairs et haine envers l'instance parentale.

« Benjamin : Bah... Moi ça se passait bien quand j'étais petit, j'allais tout le temps une semaine chez mon père, une semaine chez ma mère, ça se passait tout le temps bien. On allait voir les membres de la famille ou sinon quand on était chez ma mère c'est la famille qui venait chez nous. Ça se passait tout le temps bien. Après c'est quand j'ai commencé à avoir 11-12 ans, que je commençais à sortir tout seul. Je commençais à me faire des amis, ça veut dire après on allait dans la drogue. C'est là que j'ai commencé à faire des conneries tout ça. Mais quand j'étais petit, je me suis déjà fait frapper.

Chercheur : Frapper ? Par qui ?

B : Frappé, racketté, tout ça. J'étais encore un gamin. Et après j'ai voulu faire le rebelle moi ! Et après j'ai racketté des gens. Je regrette d'avoir fait ça, c'est pas très conscient ça.

Ch : À quel âge avez-vous commencé à racketter ?

B : 14-15 ans.

Ch : Et à quel âge vous êtes-vous fait racketter ?

B : 12-13 ans.

Ch : Ça avait duré longtemps ?

B : Ouais ça avait duré longtemps, maintenant il se passe plus ça, au calme. Maintenant j'ai fait un peu le nerveux tout ça, les gens ils commencent à me respecter, je les respecte aussi. Mais dès qu'ils commencent à être un peu nerveux, je leur parle pas, parce que j'ai pas été éduqué comme ça. Ma famille elle m'a bien éduqué, les seuls trucs que j'ai fait n'importe quoi c'est de moi-même. C'est pas eux qui m'ont éduqué comme ça, on va dire malheureusement. (2 s) après là ça va tout se passe bien. C'est juste que je regrette tout ce que j'ai fait, mais bon, je vais payer. Mais pour moi la prison ça rend encore pire, ça rend pire, pour changer les gens. Après ça dépend qui. Moi je pète les plombs, alors que au contraire s'ils me sortent maintenant ils entendraient plus parler de moi, alors que plus les journées passent, plus les journées passent, plus j'ai la haine en vrai. »

Si la famille de Benjamin « l'éduque bien », semble contenante, la haine est pourtant dirigée de manière inconsciente à leur rencontre. Ainsi, si Benjamin a commencé à sortir

davantage avec le groupe de pairs à l'âge de 12 ans, cela correspond également à l'âge de son placement, pour lequel les parents ont été jugés complices.

« Ch : Quelle est la première fois où vous vous êtes séparés de vos parents ?

B : Quand j'étais en foyer, après quand j'étais en CEF (centre éducatif fermé) et après j'étais en prison. Et après (rictus) quand je suis tombé en prison majeur, je faisais le grand, je m'en foutais, pour moi c'était rien , je me suis dit, je vais sortir un jour. Mais bon là ça fait longtemps quand même.

Ch : Vous vous souvenez comment vous aviez réagi lors de cette première séparation.

B : Cette fois-ci, là ?

Ch : La première, c'était le foyer, vous m'avez dit, c'était en CM2 ?

B : Ouais. Bah j'étais dégoûté ! Nan je veux pas y aller et tout ça ! mais après quand j'ai atterri là-bas je m'en foutais un peu parce que j'ai vu que, bah voilà c'était un foyer où on était qu'avec des jeunes. Et j'ai vu que j'étais avec des jeunes de mon quartier. Ça veut dire on a commencé à faire n'importe quoi. Ça volait dans les chambres des autres, on commençait à fuguer du foyer. On s'en foutait, parce que comme y'avait pas nos parents ils pouvaient rien contre nous. On s'en foutait, on les insultait, on s'en foutait. On leur disait « t'es pas mon père, t'es pas ma mère, t'as rien à me dire ». Ah c'est ça quand on est gamin !

Ch : Est-ce que vous vous souvenez comment vos parents ont réagi ?

B : Comment ?

Ch : Est-ce que vous vous souvenez comment vos parents ont réagi ?

B : Quand je suis parti au foyer ?

Ch : Oui

B : Bah c'est eux qui avaient accepté, ça veut dire au début ils voulaient voir comment ça allait se passer. Après je lui ai dit à ma mère maintenant qu'on s'entend bien, depuis que je suis en détention. Je lui ai dit à un moment, dans ce que tu as fait dans toute ta vie, j'ai toujours bien fait, le seul truc où... aujourd'hui c'est rien, maintenant je m'en fous (rictus)... Mais la seule erreur que t'as faite : c'est de me mettre en foyer. Sinon tout le

reste... Parce que après le centre éducatif fermé et la prison c'est à cause de mes conneries, c'est pas à cause d'elle. »

Benjamin semble effectuer une transformation de la haine envers l'instance parentale en s'appropriant sa propre culpabilité qu'il transforme en tendance masochiste. Ainsi, le placement en foyer lors duquel il était en position passive puisque victime du choix éducatif parental, il devient actif en s'affiliant au groupe de pairs et en commettant de plus grands larcins. Le tiers interdicteur, qu'est la loi et l'instance judiciaire, peuvent quant à elles résister aux attaques, ce qui apparaît comme plus tolérable pour le Moi. La castration n'est ici pas crainte, à l'inverse elle assure au Moi sa toute-puissance phallique.

La tendance sado-masochiste chez Benjamin est au cœur du processus de filiation et d'affiliation. La transformation de la passivité en activité à travers la répétition du racket n'est pas sans faire appel à une certaine jouissance, probablement inconsciente. Être au centre de l'attention à travers le racket, mais également les brimades auxquels il a été confronté concernant « ses oreilles décollées », « *On m'appelait Dumbo* », dit-il, viennent lui accorder une place, et réalisent sans doute une partie du fantasme d'être battu.

Concernant l'histoire familiale, nous savons que du côté maternel certains oncles ont été accusés d'attouchements sexuels, probablement envers certains cousins de Benjamin. Ce dernier dit alors refuser de se rendre chez la grand-mère par crainte que celle-ci continue à l'emmener chez ces oncles. La mère quant à elle avait d'ores et déjà coupé tout contact avec son propre père, rupture familiale semblant être passée sous silence.

« B : Un jour elle m'avait dit quelque chose, mais je m'en rappelle plus, donc si je m'en rappelle plus c'est que je m'en fous. C'est comme du côté de ma mère, y'a des oncles qui ont fait des attouchements tout ça du côté de ma mère. C'est pour ça avant quand j'allais chez ma grand-mère elle m'emmenait chez tout le monde. C'est pour ça qu'après j'allais plus chez certains oncles. J'allais plus chez eux.

C : C'est vous qui décidiez de ne plus y aller, ou votre mère ?

B : Non c'est moi qui voulais plus y aller. S'ils ont fait des attouchements sur des jeunes, voilà. Je suis jeune, vous êtes jeune, ça, c'est des trucs que je peux pas...

Ch : Et votre grand-mère ne disait rien de son côté ?

B : Après elle les a peut-être pardonné, mais moi ces trucs-là c'est impardonnable. Après chacun fait comme il veut, mais bon. Non pour moi ça c'est le pire je crois. »

Nous entendons que quelque chose de l'ordre du sexuel s'est produit en l'absence de tiers interdicteur ou castrateur. Ainsi, Benjamin semble mettre un écran de protection face à lui pour limiter l'impact traumatique de l'excitation. Nous pouvons supposer qu'à travers le racket, Benjamin a pu acter quelque chose de son propre fantasme d'être battu. À défaut de pouvoir être l'objet de convoitise des oncles, il transforme une nouvelle fois cette excitation par le biais d'un tiers qui ne fait pas craindre l'incestuel. Si le masochisme érogène primaire est alors gardien de la vie psychique de Benjamin, un autre type d'affiliation est en jeu à travers l'acte.

Les parents de Benjamin se séparent lorsqu'il avait deux ans, la mère se remarie avec un beau-père très investi par Benjamin, ce dernier le plaçant au même niveau que son père biologique « *Bah les trois, mon père, mon beau-père et ma mère. On peut pas choisir c'est pareil y'a pas de préférence.* » Le jeune ne dispose donc pas d'un seul père, mais de deux pères venant faire tiers dans la relation à la mère. Il s'affiliera à ces deux pères : en premier lieu au beau-père lui-même voleur avant la rencontre avec la mère de Benjamin, puis à son propre père qui « *fait tout bien nickel, qui a une maison, un boulot, une voiture* », objets que le jeune nous dit convoiter avec envie. Pour ne pas avoir à choisir entre ces deux pères, qu'il décrira de la même manière, comme des pères aimants, soutenant avec lesquels il partagera des choses, il optera pour les deux aspects de ces pères suscitant l'envie. Le vol pour l'un comme tentative de démonstration de son affiliation non biologique, la perspective d'un avenir serein pour l'autre, en témoignage de son devenir adulte.

Benjamin oscille donc entre plaisir, désir et défense. L'acte lui permet d'expérimenter ces trois aspects : le plaisir dans la tendance sado-masochiste, le désir dans la convoitise de l'objet, la défense dans son rapport à la loi, ses regrets. Le vol sous ces trois aspects lui permet ce compromis et lui assure une place dans la filiation.

Nous observons dans son arbre généalogique une réelle constellation familiale, rare chez nos sujets. Pourtant, Benjamin éprouvera des difficultés à l'annonce de la consigne, il dira « *ne pas savoir comment faire* ». Finalement, il se lancera dans la production graphique en introduisant, sa « *maman* », « *son papa* », « *son beau-papa* », expression qui n'est pas sans rappeler le registre de l'enfance. Il les entourera dans deux bulles distinctes et non reliées marquant ici la séparation parentale effective. Autour d'eux graviteront les grands-parents, la fratrie, oncle et tante. Il questionnera d'ailleurs le féminin de « *oncle* » ne se souvenant plus du mot « *tante* ». Ce barrage de la féminité nous amène de nouveau à penser la question du désir — plaisir et de la sexualité barrée chez Benjamin. Ce dernier rejetant dans son entourage

tout ce qui peut y avoir trait : les oncles agresseurs sexuels, la belle-mère trop intrusive à son goût. Alors même que se rejoue dans le racket quelque chose de l'ordre de la sexualité non symbolisée. Il poursuivra d'ailleurs en signifiant ne pas inscrire « *ceux qui ne comptent pas* », le grand-père maternel, qu'il n'a pas connu du fait d'un conflit avec la mère, les oncles agresseurs pour lesquels il insistera sur le fait de n'avoir « *qu'un seul oncle* » du côté maternel.

Les personnages ne sont ni nommés, ni prénommés, cités au singulier, avec des fonctions exprimées par un vocabulaire enfantin. Tous gravitent autour du père, du beau-père, de la mère au centre de la production, sur un même pied d'égalité tel que Benjamin nous l'a déjà renseigné.

Dans un premier temps, Benjamin ne s'inscrira pas au sein de la production. Lorsque je lui fais remarquer, il dessinera un rond enchevêtrant les bulles de la mère/beau-père et du père, mais n'y inscrira aucun nom, aucune fonction. De nouveau, je le lui fais remarquer, il écrira alors son prénom, comme seule nomination au sein de l'arbre, tout en précisant avec les précautions qui le caractérisent, qu'il se place ainsi au-dessus de sa fratrie, car « *c'est l'aîné* ». Sa place devient dès lors centrale, alors même qu'il n'existait pas auparavant. Dans cette bulle, située dans l'enchevêtrement des bulles parentales, qui nous fait grandement penser à la poche intra-utérine, Benjamin renaît. Cette régression, via l'utilisation de la production graphique, lui permettra ainsi d'« *être le premier* », de reprendre sa place dans la filiation. Cette fois, Benjamin n'est pas seulement issu du père et de la mère, mais du trio mère/beau-père/père. Il n'y a dès lors plus de choix à faire pour prendre sa place auprès du beau-père, sans perdre l'amour du père, il peut être l'enfant de ces deux pères.

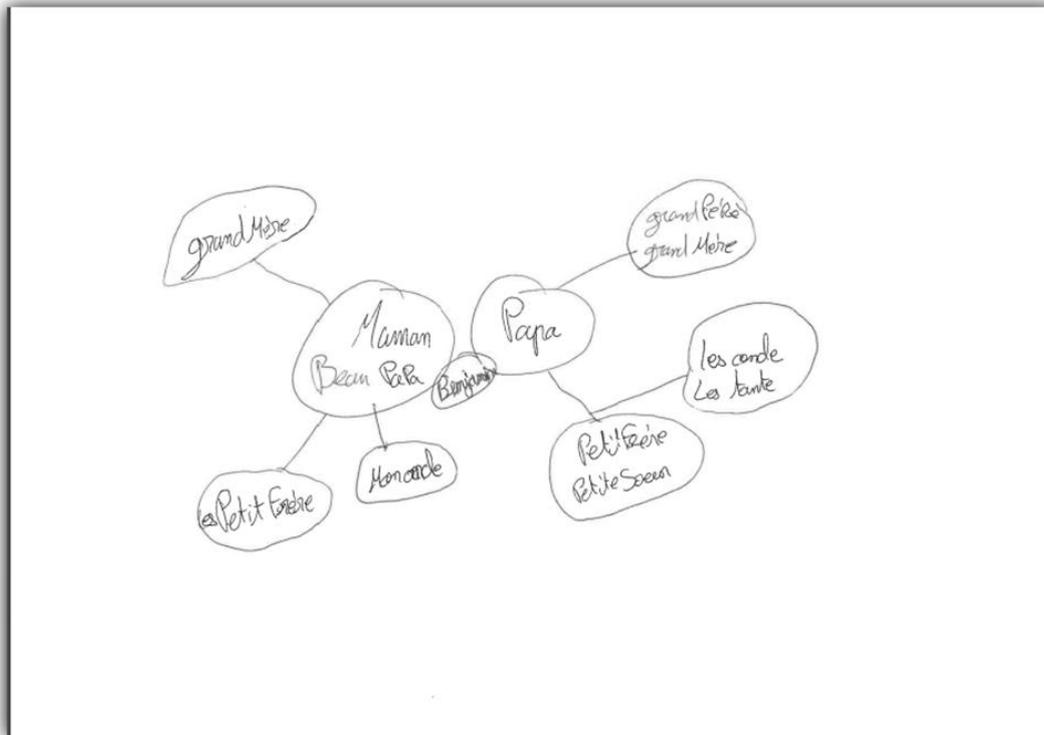


Figure 10 : Libre réalisation de l'arbre généalogique de Benjamin.

4 Le cambriolage : effracté vs effractant :

4.1. Rôle et place de l'objet dans le cambriolage :

La principale distinction établie par les participants concernant le cambriolage chez un particulier et le vol au sein d'un magasin ou d'une entreprise, tient en la question de l'Autre. Le magasin représente pour eux la société, et ne correspondent pas à un autre personnifié. Tandis que le vol chez le particulier s'adresse à un sujet identifié bien que non identifiable.

Il y a dans le vol au sein des entreprises une sorte de rationalisation, déculpabilisante, « *on ne vole pas quelqu'un* », « *ils seront remboursés par leur assurance* ». Pourtant, tous les sujets incarcérés pour des cambriolages ont d'abord commis des vols au sein des magasins. Dès lors, nous pouvons nous demander ce qui pousse ces sujets à voler des particuliers, alors que cela semble être source de honte. Lorsque nous les questionnons, peu de réponses peuvent être apportées. La mention de l'autre, bien qu'abordée dans la différenciation de l'acte commis, n'est pas reprise lorsqu'il est davantage question du cambriolage. L'aspect de l'altérité et du vol d'un bien personnel, intime, nous apparaît comme dénié puisqu'en dehors de l'énoncé. Pourtant quelques truchements dans le discours viennent nous montrer que voler un bien public ou un bien particulier n'est pas égal. Martin, nous dira : « *À partir du moment*

où tu voles, tu voles. C'est une effraction que ce soit chez quelqu'un ou un particulier donc... y'a pas de degrés on va dire. » L'altérité et le caractère d'effraction sont ici perçus, il ne s'agit plus d'un bien commun qui peut être volé, mais bien du vol d'un Autre.

À partir de nos observations précédentes au sujet de la dimension objectale dans le passage à l'acte, nous questionnerons le caractère effractable de l'autre, et le caractère effracté du sujet au regard de sa propre dimension traumatique. Il est vrai que l'effraction traumatique peut se trouver d'abord en opposition au passage à l'acte et donc à l'effraction de l'autre. Raphaëlle Bigex (2014) rapporte bien cette distinction dans son article « *Du traumatisme au passage à l'acte* » en partant de la question du corps. Elle met ainsi en avant la paralysie du corps effracté par le traumatisme en opposition à la décharge motrice du passage à l'acte. Il s'agit pour elle d'un type de réaction de l'organisme face à l'excitation suscitée par le trauma : l'une est autoplastique et modifie l'organisme, c'est le caractère effracté dans lequel le corps est passif ; tandis que l'autre est alloplastique et va venir modifier l'environnement extérieur, là le sujet est actif et le corps devient effractant. Ainsi un corps effracté face au trauma, alors que le sujet était passif, pourrait devenir un corps effractant et donc actif dans l'après-coup du traumatisme. Cela viendrait corroborer notre hypothèse selon laquelle le cambriolage serait une mise en scène d'un vécu traumatique pendant l'enfance lors duquel le sujet n'a pas été en capacité de répondre. Toutefois, cette modalité de réponse ne passe pas par la psyché. La décharge est certes transformée, mais ne passe pas par l'activité de pensée. Aussi la pulsion ferait directement le trajet de la source vers le but, en proie à la seule diction du ça. Le clivage observé dans le discours de nos sujets serait lié à l'incapacité de penser leur acte, d'y mettre un sens.

Bigex (2014) reprend des travaux de Freud, trois causes pouvant déclencher le passage à l'acte. La première serait une réaction dite « réflexe » au déplaisir. Un souvenir douloureux provoquerait une augmentation du déplaisir et pousserait le sujet à la décharge, cette dernière serait dirigée vers un objet jugé responsable de la douleur. La reviviscence traumatique pousserait donc le sujet à la décharge qui avait initialement été empêchée. La seconde serait plus défensive et « intentionnellement dirigée » bien qu'inconsciente, envers la source d'excitation nocive passée. Cette dernière ayant évoluée, la réponse du sujet devient inadaptée puisque différée. La troisième serait liée au fait que chaque montée d'excitation interne entraînerait une reviviscence d'expériences passées similaires. D'où la répétition de l'acte et du traumatisme.

Dans ces trois voies, nous retrouvons la notion de douleur morale bien que non représentable et d'adresse à un autre, encore une fois détourné du premier objet qui a causé la souffrance. Cette impossibilité à penser la source de la souffrance en vient à ne pouvoir se représenter l'acte. C'est pourquoi Pontalis dira des sujets criminels qu'ils sont « hallucinés » au moment de leur acte.

4.2. L'effractable :

Nous avons mis en avant dans les données statistiques issues de l'observatoire de l'insécurité et de la délinquance le nombre important de vols commis sans effraction. Le caractère effractable de l'autre vient dès lors nous questionner. C'est pourquoi, alors que nos hypothèses se tournaient vers la mise en acte, dans le cambriolage, d'un traumatisme subi dans le réel, au sein du discours, c'est la dimension effractable de l'autre qui est davantage mise en avant. Dans la description des cambriolages commis, l'autre semble être effractable dans le sens où il se met en position de vulnérabilité.

Nous pensons à la célèbre Œuvre de Maurice Leblanc, « Arsène Lupin », où ce gentleman cambrioleur prévient ses victimes avant de leur dérober leurs biens. Le caractère gentleman, renvoie à une certaine forme de respect de l'autre, proposant à ce dernier des alternatives aux vols avant de commettre lui-même le méfait. Arsène Lupin demande à ses victimes de lui remettre le butin, sans quoi il devra venir le chercher lui-même. Il met ainsi l'autre en dette de lui donner/rendre ce qu'il n'a pas. C'est cette dette symbolique qui a été mise en avant dans la série revisitée « Lupin ». Dans celle-ci, l'acteur Omar SY cambriole et tente de rendre justice à son père suicidé en prison après avoir été arrêté à tort pour un vol. Cette série met en exergue la transmission d'un secret intergénérationnel, où le cambriolage vient s'inscrire dans une quête de réponses aux questions que se pose le protagoniste. Dans les livres de Leblanc, Arsène Lupin parvient à s'introduire sans laisser de traces chez autrui, alors même que ces derniers étaient prévenus de son intrusion. L'autre est donc effractable puisqu'il se trouve impuissant face à l'ingéniosité d'Arsène Lupin. L'invisibilité du cambrioleur lui confère une sorte de toute-puissance mégalomane, le plaisir ainsi suscité ne fait qu'accroître l'envie.

Nicolas nous dira commettre des cambriolages lorsque : « *les gens sont en vacances* ». Bertrand nous dit encore : « *ça m'est déjà arrivé de voler une voiture à un mec qui laisse les clés sur le contact et je lui prends le temps qu'il rentre chez lui.* » Il ajoutera, « *c'était même*

pas pour vendre, c'était comme ça sur le coup je savais même pas quoi en faire après. » Ce vol sans but, chez une victime effractable, vient traduire la vulnérabilité de l'autre et la toute-puissance du sujet. Ici, rien n'est mentalisé, l'objet disponible et accessible est pris pour soi. L'objet volé serait-il un objet fétiche, tel un trophée venant asseoir une position triomphale du Moi et donc soutenir le narcissisme ?

Le cambriolage, chez des individus jugés effractables, se retrouve principalement chez les sujets où la haine primaire à l'encontre des représentants parentaux n'a pas pu se lier. Chez Bertrand, nous avons pu voir que la colère envers la mère ne peut s'exprimer, il dira du signalement ayant donné lieu à son placement : *« Je crois que c'est ma mère. Non, c'était quoi, bah déjà j'étais déjà connu. Puis après bah je parlais tout le temps. J'étais mineur, je me faisais ramener par les flics, tout ça. Voilà, après la juge elle a vu ça, elle a décidé de mon placement. »* Un tiers doit être responsable pour que la colère puisse s'exprimer envers lui et non envers le bon objet parental. De plus, il évoquera la tristesse de ses parents, en particulier de sa mère lors de son départ pour le foyer. Aussi, éprouver de la colère à son encontre pourrait la détruire davantage, et faire craindre sa disparition.

Nous pouvons dès lors émettre une première hypothèse : l'autre, s'il est effractable/cambriolable, est en mesure de recevoir la colère. Alors qu'un autre déjà fragilisé et lui-même effracté, tel que la mère, ne serait pas en mesure de recevoir cette agressivité. De plus, Bertrand nous rapporte avoir souvent fugué du foyer dans lequel il était placé, car son « chez lui », lui manquait. Aussi, effracter celui qui menace de s'effondrer et donc de disparaître pourrait faire craindre de ne pas retrouver de chez-soi, de contenant-sécurisant.

Nous retrouvons également chez ces sujets, des non-dits, ou des éléments d'incompréhension, touchant la question des origines. Chez Nicolas par exemple la colère envers la mère est exprimée, mais persiste en toile de fond un sentiment d'injustice face à des comportements abusifs et une incompréhension de ce qui lui a été caché pendant son enfance sur la question de ses origines. La discontinuité liée aux séparations et donc à l'absence rythme la vie de Nicolas. Dans ce non-cadre, ce non-espace disponible pour lui, venir cambrioler l'autre en son absence pourrait traduire l'investissement du vide, de l'absence.

Chez d'autres, nous percevons les identifications en creux. Ces sujets ne semblent pouvoir ni s'affilier, ni se désaffilier, ainsi aucun mouvement identificatoire n'est possible. L'effraction chez l'autre effractable intervient comme repère-miroir. C'est à travers la vision

de l'intimité de l'autre que le sujet peut constituer quelque chose de son propre monde interne.

4.2.1. Issa, adoption et identifications en creux :

Issa a 24 ans lorsque je le rencontre, il se présente comme plutôt sûr de lui, attentif à son apparence et à ce que l'on pourrait penser de lui. Il se livrera par des phrases courtes et chocs qui montreront la défaillance du refoulement. Issa est originaire de Djibouti où il a vécu jusqu'à ses 6 ans avec ses parents biologiques. Il est ensuite adopté par un couple de Français avec sa sœur cadette. Il dira maintenir des liens à sa famille biologique, ses parents et sa fratrie restés au pays. Le discours livré par Issa est à l'image de la libre réalisation de l'arbre généalogique succinct, mais clair, ne laissant que peu de place au doute et donc, à la pensée. Issa se désaffilie de sa famille d'origine, mais semble ne jamais avoir pu s'affilier à sa famille adoptive. Le discours est défensif face à la surcharge émotionnelle que nous percevons d'emblée.

« Chercheur : Vous êtes-vous déjà senti rejeté lorsque vous étiez enfant ? Bien sûr, si vous y repensez maintenant, vous devez réaliser que ce n'était pas un réel rejet, mais je voudrais que vous vous souveniez si vous aviez déjà été rejeté dans votre enfance.

Issa : Ouais quand même.

Ch : Oui à quel moment ?

I : Je sais pas par rapport à mes parents, mes vrais parents. Je me suis dit c'est quoi le problème ? (rictus).

Ch : Comment avez-vous réagi face à ce rejet ?

I : J'y pense pas en fait, je vis comme je dois vivre. Après... ouais j'y pense pas. J'essaie de pas y penser.

Ch : Est-ce que vous pensez que vos parents, adoptifs ou biologiques, avaient l'impression qu'ils vous rejetaient ?

I : En fait c'est pas eux qui me rejetaient... en fait y'avait les 2. Moi j'arrivais pas à aller vers eux et eux ils arrivaient pas à aller vers moi. Et que eux ils arrivaient pas à venir vers moi je me sentais rejeté. C'est pour ça si y'a les deux on y arrivera jamais en fait.

Jusqu'au jour d'aujourd'hui on sait pas quoi se dire, on se voit pendant une heure ou deux heures... »

Ce sentiment de rejet est à l'image de l'incompréhension suscitée par l'adoption. Cette dernière marque le parcours de vie d'Issa :

« I : En fait j'ai été adopté quand j'étais petit. Voilà. Euh... après j'ai beaucoup de frères et sœurs.

Ch : Vous avez été adopté à quel âge ?

I : 6 ans. Ouais. Puis après arrivée en France et puis après bah voilà. Ça s'est mal passé, hein.

Ch : Ça s'est mal passé... Dès vos 6 ans ?

I : Non, vers 10... avant je comprenais pas trop. Après c'est en grandissant, vers 12 ans, ouais 12 ans — 15 ans. C'est la merde hein.

Ch : C'est la merde ?

I : Avec les parents.

Ch : Avec vos parents ?

I : Ouais.

Ch : Encore maintenant ?

I : Ouais.

Ch : Et avec votre sœur ça se passe bien ?

I : (Soupir) ça se passe. Oui ça se passe.

Ch : Vous avez quelques souvenirs d'avant vos 6 ans ?

I : Oui au pays c'était bien.

Ch : Oui, vous avez quelques souvenirs de là-bas ?

I : C'est vague après, j'étais petit, après voilà.

Ch : Vous savez pourquoi vous avez été mis à l'adoption ?

I : Je sais pas, j'ai pas cherché. Pour l'instant je suis là après on verra. »

Les vols quant à eux débutent rapidement après son arrivée en France, vols dans les magasins, de jeux vidéo qu'il revendait ensuite à l'école dans le but de s'acheter de quoi manger. Nous pourrions ici y voir une dimension culturelle, l'importance de la nourriture dans la culture Asiatique tout comme dans la culture Africaine vient à rappeler la mère nourricière et la dimension transgénérationnelle.

« I : Je les revendais au copain (rire de fierté). Je vous dis j'étais petit, à l'école primaire, 8-9 ans, je crois. Mais ça marchait bien (rire) »

Ch : Qu'est ce que vous faisiez de cet argent ?

I : Quand j'étais petit, j'aimais bien manger en fait. Et il fallait de l'argent pour manger parce que j'aimais pas demander. Je demandais pas à ma mère. Et je suis parti chez un mec de ma classe et je crois qu'il jouait à la Game Boy ou un truc comme ça. Et moi je lui ai dit, vas-y je peux t'avoir des jeux si tu veux. Et voilà. »

C'est dans une tentative d'acculturation que le vol d'objets à la mode intervient. Il s'identifie ainsi au groupe de pairs, avec lequel il dit avoir plus de facilité à s'attacher, ou pourrait-on dire à s'affilier.

« Ch : Oui, et ensuite est-ce que cela a évolué ?

I : Après je me suis mis à voler des paires de baskets. Au collège. Dans les magasins, pour les revendre, pareil. Après les scooters, ouais c'était pour... me déplacer pour vendre du stup. Après c'était les voitures et puis après j'ai arrêté.

Ch : Oui, donc c'était plutôt des vols de magasins, pas de cambriolages ?

I : Si, ça, c'était quand j'étais petit ça ! ouais, mais je sais pas j'en faisais tous les jours, tous les soirs.

Ch : Tous les soirs ?

I : Bah je sais pas j'étais chez moi et j'allais chez des gens. Je faisais tout en fait. Dès qu'il y avait un truc qui pouvait me rapporter, ça dépend combien ça pouvait me ramener, mais... je pense que c'était une question d'argent. »

Enfin, nous pourrions percevoir le cambriolage nocturne comme une quête identitaire via l'observation de l'intimité d'un autre. L'Autre qui, se trouve en position de vulnérabilité,

est effractable et laisse la fenêtre ouverte à la vue du cambrioleur. Nous entendons dans l'idée que cela « rapporte » l'appel à l'autre, dans une volonté d'être « rapporté » à la famille d'origine. Issa semble se vivre tel « une pièce rapportée », un objet volé à sa culture d'origine. Il s'identifie à l'objet du vol, comme pour tenter de susciter quelque chose chez l'autre.

« I : Un magasin c'est plus dur (rire). Chez une personne, je sais pas comment vous dire, y'a par exemple une fenêtre ouverte au 2ème, c'est facile à monter.

Ch : Que voliez-vous chez les particuliers ?

I : J'sais pas, des téléés, des consoles, des conneries, des trucs qui se vendent. »

Les objets du vol sont nommés comme des objets quasi insignifiants aux yeux de l'autre et rendent compte de la défaillance du narcissisme. L'apparence soignée et contrôlée d'Issa, s'organise autour d'un faux -self-adaptatif qui lui permet de disposer d'une enveloppe corporelle visant à soutenir le Moi.

Le vol d'objets sert de monnaie d'échange contre de l'argent susceptible de lui donner son indépendance et de pouvoir s'extraire de tout engagement familial, source de souffrance. Issa dira voler seul pour s'affirmer dans ce statut indépendantiste auquel il ne semble pourtant pas croire. Le but de ces vols et de l'argent ainsi récolté est de :

« I : Pour montrer aux gens que... tu peux être mieux qu'eux.

Ch : Oui, quels gens en particulier ?

I : J'sais pas ceux qui m'ont (explose de rire) ceux qui m'ont regardé de haut là. J'sais pas comment vous dire, j'sais pas.

Ch : Il y a des personnes qui ont pu vous rabaisser quand vous étiez plus jeune ?

I : Non même pas c'est pour leur monter qui est le patron, moi je suis bien ici. Que j'ai besoin de personne, que je suis bien tout seul. Que même tout seul je suis droit, je suis bien, fils à papa je suis mieux que toi. »

Lui, sans père, sans repères, désaffilier de ces deux familles, préfère cette fois quitter, qu'être quitté. De cette manière, le vol a engendré le placement en foyer de l'enfance, puis en détention, lui permet de s'extirper d'une dette bien trop lourde à porter.

Au moment de réaliser l'arbre généalogique, il questionnera l'air inquiété : « *il ne faut quand même pas mettre les grands-parents, le père, tout ça ?* » Alors soulagé de ne pouvoir

mettre que les personnes qui comptent pour lui, il notera dans un premier temps son meilleur ami, puis il se notera lui-même relié à cet ami par un trait discontinu témoignant de leur éloignement géographique actuel. Il inscrira ensuite sa sœur avec laquelle il a été adopté, un peu plus bas et la reliera à lui par un trait qui s'apparentera à une sorte d'escalier comme pour symboliser les marches qu'il reste à gravir par cette dernière pour le rejoindre. Il dira d'ailleurs la placer ainsi, un peu plus loin de lui que son ami, car ils ne sont pas suffisamment proches. Il hésitera sur les traits qui encadrent son nom et celui de son ami, tandis que l'encadrement de sa sœur, non nommée par son prénom, est lui plus assuré, plus épais, comme si elle bénéficiait néanmoins d'une once de protection. À la fin de la réalisation de l'arbre, il dira « ça y'est c'est fini », tel un défi réalisé avec brio.

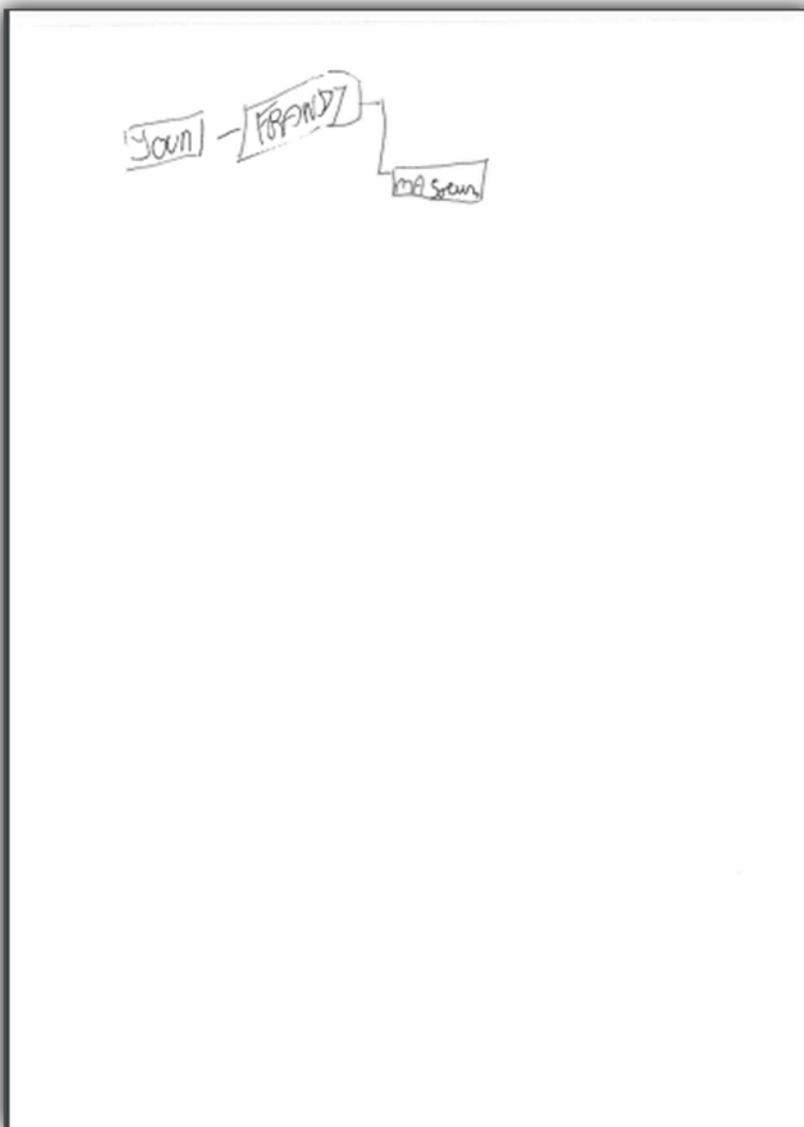


Figure 10 : Libre réalisation de l'arbre généalogique d'Issa.

De nouveau, la violence du non-dit lié à l'adoption semble à la hauteur de la violence agie sur la scène du réel.

4.3. Cambriolage et effraction traumatique :

L'effraction traumatique va être mise en lien avec les non-dits liés aux différents événements de vie du sujet, voire de la présence d'une crypte chez ce dernier. Elle peut également être successive à un deuil non élaboré ou à un événement au haut potentiel traumatique. Elle est aussi associée à une recherche désespérée de quelque chose, quelque part qui ne peut prendre forme.

L'indicible est une des caractéristiques du traumatisme, la source de la souffrance ne peut être traduite, puisqu'elle est clivée au sein de l'appareil psychique. Il va alors être question d'une recherche d'un objet perdu, inconnu.

4.3.1. Dylan, du traumatisme à l'excitation :

Dylan nous expliquera cambrioler pour ces motifs : *« chez les particuliers... franchement c'est pas bien parce que ça.... Parce que quand tu fais, t'es dans une adrénaline, t'es dans un délire, tu crois que tu vas trouver le magot. En fait tu fais ça, ça sert à rien quoi. Honnêtement ça sert à rien, pour voler une télé, j'sais pas quoi, ça sert à rien c'est vraiment débile. Mais tu cherches toujours, tu crois que tu vas tomber sur un magot ou tu crois que tu vas tomber sur des billets. Et ça ça arrive pas quoi. Après tu, tu vois que ça ça marche pas donc tu essaies de te perfectionner, tu vois. Tu crois que ton avenir est là-dedans parce que tu es du mauvais côté et du coup tu te perfectionnes, tu fais des vols plus approfondis, ou tu travailles, tu te fais un réseau, tu travailles vraiment. »*

Nous voyons bien chez ce sujet le mouvement défensif alors même que le Moi peine à trouver un compromis entre désir et défense. Dylan semble rechercher activement un objet perdu, nécessaire à son devenir adulte. On retrouve chez lui plusieurs événements traumatiques au moment de la puberté, de l'adolescence et de son passage à l'adulthood.

Les parents de Dylan se séparent lorsqu'il avait 11 ans par « manque d'amour » expliquera-t-il. Dylan choisit alors d'aller vivre chez son père afin de rester dans la maison dans laquelle il a grandi : la ferme familiale depuis plusieurs générations, alors que ses deux sœurs cadettes vont vivre avec la mère. Très vite après cette nouvelle organisation familiale, Dylan est renvoyé du collège pour « avoir fait le clown », et son père le place en

internat. Enfant, il se décrit comme étant en surpoids et subit du harcèlement de la part de ses camarades, jusqu'à son entrée au collège où sa croissance lui permet de retrouver un poids stable. Il dit alors que cet aspect physique le différencie des membres de sa famille, eux très longilignes, à l'exception de sa mère. Pendant son enfance et avant la séparation de ses parents, Dylan vole régulièrement « *en cachette* » des gâteaux dans le placard de la cuisine familiale avec une grande fierté. À l'école, il vole également de la nourriture et explique qu'il est gourmand. Toutefois, ceux-ci, l'ont « *marqué* », dit-il, car il s'est fait prendre en pleine action. C'est avec beaucoup de précautions qu'il exprime regretter que ses parents ne se soient pas davantage intéressés à lui et à son mal être à cette période. Il pense que, malgré tout, ces derniers n'auraient sans doute pas eu de « *solutions* » et qu'il a eu « *une bonne enfance* », son père lui disant souvent qu'il l'aimait. Il explique ce manque d'intérêt parental, dans l'après-coup, par une dépression chez la mère consécutive à la séparation et des crises d'angoisse fréquentes chez le père en lien avec son travail. Il dit alors, que lui-même aurait dû être plus attentif aux maux de ses parents.

À 15 ans, Dylan perd deux amis des suites d'un accident de mobylette, qui pour lui reste traumatique. Il dit repenser à la scène souvent, qu'elle « *reste* » : « *ça a été une sorte de petit traumatisme. Parce que quand t'as 15 ans, je pense pas que la mort ça existe encore pour toi, donc tu te dis, fin, tu te crois invincible à cet âge-là en vrai, tu penses pas à ça. Et de prendre conscience que tu peux mourir, ouais ça a été un traumatisme un peu quand même. [...] J'ai le souvenir on était sorti en boîte à l'époque et on avait tous nos petites motos là, nos 50, il s'est fait renverser sur la route, après y'a deux autres voitures qui l'ont écrasé encore.* » Suite à cela Dylan, brave lui-même la mort à moto : « *Ça m'a donné beaucoup d'accidents de moto, parce que j'aimais bien la moto, avec beaucoup d'accidents. Je me suis fait écraser la main par une voiture aussi. À chaque fois ça va je m'en sors, je suis toujours debout.* »

Finalement, à 17 ans, Dylan prend un logement autonome, période difficile pour lui, dans sa tentative de devenir adulte, lors de laquelle il se décrit comme très dépensier. Il décide alors de se rapprocher de ses parents : « *Après je me suis un peu rapproché d'eux parce que j'ai compris c'était quoi d'être dans la vie d'adulte, d'avoir des problèmes d'adulte, de renvoyer ses papiers, ses factures, d'aller au travail. Enfin voilà de devenir responsable on va dire. Et ça ouais. Quand t'es enfant tu penses qu'à un truc c'est de te barrer de la maison, tu te dis ouais je vais être libre et tout. (rire) et au final tu vois que c'est plein de contraintes*

dans la vie. » Mais lorsqu'il a 19 ans, le père vend la ferme et arrête sa profession par usure. Au même moment les cambriolages dits « *par nécessité* » débutent.

Les vols s'arrêtent à l'aube de ses 21 ans lorsque Dylan rencontre une compagne, mère de deux enfants. Il décrit le plaisir qu'il a pu avoir à être père à son tour et à faire avec eux les choses que lui-même faisait avec son propre père.

De ce cas, nous pouvons tirer plusieurs éléments de compréhension : d'une part nous observons que les vols commis au domicile parental et à l'école pendant l'enfance sont marqués par des notions de plaisir. Sans doute associés au fantasme d'être battu que nous avons pu décrire plus haut, en lien avec les punitions corporelles du père via « *le bâton de l'agriculteur* » et les « *mises au coin* ». Puis, la séparation des parents à la puberté vient appuyer l'identification au père, sans pouvoir prendre sa place. Ainsi, nous pouvons supposer que la mise en internat permet finalement à Dylan de se séparer de ce père à la fois castrateur mais aussi très angoissé et potentiellement mortifère. Les angoisses de mort sont réactivées à l'adolescence avec le décès de ses deux amis, conduisant Dylan à être lui-même dans des conduites à risques. C'est finalement la vente de la ferme et donc de ce qui pouvait constituer une base narcissique et identificatoire, qui pousse Dylan à commettre des actes délictueux, à travers le cambriolage. On observe chez lui, le symbole du domicile familial dans le lien transgénérationnel, la ferme est objet totémique se transmettant de génération en génération. Malheureusement, Dylan dira que son père ne souhaitait pas reprendre la ferme et y a été contraint, créant là une première brèche dans la filiation traumatique. Cette brèche semble s'être étendue au moment de la vente. Dylan se retrouvait alors sans repères identificatoires. Nous pouvons donc supposer qu'à travers le cambriolage, et cette recherche du magot, Dylan était en quête du père sur lequel il avait ses droits, le magot pouvant représenter un trésor familial enterré sans carte au trésor permettant de le retrouver. La maison semble faire signifiant. Alors que les angoisses de mort et d'effondrement sont réactivées, le passage à l'acte, lui, permet de se sentir vivant et de tenter de retrouver une certaine consistance narcissique. Ce n'est qu'avec l'acquisition d'un statut de père en miroir de son propre père, que Dylan peut retrouver une certaine sécurité.

4.4. Angoisse signal et cambriolage :

Ce que nous venons de traiter au sujet de la place de l'objet et du caractère effractant, voire traumatique dans le cambriolage, nous amène à questionner ce qui a trait à la notion

d'angoisse signal en référence au traumatisme psychique. À ce sujet nous aborderons également la notion d'effroi en association avec l'affect de honte.

Freud situe l'angoisse dans le registre danger externe - excitation, l'état d'angoisse endogène transformé en peur par l'incapacité à liquider ou articuler le trop plein traumatique. L'angoisse renvoie aux registres de la sexualité, en tant qu'elle est liée à cette dernière dès son origine dans la séduction maternelle. Elle s'inscrit comme intrusion violente et vient créer des traces sources des pulsions. L'angoisse dans ce lien relationnel est intimement intriquée à l'angoisse de perte d'objet. Pour Ferenczi c'est le rien, l'attente qui crée l'angoisse et le traumatisme. Ces définitions de l'angoisse viennent s'associer à notre réflexion et à nos résultats quant aux séparations précoces, la place de l'objet maternel et les non-dits transmissibles. En ce sens, le cambriolage dans son aspect effractant pourrait venir s'immiscer chez le sujet tel un signal d'angoisse face à l'impact traumatique.

Bien que l'angoisse et l'effroi ne se situent pas sur le même niveau, ce dernier nous semble intéressant dans notre cheminement. L'effroi renvoie aux pulsions d'autoconservations, et traite la détresse originaire. C'est l'expérience de solitude absolue qui est ici mise en avant. L'état de détresse caractérisé par l'effroi indique l'impossibilité du sujet à être secouru et secourable, en ce sens, cela renvoie également à la notion de perte d'objet.

5 Un exemple clinique : Louis, le vol comme tentative de retour à la maison.

5.1. Les étapes du vol :

5.1.1. *Le vol d'enfant, tentative de recherche d'autorité :*

Louis nous dit avoir commencé à voler à l'âge de 8 ans dans les magasins, il rira de bon cœur à cette évocation sans en dire davantage. Cet acte « enfantin » semble avoir pour lui peu de sens comparé aux actes délictueux qu'il effectuera ensuite. Pourtant, Louis fut placé en foyer à l'âge de 8 ans en partie à cause de ses vols. Il explique, lorsque nous complétons ensemble la fiche signalétique, avoir été placé pour plusieurs raisons : du fait de la violence de son père, mais aussi parce que lui-même a fait des « bêtises ». À ce sujet, il exprime avoir été turbulent à l'école, avoir commencé à y fumer, mais aussi avoir volé à plusieurs reprises dans

les magasins et à l'école. Ainsi, nous observons dans le motif du placement une sorte de collusion entre ce qui appartient aux « bêtises » du père et de l'enfant.

Louis nous parle du métier de son père, couvreur : « *Mon papa en fait, il était... Il couvrait les toits, il réparait les toits, je sais pas quoi.* » Symboliquement, nous pouvons voir à travers le métier du père un lien avec la recherche de protection. Le père couvre les maisons des autres par un toit qui protège ses habitants, alors qu'il ne semble pas en mesure de protéger sa famille. Du fait de sa violence, le père semble manquer à son rôle de contenant et de garant de la sécurité de ses enfants. Aussi, pourrait-on voir dans le début des vols chez Louis, une quête d'autorité, de Surmoi parental, qui non seulement viendrait mettre des limites, mais aussi assurer une protection. Or, nous voyons que cela fait défaut. C'est donc à l'école que l'autorité va être recherchée via le vol, mais également dans les tentatives d'identifications à l'âge adulte, comme le début de la cigarette par exemple.

Louis n'est pas le seul enfant à avoir été placé, les quatre aînés l'ont été également, soit l'ensemble de la fratrie à cette époque. La mère de Louis a une fille issue d'un autre mariage. Le père, lui, a six enfants issus d'une autre union qui ne vivaient pas au domicile. Louis est l'aîné d'une fratrie de sept enfants ayant les deux mêmes parents, mais est aussi le huitième de sa fratrie recomposée de quatorze enfants au total.

5.1.2. Le vol de voiture, déplacement du désir inconscient :

Le vol de voiture débute lorsqu'il avait 14-15 ans, en compagnie de son frère cadet qu'il « *suivait* ». Ce type de vol intervient au cours d'une brève période de retour au domicile parental, avant un nouveau placement. Ce nouveau type de vol vient symboliser un impossible retour à la maison en pleine adolescence.

Il commente le vol de voiture au domicile des victimes, comme étant à « *moitié dans la maison* », « *Bah au début pour moi c'était juste pour m'amuser parce que moi je venais juste pour la voiture. Après j'ai vu que ça commençait à payer bien, vendre les voitures, vendre ça ça ça, donc voilà, j'ai continué.* » Un pied dedans, un pied dehors, le rite s'amorce dans la construction du lien fraternel, via l'acte. Louis se décrit d'ailleurs comme « un suiveur » avec ses amis, tout comme avec ses frères. Le début de ses vols se situe au moment où il est encore placé au foyer et où la famille déménage avec les autres membres de la fratrie qui, eux, ont pu retourner au domicile parental :

« Louis : Ouais, quand ils ont déménagé dans la nouvelle maison j'étais déjà placé. Et je crois que tout le monde était déjà rentré. Parce que moi je suis rentré en dernier du foyer.

Chercheur : Pour quelles raisons vous êtes restés un peu plus longtemps en foyer ?

Louis : Ben ils disaient que j'étais un peu plus dur, mais je le voyais pas comme ça.

Ch : Comment vous le voyez, vous ?

L : Moi je l'ai pris plus pour un refus de m'avoir. Je sais pas.

Ch : C'est vos parents qui ne souhaitaient pas que vous reveniez ?

L : Ben au tout départ, j'ai pensé que c'était ça. Moi je suis rentré un an après, ça c'est bien passé, donc ils disaient qu'ils étaient content mais... bah tout le monde est rentré et je me disais pourquoi pas moi ?

Ch : Vous n'avez pas obtenu de réponse à cette question ?

L : Non toujours pas.

Ch : Vous avez demandé ?

L : Ben j'ai souvent demandé, mais ils disaient, bah c'est les éducateurs ils veulent pas. Alors que j'allais à l'école et tout.

Ch : Ça se passait bien avec vos frères et sœurs ?

L : Ouais ça s'entendait bien, après dans une famille bah entre frères et sœurs on se chamaille toujours. »

Nous pourrions voir dans le vol en compagnie du frère une sorte de réaffiliation au moment où seul Louis n'est pas revenu au domicile parental. Il serait alors à questionner la notion d'envie et de jalousie au sein de la fratrie, que nous détaillerons dans une autre partie. Le vol de voiture symboliserait-il ici la volonté de retour à la maison, la route vers le domicile ? Ainsi, ne pas être tout à fait « dans la maison » en disant « à moitié j'allais dans les maisons » signifierait cette ambivalence des sentiments à l'égard de la famille dans laquelle il dit se sentir rejeté. Nous pourrions également y voir le symbolisme de garder un pied dehors comme espoir d'être un jour invité à entrer.

Puis, le manque se fit sentir et le type de vol évolua : *« le premier truc qu'on a volé, je crois, c'était des scooters et des motos. Après on commençait à plus en avoir et après c'est là qu'on commençait à aller plus dans les maisons. »* Entrer « dans » les maisons pour combler le manque *« commençait à plus en avoir »*. Ainsi, pour « être », pour appartenir à la filiation, il aurait fallu « avoir ». Si nous sommes ici tentés de nous trouver dans le registre de la castration, nous verrons très rapidement que l'instance surmoïque vient à manquer. Il s'agirait dès lors bien plus de soulever la question de l'idéal du Moi au regard du Moi idéal et de l'instance parentale.

5.1.3. Le cambriolage et la quête de sens :

Louis dérobe principalement, des objets de type *« bijoux », « consoles », de « l'argent »*, lors de ces cambriolages. Afin de gagner de l'argent. Louis peine à mettre un sens à ses actes, tous semblent confondus bien que nous percevions assez nettement une évolution dans le type de délits commis au regard de l'évolution de sa situation familiale et de ses placements, déplacements.

Il nous dira que lorsque son frère a arrêté de voler, lui a poursuivi, toujours en groupe *« avec des potes »*. Mettant là encore en avant son rôle de *« suiveur »*. Dans le discours, nous observons une désaffiliation au profit de l'affiliation, lorsque son frère arrête tout cambriolage. Il dira : *« Et après je sais que il est parti en CER, et il s'est dit non j'arrête. Ouais ça l'a pas brisé, mais lui le CER, mais ça l'a peut être aidé, parce que après il est parti vivre à Paris il a eu des enfants. »* Son frère en créant sa propre famille, semble avoir pu se séparer et s'individuer, ce qui n'est pas le cas de Louis de quelques années son aîné. De nouveau, nous pouvons entrevoir ici de l'envie à l'égard du frère et de ce qu'il possède.

Suite à cet arrêt brutal du vol chez le frère, le lien fraternel ainsi créé à travers l'acte se trouve entaché. Louis se rapproche alors du groupe de pairs avec lesquels il évoluera encore dans l'acte. Il me demande avec fierté si j'ai entendu parler de son affaire concernant le braquage d'une grande chaîne de magasins :

« Chercheur : Trouvez-vous qu'il y a une évolution dans le type de délits que vous commettez ? »

Louis : Je pense pas non. J'ai commencé à 11 ans. Et vous connaissez un peu Nantes ? J'ai cambriolé la Fnac et après on se fait interpellé 3-4 jours après c'est là qu'ils ont commencé à vouloir me mettre en prison. »

La désaffiliation s'opère dans une sorte de négationnisme de ce qui a pu se produire en amont de l'acte ayant abouti à l'incarcération actuelle. Dans l'empressement, le sujet questionne, tout en voulant apporter d'emblée une réponse ne permettant pas à l'autre de mettre sa parole en doute et ainsi de malmener les digues rudement mises en place. Il n'y pas de place pour le manque, que nous entendons ici par le manque du frère. La place vacante va être donnée à un tiers qui lui ressemble. À l'opposé de ce frère qui se désaffilie, qui n'a pas été « *brisé* » et qui aurait remplacé Louis par la venue au monde d'un nourrisson et d'un nouveau déménagement.

Cet acte, que nous qualifions d'ultime puisque dernier acte à avoir été commis, n'écarte qu'en apparence Louis de sa filiation. En effet, nous apprenons que le père a lui-même déjà été incarcéré pour des braquages. Dès lors, le mot « *cambriolage* » utilisé ici à défaut de « *braquage* » revêt d'un tout autre symbole. Bien qu'ayant eu lieu dans un magasin, et donc au sein d'un espace public, le braquage semble davantage relever, pour Louis, d'un cambriolage ayant plus trait à l'intime. Nous pourrions alors supposer être dans ce qui relève de l'idéal du Moi au regard du Moi idéal que le père porte sur ses enfants. L'identification au frère, venant dans un premier temps combler le désir de toute-puissance infantile, a laissé la place au manque. On peine à observer ce qui pourrait relever chez notre sujet d'une angoisse de castration et nous semblons nous situer en amont de celle-ci, dans un registre plus archaïque touchant au fantasme de scène primitive. En effet, être « *à moitié dans la maison* » reviendrait presque à penser le sujet dans l'entrebâillement de la porte de la chambre parentale. Puis, une fois entré dans l'intimité de l'autre, les objets de valeurs ne peuvent être gardés et doivent être vendus pour être transformé en quelque chose de plus tolérable et qui symboliquement représente l'âge adulte. En effet, l'argent issu du butin pourrait venir conférer au sujet une place de « père » au sein de la famille.

« Ben... souvent, souvent ils voulaient divorcer mes parents, mais jamais ils l'ont fait. ça va faire 20 ans sûrement. En fait ils étaient pas trop... quand mon père était là, il dormait, il buvait, il jouait à la console. Quand il était pas là il était au travail. C'était pour ça qu'ils parlaient pas trop ensemble. » L'ambivalence des sentiments au sein du couple parental ne permet pas que la place soit complètement vacante. Le fonctionnement de couple apparaît également engager l'investissement versus le désinvestissement des enfants.

En effet, c'est avec beaucoup de nuances que Louis parlera des sentiments de sa mère à l'égard de ses enfants. Il la décrira comme « *lunatique* » tout en se rassurant sur les affects d'amour qu'elle lui porte :

« Louis : Sinon je sais que elle m'aime, mais... »

Chercheur : Oui... (TL) Donc elle est aimante ?

L : Bah elle est aimante, mais je pense qu'elle veut pas le montrer.

Ch : Elle ne montre pas ? Elle un peu réservée votre maman peut être ?

L : Moins que mon papa quand même. Sur les messages elle me dit je t'aime et tout, mais en face... non.

Ch : D'accord, alors comment vous la trouvez ? Plutôt distante ?

L : Ben ça dépend des fois, parce que quand je suis rentré en prison la première fois elle était là, beaucoup présente. Mais après elle remet la distance. Ouais, voilà, c'est lunatique ça à moitié. »

À défaut d'une place de père, l'argent récolté pourrait plus simplement être un moyen pour Louis de s'assurer une place au sein du dispositif familial, de s'acquitter de sa dette de vie.

5.2 Idéal du Moi et quête de limites :

5.2.1. Fantômes incestuels et défaut de pare-excitant :

Comme nous avons pu le voir précédemment, le fantasme de scène primitive soutient la relation parentale. La place du père est vacante par alternance tandis que la mère oscille entre une position trop excitante à une position négligente.

Il nous dira de cette dernière qu'elle est « *lunatique* » passant de l'investissement au désinvestissement de la relation : « *Elle nous donnait l'amour qu'on voulait à moitié, mais elle s'énervait vite après. Et tu sais pas pourquoi.* » Il nous en donne un exemple :

« Louis : à un Noël, et on s'est couché on était tous en haut, et je sais pas elle a pété un câble.

Ch : D'accord, c'est à dire ?

L : On s'est tous fait engueuler. Mais pour rien.

Ch : D'accord, vous n'aviez pas compris...

L : Non, quand j'en parlais, je comprends même pas encore.

Ch : Quel âge aviez-vous à ce moment-là ?

L : C'était avant ma pre... c'était en 2014-2015. Je devais juste avoir 18 ans. Ou même pas. »

L'absence de mise en mots et la survenue brutale de l'évènement laissent l'énergie libidinale non liée et flottante. Il y a également un défaut de pare-excitant, lorsque la mère dit à ses enfants : « *Parce qu'elle dit quand votre papa il est pas là les souris dansent, mais c'était pas trop ça, c'était toi qui s'occupais pas trop de nous en vrai.* » Ainsi la faute est remise sur l'enfant, le plaçant en position de mauvais objet responsable de l'excitation. Or, Louis nous dit qu'il s'agissait pour lui d'une recherche de limites, du rôle-écran de la mère qui pourrait venir transformer le trop-plein pulsionnel. Il apparaît que ce défaut du pare-existant de la mère a laissé poindre une once de culpabilité primaire chez Louis :

« Louis : Enfin elle était présente pour les autres, mais elle ne l'a pas trop été pour moi. Je sais pas peut-être que j'ai été dur.

Ch : Vous trouvez que c'était différent avec vous ?

L : Ouais.

Ch : Pour quelle raison avez-vous ce sentiment ?

L : J'ai l'impression que j'ai été dur, je sais pas. Peut-être je suis un enfant mal aimé, je sais pas (rire nerveux).

Ch : Qu'est-ce qui vous fait dire que c'était différent avec vous ?

L : Bah je sais qu'elle était beaucoup plus avec les petits, elle joue avec eux, ils vont au parc, machin. Moi je sais que j'ai jamais été avec elle. »

Il semble s'être opéré un retournement de l'agressivité non liée sur le sujet lui-même. Dès lors, cela pourrait venir en partie expliquer ce que nous observions plus haut, où Louis prend la place de cadet à défaut de celle d'aînée. Peut-être ne se sent-il pas légitime à cette place ? Ne plus être l'aîné permettrait également de mettre à distance les désirs incestuels et parricides.

La différence des sexes est marquée, la « fille-mère » fait craindre le rapproché sexuel alors impossible :

« Ch : D'accord. Et pourquoi vous ne vous sentiez pas aussi proche de votre mère ?

L : Peut-être parce que c'était une fille. On arrivait pas... pour communiquer. La seule chose que je l'aidais à faire c'était pour son ordinateur et après elle a plus eu besoin de moi. »

C'est à travers un objet matériel que le sujet peut s'autoriser à entrer en relation, la mère place un écran (d'ordinateur) dans le réel pour pallier son défaut de pare-excitant interne. Louis ne pointe pas ici l'envie du rapproché maternel, mais le « besoin » de la mère. Pour que ce rapproché soit possible, il faut que cette dernière soit une « fille » et non sa mère, l'utilisation du terme « fille » pouvant ici venir marquer une forme de déssexualisation. Fille n'est pas femme, aussi pourrait-il s'agir de rendre la relation à la mère plus passive pour éviter les angoisses de castration inhérentes à ce rapproché sexuel.

La culpabilité primaire semble renforcée par l'attitude du père au moment du placement en foyer :

« L : C'est que quand je suis partie au foyer on a arrêté de se faire le petit bisou comme d'habitude et tout. J'avais 8 ans, je crois. Y'avait plus de bisous, je t'aime mon fils.

Ch : Donc à partir du foyer ?

L : Ben je sais pas si c'est par rapport au fait que je sois parti ou par rapport à l'âge. Parce que je sais qu'avec les petits y'a toujours le petit bisou, y'a toujours ça. Mais à partir d'un âge, je l'ai vu comme ma petite sœur Adelaïde ou mon frère Brandon, ça commence à être pareil. J'sais pas c'est par rapport à l'âge ou par rapport à son passé. J'sais pas parce que ses parents ils étaient très durs. »

Le courant tendre disparaît à l'entrée en foyer, et avec lui la possibilité d'être « aimé » par le père. Louis tentera de rationaliser ce bouleversement en utilisant le principe de l'âge lors duquel la sexualisation de la relation parent-enfant doit être censurée, et par la comparaison avec les benjamins de la fratrie. Pour autant, nous voyons bien que le placement en foyer, alors même que Louis se sentait déjà à l'écart du dispositif familial, vient accentuer l'idée d'une faute commise, et d'une punition visant à l'écarter du couple parental. Tout est fait comme si les fantasmes incestueux avaient donné lieu à la punition via l'exclusion.

Le père semble lui aussi avoir cette double position, tantôt excitante, tantôt castrante auprès de ses enfants. Il est décrit comme ne montrant pas ses sentiments, et pouvant être très froid :

« L : Ah bah quand tu es avec lui tu as l'impression d'être avec un glacier.

Ch : C'est-à-dire qu'il ne montre pas trop ses sentiments ?

L : Non aucun. Même Noël, même les anniversaires. Y'a pas un sourire d'accroché. Même une photo si je me souviens bien, sur aucune photo il a un sourire.

Ch : Et vous disiez, il ne s'amuse pas de la même manière ?

L : Ouais lui quand il va s'amuser, il va nous taquiner, il va vouloir se taper en fait. Vouloir se bagarrer. Et pour moi c'est pas trop s'amuser. »

De nouveau, nous observons chez le père comme chez la mère, un courant libidinal-agressif très lié. L'amour se démontre par des actes, parfois violents. Le pulsionnel s'exprime sans frein.

Nous ne pouvons que supposer d'après les dires de Louis, une certaine dépressivité chez le père « *qui a un passé. Des parents durs* » et semble plutôt anhédonique.

« L : Bah je sais qu'à chaque fois que je rentrais de l'école, je le voyais devant la télé. L'après-midi il va faire sa sieste, 14 h on se lève donc... il est devant la télé si il ne travaille pas. 20 h on mange et après bah il est plus là. Ça veut que c'est comme si on avait un fantôme dans la maison. »

Le père semble alors trop excitant sur un versant agressif via la « bagarre » ou bien trop absent, presque mort « *un fantôme* » capable de s'absenter sans crier et gare.

5.2.2. Identification mortifère et quête de limites :

Pourtant, Louis tente de s'identifier à ce père-fantomatique. Une identification que nous supposerons en creux, du fait d'une absence de représentation. C'est avec beaucoup de prudence, et de temps de latence que Louis se décrira comme lui : « *Aucun sentiment. (2 s) Beaucoup froid. (10 s). Ouais froid... il a... ben quand lui il s'amuse, j'sais pas comment dire, parce qu'on est froid de la même manière. (12 s)* » Être froid, comme le père pourrait relever d'une double signification. À la fois, une tentative de mise à distance des affects dépressifs ne parvenant à s'exprimer sur la scène du réel, en même temps un défaut d'identification au père absent, presque mort. C'est alors une expression de la pulsion de mort que nous pouvons commencer à observer à travers ce qualificatif. Ne souhaitant pas tuer le père et mettre alors à jour la réalisation des fantasmes paricidaires, Louis utilise la latence, et les précautions verbales.

Nous sommes également frappés par l'absence d'instance interdictrice au sein du dispositif familial, alors même que Louis tente d'en trouver.

« L : Ouais même si y'a tout ça c'est... (2 s) Bah il arrive à me comprendre parce que bah lui il a fait de la prison et ça veut dire que... bah c'est pas par rapport... parce que nous on nous dit... en fait je lui cachais rien à chaque fois. Parce qu'on nous met pas de barrière à la maison. Ça veut dire que je pouvais sortir jusqu'à 3-4h et rentrer. Et il disait rien. Quand je faisais une connerie, j'allais en garde à vue, il venait il rigolait.

Ch : Il a fait de la prison il y a longtemps votre papa ?

L : Euh ouais, là il a 54 ans, ça devait être... juste avant notre naissance. Quand il a rencontré notre maman.

Ch : D'accord et quels délits il commettait votre père ?

L : Braquage. »

C'est finalement dans une identification en creux, à travers l'acte que Louis tente de s'identifier au père. À l'aide de précautions verbales, Louis nous exprime ses délits dicibles, sans non-dits au sein de sa relation paternelle. Ces précautions verbales dans le discours nous étonnent, et viennent marquer une certaine limite propre au sujet. Ces dernières seraient-elles des représentants de la honte à l'égard de l'acte ? Ou de la honte du père ? Nous semblons entrevoir des éléments ayant trait au transgénérationnel et à la transmission d'un tabou, sans pour autant pouvoir nous en saisir. C'est pourquoi nous ne pouvons que questionner ce qui a

pu se passer dans la pré-histoire du sujet, dans les liens entretenus entre le père et ses propres parents au regard de ses actes délictueux ; mais également dans la relation au père et à la mère, dans cette rencontre au moment de l'incarcération, puis de la naissance de Louis. Cela nous éclaire, tout en nous questionnant sur ce que la mère a pu transposer sur son fils, de la relation conflictuelle à son époux, et qui pourrait être responsable du sentiment de rejet vécu par Louis.

L'absence de contenance parentale engendre également des fugues chez l'enfant :

« Ch : Quand vous étiez contrarié (vexé) comme un enfant peut l'être, que faisiez-vous ?

L : Je partais de la maison.

Ch : Vous partiez de la maison ?

L : Ouais.(3 s) Ou sinon je m'en prenais à mon petit frère.

Ch : Vous vous en preniez à vos frères, c'est-à-dire ?

L : Ouais. Bah dès que ça allait pas j'allais taper sur mon petit frère. Bah on se bagarrait.

Ch : Et vous vous sentiez mieux ensuite ?

L : Ouais bah après j'étais puni quoi. (rire) »

La fugue chez l'enfant permet de s'assurer que l'on va le rechercher. Chez Louis, elle met en scène son sentiment d'être « en marge de la famille », exclu du domicile. La violence envers le frère peut quant à elle venir faire écho au jeu avec le père, ne s'exprimant que par la violence, ou bien, venir traduire l'envie, la jalousie, comme nous avons pu le voir précédemment.

La recherche de contenance et d'instance interdictrice a pu être menée à bien par le biais d'une autre identification, celle au grand-père maternel :

« L : Je crois que c'est quand j'ai perdu mon papi. Oui parce que en fait avec lui c'était pas comme avec mon père, c'est... tous les matins on se voyait, il m'emmenait à la boulangerie. Il m'emmenait faire un tour partout, je dormais chez lui. C'était comme un deuxième papa on va dire mais...

Ch : Vous partagiez plus de choses ?

L : Ouais voilà, hum. Et après il est parti. Et... je crois que c'est là en fait que j'ai commencé à dérailler, c'est pour ça que j'ai été en foyer.

Ch : Donc vers vos 8 ans ?

L : Ouais, je crois que c'était un an après que je suis parti en foyer. Et je me demande à chaque fois si c'est pas par rapport à ça que j'ai dérapé.

L : C'était le grand-père du côté de votre papa ?

Ch : Du côté de ma maman.

L : Oui, vous pensez que ça a pu être un élément déclencheur alors ?

Ch : Oui je me demande mais j'ai pas de réponses. »

La perte d'un repère identificatoire tel que l'a été le grand-père, pourrait avoir conduit Louis à rechercher un deuxième modèle, face à l'absence du père : le frère cadet.

Nous pouvons entendre à travers l'angoisse conduisant à l'agir, une recherche de réponses face à la mort ayant causé la disparition de l'être aimé. Cette deuxième « maison », permettant sans doute une mise à distance de l'environnement primaire défaillant, disparaît au moment du deuil. Le placement en foyer viserait dès lors à retrouver cet ailleurs qui vient à manquer. Pourrait-il représenter pour Louis la recherche de cet espace contenant et sécurisant qu'il avait pu trouver dans la maison du grand-père ?

5.3. Placement et quête de sens :

5.3.1. Placement et non-dit :

Le sentiment qu'éprouve l'enfant au regard de son propre placement, dépend de ce qu'on a pu lui en dire et de sa capacité, compte tenu de son âge, de s'approprier cette décision. Louis témoigne de la violence qu'a été le placement en foyer pour lui, face à la survenue soudaine de ce dernier. La séparation brutale, semble venir faire effraction, il ne semble ici pas y avoir eu de « signal » permettant l'intégration de l'évènement venant alors faire « traumatisme » comme nous dirait Lacan. Pour lui, le trou-matisme est celui du symbolique qui vient trouer le réel et lui donner quelques contours. Le trou du trauma serait une effraction qui

reste en blanc et où viendrait s'élaborer quelques contours plus ou moins terrifiants.⁴⁶ Ainsi, resterait en blanc, le non-dit lié au placement sur lequel s'élaborerait les angoisses abandonniques déjà sous-jacentes. Cela n'est pas sans nous rappeler les angoisses des aménagements limites, qui viennent présupposer quelque chose du fonctionnement du sujet. Ainsi, Louis nous dira que la première séparation de ses parents était celle concernant son placement :

« Ch : Quelle est la première fois où vous vous souvenez vous être séparé de vos parents ?

L : C'était au foyer. Quand ils sont venus nous chercher chez nous ils nous ont, ils sont venus à quatre et on est parti.

Ch : Ce départ avait-il été préparé un peu ?

L : Je crois pas. Non ils sont venus un matin, si je me rappelle bien, il faisait beau. Et ils sont venus à deux voitures. Et ils ont dit ouais préparez vos affaires et tout. Bah elle avait déjà préparé les valises, je crois, mais on savait pas pourquoi. Et elle nous a dit ouais vous partez en foyer.

Ch : Comment avez-vous réagi ?

L : Je crois que j'ai pas réagi sur le coup, mais au foyer j'ai réagi, je crois. Parce que je tapais les éducateurs, j'insultais. J'étais devenu un peu plus violent que d'habitude.

Ch : Et vos parents comment ils ont réagi eux ?

L : Bah ils disaient que c'était pour notre mieux. Mais... c'est pas pour notre mieux d'aller en foyer. On préfère être avec la famille.

Ch : Comment vous le perceviez-vous ?

L : J'ai eu l'impression de me faire trahir. Qu'ils voulaient pas de moi en fait. »

La précision de la description de la journée du départ vient nous rappeler les reviviscences des sujets traumatisés, où les détails viennent prendre le pas sur le fond de l'évènement. Ainsi, il faisait beau, il y avait deux voitures, quatre personnes, mais la préparation des valises en amont par la mère laisse poindre le doute : « *il croit* » que ces dernières avaient déjà été préparées. L'impensable, lié au fait que la mère ait pu préparer le

⁴⁶ Chasseing, J.L. Le Traumatisme et ses réalités. In *Journal Français de psychiatrie*, 2010, 36, p.5-8

départ des enfants dans le secret, est alors indicible. Il dira alors ne pas savoir pourquoi cela est arrivé. Le trou du trauma est marqué de cette double effraction : d'abord par le non-dit « *on ne savait pas pourquoi.* », puis par l'effraction de l'autre chez lui « *ils sont venus nous chercher chez nous.* »

Face à cette double intrusion de la part de l'autre, la réponse ne peut en être qu'à la hauteur de la violence subie : « *Je crois que j'ai pas réagi sur le coup, mais au foyer j'ai réagi, je crois. Parce que je tapais les éducateurs, j'insultais. J'étais devenu un peu plus violent que d'habitude.* » Nous observons ici l'effroi, rendant le sujet incapable de réagir. Le signal d'alarme inopérant laisse alors place à la stupeur. Puis la réaction d'angoisse se matérialise via la décharge des éléments bruts, ils sont alors tournés vers l'autre, institutionnel, jugé responsable de l'effraction et seul objet disponible. Pour autant nous notons la présence des précautions verbales laissant apparaître l'espoir, espoir d'un possible retour à la maison. C'est ensuite l'incompréhension face au discours de l'autre et le sentiment de trahison qui vient prendre le dessus. La colère envers l'instance parentale défaillante ne peut s'exprimer et est retournée vers le Moi du sujet. Il y a là un retour à quelque chose de plus archaïque où le sentiment abandonnique prime.

5.3.2. Entre espoir et désespoir : la conduite délinquante :

Ce sentiment d'abandon, de rejet, semble être réactivé à l'adolescence, où à 14 ans nous observons une reprise des conduites délinquantes.

Ch : À quel âge avez-vous eu ce sentiment (de rejet) la première fois, et qu'aviez-vous fait ?

L : Je devais avoir 14 ans, je crois. Je suis resté dans la famille d'accueil. Bah en fait je savais pas m'exprimer bien mais je m'exprimais avec mon comportement. À l'école bah ça allait plus, je fuguais de la famille d'accueil. Et... ouais je crois que c'est là que j'ai commencé en plus mes conneries. J'ai commencé à fumer le shit...

Ch : Vous trouvez que cela s'est amplifié ?

L : Bah j'en faisais un petit peu. Je volais des téléphones dans les magasins... à voler des véhicules, à faire des maisons...

Ch : Et pensez-vous que vos parents réalisaient qu'ils vous rejetaient ?

L : Ben je pense pas parce qu'elle me disait « ouais tu vas rentrer vite »... et je sais pas. »

Le manque de mots pour dire vient ici en écho au manque de mots liés au motif du placement. Il est alors difficile d'exprimer ce qui fait « trou ». De nouveau, l'énergie non liée s'exprime sous forme pulsionnelle. Elle se tourne davantage vers les instances institutionnelles garantes du cadre, la famille d'accueil, l'école. Puis il décrit l'évolution des délits tels que nous l'avons abordée dans notre première partie.

L'espoir est de nouveau nommé, comme possible retour à la maison.

5.4 Fratrie, envie et jalousie :

5.4.1. Place au sein de la fratrie :

Nous avons pu voir que Louis était issu d'une famille considérée comme nombreuse. Il est en effet le huitième d'une fratrie recomposée de quatorze enfants. Il est par contre l'aîné de la fratrie disposant des mêmes parents. Ainsi, il compte du côté du père, six frères et sœurs d'une dizaine à une quinzaine d'années de plus que lui, du côté de la mère, une sœur de deux années plus âgées. Concernant la fratrie ayant le même père et la même mère, on compte, un frère d'un an de moins qui a déjà été incarcéré pour vol avec arme, et avec lequel il volait, puis six autres frères âgés respectivement de 18 ans, 16 ans, 10 ans, 8 ans, 5 ans et 3 ans.

Nous laisserons de côté la fratrie du côté paternel avec laquelle il n'a pas été élevé, pour nous intéresser davantage à sa place d'aîné, garçon, au sein du dispositif familial. Ce qui nous étonne chez Louis, c'est qu'il apparaît prendre une place de cadet en « suivant » son frère âgé d'un an de moins, auquel il semble largement s'identifier. Nous pourrions relier cette identification à la place laissée vacante par le grand-père et conduisant à la recherche d'un nouveau modèle identificatoire. Ainsi, nous observons à quel point il est insupportable pour Louis que le frère cadet puisse partir.

5.4.2. Envie et jalousie :

Si nous avons observé les processus identificatoires à l'œuvre via le représentant paternel, qu'il s'agisse alors du père ou du frère cadet, la rivalité est tout autre avec les frères et sœurs plus jeunes.

Mélanie Klein distingue l'envie de la jalousie. Selon elle, l'envie est le sentiment de colère qu'éprouve le sujet quand il craint qu'un autre ne possède quelque chose de désirable et n'en jouisse. L'impulsion envieuse tend alors s'emparer de l'objet avant que l'autre ne s'en empare, ou à endommager l'objet afin d'empêcher l'autre d'y accéder. La jalousie se fonderait sur l'envie, mais impliquerait non plus une relation exclusive à une seule personne, mais une relation avec deux personnes ou plus. La jalousie concerne l'amour que le sujet ressent comme lui étant dû, mais qui pourrait ou a été ravi par un autre, rival. C'est alors du processus de jalousie basée sur la projection liée à l'envie dont il est question dans la relation qu'entretient Louis aux benjamins de la fratrie.

« L : C'est que quand je suis partie au foyer on a arrêté de se faire le petit bisou comme d'habitude et tout. J'avais 8 ans, je crois. Y'avait plus de bisous, je t'aime mon fils.

Ch : Donc à partir du foyer ?

L : Ben je sais pas si c'est par rapport au fait que je sois parti ou par rapport à l'âge. Parce que je sais qu'avec les petits y'a toujours le petit bisou, y'a toujours ça. Mais à partir d'un âge, je l'ai vu comme ma petite sœur Adelaïde ou mon frère Brandon, ça commence à être pareil. J'sais pas c'est par rapport à l'âge ou par rapport à son passé. J'sais pas parce que ses parents ils étaient très durs. »

Le « petit bisou » renvoie ici au courant tendre et à la relation au premier objet. Ici, le père est mis en position d'objet que l'on souhaite jalousement garder. La jalousie éprouvée à l'égard du frère et de la sœur, encore suffisamment petite pour pouvoir jouir de ce courant tendre. La sexualisation du « *petit bisou* » est mise à distance par l'utilisation de l'adjectif « *petit* » et la mise en avant de l'âge comme censure. L'angoisse de castration et du désir homosexuel sont alors évincés. L'accès à l'histoire paternelle et aux identifications mortifères permettent également de trouver réparation face à l'injustice subie.

La jalousie ressentie vient en réalité réactiver l'envie et le sentiment de rejet liés au placement. Louis ayant été privé de ce courant tendre tôt dans son enfance.

« Ch : Vous êtes-vous déjà senti rejeté lorsque vous étiez enfant ? Bien sûr, si vous y repensez maintenant, vous devez réaliser que ce n'était pas un réel rejet, mais je voudrais que vous vous souveniez si vous aviez déjà été rejeté dans votre enfance.

L : Bah c'est quand les autres ils sont rentrés à la maison ouais j'ai ressenti un rejet. Quand les autres ils sont rentrés du foyer et que moi je suis resté en foyer. Ouais j'ai eu l'impression qu'on m'abandonnait moi. (TL) Ouais je sais pas c'était bizarre. »

« *Les autres* » utilisés pour qualifier la fratrie viennent ici signer cette rupture dans la filiation liée au sentiment de rejet. La confusion faisant écho à l'incompréhension est observable à travers les signifiants « *foyer* » et « *maison* » : « *ils sont rentrés à la maison* » devient « *ils sont rentrés du foyer* ». L'utilisation dans la seconde phrase du terme « *foyer* » au lieu de « *maison* » vient marquer une tentative d'appartenance, lui est « resté en foyer », foyer étant par ailleurs un synonyme qualifiant la maison, le chez-soi. Il s'agirait alors pour Louis d'être « chez soi », hors de chez soi. La précaution est de nouveau de mise « *j'ai eu l'impression* » renvoie ici au sentiment, à l'affect éprouvé face à cette épreuve. Le temps de latence qui ponctue cette phrase est long et vient marquer de nouveau le « trou-matisme », l'incompréhension liée à ce nouveau rejet hors du chez-soi. De nouveau, Louis utilise une précaution verbale « *je sais pas, c'est bizarre* », l'affect dépressif sous-tendu par le rejet ne peut être nommé que par « l'impression » et une certaine étrangeté : « *c'est bizarre* », étrangeté du familier qui devient peu à peu inconnu.

Conclusion :

Il semble difficile de se prononcer sur l'utilisation du terme de « passage à l'acte » plutôt que « recours à l'acte » et vice versa. En effet, l'utilisation de ces termes est tributaire de chaque sujet, pris individuellement. De plus, n'ayant pas de diagnostics psychiatriques fiables quant à la structure psychique de nos sujets, il est également difficile de se prononcer. Pour autant, nous observons des mécanismes de défense tels que le déni ou le clivage chez la plupart de nos sujets, nous laissant penser que ces sujets ont davantage recours au « passage à l'acte » dans le sens qu'il met en exergue un défaut de mentalisation chez nos sujets, l'acte ici, brut, hors pensée. Il est une mise en forme de l'excitation psychique traumatique qui vient à se décharger. Nous retrouvons cela chez nos sujets qui rendent l'autre effractable.

Pour d'autres, les éléments dépressifs sont mis en avant, l'appel est parfois verbalisé et verbalisable. Dans ce cas, nous parlerions davantage de recours à l'acte, dans le sens où ce dernier vient lutter contre l'émergence d'affects dépressifs et donc éviter l'effondrement du sujet. Nous pourrions ici faire un lien avec la post-adolescence qui tend à se prolonger chez nos sujets longtemps placés, ou institutionnalisés par la voie judiciaire. La perte de la notion

du temps et de repères vient recréer la toute-puissance infantile qui ne peut se résoudre à s'effondrer sous peine de ne plus pouvoir exister.

Chapitre 2 : Transmission

Introduction :

Les travaux de Winnicott (1956) sur la tendance antisociale et l'étude de Gluerck et Col (1950, cité par Born, 2003) mettent en avant une faillite de l'environnement précoce des sujets délinquants. La famille serait alors considérée par ces auteurs comme un milieu à risque dans l'émergence de la délinquance. Dans cet environnement insuffisamment bon, l'enfant va éprouver son milieu pour s'assurer de sa solidité. C'est plus particulièrement dans le lien à la mère que la permanence va être recherchée, quelles que soient les conduites antisociales.

De nombreuses études (Capaldi, Chamberlain, Patterson, 1997 ; Herrenkohl et al., 2006 ; Toutin et Bénézech, 2006) ont ainsi mis en exergue l'instabilité familiale marquée par des ruptures, déménagements, maltraitances, des parents désemparés, inexistantes ou démissionnaires face aux conduites à risque de leurs enfants. Schématiquement, la mère au sein de ces études est décrite comme ambivalente, le père, absent. L'étude comparative de Person et Viaux (2014) s'intéresse plus particulièrement aux représentations parentales des adolescents âgés entre 16 et 17 ans suivis ou non par la Protection Judiciaire de la Jeunesse, considérant comme Votadoro (2003) « qu'il n'est pas simple de distinguer dans les propos d'un adolescent ce qui tient de l'actuel de ce qui s'opère comme un retour du passé, dans lequel les membres de la famille sont pris pour les imagos parentales »⁴⁷. Ces auteurs montrent que la représentation de la figure maternelle diffère chez les sujets délinquants. Ces derniers perçoivent bien plus souvent une imago maternelle archaïque, omnipotente, mais également idéalisée. L'imago est ainsi clivée en représentation bonne / mauvaise mère et rend difficile, voire impossible, la conflictualisation de la relation à celle-ci au moment de l'adolescence. Le clivage serait alors défensif face à la menace incestueuse que l'on observe dans la réactivation du complexe d'Œdipe à l'adolescence. Le clivage des objets internes, n'est pas sans rappeler celui de la position schizoparanoïde, il donne à penser que le sujet est sous « l'emprise d'objets primaires indifférenciés et menaçants pour le Moi » (Jeammet, 2002). Face au défaut de pare -excitant, l'adolescent doit alors se tourner vers l'extérieur pour tenter de trouver une limite entre le dedans et le dehors. De nouveau, il va rechercher à l'extérieur ce qui fait défaut à l'intérieur de son monde-environnement. Face à cette

⁴⁷ Person, T., Viaux, J-L., Le jeune délinquant et sa mère. *Dialogue*, 203 (1), 2014, p.122.

conflictualité, l'adolescent ne peut ni se séparer ni accepter le lien qui l'unit à l'objet, en particulier à la mère. Quand le processus de séparation dysfonctionne, il peut engendrer des difficultés d'adaptation psychosociale (Delhayé et al. ,2010, cité par Person et Viaux, 2014). Ainsi, ce détachement problématique avec un attachement à des figures parentales perçues comme insécures et un sentiment « négatif » à leur égard peut engendrer une sorte de défiance face à l'autorité chez certains adolescents.

Nous tenterons, dans ce chapitre, d'appréhender les processus identificatoires chez nos sujets, en lien avec les représentations des imagos parentales. Nous étudierons pour ce faire, les réponses de nos sujets aux questions 2, 3, 4 et 5 de l'Adult Attachment Interview, relatives à la perception de la relation à la mère, puis au père. Nous observerons également la répétition des actes délictuels au sein des familles, ce qui nous permettra d'étudier les processus de filiation et de ré-affiliation. Nous mettrons enfin en lien, ces identifications à travers l'acte avec les traumatismes familiaux, tel que les placements en institutions et séparations parentales, mais également les abus et maltraitances.

1 Processus identificatoires :

1.1 Mère-amante, mère-aimante, mère-ambivalente :

Que nous disent nos participants au sujet de leurs mères ? Qu'elles sont aimantes, parfois même amantes, mais surtout très ambivalentes. Les relations à la mère semblent marquées par une sorte de fusion, avec des difficultés à éprouver de la colère à son égard sous peine de la détruire.

Balier (2005) explique que chez les sujets violents, la répression et le clivage sont tels qu'ils permettent d'édifier un faux-self adaptatif, ce dernier rendant possible la représentation, pour le sujet, d'une famille répondant à ses besoins d'étayages même s'il n'en est rien. En effet, les parents dans la réalité ont souvent été défaillants, ce qui a pu engendrer le motif du placement, inversant parfois les rôles de chacun. Pour autant, ces sujets restent souvent agrippés à une identification primitive au père de la pré-histoire personnelle idéalisée. C'est dans le maintien de l'illusion que leur idéal est accessible et pourra venir combler leur béance narcissique. À travers l'acte, les jeux identificatoires s'entremêlent : « mon père, ma mère, ces

héros ». Chez ces « douloureux rebelles » comme les appelle cet auteur, la mère n'aurait pas pu apporter la symbiose primaire nécessaire à la construction de la base narcissique fondamentale, engendrant par la suite, de graves troubles du narcissisme. La censure de l'amante ne semble également pas effective chez les mères des sujets violents, le défaut de pare-excitation laissant libre la circulation de messages sexuels non symbolisables par l'enfant. Le défaut de masochisme érogène, tel que nous l'avons décrit plus haut, ne permet pas de tempérer la décharge brute et s'exprime par le biais d'une honte primaire, que nous développerons plus loin.

Durastante (2011) nous explique à ce sujet que lorsque l'objet primaire est inadéquat pour l'enfant, ce dernier ne peut alors pas avoir accès à l'expérience de destructivité. Dans ce cas, le sujet ne peut ni trouver-crée l'objet, ni l'introjecter et encore moins s'identifier. Le sujet restera alors collé à l'objet primaire car sa survie sur le plan narcissique dépendra de lui. L'objet maternel deviendra alors grandiose puisqu'inaccessible, et inattaquable par le fait d'être perçu comme fragile et idéalisé.

Nous pourrions mettre cela en lien avec la séparation des parents effective chez un grand nombre de nos participants et la place que peut occuper le sujet au sein du dispositif familial. Cette place semble dépendante de l'âge de l'enfant au moment de la séparation et de la posture de la mère quant à la mise en place de ce que Marty nomme *la censure de l'amante*. Là encore nous pouvons faire le lien avec l'identification au père absent, au père briguant et à la place laissée vacante, en particulier chez les aînés de la fratrie.

L'analyse des de la question 3 de l'Adult Attachment Interview, concernant les adjectifs qualifiant leur relation à la mère révèle les mots suivants comme étant les plus fréquemment cités :

Amour	Ambivalence
Aimante	Lunatique
Amour avec un grand A	Caractérielle
Présente	Ignorante
Protectrice	Distante
Gentille	Déprimée / Fatiguée
Fusionnelle	Hyper active / courageuse

Nous avons catégorisé ces adjectifs en deux groupes, l'un qualifiant la relation d'amour maternel décrite chez la plupart d'entre eux, l'autre décrivant l'ambivalence de ces mères aimantes.

Les adjectifs se rapportant à la relation d'amour maternel décrivent des relations souvent fusionnelles, inconditionnelles. Lorsque l'insécurité maternelle semble faire surface dans le discours, ce dernier est tout de suite rattaché à des éléments factuels « *c'est une bonne mère comme toutes les mères* », « *elle a fait comme elle a pu* ». Démontrant là l'incapacité à détruire l'objet d'amour. On repère à certains moments des éléments de culpabilité et d'auto-accusation tels que : « *je n'étais pas facile* ».

Les adjectifs relevant de l'ambivalence maternelle nous montrent des mères « caractérielles », souvent impulsives, dans l'incapacité de gérer leurs émotions. Elles sont parfois décrites comme déprimées, mais là encore les affects dépressifs sont rattachés à des éléments factuels tels que : « *elle est âgée* », « *elle est fatiguée* », « *elle travaille beaucoup* ». Ils interviennent comme tentative de sublimation d'éléments anxiogènes se rapprochant de l'angoisse de perte d'objet. De nouveau, la crainte de destruction de l'objet maternel est trop dangereuse pour le sujet. Nous nous situons là aux portes de la position dépressive qui ne semble pouvoir s'élaborer. En effet, le clivage opéré par le Moi permettant de séparer le bon du mauvais objet afin de maintenir et de protéger l'objet, semble ne pas pouvoir secourir le Moi du sujet. Pour Mélanie Klein (1946), le processus de clivage est nécessaire à la stabilité du nourrisson et à la sécurité du Moi. Mais ce dernier ne peut être efficient que si la capacité d'amour est suffisante et le Moi assez fort. Si le bon objet n'a pas pu être suffisamment intégré, alors ce que nous avons pu voir au sujet de l'envie, s'exprime par le biais de pulsions destructrices. L'idéalisation de l'objet sera moindre chez ces sujets où prédominent des angoisses de persécution et des défenses schizoïdes. Face à cet objet fragilisé, le recours au vol et donc à un objet que nous avons supposé transitionnel, pourrait être une tentative de symbolisation de l'objet primaire. Le médium malléable, si nous reprenons le terme de Milner (1950), serait alors destructible sans risque. La mise en avant de conditions externes telles que le recours aux assurances pour réparer les biens perdus, pourraient permettre cette destruction : « *je ne vole que les gens qui ont une assurance qui pourra payer derrière.* »

Du point de vue de la forme, la question a demandé à être précisée par l'ensemble des sujets. Aucun n'a été en mesure de donner cinq adjectifs, mots ou phrases pouvant qualifier la

relation à leur mère. La plupart ont exprimé que cette question leur semblait « *difficile* » ou ne pouvait y répondre. Ainsi, les mots exprimant la relation à leur mère ont souvent été confondus avec des mots décrivant leur mère elle-même.

Si nous reprenions les catégories de Bowlby pour décrire la modalité d'attachement, nous pourrions dire qu'il s'agit là d'attachement de type ambivalent, alternant entre amour « fusionnel » et rejet.

La description de ces mères n'est pas sans nous faire penser à la description de Green sur la mère morte.

1.1.1 Dépressivité maternelle et déprivation :

La mère morte est un concept établi par Green (1983), il s'agit d'une mère qui demeure en vie, mais qui est pour ainsi dire morte psychiquement aux yeux du jeune enfant dont elle prend insuffisamment soin. La mère, pour une raison ou pour une autre, s'est déprimée. La tristesse de la mère et la diminution de l'intérêt pour l'enfant sont au premier plan dans le complexe de la mère morte. On assiste à une transformation dans la vie psychique au moment du deuil soudain de la mère qui désinvestit brutalement son enfant. Ce désinvestissement est vécu comme énigmatique pour l'enfant qui ne peut le comprendre. La relation à la mère jusque-là riche et heureuse laisse place à un noyau froid, une perte de sens, puisqu'il ne dispose d'aucune explication pour rendre compte de ce qui s'est produit. L'enfant se vivant à ce moment-là comme le centre du monde, et étant dans une logique du tout-plaisir, va interpréter cette désillusion comme étant la conséquence de ses pulsions envers l'objet. Ce noyau froid pourra être ultérieurement dépassé, mais laissera une marque indélébile sur les investissements érotiques des sujets en question. En effet, face à cette perte de sens, le Moi va mettre en place un certain nombre de défenses : en premier lieu, l'identification inconsciente à la mère morte par mimétisme, pour devenir l'objet lui-même et le désinvestissement de l'objet maternel qui consiste en un meurtre psychique de l'objet accompli sans haine. Enfin, une perte de sens, il n'y a pas ici d'objet du deuil, nous assisterons à un Œdipe précoce s'il y a présence du père puisque ce dernier sera perçu précocement comme responsable du désinvestissement maternel. De fait, la haine sera secondaire et mettra en jeu les désirs d'incorporation régressive, des positions anales teintées d'un sadisme maniaque où il s'agira de dominer l'objet, de le souiller, d'en tirer vengeance. Le plaisir auto-érotique sera quant à lui sans tendresse ni pitié marquée par une réticence à aimer, l'objet sera recherché pour sa

capacité à faire jouir. Ainsi, haine secondaire et excitation érotique fourmillent au bord du gouffre du vide. La quête de ce sens perdu va structurer le développement précoce des capacités fantasmatiques et intellectuelles du Moi. Le sujet utilise la performance et l'autoréparation pour surmonter le désarroi de la perte de l'objet.

Cette première définition, proposée par Green, vient donner sens aux verbatims de nos sujets empreints d'une grande attention à l'égard de leurs mères. Elle nous éclaire également sur les non-dits et les trous laissés chez nos sujets en proie au vide. Le désinvestissement de ses mères déprimées n'aurait pas permis la mise en mots. Le vide laisse la place à l'angoisse, à l'agitation et à la possible mise en acte. C'est ainsi que le concept de la mère morte vient rejoindre les propos de Winnicott sur le vol chez l'enfant, comme tentative de mise en sens du silence maternel.

Nous observerons un peu plus loin comment ce silence impacte la relation au père. Second objet d'amour perçu, la plupart du temps, comme persécuteur, responsable du malheur. L'Œdipe sans doute précoce, dépassé ou non, vient alors influencer sur les places de chacun des membres de la famille.

Sitbon (2002) nous résume les idées de Jean Cournut et de Gérard Szweg au sujet de ces mères qualifiées de « mal endeuillées » chez ceux que ces auteurs ont nommé les « galériens volontaires » et « les désertiques et défoncés. » Leurs contributions nous semblent primordiales pour poursuivre l'avancée de nos hypothèses. En effet, ces trois types de sujets disposent de caractéristiques communes avec nos participants. Les galériens volontaires sont décrits par Szweg (2014) comme des patients cherchant à s'apaiser via la répétition d'une excitation qui côtoie de près une source traumatique poussant le sujet vers la mort. Il s'agit, bien souvent, de recourir à l'excitation comme procédé auto-calmant, visant à lutter contre un effondrement dépressif. Les défoncés sont quant à eux décrits par Cournut comme des sujets hyperactifs toujours en recherche de nouvelles expériences, tandis que les désertiques en seraient les parfaits opposés. Chez ces trois catégories de sujets, aurait été emprunté à une mère « mal endeuillée » son sentiment inconscient de culpabilité. « Gérard Szweg souligne que, tant les désertiques que les défoncés, les premiers avec leur “vide”, les seconds avec leur “trop-plein”, témoignent d'un “trop-brûlant” provenant d'un contre-investissement. Ils font preuve d'une excitation qui est toujours pulsionnalisée et non d'une excitation non liée psychiquement, évocatrice d'un état traumatique. À partir d'un exemple clinique de “mère mal endeuillée” ayant un nourrisson insomniaque et hyperactif, il montre toute la différence entre ses conceptions et celles de Jean Cournut. Chez les patients qu'il est amené à rencontrer,

il n'existe pas de lien secret avec l'objet perdu, mais plutôt une volonté de se déconnecter des relations objectales ; l'angoisse observée n'est pas liée à une perte objectale, c'est une angoisse automatique, une angoisse-détresse liée à l'état d'impuissance à s'aider soi-même (Hilflosigkeit). À propos d'un "petit tuteur insatiable" hyperactif, sorte de petit "défoncé", il montre que c'est le comportement opératoire de la mère quand elle allaite son enfant qui empêche ce dernier d'accéder à la passivité, ce qui entraîne un état d'inachèvement du destin pulsionnel ainsi qu'un amoindrissement des possibilités bisexuelles (la mère ne redevenant jamais amante). L'enfant est incapable de se calmer par des moyens utilisant la représentation, l'activité autoérotique, la pensée fantasmatique. Pour l'auteur, on ne peut parler, chez ce type de patients, d'identifications inconscientes, mais d'un "manque à être inconscient". Enfin, si Jean Cournut refuse la notion de pulsion de mort, Gérard Szvec la revendique pleinement, elle est à l'œuvre, pour lui, dans le désinvestissement réciproque de la mère et de l'enfant. "Si quelque chose est emprunté par l'enfant à sa mère, il me semble, nous dit-il, que c'est bien plutôt la pulsion de mort de celle-ci et que c'est cet investissement maternel mortifère à l'intérieur de soi qui pousse au désert, à la défonce, comme aux procédés auto-calmands et aux néo-besoins." »⁴⁸ Nous prendrons ici le parti des propos de Gérard Szvec et supposons que les mères « mal endeuillées » ou répondant au complexe de la mère morte, ont laissé à l'intérieur de l'enfant, des traces empreint d'un vide mortifère. Ces traces en-creux, favoriseront la répétition d'actes délictuels. Ces derniers viseront à lutter contre l'effondrement dépressif, sans possibilité de mentalisation de la culpabilité sous-jacente. C'est pourquoi certains affects de honte pourront davantage être visibles, si tant est que le sujet puisse mettre un terme à la surexcitation.

Si nous venons de parler de ces mères du côté du « pas assez », il nous faudra à présent développer celles qui se situent davantage du côté du « trop ». Ces deux polarités pouvant pour autant coexister, accentuant la perte de sens et de repères.

1.1.2 Défaut de censure de la mère- a(i)mante :

Michel Fain (1975) théorise le concept de Censure de l'amante, pour évoquer comment la mère permet la triangulation œdipienne, en investissant la rêverie et ses désirs envers le père de l'enfant, en même temps qu'elle prodigue les soins au nourrisson. Ainsi, une limite s'établit entre la sexualité du couple et celle, sublimée, envers l'enfant. Pourtant, nous

⁴⁸ Sitbon, A. « Les galériens volontaires » de Gérard Szvec. *RFP*, Paris, PUF, 2002, 66, p.286.

pouvons observer que cette censure, censée être effective, semble mal établie au sein des familles de nos sujets. Une érotisation de la relation à l'enfant paraît dès lors avoir eu lieu, cette dernière n'étant pas sans lien avec une confusion des places au sein de la famille. Les séparations parentales fréquentes paraissent accentuer cet aspect. La solution n'est alors pas l'issue psychosomatique, tel que l'a étudié Fain (bien que cela resterait à étudier plus finement), mais l'acting out.

Dans le cas de Nicolas que nous avons déjà pu citer plus haut, les déménagements et ruptures ont été façonnés par les relations amoureuses de la mère :

« Chercheur : Vous avez beaucoup déménagé lorsque vous étiez tout petit ?

Nicolas : Ouais.

Ch : Vous savez pourquoi ?

N : C'est pour les relations de ma mère quoi.

Ch : Oui, les relations ?

N : Avec ses conjoints, tout ça. Elle avait un copain du coup elle habitait avec lui, après de là et si elle était toute seule ou quoi elle allait dans une autre maison. Et voilà. »

Nicolas semble comme détaché de cette relation dans laquelle il ne s'inclue pas, utilisant uniquement la troisième personne du singulier pour parler de sa mère. Il décrit les relations amoureuses de la mère comme séparatrices et organisatrices dans la déliaison. Dès lors, le manque d'ancrage de la mère se répercute sur le manque d'ancrage de Nicolas, sans domicile fixe. Ce défaut de tiers marque l'histoire de Nicolas autour duquel plane un secret sur sa filiation paternelle.

« Ch : Elle s'est séparée du père de votre sœur à quel moment ?

N : Quand on avait 6 ans, je crois, 7 ans.

Ch : Ça a été marquant pour vous ?

N : Bah pas quand j'étais petit en fait, je sais pas c'est... en fait c'est quand on grandit.

Ch : Oui ?

N : Oui.

Ch : Vous vous entendiez bien avec cette personne ?

N : Bah ça reste mon père, c'est lui qui m'a élevé. Il m'a donné des bonnes bases, après mon éducation c'est pas avec ma mère et mon père que je l'ai eu c'est plus en famille d'accueil de 2009 à 2013 ou 2014 un truc comme ça.

Ch : Vous trouviez que c'était une famille d'accueil dans laquelle vous vous sentiez bien ?

N : Au début c'était dur parce qu'on n'a pas l'habitude d'avoir des règles et du jour au lendemain y "a des règles et des choses à respecter c'est quelque chose qui s'impose et c'est... (rictus) ouais. C'est bizarre de parler de ça.

Ch : Vous avez encore des contacts avec ce beau-père ?

N : J'avais encore des contacts, je le voyais à peu près tous les 15 jours, avec mon frère et mon oncle.

Ch : Et ça s'est arrêté ?

N : Oui.

Ch : Ça s'est arrêté à quel moment ?

N : Parce que j'avais plus envie d'y aller.

Ch : Vous n'aviez plus envie d'y aller ?

N : Quand on m'a dit que ce n'était pas lui mon père et donc comme ça j'ai arrêté.

Ch : Vous étiez fâché un peu ?

N : Ouai. (5s) c'est peut-être ça qui m'a fait partir dans les conneries, peut-être.

Ch : Comment vous vous êtes senti à ce moment-là ? Lorsque vous avez appris ça ?

N : Énervé. »

Le non-dit lié à la filiation engendre un passage à l'acte via l'arrêt de toute relation avec le côté paternel : beau-père et oncle. C'est également ce non-dit qui entraîne, selon Nicolas, le début de ses « conneries ».

Dans la famille d'accueil, « les conneries » disposent d'un aspect plus libidinal et se rapportent aux relations sexuelles, à la maternité au sein de la fratrie.

« Ch : Et quand vous étiez enfants, vous viviez tous ensemble ? »

N : Quand on était plus jeune ouais. Ma grande sœur, moi, mon frère jumeau, ma petite sœur et après ma grande sœur elle est partie avec son copain, dans son appartement, tout.

Ch : D'accord, à quel moment elle est partie ?

N : Elle devait avoir 19 ans, je crois.

Ch : D'accord et vous vous en aviez... ?

N : Euh, elle a 6 ans de plus que moi. Je devais avoir 13 ans.

Ch : Et comment vous avez vécu ce départ ?

N : Bah ouais y'avait plus de grande sœur pour se battre avec elle, pour rigoler. Elle me courait après et voilà.

Ch : Et dans la famille d'accueil qui était avec vous ?

N : Y'avait euh... une fille, elle est partie parce qu'elle a rencontré un garçon... je sais plus où, elle a eu un enf... elle est tombée enceinte de lui et elle est partie en ville. Elle a fait des conneries aussi, elle allait même plus à son stage, toute. Du coup ils l'ont viré. Et sinon y'avait la fille, moi, et y'avait un... un autre gars qui était dans cette famille d'accueil depuis qu'il était petit.

Ch : Et donc vos frères n'étaient pas avec vous ?

N : Non, on était séparé. »

De nouveau, l'absence de tiers masculin laisse craindre le rapproché sexuel, quasi incestueux, le manque du mot vient démontrer cette crainte.

L'aspect libidinal lié au non-dit de la filiation paternelle est également présent lorsque Nicolas rencontre sa demi-sœur.

« Ch : *Je voudrais que vous me décriviez la relation à vos parents depuis que vous êtes enfants, si vous le pouvez commencer d'aussi loin que vous vous souvenez ?*

N : *(5s) Du bien et du mal et des deux en fait. Y'a l'amour d'une mère et les mauvaises intentions d'une mère aussi. Comme le fait de pas faire attention à ses enfants ou de... les laisser-faire des conneries, ou de leur mentir sur leur père ou des choses comme ça. C'est ça qui... mouais. (10s) Y'a des bonnes choses comme des mauvaises choses en fait.*

Ch : *Est-ce qu'elle vous a expliqué un peu pourquoi elle avait gardé ce secret ?*

N : *Après je sais pas si c'était un secret, mais c'est au niveau de ma grand-mère en fait, elle me dit... enfin c'est quand les enfants ils grandissent normalement ils doivent ressembler à leur père ou à leur mère. Et... aucune ressemblance, aucun lien... je ressemble un peu à ma mère, mais moi et mon frère jumeau on ressemble pas du tout à notre père. Et j'ai rencontré une fille à Narbonne, et à la base c'était une copine en fait, une fille que je, que je parlais, et en fin de compte cette fille-là elle s'est révélée être ma sœur, et je savais pas que c'était ma sœur. Et elle avait pris contact avec moi... (3s) j'sais pas moi je suis allé la voir j'ai pris contact avec elle. Et en fait elle m'a dit... elle m'a montré les photos d'un gars et elle me dit "ça, c'est mon père et elle c'est ma sœur". Et quand elle m'a dit ça j'étais mal à l'aise parce que... je me dis... y'a eu du mensonge quoi. Un enfant quand il grandit il faut qu'il y ait la maman pour lui donner son amour et le papa pour lui donner... les règles quoi. Nous on avait pas ça enfant, une personne pour nous mettre dans le droit chemin.*

Ch : *D'accord, c'est à ce moment-là que vous avez commencé à questionner votre mère, quand cette jeune fille a pris contact avec vous ?*

N : *Je lui en voulais, je l'écoutais plus. Je rentrais tard le soir...*

Ch : *Et qu'est-ce qu'elle a pu en dire ?*

N : *Au début ça l'énervait, mais plus ça l'énervait plus je le faisais en fait. C'est comme un enfant on lui dit de pas le faire, il va le faire. Elle me disait de pas rentrer, elle me disait de rentrer tôt pas de rentrer tard, mais j'essayais de rentrer le plus tard possible et... et voilà.*

Ch : Et votre père connaissait votre existence, s'il en a parlé à sa fille ?

N : Ouais. Il devait être au courant, je pense. (30s)

Ch : Vous voyez encore cette jeune fille ?

N : Je la vois pas, mais je l'appelle. (45s)

Ch : D'accord, donc il n'y a finalement pas eu beaucoup d'explications sur cette histoire ?

N : Ben elle a pas le même âge que moi, elle a 32-37...

Ch : Elle vous a parlé un peu de votre père ?

N : Ouai. Elle m'a mis en caleçon chez elle (rictus) elle me dit "t'as ça, t'as ça..." et j'ai regardé c'était drôle. Y'avait moi, elle et son copain, et y'avait les petits aussi. On était tous en caleçons et on a tous regardé comment on était et lui il avait pas ça parce que c'est son copain. Et tous les petits, moi, elle, on avait des trucs que tout le monde avait en fait.

Ch : Et comment vous êtes-vous sentis ?

N : Sur le coup ça m'a fait bizarre, je rigolais, je me sentais à l'aise. C'est pas comme si elle avait grandi dans le mensonge ou des trucs comme ça.

Ch : Il n'a eu qu'une seule fille votre père ?

N : Non, il a eu une fille Amandine, une fille Joséphine et deux garçons. Que je connais pas. Je connais juste Amandine, Joséphine j'ai parlé un peu avec sur Facebook quand j'étais dehors. Et... quand j'étais à la maison d'arrêt de Rouen, j'avais un téléphone du coup, je prenais contact avec elle. Et elle me disait que son copain il était en prison aussi et elle savait ce que c'était et voilà, elle gardait contact. »

Dans la première partie de cet extrait, Nicolas nous parle « *des mauvaises intentions d'une mère* » qui ment et délaisse ses enfants. Il est ici question du manque de limites, de son ignorance, mais également du défaut de contenance et de ce que l'on pourrait nommer « la préoccupation maternelle primaire » en référence aux travaux de Winnicott. Il se défend d'utiliser un pronom possessif « *ma mère* » et préfère utiliser un pronom nominal « *une mère* », comme pour ne pas trop incriminer sa mère. Les temps de latence avant et après avoir évoqué ces défauts du cadre maternel viennent appuyer la difficulté à éprouver un sentiment

négatif à l'égard de sa propre mère. Il terminera d'ailleurs, en ambivalence « *il y a du bon et du mauvais* », nous renvoyant là au clivage opéré qui, comme nous l'avons décrit plus haut, vient témoigner du défaut d'intégration du bon objet maternel et de la défaillance du système de pare-excitation. La grand-mère maternelle est quant à elle personnifiée, Nicolas peut lui attribuer un pronom possessif « *ma* ». Cette dernière venant pointer le trou dans la filiation via la ressemblance physique au père et à la mère. Nous pourrions questionner le niveau plus transgénérationnel, sur ce que la grand-mère connaît des relations amoureuses de sa fille et du lien qu'elle entretient avec celle-ci.

Le manque de ressemblance physique vient à créer une cassure dans le lien de filiation créé avec le beau-père et la mère « *Et... aucune ressemblance, aucun lien...* » De nouveau, les temps de latence viennent marquer un peu plus cette fracture de lien à l'autre. Seule la ressemblance au frère jumeau sert ici d'identification, mais dans une relation au même, à l'identique, qui ne permet pas de se situer davantage dans la filiation. Ce trou dans la filiation crée une sorte de confusion intergénérationnelle. Ainsi, la rencontre avec une « *fille* » d'abord sexualisée, qui s'avère être une demi-sœur, va venir accentuer cet état de confusion perceptible à travers le flou dans le discours. Cette « *fille-sœur* » amène un sentiment de « *malaise* » chez Nicolas en lien avec ce rapproché quasi-incestueux. Ce mouvement s'accompagne d'une demande d'étayage, de tiers interdicteur : « *Un enfant quand il grandit il faut qu'il y ait la maman pour lui donner son amour et le papa pour lui donner... les règles quoi. Nous on avait pas ça enfant, une personne pour nous mettre dans le droit chemin.* » Face à l'absence de ce tiers dans le réel, Nicolas régresse « *comme un enfant* » il défie sa mère, non pas pour rompre le lien avec elle, mais pour créer un lien davantage structurant, qui échoue de nouveau. Le père retrouvé-créé est étonnement mis à l'écart, il reste quasi-inexistant et ne vient pas prendre une place de tiers au sein de la nouvelle relation fraternelle. Ainsi, le rapproché sexuel est de nouveau possible :

« N : Elle m'a mis en caleçon chez elle (rictus) elle me dit "t'as ça, t'as ça..." et j'ai regardé c'était drôle. Y'avait moi, elle et son copain, et y'avait les petits aussi. On était tous en caleçons et on a tous regardé comment on était et lui il avait pas ça parce que c'est son copain. Et tous les petits, moi, elle, on avait des trucs que tout le monde avait en fait.

Ch : Et comment vous êtes-vous senti ?

N : Sur le coup ça m'a fait bizarre, je rigolais, je me sentais à l'aise. C'est pas comme si elle avait grandi dans le mensonge ou des trucs comme ça. »

L'identification en passe alors par le corps. L'absence de ressemblance, pointée par la grand-mère maternelle, se transforme ici en existence d'une ressemblance pointée par la demi-sœur. Le regard est celui de l'autre féminin-maternel sur son corps, son intimité. La perception des ressemblances via le corps traverse l'identification à l'autre masculin, aux neveux, au beau-frère. La filiation se recrée dans quelque chose de quasi-incestuel : être comme le beau-frère et avoir été incarcéré, avoir des ressemblances aux neveux comme si lui-même était père de ces derniers. C'est ainsi que le lapsus « *j'étais à l'aise* » vient prendre la place du « *malaise* ». Nicolas décrivait ce « *malaise dans la filiation* », il est maintenant « *à l'aise* » dans l'affiliation nouvellement créée. Pour autant, persiste des « *ça m'a fait bizarre* » et des rictus face à cette situation incongrue. Cela vient pointer l'angoisse latente de castration face au rapproché sexuel quasi-incestueux.

Lorsque je demande à Nicolas de choisir alors cinq adjectifs pour qualifier la relation à sa mère, l'angoisse semble de nouveau prendre le pas.

« N : J'ai un trou, je sais même plus ce que c'est des adjectifs. »

Ch : Des qualificatifs, pour la décrire...

N : Au jour d'aujourd'hui ou d'avant ?

Ch : Avant et jusqu'à maintenant. »

L'oubli, le trou, paraissent ici signifier l'angoisse latente face à l'ambivalence éprouvée. Ils viennent également marquer la béance dans la relation à la mère, en creux, et les non-dits qui y sont associés. Ce sont alors des adjectifs plutôt positifs qui adviennent en premier lieu, comme pour tenter de pallier son manque de contenance. Pourtant le signifiant « *trou* » ne tardera pas à revenir à plusieurs reprises.

« N : Gentille, euh... gentille, souciante, euh... (rictus)j'ai un trou, je sais ce que ça veut dire, mais j'ai pas le mot. »

Ch : Vous pouvez expliquer.

N : Sur le mensonge. Je vais pas dire menteuse.

Ch : Qui est capable de mentir en tous cas c'est ça ?

N : Hum. Gentille, soucieuse, capable de mentir, ignorante. Et... c'est quoi le contraire d'égoïste ?

Ch : Plutôt généreuse ?

N : Généreuse.

Ch : D'accord, est-ce que vous auriez un souvenir en lien avec chaque qualificatif que vous m'avez donné ? vous me dites gentille, par exemple...

N : Gentille parce que c'est une maman, et une maman c'est... soucieuse, ben c'est ce que je vous ai dit tout à l'heure, pas rentrer trop tard, se faire du souci pour son enfant. Capable de mentir, bah quand on grandit l'enfant, il apprend toujours la vérité par rapport à ses origines. Après y'avait eu... c'est quoi le deuxième mot ?

Ch : Vous m'aviez dit ignorante...

N : Ignorante bah dès fois bah elle ignore ses enfants.

Ch : Ah oui ? C'est-à-dire ?

N : Bah quand elle est énervée, ou quand l'enfant il écoute pas sa mère, elle l'ignore. Genre le soir si il est 20 h, l'enfant il rentre à 21 h bah l'enfant va dire où il était tout ça. Bah elle va pas répondre, elle va rester sur son ordinateur et... et généreuse c'est que voilà, sans qu'on est besoin de lui demander quelque chose dès fois elle le donne, ou elle propose et... tous ces petits trucs. (15s) C'est ce qu'on appelle une mère. »

De nouveau, nous observons que les qualificatifs à valences négatives sont utilisés avec une certaine mise à distance par l'utilisation de pronoms non personnels « *une maman* », « *l'enfant* ». Le « *trou* » précédemment cité est ici utilisé explicitement dans le détachement opéré par Nicolas qui ne se cite pas comme faisant partie de la filiation maternelle. Il utilisera alors « *l'enfant* » pour finalement parler de lui. L'ignorance de la mère ainsi rapportée vient davantage accentuer le trou, la béance, puisque l'absence de mise en mots vient à provoquer le fantasme autour de ce qui ne peut se dire. L'angoisse sans nom est de nouveau contrebalancée par un adjectif positif « *généreux* ». Il vient qualifier l'idéal maternel de Nicolas, et nous étonne dans son aspect opposé à ce qui a été précédemment cité. Après une

nouvelle latence, il conclut : « *c'est ce qu'on appelle une mère* », nous signifiant là que cela correspond davantage à un idéal qu'à ce qui se joue dans la réalité.

À travers cette vignette clinique, nous percevons le manque de censure des personnages à valeur féminin-maternelle. Et la recherche d'un tiers interdicteur de la part de Nicolas qui pourrait venir pallier l'angoisse de castration.

La censure de l'amante décrite par Fain, n'est ici pas opérante puisque la mère vient à nier la présence du père biologique. L'enfant peut alors se sentir comme issu uniquement de la mère et craindre le rapprocher avec cette dernière. Le beau-père qui pouvait exister lorsqu'il était présenté comme un père vient à disparaître en apprenant la supercherie. C'est cette crainte du rapproché maternel en l'absence de tiers qui provoque chez Nicolas le début des « *conneries* », comme symbolisation du coït ne pouvant s'exprimer dans la réalité. Rentrer tard, aller à l'encontre des désirs de la mère vient marquer à la fois, la recherche de cadre et de limites. Il vient également protéger Nicolas de se rapprocher en lui permettant de s'éloigner. C'est d'ailleurs, le placement en famille d'accueil qui va permettre chez lui l'instauration d'un cadre via la place de tiers prise par cette nouvelle famille, lui permettant de s'affilier.

1.2 Mon père ce héros absent :

Face à ces relations à la mère souvent fusionnelles, nous pouvons nous demander ce qu'il advient du père ? Quelle place occupe-t-il ? Décrire la relation au père semble difficile pour nos sujets qui se saisissent de leur droit de non-réponse à la question posée : « *franchement je préfère même pas répondre à cette question je suis désolé.* » Les pères cités sont quant à eux décrits comme « *froid, violent, naïf, ne démontrant pas ses sentiments.* » ou, parfois même « *inconnu* ».

De la même manière que pour les mères, les réponses à la question 4 de l'A.A.I. concernant la relation au père ont pu être catégorisées comme ceci :

Froideur affective	Idéalisation
Froid	Fierté
Ne montre pas ses sentiments	Courageux
Violent (consommation d'alcool en lien chez la moitié d'entre eux)	Droit (dans le sens de rigoureux)
Ne parle pas	Respect
	Voyou

La plupart des pères sont décrits comme des inconnus, c'est pourquoi les sujets ont donné très peu de réponses à la question concernant la relation à leur père. Rappelons que 77 % de nos sujets ont des parents séparés et dont la garde semble avoir été exclusivement obtenue par la mère.

Lorsque ces derniers sont toutefois présents dans le réel, ils semblent absents de la relation à leur enfant.

Des violences physiques envers les sujets eux-mêmes ou leur mère ont été décrites dans 33% des cas. Souvent sous l'emprise d'alcool.

Ces pères absents ou démontrant une froideur affective ne semblent pas en mesure de venir servir de tiers séparateur ou bien même de comme instance surmoïque.

À l'inverse, certains pères semblent idéalisés, souvent en lien avec leurs propres conduites délinquantes. Celles-ci semblent venir leur donner un cadre pouvant être transmis à leur enfant. Par exemple : « *il était carré dans ce qu'il faisait, quand il était un voyou* ». Mon père, ce héros purement fantasmatique, puisqu'il n'existe qu'à travers le discours de l'autre, ou la perception des actes, est alors imité. La figure héroïque vient servir de support au Moi idéal et permet au sujet de sortir de l'impasse de la relation paternelle. Mais, en tentant de prendre la place du père, ce héros, l'angoisse de castration est réactivée et prend le pas sur l'angoisse de mort précédemment citée. Cela corrèle avec ce que nous avons établi plus haut au sujet de l'ambivalence du sujet envers sa mère, la menace du père n'étant pas loin. Nous avons parlé précédemment du père de la horde primitive et de l'objet totémique, or, nous

voyons bien que c'est en tuant symboliquement le père, en tentant de prendre sa place, que le totem peut devenir loi. Le deuil inélaboré du père participe alors au maintien d'une position transgressive. Les recours à l'acte, liés au besoin de punition, maintiennent le père en position d'objet omnipotent et idolâtré, et donc l'adolescent dans ce même moment, en position de toute-puissance infantile. Il n'est resté pas moins que le sentiment de sécurité intérieure est entaché et pousse l'adolescent à la répression de ses tendances destructrices qui viennent trouver une issue dans les actes transgressifs. (Tedo, Joly, 2012)

1.2.1 Du père idéal au père absent :

Dans « Totem et Tabou », Freud place le père primitif comme un homme presque tout-puissant, satisfaisant tous ses désirs, sans contrainte, ni borne, qui séduit ses filles et exclue ses fils, il peut être perçu comme un despote qui ne connaît que la loi de son désir propre.

René Roussillon (2013) propose alors l'hypothèse que ce père primitif représenterait le lieu de projection et de préservation de l'idéal narcissique premier. Son fonctionnement suivrait une logique du tout tout de suite, tout seul, tout-en-un, etc. Lorsque le sujet est confronté à la frustration, la déception, le narcissisme alors évincé serait placé dans la figure du père de la préhistoire personnelle. C'est ainsi que le père incarne et accueille le transfert de l'idéal d'un processus pulsionnel allant jusqu'à la décharge. Cet auteur reprend alors la conception de 1915 de Freud, selon laquelle la décharge serait un processus d'accomplissement allant jusqu'à son terme.

C'est donc bien ici de la toute-puissance infantile placée dans l'idéal paternel dont il est question. C'est pourquoi, Roussillon nous dit encore que « si le père incarne pour le fils, et plus généralement pour ses enfants, « celui qui peut aller au bout de son désir », celui-ci va se retourner vers lui pour tenter d'apprendre de lui comment faire pour réaliser cet idéal narcissique. »⁴⁹ C'est via la décharge représentée par l'acte que le sujet va alors pouvoir s'identifier à l'idéal paternel. Cela pourrait ici venir expliquer les identifications décrites plus haut quant à la répétition de l'acte des générations ultérieures.

En effet, la décharge via l'agir permettrait au sujet d'accéder de manière immédiate à la satisfaction du désir, à retrouver là la toute-puissance infantile, sans en passer par la frustration.

⁴⁹ Roussillon, R. Le père et la question de l'introjection pulsionnelle. *RFP*, 2013, 77 (5), p.1371.

Pour autant, l'accomplissement pulsionnel, pour en arriver à cet idéal paternel, suppose que le père primitif puisse survivre à l'attaque de la horde. S'il meurt, le Totem et ses tabous survivent. Cette survivance du totem et des tabous implique alors la répétition de l'acte pour un retour au même, à l'identique. Le temps des sociétés totémique n'est pas « historisant » nous dit Roussillon (2013), mais suppose que le temps s'est arrêté au moment de l'évènement traumatique qu'est la mort du père. Celle-ci est alors célébrée, répétée périodiquement. C'est alors que la compulsion à la répétition de l'acte viendrait tenter de sauver, de ressusciter l'idéal paternel et plus encore, le père.

La clinique de l'enfance, de l'adolescence et du jeune adulte nous enseigne que le père doit être « tué » symboliquement dans sa place d'idéal, afin que le sujet puisse advenir comme Je différencié. Pourtant, le père doit survivre aux attaques répétées de sorte que l'enfant puisse tirer des leçons de cette survivance et ainsi quitter l'idéal narcissique premier, qui reste quasi inatteignable. Il apprendra alors comment mener le désir à son terme et en récolter du plaisir. À l'inverse, si le père reste mort, les motions pulsionnelles sont inhibées, c'est la crainte de l'effondrement sur un versant dépressif.

Nous rencontrons Jahouad, 23 ans, incarcéré depuis sa majorité pour des vols aggravés, il n'en était pour autant pas à son coup d'essai, multipliant les vols depuis l'âge de 10 ans. Jahouad nous étonne dans sa manière de se présenter, très calme et posé, il parle très bas, laissant certains mots à peine audibles pour son interlocuteur. Cette apparente inhibition laisse pourtant poindre un profond sentiment de colère.

Les parents de Jahouad se séparent lorsqu'il avait 4 ans, il commence à se déscolariser au profit de l'errance avec ses camarades du quartier vers l'âge de 10 ans, âge du début des premiers cambriolages et vols à l'arraché. Il quitte ensuite le domicile familial à ses 15 ans, lorsque la mère vient à se remarier. Il se rapproche dès lors du domicile paternel et fonde sa propre famille avec une jeune fille de son âge. Pourtant, cette nouvelle vie se solde par un échec et une perte des repères identificatoires. L'absence du père est teintée de non-dits qui ont pris une tonalité dépressive :

« Chercheur : Comment réagissiez-vous lorsque vous étiez bouleversé quand vous étiez enfant ?

Jahouad : Je mettais un peu de musique, tranquillement dans mon coin, je fumais un joint. Je restais dans mon coin.

Ch : Vous avez des souvenirs en lien avec ça ?

J : Des qui m'ont marqué ? Bah c'est la première fois que mon père est parti. Ma mère elle nous a dit qu'il allait revenir, mais moi je savais que pas, je l'avais vu prendre ses affaires en cachette. Je sais pas comment dire. Comme moi j'étais un mec, mon père c'était mon père, je savais pas comment dire... quand il est parti...

Ch : Vous étiez un peu déstabilisé ?

J : J'étais pas bien, j'étais pas bien du tout. »

Le père a lui aussi été incarcéré pour du trafic de stupéfiants, chemin qu'empruntera également Jahouad. C'est dans l'après-coup que ce dernier réalise l'absence paternelle et l'impact du signifiant « prison ».

« J : Ils se sont rencontrés, ils s'aimaient et tout, c'est pas une erreur. Mais en fait c'est pas... comment dire... ils se sont pas dit ouais on veut avoir un enfant. Ça c'est enchaîné, j'ai une sœur, elle a 1 an de moins que moi, elle a 23 ans. J'en ai une autre, elle a 18 ans. C'est mon père, il a fait que de la prison. En fait c'est maintenant que je réalise en fait.

Ch : Lorsque vous êtes né ?

J : Je me souviens plus trop, je suis né on habitait à Clichy, après il est tombé en prison, je me souviens vite fait. Parce que je me rappelle on était à un parloir, je me disais « on est où là », parce que on pouvait même pas se toucher ni rien. »

L'absence se symbolise par l'absence du toucher, l'inquiétante étrangeté suscitée par ce lieu privé de ce sens. Un lieu où l'on parle (parloir) pour maintenir un lien invisible et non sensitif. C'est de ce lien de filiation dont il est question chez Jahouad pour lequel le désir du père à son égard est capital. Ainsi, il était un enfant désiré issu de l'union d'amour entre ces deux parents. Lorsque le père est incarcéré, nous pourrions dire qu'il est mort psychologiquement aux yeux de Jahouad, l'absence du toucher et de la vue ne permettant pas sa survivance, de sorte que rien ne peut se créer. La répétition de l'acte délictuel visant à l'incarcération vient se former dans une sorte de répétition traumatique visant un travail d'historicité qui n'a pu aboutir jusqu'alors.

Il pratique les vols à l'arraché, qu'il nomme « *les vols à la roulotte* » mettant en exergue à la fois le rapproché corporel à l'autre et l'intrusion dans le bien nomade de l'autre (la voiture), sorte de symbolisation de sa propre difficulté d'encrage. Tout s'arrête lorsqu'une instance surmoïque (femme de gendarme) vient à montrer sa détresse. La peur de détruire l'objet vient dès lors supplanter tout désir de possession : « *Des vols à la roulotte, c'est eux*

(les amis avec qui il les pratiquait) qui appelaient ça comme ça. Et vu que je me faisais trop attraper, ça m'a saoulé en fait. Même ma mère, elle en pouvait plus. Après j'ai eu un choc quand j'ai fait à une femme de gendarme. J'ai fait ça à une femme de gendarme, après ils m'ont attrapé et tout. J'ai vu la dame elle était pas bien. Ça y'est, plus jamais de contacts physiques avec la personne, plus jamais. » Nous pouvons supposer que la « femme de gendarme » représenterait la mère laissée sans défense via l'absence du père. Le rapproché physique avec cette femme-mère est dès lors insupportable et renvoie à l'incestuel. Si les contacts physiques étaient défendus avec le père incarcéré, ils ne pouvaient être tolérés en son absence, avec l'objet maternel. Cette hypothèse nous fait rejoindre ce que nous venons d'évoquer au sujet des mères trop excitantes pour l'enfant en l'absence du tiers. Nous établissons également un parallèle entre le signifiant « gendarme » perçu comme relativement surmoïque et la description que Jahouad fait de sa mère « strict et droite », « qui n'a jamais fait de bêtises », laisse supposer une instance maternelle surmoïsante. C'est face au regard du tiers interdicteur que les conduites de vols peuvent s'interrompre avant de revêtir une autre forme : « *Les voitures, je me faisais trop attraper, ça payait pas. La dame là, les vols à la portière, je sais pas, au jugement j'ai pris 4 mois de sursis donc... j'ai arrêté les conneries. Et là les cambriolages, je suis tombé en prison, ça fait très longtemps. Non vraiment je me rends compte qu'il faut que j'arrête là. Je dis pas ça par rapport à vous. Les vols je peux plus, quoique je fasse dans ma vie les vols c'est pas fait pour moi. Même si ça marche tout de suite, je peux plus.* » C'est ici le regard de la loi, puis celui du chercheur qui vient engendrer une forme de honte chez Jahouad. Il reste pour autant inaccessible à l'élaboration autour de l'acte :

« Chercheur : Vous trouvez que cela est lié à des évènements particuliers ? par exemple vous me disiez que vos parents s'étaient séparés lorsque vous aviez 4 ans puis étaient restés longtemps ensemble de nouveau. Est-ce que le début des vols est lié à des périodes particulières de votre vie ?

Jahouad : Vous parlez au début ?

Ch : Oui.

J : Les vols à la roulotte, c'était plus devant les potes. Entraîné un peu, pour montrer à l'autre.

Ch : Quel âge vous aviez ?

J : 12 ans. Carrément, on nous attrapait, on pouvait même pas aller en garde à vue tellement on était petit. Après on y est quand même allé un jour au commissariat.

Ch : Vous pouvez m'expliquer en quoi consiste ces vols à la roulotte ?

J : La voiture elle est garée, on casse, on prend ce qu'il y a dedans. On trouve des ordinateurs portables, des GPS, des petits trucs.

Ch : Il n'y a personne dedans ?

J : Ah non il n'y a personne dedans, la voiture elle est garée.

Ch : Vous trouvez qu'il y a une évolution dans le type de vol que vous commettez ?

J : Ah oui, je calcule tout moi, ce que ça rapporte. Je me suis fait arrêté, j'ai arrêté, les portières, je me suis fait arrêté, j'ai arrêté, le cambriolage je me suis fait arrêté, j'ai pris une grosse peine, je vais arrêter. En fait ça dépend, il faut voir ce que ça rapporte. »

Face à trop de honte, les vols alternent sous différents sens : le toucher, la vue. Jahouad reproduit dès lors l'apparition et la disparition du père via ses conduites délictuelles. Les retrouvailles avec ce dernier, à défaut de rétablir le lien de filiation, viennent créer une nouvelle cassure dans l'histoire. :

« J : J'ai essayé de m'installer près de chez lui 2 mois, ça a pas marché. Au contraire ça m'a ... c'est là-bas que j'ai fait que des conneries. Il m'a laissé tout seul, je connaissais pas la ville.

Ch : Quel âge aviez-vous ?

J : C'était juste après l'école. Parce que je me suis fait virer du lycée. Juste après ça, vu que je traînais trop, ma mère m'a dit, va chez ton père. J'étais tout seul là-bas, mon père, il est jeune, il sort, il vendait du shit. Un matin, je suis parti comme ça.

Ch : Il vous a cherché ?

J : Ah, mais il était là, un matin je lui ai dit, je me casse d'ici tout de suite.

Ch : Et que vous a-t-il dit ?

J : En fait, moi y'a eu une cassure quand... c'est vrai qu'aujourd'hui je suis un branleur, aujourd'hui peut être plus, mais j'assume. Mais avant, j'ai fait un stage dans une boulangerie, parce que je voulais être boulanger, et je sentais qu'il y avait des ... ma

parole madame j'ai jamais ressentis de racisme, on m'a jamais dit « sale arabe, sale bougnoule », ma parole, je suis pas comme ça. Mais à ce stade-là je sentais un truc, qu'on me parlait pas normal. Parce que, j'aime pas dire ça, mais c'était un peu raciste dans la ville y'a des villes comme ça. Ils sont un peu à l'ancienne, et dès qu'ils voyaient un magrébin, direct. Et y'a un mec qui s'est fait voler 800 euros dans son casier, madame. Ça veut dire moi je travaillais le samedi, je reprenais le mardi. J'arrive le mardi, on me dit « ouais y'a eu un vol, tout ça, machin » « ça fait 15 ans qu'on travaille là, machin » j'ai fait « ah ouais... ». Je rentre chez moi, j'explique à mon père, et je pleurais. Je lui ai dit, je te le redis, à mon père, « je te jure j'ai pas volé », y'a eu un coup, il a profité de ma venue j'suis sûr. Parce que c'est pas normal.

Ch : Et donc votre père ne vous croyait pas ?

J : C'est sa copine à lui qui m'a fait rentrer qui connaissait le patron. Et donc je lui ai dit, c'est mort je peux pas, je peux pas. Je suis parti. »

L'errance adolescente semble s'inscrire dans la recherche de l'instance paternelle-surmoïque. Malgré les efforts de Jahouad pour la trouver, le père biologique manque de limites à inculquer à son fils, ce dernier vivant une nouvelle déception face à un père trop peu contenant. Nous percevons à travers l'histoire du vol de la boulangerie et du sentiment d'être victime de racisme une tentative d'historisation. De nouveau, il en appelle au père et à ses origines tant sur le plan culturel que délictuel. Sans attendre de réponses à sa quête par crainte d'une nouvelle déception, c'est la fuite et la rupture. Cette fois, Jahouad se désaffilie et rompt le lien biologique. Dès lors la libre réalisation de son arbre généalogique ne nous étonne guère.

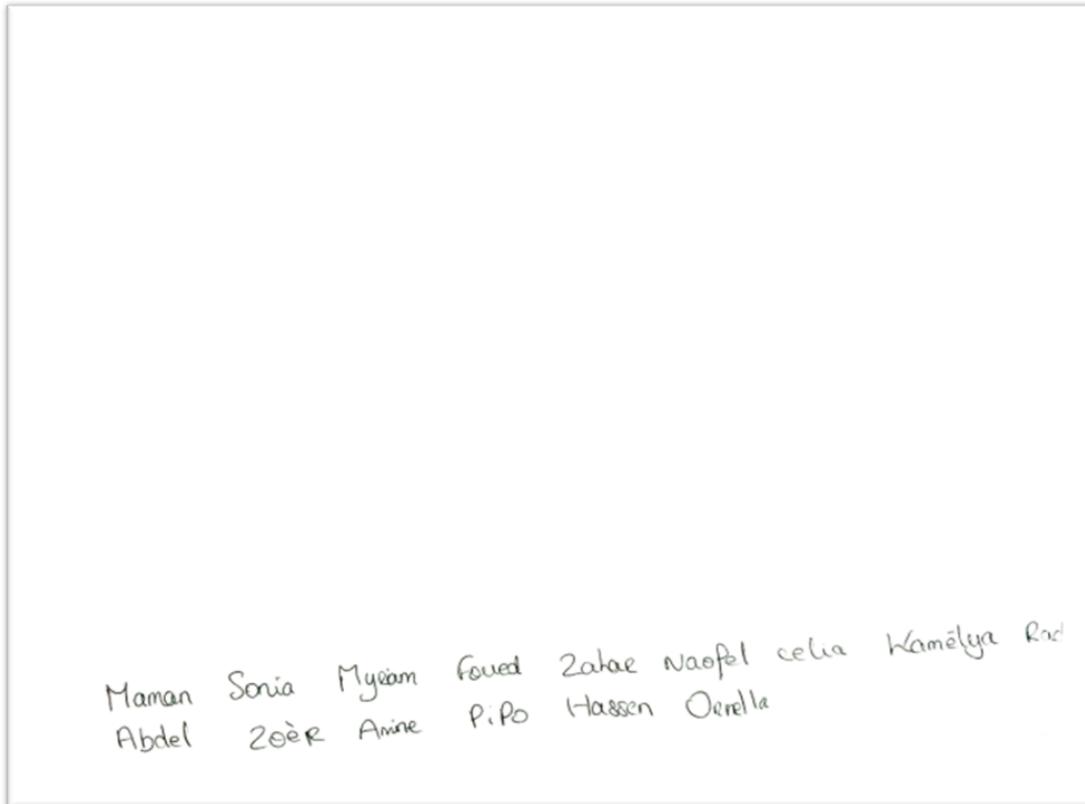


Figure 11 : Libre réalisation de l'arbre généalogique de Jahouad.

Jahouad peine à comprendre la consigne. Il nommera alors les personnes qui comptent pour lui dont la plus grande majorité concerne son cercle amical, signant ici l'importance de l'affiliation au détriment de la filiation. Lorsqu'il lui est demandé si l'ordre des noms a ici une importance, il demandera s'il doit recommencer par ordre de préférence, puis s'accordera à dire qu'il les a instinctivement déjà classés comme tels. Nous n'observons aucun lien entre les différents noms, et nous pouvons supposer que cela est dû au processus d'affiliation ne signant aucun lien biologique. Il est également frappant que la place occupée par la représentation graphique se situe en bas de la page. Le blanc laissé sur le haut de page vient nous signifier le manque au sein de la filiation ascendante. Jahouad ne se situe également pas au sein de l'arbre.

Dès lors, nous pourrions conclure sur le fait, que les conduites de vols chez ce jeune viennent tenter de l'historiser face à un père lui-même voleur et incarcéré. Pourtant l'absence et le silence du père viennent accentuer le défaut d'encrage. L'ambivalence à l'égard des actes vient signer la poursuite de la quête de sens, via la recherche de l'idéal paternel.

1.2.2 Tiercité et paternité :

Nous pourrions également rapprocher ces éléments de ce qu'Eiguer (1997) nomme « l'objet transgénérationnel ». Ce dernier se réfère à un ancêtre ou parent issu des générations antérieures, et qui intervient dans la construction des fantasmes, affects et identifications. L'objet transgénérationnel est objet d'investissement mais transite par un autre à qui la pulsion n'est pas directement destinée. C'est la mère via le lien libidinal qu'elle entretient avec l'enfant qui transmettrait ces éléments bruts.

Chez nos sujets, nous avons peu accès aux générations antérieures, la plupart connaissant peu leurs ancêtres. Toutefois, l'objet transgénérationnel pourrait se situer à un niveau inférieur, en tant qu'il correspondrait au père absent et donc déjà empreint fantasmatiquement du discours maternel. Eiguer, nous dit encore que, ce qui caractérise la relation d'objet transgénérationnel c'est la manière dont l'enfant peut accéder à la représentation ou bien à sa non-représentation. Cela dépendrait du quantum d'investissement de la mère pour ce même objet. S'il y a désinvestissement ou interdit de savoir du côté de la mère, il y aura chez l'enfant un espace de non-représentation. Cet espace vide peut alors donner lieu à une identification aliénante à l'adolescence, de manière mimétique dans la reproduction du même, ou de l'acte honteux. C'est alors que nous pourrions entrevoir une tentative de réponse à la prévalence d'actes délictueux du même ordre chez les représentants paternels de nos sujets. Eiguer affirme que si la place du père est vacante, elle peut être occupée par un substitut paternel, l'objet transgénérationnel peut alors se présenter comme un autre père. Chez nos sujets, il peut s'agir d'un beau-père, d'un oncle, d'un cousin ou d'un grand frère, ou bien par le sujet lui-même. Il est alors porteur de lois et d'identification afin d'établir un lien par-delà les générations. Aussi, si le sujet est porteur lui-même de cette identification en creux, il vient également à posséder les affects de honte et/ ou de culpabilité l'y afférant. Le sujet deviendrait alors tabou lui-même. Ce tabou restant du domaine de l'impensable et de l'indicible ne peut être exprimé que via la décharge et donc l'acte.

Dans ces différents exemples afférents à l'identification en creux au père idéal, nous percevons la fonction plutôt excitante du représentant paternel. Cela tient à ce que les pères de nos sujets ne viennent pas ici faire censure, faire tiers et laissent alors s'écouler librement l'énergie libidinale. En effet, dans *L'enfant et son corps*, Kreisler, Fain et Soulé (1974) attribuent à la fonction paternelle un rôle de pare-excitant. Ils nous disent que celle-ci a pour fonction d'apaiser, de calmer, de protéger les débordements émotionnels. Tandis que, la mère,

en tant que première figure d'attachement, est aussi la première séductrice et éveille les sens de l'enfant que le père aura pour charge de service de tiers et d'interdicteur face à l'excitation suscitée. Le père doit être représenté à la fois dans la tête de la mère, c'est ce que Faim nomme la censure de l'amante, et se rendre ainsi présent dans la tête de l'enfant. Plus tard, le père précœdipien aura une fonction surmoïque, si les identifications à l'instance parentale sont réussites.

À l'adolescence, nous retrouvons un besoin de contenance marqué par les mouvements identificatoires propres à cette période. L'autorité paternelle s'inscrit alors dans cette fonction contenant en réaffirmant les interdits fondamentaux d'incestes et de meurtres. (Durastante, 2016)

1.3 Jalousie, envie, fratrie :

Nous pourrions également rapprocher les considérations précédentes de la définition de l'envie chez Klein (1975). Cette dernière suppose que l'envie est « le sentiment de colère qu'éprouve un sujet quand il craint qu'un autre ne possède quelque chose de désirable et n'en jouisse ; l'impulsion envieuse tend à s'emparer de cet objet ou à l'endommager. » Elle ajoute que l'envie implique la relation à une seule personne et remonte alors aux premiers liens précoces et exclusifs à la mère. Elle la distingue de la jalousie qui elle implique une relation avec deux personnes au moins et concerne principalement l'amour que le sujet pense lui être dû et qui lui a été ravi par un rival. Elle poursuit par la définition de l'avidité, qui marquerait un désir impérieux et insatiable qui va au-delà de ce que l'autre peut accorder au sujet. Cette avidité vise principalement à détruire le sein maternel par une introjection destructive.

Par cette définition de l'envie, nous pouvons d'ores et déjà questionner le penchant à voler un objet qui semble dû au sujet, afin que nul ne puisse en jouir. Nous retrouvons là la toute-puissance infantile et l'impossibilité du sujet à trianguler la relation. Aussi, après nous être intéressés à la place du père, nous pouvons regarder du côté de la fratrie. Il semble que la majorité de nos participants se trouvent être les aînés de la fratrie. A partir de ces considérations, nous pourrions supposer que la jalousie non élaborée va engendrer avidité et compulsion au vol.

1.3.1 Composition de la fratrie des sujets délinquants :

Si les identifications au père sont indéniables, nous observons également un impact du système familial dans son ensemble. Les fratries ne sont alors pas en reste et nous conduisent à émettre des hypothèses sur la place occupée par chacun des membres.

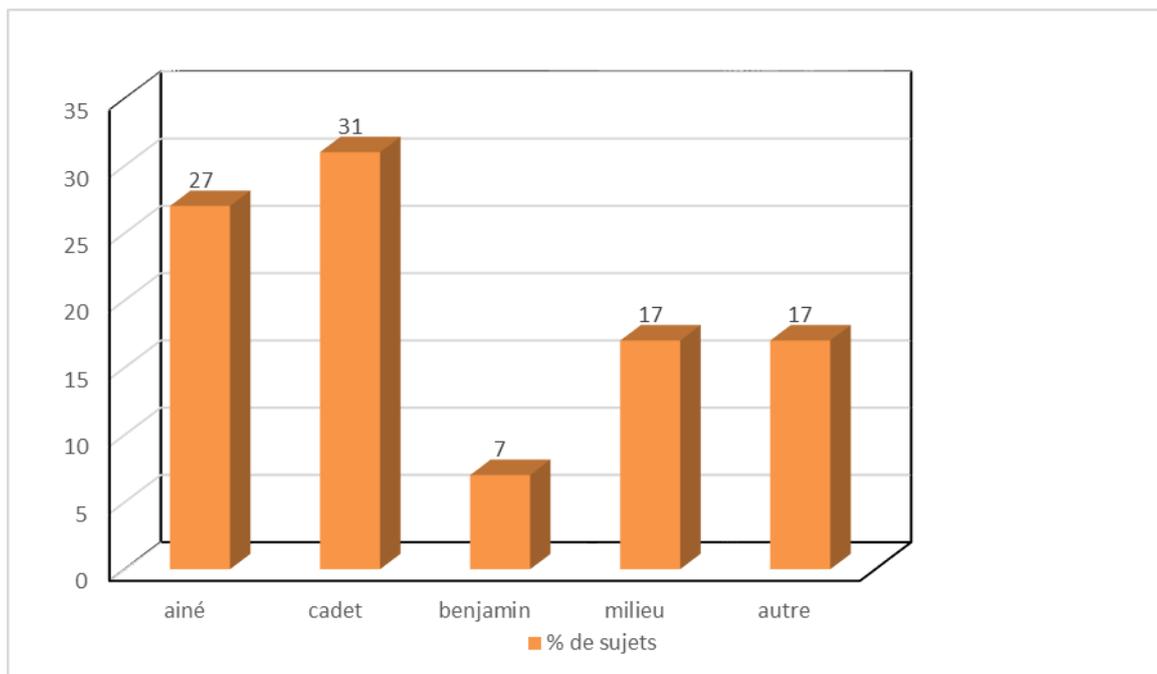
Les fratries sont majoritairement composées de deux enfants ou plus et il n'est pas rare que plusieurs frères soient impliqués dans un même délit.

Cela vient corroborer différentes études des années 80 et 90, démontrant déjà que les sujets délinquants sont issus de familles nombreuses (Rittenhaus et Miller, 1984, Kolvin et col, 1988, Capaldi et Patterson, 1996). Plus précisément, en 1987, l'étude de Fréchette et Leblanc (cité par Gimenez, Blatier, 2007) montre que 77,2 % des adolescents judiciairisés sont issus d'une fratrie d'au moins trois frères ou sœurs, alors que 50 % des adolescents non judiciairisés font partie de fratries d'au moins deux frères ou sœurs. Le relâchement du contrôle parental est alors avancé comme principal facteur expliquant ces chiffres. Les parents de familles nombreuses laisseraient plus souvent leurs enfants sans surveillance, ces derniers auraient ici plus de possibilités de transgresser la loi. (Bègue, 2000 ; Loeber et col, 1998 ; Wells et Rankin, 1988 ; cité par Gimenez, Blatier, 2007)

Tableau de composition des fratries :

Fratrie composée de :	2 enfants	3 enfants	4 enfants	5 enfants	6 enfants	8 enfants	9 enfants	10 enfants	11 enfants	14 enfants
Nombre de sujets	3	7	8	3	1	2	1	1	1	2

La jurisprudence définit une famille nombreuse comme disposant de trois enfants ou plus, aussi, nous pouvons dire que la majorité de nos sujets sont issus de familles nombreuses puisque 90% de nos sujets disposent d'au moins deux frères ou sœurs, et que seul 10% des sujets interrogés sont dans des familles composées d'un ou de deux enfants.



Graphique 3 : Place du sujet au sein de sa fratrie.

Nous pouvons constater que la majorité de nos sujets sont les aînés ou cadets de leur famille d'origine. Cela pourrait venir corroborer nos hypothèses sur la place occupée par ces aînés en tant que « chef de famille ».

1.3.2 Faire sa place :

En 1982, l'étude d'Offord (cité par Gimenez, Blatier, 2007) montre que la délinquance serait associée au nombre de garçons au sein d'une fratrie et non de filles. Nous percevons dans notre étude que les « sœurs » sont citées lorsque nous questionnons la composition familiale, mais disparaissent du discours lorsqu'il s'agit d'évoquer la délinquance. À l'inverse, nous avons pu observer à travers diverses études de cas que les frères étaient souvent liés aux actes délinquants, en particulier lors des cambriolages pratiqués en groupe. C'est ici le groupe familial — fratrie qui vient faire intrusion chez l'autre. Offord (1982) émet une hypothèse en termes de « contagion » pour expliquer ce phénomène chez les frères délinquants. Ainsi, par voie d'imitation, et de partage d'activités, les sujets disposants d'un frère délinquant seraient plus à risque de devenir délinquant eux-mêmes.

Selon Meynkenz-Fourez, 2004, la fratrie dispose de trois grandes fonctions :

1. Une fonction d'attachement, de sécurisation, de ressource.

2. Une fonction de suppléance parentale.
3. Une fonction d'apprentissage des rôles sociaux et cognitifs.

Pour elle, dans le cas des familles nombreuses, c'est la loyauté entre frères et sœurs qui prime sur la rivalité ou les conflits. Le possible relâchement du contrôle parental dans ce cadre ne favorise pas la rivalité puisqu'il serait vain d'obtenir une place privilégiée au regard de la fratrie.

Toutefois, la place d'aîné semble de fait se diriger vers une position du chef de famille, lorsqu'il s'agit de famille monoparentale. L'enfant va dès lors se diriger vers le parent jugé « le plus faible » et va établir une sorte d'alliance avec ce dernier. Un pacte va se créer entre le parent et l'enfant, lui accordant une légitimité dans une place toute autre que la sienne. Cela pourra venir perturber le système fraternel puisque l'enfant ainsi parentifié n'occupera plus la même place qu'auparavant.

De la même manière, nous observerons un peu plus loin l'impact de la séparation parentale, c'est également parfois les recompositions familiales qui mènent les sujets à modifier leur place au sein de la fratrie. Ainsi un aîné peut devenir cadet, dans le cas de familles recomposées. Cet ordre chronologique ainsi bouleversé peut parfois bousculer l'équilibre familial. Nous verrons au sein de la réalisation des arbres généalogiques, deux types de configurations. Dans la première, la fratrie est positionnée de manière indifférenciée dans des arbres non hiérarchisés. Le plus souvent, le sujet ne se place pas d'emblée au sein de ce type d'arbre et ne s'engage donc pas à distribuer les rôles et places de chacun. Ces productions sont le plus souvent linéaires ou graphiques. Elles viennent témoigner de la confusion des rôles et des places de chacun, le sujet étant dans l'incapacité de se placer lui-même au sein de l'arbre. Dans la seconde, les places de chacun des membres de la fratrie sont à l'inverse hiérarchisées, avec soin, par ordre des naissances. Cela est d'ailleurs souvent précisé oralement par les sujets. La rivalité est ainsi évitée, l'ordre des naissances permet de légitimer la place de chacun. Dans ce cas de figure, les productions sont descendantes et les sujets sont identifiés par leurs noms et prénoms, de sorte que chacun soit le descendant d'une même lignée.

Si l'aîné ne prend pas sa place, ou a déjà quitté le domicile familial, il n'est pas rare qu'un autre membre de la fratrie, le plus souvent le deuxième frère, prenne la place d'aîné fonctionnel. Il occupe en outre, le rôle du chef de famille lorsque le père vient à manquer. Cela pourrait en partie venir expliquer nos résultats concernant la place de nos sujets au sein de la fratrie. Nous remarquons que les aînés et les cadets sont surreprésentés dans notre

population. Le plus souvent, lorsque le cadet est à l'initiative de la délinquance, nous nous apercevons qu'il a d'abord été initié par un frère aîné qui s'est « rangé » et a constitué sa propre famille. Dès lors, le cadet se retrouve en position d'aîné.

Les familles nombreuses semblent favoriser une loyauté sans égale au sein des fratries, rendant difficile pour les sujets d'éprouver de la haine ou de l'agressivité envers ses frères ou sœurs. Trois configurations sont ici de nouveau à envisager :

1. Soit, le sujet va prendre, avec l'aval de l'aîné, la place d'aîné dans la lignée lorsque ce dernier viendra à partir.
2. Soit, il s'identifiera au frère aîné dans une identité en miroir où il fera « comme lui ».
3. Soit, à l'inverse, il se distinguera des autres membres de la fratrie en étant « en marge ». Ce qui lui confèrera une identité sans rivalité, mais dans une sorte de faux-self adaptatif.

Cette dernière configuration est souvent portée dans le discours parental. Vorst (1986) la définit comme la « désidentification ». « Elle désigne la distinction entre frères et sœurs, qui affecte à chacun des caractéristiques affectives et relationnelles inverses de celles de l'autre. Le discours familial sera donc : « l'un doit être stimulé, l'autre freiné ». L'« un » et l'« autre », sont opposés quant à telle dimension de la personnalité, survalorisée par l'environnement. La désidentification est d'abord un mécanisme de défense contre la rivalité fraternelle en fournissant à chaque enfant une identité singulière, mais « égale ». La délimitation, la revendication d'une personnalité spécifique et nettement distincte de celle de ses frères et sœurs permet d'échapper au sentiment de venir en second — chacun a son territoire où il est premier — et au fantasme fratricide laissant imaginer que dépasser le frère ou la sœur. Mais ces frères et sœurs ne peuvent même plus s'imaginer capables de découvrir d'autres manières d'être ou de faire. « Ils mettront de longues et coûteuses années à se défaire de leurs étiquettes respectives, essayant de savoir 'qui ils sont vraiment'. Cette quête de savoir 'qui on est vraiment' et de sortir des étiquettes mises par nous ou par nos parents ou encore par la famille élargie, se poursuit souvent dans la dynamique de couple formé à l'âge adulte. Bien des thérapeutes omettent de questionner cela » (TilmansOstyn, 1999, p. 103). La recherche de différences à tout prix avec construction d'un faux-self peut se rejouer dans les relations intimes au prix de tout « casser » pour affirmer sa différence. »⁵⁰ . Encore une fois, nous pouvons rattacher ce phénomène à ce qui est observé dans la production de la libre réalisation de l'arbre généalogique. La difficulté à se situer au sein de la fratrie, et plus largement de la

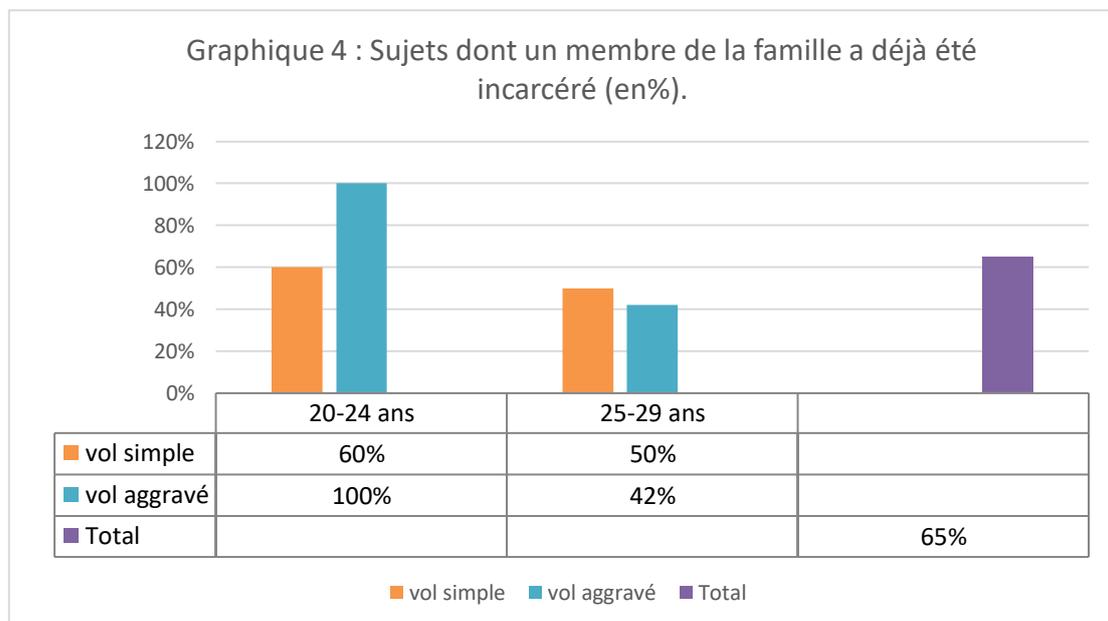
⁵⁰ Menckenez-Fourez, M. Frères et sœurs entre disputes et complicité, entre amour et haine. Réflexions thérapeutiques. *Cahiers critiques de thérapies familiales et de pratiques de réseaux*, 2004,32, p.79.

famille, intervient comme témoin de cette quête identitaire. La sortie de la délinquance semble favorisée par l'accès à la création de sa propre famille, mais n'est pas sans risque de générer un nouveau conflit de loyauté entre la famille d'origine et la famille d'affiliation ainsi créée.

1.4 S'inscrire dans une histoire :

1.4.1 La répétition en action :

Nous pouvons constater qu'un grand nombre de sujets incarcérés a déjà eu un membre de sa famille proche ou élargie placé en détention, le plus souvent pour des motifs similaires. Cela vient à nous questionner sur les processus identificatoires en jeu ainsi que sur la question de la transmission surmoïque.



60 % des 20-24 ans détenus pour des vols simples ont déjà eu un membre de la famille incarcéré contre 50 % chez les 25-29 ans. 80 % des détenus âgés entre 20 et 24 ans condamnés pour des vols aggravés ont connu un membre de leur famille incarcéré contre 42 % chez les 25 — 29 ans. Au total, 65% des participants disposaient d'un membre de la famille déjà incarcéré. Les motifs d'incarcérations des membres de la famille étaient variables : vols, trafic de stupéfiants, meurtre pour la plupart. Toutefois, le vol reste surreprésenté puisqu'il est de l'ordre de 65% chez les membres de la famille incarcérés.

Ces chiffres sont importants et nous démontrent la dimension identificatoire. Toutefois, certains sujets nous disent également ne pas connaître le motif d'incarcération de

leurs proches, ou bien ne pas connaître l'individu en question, mais ont entendu « des histoires à son sujet ». En ce sens, c'est ici la dimension du secret qui vient nous interroger sur ce qui se traduit dans l'acte. Nous venons à rappeler que le secret signifie « mettre à l'écart », l'identification se jouerait alors en creux à l'égard d'un membre de la famille inconnu et exclu, voire enfermé dans un lieu de privation de liberté.

Ces résultats interrogent ici le concept d'identification à l'agresseur que nous pouvons observer tant du point de vue d'Anna Freud, que de celui de Sandor Ferenczi. Chez Anna Freud (1936), ce type d'identification est un mécanisme de défense utilisé lorsque le sujet est confronté à un danger extérieur, souvent en lien avec une critique émanant d'une figure d'autorité. Face à cela, le sujet s'identifie à son agresseur « soit en reprenant à son compte l'agression telle quelle, soit en imitant physiquement ou moralement la personne de l'agresseur, soit en imitant certains symboles de puissance qui le désignent. »⁵¹ Ce mécanisme serait antérieur à l'intégration du surmoi, l'agression est dirigée vers l'extérieur et n'est pas encore retournée vers le sujet sous forme d'autocritique. En ce sens, nous pouvons observer ce type d'identification chez les sujets restés à des stades précoces du développement libidinal, et pour lesquels nous avons pu observer une forme d'omnipotence. Ainsi, l'identification en-creux s'effectue sur le modèle de l'identification à l'agresseur : identification à un père fantomatique, absent, mais auquel on attribue un statut symbolique de « voyou » lui permet d'avoir le phallus tant désiré. Ces sujets n'auraient donc pas accédé à la conscience de culpabilité mais restent dans l'omnipotence. Il peut également s'agir de la répétition d'actes violents connus ou observés chez un tiers. Ferenczi, parle d'identification à l'agresseur dans un contexte traumatique, il s'agit là d'un attentat sexuel de l'adulte (séduction) sur l'enfant présumé innocent.⁵² L'adulte va ici briser les tables de la loi et donc toute différenciation structurante. « Si l'enfant se remet d'une telle agression, il en ressent une énorme confusion ; à vrai dire, il est déjà clivé, à la fois innocent et coupable, et sa confiance dans le témoignage de ses propres sens est brisée. »⁵³ Il s'agirait ici de « s'identifier pour comprendre, pour soigner, non pour agresser, mais dans l'espoir de maintenir une situation de tendresse antérieure avec le parent qui ne soit pas cassé, avec qui continuer à jouer. »⁵⁴ Cette conception, vient éclairer notre hypothèse de la quête de sens. A travers l'identification à

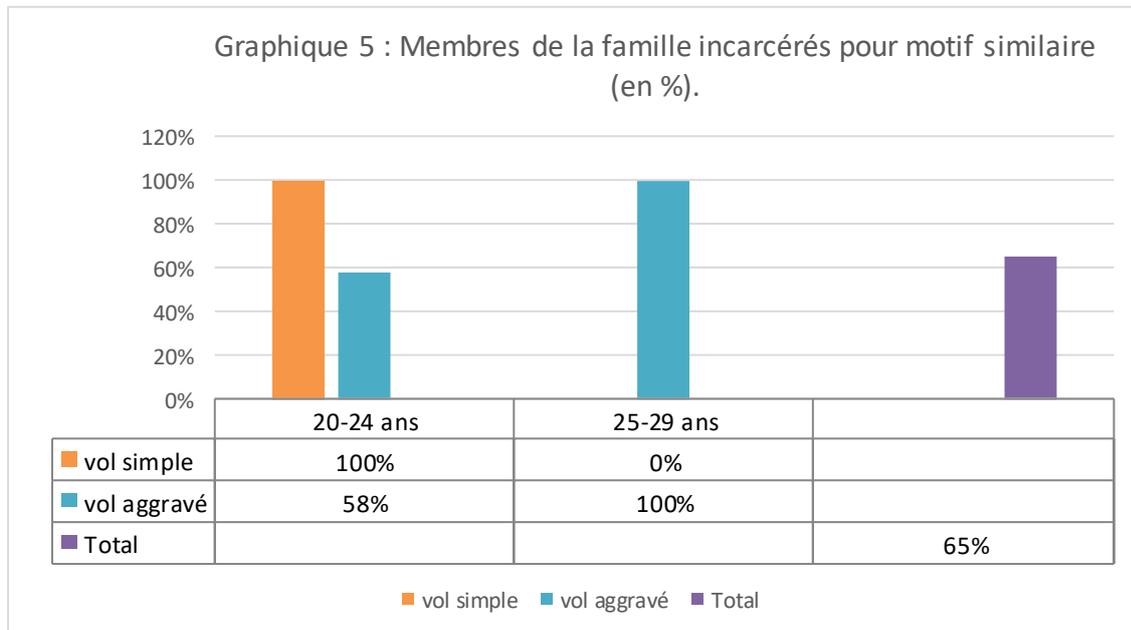
⁵¹ cité par Laplanche, J., Pontalis, J-B. (2009). *Vocabulaire de la psychanalyse*. Paris, PUF, p.190

⁵² Ibid

⁵³ Ferenczi, S. (1934). *Le traumatisme*. Paris, PUF, p.131.

⁵⁴ Le Guellec, Y. Identification de force en recherche de sens. *RFP*, 2009, 73 (1), p.46.

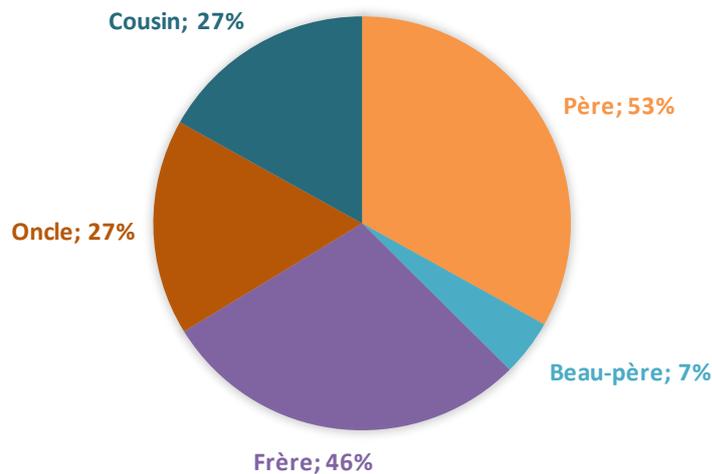
l'agresseur, le sujet régresse, en passe par l'agir tel un jeu non structurant pour tenter de comprendre, de symboliser ce qui a pu venir faire « trou-matisme ».



Les chiffres viennent corroborer ces hypothèses au sujet de l'identification, puisqu'ils viennent à augmenter lorsqu'il s'agit d'étudier la répétition de délits similaires chez les membres d'une même famille. Ainsi, 100 % des 20-24 ans incarcérés pour des vols simples ont eu un membre de la famille incarcéré pour des conduites de vols. 58 % de ce même groupe d'âge incarcéré pour des vols aggravés disposent d'un membre de la famille incarcéré pour ces conduites. S'il n'y a pas de sujets incarcérés pour des vols simples disposant d'un membre de la famille détenu pour des faits similaires chez les 25-29 ans, 100 % de ce groupe emprisonné pour des vols aggravés dispose d'un membre de la famille déjà incarcéré pour des faits similaires.

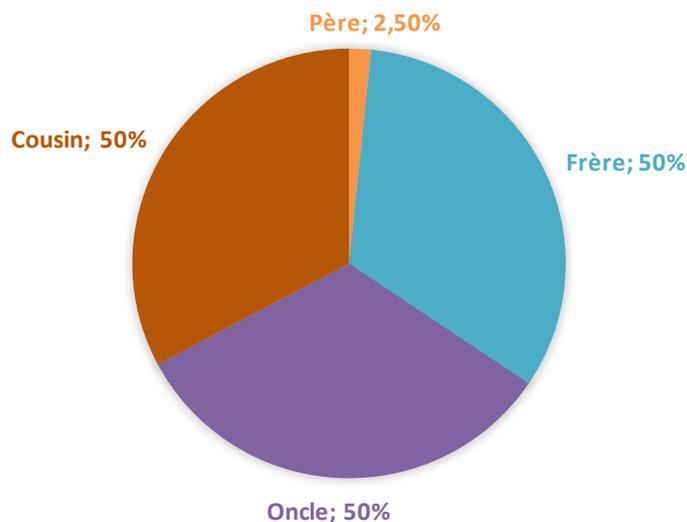
Pour ce qui traite des vols aggravés, nous pouvons expliquer ces chiffres par le fait que les vols sont dits aggravés, car commis en groupe, or nous avons pu constater que ces vols groupaux sont souvent commis avec l'un des membres de la famille. A l'inverse, les vols dits simples, tels les vols dans les magasins ou les vols liés à l'automobile sont le plus souvent effectués seuls. Comme nous l'avons vu précédemment, ces vols sont également initiés et se profilent à une période antérieure du développement.

FIGURE 12 : PROPORTION DES MEMBRES DE LA FAMILLE INCARCÉRÉS CHEZ LES 20-24 ANS



Il est à noter que les membres de la famille incarcérés sont plus souvent ceux de la famille proche chez les 20-24 ans, à savoir le père ou le frère, alors qu'il s'agira davantage de la famille élargie, oncle et cousin et chez 25-29 ans. Ces résultats seront à analyser plus finement au regard du profil de chaque sujet. Cependant, nous pouvons supposer ces chiffres en lien avec les mouvements sociétaux de ces dernières années qui tendent vers des familles recomposées ou monoparentales. Ainsi, les membres de la famille élargie seraient moins connus, reconnus par les sujets.

FIGURE 13 : PROPORTION DES MEMBRES DE LA FAMILLE INCARCÉRÉS CHEZ LES 25-28 ANS



La majorité des 20-24 ans ont un père (53%) ou un frère (46%) qui a déjà été incarcéré. A proportion égale, nous retrouvons la présence d'un oncle ou d'un cousin (27%), le beau-père est sous-représenté au sein de cette tranche d'âge (7%) et vient à disparaître totalement chez les 25-29 ans. Pour cette seconde tranche d'âge, nous observons un plus fort impact de l'incarcération du frère, du cousin, ou de l'oncle (50% à proportion égale). Le père est quant à lui sous représenté (2.5%). Nous noterons dans les deux cas l'impact de la fratrie, ce qui corrobore ce que nous avons cité précédemment à propos de la place du sujet dans sa fratrie et de son potentiel initiatique dans les conduites de vols.

Ces résultats nous interrogent également dans la symbolique du vol et de la quête de sens. Aussi, la répétition des conduites de vols au sein d'une même famille viendrait-elle connoter la dimension transgénérationnelle? L'objet du vol serait-il un objet transgénérationnel qui se transmet de sujet en sujet et qui en ferait un porteur de secrets? Dès lors, nous pourrions entrevoir ce qui a trait aux phénomènes de cryptes.

1.4.2 Difficultés d'inscription et identification :

Les pères de nos participants sont caractérisés par leurs absences et les non-dits qui l'entoure. Nous pouvons donc nous étonner de la répétition des délits de même type chez nos sujets pour lesquels les pères sont absents, à la fois physiquement, mais également dans le discours environnant. Cela vient interroger les identifications que nous qualifierons de « en creux ». Dans ces dernières, nous supposons une place importante accordée au vide, au blanc et à la recherche via le vol d'un objet auquel s'identifier.

Les autres représentants masculins semblent également jouer un rôle dans les processus identificatoires. Bien souvent, un oncle, la plupart du temps maternel, un frère, un cousin viennent prendre place dans les processus identificatoires entravés. Prenons l'exemple de Jason, 23 ans incarcéré pour des cambriolages.

Jason a été placé de 2 ans à 8 ans en famille d'accueil avec son frère aîné et sa sœur cadette, il changera de famille d'accueil à ses 8 ans suite au départ de son frère de cette même famille. Il dira :

« Jason : On m'a placé à 2 ans ½, on m'a placé j'étais avec mon frère et ma sœur. Ensuite, je suis resté, à peu près jusqu'à mes 8 ans dans cette famille d'accueil là. Ensuite, suite à des complications j'ai dû bouger. Franchement j'ai fait du foyer toute ma vie, des familles d'accueil toute ma vie, je peux pas vous dire comment... »

Chercheur : Vous avez changé à 8 ans de famille pour une raison ?

J : Non parce que mon grand frère ça allait pas dans la famille d'accueil dans laquelle on était. Mon grand frère il a 2 ans ½ de plus que moi, de plus vieux, et moi j'étais proche de lui, vraiment beaucoup. Et donc ce qui s'est passé, c'est que vu qu'ils l'ont enlevé de la famille d'accueil, moi j'ai pas su rester là-bas. Donc j'ai été placé dans un foyer en Vendée, mais malheureusement mon frère avait changé de foyer, parce qu'il l'avait envoyé là-bas.

Ch : Donc l'idée était de retrouver votre frère ?

J : Ouais voilà. Mais dès qu'ils l'ont envoyé là-bas bah il était déjà plus là. Donc c'est là que ça a commencé la dérive. J'étais un enfant, on va dire, turbulent. Très turbulent, j'acceptais pas l'autorité déjà. Et ouais, je faisais beaucoup de crises. Et donc voilà, ce qui s'est passé, c'est qu'à cause de toutes ces crises, tout ça, j'ai été baladé de foyer, en foyer, foyer, foyer.

Ch : Vous n'avez pas refait de famille d'accueil ?

J : Non la plupart c'était que foyer, foyer, foyer. Bah c'était plus facile à avoir aussi. »

À travers les truchements dans le discours, nous observons les prémices de la culpabilité, « *des complications* » nous renvoie à l'affect dépressif exprimé pour parler de la séparation de la fratrie. La quête du frère et les séparations répétées sont perceptibles à travers les répétitions de mots. Le terme « *foyer* » semble alors prendre un tout autre sens, il ne s'agit pas là d'un foyer au sens d'un lieu chaleureux dans lequel on se réfugie, mais plus d'un lieu « *facile* » d'accès qui sert de lieu tampon entre deux « *balades* » ne permettant pas de réelle inscription. La « *crise* » peut être perçue comme une crise identitaire, une recherche d'une personne à laquelle s'identifier, à laquelle s'affilier. Le refus de l'autorité est donc inévitable lorsque le référent fraternel-paternel vient à manquer. La séparation suscite de la culpabilité et l'auto-accusation de voir l'autre partir au fur et à mesure de sa quête. Puis quand il vient à être retrouvé, c'est une quête commune qui sera lancée à travers les conduites de vol. En effet, Jason dira commencer à voler avec son frère :

« J : Au départ c'était avec mon grand frère, parce que je repartais là où habitait ma mère et arrivé là-bas, lui aussi à l'époque un peu fou fou, bon, c'est lui-même qui m'avait ramené dans ses délires, d'aller cambrioler les maisons. Bon, lui après il s'est calmé et moi j'ai continué. C'est ce contexte-là. »

Il évoqua lors de son entretien la défaillance maternelle, engendrant de nouveaux placements :

« Si si une fois. Ça avait été accepté une fois, ça avait marché. J'sais plus j'avais quel âge, mais j'étais extrêmement jeune, je devais avoir dans les 12 ans, je crois. 11-12 ans, je crois. Mais bon le foyer, il avait déjà bouffé ma... bouffé mon éducation. Donc moi et ma mère c'était confrontation, confrontation, confrontation, donc du coup je suis retournée en foyer. ».

Le cambriolage avec le frère alors même qu'ils se rapprochent du domicile maternel pourrait être perçu comme une tentative de s'extraire à nouveau de l'emprise maternelle.

Du côté du père, c'est l'errance de ce dernier qui semble venir marquer l'identification :

« Jason : Non, je connais très peu, très peu la famille du côté de mon père. [...] Parce que lui-même avait des problèmes avec sa famille et donc du coup voilà quoi.

Chercheur : Est-ce que vous pourriez me décrire la relation avec vos parents quand vous étiez enfant ?

J : Alors moi j'ai pas vraiment de souvenirs de eux ensemble parce que j'étais extrêmement jeune, mais c'était compliqué. Voilà les seules histoires que j'ai entendues sur mon père, je le vois pas, mais j'ai entendu, la seule histoire que j'ai entendue c'est que déjà il était alcoolique, en ce moment SDF sans logement. De ce que j'ai entendu quand ils étaient ensemble c'était de la violence envers ma mère, un peu du... comment on va dire... il la mettait sur le trottoir. Des trucs comme ça. »

Les non-dits et la vision plutôt dégradée du père pourraient se retrouver dans les auto-accusations que Jason profère à son propre égard. La difficulté d'inscription en un lieu, la recherche d'un foyer sont des points communs que l'on retrouve chez l'un et l'autre.

« J : Alors mon père... mon père, je dirais géniteur. C'est le seul mot. Voilà. C'est le seul mot, parce que moi j'ai jamais vécu avec, il m'a jamais acheté une paire de chaussures, les seules fois où je le vois, je le croise c'est, il me dit vient je te paye un coup. Donc voilà.

Ch : Il ne venait pas vous voir quand vous étiez petit ?

J : Non. Mais mon père c'est la base des problèmes de tout le monde en fait. Mon père il a fait des enfants, mais tous ils l'ont renié quelque part, je suis le seul qui va le voir. Donc voilà c'est compliqué. »

Nous retrouvons dans son discours le terme « *compliqué* » faisant référence aux ruptures de liens engendrés par le père. Et la volonté de Jason de s'inscrire dans cette filiation : « *ils l'ont tous rejeté, je suis le seul à le voir* ».

Lorsque nous évoquons la question du rejet lors de l'entretien, il n'est pas possible pour Jason de répondre, de nouveau le terme « *compliqué* » est employé :

J : Toute ma vie. C'est pas que quand j'étais enfant c'est toute ma vie que je me suis senti rejeté.

Ch : Toute votre vie vous vous êtes senti rejeté ?

J : Hum. Enfin, surtout depuis, on va dire que j'ai l'âge de 14 ans.

Ch : Oui qu'est-ce qui s'est passé à vos 14 ans ?

J : Ça, j'ai pas envie d'en parler, c'est très très compliqué. »

La difficulté d'inscription et les identifications en creux laissent ici sous-entendre la crainte de l'effondrement.

L'impossible filiation est également marquée à travers la libre réalisation de l'arbre généalogique. Jason est en difficulté au moment de le réaliser, il se demande à quoi cela va bien pouvoir servir. Il est en demande d'étayage et questionne à plusieurs reprises : « *comment faire ?* », « *c'est bizarre ce que vous demandez* », témoignant là de son trouble au regard de ce qui lui est proposé.

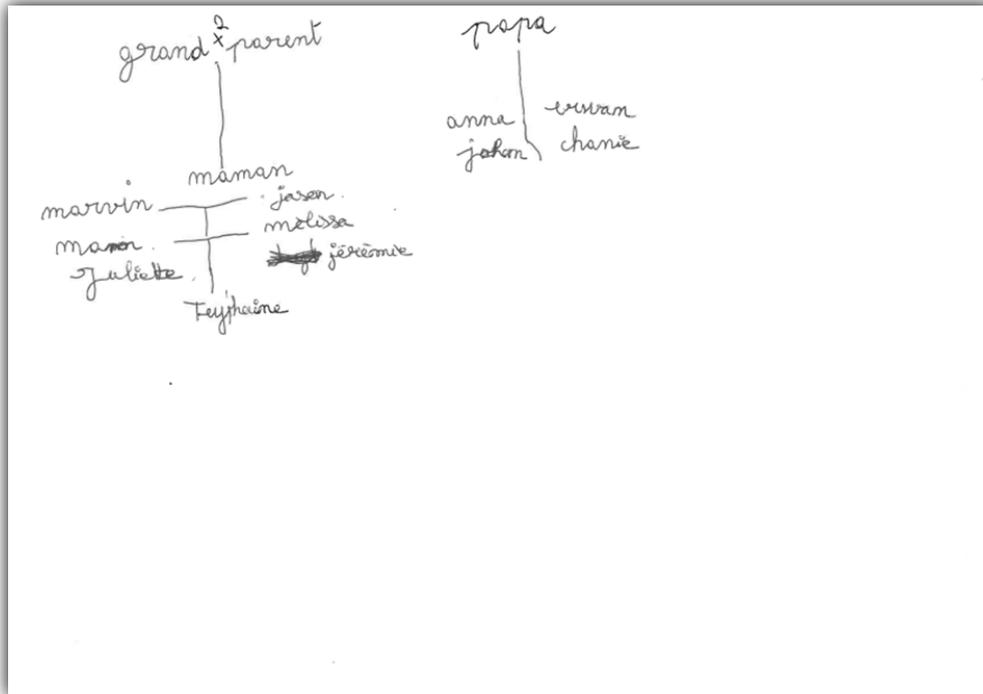


Figure14 : Libre réalisation de l'arbre généalogique de Jason.

On est d'emblée frappé par son écriture ronde et enfantine, à tendance maladroite qui hésite à se lancer dans l'architecture graphique de sa filiation. Il commence finalement à noter, en haut à gauche, « grand-parent » au singulier et ajoute une croix et le chiffre deux pour introduire en quelque sorte le pluriel. Les grands-parents maternels sont ceux qu'il nomme en premier, en précisant qu'il ne connaît pas bien ceux du côté paternel. Pourtant, lorsqu'il inscrit le « multiplié par deux », nous entendons déjà la précaution à ne pas commettre d'impairs et à rétablir une sorte d'égalité entre les deux lignées. Ensuite, il trace un trait non fléché et note « maman », ce qui nous permet de comprendre qu'il est en train de représenter sa branche maternelle. En écrivant « maman » et non « mère », on peut remarquer qu'il utilise le vocabulaire de l'enfance pour indiquer tout l'attachement affectif dans lequel il est pris à son égard. Il distribue ensuite entre gauche et droite sa fratrie, par ordre de naissance, sans distinction entre ses demi-frères et sœurs. Lui s'est installé, du même côté que Mélissa et Jérémie, indiquant par ce territoire graphique graphiquement partagé, l'élection affective dont ces derniers font pour lui l'objet. On remarque qu'il ne note pas la fratrie de sa mère, ses cousins, cousines et ne fait pas apparaître non plus son beau-père qui réside avec sa mère, il dira à ce sujet « ce n'est pas que j'en n'ai rien faire, mais on ne va pas tous les mettre. ». De nouveau, il cite ceux qu'il ne fera pas apparaître, toujours avec précaution il se reprendra plusieurs fois notamment lorsqu'il parlera de ses demi-frères et sœurs « je les

aime... mais je ne suis pas aussi proche, c'est parce que je ne les vois pas beaucoup. » Il prendra alors le parti d'inscrire la fratrie dans l'ordre des naissances de gauche à droite, de haut en bas, évitant ici de marquer ses préférences. Les prénoms de la fratrie situés sous le mot « maman », ne sont pas pour autant reliés graphiquement avec elle, ce qui marque sans doute la trace de la rupture des liens opérés par le placement. Par contre, la fratrie, elle, est reliée par des traits qui la rassemblent et fait figure à ce titre d'ancrage possible, exception faite pour Jérémie. Ce dernier apparaît à ce titre désaffilié du corps familial, d'autant plus qu'une rature précède son inscription. Il dira de cette rature, s'être trompé dans l'ordre des prénoms. On remarquera enfin que la cadette, Typhaine, occupe une place privilégiée. Elle est le dernier maillon de la chaîne générationnelle, située en ligne directe avec la mère, comme si elle occupait pour cette dernière une place affective privilégiée. Par ailleurs, Jason clive sa lignée paternelle en ne traçant aucun lien graphique avec la lignée maternelle. Il commence par inscrire le mot « papa », là encore avec le vocabulaire de l'enfance. Le père n'est pas relié à la mère et les grands-parents ne sont pas notés. Nous pouvons rapprocher cela des non-dits qui entourent la filiation paternelle. Il hésitera ensuite un instant avant d'ajouter ses demi-frères et sœurs paternelles, sans se relier à eux et sans indiquer leur mère. Lorsque nous l'interrogerons sur le manque de liens au sein de la filiation paternelle du fait de l'absence de certains traits, il bottera en touche et réaffirmera qu'il inscrit les noms de ses frères et sœurs selon l'ordre hiérarchique des naissances.

Bien que l'arbre soit dans l'ensemble plutôt dépouillé, avec beaucoup de place vide laissée sur la feuille, il est minutieusement exécuté par Jason qui prend le temps de le réaliser. Ce qui est frappant dans cet arbre, c'est l'absence de patronyme, qui se passe de la référence à la transmission du nom et donc à l'inscription dans un réseau de filiation symbolique. Jason est clairement situé du côté de la lignée maternelle et dans l'après-coup de l'effet miroir que lui renvoie son arbre il se rend compte qu'il ne s'est pas relié à la figure paternelle, que ce soit d'ailleurs lui ou ses frères et sœurs de même père que lui. Il en conclue : « *c'est un peu mélangé* ». Son exclamation, témoigne des difficultés psychiques qui l'occupent pour se repérer dans des liens familiaux marqués par la violence, la brisure, le placement et le déplacement. Il reste aux prises avec le trauma ayant suscité à l'origine sa mise à l'écart du foyer familial, à savoir la violence de son père à l'égard de sa mère. Celle-ci le laisse en panne pour se penser fils de son père, comme en témoigne l'absence de lien graphique à son égard. Prendre place au croisement de la filiation paternelle et maternelle, dans une structuration œdipienne semble ici compromis par un défaut du côté du référent symbolique. En

conséquence, on peut supposer que « c'est l'inaccessibilité de l'imgo paternelle qui entraîne l'envahissement de l'imgo maternelle qui entraînent une paralysie de la pensée »⁵⁵ dont Jason se sauve par le recours à l'agir. Lorsque Jason cambriole, il en appelle à la violence de l'effraction dans un mouvement qui ne manque pas de rappeler la violence de son père à l'égard de sa mère. Il se force un passage par effraction, et on peut comprendre que « la fonction de l'effraction est bien de voir-montrer de tenter une « rentrée » dans la famille instituée.⁵⁶ L'agir est ici, sur fond de désespoir, une tentative auto-calmante, qui dit la menace narcissique qui l'occupe et la nécessité d'agir pour éprouver un sentiment de continuité d'existence (Winnicott, 1956) mis à mal par les placements répétés. C'est une quête de symbolisation et de désengagement de l'emprise traumatique.

Le blanc laissé sur la feuille témoigne également du vide marquant l'absence de symbolisation. Il peut aussi rendre compte de la difficulté de projection, tant de manière projective via l'outil proposé, qu'en termes d'espoir et d'avenir. Chartier (2015) rend compte de cette impossible projection dans l'avenir et d'une temporalité marquée par l'immédiateté chez les jeunes délinquants. Dès lors, il n'y a pas de place pour la négociation pulsionnelle, et donc peu d'espace pour la création d'un espace transitionnel permettant de différer l'action.

1.4.3 *Voler, être, devenir ... père :*

Olivier a 24 ans, il est incarcéré pour la huitième fois pour cambriolage, vol et extorsion. Il se présente comme très sûr de lui, et me laissera une forte impression, à la hauteur de ce qu'il souhaitait me donner à voir. Il est grand et charismatique, s'exprime avec une voix forte et assurée. Cette assurance donnera à ses propos, parfois proche de l'affabulation, un caractère presque rationnel.

La dimension identitaire, la « crise d'idéalité »⁵⁷ pourrait-on dire, se traduit chez lui dans son identification au père. Via le vol, il oscillera entre identification au père, fuite de celui-ci, recherche de la crainte et de la toute-puissance. Lui-même a déjà quatre enfants, dont il peine à être le père tant l'enjeu identitaire est instable. Il oubliera même de les inscrire sur l'arbre généalogique, ne s'y employant que sur sollicitation du chercheur.

⁵⁵ Raoult, P-A. clinique et psychopathologie du passage à l'acte. *Bulletin de psychologie*, 2006, 481 (1), p. 15.

⁵⁶ Viaux, J-L. Le délit d'effraction : briser, passer, révéler. *Imaginaire et inconscient*, 2005, 16 (2), p. 50).

⁵⁷ Chasseguet-Smirgel, J. (1999). *La maladie d'idéalité : essai psychanalytique sur l'idéal du moi*. Paris, l'Harmattan.

Olivier est issue d'une famille nombreuse de quatorze enfants dont il est le quatrième. D'emblée, il se place dans une posture haute vis-à-vis des membres de sa famille et explique 'qu'à cause de lui » ils ont dû beaucoup déménager : « *Beaucoup, beaucoup de déménagements. À chaque fois que je posais un problème, à chaque fois que je posais un problème en fait, moi, ben on déménageait en fait.* » Il explique ensuite dans un discours plaqué, la recherche du père tout en exprimant un fort sentiment de rejet à son égard. Dans une sorte de collage à un double narcissique, il expliquera, en miroir de ce qu'il a sans doute pu observer, sa relation à ses propres enfants, aux femmes :

« O : Peut-être un manque de ... peut être un manque de compréhension de mon père. Un manque de... comment ça s'appelle ? bah je sais que j'ai pas eu une grosse éducation de la part de mon père en fait. Après je suis allé au foyer très vite et après quand le foyer m'a viré du centre parce que je faisais des bêtises, ils m'ont confié dans les bras de mon père. Mais vu qu'avec mon père ça se passait pas trop mal, ça se passait très mal, parce que... j'allais dire tout le temps des coups, tout le temps de violence. Mon père, il buvait et tout le temps de la violence, il était tout le temps violent. J'ai grandi parmi les coups, maintenant je suis devenu une bombe artisanale.

Chercheur : Une bombe artisanale ?

O : J'explose à n'importe quel moment. Que se soit pour un truc, que se soit pour un mot de travers ou quoi. J'explose comme une dynamite : on allume la mèche et on récupère une explosion. Mon père c'est un ancien militaire, je pense que lui et son père c'est la même éducation. Avec son père c'était difficile, avec nous c'est difficile aussi. Après moi avec mes enfants c'est pas la même, moi mes enfants je leur tape pas dessus. J'ai jamais levé la main sur ma femme, même une petite claque ou rien, même une pichenette, même pas. J'ai trop de respect pour la femme. Parce que je sais que certaines personnes, ils croient que les femmes c'est des pantins ou des poupées ou des objets quoi, moi non. Une femme c'est tendre. Elle a besoin qu'il y ait du réconfort comme ça tous les jours en fait. Elle a besoin qu'on s'occupe d'elle tout ça. Moi c'est pas mon délire de taper sur une femme. Question homme et question femme on est tous les deux égal, mais y'en a toujours un plus fort, un plus faible que l'autre quoi. Moi je pense que la femme, elle est deux fois plus faible que l'homme. C'est mon point de vue. »

À travers la violence du père, c'est sa propre violence qui est exprimée, et peine à être dissimulée. Dans la dimension contre-transférentielle, il apparaît qu'Olivier tente de

démontrer sa puissance phallique, empreint d'une certaine perversité. Ne percevant que peu de réactions de la part de son interlocuteur, il poursuivra son récit en racontant la genèse de ses actes délictuels :

« O : La première fois que j'ai commencé mes vols, je devais avoir 8 ans, j'étais avec mon frère, mon grand frère, celui qui n'a jamais été en prison. C'est lui qui m'a fait rentrer dans le métier (rire) sacré métier. Ce jour-là j'étais en train de squatter la poussette, même à 7-8 ans je squattais toujours la poussette. J'aimais bien, j'aimais pas marcher à pied, ça fait mal aux jambes.

Ch : C'est votre frère qui vous emmenait ?

O : Ouais, il me mettait dans la poussette et me mettait, comment ça s'appelle, des casques, des Walkmans. Et il me le mettait en dessous moi pour qu'on passe. Et il mettait en bas tout ce qui était kinder, bières, alcool. Ce jour-là on est passé en dessous du détecteur, on a sonné, on a fait quoi ? On est parti en courant (rire). Il a poussé la poussette à fond dans le magasin. Et c'est là que j'ai appris, que j'ai pris le goût aux vols. »

C'est cette fois l'identification au frère aîné, alors que lui se place en position passive qui est mise en avant. Nous percevons de nouveau le trouble identitaire entre le besoin d'être l'enfant du père, le cadet du frère, tout en occupant une place de « this majesty the baby » sur un trône que lui seul peut occuper. Du haut de sa poussette, il devient alors celui sans lequel le larcin n'aurait pas pu être dérobé. Il restera ensuite en haut du trône, ayant accédé à une incarcération qui n'a pas profité au frère. Ainsi, parmi la grande fratrie, il occupe une place de choix, en reprenant le trône du père, lui-même déjà incarcéré à plusieurs reprises.

Pour prendre la place de ce dernier, il convient de l'imiter. Aussi, si le vol lui permet d'accéder à une certaine posture, il permet aussi de dérober au père ses attributs pour les faire siens.

« O : Après j'ai continué, après l'alcool ça c'est un peu plus tard, à mes 14 ans. 13—14 ans j'ai commencé l'alcool, à 8 ans j'ai commencé à fumer la cigarette. Je piquais les cigarettes de mon père qui étaient allumées dans le cendrier. Quand il voyait qu'il y avait plus de cigarettes bah il en rallumait une autre, je lui retirais ça clope et je monte. Il faisait que ça, les paquets ils partaient en peu de temps. J'avais toutes les clopes allumées là-haut et mon père il n'avait plus rien. »

Le père ainsi dépouillé, éteint, ne peut plus rivaliser avec l'enfant princier. Il semble toutefois que ce jeu identificatoire n'ait pu exister qu'en présence du père, lorsque ce dernier vient à mourir. Les causes de son décès restent mystiques, et ne peuvent être que la conséquence de quelque chose d'inexplicable. Ce qui revient à dénier la mort du père, qui s'il disparaissait réellement, viendrait à faire disparaître Olivier lui-même. Autour du décès du père, Olivier semble alors fabuler, se créer une néo-réalité lui permettant de survivre. Il dira :

« O : Mais franchement je suis triste depuis qu'il est parti c'est pas la même chose, on peut plus s'amuser, on peut plus rigoler.

Ch : Qu'est-ce qui lui est arrivé à votre papa ?

O : On sait pas. On sait pas. Il a été retrouvé à son entreprise et sans papiers sur lui, sans permis, sans carte d'identité, sans portefeuille, sans rien quoi. Dans la voiture, elle était fermée. Même la police, ils se posent des questions. Donc pour l'instant je suis en stand-by, j'aimerais bien faire mon deuil sauf que je peux pas. Le temps que je sais pas pourquoi mon père décédé, je peux pas construire mon deuil quoi. Va falloir attendre. Y'a une enquête en cours, mais je pense qu'elle va jamais aboutir. Où on a retrouvé mon père, en dessous d'un camion, faut le faire quand même. En dessous d'une remorque, si vous voulez, y'avait un tracteur avec une remorque, on l'a retrouvé en dessous. Moi je pouvais pas y croire quand la SPIP elle m'a dit ça, je pouvais pas croire que mon père il était mort. C'est pas possible. Quand je l'ai vu la dernière fois il allait bien, il était en pleine forme, son boulot il aimait bien ça.

Ch : Qu'est ce qu'il faisait comme travail ?

O : Moi, mon opinion, je pense que sa mort, ça a un lien avec son boulot. C'est sûr.

Ch : Qu'est ce qu'il faisait comme travail votre père ?

O : Chauffeur routier. Moi je pense que ça a un lien avec son boulot. Ouais. Quand je vais sortir, quand je vais sortir il va me manquer. »

Nous percevons dans la construction qu'Olivier met en place au sujet de la mort du père, une dimension paranoïaque où le manque n'est pas celui de l'objet, mais celui de son regard porté sur le Moi. La dimension paranoïaque, persécutrice, est présente tout au long du discours. Ainsi, si Olivier dit avoir commis des vols afin d'être placé et fuir dès lors la maltraitance du père, il est surprenant d'apprendre qu'il a ensuite retourné cette fuite en

traque. Il expliquera en effet avoir « *fait chanter* » les patrons de l'entreprise au sein de laquelle son père travaillait.

O : Je faisais cracher l'argent que ses patrons ils faisaient. Fin' je faisais chanter, les patrons de son entreprise.

Ch : Vous faisiez chanter les patrons ?

O : Ouais. Quand je trouvais un truc qui était défectueux ou...

Ch : Vous travailliez dans la même entreprise que votre père ?

O : Bah si vous voulez j'aidais mon père à décharger ses camions, à les remplir, à les laver tout ça. Et à chaque fois que je trouvais un truc suspect, un truc suspect avec des gens ou avec le patron, voilà quoi. Bah j'enregistrais et après je disais au patron soit vous payez ça ou après je poste les vidéos sur internet, tout.

Ch : Et votre père faisait cela avec vous ?

O : Bah mon père quand il me voyait il avait un petit peu peur de perdre son boulot, mais si par exemple ils le verraient, sa petite bidouille, ça serait parti sur internet direct.

Ch : Oui, vous mettez votre père dans une position délicate ?

O : Ben d'un côté j'ai pu lui montrer ce que je valais vraiment. Ouais je voulais lui montrer ce que j'avais dans le ventre à mon père.

Ch : Lui aussi avait commis des escroqueries auparavant ?

O : Ouais. Pratiquement la même chose que moi en fait. (rire) Il allait même écouter à la porte de son patron pour avoir des déclarations assez... ; compliquées en fait. Bah moi je suis arrivé de bonne heure en fait, je suis arrivé à côté du bureau de son patron et j'ai entendu leur boss parler de, de, une (audio inaudible) quoi. Et là j'ai joué sur ça en fait. »

Bien que nous puissions questionner ce qui a engendré le retournement de la position active du père maltraitant, en position passive du père subissant, nous percevons la tentative d'identification voire de dépassement du rôle du père. « *Lui montrer ce qu'il a dans le ventre* », comme pour accoucher d'un Moi mégalomane. La dimension persécutrice chez le père comme le fils se perçoit à travers l'acte. Écouter à la porte, s'immiscer dans l'intimité de l'autre à travers l'escroquerie ou le cambriolage et observer leur regard porté sur eux. Face

à un père lui-même persécuté, Olivier choisit à ses huit ans de quitter le domicile pour retrouver sa mère, qui avait sans doute fui la folie paternelle.

« O : Ma mère est partie quand j'avais 11 ans, quand j'avais plus de signes de ma mère, plus de nouvelles. Après moi je me suis mis à fuguer du domicile de mon père pour pouvoir vadrouiller, pour retrouver un signe de ma mère. Et 3 semaines après j'ai pu retrouver ma mère.

Ch : Ah oui ? Et comment cela s'est-il passé ?

O : Elle est descendue en bas quand elle m'a vu avec mon vélo, elle est descendue en bas et j'ai dit je veux rester avec toi, et j'y suis pas retourné.

Ch : Vous ne souhaitiez plus vivre avec votre père ?

O : Non parce que je préférais vivre avec ma mère.

Ch : Et pourquoi, votre mère ne donnait-elle plus de nouvelles ?

O : Bah parce que mon père il a des manières.

Ch : Donc votre mère est partie en laissant ses enfants à votre père ?

O : Oui.

Ch : Votre père n'était violent qu'envers votre mère ?

O : Non avec moi si. Avec mes frères non, ma mère aussi. »

Ici encore la place privilégiée est conservée puisqu'en étant le seul fils battu par le père, il doit alors être aimé. Dès lors, pour ne pas se désaffilier à sa famille d'origine, Olivier, placé à l'âge de 5 ans, fugue :

« Très tôt. Ben quand ils m'ont placé au foyer quoi. Dès qu'ils m'ont mis au foyer. Ben j'ai attendu quelques années quand même parce que je me vois pas partir à 6 ans comme ça. J'ai commencé j'avais quoi, 10 ans. 10 ans, je me barrai déjà du foyer. Des fois ils me rattrapient, quand vous êtes plus grand en taille, vous avez des plus grandes jambes pour courir, contre un vélo... (rire) Autrement quand je voyais qu'ils avaient de trop grandes jambes, au lieu de prendre mon vélo je prenais une mobylette et puis voilà. Autrement je prenais les vélos des gens, dans leur garage, même s'ils étaient là je rentrais quand même dans leur garage. »

Toujours dans sa mégalomanie, il court avec des jambes plus grandes que ceux de l'autre s'assurant ainsi la victoire, vole des objets de plus en plus gros, phalliques, effracte l'autre en sa présence. Il n'y a plus de limites, les contours sont flous, poreux, à la mesure d'une identification paternelle instable et d'un manque de contenance maternelle. Le père est ainsi décrit : « *Violent, naïf, stupide des fois, quand il boit stupide. Sinon bah ce que j'aimais bien chez lui c'est qu'il était franc, il parlait jamais derrière les autres. Toujours en face. Des fois on faisait des cancans, mais voilà pour s'amuser quoi. Mais franchement pendant les années qu'il restait avant qu'il parte bah j'ai gardé une bonne image de lui.* » Derrière une description aux traits peu flatteurs, masquant la rivalité masculine, le père reste une figure phallique imposante à laquelle Olivier rêve de ressembler.

« O : Mon père il m'a fait la misère. Ma mère elle est plus droite au niveau de la loi. Peut-être comme moi je suis là en ce moment je serai plus du côté de ma mère au niveau de la loi, mais... le premier modèle que j'ai suivi à ma naissance c'était mon père. Parce que mon père il avait des muscles.

Ch : Et vous souhaitez lui ressembler ?

O : Mon rêve au début c'était de devenir un body-builder. C'était ça mon rêve au début. Bah c'est toujours le cas, mais ça demande du travail et tout ça. »

Nous observons une brève tentative d'identification à la figure maternelle sans doute un peu plus surmoïque que celle du père, avant un retour à une identification paternelle — mégalomaniacque. L'appropriation de cette identité par le recours à l'identique en passe par un jeu de miroirs où l'un ne peut disparaître sous peine d'emmener l'autre avec lui. C'est pourtant une relation de type anaclitique qu'Olivier semble entretenir avec son père, son modèle, son double :

« Un souvenir avec lui... j'ai des photos. Et bah la preuve que mon père et moi c'est qu'on se ressemble plus que mes frères et sœurs. Moi et lui, bah si on met moi et lui à côté on dirait qu'on est presque jumeaux. On a le même visage, les mêmes expressions du visage, au niveau du corps c'est pareil. On avait les mêmes goûts, on aimait bien les mêmes sujets, on aimait les mêmes choses, les voitures, le sport, voilà quoi on était parfaitement. »

L'utilisation du signifiant « même » à plusieurs reprises vient marquer ce double regard. Face à la menace de désintégration du Moi, le passage à l'acte agit en tant que sauvetage.

« Par exemple quand j'ai le nez qui coule je voulais me couper le nez pour que ça s'arrête. C'est galère. Après j'ai jamais eu la varicelle, c'est un truc que j'ai jamais eu ça. Je suis le seul dans ma famille à pas l'avoir eu. Mon père et moi on est les seuls à pas l'avoir eu. On n'avait pas l'intérêt de s'approcher. Je sais que maintenant ma femme elle l'a, c'est pour ça j'ai pas voulu m'approcher. »

La confusion est telle que le corps de l'un paraît être le corps de l'autre. Aussi, pouvons-nous supposer que la mort du père réel, s'il elle venait à être reconnue par Olivier, menacerait son intégrité.

La justice, les placements, font intervenir du tiers dans la relation fusionnelle à l'instance paternelle. Cette intrusion d'un autre est vécue de manière persécutrice et engendre des fantasmes de meurtres qui peinent à être contenus :

« O : Ouais. La première fois que je me suis séparé de mon père, c'était pas que la faute de mon père. C'était la juge qui a voulu ça. Et après c'était plus contre mon père et ma mère que j'étais vénère, c'était contre la juge que j'étais vénère. Un peu plus tard j'avais le sum contre la juge et j'avais des envies de meurtres en fait.

Ch : Et vos parents, comment ont-ils réagi ?

O : Bah mon père, il a pleuré, ma mère elle a pleuré, ils ont pleuré tous les deux quand j'ai été placé. Mon père il a pété les plombs, il a tous cassé chez lui quoi. Je suis rentré le week end, j'ai retrouvé tout par terre en miettes quoi. Dis donc quand le gros il s'énerve ! (rire) on voit les dégâts !

Ch : Y'a-t-il eu d'autres séparations au cours de votre vie qui vous ont marqué ?

O : Ouais, la prison. Mon père, il se mettait devant le fourgon pénitentiaire pour pas que je parte. »

Du côté du père, nous percevons que les affects de tristesse et de haine sont mélangés, la porosité des limites vient déborder les capacités d'élaboration du Moi et engendrer des passages à l'acte violent. Le père vient faire barrage à l'acte légal et empêche dès lors toute capacité d'intégration de la loi chez son fils.

À l'image de l'A.A.I., la libre réalisation de l'arbre généalogique vient questionner les traits de personnalités d'Olivier et son rapport aux autres.

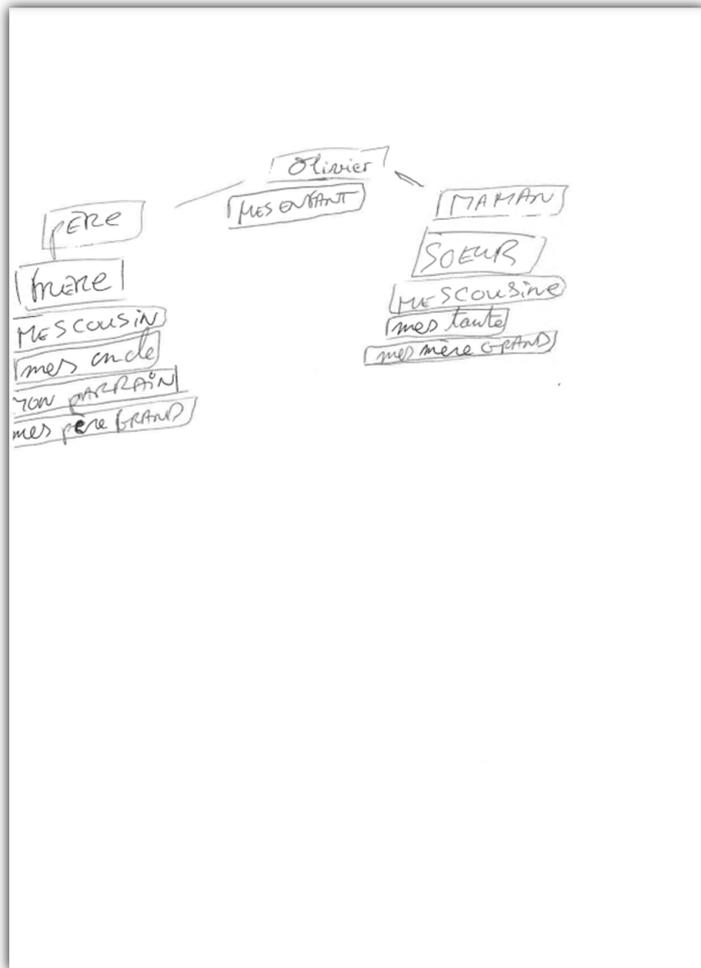


Figure 15 : libre réalisation de l'arbre généalogique d'Olivier.

Nous sommes interpellés par plusieurs éléments. En premier lieu, Olivier se positionne d'abord seul au milieu en haut de la feuille qu'il tient à l'horizontale. L'emplacement qu'il occupe et la gestion de l'espace le place ici en position d'engendrement. Ainsi il se relie des deux côtés, respectivement au père, à gauche, à la mère à droite. Il se trouve dès lors dans une place privilégiée comme géniteur de ses propres parents. L'ordre des générations est inversé, puisque les grands-parents se trouvent quant à eux placés au dernier plan. Nous remarquons d'ailleurs une inversion sémantique quant à leur fonction : « mère grand », « père grand ». Le trait d'union est soigneusement évité ne permettant pas de relier la fonction en elle-même. Seul Olivier est plus ou moins relié par un trait discontinu à ses parents. Les autres membres de la famille sont quant à eux comme empilés les uns en dessous des autres, sans lien. Chaque membre est rangé dans une case, ne leur laissant aucune échappatoire. Nous remarquons qu'Olivier opère un clivage massif entre les personnages féminins et les personnages masculins, chaque sexe étant placé de part et d'autre de la feuille.

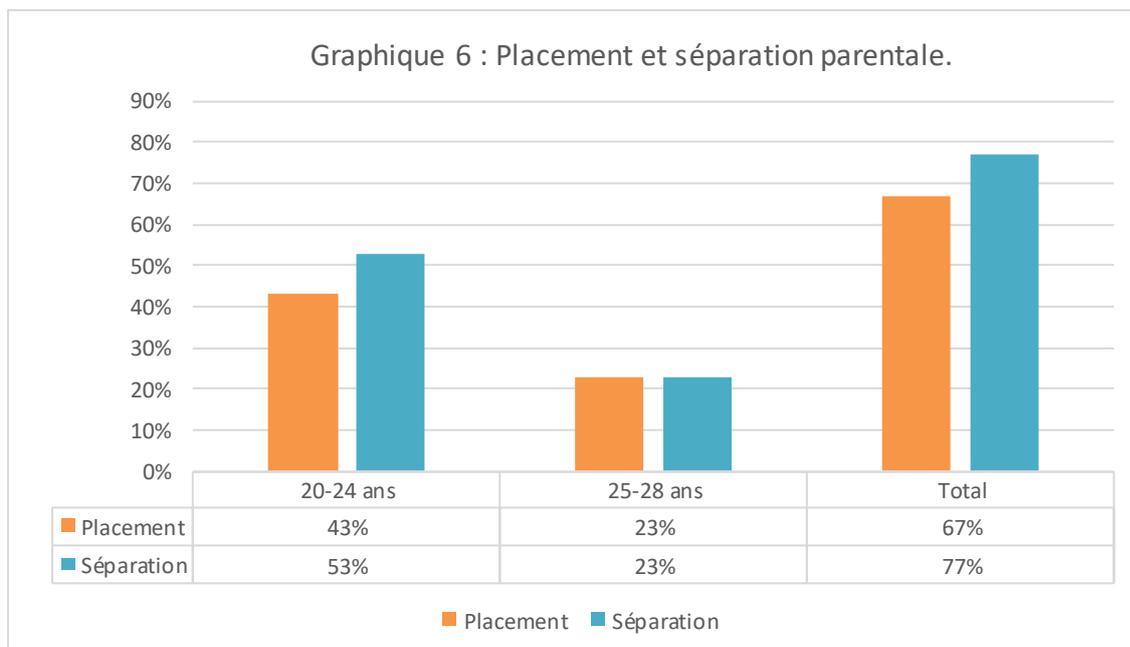
Sa position entre-deux, entre ces deux sexes, lui confère davantage ce statut de toute-puissance, l'auto-engendrement est rendu possible via la bisexualité.

J'interroge par ailleurs Olivier sur la place occupée par ses enfants, et il ne les indiquera qu'après mon questionnement. Il les place alors en-dessous de lui, en tant que géniteur de ces derniers, mais là encore sans aucun lien de filiation. Il n'indique également pas ses compagnes, les mères de ses enfants, comme s'il n'avait pas eu besoin d'elles pour engendrer. Son statut d'enfant unique se remarque aussi, dans la faible place accordée à la fratrie, seuls une sœur et un frère, au singulier, sont inscrits au sein de la production graphique sans que l'on puisse les identifier, alors que, rappelons-le, Olivier est issue d'une fratrie de quatorze enfants.

Le devenir père, en passe par être fils de, dans une identification tantôt en miroir, tantôt en rivalité face à son propre père. Devenir père supposerait alors d'avoir pris une place, là où la rivalité ferait craindre la disparition du soi, dans ce double enjeu : soi ou l'autre.

2 Placement et traumatisme familial :

2.1 Quand la famille passe à l'acte :



On observe une majorité de sujets ayant déjà été placés pendant l'enfance ainsi que des séparations entre les deux parents fréquentes. Les placements comprennent tout placement en institution (foyer de l'enfance, famille d'accueil, CER⁵⁸, CEF⁵⁹) hors dispositif AEMO⁶⁰. Les séparations parentales incluent toutes séparations pour les couples mariés ou non, ainsi que le décès de l'un des deux parents. Cette dernière situation est retrouvée chez quatre sujets du groupe 20-24 ans et deux sujets du groupe 25-28 ans. Ces résultats viennent de nouveau questionner les processus identificatoires et les sentiments de filiation et d'affiliation.

Si nous nous attendions à observer la fréquence des placements pendant l'enfance, nous sommes surpris de retrouver à proportion égale une séparation parentale chez nos sujets. En effet, des études antérieures n'avaient pas montré de liens probants entre la délinquance et le divorce ou la séparation des parents. Dans les années 1990, Gazeau et Peyre (1992), Choquet et Ledoux en 1994, puis Aebi en 1997, ont respectivement montré dans leurs études que les séparations parentales avaient une influence non significative sur les conduites délinquantes (cité par Gimenez, Baltier, 2007). Ces résultats viennent donc interroger la dimension sociale et l'influence psychique de ces nouvelles structures familiales.

Concernant l'impact des séparations prolongées sur les processus de filiation et d'affiliation, nous citerons dans une perspective développementale, Bowlby et son étude de 1940 sur 44 jeunes voleurs. Il avait mis en évidence l'impact de la séparation prolongée (supérieure à 6 mois) à la mère avant l'âge de 3 ans sur le développement des conduites de vols. Il note que ces enfants, à peine, ont-ils, établi une relation d'objet sécurisante qu'ils sont séparés de leur milieu pour être placés dans un environnement étranger et source d'inquiétudes. L'étude de Wendland et Gaugue-Finot (2008) vient interroger le processus de filiation et le sentiment d'affiliation chez des enfants placés avant et après l'âge de trois ans. Elles observent que ceux placés avant trois ans, qui ont donc passé plus de temps dans leur famille d'accueil, développeraient plus facilement un sentiment d'affiliation à l'égard de celle-ci. Le constat serait inverse pour les enfants placés après trois ans qui, eux, resteraient plus intensément fixés aux liens d'attachement qui les unissent à leur famille d'origine. Cette observation rappelle que la filiation biologique ne suffit pas à étayer le sentiment d'appartenance familiale qui convoque par ailleurs des éléments d'ordre psychoaffectif. L'affiliation en situation de placement familial ou institutionnel, engage nécessairement le rapport que les enfants entretiennent avec la question de la filiation. Ceci, car « les éléments

⁵⁸ Centre Educatif Renforcé

⁵⁹ Centre Educatif Fermé

⁶⁰ Aide Educative en Milieu Ouvert

de la filiation constituent un socle souterrain qui nous permet de penser notre appartenance et nos liens ». ⁶¹ Dès lors, dans le cas de désordre dans la filiation liée à la discontinuité des liens, nous observons des filiations « en creux », en négatifs. Ces dernières s'étaient sur des traumatismes eux aussi « en creux », empreint de vide et d'identifications mortifères. L'acte et la répétition visent alors à lutter contre la crainte de l'effondrement sur fond de désespoir.

La filiation serait d'ordre biologique, alors que l'affiliation serait le fait de se reconnaître comme appartenant à une lignée, une famille. Ainsi, l'affiliation peut se retrouver dans les liens établis avec une famille d'accueil ou un groupe de pairs.

Les sujets que nous avons rencontrés semblent percevoir la filiation au sein de leur famille biologique alors qu'ils éprouvent des difficultés à se situer au sein de cette lignée. C'est ce que nous observons à travers la production des arbres généalogiques que nous détaillerons ultérieurement.

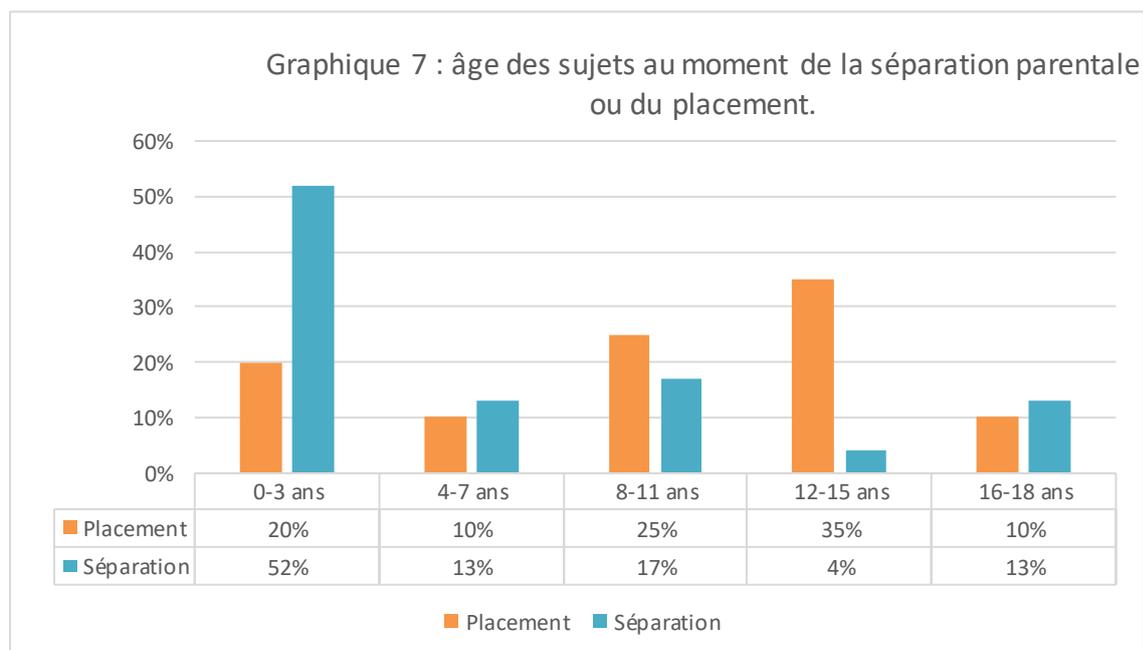
La difficulté à s'inscrire dans la lignée familiale se retrouve dans le discours et semble marquée par la séparation liée au placement.

À l'inverse, deux participants n'ont jamais été placés et ont des parents toujours ensemble. Nous pourrions alors nous demander ce qui a pu engendrer le vol puisque ces derniers ne correspondent pas à nos hypothèses de recherche. Ce que nous remarquons chez ces deux sujets est l'errance familiale, les déménagements semblent ici avoir fait sens dans le défaut d'ancrage. En effet, le premier sujet d'origine britannique a déménagé au moment de l'adolescence pour rejoindre sa mère qui travaillait déjà en France lorsqu'il était enfant et effectuait les déplacements chaque semaine. Non sans être une séparation marquante pour le sujet, l'absence prolongée de la mère pendant l'enfance et le départ pour un nouveau pays peut avoir fait sens. La question de la place au sein de la nouvelle culture est passée par les phénomènes d'affiliation et d'identification au groupe de pairs.

Pour le second, issu de la communauté des gens du voyage, l'errance, inhérent au mode de vie a pu venir marquer le défaut d'ancrage. Là encore, les phénomènes identificatoires peuvent avoir joué sur les mêmes modes que ceux que nous avons pu définir plus haut, via une identification au père lui-même voleur et au groupe de pairs.

⁶¹ Veuillet-Combier, C., Gratton, E. (sous la dir.). (2017). *Nouvelles figures de la filiation : Perspectives croisées entre sociologie et psychanalyse*. Rennes, PUR, p. 8.

2.2 Non-dit et placement familial :



Nos résultats nous montrent un taux important de séparations parentales chez les sujets âgés entre 0 et 3 ans. Cela peut venir corroborer ce que nous avons pu voir au sujet de l'absence de l'un des deux parents, le plus souvent le père, cette absence engendrant, fantasmes et idéalisation autour de cette figure. Les placements ont, quant à eux, davantage lieu au moment de la puberté et de l'adolescence. Ici encore, ces résultats rendent compte de l'impossible rapprochée face à la reviviscence du complexe d'Œdipe et à l'absence de tiers au sein de la relation. Les conduites délinquantes interviendraient à cette même période comme issue face à l'angoisse de perte d'objet ou de castration.

Les vécus abandonniques sont fréquents chez nos sujets, qui bien qu'ils aient pu entendre le motif de leur placement, éprouvent des difficultés à l'assimiler et à se l'approprier. Philippe Lacadée, nous dit que ce ne sont pas les dits ou les non-dits parentaux en tant que tels qui provoquent un symptôme, mais la manière dont le sujet les a investis. C'est également la jouissance issue de ces non-dits qui vient créer le symptôme.⁶² Chez nos sujets où le placement et la séparation des parents interviennent soit pendant l'Œdipe, soit au moment de l'adolescence, on peut penser que la réalisation du fantasme incestuel vient là créer cette jouissance. Le fait que la mère, dans le discours, se trouve dans une posture excitante, non censurée, vient affirmer cette jouissance. Ainsi, nous pouvons supposer que le non-dit lié au

⁶² Lacadée, P. La famille des débris de langage. In *La famille et ses embrouilles*, 2012, Fontenay-Le-Comte, Lassaud, p.109-127.

placement ou à la séparation des parents vient activer le fantasme incestuel et parricide ; le passage à l'acte serait une solution visant à éviter la confrontation avec ces fantasmes et à se soustraire à l'objet du désir, via le placement ou l'incarcération.

Lacan (1972, cité par Simonney, 2012) nous enseigne que la famille est « un brouillon de langage » pouvant inscrire en son sein les « embrouilles de famille ». Il utilise le néologisme « Lalangue » pour désigner l'inscription du désir des parents dans le mode de parler de l'enfant. C'est cette inscription de Lalangue qui va revenir dans les rêves, les actes manqués, les symptômes. C'est pourquoi il est intéressant d'observer les truchements de Lalangue dans le discours de l'enfant afin de relever le désir du parent. Lacan nous dit que l'enfant a une « mission impossible à remplir celle de faire coalescence, de cette réalité sexuelle et du langage. » Mission impossible du fait que l'enfant ne dispose que de débris du langage dont il aura à se débrouiller, alors même que l'ordre symbolique n'est pas assez puissant pour remplir cette mission. Chez nos sujets, on observe bien ce défaut de symbolisation et c'est alors, par l'acte, que le corps s'exprime. C'est pourquoi nous pouvons établir un lien avec la pensée opératoire que l'on retrouve chez les patients psychosomatiques. Tout n'est que décharge.

Au sein de nos résultats nous observons des non-dits liés au placement pendant l'enfance chez les participants placés entre deux et sept ans. À cette période, les sujets qui ont été placés en institution disent ne pas en connaître la raison et ne semblent pas en capacité de remettre en cause l'instance parentale idéale.

À l'inverse, les sujets placés avant l'âge de deux ans connaissent le motif du placement lié à des défaillances du couple parental. Ils semblent alors avoir pu se détacher de ces représentants sans pour autant pouvoir s'affilier à une nouvelle famille du fait de la mobilité dans laquelle ils ont été placés, changeant régulièrement de lieu de placement.

Lorsque le placement intervient à partir de l'âge de sept ans, et plus particulièrement au moment de l'adolescence entre treize et seize ans, les sujets rejettent la cause du placement sur leurs propres comportements. Ils évoquent le fait que ces derniers sont dus à leur mauvais comportement. Le juge, qui a ordonné le placement, est jugé responsable de l'abandon de leurs parents, perçus comme tristes de leur départ. La défaillance est alors projetée à la fois sur le sujet lui-même et sur ses pairs, puis sur le représentant judiciaire. Les instances parentales, sont, elles, saines et sauvées.

2.2.1 Placement précoce : de la filiation à l'affiliation :

Winnicott (1956) décrit les expériences successives qui permettent au sujet de se différencier de l'objet primaire lors desquelles l'union narcissique primaire initiale avec l'objet peut se transformer en relation d'objet. Dans un premier temps, la préoccupation maternelle primaire permet au sujet de vivre ses expériences de manière « suffisamment bonne » et ainsi de créer ses objets subjectifs. Ensuite, la création d'un espace transitionnel entre la mère et le bébé permet d'accéder à la symbolisation primaire sans clivage entre le sujet et l'objet. La capacité à être seul en présence de la mère puis à utiliser l'objet et à se laisser utiliser par lui, permet de s'individualiser.

Il semble que chez nos sujets, les premières étapes viennent déjà à échouer. Dans le cas des enfants placés pendant l'enfance, c'est l'environnement qui est alors défaillant, l'objet primaire échoue dans son rôle de contenant et ne permet pas de disposer des expériences « suffisamment bonnes ». Les objets subjectifs peinent à devenir de « bons objets ». C'est la constance de la mère qui permet la permanence du sentiment continu d'exister et qui va rendre tolérable les séparations ultérieures. Le Moi disposera alors de bases narcissiques suffisamment solides.

La mère est le premier objet symbolisé qui se présente comme un objet malléable au sens de René Roussillon, elle est disponible et indestructible, transformable, réversible, fidèle et constante. Ainsi, lorsque la mère vient à s'absenter trop longtemps et trop précocement, le souvenir de sa représentation s'efface. Selon Jaeger (2008), cette absence prolongée produit un désinvestissement de l'objet interne, un effacement progressif des phénomènes transitionnels et des symboles plongeant l'enfant dans un état dépressif. Cette phase dépressive serait précédée d'un surinvestissement de l'objet transitionnel comme déni de la perte dans sa signification d'union avec la mère. Plus tard, ce désinvestissement précoce pourra avoir comme conséquence une manifestation du côté « négatif des relations » comme ultime rempart contre la désorganisation.

L'instabilité narcissique, créée par des séparations plus ou moins précoces et l'absence de tiers, vient s'édifier sur le tout pulsionnel. On comprend alors en quoi nous sommes davantage dans du recours à l'acte basé sur les réactions à des excitations externes. Tout n'est que pulsion, « qu'adrénaline » comme le disent si bien nos participants. L'accessibilité au vrai-self laisserait alors craindre l'effondrement, si bien décrit par Winnicott. La crainte est celle d'un puits sans fond, sans fondation à même de secourir le

sujet si carencé. Le vol de l'objet serait alors une tentative de réappropriation de l'objet perdu. Une manière de « jouer » de nouveau. L'objet du vol pourrait-il alors être perçu comme un objet malléable ? Disponible par le caractère effractable de l'autre que l'on vient à voler ? Indestructible par l'omnipotence conférée au sujet au moment de l'acte, où dans une sorte de toute-puissance il devient intouchable. Réversible et transformable puisqu'une fois volé, il peut être jeté, revendu, échangé. Fidèle et constant puisqu'il peut exister quand le sujet vient à manquer. Il (ra) ppel(le) alors la mère et (ra) mène le sujet vers elle.

C'est alors parfois la première incarcération qui permet à la fois de se séparer et de retrouver les objets d'amour.

Ilam, a 24 ans lorsque nous le rencontrons. Il est incarcéré pour la sixième fois pour des vols aggravés. Ces méfaits semblent avoir pour lui une fonction narcissisante et viennent marquer sa tentative d'ascendance sur l'autre : *« c'est ça un voleur, il aime juste le truc du pouvoir. De faire ce que tu veux. »*

L'objet du vol apparaît chez lui comme vecteur de lien, il lui sert à montrer ce qui fait défaut à travers l'action parlante. L'agir transparaît dans l'histoire familiale d'Ilam comme expression de l'indicible. Le père d'Ilam a lui-même déjà été emprisonné en Afrique, pour des raisons politiques non connues de son fils. L'indicible face à l'impensable lié aux traumatismes de guerre jalonne la transmission transgénérationnelle. Face au vide provoqué par le traumatisme en creux, Ilam va tenter de provoquer une réaction chez le père en tentant de posséder « tout ce qu'il a ». Ainsi en passe-t-il par le vol :

« Mon père je l'ai vu une fois, je lui ai pris tout ce qu'il avait comme ça eh ben... mon père il préfère l'argent en fait, à la famille. C'est quelqu'un de très matérialiste. Quand j'ai eu 15 ans, je lui ai tout pris, je lui ai tout volé. Et je pense qu'il m'en a beaucoup voulu pour ça. »

Posséder les biens du père revient à posséder le père lui-même, à l'incorporer et à le faire advenir en soi. L'explication est teintée de gêne à cet égard, laissant poindre l'angoisse.

Un second non-dit touche la question du placement, à ses huit ans. Ilam n'évoquera pas ce dernier, ni même son motif au cours de l'entretien. Seuls seront mentionnés les week-ends passés au domicile maternel et leur évitement :

« Ma mère elle a demandé à arrêter parce que à chaque fois je revenais, je posais mes affaires et je revenais le dimanche et je repartais au foyer. Ma mère elle en a eu marre

parce qu'en fait je revenais pour mes copains, je revenais plus pour elle. Donc elle a appelé le foyer elle leur a dit, le faites pas revenir le week-end pendant 3-4 semaines, comme ça il va comprendre, il va revenir il va rester avec nous. Et eux au foyer au lieu de me le dire comme ça et de me faire comprendre que j'avais fait une erreur, que je délaissais ma mère, etc., eux non ils m'ont fait comprendre que elle voulait plus de moi. Ça veut dire que moi je les ai crus, je voyais plus ma mère pendant une semaine. Et au bout d'un moment ils m'ont dit, parce que le week-end j'étais le seul au foyer. Et j'étais tout seul, et un jour ils m'ont dit qu'est ce que tu veux, qu'est ce qu'on peut faire, etc., t'as pas d'autre famille ? [...] »

Le lien se tisse alors sur le non-dit, le secret autour de l'absence. La discontinuité est au cœur de la problématique d'attachement. Cette ambiguïté entre amour et rejet marque également la relation au père :

« [...] j'ai dit si, j'ai mes oncles, mon père j'ai jamais pu compter sur mon père. On a appelé mon oncle, il a dit oui, sauf que mon oncle quand il a raccroché il a appelé mon père. Mon père il a dit : "écoutez, il a un père, si vous devez appeler quelqu'un c'est moi", et il a dit oui je le prends le week-end et tout. Sauf qu'à moi ils ont rien dit. Et moi boom un week-end on m'emmène chez mon père. On prend la voiture alors que d'habitude on y va en train, là ils m'emmènent carrément aux pieds de la maison de mon père. Je demande ce que je fais là et tout et il me dit bah tu vas aller chez ton père le week-end ou t'es chez ta mère. J'ai dit : " what ?!" [...] » La violence des retrouvailles se solde par la mise en acte d'un nouveau secret engendrant encore une fois, une rupture.

« [...] je suis arrivé chez mon père il m'a dit un truc qui m'a vexé. Mon oncle il me demande l'ordinateur qui est dans la chambre à mon père, j'ai demandé moi à mon père, je lui ai dit papa est ce que je peux aller prendre l'ordi qui est dans ta chambre ? Il m'a dit non. Je me suis dit bon, c'est peut être qu'il a un truc secret dans sa chambre. Et là, c'était sa belle fille qui est même pas sa belle fille, elle a le même âge que moi. Et là il l'a regardée et il lui a dit « ma chérie tu peux pas aller chercher l'ordinateur ? » et là ça m'a tellement mis la haine que je suis descendu en bas, j'ai pris la voiture je l'ai mise dans le mur. Mon père il a porté plainte contre moi, et c'est ça mes premiers 3 mois de prison. (rictus) Bah obligé de porter plainte pour qu'il ait l'assurance. Après je l'ai appelé, je lui ai dit excuse-moi j'étais jeune, quand j'avais 18 ans je l'ai appelé. Après mon père c'est un musulman de son côté, ça veut dire je lui ai dit qu'il a pas le droit de renier son fils, que dans la religion c'est... je lui ai parlé un peu comme ça. Il m'a dit «

d'accord, d'accord. Attends, je te donne mon nouveau numéro ». Mon père il est comme ça. Quand il s'est séparé de ma mère, ma mère elle lui a demandé « tu viendras voir tes enfants ? » mon père il a dit « non t'inquiète quand ils seront majeurs ils seront où je suis. Si ils ont besoin d'argent, ils me le demanderont. » Mon père, il a toujours été comme ça. »

La rivalité fraternelle se jouant à travers la scène de la chambre à coucher nous laisse entrevoir la filiation en crise. La place prise par le père, par cette impossibilité de « renier » son fils, rend impossible toute affiliation ultérieure.

Un troisième temps traumatique lié à la mise en représentation du non-dit intervient autour de la relation au beau-père. Au départ très investi, il est rapidement intégré comme « un père » par Ilam. Ce tiers le protège de la relation incestuelle à la mère et vient redonner « une place » à chacun des membres. Son statut de « mec du quartier » vient également permettre une identification stable, sans crainte, puisque les pactes narcissiques semblent préservés. Il nous dira :

« Mon beau-père, il est arrivé à la maison quand j'avais 11 ans. Et là ça a changé là. Après mon beau-père quand il est arrivé, il a voulu commencer à me mettre... ses, ses principes à lui, sa façon de vivre tout ça. Après comme il est arrivé à la maison, ma mère, elle a arrêté de travailler, elle est restée plus à la maison. On était une famille. J'avais l'impression d'avoir une famille, une maman, un papa, tout le monde à sa place. Alors que jusqu'à mes 11 ans, j'avais l'impression que c'était moi le papa, j'étais le seul garçon, ma mère quand elle rentrait à la maison, c'était moi qui m'occupais de mes sœurs, j'avais le droit de les taper. Et moi, qu'un homme arrive à la maison, ça m'a coupé, j'avais plus, ce truc-là. Et au début moi j'avais 11 ans, ça veut dire à 11 ans tu t'en fous de ça un peu. Et j'aimais bien mon beau-père, il m'emmenait tout le temps avec lui, on faisait de la moto ensemble. C'était un jeune du quartier il connaissait, il avait que 26 ans, il connaissait c'était quoi le ... ce qui se passait un peu dans ma tête. (2s) et après quand j'étais petit, j'étais quelqu'un de très très influençable, si tu avais une meilleure situation que moi, si tu avais une famille qui était pas divorcée, si tu avais des frères et sœurs qui étaient plus aimés, etc., j'ai, j'ai trop de cœur pour les gens comme ça. Je m'attache trop vite aux gens qui ont une grande famille, qui ont ce lien familial, etc. j'étais très influencé par des gens qui étaient pas très très bien, qui ont fait que j'ai fait des choses qui font que voilà où j'en suis maintenant. »

A la puberté, les rivalités Œdipienne viennent faire valser les identifications précédemment établies. Ilam semble vouloir retrouver sa place d'enfant privilégié, celui pour lequel la mère fait tous les sacrifices. L'objet paternel est défié et l'objet maternel doit faire ce choix cornélien de soi ou l'autre.

« À 13 ans je suis parti de la maison. Parce que mon beau-père il m'a dit de choisir entre mes conneries et ... bah la maison. Moi j'ai dit je veux faire des conneries. Je veux m'amuser, je veux faire des voitures, je veux faire le bordel. Et il m'a dit, bah choisis... choisis parce que à la maison je veux pas la police tout ça. Donc tu dégages de la maison. Et moi à 13 ans, j'ai pris mes affaires et je suis parti de la maison. »

Cette impossibilité à garder de nouveau l'objet maternel engendre une nouvelle rupture, cette fois dicible car actée par le sujet. La fugue vient marquer cette tentative de liaison, via l'espoir d'être rattrapé par l'Autre.

Finalement, c'est à travers cet objet symbole de « la maison » qu'Ilam va tenter de survivre. Il investira d'abord une maison abandonnée, comme lui l'a été, puis en passera par le cambriolage pour récupérer le bien qu'on lui a dérobé : sa place dans la famille.

« J'ai habité dans une maison abandonnée, etc. je l'avais mes affaires dans un lac (rire) c'était horrible, c'était horrible. En fait, j'avais une amie à moi qui a déménagé et la maison qu'elle avait avant en location, elle m'a laissé la porte de derrière ouverte. Elle m'avait laissé un vieux canapé, ça veut dire que le soir j'allais dans cette maison-là et je dormais. Pendant 2-3 semaines. Jusqu'à ce que je rencontre un garçon qui est venu m'aborder qui m'a dit, en fait on avait des amis en commun, et il m'a dit on m'a parlé de toi et il m'a dit que tu vivais dehors, et là il m'a proposé de vivre chez lui. Il s'appelait Robin. Et j'y suis resté jusqu'à ce qu'un jour je me suis fait arrêter pour des cambriolages et je suis allé en foyer. J'y suis resté... au bout d'une semaine, on a fugué avec un autre détenu. Et... c'était le 18 juin 2009. C'était une mauvaise soirée. On a fait la fête de la musique, il y'a eu des bagarres, une séquestration, il y a eu beaucoup de choses. Et on s'est fait arrêter. Garde à vue, etc. »

Les bagarres, les séquestrations, viennent montrer la violence de l'effraction traumatique liée aux non-dits et à l'abandon. Ilam tente alors de garder l'autre sous son emprise, pour que cette fois il ne lui échappe pas. La garde à vue, signifiant bien être gardée sous le regard de l'autre et donc protégée par celui-ci de ses propres motions destructrices, apparaît comme gardien de

vie. Le second placement en foyer en devient dès lors plus bénéfique pour Ilam qui retrouve une place quelque part.

« Et grâce au foyer, ils m'ont beaucoup aidé, moi j'étais sous contrôle judiciaire, lui il était incarcéré carrément. Je suis parti au foyer et depuis tout va bien, ma vie elle est bien, j'ai mes parents ils m'aiment, moi je les aime. Pour certains j'ai peut-être niqué ma vie en prison, mais moi je suis fier. Je sais que ma mère, elle est contente d'avoir un fils comme moi je le sais. Ouais, demain on marche dans la rue, elle marche la tête haute avec moi. Elle sait très bien que quelqu'un qui la regarde mal dans la rue elle a son fils à côté elle craint rien. Et je pense que c'est ce qui manque maintenant, aujourd'hui les gens ils marchent dans la rue ils ont peur qu'il y ait un attentat, que ça explose, qu'il y ait un mec qui arrive. Alors que moi je sais, tu marches dans la rue, ma mère elle peut marcher les yeux fermés, elle sait que je suis là. »

Ce second placement redonne un statut narcissique à Ilam, lui permet d'être garant de la sécurité de sa mère. Peu à peu les liens à la famille d'origine se retissent.

À travers les conduites de vols, Ilam renoue des liens, d'abord par l'appropriation des biens du père, puis par la mise en acte de la violence de l'effraction traumatique. Il symbolise à l'aide des différentes maisons qui jalonnent son parcours de délinquance, ce qui est venu à manquer chez lui. La maison serait ici un lieu rassurant et contenant auquel il aspire, ce qui n'est pas sans rappeler la dimension traumatique du père incarcéré puis déraciné de son pays d'origine suite à sa demande d'asile politique. Ainsi, le vol serait ici en lien avec la dimension du secret, voire de la crypte, telle que définie par Abraham et Torok.

La libre réalisation de l'arbre généalogique nous montre bien cette question des racines et des origines. Ilam réalise une production graphique imagée par un arbre.

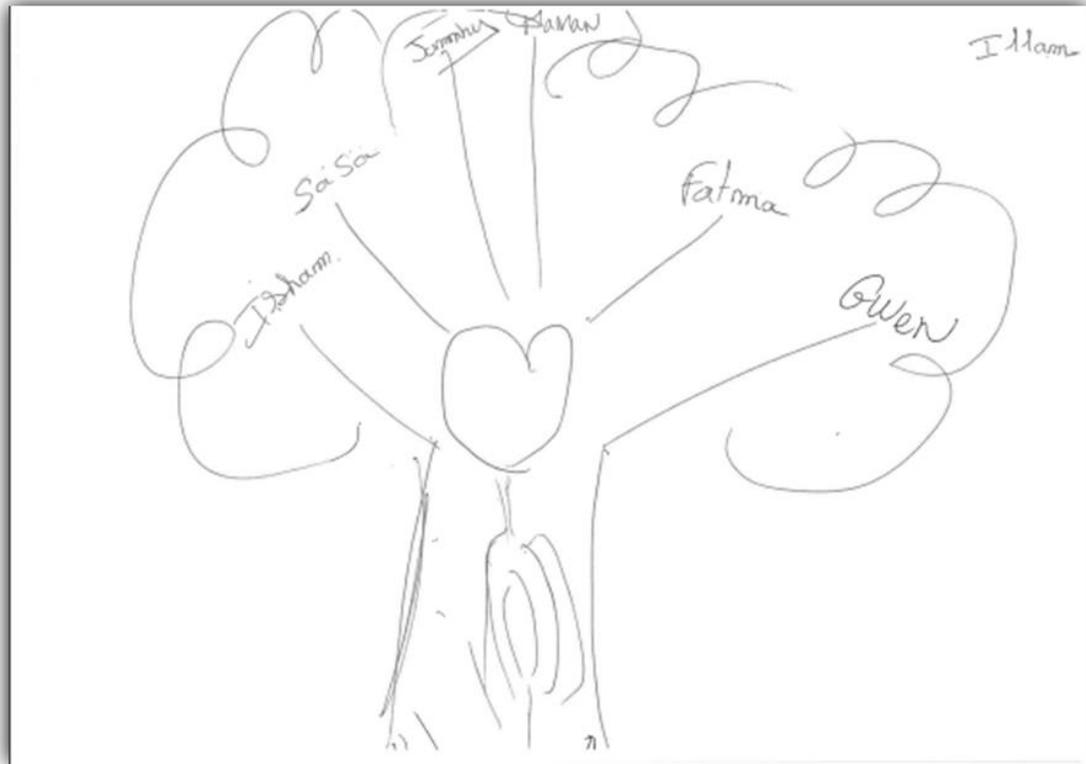


Figure16 : libre réalisation de l'arbre généalogique d'Ilam.

Ce dernier dispose d'un tronc solide et imposant qui semble composé de plusieurs couches générationnelles. Il les marque par des demi-cercles d'écorces qui en dendrologie signent l'âge de l'arbre. Ces écorces sont reliées à un cœur central autour duquel gravitent les branches des personnes qui comptent pour lui. Il précisera qu'il s'agit là « *du trou que l'on voit sur les arbres* », avec « *le truc qui colle* ». De cette manière figure-t-il la béance, l'encreux du trou-matisme qui « colle », tout comme lui voudrait « coller » à sa famille pour que jamais plus elle ne disparaisse. Il inscrira sa mère, ses sœurs selon l'ordre des naissances, puis ajoutera près de sa mère, son beau-père. Il entourera ensuite l'arbre par des boucles continues.

Ilam ne se notera pas d'emblée au sein de l'arbre, lorsque je l'interroge à ce sujet, il dira noter sa famille « *entre-eux* » car « *ils s'aiment* », alors que lui se sent moins proche d'eux. Finalement, il se placera en haut à droite de la feuille, en dehors de l'arbre. Il dira qu'il « *les regarder* », songeant alors « *qu'ils seraient peut-être mieux sans lui* » laissant ainsi entrevoir la dimension dépressive. Il revient à cette occasion sur son sentiment d'exclusion et sur les traces, les brides de mots dont il se souvient : le beau-père qui se serait privé de nourriture au profit d'Ilam et de sa fratrie, son propre choix de la rue à ses treize ans au lieu

du domicile. Il évoque en avoir fait part à son beau-père qui aurait essayé de le rassurer au sujet de sa place dans le dispositif familial, en vain.

Face à son désarroi, je propose à Ilam une interprétation au sujet de la colère qu'il exprime, qui ne serait peut-être que l'expression de sa souffrance et donc une manière pour lui de se protéger. Il dit alors, qu'on lui fait souvent remarquer son mal-être « *que ça se voit qu'il n'est pas bien* ». Cette remarque vient signifier une nouvelle fois son manque à être, sa béance narcissique. Cela est insupportable : « *si vous étiez un détenu, je vous frapperais pour ce que vous venez de dire !* » s'exclamera-t-il. Puis il se radoucira « *mais vous êtes trop gentille pour ça ! Et oui peut-être que ce n'est pas complètement faux.* » J'étais devenue, avec cette interprétation, un tiers destructible, mais qu'il faut maintenir en vie, en miroir des identifications qu'il projette tour à tour sur ses objets d'amour.

2.2.2 Placement à l'adolescence : désaffiliation et survivance :

Les placements survenant à l'adolescence, font souvent suite à des agirs psychopathiques. Il s'agit dès lors de placement en foyer de l'enfance, mais également de placement en centre éducatif fermé (CEF) ou centre éducatif renforcé (CER) s'apparentant d'ores et déjà à la prison pour mineur. L'adolescent psychopathe se retrouve ainsi à mi-chemin entre un lieu éducatif et un lieu punitif. Ces placements- déplacements semblent en lien avec les séparations parentales intervenant au cours de la même période. La recrudescence du complexe d'Œdipe à l'adolescence fait resurgir les angoisses inhérentes à la rivalité paternelle. Ainsi, nous observons chez ces jeunes adultes des tentatives de désaffiliation à travers l'acte.

D'emblée, Maxence nous évoque la séparation de ses parents et son enfance difficile.

« Après j'ai eu une enfance difficile, mes parents, ils ont divorcé. Moi je viens d'Alsace, je viens de l'Est, donc on s'est enfui par rapport à mon père, parce qu'il nous battait. Et après je suis arrivé ici, j'ai commencé à faire des délits tout ça. Et voilà. »

Il commence l'entretien en utilisant le « *après* » comme s'il y avait un avant et un après le divorce, comme si cette séparation parentale venait marquer là quelque chose de son histoire. L'autre « *après* » est celui de l'incarcération, un temps de répit dans une vie de délits. L'ancrage géographique vient marquer ses racines, une partie de son identité, et nous permet d'apercevoir ce qui viendra petit à petit faire filiation.

La question de la violence et de l'identification au père est centrale chez lui. La violence a été observée chez le père, puis la colère envers ce dernier semble se transformer en une haine agie envers l'autre. Il évoquera à plusieurs reprises la cause des violences paternelles envers sa mère, comme sources de sa propre violence.

« Bah oui j'ai été placé, parce que, par rapport à mon comportement. (10s), Mais je peux pas dire que j'ai fait toutes ces conneries parce que mon père a eu un mauvais comportement, c'est moi je suis comme ça. »

Cette identification mortifère au père violent, dont il ne connaît rien d'autre, lui permet de se situer dans une filiation en-creux. Toutefois, elle ne fait qu'accroître les fantasmes mortifères autour des non-dits qui encerclent la méconnaissance de l'histoire paternelle. Ainsi, tout est clos, les liens sont rompus avec le côté paternel, rendant la filiation maternelle impossible, car trop anxiogène.

Chercheur : Est-ce que vous avez connu vos grands-parents ?

Maxence : Ouais je les ai connus. Je les côtoie toujours.

Ch : De quel côté ?

M : Du côté de ma mère. Et ça se passe bien.

Ch : Et du côté de votre père ?

M : Je les côtoie pas.

Ch : Oui, pour quelles raisons vous diriez ?

M : Depuis l'histoire avec mon père... on a jamais... voilà.

Ch : Donc depuis vos 8 ans vous n'avez plus de contacts avec ce côté de la famille ?

M : J'ai pas besoin d'eux, j'ai pas besoin de ça. J'suis bien comme ça.

Ch : Et votre père a cherché à reprendre contact avec vous ?

M : Ouais il a essayé. Mais vu tout le mal qu'il a fait à ma mère...

L'indicible, les non-dits, sont perceptibles à travers les truchements dans le discours. Les phrases sont interrompues, suspendues dans le temps, à l'âge de ses huit ans. Le discours paraît alors plaqué sur celui d'un autre : il n'aurait pas besoin de connaître l'histoire, son histoire. Faute de pouvoir advenir dans quelque chose de constructif, la filiation n'est possible

qu'à travers une filiation en-creux de la non-histoire paternelle. C'est ainsi que se construisent les identifications mortifères en proie au vide. La violence est alors suscitée par un traumatisme. Il ne s'agit pas ici d'un trop plein d'excitation, mais à l'inverse d'un vide laissant la place à des constructions fantasmatiques se manifestant par l'agir.

Face aux trous laissés par l'absence du père, Maxence tente de s'affilier à sa fratrie :

Ch : Comment ça se passait à la maison avec vos frères et sœurs ?

M : Avec les frères et sœurs bien, mais c'était plutôt le père. Il était beaucoup violent, il s'en prenait à ma mère pour rien. Donc elle a décidé de partir, elle est partie.

Ch : Est-ce que ça a été mieux ensuite ?

M : C'était bien, mais on a pris le dessus, après on faisait ce qu'on voulait. Donc après on a commencé à faire n'importe quoi. C'est là qu'on a commencé à faire n'importe quoi.

Nous percevons dès lors que la place d'autorité laissée vacante par le père laisse libre cours aux pulsions de s'exprimer. Si Maxence inclut sa fratrie dans la perte de ses re-pères, c'est parce qu'un de ses grands frères a également été incarcéré pour des vols. Il dit d'ailleurs avoir commencé à voler suite à la désertion du domicile familial, lui et sa fratrie étaient alors hébergés avec la mère chez les grands-parents maternels. Il prend, à ce moment-là alors, avec son frère aîné, le rôle de l'instance paternelle, celle qui « remplit le frigo ».

L'identification aux frères en passe par l'acte, pour ce jeune qui « non-désiré », se trouve dans une impasse filiative.

Ch : Vous êtes-vous déjà senti rejeté lorsque vous étiez enfant ? Bien sûr, si vous y repensez maintenant, vous devez réaliser que ce n'était pas un réel rejet, mais je voudrais que vous vous souveniez si vous aviez déjà été rejeté dans votre enfance.

M : Je sais que mon père il voulait pas de moi à la naissance, parce qu'au début il voulait que 3 enfants. Non 2 enfants, 3, je sais plus.

Ch : Vous êtes le combien dans votre fratrie ?

M : Moi je suis le 4e, non le 3e, désolé. J'ai 2 grands frères au-dessus de moi et 2 petites sœurs.

Ch : A quel moment vous avez appris qu'il ne souhaitait pas d'autres enfants ?

M : Quand on est venu habiter ici, donc y'a un moment quand même. Parce que tout ça on en parlait avec ma mère quand même. Parce qu'au début on venait ici juste pour des vacances et après c'est vite... ma mère elle a décidé de rester ici. Puis voilà, on est resté ici et on a fait notre vie ici.

Ch : Comment avez-vous réagi quand vous avez su que vous alliez rester ici ?

M : Bah j'étais pas trop content parce que j'étais bien, j'étais bien dans le nord, j'étais bien avec les copains. J'avais une petite copine, j'étais bien, j'ai tout perdu. Après c'était une galère parce qu'on est resté pendant un an chez mes grands-parents, pour trouver un appartement, tout ça. Donc c'était un peu compliqué, mais bon, on suit le rythme.

Ch : Comment avez-vous réagi lorsque vous avez appris que votre père ne souhaitait pas d'autres enfants ?

M : Je suis là donc...

Ch : Comment avez-vous réagi ?

M : J'étais choqué. Je me dis que si tu fais des enfants c'est que tu les veux, après je sais pas, je suis pas dans sa tête.

Ch : Pourquoi vous pensez que lui a réagi comme ça ?

M : Parce qu'il arrivait peut-être pas à assumer les 3 enfants, je sais pas du tout.

À travers cet extrait, où Maxence indique clairement son sentiment de rejet de la part du père, nous observons à quel point le secret qui a entouré sa naissance a pu le désorganiser une fois découvert. De telle sorte que sa position au sein de la fratrie en est troublée. Être le quatrième, le sauve de son inexistence face au non-désir du père. Pourtant, la formation réactionnelle intervenant à la réponse suivante vient affirmer son existence, sa place dans le monde. Ainsi, l'importance du lieu géographique, le lieu de naissance est ici de nouveau mentionné comme lieu re-père. C'est pourquoi le déménagement a pu être déstructurant pour ce jeune. Il quitte en effet, non seulement ses repères de l'enfance, mais aussi, sa petite amie. Celle-ci lui conférait sans doute une identité d'être à part en entier et permettait un éloignement de l'instance maternelle, évitant par là même les angoisses de castration et la culpabilité y afférent. Pourrions-nous également imaginer que la question des origines et de sa non-existence comme enfant de la famille vient accentuer les fantasmes incestueux et parricides ? En se désaffiliant, il peut dès lors posséder la mère, sans crainte. C'est ainsi que

lors du déménagement, il prendra cette place paternelle, d'amant venant subvenir aux besoins de la famille, place engendrant des passages à l'acte que l'on pourrait supposer comme tendant inconsciemment à venir demander un tiers séparateur. Le placement intervient alors que Maxence est âgé de quatorze ans. Peu d'affects sont exprimés comme si ce dernier avait pu apporter le soulagement espéré face à cette filiation impossible.

« Ch : Quelle est la première fois où vous vous souvenez vous être séparé de vos parents ?

M : C'était au foyer.

Ch : Est-ce que vous vous souvenez comment ça s'est passé un petit peu ?

M : J'étais placé parce que voilà, j'avais un mauvais comportement. J'ai mal vécu quand ils m'ont placé parce que je voulais pas être séparé de ma mère. Après c'était dur aussi pour elle. Mais après le temps il est passé.

Ch : Vous aviez compris à l'époque, la raison de votre placement ?

M : Bah oui j'ai été placé, parce que, par rapport à mon comportement. (10s), Mais je peux pas dire que j'ai fait toutes ces conneries parce que mon père a eu un mauvais comportement, c'est moi je suis comme ça.

Ch : Est-ce que vous vous souvenez comment vos parents ont réagi lorsque vous étiez placé ?

M : Ma mère, elle a pas bien réagi, après y'avait pas le choix, c'était le choix de la juge. Je fais des bêtises j'assume, voilà.

Ch : Vous pouviez voir votre mère le week-end ?

M : Ouais, ouais j'allais tous les week-ends chez moi.

Nous remarquons que le motif du placement, comme évoqué précédemment, se lie à l'identification au père. Ainsi, nous pouvons percevoir ce qui a trait à l'incestuel chez Maxence.

La production graphique de l'arbre généalogique vient bien noter le processus de désaffiliation puis de survivance. En Effet, Maxence ne s'identifiera pas d'emblée au sein de l'arbre, seule la sollicitation du chercheur lui permettra de s'y inscrire. Dès lors, il se positionnera en haut à gauche de son arbre soigneusement dessiné, puis se soulignera comme

pour marquer son statut « à part », en marge. Le trait le soulignant lui permet nettement de créer une séparation avec les autres membres situés en dessous de lui. La barre du T de son frère Teddy accentuera son symptôme en poursuivant la ligne qui le sépare des autres. Nous sommes également surpris de cette production on ne peut plus graphique puisque la consigne a ici été respectée dans son caractère littéral, il est représenté un arbre au sein duquel gravitent des prénoms. Il n'y a dès lors aucun ordre généalogique, de sorte que sans explication de la part de Maxence, il est impossible de savoir quelle place occupe chacun des membres représentés.

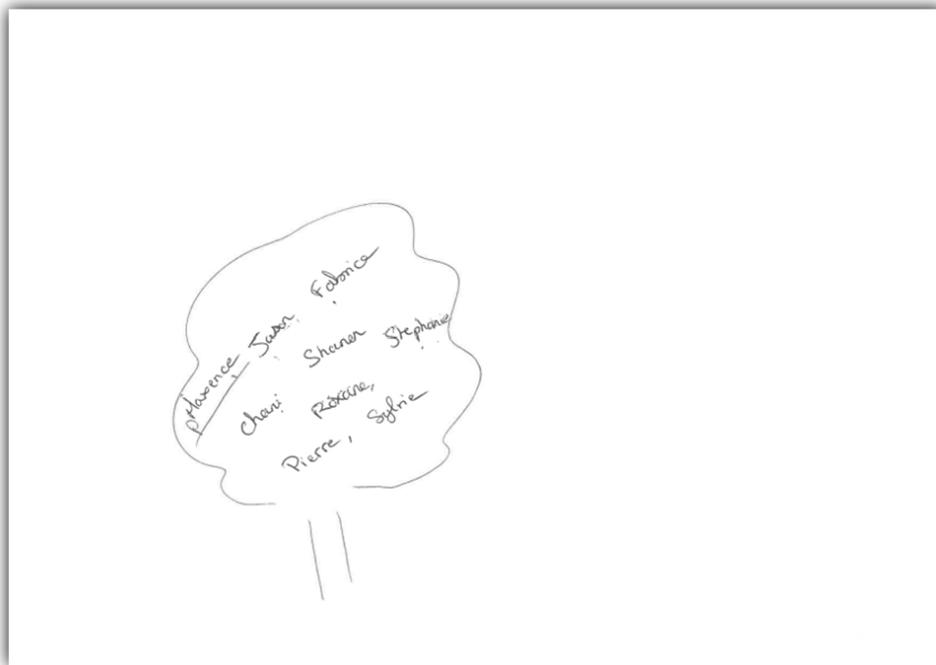


Figure 17 : Libre réalisation de l'arbre généalogique de Maxence.

3 Deuil et séparation :

Si nous nous intéressons à présent plus finement à l'analyse des résultats concernant les séparations précoces : nous observons d'une part, l'impact de la séparation des parents à un âge précoce, c'est-à-dire avant que l'enfant ait atteint l'âge de trois ans. D'autre part, nous observons une plus grande proportion de sujets ayant été placés en institution à l'adolescence.

Alors même que l'adolescence suppose un remaniement identitaire lié à la réactivation du complexe d'Œdipe, où le sujet va s'identifier au parent du même sexe. Ces résultats peuvent nous questionner sur l'identification au parent qui a quitté le domicile, souvent le père et à la place prise par le sujet dans ce contexte de séparation parentale.

Différentes études ont été effectuées dans les années 90 au sujet de l'impact des séparations parentales sur les conduites délictuelles. La méta-analyse de Wells et Rakin (1991) indique une influence significative de la famille dissociée sur les troubles externalisés tels que : la désobéissance, la rébellion, les fugues, mais une faible influence sur ce qui concerne les délits. L'étude de Gayeau et Peyre (1992) sur des sujets âgés de 18 à 21 ans, ainsi que celle de Choquet et Col (1994) sur des jeunes de 11 à 19 ans, n'ont pas fait état d'un impact significatif des séparations parentales sur les actes délinquants. Toutefois, l'étude de Jacob et Col (1992) nuance ces résultats et montre que l'abandon parental, la désertion du foyer d'un des parents est plus significatif dans les cas de délinquance grave tels que les agressions sexuelles. Dès lors, nous pourrions penser que les vols aggravés constituent un cas de délinquance grave et pourraient être pris en compte. De plus, la fréquence des séparations parentales et la reconfiguration familiale des années 2000 pourraient également amener à de nouvelles études et considérations. Notre étude n'étudie qu'un petit échantillon de sujets délinquants dans un contexte bien précis, elle mériterait d'être élargie à d'autres types de délinquance si nous souhaitions observer davantage l'impact des séparations parentales.

3.1 Séparations :

Lorsque nous interrogeons les participants sur la première fois qu'ils se souviennent s'être séparés de leurs parents, tous les sujets ayant déjà été placés en institution, évoque ce placement en premier lieu. Ceux qui n'ont pas été placés évoquent des séparations de la famille liées aux colonies de vacances. D'autres, encore, évoquent la prison lorsqu'elle intervient précocement. Quand nous questionnons sur les séparations survenant à la post adolescence, la plupart évoquent celles issues de relations amoureuses.

Si les séparations, les divorces entre les parents sont pourtant mis en exergue dans nos résultats quantitatifs, elles sont placées sous silence dans le discours de nos sujets. C'est à travers les truchements dans le discours que nous apercevons qu'elles peuvent engendrer des interrogations, des affects de honte et des identifications en creux.

Toutes ces séparations mettent en jeu la rupture de lien avec l'objet d'amour. L'objet maternel, paternel pour les relations précoces, l'objet d'amour – sexuel dans un second temps.

3.1.1 Séparation parentale précoce et lien à l'objet primaire :

Etienne a 26 ans, ses parents se sont séparés lorsqu'il avait un an. Pourtant, cette séparation a été un évènement marquant dont aujourd'hui encore il parle avec émotion :

« Chercheur : Pourriez-vous commencer par me parler de votre situation familiale lorsque vous étiez enfant, ou est ce que vous viviez ce genre de chose ? Si vous le souhaitez, vous pouvez me dire où vous êtes né, si vous avez beaucoup déménagé, ce que votre famille pouvait faire dans ces différents moments de vie ?

Etienne : Juste la séparation de mes parents. C'est toujours marquant parce que on se dit c'est dommage. C'est tout.

Ch : Et vous viviez avec quel parent suite à cela ?

E : Avec ma mère.

Ch : Vous voyiez votre père régulièrement ?

E : Oui, mais il est parti vivre en Italie. J'y allais pendant les vacances scolaires. On a perdu contact quand j'avais l'âge de 12 ans, et après je suis parti là-bas vers l'âge de 18 ans, c'est là-bas que j'ai passé mon diplôme.

Ch : Et qu'est-ce qui a fait que vous êtes rentré ensuite ?

E : J'avais envie de rentrer en France. La nostalgie.

Ch : Ça se passait bien lorsque vous étiez là-bas ?

E : Oui franchement super bien.

Ch : Et à votre retour, comment ça s'est passé ?

E : C'est-à-dire en France ?

Ch : Oui.

E : Ça se passait bien, j'ai travaillé un peu, bon après j'ai été vers des choses un peu illicites. »

Nous comprenons que la séparation parentale n'est pas seulement celle du couple, mais également celle de l'enfant avec l'un des objets d'amour. La séparation géographique ne

permet que le maintien d'un lien spéculaire qui favorise le recours à l'imaginaire quant à la figure paternelle. Il n'est dès lors pas étonnant que le lien puisse se rompre au moment de la puberté, lorsque le jeune est en recherche d'un imago auquel s'identifier. Puis, à la majorité, la quête d'un soi pour advenir relance la quête du père. Le retour en France, au domicile maternel, est presque tût, et ce n'est qu'à travers le recours à des actes délictueux que nous pouvons entrevoir les difficultés liées à ce retour.

Il décrira la relation à ses parents comme « *Très bien. J'ai rien d'autre à dire.* » Puis la relation à sa mère, qui occupe une place privilégiée :

« Etienne : Première place.

Chercheur : Première place ?

E : Franchement je sais pas j'ai pas trop d'inspiration là, parce que je m'attendais pas trop à ça en fait. »

Il est ainsi question de maintenir la place de la mère active malgré son choix de retrouver son père. Il poursuit :

« E : Très protectrice oui, et... elle m'a toujours laissé ma liberté.(2s) Toujours là pour son fils. (3s) En fait, c'est par rapport au dictaphone ça me stresse.

Ch : Est-ce que vous voulez que je l'éteigne ?

E : Non non c'est pas grave c'est pas grave. »

L'angoisse palpable quelques minutes plutôt lorsqu'il s'agit de décrire la relation à la mère, se manifeste par le recours à un objet persécuteur : le dictaphone. Ce dernier pourrait ici venir symboliser la honte à avoir quitté l'objet d'amour pour un autre, d'avoir de nouveau laissé la place de l'amant vacante. En même temps d'être source potentielle de honte, le dictaphone peut également venir rendre témoin, garder une trace de la tentative de réparation opérée par le sujet. Il devient alors un objet transitionnel favorisant le lien entre l'enfant et sa mère, entre le participant et le chercheur. C'est alors que nous pensons à l'objet : dictaphone, comme objet du lien qui se tisse et retisse au fil du discours. Dans la quête de sens que nous avons mis en avant chez nos sujets, il vient garder une trace de la parole et garantir la transmission de celle-ci. En effet, les sujets sont informés de la visée de cette recherche et de la retranscription de l'entretien. De la même manière que la libre réalisation de l'arbre généalogique, le discours

enregistré laisse une trace qui permet une figuration de ce qui se passe pour le sujet. Dans la poursuite du discours, nous percevons l'importance de la trace, de la permanence de l'objet :

« Ch : Est-ce que vous auriez un souvenir en lien avec cette première place que vous décrivez ?

E : Ben dans tout elle a toujours été là donc...

Ch : La première, dans quel sens vous dites cela ?

E : La première parce que c'est ma mère. Même quand j'étais en tort, elle a toujours été là pour moi. Quand j'ai tort elle me le dit aussi, mais je veux dire par exemple en incarcération elle vient toujours me voir. Elle m'en veut pas.

Ch : Oui c'est important ça, qu'elle ne vous en veuille pas ?

E : Oui.

Ch : Et quand vous dites à l'écoute vous avez un souvenir en lien avec ça ?

E : À l'écoute, en général, très présente. »

L'écoute de la mère, du clinicien, de celui qui écouterait la parole enregistrée, être entendu et maintenir la permanence et la contenance de l'objet, telle est la clé de voûte du discours que tisse Etienne.

Lorsqu'il s'agit de décrire la relation au père, Etienne rit de bon cœur, avant de s'interrompre un instant, puis il dira :

« E : Franchement je préfère même pas répondre à cette question, je suis désolé.

Ch : D'accord, il y a une raison à cela ?

E : Je préfère pas.

Ch : Votre papa vit en Italie, il est d'origine italienne ?

E : Non, il est Martiniquais, mais il est retourné vivre là-bas.

Ch : Il avait déjà vécu en Italie ?

E : Oui il est arrivé là-bas quand il avait 20 ans et il a fait sa vie là-bas.

Ch : Et vous savez pourquoi il est venu en France ensuite ?

E : Oui pour du travail.

Ch : Et est reparti donc au moment de la séparation avec votre maman ?

E : Oui voilà. »

Pourrions-nous voir ici ce qu'Eiguer (1997), cité précédemment, nomme l'objet transgénérationnel ? Il s'agirait de contenus culturels transmis de manière indirecte. Le déracinement du père à plusieurs reprises pourrait venir marquer le défaut d'ancrage chez Etienne, malgré l'apparente stabilité de l'environnement créé autour de lui. Son souhait de « *ne pas répondre* » à la question posée viendrait davantage signer le non-dit qui entoure l'errance paternelle. Comment décrire un objet insaisissable ?

Au niveau, symptomatologique, cela se manifeste chez l'enfant par la répression des pulsions, le silence est de nouveau de mise. Par exemple, lorsque nous demandons à Etienne comment il réagissait lorsqu'il était vexé, contrarié, ou même triste, c'est la réponse par le repli qui est privilégiée.

« Ch : Quand vous étiez contrarié (vexé) comme un enfant peut l'être, que faisiez-vous ?

E : Je parlais plus, je restais dans mon coin.

Ch : Quand vous étiez bouleversé émotionnellement, quand vous étiez petit, que faisiez-vous ?

E : Je le faisais pas trop ressentir, je gardais tout en moi. Je faisais beaucoup de sport.

Ch : Oui, déjà tout petit ?

E : Oui.

Ch : Ça vous aidait beaucoup ?

E : Ouais.

Ch : Vous avez un souvenir en lien avec ça ?

E : Non.

Ch : Est-ce que vous vous souvenez de ce qui pouvait se passer lorsque vous étiez blessé physiquement ?

E : Très bien. J'ai toujours encaissé. Je faisais du sport quand j'étais petit, de la boxe. »

Nous pouvons entrevoir de nouveaux signifiants, « *encaisser* », « *boxer* » renvoie à une sorte de mise en boîte, dans laquelle sont enfermés les souvenirs douloureux. Coffre sans doute fermée à double tour, dont seul Etienne a la clé. Cela permet alors de « *ne pas faire ressentir* » à l'autre la cause de son mal-être, de le protéger des motions libidinales agressives qui pourraient venir détruire l'objet.

Un certain soulagement est ensuite évoqué lorsqu'une séparation effective et temporaire vient à avoir lieu. Etienne nous parle de sa première colonie de vacances qui semble avoir permis un certain apaisement favorisé par l'éloignement familial.

« Ch : Quelle est la première fois où vous vous souvenez vous être séparé de vos parents ?

E : De mes parents ?

Ch : Oui.

E : Pendant la première colonie.

Ch : Vous aviez quel âge lors de cette colonie ?

E : Je devais avoir 10 ans.

Ch : D'accord et comment cela s'est passé ?

E : Au début ça fait bizarre, quand on est habitué à ses parents. Mais bon je savais que c'était pour... que c'était pour mon bien. Mais je voyais pas ça à l'époque. C'était 3 semaines pendant les vacances scolaires.

Ch : Est-ce que vous savez comment eux ont réagi à cette séparation ?

E : Eux ils étaient plus contents pour moi, ils voyaient que ça me changeait quand je revenais. J'étais moins agressif. »

La précaution verbale et la latence émises par Etienne, nous laisse entrevoir le besoin parental de s'extraire un moment de la relation : « *pour son bien* ». Toutefois, nous pouvons supposer, compte tenu de l'âge de l'enfant, que ce dernier ait pu imaginer que l'on voulait se séparer de lui, permettant au beau-père de garder la mère pour lui seul. C'est également à la même période que naît de cette union la petite sœur d'Etienne. Deux ans plus tard, il nous dira avoir perdu un temps le contact avec son père biologique, et nous pouvons imaginer qu'à ce moment une tentative d'affiliation au beau-père était à l'œuvre. De ce dernier, il parlera peu,

comme si aucune filiation ou affiliation paternelle n'était possible. Par ailleurs, c'est à ses onze ans qu'apparaît le premier sentiment de rejet chez Etienne, rejet du père, dont il perçoit l'absence qu'il était jusqu'alors trop petit pour élaborer.

« Ch : Vous êtes-vous déjà senti rejeté lorsque vous étiez enfant ? Bien sûr, si vous y repensez maintenant, vous devez réaliser que ce n'était pas un réel rejet, mais je voudrais que vous vous souveniez si vous aviez déjà été rejeté dans votre enfance.

E : Oui ! y'en a une qui me vient à l'esprit. C'est quand j'étais petit. Quand il s'est séparé de ma mère. Parce que j'allais le voir pendant les vacances scolaires, mais il était loin quand même, donc après je revenais et je sais qu'après il me manquait. C'était à l'époque, j'étais petit aussi c'est pour ça. En grandissant après avec le temps j'ai compris que voilà. Il faisait sa vie.

Ch : Vous aviez quel âge lors de ce souvenir ?

E : J'avais vers 11 ans.

Ch : Il a déménagé lorsque vous aviez 11 ans ?

E : Non il a déménagé quand j'avais un an, mais quand j'étais petit je me souviens que j'avais quelqu'un.

Ch : Pourquoi pensez-vous que vos parents ont agi comme cela, pensez-vous qu'ils réalisaient qu'ils vous rejetaient ?

E : Oui ils le savaient, ils le savaient.

Ch : Et comment réagissaient-ils face à cela ?

E : Ils parlaient avec moi, ils essayaient d'appeler... »

Cela suppose qu'il y aurait un temps pour dire, un temps pour entendre, un temps pour comprendre. La séparation liée à la colonie de vacances est susceptible d'avoir réactivé les angoisses abandonniques et a permis de symboliser l'absence du père. Absence inélaborable qui engendre la rupture du lien quelque temps plus tard.

Au sujet des vols, c'est la question du manque qui revient dans le discours d'Etienne. Le manque n'est ici pas réel puisqu'il évoque ne pas avoir manqué sur plan matériel, mais

semble davantage symbolique et nous renvoie à la question de l'absence. Ce qui peut se dire et se décrire reste pourtant tourné vers la dimension matérielle, l'absence n'étant pas dicible.

« Ch : En général, comment pensez-vous que ces expériences avec vos parents ont pu affecter votre personnalité adulte ?

E : Moi je donne pas cette excuse-là. Non non non je pense pas. Franchement, non.

Ch : Y-a-t-il certains aspects de ces expériences précoces dont, vous avez l'impression qu'elles ont pu retarder votre développement.

E : Par exemple pourquoi je suis là ?

Ch : De manière générale.

E : Toujours vouloir plus.

Ch : Vous pensez que cela est dû à quoi ?

E : Je vais pas dire je manquais parce qu'il y a des situations plus graves quand même, mais j'en voulais plus.

Ch : Vous avez ressenti du manque à un moment donné ? Même si celui-ci n'était pas réel ?

E : Je voulais avoir une belle voiture tout ça, au final j'ai voulu aller plus vite que la musique. Pourtant j'avais des diplômes j'aurais pu travailler, j'ai travaillé quand même. Mais je voulais arriver plus vite à ça. »

« Vouloir plus », vouloir voler à l'autre ce que l'on ne possède pas, nous amène à penser la question de l'absence et du manque par la dimension phallique. Très tôt, le phallus est convoité par l'enfant, chez Etienne qui, dit-il, a disposé d'une éducation « stricte » tant du côté de la mère que du beau-père, la quête de ce phallus était veine. À l'inverse, la quête du père absence et donc imaginé, fantasmé par l'enfant permet cette recherche d'un phallus idéalisé dans toute sa grandeur. La puissance phallique, ainsi recherchée, se matérialise dans le vol automobile, dans le besoin d'avoir plus vite, d'aller plus vite et ainsi de rattraper le père perdu.

De plus, les vols débutent lors du décès d'une tante maternelle dont il était proche. Ici encore, nous pouvons supposer que ce deuil vient réactiver les angoisses de perte et

d'abandon auxquelles Etienne a été confronté très tôt dans son histoire. Aller voler l'autre pour ne pas manquer viserait à s'assurer que l'objet reste en vie tant qu'il est en sa possession. Il conclura d'ailleurs sur ce qu'il a appris de ses expériences passées en ces termes : « *Que dans la vie il faut se débrouiller seul, que les gens ils vont pas tout le temps le faire pour vous.* »

3.1.2 Séparation parentale à l'adolescence et l'incestuel :

Dans le discours, nous avons pu observer la fragilité nommée des mères et la peur qu'elles ne disparaissent. Ces angoisses relatives à une mort plus ou moins imminente de la mère, qui bien souvent dans le réel est lointaine, viennent rendre compte de l'impossibilité à détruire l'objet, autrement dit à se séparer. C'est à l'adolescence que le sujet est amené à s'autonomiser tout en ambivalence face à la crainte d'être abandonné par les siens ou de les tuer. Les contrats et pactes narcissiques viennent alors figer la famille dans un fonctionnement en vase clos où demeurent des co-éprouvés et des co-agirs en lieu et place des processus de pensées individuels. Il n'est ni possible de vivre ensemble de par la dangerosité du rapproché suscité, ni possible de se séparer. Cette fragilité des liens engendre la violence lorsque les angoisses relatives au meurtre ou à l'incestuel sont trop proches. L'agir permet de s'extirper de la relation incestuelle de manière bruyante. Il constitue un mode de fonctionnement opératoire (Marty, De M'Uzan, 1963) limitant les capacités de rêverie du sujet. (Durastante, 2016)

Durastante (2016) suppose que l'incapacité à se séparer au moment de l'adolescence est favorisée par la réactualisation des conflits parentaux relatifs à leurs propres histoires de vie. Ces traumatismes familiaux délocalisent le sujet de lui-même et créent une confusion entre ce qui est propre au sujet et ce qui appartient à l'autre. Ainsi, l'enfant est perçu comme le prolongement du parent et ne peut s'individuer par crainte de faire disparaître l'autre. L'adolescent porteur du traumatisme familial va être accusé d'être source du malheur. Cette transposition du traumatisme parental sur l'enfant permet de mettre au-dehors l'excitation pulsionnelle suscitée par le trauma. Le mal à être de l'adolescent va être exprimé via la mise en scène du corporel. Chez nos sujets, ce mal à être ne pouvant s'exprimer envers l'instance parentale de peur de la détruire va être tourné, non pas contre le sujet lui-même tel qu'on peut le voir à travers les attaques du corps comme les scarifications par exemple, mais vers le social. Ainsi naît la tendance antisociale qui, nous le rappelons, correspond à la perte d'espoir

et à l'impossibilité d'exprimer la colère envers les personnes sources de leur mal-être. Les causes du malheur seront alors recherchées sur la scène sociale (Winnicott). C'est une lutte contre un effondrement d'abord dépressif, auquel l'adolescent, via l'acte, tente d'échapper.

3.2 Deuils finis et deuils infinis :

Des deuils souvent inélaborés, ou inélaborables sont repérables chez nos sujets. Nous remarquons une concordance entre l'aggravation des délits, en passant du vol simple au vol aggravé, et la survenue d'un événement relatif à l'angoisse de mort. Cela vient rejoindre nos propositions établies plus haut d'un impact traumatique entrant en résonance dans le cambriolage. Il ne s'agit ici pas de la mort du sujet lui-même, mais de la mort d'un autre dont l'angoisse de perte est restée flottante.

Dans l'exemple du cas d'Oussine, précédemment cité, la culpabilité sous-jacente résidait dans l'angoisse d'avoir provoqué la mort de l'autre, le renvoyant au deuil de l'objet primaire qu'est la mère.

3.2.1 Sébastien, un parcours entre abandons et désaffiliations :

Sébastien, nous parlera quant à lui de ses séparations réelles et symboliques. Il viendra dans ses propos étayer ce qui a trait aux angoisses de mort perceptibles chez les auteurs de cambriolages.

Il a 21 ans et occupe la place du milieu au sein de sa fratrie puisqu'il est le septième d'une fratrie de quatorze enfants. Les parents de Sébastien sont quant à eux toujours ensemble. Il est incarcéré pour la seconde fois pour des cambriolages, tout comme son frère. Il dit avoir été placé de ses treize à quatorze ans, mais nous comprenons dans le discours que ce placement a sans doute été plus précoce. Les autres membres de la fratrie ont également été placés, mais sont rentrés au domicile parental avant lui. Il évoquera à ce sujet un premier sentiment de rejet et d'incompréhension :

« Sébastien : Ouais, quand ils ont déménagé dans la nouvelle maison j'étais déjà placé. Et je crois que tout le monde était déjà rentré. Parce que moi je suis rentré en dernier du foyer.

Chercheur : Pour quelles raisons vous êtes resté un peu plus longtemps en foyer ?

S : Ben ils disaient que j'étais un peu plus dur, mais je le voyais pas comme ça.

Ch : Comment vous le voyez, vous ?

S : Moi je l'ai pris plus pour un refus de m'avoir. Je sais pas.

Ch : C'est vos parents qui ne souhaitaient pas que vous reveniez ?

S : Ben au tout départ, j'ai pensé que c'était ça. Moi je suis rentré un an après, ça c'est bien passé, donc ils disaient qu'ils étaient contents, mais... bah tout le monde est rentré et je me disais pourquoi pas moi ?

Ch : Vous n'avez pas obtenu de réponse à cette question ?

S : Non, toujours pas.

Ch : Vous avez demandé ?

S : Ben j'ai souvent demandé, mais ils disaient, bah c'est les éducateurs ils veulent pas. Alors que j'allais à l'école et tout. »

Nous nous demanderons alors si la confusion de Sébastien concernant la durée du placement n'est pas relative à la négation de ce rejet familial dont il semble avoir souffert. Il parlera alors du déménagement familial dans une grande maison au sein de laquelle chacun pourrait avoir sa place, comme s'il l'avait lui-même vécu, comme s'il avait pu, lui aussi, y trouver une place. Au foyer, Sébastien fut également mis à l'écart de sa propre fratrie. Aîné des quatre enfants placés, dépassant la limite d'âge du foyer, il est envoyé seul en famille d'accueil. Dès lors, un processus de désaffiliation de la famille d'origine semble s'opérer :

« S : J'sais que quand on était petit on s'entendait pas trop avec mon père. Il pensait qu'on s'entendait, mais... j'trouvais pas. J'trouve qu'il tapait beaucoup...

Ch : Vous et votre maman ?

S : Euh non moi. Et après, comme bah ma mère elle aimait mon daron, bah elle imitait. Enfin, elle imitait, ils se sont mis tous les deux ensemble. Et puis après quand je suis partie en foyer, il a arrêté de boire, parce qu'il buvait beaucoup, et ça a arrêté, il tapait plus. Et après, y'a pas eu d'amour entre nous. C'était plus je rigolais, mais on n'a jamais eu de bisou ni rien. (Temps de Latence long) »

Cette désaffiliation s'effectue au profit d'une affiliation à la famille d'accueil :

« S : Euh... non. Bah je sais qu'il y avait ma famille d'accueil Karine, je la prenais comme ma tatie. Ma tatie ça veut dire, je suis resté 4 ans avec elle, ça veut dire je suis parti en Martinique avec elle, j'ai fait plein de trucs avec elle. Même le fait que je rentre, elle est venue me voir, elle a fait mes anniversaires dehors... »

Ch : Vous gardez des contacts ?

S : Non parce qu'elle a quitté l'ASE ça veut dire qu'elle est partie vivre autre part, elle s'est mariée. »

De nouveau, une désaffiliation s'opère lors du départ de cette « tatie » au profit de la création de sa propre famille. Cette désaffiliation de la famille d'accueil lui permet de parler de nouveau de sa famille d'origine et d'évoquer un autre deuil, qui semble cette fois non élaboré et renvoie aux non-dits familiaux : celui du décès du grand-père :

« S : J'ai eu mon papi. Sinon, non. [...] Je sais pas on m'a dit quand j'étais petit, il a bu un café froid, bizarrement il est descendu de l'immeuble, et je sais pas il est mort. »

Ch : Et vous n'en avez pas su plus après ?

S : Non. [...] Bah je sais que j'étais malheureux, mais... Pas. Je sais que je tapais beaucoup à l'école. [...] Moins malheureux, non je le suis toujours. Parce qu'en fait ils m'ont interdit d'aller à l'enterrement.

Ch : Qui vous a interdit cela ?

S : C'est mes parents, ils m'ont dit que je devais aller à l'école. »

Le deuil infini du grand-père est marqué par le non-dit lié à sa mort ainsi qu'à l'interdiction de se rendre à l'enterrement. Rien n'a pu être clos, l'imaginaire et les fantasmes autour de ce décès restent alors libres de toutes interprétations. Ce deuil non résolu amène à une nouvelle angoisse autour de la filiation paternelle et la crainte de la disparition de celle-ci, qui entraînerait la mort du sujet masculin lui-même. L'angoisse liée à l'éventuelle mort du père est rapportée par l'intermédiaire d'un évènement traumatique empreint de nouveau de non-dits :

« S : Bah je sais que mon papa il est souvent malade et je sais que je le voyais souvent tomber, comment dire... il faisait des crises d'épilepsie et des malaises vagals. Et je sais que moi je le croyais mort à chaque fois. Sinon, non. »

Ch : Et qu'est-ce que cela provoquait chez vous ?

S : Ben en fait moi, c'est comme c'était un vendredi, je crois que j'étais le seul à être allé à l'école, et je rentre et là je voyais tout le monde.... Ils le faisaient pas sentir, mais je voyais que ça allait pas. Et après j'ai regardé partout et j'ai dit "il est où mon père ?" et ils voulaient pas me dire, je suis rentré dans la chambre et puis bah... en fait comme ça allait pas, la douleur était trop forte, il avait pris une plaquette de médicaments et puis bah il voulait partir. Et ma mère elle voulait même pas appeler les pompiers ni rien. Je suis descendu, je voulais appeler, mon frère il m'a dit non tu appelles pas. Je sais que ça ça m'a traumatisé, mais après bah je suis passé par-dessus.

Ch : Quel âge aviez-vous ?

S : Hum, 14-15 ans. Quand je suis sorti du foyer. »

C'est également l'âge où Sébastien débute les cambriolages chez les particuliers, toujours accompagné de son frère cadet. Il dira que c'est ce dernier qui l'a d'abord incité à voler, mais qu'à l'inverse de lui, celui-ci après avoir été placé en centre éducatif fermé, a pu arrêter les vols pour construire sa propre famille. Chez Sébastien, le cambriolage, survenant juste après l'évènement traumatique suscitée par l'angoisse de la mort du père, serait en quelque sorte, une recherche du père « sur lequel il a ses droits » face au silence qui l'entoure. Ne serait-ce pas là une tentative de mise en sens du non-dit familial autour des différents deuils : placement, décès du grand-père, maladie du père ? Aller chercher chez l'autre ce que l'on ne peut trouver chez soi. Ne serait-ce pas ici, une tentative de « déménager » lui aussi, avec son frère cadet, une tentative de réaffiliation à la famille d'origine en quête d'un nouveau chez soi ?

Le père de Sébastien était couvreur : « *Il couvrait les toits, il réparait les toits, je sais pas quoi. Et bah comme elle restait toute seule à la maison elle s'occupait de nous. Ça veut dire qu'elle nous donnait l'amour qu'on voulait à moitié, mais elle s'énervait vite après. Et tu sais pas pourquoi.* » Via le vol, Sébastien cherchait-il à ce que son père le couvre, le protège d'une mère insuffisamment bonne ? En effracting le domicile de l'autre, venait-il tenter de dire à son père : « tu n'as pas assez bien couvert, regardes comme c'est ouvert ! » ? Aussi, donnerait-il à voir sa béance narcissique, son mal à être. L'effraction chez l'autre serait dans ce cas une tentative de symbolisation des trous laissés par des deuils inélaborés, non parlés.

3.2.2 Jérôme : deuil et identifications mortifères :

Jérôme a 21 ans, il est incarcéré pour la troisième fois pour des cambriolages avec usage de la violence. Il est le benjamin d'une fratrie de onze enfants et dispose d'un écart d'âge important avec ses frères et sœurs. Jérôme perd son père lorsqu'il avait six mois d'un accident de voiture, sa mère alors très déprimée fera plusieurs tentatives de suicide l'amenant à effectuer des séjours en hôpital psychiatrique. C'est à cette occasion que Jérôme fût placé en famille d'accueil. Il dira de ses placements qu'ils ont été mouvementés, changeant régulièrement de lieu d'accueil.

« Jérôme : Bah moi j'ai vu plein plein de familles d'accueils et plein plein de foyers. Ils m'ont envoyé à la fondation des orphelins d'Auteuil tout ça.

Chercheur : Ah oui ? Savez-vous pour quelles raisons ?

Jérôme : Bah parce que plus personne ne voulait de moi nulle part. »

Pour expliquer ce sentiment de rejet de la part des adultes, il dira qu'il se battait souvent, ne supportant pas l'autorité. Dès lors, nous pouvons supposer que ce refus de l'autorité vient en réalité dans une recherche accrue de celle-ci, une quête du père perdu. De son père Jérôme, trop petit au moment de sa perte, ne connaîtra que ce qu'on a pu raconter à son sujet, il le fantasmera donc dans une idéalité mortifère autour des actes délictuels.

« J : Les gens que j'ai vus, ils en parlent toujours en bien. Ils m'ont toujours dit que c'était un voyou, qu'y avait pas de bavures. Il était tout le temps tendre avec sa femme, ses enfants, tout. Même dans ses affaires, il était tout le temps carré. Il allait loin dans sa folie des fois.

Ch : Oui c'est-à-dire ?

J : On m'a raconté une histoire l'autre fois, j'ai une photo il a une grosse cicatrice, en fait c'est quelqu'un qui lui a cassé un cul de bouteille dans le crâne. En plein centre-ville. Il a fait quoi ? Il l'a attrapé par l'oreille, il a pris un couteau, il lui a coupé l'oreille, comme ça, en plein centre-ville devant les gens.

Ch : Et qu'est-ce que vous en pensez ?

J : C'est un niqué ! Ben ouais, il est fou d'avoir fait ça. C'est comme ça.

Ch : Vous disiez que c'était « un bon voyou », qu'est-ce que ça veut dire ?

J : Ça veut dire il était droit dans ce qu'il faisait. Peut-être pas aux yeux de la justice, mais dans ce qu'il faisait il était droit.

Ch : Qu'est-ce qu'il commettait comme actes ?

J : Lui ?

Ch : Oui.

J : C'est à l'ancienne lui, il prenait par exemple des magasins tout ça, hop il allait les braquer. Ouais, souvent c'était que ça. Cambriolage, braquage, que des trucs comme ça. Il faisait que ça. »

Dans la description que Jérôme fait de son père, les deux pôles pulsionnels s'affrontent : le courant tendre d'un côté, le courant libidinal-agressif de l'autre. Les injonctions contradictoires dans ce qui est dit du père semblent venir marquer le rapport à la loi chez Jérôme. Lui aussi se décrit comme un « voyou » « violent » qui ne parvient pas à contenir son agressivité : « *Des bagarres. Des bagarres, des bagarres. Avec tout le monde. C'est comme ça, mes mains elles transpirent, mon cœur il fait un truc bizarre, je suis obligé de taper sinon même moi je me sens pas bien dans moi si je ne tape pas.* » La tension interne vient déborder au-dehors et s'exprime par la violence. Il décrira ce sentiment après avoir évoqué le fait que sa mère ne souhaitait pas qu'il puisse revenir au domicile familial du fait de ses épisodes de violence.

« J : Si, une fois. Mais c'est ma mère, elle a dit je veux pas de lui chez moi. On lui a proposé, elle a dit non je veux pas. »

La violence ressentie par le rejet de la mère à son égard se transpose sur la scène du réel par une violence agie. Il rapportera un souvenir lors duquel ses liens de filiation ont pu être mis à mal et ont engendré une grande violence :

« J : Ouais. Une j'étais petit j'étais à l'école, je devais être en CE2 ou CMI, j'étais à l'école primaire. Et y'en a un il s'est moqué de moi en paroles : "ouais l'orphelin", un enfant c'est méchant des fois. Et j'étais dans un petit bourg, un petit village, ça veut dire ils connaissent pas ma famille d'accueil tout ça. "Lui il a pas de parents naninanana" genre c'était un truc de fou d'être en famille d'accueil pour eux. L'orphelin, je me suis levé et je l'ai défoncé, je l'ai foutu en miettes, sauf que il a eu un traumatisme crânien et

une morsure grave à la jambe. C'est la première fois que vraiment je fais du mal à quelqu'un et voilà. C'est l'une des premières fois où je me bats et c'est à partir de là. »

Le fait de pouvoir être « *orphelin* », c'est-à-dire n'appartenir à aucune famille, fait régresser Jérôme à des comportements ordaliques d'une grande cruauté : il mord, défonce, met en miettes. Pour B. Blanquet⁶³ les pratiques ordaliques suivent une logique anti-crise, au sein de laquelle les sujets vont remobiliser le fond de désespoir tout en fabriquant des images de causalité, de contextualisation au service du travail d'intégration du Moi. Ce désespoir est donc marqué par l'irreprésentable et l'angoisse de mort psychique. Cet impossible à penser, à se figurer, est joint à l'idée d'un traumatisme en creux, c'est-à-dire, à un défaut d'excitation. Nous pourrions mettre cela en lien avec les non-dits liés à la mort du père, où il ne se souviendra que partiellement de ce qui a pu lui être dit. Le sentiment d'abandon et la comparaison aux autres enfants de son âge le confrontent inévitablement et violemment à la perte de l'objet. Ce père indestructible, idéalisé, devient finalement mortel.

« Ch : Vous vous souvenez à quel moment on vous l'a expliqué.

J : Je m'en rappelle pas. J'étais tout petit.

Ch : Vous l'aviez compris ?

J : Oui. On m'a dit "ton père il reviendra pas, il est parti très très loin." Après j'ai compris. Voilà.

Ch : Vous vous souvenez du sentiment que vous aviez ressenti à ce moment-là ?

J : J'étais en colère ! Je me suis "ah le Baltard, il m'a laissé tomber tout ça." J'avais le démon.

Ch : Oui, alors que vous l'aviez peu connu finalement ?

J : Oui dans le sens où je voyais les autres enfants ils avaient un papa et une maman, moi j'étais en famille d'accueil je comprenais pas. "j'ai une famille, laisse-moi tranquille !" Et après avec le temps, on a compris. »

Les affects dépressifs liés à la perte de l'objet primaire et au défaut de contenance sont réprimés au profit d'une mise à l'écart du sujet. Tristesse et colère sont alors des affects confondus. De nouveau, nous observons une crainte de l'effondrement et un accès quasi-

⁶³ Blanquet, B. (2017). La violence face au désespoir : une solution radicale. In *Violence et Malêtre : discriminations et radicalisations*, Paris, Dunod, p.116.

impossible à la position dépressive qui supposerait de pouvoir perdre l'amour, perte tant redoutée.

« Ch : Lorsque vous étiez un peu triste quand vous étiez enfant, comment vous réagissiez ?

J : Je restais comme ça, je parlais à personne. J'avais le regard noir comme ça. Les gens ils me parlaient : "parlez pas avec moi." Je boudais comme ça.

Ch : Est-ce que vous avez un souvenir en lien avec ça ?

J : Du boudage ?

Ch : Oui...

J : Pfff, y'en a... j'sais pas j'ai du bouder un milliard de fois dans ma vie donc. Tous les enfants bourent quand ils sont en colère. »

La mise sous silence via « le boudage » vient réprimer l'agressivité latente. Il ne faut donc pas trop en dire, agir avant de dire, pour tenter d'entrevoir une réponse de la part de l'autre. Pourtant, de nouveau le défaut de handling de la part de la mère vient accentuer le silence et le désespoir :

« Ch : Vous vous souvenez comment votre mère réagissait dans ces moments-là ?

J : Elle me disait " eh bien boude", ou alors "vas-y pleures tu pisseras moins." Elle sortait des phrases comme ça, ouais c'est ça.

Ch : Qu'est-ce que vous en pensiez ?

J : Bah rien, c'était méchant des fois. »

Il décrira la relation entretenue avec sa mère, empreinte elle aussi, d'un manque de censure. Dès lors nous pouvons supposer que l'excitation interne provient à la fois de l'excitation provoquée par des énergies libidinales non liées au sein de l'appareil psychique et le défaut de pare-excitant de la part de l'environnement. Jérôme semble en effet entretenir des liens d'attachements de type insécure ne lui permettant pas de se lier aux autres, ainsi l'agressivité vient ici en réaction pour se protéger du courant tendre voir libidinal.

De sa mère, il expliquera qu'elle détient un rôle de « copine » pointant là le défaut de censure.

« Jérôme : Ma mère c'est une copine plus.

Chercheur : Oui ?

J : Je sais pas ma mère, elle dit rien, elle s'en fout. Je bois, je fume devant elle et elle s'en fout. Je ramène des filles à la maison, tout, elle s'en fout. Elle me laisse faire ce que je veux.

Ch : Est-ce qu'il y a une famille d'accueil à laquelle vous vous êtes sentis plus attaché ?

J : Non. Je m'attache pas aux gens moi.

Ch : Vous ne vous attachez pas aux gens ?

J : Non.

Ch : Sinon, que se passe-t-il ?

J : Bah rien, ça sert à rien que je m'attache aux gens vu que, que je bouge tout le temps.

Ch : Et si vous vous attachiez, vous arrêteriez de bouger ?

J : Ouais, peut-être. »

Jérôme semble tester la nature du lien à la mère, tente de la rendre jalouse en choisissant un autre objet de désir qu'elle. Malgré le manque de lien maternel, Jérôme ne peut s'affilier à une autre famille que celle d'origine. Le défaut d'ancrage créé pourtant l'errance, la recherche d'un autre lui permettant de s'affilier, de s'arrêter quelque part et ainsi d'abaisser le seuil de tension interne.

« J : Ils auraient pu me laisser chez ma mère. La place d'un enfant c'est auprès de ses parents pas auprès d'autres gens. Moi je pense, pour les enfants qui sont maltraités tout ça, c'est bien la famille d'accueil, mais pour les enfants où ça se passe bien chez eux c'est pas ...où c'est leurs parents qui ont des problèmes, laisse les chez leurs parents ! c'est leurs parents ! Tu peux pas remplacer une mère avec une famille d'accueil. »

Si Jérôme ne parvient à être l'amant de sa mère, aucun homme ne semble pouvoir prendre cette place. C'est ainsi qu'il maintient sa place de fils-mari auprès de la mère :

« Ch : Est-ce que vous pourriez me donner cinq adjectifs, mots ou phrases pour décrire la relation à votre mère lorsque vous étiez enfant ?

J : Oulala, cinq c'est beaucoup cinq !

Ch : Autant que vous voulez alors.

J : La relation avec ma mère ? Euh... ah ouais, là là vous m'avez posé une colle ! cinq mots !

Ch : Vous disiez copains-copine par exemple ?

J : Ouais c'est ça, amicale. Après j'sais pas... explosive des fois. Parce qu'elle aussi elle est impulsive ma mère, ça veut dire des fois...

Ch : Vous vous disputez parfois ?

J : Ouais, mais que en paroles !

Ch : Est-ce que vous avez des souvenirs en lien avec ces mots-là ? Explosive ou amicale ?

J : Amicale ouais, on fait des soirées et tout des fois. Ça va, on s'amuse bien, on rigole bien. Explosive c'est quand elle parle avec des gens que j'aime pas, ça veut dire j'arrive "papapapa !", après je pars. Et ma mère elle dit "je t'avais prévenu mon fils il tape avant et après il discute." J'aime pas que les gens ils tournent autour de ma mère et tout ça.

Ch : C'est-à-dire ?

J : Des fois j'arrive, elle vient elle me dit "je te présente mon copain". Je le regarde, je regarde sa tête, "mais va-t'en de chez moi, tu vois bien, t'es malade des nerfs, t'es fou toi, va-t'en de chez moi."

Ch : Peu importe de qui il s'agit ?

J : Ouais peu importe qui c'est. Pour moi y'a eu mon père. Maintenant il est plus là, tu peux pas avoir d'autres... respecte-le jusqu'au bout et voilà. C'est comme ça.

Ch : Vous pensez que votre père n'aurait pas souhaité que votre mère refasse sa vie ?

J : Non bah non, mon père il serait encore là, ils seraient encore ensemble. »

Jérôme peine à décrire la relation à sa mère, cette dernière étant teintée d'ambivalence entre l'amour lié à la filiation de corps à corps, et la haine qui s'apparente au rejet qu'il aurait vécu ; mais également entre le désir de prendre la place du père auprès de la mère avec la tension libidinale afférente et le courant tendre rechercher de l'enfant qui n'a pas reçu l'affection qu'il attendait. La passivation via l'utilisation du terme « *amical* » vient alors abaisser la tension libidinale à l'égard de la mère. L'impulsivité décrite de cette dernière marquera toutefois le fait que la tension sexuelle n'est pas loin. La place du père doit alors rester vacante, elle ne

peut être prise par un autre, y compris le sujet lui-même. La relation parentale idéalisée permet de ne pas craindre l'angoisse de castration ou de perte d'objet, la place du père reste occupée.

En dépit d'une histoire de vie marquée par de nombreuses ruptures, la séparation précoce à l'âge de six mois n'a pas permis de symboliser la perte de l'objet maternel et le deuil de l'objet paternel inconnu. C'est l'incarcération au moment de l'adolescence à ses 15 ans qui va permettre cette mise en abîme des affects :

« J : J'ai toujours été séparé de ma mère moi. Du coup la première fois j'étais tout bébé, je m'en rappelle même pas.

Ch : Et la première fois où vous vous en souvenez, où vous avez la sensation de vous en séparer ?

J : Quand je suis rentré en prison la première fois. Là je me suis dit "woah" je vais pas la voir avant loooongtemps.

Ch : Vers 15 ans ?

J : Ouais. »

La perte semble pouvoir se nommer là, lorsque la séparation devient effective et symbolisable. L'incarcération permet de se séparer sans culpabilité ni honte. Elle permet de s'extirper d'une relation trop excitante à la mère sans craindre sa destruction. Elle rend également possible une affiliation au côté paternel via l'acte. Jérôme est en effet incarcéré avec son frère et son oncle paternel, il dira que l'incarcération a permis de les retrouver, de passer davantage de temps avec eux. Ainsi peut-il trouver sa place au sein de cette filiation paternelle en perpétuant l'acte du père. « *On me vole, bah je re-vole ! (rire) C'est comme je récupère qu'est-ce qu'on m'a volé.* » dira-t-il après avoir évoqué le fait de s'être déjà fait voler des objets. Cette phrase sonne pourtant davantage comme une quête d'un objet perdu. Voler chez l'autre, ce qu'on a pu lui prendre chez lui. Il est d'autant plus frappant que Jérôme cambriole toujours lorsque l'autre est cambriolable, quand la victime dort profondément, il en profite pour la « *dépouiller* » autrement dit, la rendre vulnérable, la mettre à nu. Nous pouvons ici aussi nous demander s'il s'agit d'une forme de renversement en son contraire, l'objet effracté n'est plus lui, mais l'autre. L'objet volé permet également de s'acquitter de la dette envers sa mère, de lui donner à voir qu'il est digne de prendre la place du père. Ainsi il dira

voler toujours plus gros, mais en suivant les recommandations de sa mère : voler seulement aux plus riches que lui, suivant là les codes de ses prédécesseurs, l'oncle et le père.

« J : Mais ma mère elle m'a dit toujours, vole plus riche, mais ne vole jamais plus pauvre ou pareil que toi. Donc quand je vole c'est des gens qui ont. Je vais pas voler quelqu'un qui a rien, je le sais, qu'il peut racheter derrière. »

Ici encore, la castration est évitée, puisque l'objet phallique volé peut être retrouvé. Il ne s'agit alors pas de « prendre la place de », mais de « prendre une place comme ». Nous sommes ici en amont de l'angoisse de castration, dans une identification en miroir de l'autre. Si le sujet souhaite posséder ce qu'il n'a pas non pas pour le prendre à l'autre et obtenir ainsi sa place, mais pour être comme l'autre et sur un même pied d'égalité.

« J : Plus on grandit, plus on a envie de choses sérieuses. Par exemple, on est jeune, on va voler un vélo, parce qu'on a l'âge de rouler en vélo. On a l'âge de rouler en voiture, on vole une voiture. J'sais pas. Qui vole un œuf vole un bœuf. Ma mère elle m'a toujours dit ça : tu voles un œuf, tu voles un bœuf. J'ai jamais volé d'œufs ni de bœufs, mais... je volais autre chose. C'était de plus en plus gros. »

Toujours dans cette idée de ne surtout pas prendre la place du père, Jérôme fait évoluer ses délits en fonction de son âge et de sa place de benjamin de la fratrie. Il dira d'ailleurs ne pas souhaiter d'enfants, car lui-même se considère toujours comme un enfant, s'assurant là de la place retrouvée au sein du dispositif familial.

Le deuil inélaborable du père, et l'angoisse de perte de l'objet maternel semblent engendrer une violence agie pour mettre à distance la violence subie. Ainsi, les maltraitances vécues dans les différentes familles d'accueil tant par les coups reçus que par les inégalités ressenties, n'ont fait qu'accroître le mal-être de Jérôme, et le déni qui entoure le deuil des objets primaires. Dès lors, lorsqu'on l'envoie à deux reprises en séjour de rupture, une première fois en Afrique, une seconde fois en Espagne, c'est le choc.

« . Ch : À part les expériences que vous m'avez décrites, y'a-t-il d'autres expériences que vous pourriez qualifier de traumatiques ?

J : A moi ?

Ch : Oui à vous.

J : Traumatique ?!

Ch : Oui, dans le sens où c'est quelque chose qui a pu vous affecter...

J : Ouais quand j'étais chez les noirs.

Ch : C'est-à-dire ?

J : En Afrique !

Ch : Oui...

J : Choqué net !

Ch : C'est-à-dire ?

J : Le seul blanc entouré de noirs j'étais choqué ! même le mode de vie c'était pas pareil, ça ça m'a traumatisé ça.

Ch : Oui, vous me disiez que vous aviez effectué un séjour de rupture d'un an... Comment s'est passée cette période-là ?

J : C'était dur. Mais... ça va.

Ch : Est-ce que cela vous avez fait du bien d'être loin ?

J : Ouais ça m'a fait du bien. Mais ils ont eu tort de me montrer tant de misère que ça. Ça veut dire que quand je suis revenu j'avais plus de pitié, plus rien. Parce que je voulais pas être dans la misère comme ça. Ça veut dire je voulais un truc, tac je le volais. Ou je chourais les gens, je prenais ce qu'ils avaient. Je voulais pas revivre la misère que j'avais vécue là-bas. Ça m'a rendu encore plus déterminé dans le sens qui est pas bien. »

La difficulté à nommer le traumatisme, la brièveté des réponses rend bien compte du « choc » décrit par Jérôme. La différence culturelle, de couleur de peau, rend dès lors toutes tentatives d'affiliation caduque. Afin de ne pas subir, Jérôme retourne la passivité ressentie en une activité via le vol. La crainte de l'effondrement décrite par Winnicott, comme étant la crainte de quelque chose dont le sujet n'a pas le souvenir, car il n'a pu à ce moment-là l'élaborer, vient à être évitée, comme pour sauver le sujet d'une mort certaine. Nous pouvons ici supposer qu'il ne peut s'affilier à cette famille d'accueil tant la différence culturelle est grande. Elle vient rappeler le traumatisme de la mort du père et du placement qui s'ensuit, dans le sens où Jérôme peine à s'affilier à un père qu'il n'a pas connu. Nous l'avons vu, il s'identifie au père à travers ses actes délictueux puisque cela semble être la seule chose qu'il connaît de lui. Sa loyauté et sa tendresse à l'égard de la mère sont également sources

d'identification chez Jérôme, qui ne peut éprouver de haine à son égard. Le refus de l'autorité et la recherche de l'incarcération lui permettent de détourner les angoisses de perte d'objet et de s'affilier à la famille d'origine.

Dans le cambriolage, le silence est également de mise sous peine d'ébranler les défenses mises en place par le sujet. Il vole alors lorsque l'autre est endormi, et répond aux angoisses de ses partenaires face à un éventuel réveil. Si, toutefois, le cambriolage venait à échouer, alors il faudrait recourir à la violence. L'effraction vient chez Jérôme tenter de symboliser son propre vécu de passivité face à la violence subie dans son parcours de vie. Il met aux silences l'autre, alors que lui-même a pu vivre cette mise sous silence, silence nous rappelant également celui de la mort, des mises au secret.

« J : Moi je m'en fous moi, je rentre si ils se réveillent je les défonce ! (3s) Et du coup souvent les gens ils veulent pas venir avec moi, souvent je vais tout seul (rictus).

Ch : Il arrive que cela se passe mal ?

J : Non il y a jamais personne qui s'est réveillé. Même les gens ils ont peur, ils entendent du bruit dans leur maison, ils sont tétanisés. Ça j'explique aux gens, ils comprennent pas : "viens ça craint rien, ils ont peur, ils osent pas bouger". »

Le cas de Jérôme nous fait penser aux observations de Bowlby sur les nourrissons déprivés. Il décrit le triptyque de 3 D correspondant aux trois phases suivant la perte d'un objet idéalisé : le premier D est celui du désespoir, au sein de laquelle le sujet va lutter et tenter de faire des appels à l'autre dans l'espoir que ce dernier vienne à l'entendre. Ainsi, via l'acte Jérôme va tenter d'en appeler à sa mère et à son cadre à elle, teinté d'ambivalence. Il se situe dans une démarche active en cherchant une réponse au sein de son environnement. Le second D est celui du découragement, la mère ne semblant pas l'entendre, il va poursuivre l'acte, mais pour cette fois être arrêté par un autre, le tiers judiciaire. Ce second D correspondrait à un épuisement des défenses chez le nourrisson, chez l'adolescent nous serions tentés de penser que cela correspondrait à un autre type de défense qu'est le déplacement. L'appel au tiers social viendrait tenter de compenser ce qui manque chez l'instance parentale. Enfin, le troisième D est celui du Déni et le recours au « comme si de rien n'était ». Dès lors, ce dernier viendrait à s'opérer envers le tiers-victime. Le déni de la perte de l'objet serait ici déplacé sur le déni la reconnaissance de l'autre-victime comme objet pensant. Il n'y aurait pas de réciprocité ni de partage d'affects. L'autre serait « tétanisé » de peur, autrement-dit, ses affects seraient comme gelés, ne permettant pas l'autre de les

percevoir. Cette absence de perception des affects de l'autre n'entraînerait alors ni honte ni culpabilité. Il n'y aurait donc pas de crainte de perdre l'objet.

La libre réalisation de l'arbre généalogique démontre une confusion entre les filiations et affiliations, placées sur le même niveau, énuméré sans liens. Il listera donc les noms des personnes qui l'entourent sans hésitation en appuyant sur son crayon de sorte que les traits soient bien visibles. Lorsque je lui demande si l'ordre cité a une importance pour lui, il me répond que « *non c'est comme ça vient* », et réalise alors qu'il oublie ses cousins, d'où son rajout à la fin de la liste. Nous remarquons qu'une virgule vient terminer la production graphique, comme si l'arbre n'était pas terminé. Par cette ponctuation, Jérôme marque le déni de la perte, l'impossibilité à oublier de noter un nom, il laisse alors la place vacante pour « *les autres* ». Il commencera par citer les membres de la filiation instituée, biologique, puis notera les « *amis d'enfance* » non comme appartenant à l'affiliation ultérieure, mais comme étant eux aussi inclus dans la famille d'origine « *ma mère les appelle "mes enfants."* » Il n'est pas étonnant que filiation et affiliation soient ici confondues, cela va dans le sens de ce que Bowlby avait pu observer chez les enfants placés très tôt, avant l'âge de 3 ans, qui avaient tendance s'affilier davantage à leur seconde famille. Dans le cas où Jérôme a pu revenir au domicile à certains moments de son histoire, nous ne nous étonnons donc pas qu'il ait pu inscrire à la fois la famille d'origine puis le groupe de pairs. Ces derniers sont nommés, à l'inverse des membres de la famille d'origine qui sont inscrits par leur fonction, marquant là une différence non négligeable. Il faudrait alors que les membres de groupe de pairs soient reconnus par la famille d'origine comme étant autorisés à en faire partie pour qu'il puisse être inscrit au sein de l'arbre. Dès lors, nous ne pouvons voir apparaître les familles d'accueils ou éducateurs qui ont pu jalonné la route des placements de Jérôme, cela le mettrait dans un conflit de loyauté insoluble. Certains amis d'enfance sont nommés par leur prénom ou bien surnom en fonction du degré d'implication dans la sphère relationnelle. Maïa, est citée en dernier, petite amie de Jérôme depuis sept ans, elle le quitte récemment. Lui dit n'éprouver aucune animosité, qu'elle compte pour lui et c'est pourquoi elle a toute sa place au sein de l'arbre. Pourtant, au fil de nos échanges, nous en venons à parler des tatouages de Jérôme visibles sur ses mains. Ces derniers disposent d'une signification singulière dans le registre de la filiation et de l'affiliation. Sur la main droite, nous retrouvons ce qui a trait à sa relation avec Maïa, un premier doigt sur lequel figure un cœur : « *parce que je l'ai aimé* », « *parce qu'on a le même vécu* », « *on se comprenait sans se parler* » dira-t-il. Sur un second doigt, un

diamant : « *parce que je l'ai couverte de bijoux, avec moi elle ne manquait de rien.* », puis sur un troisième doigt : un trident avec une flèche : « *ça représente la trahison. Même si je comprends qu'elle en ait eu marre de la prison.* » Ainsi, symbolise-t-il en image son vécu intrasubjectif autour de cette relation. Sur la main gauche, et ses trois doigts, nous apercevons un rond barré, symbolisant pour lui la prison, puis un point d'interrogation représentant ses questionnements, enfin un point autour duquel il dira qu'il représente sa solitude durant l'incarcération : « *je suis seul* ».

Sur ses deux mains figure une sorte de récit de son histoire, comme sur l'arbre, les symboles sont cités, mis à la suite les uns des autres. Les liens pourtant transparents sont quant à eux peu mentalisés, traduisant là le triptyque des 3D décrit plus haut.

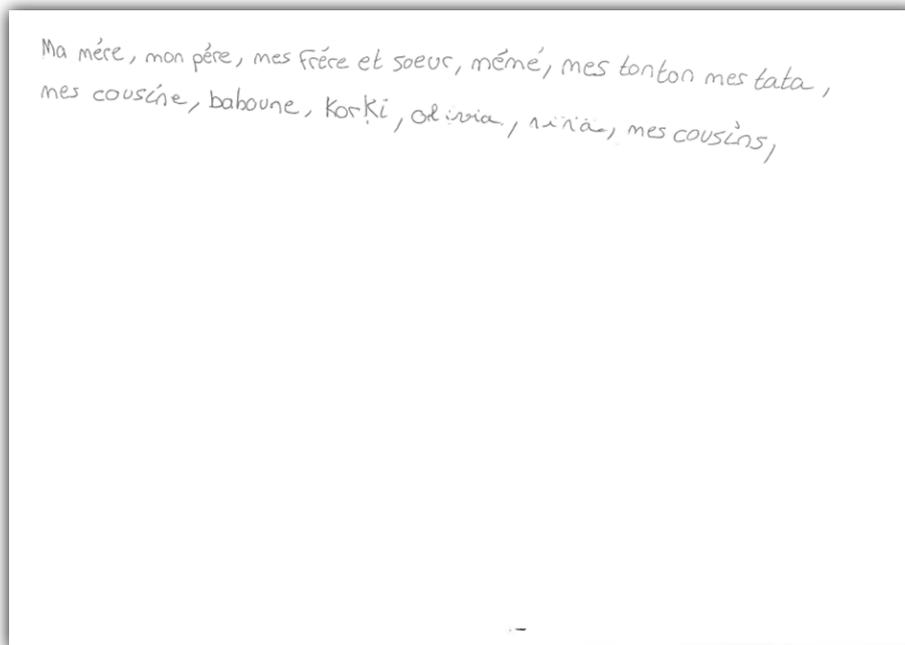


Figure 18 : Libre réalisation de l'arbre généalogique de Jérôme.

Le protocole a suscité beaucoup d'angoisse chez Jérôme qui a pu le verbaliser à la fin de l'entretien. Je lui propose alors un exercice de taping afin de lui permettre de retrouver un certain apaisement. Mais dès lors que je lui explique l'exercice consistant à croiser ses bras sur ses épaules afin de reconstituer une enveloppe, puis de tapoter doucement une main après l'autre sur chacune de ses épaules, il me dira effectuer déjà cet exercice lui-même le soir « *pour se calmer* ». Il précisera « *se faire des papouilles dans le cou, ça m'apaise avant de me coucher* ». Lorsqu'il lui est demandé un lieu sécurisant pour lui, afin de renforcer l'exercice, il choisira sa cellule, comme lieu ressource. Dès lors, nous percevons chez Jérôme ce besoin de contenance et la régression à laquelle il fait appel pour trouver — créer l'objet maternant.

L'espace de sa cellule, comme lieu clos, vient alors le contenir, lui rappeler peut-être la contenance paternelle qui lui a manqué à travers son identification à l'identité de « voyou » de ce dernier. Il est rassurant de voir que Jérôme dispose lui-même des procédés auto-calmants, lui permettant de trouver un certain apaisement. Toutefois, cela vient conforter les carences affectives dont il a fait l'objet dans son parcours de vie, et il ne semble pas avoir pu trouver dans son environnement actuel quelque chose de suffisamment sécurisant.

3.3 La violence fondamentale :

60% des sujets interrogés nous disent avoir déjà éprouvé le sentiment d'être rejeté, la plupart du temps par l'un des deux parents. Nous pourrions mettre cela en lien avec ce que Winnicott nous dit au sujet de la perte d'espoir, cette dernière engendre une quête accrue de quelque chose quelque part qui ne peut être trouvé-retrouvé.

Parmi ces participants, 44% mettent en lien le sentiment de rejet avec le placement dont ils ont été l'objet au cours de leur enfance ou adolescence. 28% évoquent un sentiment de rejet au regard de la place occupée au sein de leur fratrie, il s'agit dès lors du sentiment d'envie et de jalousie fraternelle, telles que nous les avons évoqués précédemment. Ceux-ci sont particulièrement présents au sein des familles recomposées ou lorsque seul le sujet interrogé a été placé en institution. 22 % évoquent par ailleurs, un sentiment de rejet au regard du couple parental et de leur séparation. Le couple trop préoccupé par ses propres problématiques délaisserait alors l'enfant. Nous pouvons supposer que celui-ci représente le couple perdu et serait porteur des motions libidinal-agressives perçues entre les membres du couple, rendant la préoccupation parentale primaire impossible. Enfin, 16 % parlent d'un sentiment de rejet au sein du groupe scolaire.

3.3.1 *Sentiment de rejet et placement : pour quel retour à la maison ? :*

Si 44% des participants mettent leur sentiment de rejet en lien avec leur placement pendant l'enfance et l'impression que leurs parents n'ont pas fait leur possible pour les garder, ou pour les retrouver. Nous avons déjà pu observer cela dans des vignettes cliniques précédentes, celles de Sébastien ou de Jérôme par exemple, pour lesquels le sentiment de rejet est également lié à des deuils impossibles des premières figures d'attachement. La violence ressentie par ces jeunes en lien avec un fort sentiment d'abandon peut se rapprocher de ce que Bergeret nous enseigne au sujet de la violence fondamentale.

Pour Marcus, 23 ans, le refus de la mère de l'accueillir au sein du domicile alors qu'il était âgé de 8 ans a été passé bruyamment sous silence :

« Chercheur : Qu'elle est la première fois où vous vous souvenez vous être séparé de votre mère ?

M : La première fois ? Où ça a été le plus douloureux ? C'est pas quand je suis revenu, je suis reparti. Ça a été douloureux, je pense, quand j'étais petit. Le plus dur, ça a été... oui, quand elle a refusé de me voir pendant 2-3 ans. Ouais ça ça a été dur.

Ch : Comment ça s'est passé ? Elle est venue vous le dire ?

M : Non, ça s'est passé que, j'ai eu un rendez-vous avec le foyer, elle m'a accompagné. Et j'sais pas elle est partie à un moment du bureau de la chef de service, elle m'a dit, elle a dit à l'éducatrice, vous pouvez le ramener chez moi j'ai besoin de souffler. Donc ils ont mis en place une éducatrice pour qu'elle m'emmène chez ma mère. Mais ma mère, elle était plus là. Enfin elle était chez elle, mais elle voulait pas m'ouvrir avec mon éducatrice.

Ch : Si je comprends bien, elle vous a proposé de venir, mais refusait de vous ouvrir ?

M : Ouais, bah ouais, donc je suis rentré avec mon éducatrice. Et comme ça pendant 2 ans.

Ch : Comment vous êtes-vous senti à ce moment-là ?

M : Ouais j'étais mal. Ah ouais.

Ch : Oui, qu'est-ce que vous vous êtes dit ?

M : Bah après (3s) (rire nerveux) j'avais l'impression d'être abandonné quoi. C'est douloureux quoi.

Ch : Vous aviez quel âge ?

M : Là c'était... c'était entre 8 et 9 ans, ah je sais plus....

Ch : C'était avant ou après votre retour au domicile ?

M : Ah c'était après !

Ch : Donc vous aviez 6 ans ?

M : Ouais, ah je sais plus les dates, mais j'étais jeune quand j'étais revenu, j'étais en CP à ce moment-là, je m'en souviens. (10s) si si je me souviens ! j'étais dans un foyer, après ma mère elle a demandé la garde de moi et de ma sœur, elle a eu que la garde de moi, j'ai fait 6 mois, j'ai été placé. Le foyer où j'étais il a été fermé parce que le directeur, il a été viré de son établissement. Et après c'est là, c'est bon après.

Ch : D'accord donc c'est votre mère qui a demandé le placement la seconde fois ?

M : Oui, ou c'est moi, elle a demandé un quart temps parce que c'est moi qui faisais trop de bordel. Je voulais sortir de l'école par la fenêtre de ma classe, des trucs de merde quoi. »

Marcus a été placé de ses deux ans à ses dix-huit ans avec une période de retour au domicile de la mère lorsqu'il avait six ans, qui ne fut que de courte durée. Il dira avoir été placé avec sa sœur cadette, à ses deux ans, suite à des violences de son père envers sa mère. Un bref retour aura été demandé par la mère avant un nouveau placement, cette fois dû aux troubles du comportement de Marcus. La personne jugée responsable de ce second placement est floue, la responsabilité ne pouvant être entièrement adressée à la mère de peur de la perdre. Il dira d'ailleurs, avec précaution, à quel point l'abandon subit a pu être douloureux pour lui.

Le symbolique de la porte restée close, la mère derrière celle-ci, l'enfant à l'extérieur, nous amène à penser l'effraction du vol comme tentative d'ouvrir la porte close. La pulsion scopique pousse à entrer chez l'autre, à chercher chez ce dernier ce qui se passe derrière la porte fermée. L'enfant ne regarde alors pas derrière le trou de la serrure, il s'invite dans la scène traumatogène. Pourtant, l'enjeu sera de ne pas être vu, de demeurer absent tout en observant. Cela nous fait de nouveau penser à la célèbre fiction Harry Potter, où le jeune Harry va porter une cape d'invisibilité lui permettant d'être dans la scène et d'entendre le discours de l'autre pour comprendre ce qui a trait à son histoire. Il n'est pas pour autant pas visible de l'autre, ce qui lui assure un certain statut narcissique, le rendant ainsi invincible — invisible. Marcus nous dira au sujet des cambriolages qu'il perpétue, préférer entrer chez des particuliers, car : *« Je sais pas c'est toi et ta chance on va dire. Dans les magasins il y a plus de caméras, de vigiles. »* Ainsi teste-t-il son invincible invisibilité aux yeux de l'autre. Il rejoue la scène traumatique familiale en creux, en étant présent-absent au même moment. Pourtant nous percevons l'importance chez lui à être vu par l'autre, Marcus nous rapporte alors un autre évènement :

« M : Je sais pas, ça peut être une pulsion. C'est vrai en plus. Comme un jour j'étais dehors, et je sais pas j'ai eu une pulsion. J'étais chez un mec, je me suis levé, j'ai débranché son ordinateur portable et je lui ai souhaité une bonne soirée. Ça je sais pas, des pulsions comme ça.

Ch : Quelqu'un que vous connaissiez ?

M : Ouais.

Ch : Et il ne vous a rien dit ?

M : Il m'a laissé partir.

Ch : Ah bon ?

M : (rire) Il était impuissant face à moi. Bah j'sais pas il avait peur. Enfin à ce moment-là je savais pas qu'il avait peur. Mais oui au final il s'est avéré que oui il avait peur.

Ch : Et qu'est-ce que vous vous dites quand vous volez ces choses ?

M : C'est pas cool, je l'aimais bien quand même. (rire) c'est vrai en plus. C'est vrai, mais pff... »

De cette manière Marcus semble tester sa toute-puissance, il recherche à travers l'autre une réaction, un affect, qu'il n'a pu observer derrière la porte close. Le manque du mot et les rires nerveux viennent traduire l'angoisse de perte d'objet.

« M : (rire) Si quelqu'un a quelque chose qui m'intéresse vraiment ouais je vais tout faire pour l'avoir.

Ch : Qu'est-ce qui vous intéresse vraiment ?

M : Je sais pas c'est l'adrénaline, mon cœur il palpite. C'est la sensation du cœur.

Ch : Ça c'est agréable ?

M : Ouais j'aime bien. »

Il faut dès lors en passer par la sensation, éprouver pour mieux s'éprouver, se ressentir soi et ses limites. Ce n'est donc pas ici l'objet en tant que tel qui est recherché, mais bien l'affect de l'autre, lui permettant de s'identifier. Tel l'enfant en miroir de la figure d'attachement qui va lui permettre d'apprendre ce qui a trait aux différentes émotions, dès lors nous pouvons supposer un déficit au niveau des théories de l'esprit chez Marcus. Cela corrobore ce que nous

disent les classifications au sujet des personnalités antisociales ou à tendance psychopathique chez lesquels on observe un manque d'empathie.

À travers le regard de l'autre, Marcus tente également de trouver un cadre, une limite face à ce qui fait défaut chez lui.

« M : [...] je pense que j'ai pas été assez sévèrement sanctionné. Il y aurait eu de la prison à cette époque, je pense que ça m'aurait calmé. »

Ch : Vous auriez souhaité de la prison plus tôt ?

M : Oui parce qu'au final, des sursis, des machins, des trucs, c'est des sursis quoi. Un sursis au-dessus du nez, je sais pas, ça m'a jamais arrêté. »

Les vols débutent quelque temps après le retour en foyer, après un bref passage au domicile familial qui aura duré deux années. De cet intermède chez la mère, il dira par des mots teintés d'ambivalence :

« Ch : Comment ça s'est passé lorsqu'elle est revenue ? »

M : Bah c'était compliqué. Un soulagement.

Ch : Oui, vous avez accepté qu'elle revienne ?

M : Oui bah oui. »

Le soulagement lié au fait que la mère ait pu revenir en dépit de son absence depuis sa plus tendre enfance a permis d'apporter un certain apaisement. La culpabilité primaire liée à l'expérimentation de la position dépressive peut ainsi être soulagée. Toutefois, cela n'est pas sans risque pour le Moi, qui va toujours craindre une nouvelle séparation. Ma question était dès lors maladroite puisque Marcus ne pouvait se refuser le retour de sa mère. Aussi, lorsqu'il est de nouveau placé à la demande de la mère, il testera de nouveau ce lien qui les unit. Il dira avoir débuté les vols vers sept ou huit ans lors de ses week-ends au domicile familial. Cependant, les sanctions de la mère, elle-même en manque de cadre, ne semblent pas permettre l'instauration d'un cadre interdictif. Au-delà de la recherche de la mère, nous pouvons donc supposer que Marcus cherche également un tiers, qui aurait une fonction surmoïque. Le cadre carcéral est lui aussi testé et éprouvé :

«M : C'est moi qui l'ai choisi, on va dire. Parce que on va dire, je sortais d'isolement, foutre le bordel en détention, frapper des surveillants, des trucs cons, on reprend des peines. Le rab que je suis en train de faire je peux m'en prendre qu'à moi. »

S'en prendre à soi apparaît être une autre manière pour Marcus de s'éprouver, de s'autopunir face à un tiers qui fait de nouveau défaut. Nous entendons également ici la satisfaction à éprouver une certaine maîtrise, c'est lui qui choisit, qui fait en sorte d'être puni. Dans cette sorte de toute-puissance, la place du tiers s'en trouve alors limitée. Serait-ce là une manière de ne pas laisser de place vacante afin d'avoir la main mise sur les relations, et donc sur les abandons éventuels. Le décès de l'arrière-grand-mère maternelle, substitut maternel, semble lui aussi avoir provoqué une sorte d'effroi.

«Ch : Y "a-t-il d'autres séparations qui vous viennent à l'esprit et qui vous ont marquées ?

M : Le décès de mon arrière-grand-mère. Parce que j'étais proche quand même d'elle. Parce que y'en a qui sont pas trop proches de leurs arrière-grands-parents, mais moi si. Et quand je l'ai appris j'étais au foyer, je me souviens je venais de faire un match de basket, tout. Juste avant le match je l'ai su, j'ai reçu un coup de téléphone de ma mère qui me disait ça, qu'elle était décédée.

Ch : Quel âge aviez-vous ?

M : Là c'était un peu plus tard quand même. 13 ou 14 ans, quelque chose comme ça. Moi je m'en souviens pas, mais c'est l'éducatrice de nuit qui m'entendait crier pendant mon sommeil, en demandant ma grand-mère. Ouais c'était... Ah oui...

Ch : Elle était souvent présente chez vous ?

M : Non c'est moi qui me déplaçais chez elle.

Ch : Elle est décédée de vieillesse ?

M : Euh... elle a fait un AVC. Hum. »

La soudaineté de la perte n'a pas pu être élaborée, c'est au regard du rêve que les angoisses abandonniques ont pu s'exprimer. La porte apparaît ici ouverte, puisque Marcus pouvait entrer chez cette dernière. Le décès brutal vient alors refermer une nouvelle porte sur une relation sécurisante. Un peu avant ce décès, Marcus était placé en famille d'accueil, celle-ci

semblait pouvoir lui apporter un cadre suffisamment contenant pour qu'il puisse s'éprouver. Mais ce cadre strict a également marqué une nouvelle rupture dans la vie de Marcus :

« Ch : Y "a-t-il eu une famille dans laquelle vous vous êtes senti bien ?

M : On va dire que, le maximum que j'ai fait, c'était 2 ans au même endroit. C'est un instable (rires).

Ch : Qu'est-ce qui a mieux marché dans celle-ci ?

M : J'sais pas. On va dire y'avait un... un règlement c'est ça je pense. Qu'il arrivait à faire tenir.

Ch : Il y avait un règlement dans la maison ?

M : Y'avait pas de, de faiblesse à ce moment-là. Y'a pas de failles.

Ch : Qu'est-ce qui se passe si le règlement était enfreint ?

M : Des punitions, ou viré parfois.

Ch : Et ça, ça faisait suffisamment peur pour qu'il ne soit pas enfreint ?

M : Oui parce que j'étais jeune, j'avais... c'était en 2008 ça. 2008 jusqu'en 2010.

Ch : Oui, vous aviez quel âge ?

M : 2008, j'avais 12 ans, 12 ans, 13 ans, un truc comme ça.

Ch : Et partir ça a été la punition ?

M : Non, non c'était pas une punition. C'est que partir après ça a été un soulagement. Moi je pense, par la suite. (rire)

Ch : Ah ?

M : Oui. Mais je sais pas en fait. Y'avait un cadre qu'ils arrivaient à faire tenir. »

La répétition de l'abandon est agie, le déni de la perte rend la sanction moins douloureuse. Pourtant celle-ci peut s'exprimer à demi-mot, elle semble pouvoir être mentalisée puisqu'elle est expliquée par un cadre stable et « sans failles ». Autrement dit, sans porte entre-ouverte. Le décès de l'arrière-grand-mère peu de temps après, viendrait ici réactiver cet abandon de la part d'une instance parentale stable et sécurisante. Nous percevons également la recherche de cette contenance, de limites venant d'un tiers non ambivalent.

Lorsque nous proposons la libre réalisation de l'arbre généalogique à Marcus, nous essayons un premier refus, marquant son défaut d'inscription. Il dira qu'il trouve cela « *trop difficile* », qu'il ne saurait pas quoi y inscrire et n'a donc pas vraiment « *envie* » de se plier à cet exercice. « *Et puis c'est enregistré donc il n'y a pas besoin de dessiner.* » Toutefois, il finira par accepter une co-construction lors de laquelle je dessinerais ce qu'il me dictera. Voici donc la production de Marcus :

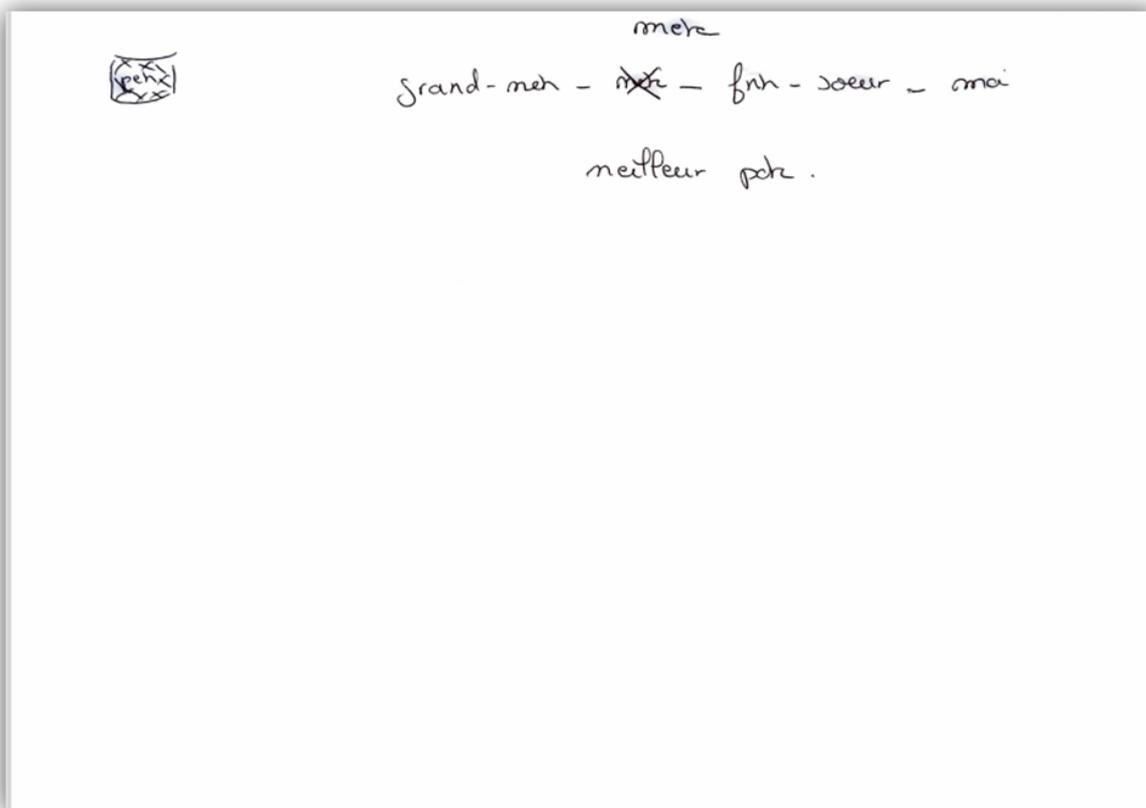


Figure 19 : Libre réalisation de l'arbre généalogique de Marcus.

Il citera la grand-mère, la mère, le frère et la sœur que j'écrirais comme tel, dans l'ordre cité. Ici apparaissent en premier les personnages auxquels il tente de s'affilier, ceux qui ont pu avoir une place dans son histoire. Nous ne sommes dès lors pas surpris qu'il puisse citer en premier lieu les représentants maternels, puis la fratrie dont il parle peu, mais envers laquelle il ne semble pas entretenir d'animosité. Je lui demande ensuite où il se situe dans cette production graphique, il me répond qu'il ne peut pas se placer au-dessus de la mère qui l'a porté pendant neuf mois. À présent, il se trouve en difficulté dans cette loyauté filiative pour se situer. Nous décidons ensemble de barrer la mère pour modifier sa place et la situer légèrement au-dessus des autres. De ce fait, il apparaît que celle-ci ne dispose plus de lien de

filiation avec les autres membres de la famille, mais intervient comme tiers tout-puissant au-dessus des autres. La grand-mère maternelle trouve ainsi sa place comme mère de substitution puisque c'est elle qui est au même niveau que la fratrie. L'ordre générationnel est inversé. Cela démontre le statut « intouchable » dédié à la mère. Elle dispose d'un lien de filiation qui ne se situe qu'au niveau de la filiation de corps à corps décrite par Guyotat. Marcus n'a de lien avec cette dernière, que parce qu'il est indéniable qu'elle a pu le porter dans son ventre pendant neuf mois. Seul moment de handling in-utéro qu'il ne parviendra pas à retrouver auprès d'elle. Il s'interroge ensuite longuement sur sa place, ce qui semble susciter beaucoup d'angoisse chez lui. Puis, il finit par me demander de l'inscrire lui : « moi », à la suite de son frère et de sa sœur. L'ordre est ici de nouveau bouleversé puisque Marcus est le cadet et se retrouve de cette manière être le benjamin de la fratrie. Il se situe en bout de course, le dernier maillon de chaîne générationnelle, celui qui peine à trouver sa place. Comme tentative de réaffiliation, il me demandera de noter en dessous, son « *meilleur pote* », tentant par-là de se sécuriser dans une affiliation au pair à défaut de la filiation au père. Spontanément, Marcus dira que s'il y avait une corbeille, il placerait son père à l'intérieur. Je lui propose donc de le dessiner, nous le plaçons dans le coin de la feuille, au même niveau que les membres de la famille instituée, mais dans une corbeille qu'il me décrit. Elle est grillagée, et carrée, rappelant étrangement les fenêtres de la prison. Le père est mis au-dehors, il est à son tour, derrière la porte fermée. Cette mise « à la corbeille » nous renvoie également aux processus identificatoires envers ce père, déjà incarcéré et absent.

Je lui demande enfin s'il souhaite inscrire d'autres personnes au sein de son arbre, il me répond qu'il n'a « *personne à mettre à l'intérieur* », qu'il ne connaît pas vraiment les membres de sa famille élargie. Marcus insiste sur cette double polarité intérieure versus extérieure, ce qui est derrière la porte close versus ce qui a pu être accessible en termes d'attachement.

Nous retrouvons au sein de l'arbre le vécu abandonnique de Marcus, sa difficulté d'inscription au sein de sa famille d'origine, mais également sa volonté d'aller observer ce qui se passe au sein de celle-ci. Le refus de la réalisation de l'arbre, puis son acceptation avec l'étagage du clinicien traduisent sa demande d'aide et de contenance. Les affects d'amour et de haine ont pu se symboliser à travers la production graphique servant ici d'écran de projection. Il serait intéressant de pouvoir refaire passer la libre réalisation de l'arbre généalogique ultérieurement à Marcus, afin d'observer ce qui a pu se lier dans l'après-coup de

cette co-construction. Cela permettrait de voir si ce matériel en tant qu'outil projectif permet une appropriation subjective de ce qui a pu être construit à deux.

3.3.2. *L'enfant et le couple, un impossible triangle amoureux :*

Le rejet peut également avoir été éprouvé au sein du couple parental, lors d'une séparation ou à l'inverse d'une relation fusionnelle.

Pour Jonas, 24 ans, le rejet a été ressenti du côté paternel, lorsque ce dernier a fondé une nouvelle famille avec sa compagne.

« Ch : Vous êtes-vous déjà senti rejeté lorsque vous étiez enfant ? Bien sûr, si vous y repensez maintenant, vous devez réaliser que ce n'était pas un réel rejet, mais je voudrais que vous vous souveniez si vous aviez déjà été rejeté dans votre enfance.

J : Ouais quand même du côté de mon père. Même je le pense encore aujourd'hui. Après c'est pas un traumatisme, mais ouais c'était une réalité. Mais du côté de ma mère non jamais.

Ch : Par rapport au fait qu'il privilégiait plus sa famille ?

J : Ouais même un exemple bidon, à Noël quand j'allais dans cette famille-là, par rapport à ma petite sœur, je recevais pas de cadeaux, enfin... ça veut quand même dire des choses. Même pour un enfant il comprend pas pourquoi il y a une différence comme ça. Donc ouais voilà c'était vrai.

Ch : Pourquoi vous pensez que votre père a agi ainsi ?

J : Je sais pas, peut-être qu'il avait peur de perdre sa nouvelle femme. Je sais pas.

Ch : Vous pensez qu'il avait conscience de vous rejeter ?

J : Non je pense pas. Mais je pense que d'un autre côté il avait peur que sa femme voilà elle lui pose un ultimatum peut être par rapport à moi, j'en sais rien. À mon avis peut être que lui il en avait pas conscience c'était ça, il a pas fait ça, je pense volontairement pour me faire du mal. Non du tout non je pense pas. »

Bien que Jonas tente par ses mots de protéger son père de son propre rejet, il nous laisse entrevoir ce qu'il nomme à demi-mot, « *le traumatisme* », la trace laissée par ce sentiment. Pour lui, son père n'a pas été en capacité d'affirmer l'amour pour son fils à sa nouvelle

compagne. La confusion des langues est ici visible en ce que l'amour porté à l'épouse devait être le même que celui porté à l'égard du fils. Ne pouvant aimer deux personnes à la fois, il aurait fallu choisir l'un des deux objets. La rivalité de Jonas avec sa belle-mère fait reporter la cause de son malheur sur celle-ci en tant qu'objet externe à la relation père-fils.

La rivalité fraternelle est elle aussi visible, il est intolérable pour le Moi de l'enfant de ne plus être l'enfant battu/désiré du père. Ainsi le sentiment de rejet s'accompagne ici du sentiment de jalousie face à la peur de l'enfant de perdre sa place au sein de la filiation. Il est encore une fois question de la place et de l'inscription dans une lignée familiale mouvante et sans doute trop excitante pour l'enfant en l'absence d'un langage adéquat. Les mouvements du corps via la décharge par l'acte rendent compte des échecs de la subversion libidinale.

Christophe Dejours⁶⁴ nous dit que les échecs de la subversion libidinale « correspondent à un coup d'arrêt dans le processus provoqué par des réactions spécifiques de l'adulte qui ont pour conséquence d'interrompre la communication et d'arrêter la pensée de l'enfant. En d'autres termes, la violence de l'adulte, en empêchant la pensée de l'enfant, rend du même coup impossibles et la traduction et son résidu, le refoulement. » Cette trace traumatique est mise hors pensée, dans ce que Dejours a nommé l'inconscient amental, et que nous avons décrit plus haut. Il ne s'agit pas d'un inconscient sexuel, mais d'un inconscient où les éléments sont restés bruts et vont ressortir de la même manière, via une décharge souvent brutale. Ces éléments n'ont donc pas accès à la représentation de mots.

Dylan, a lui aussi manqué de mots pour dire, pour entendre, pour comprendre. Face à des parents en grandes souffrances psychiques, il a préféré taire ses propres maux. L'acte était alors sans doute le seul moyen d'expression :

«D : Moi je pense, sincèrement de mon côté, que bah déjà par rapport à leur couple. Comme tous les problèmes qu'ils avaient, la dépression de ma mère sur, sur ça. Je sais que mon père aussi il prend beaucoup de traitements parce qu'il fait des crises d'angoisse, le stress tout ça. Donc un mélange de tout ça je pense que tu as pas forcément la tête des fois à te concentrer sur ton enfant, sur ses problèmes. Fin' tu vois qu'il a le sourire, qu'il fait le kéké, tu te dis qu'il va bien, qu'il bouge, qu'il est vivant ça va. Je pense qu'ils étaient plus concentrés sur leurs problèmes et sur leurs vies professionnelles aussi, je pense. Après l'un n'excuse pas l'autre, mais c'est vrai que je

⁶⁴ Dejours, C. Troisième topique et analyse de la destructivité. *Le carnet psy*, 2017, p.170.

pense qu'il y aurait eu ces petits gestes-là j'aurais sûrement peut être jamais fait de conneries. »

Nous percevons dans ces deux exemples, comme c'est le cas dans bien d'autres encore, combien le « brouillon de langage » et « ses débris », « ses confusions », comme les nommaient Jacques Lacan et Sándor Ferenczi, viennent laisser des traces indicibles. Si ces deux auteurs en ont perçu leurs dimensions sexuelles, et la possibilité de refoulement de ces motions pulsionnelles, elles ne semblent, dans le cas de nos sujets, ne rester que des débris du sexuel, relégués dans l'inconscient amential. En somme, ces amas de petites traces restent non mentalisés et ne s'exprime que par le biais de l'agir.

3.4 Abus et maltraitances :

La violence ressentie psychiquement via ce sentiment de rejet, a également pu être physique chez certains de nos sujets. En effet 33% des sujets disent avoir subi des maltraitances de la part de leurs parents.

Chez Sébastien par exemple, la violence fait craindre la mort tant physique que psychique, par l'état de sidération dans laquelle elle le place. Il nous dit :

« S : J'sais que quand on était petit on s'entendait pas trop avec mon père. Il pensait qu'on s'entendait mais ... j'trouvais pas. J'trouve qu'il tapait beaucoup... »

Ch : Vous et votre maman ?

S : Euh non moi. Et après, comme bah ma mère elle aimait mon daron, bah elle imitait. Enfin, elle imitait, ils se sont mis tous les deux ensembles. Et puis après quand je suis parti en foyer il a arrêté de boire, parce qu'il buvait beaucoup, et ça a arrêté, il tapait plus. Et après, y'a pas eu d'amour entre nous. C'était plus je rigolais mais on a jamais eu de bisou ni rien. » [...]

« S : J'ai déjà eu peur de mon père ou... en 2013-2014 je crois. En fait il avait la bou... il buvait. Il s'engueulait avec ma daronne, et je voyais que ça allait de plus en plus loin, et je sais pas il allait vers la chaise, et moi je me suis levé, et il m'a dit « tu fais quoi là ? », moi j'ai dit « calme-toi tu vas pas taper maman » et après j'ai flippé, ça veut dire j'ai vraiment cru qu'il allait me tuer, alors j'ai fait quoi, je suis parti de la maison. Je suis jamais revenu.16-17 ans. »

Nous observons chez Sébastien une minimisation des actes de violences, qui semblent fixés dans leurs contenus bruts. Ils restent clivés au sein de la psyché et ne permettent pas l'intégration d'affects qui pourraient leur être associés. Ainsi, la fuite apparaît être la seule issue possible face à l'angoisse de mort imminente.

Chez Nicolas aussi, nous pouvons observer ce même mécanisme de clivage des contenus angoissants et de fuite face au danger. Cependant, chez lui, un tiers grand-maternel semble avoir pu venir mettre certains mots sur les actes violents de la mère à son égard. Toutefois, elle semble induire chez lui un possible retournement de la passivité en activité, ce qui se produira dans le réel.

« N : Ma mère elle a pris une chaise, elle me l'a éclaté sur le dos. (rictus)

Ch : Vous avez eu peur ?

N : Je suis parti me cacher sous la table quoi (rire). A ce moment-là ma grand-mère elle est arrivée et elle lui a dit qu'elle était complètement cinglée de faire des trucs comme ça, il a que 10 ans, il va grandir. Et c'est un garçon c'est pas une fille, c'est ... il va devenir un homme, il va peut être t'en vouloir. Et plein de trucs comme ça. Je me souviens de tout ce qui a été dit. Tous les trucs comme ça c'est des choses qui s'oublent pas. Mais on peut pas y penser à tous les moments non plus. Si à chaque fois qu'on parle à sa mère on la regarde dans les yeux et on s'imagine la chaise éclatée sur le dos ou ... »

[...]

« N : Ouai ils me couraient après quand j'étais petit. J'avais peur qu'elle me rattrape. A chaque fois qu'elle me courait après elle me rattrapait et plus je grandissais, plus je courrais plus vite en fait. Au bout d'un moment...

Ch : Et qu'est ce qui se passait quand elle vous rattrapait ?

N : Elle me mettait des claques, elle me mettait des fessées, ... des fois elle m'enfermait dans ma chambre. Elle me mettait des seaux d'eau froide pour que je me réveille : « réveille-toi reste pas dans tes conneries, allez oh ! ». Quand vous prenez une douche froide ça réveille. Elle faisait ça. Moi j'entendais la clé s'ouvrir donc je me disais c'est bon je suis plus puni je peux sortir et boum vous prenez un seau d'eau froide en pleine tête. (rictus)

Ch : *Quel âge vous aviez ?*

N : *J'étais jeune, je devais avoir 10 ans un truc comme ça. » [...]*

Si l'activité s'agissait jusque là dans le monde extérieur, elle ne tardera pas à déborder Nicolas qui viendra à agir contre l'objet d'amour avec toute sa rage. Les fantasmes de meurtres s'actent jusqu'à la possibilité d'entrevoir une faille dans le regard de l'autre. L'espoir renaît à travers la peur aperçue chez l'autre.

« N : Je parle jamais de ça avec elle parce que je sais que j'arrive pas à la laisser parler. La dernière fois que j'ai parlé avec elle j'ai pété un plomb et j'ai été chercher un couteau en fait. J'avais envie de ... de Je voulais, je vous jure, je voulais l'égorger en fait. Et c'est le fait d'avoir vu la peur sur son visage qui m'a empêché en fait. J'avais 15 ans et demi, 16 ans. Et le couteau le manche il était comme ça (mime) et la lame elle allait jusque là (mime), et je voulais ... je l'ai mis devant elle presque au niveau de sa gorge et je voulais faire comme ça. Et j'ai pas fait en fait. C'est juste que quand j'ai vu la peur dans ses yeux, je me suis dit elle est pas si méchante que ça. Elle fait la méchante mais au fond d'elle ça l'a rend peut être triste de voir ses enfants comme ça. »

Nous serions ici au cœur de l'expérience de violence fondamentale décrite par Bergeret, les fantasmes de meurtres originaires présents chez les parents finissent par s'acter chez l'enfant. Dans les cas les plus rares, ces derniers en viennent à retourner l'agressivité envers l'objet d'amour. Cela vient dénoter un certain échec de la tendance antisociale où l'agressivité ne parvient plus à être tournée vers un tiers extérieur à la relation.

4 Filiation en creux et potentialité psychotique :

4.1 Filiation inversée :

Nous ne sommes pas sans supposer que des angoisses de mort sous-tendent les agirs de nos sujets. Voler pour ressentir, voler pour jouir, se sentir vivant. De cette manière, l'acte viendrait rassurer le sujet dans une position de toute-puissance, où au-dessus des lois il pourrait jouir sans entrave. Dans le même temps, la crainte de la sanction semble recherchée en tant qu'elle vient contenir le sujet débordé par ses pulsions. Nous avons pu voir que la triangulation familiale pouvait être mise à mal par l'absence du père tant physique que dans le discours de la mère, et qui ne pouvait dès lors prendre sa place de tiers séparateur. Cette

absence de tiers vient conférer à certains sujets une place de père — amant et bouleverse ainsi la filiation généalogique. Nous sommes ici dans une filiation inversée dans laquelle l'enfant peut jouir de sa toute-puissance en permettant de venir nier sa propre finitude par le renversement chronologique des liens de filiation. Resnik (1980) parle de « délire de filiation négative » pour parler des sujets qui ne peuvent avoir confiance et dépendre d'un Autre, ainsi sont-ils omnipotents.

Cette omnipotence et l'incapacité du sujet à se positionner dans une relation triangulaire viennent signer la potentialité psychotique. Celle-ci s'organiserait dès la naissance et même bien avant, dans le désir de la mère d'avoir un enfant, au sein du discours et des représentations qui précèdent la venue au monde de l'enfant. « L'exclusion radicale d'un coparent dans la pensée de la conception de l'enfant signe le fonctionnement psychotique, de même que l'inversion du sens de la dépendance et de la dette à l'égard du père. » (Aubert-Godart, 2005) C'est également en ce sens que nous avons pu observer cette protection quasi sans cassure des sujets à l'égard de leur mère, pour lesquels la dette est insolvable. À l'égard du père, il s'agirait davantage de reprendre sa place en miroir, mais sans ses failles. Il faudrait alors « être mieux que lui » toujours dans une idée de grandeur, commettre de plus grands méfaits. Cette identification en creux, chez ces sujets via la reproduction du même, de l'identique sans mentalisation possible viendrait leur conférer une place dans une filiation où l'ordre des générations est inversé.

Prenons un exemple au sein duquel la libre réalisation de l'arbre généalogique démontre bien ce phénomène.

Chez Julien, placé à ses 4 ans dans un contexte d'urgence, des mots synonymes de violence ont pu être prononcés pour expliquer son placement en urgence. C'est ainsi qu'il semble avoir pu désinvestir le couple parental au profit de sa famille d'accueil. Une sorte d'affiliation a alors pu s'opérer. Plus tard, une réaffiliation aura pu s'effectuer au profit du beau-père et de la mère. Voici ce qu'il nous dit :

« J : Je crois que c'est un truc qui ne s'oublie pas. (rire) après, n'importe qui peut vous dire, non je me souviens pas, ça serait mentir. Bah en fait c'est tout simple, ça a été le jour où mon père a essayé de tuer ma mère. Ma mère, elle nous a emmenés directement à la famille d'accueil. Elle leur a fait "je vous confie mes enfants, je suis en instance de divorce". Donc la famille d'accueil elle a été au tribunal pour pouvoir nous prendre sous leur garde en fait. »

Ch : Elle connaissait ces personnes ?

J : Pas du tout, c'est des gens qui lui avaient dit "vous pouvez aller là, c'est une famille d'accueil, ils sont super gentils, ils prendront soin de vos enfants." Et ça a pas loupé. Ça a été vraiment le cas, donc à partir de là tout s'est très bien passé en fait. »

Malgré la fragilité de la mère à ce moment-là, son assurance a pu permettre à Julien d'accorder une certaine confiance à la famille d'accueil et de la rendre disponible pour lui. Il aura alors su désinvestir petit à petit la mère au profit de cette dernière.

J : « Ma mère elle a toujours été là, elle a tout fait, donc je m'inquiétais pas pour ça. Déjà avec notre père car elle voyait qu'il était violent, avec les vols et tout ça ça a pas arrangé les choses. Donc ça a été de pire en pire. Donc elle a préféré divorcer. Avec ma nourrice qui m'a élevé quand j'étais tout petit. Ils étaient toujours là. Ils nous apprenaient des choses de la vie en fait. Ils nous apprenaient comment faire, comment réagir dans certaines circonstances. Après certes j'étais un petit con, (rire) je peux pas le nier. Malgré que à l'heure actuelle je me suis calmé je suis plus du tout pareil qu'avant. Je sais qu'avant j'étais pas un petit con, j'étais un gros con. Mais à l'heure actuelle je me suis complètement calmé ça n'a rien à voir. C'est tout l'opposé. Mais à l'heure actuelle je sais que si j'ai un souci je peux leur parler, ils sont là pour m'écouter si y'a besoin. Ils seront là pour m'écouter si y'a vraiment besoin de quoi que ce soit en fait. »

La mère semble ici avoir fait preuve d'une certaine constance à l'égard de ses enfants en leur permettant d'acquérir une base de sécurité dans un autre espace, pourtant non encore suffisant pour permettre la destruction de l'objet primaire. La faute est alors rejetée sur le Moi.

C'est également via les actes délictueux que Julien a pu se réaffilier à l'objet maternel :

« J : Je sais que ma mère elle a 50 ans, et que ça devait pas être facile pour elle quand elle était jeune. Je sais que elle, elle faisait des bêtises, elle me l'a avoué. Elle m'a fait "OK, d'accord, j'ai volé à droite , à gauche. D'accord je rentrais par effraction, je sortais dehors de chez ma mère par la fenêtre." En gros elle me racontait toutes ses conneries, je fais bah ouais c'est ça. »

Via l'identification à l'objet maternel, il est alors question de la dette de vie :

« À part mon ancien beau-père, oui, vu la famille que j'ai eue... Après je sais que j'ai un peu poussé à bout, fallait pas faire ça. Il a levé la main sur ma mère, moi j'ai fait quoi ? J'ai cassé sa voiture (rire). Tu t'en prends à ma mère moi je m'en prends à un truc qui

t'appartient c'est normal. Tu touches pas à la personne qui m'a mis au monde, c'est pas possible. »

L'appartenance de la mère en tant qu'objet malléable à disposition de son enfant place ce dernier en dette. Objet animé et objet inanimé sont alors indifférenciés lorsqu'il faut pouvoir détruire l'objet paternel en évitant la castration. Il est alors plus évident de casser une voiture que de s'en prendre directement au représentant phallique, au tiers.

Le père biologique est quant à lui violemment rejeté en écho à la violence qu'il a pu engendrer au sein de la famille :

«J : Je sais que même si mon père il a arrêté de boire, je voudrais toujours pas le voir en fait. Donc pour moi, il n'existe plus. Et ma mère c'est précieux. Donc, mon nouveau beau-père, je le considère plus comme mon vrai père que mon propre père. Donc j'ai plus de respect pour lui. »

Le « nouveau beau-père » semble pouvoir venir tenir une place paternelle alors même qu'il n'a pas été présent au moment de l'enfance et de l'adolescence. C'est alors « comme si » le représentant phallique ne pouvait plus faire craindre la castration. La mère, quant à elle si « précieuse » apparaît avoir eu une posture à la fois passive et active :

« Chercheur : Est-ce que vos parents ont déjà été menaçants avec vous ? Pour la discipline ou pour rire ?

Julien : Bah je sais que... comment dire... ma mère elle a été un peu... vulgaire. Elle a levé la main sur moi ça c'est normal. Voilà, quand t'es gamin prendre des baffes ça te fait pas de mal. Ça va pas tuer un homme non plus. Donc, elle avait pas le choix parce que moi j'étais tellement turbulent, j'en faisais qu'à ma tête, donc à un moment ça l'a tellement saoulé que à force de mettre des baffes ça c'est retourné contre elle, elle s'est retrouvé en atèle.

Ch : C'est vous qui...

J : Bah sans le vouloir en fait, à force de me mettre des claques moi je... la laisse faire. J'ai juste fait ça pour me protéger (mime) j'ai levé mon bras gauche, pour protéger mon visage, et elle a tapé dans mon os. Ça fait que... os contre os, malgré que t'es jeune, tes os ils sont en pleine forme. Ma mère elle est pas toute jeune non plus, à l'heure actuelle elle a 50 ans, elle a encore du cerveau.

Ch : Est-ce que cela arrivait souvent ?

J : Quand j'étais adolescent, ouais surtout adolescent, ça arrivait souvent ouais. Parce que quand j'étais gamin, on court à droite à gauche, on en fait qu'à notre tête, on fait des bêtises. Mais ça marche pas comme ça en fait, il faut surtout écouter les parents. C'est à l'heure actuelle que je m'en rends compte, que les parents ils sont pas là pour nous punir ou quoi que ce soit. Non, ils sont là pour nous apprendre la vie en fait. Je sais que si j'aurais écouté ma mère à l'heure actuelle je serais pas en prison. Bah non je serai loin de là.

Ch : Vos parents ont-ils déjà essayé la loi du silence, c'est-à-dire quand le parent ne dit rien pour faire comprendre à l'enfant quelque chose ?

J : Oui. Oui, j'ai tellement connu ça que... (tic verbal) à l'heure actuelle je sais que j'essaie même pas de le faire parce que je sais que ça me contrarie. Je sais pas j'aime pas (rire nerveux) j'aime pas être dans le silence en fait. Faut toujours qu'il y ait un bruit. Le silence j'aime pas. Le seul truc que j'aime pas c'est le silence. Après si y'a pas le choix, y'a pas le choix, mais... j'aime pas. »

Les précautions verbales et le retournement en son contraire observé à travers le discours visent à protéger la mère des attaques de haine de l'enfant à son égard. Nous observons dès lors des attaques tournées contre le Moi. Pour autant le discours est dicté sous une forme passive qui permet de mettre à distance. Tout se passe comme si Julien était à présent adulte et pouvait intégrer des bribes de l'instance surmoïque rencontrée jadis à travers la mère. Mais l'angoisse, le silence, restent insupportables et fait craindre la dépressivité maternelle et l'effondrement du sujet. Dans cet extrait abordant une ébauche de conscience de culpabilité, l'angoisse est palpable à travers les silences, hésitations, tics verbaux, précautions utilisées.

Puis, lorsque d'autres séparations viennent à être abordées, Julien se place dans une position active, à visée de protection de l'autre. Nous pouvons dès lors nous demander si cette posture vient à protéger l'autre ou lui-même. :

« Chercheur : Y'a-t-il d'autres séparations qui vous viennent à l'esprit ?

J : Bah je sais que quand j'ai quitté mon frère des yeux, parce que maintenant il est adulte, il est papa. Ça c'est normal, parce que chacun fait sa vie de son côté c'est logique. Je sais que ... ça m'a fait un pincement. Je me suis dit, je pourrais plus protéger mon petit frère maintenant.

Ch : Quel âge aviez-vous ?

J : Et ben c'est tout simple, j'ai quitté la famille j'avais 18 ans. À partir de là je faisais ce que je voulais.

Ch : C'est vous qui avez décidé de partir ?

J : C'est moi qui ai décidé de partir. J'ai été émancipé à mes 17 ans.

Ch : Pour quelles raisons ?

J : Je me sentais trop confiné. Je sentais souvent des yeux sur moi et j'en pouvais plus en fait.

Ch : Vous étiez chez votre mère à ce moment-là ?

J : Oui j'étais chez ma mère, elle était remariée avec mon ancien beau-père. Et je suis parti, je me suis fait émanciper. C'est même moi qui ai demandé à ma mère, ça veut dire quoi le mot « émancipé ». Elle m'a dit "maintenant voilà, tu as 17 ans, si tu veux être émancipé, ça veut dire que tu seras majeur avant l'heure." Je fais "ça veut dire quoi ?" parce qu'à 17 ans tu comprends rien encore. La moitié des phrases, mais pas toute la phrase complète. Donc elle m'a expliqué et j'ai fait "vas-y je veux être émancipé comme ça j'aurais pas à supporter les humeurs de ton mari qui me prend la tête tous les jours parce que je me lève, je vais chercher du travail. Et lui il est pas là donc il voit rien. Et il dit que je cherche pas de travail donc ça commence à m'énerver, je préfère partir de la maison." Et certes ça l'a énervée, elle voulait pas que je parte. Elle m'a fait "je veux pas que tu partes, tu es encore jeune". Mais elle a quand même accepté. »

Ici, les générations s'entremêlent, la place de frère, fils et père est confondue dans une seule et même fonction de protection. La place de père acquise par le frère ne rend plus cette place vacante pour Julien dans sa position d'aîné face à ce petit frère. De la même manière, la place occupée par l'ancien beau-père, ravive l'angoisse de castration et amène un sentiment de persécution. La rivalité est grande et le seul moyen pour Julien de se sortir indemne de cette place est alors de devenir adulte en s'émancipant. Le clivage, la fuite apparaissent alors être les mécanismes de défense privilégiés face à l'angoisse.

L'absence de tiers représentée par l'absence du père, ne permet pas la création de l'espace transitionnel. Les objets en sont alors clivés et c'est la position paranoïde-schizoïde qui prédomine. Dans le cas des enfants placés, c'est l'institution qui vient à proposer cet

espace transitionnel, là encore défaillant puisqu'il intervient dans un milieu déjà insécurisant. Les relations ainsi clivées ne pourront être que fusionnelles et laisseront craindre l'annihilation. Face à l'empiétement de l'environnement, le sujet va tenter une ultime réorganisation via le recours au clivage vrai-self/ faux-self. Ce dernier oblige l'enfant à se soumettre aux exigences de l'objet non malléable et détruit sa capacité à jouer.

Dans un environnement insécure, l'objet maternel ne peut répondre à la sollicitude, l'enfant ne peut alors pas élaborer sa capacité à jouer seul en présence de la mère. Winnicott (1958) nous dit que dans ce cas l'enfant échouera à édifier un monde interne, à l'aide du clivage, il construira son existence sur des réactions à des excitations externes.

C'est ainsi que semblent se construire nos sujets, entre défenses primitives et deuil sans fin de l'objet primaire.

Cela se vérifie à travers la libre réalisation de l'arbre généalogique où la filiation se trouve inversée, les générations sont confondues au niveau de la seconde génération. Les grands-parents sont positionnés dans une filiation descendante, la seconde génération mêle parents et enfants sur une même horizontalité, tandis que les enfants, neveux et nièces sont situés de manière ascendante.

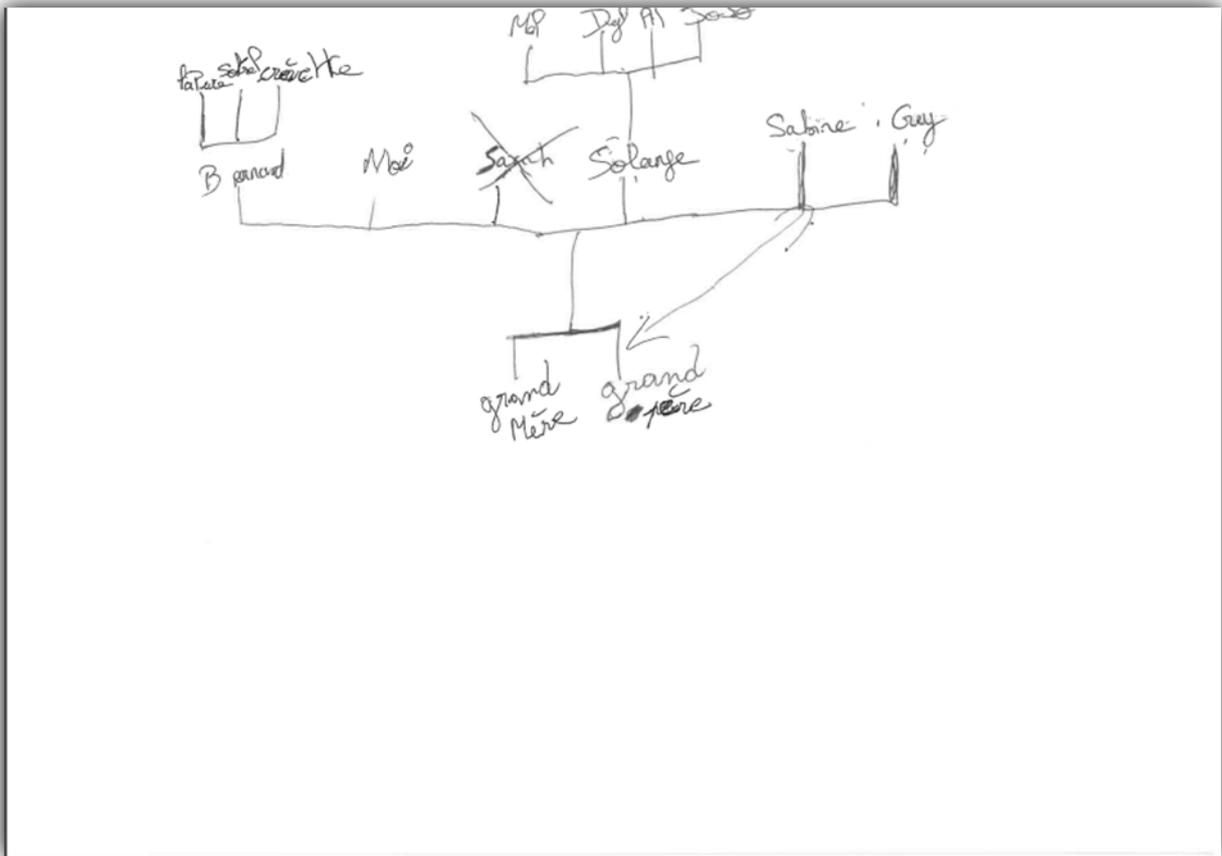


Figure 20 : Libre réalisation de l'arbre généalogique de Julien.

Julien commence dès lors sa production en me demandant « *par où il doit commencer* » signant déjà une certaine confusion quant à la consigne. Il dira ensuite que seul son frère « *compte* » et décidera donc de l'inscrire en premier : « Bernard ». Il est le seul dont les premières lettres sont inscrites en majuscules, témoignant sa place privilégiée. Il s'inscrira ensuite sans se nommer « Moi », témoignant là encore de la désaffiliation en question. Puis il poursuivra de gauche à droite par ses sœurs « Sarah et Solange », sa mère « Sabine » et son beau-père « Guy » dans une linéarité démontrant la confusion générationnelle. Il prendra soin de barrer la sœur avec laquelle il est en conflit, elle vient à être exclue à disparaître de l'axe filiatif. Le trait qui la relie par ailleurs, aux autres membres de la famille, est moins appuyé que les autres, marquant d'ores et déjà sa disparition. Il précisera également que cette sœur barrée est mariée avec le frère du beau-père qu'il n'apprécie pas, ultime confusion générationnelle ne lui permettant pas d'inscrire ce dernier. Le rejet du désordre filiatif s'effectue massivement telle la crainte que quelque chose de l'ordre de l'incestuel puisse se produire.

Il ajoute les grands-parents maternels en dessous de la lignée confuse. En prenant soin d'appuyer sur le trait horizontal reliant ces derniers. Rempart contre la désorganisation de la génération précédente. Au cours de l'enquête, il ajoutera une flèche à double sens permettant de relier la mère au couple grand-parental. Le double sens de la flèche laissant de nouveau lire la confusion générationnelle, de sorte qu'il ne soit plus possible de dire qui, engendre qui. Le père, tout comme sa filiation paternelle, sont par ailleurs inexistantes. Les fantasmes d'auto-engendrement laissent apparaître la toute-puissance du « Moi ». Les neveux et nièces sont également inscrits de sorte à n'être engendrés que par une seule personne. Ils sont nommés par des surnoms affectueux « La puce », « Sotrel », « Crevette » car « *je ne connais pas les noms* » ou des diminutifs de leurs prénoms « Mel », « Dyl », « Ad », « Jojo » afin que « *ça aille plus vite* ». Ainsi, ce qui aurait pu apparaître comme une réhabilitation de l'ordre et de la place des générations ultérieures est bafoué.

4.2 Contrats narcissiques :

Pierra Aulagnier⁶⁵ nous définit le contrat narcissique comme institué par le discours fondateur d'une culture, d'un groupe. Ce discours peut être sacré, scientifique ou mythique, mais il est fondateur du langage et donc de l'interaction entre deux personnes.

Ces énoncés fondamentaux vont être reçus par les sujets comme des paroles de certitudes, c'est à partir de cela qu'elles vont fonder leurs idéaux et inscrire le sujet au sein d'un groupe d'appartenance. Lorsqu'une discordance se fait alors sentir entre les énoncés sociaux, linguistiques et ceux du sujet, alors, le modèle social détenu par le groupe ne coïncide pas avec les idéaux de ses membres. L'idéologie étant portée par l'énonciateur du discours, on peut dès lors supposer que si l'idéologie coïncide avec celle du sujet alors ce dernier se ralliera au groupe, si à l'inverse l'idéologie ne correspond pas à l'idéal individuel, le sujet tentera de se séparer du groupe. Or, cette seconde option n'est pas aisée chez nos sujets pour lesquels subsiste un vif conflit de loyauté.

En effet, le discours du couple parental préexiste la venue de l'enfant. Ce dernier porte l'espoir que les valeurs du groupe vont pouvoir se transmettre. Si un conflit existe entre le couple parental et l'environnement social, et ajouterons-nous, entre les deux parents eux-mêmes ; le psychisme de l'enfant peut faire coïncider ses fantasmes de rejets, d'agression, de toute-puissance ou d'exclusion avec ce qui se passe dans la réalité sociale. Il en est de même

⁶⁵ Aulagnier, P. (1975). *La violence de l'interprétation*. Paris, PUF.

si le couple parental vit une oppression sociale, cela aura tendance à influencer les énoncés identificatoires autour du discours socioculturel. Par exemple, si l'un des deux parents ressent un fort sentiment d'injustice à faire partie d'une minorité, il aura tendance à choisir des énoncés qui feront ressentir à l'enfant cette même oppression. Nous pourrions dès lors nous attendre à ce que les enfants de père ayant été incarcérés aient un discours à tendance antisociale. P. Aulagnier souligne que « *ce n'est pas pur hasard si l'histoire des familles d'une bonne part de ceux qui deviendront psychotiques répète si souvent un même drame social et économique.* »⁶⁶ Elle rend ici compte d'un déficit du contrat narcissique chez les sujets schizophrènes et paranoïaque. Elle considère que c'est dans l'espace familial que l'enfant se développe et que le sujet se forme, c'est ainsi que le Je peut advenir. Face à de telles distorsions du discours familial vis-à-vis du discours social, notamment en ce qui a trait à la loi, nous pouvons questionner les identifications sur le mode de la répétition des actes paternels. Ces distorsions et le défaut de contrat narcissique viendraient-ils créer ces identifications en creux et ces désordres dans la filiation narcissique ?

Kaës (2014), après avoir le repris le concept du narcissisme chez Freud, développe les trois types de contrats narcissiques :

1. Un contrat narcissique originaire et fondateur d'affiliation à l'espèce humaine, dans lequel l'individu reçoit et exige des investissements au service de l'autoconservation de l'espèce. Le défaut de ce type de contrat vise à la destruction de sa propre appartenance à l'espèce humaine, Kaës nous donne ici l'exemple des génocides.
2. Un contrat narcissique primaire qui constitue ce que nous avons décrit plus haut par l'investissement du narcissisme des parents dans les scénarios d'emplacement, les énoncés, les mythes qui constituent les repères identificatoires de l'enfant.
3. Un contrat narcissique secondaire basé sur le narcissisme secondaire. Il se conclut dans les groupes d'appartenances, de pairs, en dehors de groupe familial. Il peut alors se situer en complémentarité ou bien en opposition au contrat narcissique primaire. Nous étudierons ce dernier au regard des vols commis en réunion et à l'identification ou groupe de pairs en détention.

Les contrats narcissiques originaires et secondaires traitent davantage des affiliations, alors que le contrat narcissique primaire traite des filiations. Nous prendrons donc le parti de ne

⁶⁶ Aulagnier, P. (1975). *La violence de l'interprétation*. Paris, PUF, p.184.

traiter ici que les contrats narcissiques primaire, puis secondaire. Le contrat narcissique originaire ne semblant pas tout à fait répondre à notre problématique.

Nous avons pu constater que la majorité des délits ont été commis, dans leurs formes aggravées, à partir de l'âge de quinze ans. Bien que nous ayons pu constater des actes avant-coureurs dès la plus tendre enfance chez la majorité de nos sujets. C'est pourquoi l'adolescence et la post-adolescence semblent avoir un intérêt dans ce qui a trait aux contrats narcissiques. En effet, Kaës (2014) nous dit qu'un remaniement des fondements narcissique du lien s'opère, et un écart se produit avec le contrat narcissique de base. Nous pouvons relier cela au propre de l'adolescence qui va progressivement désinvestir le couple parental au profit du groupe de pairs. C'est alors que peut se produire l'écart que nous avons pu évoquer entre le contrat narcissique primaire en référence à l'idéal parental et le contrat narcissique secondaire se référant davantage au groupe de pairs. Les pulsions en jeu vont entrer en conflit entre les pulsions d'autoconservation d'une part, et la libido d'autre part, qui va s'attacher à des investissements anti-narcissiques de l'ensemble et de ses représentants. Ce conflit insoluble va engendrer ce que nous avons décrit précédemment avec le concept de violence fondamentale (Bergeret, 2014), la destruction menace le sujet qui va la retourner contre l'autre.

5 Un exemple clinique : Thomas : filiation en creux et devenir père.

5.1 De la filiation maternelle :

5.1.1 De la recherche du surmoi maternel... :

Thomas est incarcéré pour la seconde fois lorsque nous le rencontrons. C'est un jeune homme à l'allure chétive auquel nous donnerions à peine ses 24 années. Il se plie volontiers au jeu de la recherche et répond spontanément aux questions posées. L'entretien se clôt difficilement tant il y a de choses à dire, pour lui qui disait « *ne pas savoir parler* ».

Nous pourrions supposer, au regard de ce que nous allons développer au sujet de filiation maternelle, que dans la dimension transférentielle le chercheur faisait office de mère auxiliaire. C'est également d'un point de vue contre-transférentiel le sentiment qui a pu pousser certaines interventions vers quelque chose qui relèverait presque de l'éducatif.

La mère de Thomas est décrite comme peu autoritaire, et ce malgré les démonstrations de son fils pour acquérir certaines limites.

« Thomas : Ma mère je sais pas c'est ma mère. Même si elle me laissait tout faire, comparée à mes frères et sœurs. Ma sœur, elle est née, je faisais ce que je voulais, si je voulais sortir, je sortais. À 12 ans, 13 ans, je voulais pas rentrer, je rentrais pas.

Chercheur : Elle ne vous mettait pas trop de règles ?

Thomas : Même si elle les mettait, ça servait à rien t'façon. Elle n'avait plus d'emprise sur moi déjà. Malheureusement. »

Thomas nous parlera à plusieurs reprises de sa relation avec ses frères et sœurs empreinte d'envie et de jalousie. Il met un point d'honneur à se différencier de sa fratrie, comme celui contre lequel la mère n'a plus « d'emprise ». Tout se passe comme si, à treize ans, déjà, il s'était émancipé du domicile familial. Cette première tentative d'émancipation dans le discours, présage de la séparation agie dans la vie réelle, où lors de sa treizième année, tout semble basculer. Cette année-là, un ami de Thomas décède et la mère se sépare de son conjoint, point de bascule vers une lutte effrénée contre l'effondrement. Mais nous y reviendrons, attachons-nous pour le moment, au défaut de contenance et au sentiment envieux dans la fratrie.

Thomas est l'aîné d'une fratrie de quatre. Il a une sœur d'un an de moins que lui disposant du même père, puis vient un frère de vingt et un an d'une seconde union et une sœur issue du troisième mariage de la mère, âgée de dix ans. Cette dernière sœur est porteuse d'un handicap ne lui permettant pas de communiquer verbalement. Thomas dira de ce handicap qu'il est probablement génétique, et que des investigations sont encore en cours actuellement. Il évoquera lors de la libre réalisation de l'arbre généalogique, s'inquiéter lorsque sa sœur présente des bleus, ne sachant pas lorsqu'elle éprouve des douleurs. Dès lors, nous pouvons supposer qu'à la naissance de cet enfant handicapé, la mère s'est sans doute montrée moins disponible pour les autres membres de la fratrie. Scelles et Houssier nous disent que : « L'enfant handicapé n'est pas adversaire à la taille de ses frères et sœurs. D'une part parce qu'il est davantage protégé par ses parents et qu'il n'a pas les mêmes moyens cognitifs ou physiques pour répondre. D'autre part, par la culpabilité qui lie les frères et sœurs entre eux, empêchant le jeu structurant des mouvements agressifs. »⁶⁷ Or, il s'agit bien de

⁶⁷ Scelles, R., Houssier, F. L'influence du handicap sur les mouvements violents ou agressifs dans la relation fraternelle. *Le divan familial*, 2002, 8 (1), p.66

culpabilité non liée lorsque le discours autour de l'enfant porteur de handicaps est empreint des questionnements autour d'éléments génétiques. Nous noterons également que les trois aînés, ne disposent que d'un à deux ans d'écart, favorisant une préoccupation maternelle diffuse entre ces trois enfants. Thomas n'a pu profiter que peu de temps du privilège d'avoir la mère pour lui seul. Lorsqu'il nous parle du manque d'emprise maternelle, nous pouvons davantage entendre le besoin que lui éprouve à vouloir posséder la mère pour lui seul, chose qui n'est plus possible en appartenant à une famille nombreuse.

À la question : « *Pourquoi pensez-vous que vos parents ont agi de cette manière-là lorsque vous étiez enfant ?* » Il répond :

« T : Ma mère, ma mère je sais pas je m'en fout. Ça sert à rien. Ma mère elle me laissait tout faire je sais pas pourquoi. Est-ce que c'était pour plus s'occuper de mon petit frère et de ma petite sœur à ce moment-là ? Pour pas que mon petit frère il commence à partir en couilles comme moi. Ça a commencé à fumer très jeune, je l'ai dit directement à ma mère ça, je lui ai jamais caché. Elle voulait pas trop et puis avec le temps elle a vu que ça changerait rien.

Chercheur : Pourquoi lui disiez-vous ?

Thomas : Je lui cache jamais rien. Même pour le braquage, je lui ai dit une semaine avant. Elle a pris ça à la rigolade. Et pourtant je suis vraiment parti le faire. Pour elle c'était n'importe quoi. J'étais défoncé ou je sais pas. Mais si je dis un truc, je vais le faire.

Ch : Vous la prévenez dans l'idée qu'elle vous arrête ?

T : Non. Je la préviens au cas où... il m'arriverait quelque chose. Mais elle sait tout. Elle sait. Elle prenait ça à la rigolade quand je suis allé braquer, mais quand elle est venue me chercher elle était moins choquée.

Ch : Elle sait, mais elle ne peut pas agir, ou vous ne lui en laissez pas la possibilité...

T : Parce que je lui ai dit et elle m'a pas vu de la semaine après. Jusqu'aujourd'hui où je me suis barré, je suis revenu chez moi, je me suis changé, je suis reparti. Puis après elle m'a cru que quand ils m'ont arrêté, pour la perquisition. J'étais jamais chez moi depuis mes 13 ans, je sortais tous les soirs, tout le temps.

Ch : Qu'est-ce que vous faisiez ?

T : Je fumais, je buvais. Avec les copains.

Ch : Des personnes plus âgées ?

T : Non même des gens de mon âge. Le plus vieux à l'époque il avait 16 ans, 17 ans, je crois. Puis comme l'alcool on pouvait l'acheter à partir de 16 ans, quand j'étais petit en tout cas, les copains ils ont 15 ans 16 ans ça passe.

Ch : Est-ce que vous trouvez que votre relation avec votre mère a évolué de votre adolescence à aujourd'hui ?

T : Evolué... je suis jamais avec elle, je suis toujours incarcéré, depuis 4 ans. Après je suis assez proche quand même avec ma mère, elle me donne tout le temps des nouvelles, elle vient au parloir. »

Dans la première partie de la réponse, nous percevons bien la jalousie entretenue par Thomas vis-à-vis de son demi-frère et de sa demi-sœur. Cette jalousie se solde par une tentative de destruction de l'autre rival : « *Oui, mais on avait tous que un an d'écart... mais c'était la violence, la bagarre.* » La sœur biologique semble quant à elle disposer d'une place privilégiée, n'étant jamais citée comme celle venant lui faire de l'ombre. La filiation biologique apparaît ici venir jouer un rôle crucial dans la quête de repères de Thomas. À l'inverse la rivalité fraternelle s'opère avec fracas : « *Je m'énervais sur mon frère ou ma sœur, ou sur mes cousins, parce qu'on habitait tous dans le même petit village.* », « *Euh elle m'a déjà tapé ma mère ! moi je tapais mon frère, je me défoulais sur lui elle se défoulait sur moi. C'est comme ça.* ». Réaction en chaîne, qui permet la réalisation du fantasme d'être battu par la mère et de s'assurer ainsi de son amour et de sa protection. Se battre apparaît comme admissible au regard de la mère. Selon Thomas, cette dernière ne lui aurait alors jamais interdit de se battre : « *Non. Juste arrêter de boire, de fumer, de voler, mais jamais de me battre.* » Il poursuivra dans la quête de cette violence ordinaire : « *J'ai tellement vu de bagarres dans ma vie, tellement vu des gens s'en mêler. Même le père de mon petit frère c'était un sacré bagarreur. La bagarre c'est normal.* » Ainsi les gens « s'en mêlent », « s'emmêlent », se lient les uns aux autres à travers la violence. Tentative de tisser un lien de filiation à un père non biologique ? La violence apparaît comme tentative d'identification et d'unification des pulsions partielles. S'en prendre à un autre, en tant qu'être total pour l'incorporer et le faire naître en soi. C'est également via l'acte, que Thomas tente de faire naître un lien de filiation avec le frère rival : « *Quand j'ai commencé à fumer, à faire mes conneries. Des grands qui me foudaient des baffes parce que tu fumes, t'entraînes le petit*

frère. Il a pas besoin de moi ! j'aimerais bien les revoir ces gens-là d'ailleurs ! » Si la mère, ne dit rien des tentatives désespérées de Thomas à rechercher une limite, ce dernier va la trouver chez « *des grands* » du quartier.

Le jeu du chat et de la souris s'opère avec la mère qui peine à attraper son fils. Thomas nous dit ne rien « *cache* » à cette dernière dans le but d'être découvert, sans possibilité toutefois, d'emprise sur lui. Qu'attend-il de la mère ? À travers ce jeu d'absence / présence, c'est Thomas qui tente de maîtriser la relation. Cette mise en scène n'est pas sans nous rappeler le jeu de la bobine à l'aide duquel l'enfant tente de faire revenir la mère. En s'absentant, Thomas teste la préoccupation maternelle. La perquisition au domicile de la mère, suivant le braquage, vient créer une intrusion dans l'intimité du cocon familial. Au lieu d'être perçu par Thomas comme quelque chose d'intrusif, nous avons le sentiment que l'intrusion d'un autre, dans un domicile déserté par le jeune, vient davantage symboliser la rage narcissique. Sorte de vengeance donc, envers la mère, d'avoir failli dans son rôle de contenance. Thomas quitte le domicile familial trop peu contenant et dans lequel il rage jalousement de ne pas avoir sa place d'enfant privilégié. Il agit alors à travers le braquage à mains armées toute sa rage narcissique et vient à montrer à visage découvert à sa mère, combien elle est venue à manquer. C'est à travers le groupe de pairs que Thomas va se diriger pour tenter de s'identifier à quelqu'un, quelque part.

Face au manque de contenance maternelle, Thomas cherche des réponses à la froideur affective de la mère, la violence semble apporter un soupçon de réponse à sa quête identitaire. Comme nous avons pu le voir avec la fratrie et le beau-père, nous pouvons supposer qu'il agit cette même violence dans le braquage. Ainsi tente-t-il de trouver chez l'autre ce qui lui fait défaut.

« Thomas : Voler avec armes j'étais plus jeune j'ai jamais recommencé. Je recommencerais sûrement pas. Ça vaut pas le coup. Voler une caisse dans un bureau de tabac on va trouver 500 euros c'est déjà bien. Ça vaut pas le coup de faire ça pour 500 euros.

Chercheur : Est-ce que les personnes en face de vous quand vous braquez vous disent quelque chose ?

T : Je suis pas sensible à ça. Je peux lui voler les billets devant la personne je m'en fous de savoir comment elle va, comment il est. Elle se retrouve sans voiture, c'est pas mon

problème. Je voudrais bien pourtant que ce soit mon problème, m'en préoccuper. Mais non.

Ch : Vous aimeriez bien ?

T : Bah ça m'empêcherait de faire des trucs déjà.

Ch : Est-ce que vous trouvez que de manière générale vous manquez de compassion envers les autres ?

T : Absolument. On m'a diagnostiqué en 2013, dans une expertise psychiatrique, j'étais sociopathe ou je sais pas quoi. Je sais pas ce que c'est vraiment. Que je pouvais faire du mal aux autres, mais sans jamais me faire du mal à moi-même. C'est ce qu'il mettait sur son rapport. Donc la compassion envers les autres je l'ai jamais eue. »

Si Thomas dit ne rien éprouver face à la souffrance de l'autre, il s'interroge pourtant et prend en compte la dimension objectale dans son questionnement. Le diagnostic concernant la sociopathie semble venir faire support au Moi insuffisamment solide. Il permet à Thomas de ne pas s'effondrer face aux trous laissés par le silence maternel. « Faire du mal aux autres pour ne pas se faire de mal à soi », alors même que le soi paraît d'ores et déjà en grande souffrance. Il apparaît alors que la douleur infligée aux autres permet d'expérimenter, de ressentir et de faire ressentir. Que perçoit réellement Thomas dans le regard de l'autre ? Que tente-t-il de faire ressentir à l'autre ? Nous poursuivons :

« Chercheur : Ça ne vous touche pas ou vous la mettez de côté ? Ce n'est pas tout à fait pareil.

Thomas : Je ne sais pas vraiment, mais je sais que ça ne m'atteint pas quoi. Sauf si quelqu'un que j'apprécie beaucoup et qu'il lui arrive quelque chose. Je vais être obligé de faire en sorte d'arranger la chose. Par exemple j'ai un ami qui se fait taper par un autre, même s'il est à l'autre bout de la France je vais trouver la solution pour y aller. Même la mère de mon fils, même si c'est moi qui l'avait tapée, si jamais elle a besoin je vais y aller. Bon pas là tout de suite, je suis incarcéré, mais si je suis dehors je ferais en sorte de l'aider quand même. Même si elle a été ma pire ennemie. »

Il apparaît ici une certaine sensibilité à la douleur de l'autre, lorsque ce dernier vient à être reconnu comme objet manquant.

Cette porosité apparaît également lorsque Thomas nous rapporte avoir eu besoin de quitter sa région de naissance, sorte de fuite en avant pour « survivre » :

« Chercheur : Vous me disiez tout à l'heure que vous aviez eu besoin de partir à l'autre bout la France, pourquoi cela ?

Thomas : J'avais besoin de partir d'ici. Je serais peut-être mort sinon. De quitter la région, faire un point.

Ch : Ça avait plutôt bien fonctionné ?

T : Non. C'est pas ici que je me suis retrouvé en prison la première fois, c'est là-bas. Ça a rien changé du tout, au contraire. Le problème, ça l'a même empiré. J'étais indépendant, y'avait plus ma mère qui ... même si je l'écoutais pas, quand elle me disait un truc des fois j'y pensais quand même. Maintenant je l'écoute plus, quand elle me dit un truc je l'écoute. »

De nouveau, la mère ne semble pas avoir réussi à rattraper son fils dans cette course effrénée pour « être soi ». L'acte vient tenter, une fois encore, de sauver le sujet face à son angoisse d'inexistence. Ce n'est qu'une fois incarcéré que la mère peut revenir sans crainte et délivrer une place au sujet. Dès lors il n'y a plus de sources d'insatisfaction dans la relation et il faut à présent venir contenter la mère : *« La relation à ma mère elle me va très bien. Il faudrait que je trouve un travail, qu'elle soit contente un peu. »*

5.1.2 ... Au deuil inachevé de l'objet grand-maternel :

Si la quête de l'objet maternel a semblé presque vaine, l'objet grand-maternel est venu occuper une partie de la place laissée vacante.

Thomas a vécu chez ses grands-parents paternels avec sa mère et sa sœur jusqu'à ses trois ans environ. Puis les grands-parents se séparent, la mère de Thomas part vivre avec ses enfants en caravane quelques années, accompagnées de la grand-mère. Ils obtiendront ensuite un appartement, mais Thomas ne nous précisera pas qui vivait avec lui à ce moment-là.

Il dira s'être senti très proche de sa grand-mère, la plaçant au-dessus de sa mère :

« Thomas : C'était même pas de ma mère c'était de ma grand-mère de laquelle j'étais la plus proche quand j'étais petit. Mais bon, elle est décédée en 2009, après les braquages.

Chercheur : Pourquoi vous me dites après les braquages ?

Thomas : Bah je devais habiter avec, et m'occuper d'elle. Quand je sortais du foyer. Et 6 mois après mon placement je crois, elle est décédée. (15s)

Ch : Ça vous a beaucoup affecté.

T : Oui, très, très. Je faisais même plus de connerie après ça. J'avais trouvé mon stage en soudure, je voulais tout faire bien. Quand elle est décédée, j'ai tout quitté."

Nous pouvons ici supposer qu'en l'absence de répondant de la part de l'objet maternel, c'est la grand-mère maternelle qui a pu prendre cette place. Ainsi, à défaut de prendre soin de la mère, c'est de la grand-mère dont il faudra s'occuper. Le lien rompu par le décès fait échouer toute tentative de réinsertion. Nous pouvons observer le symbolique du métier choisi par Thomas : la soudure. Souder les liens pour qu'ils perdurent, pour que cela tienne. Malheureusement, si cette tentative échoue, que reste-t-il à Thomas pour poursuivre son chemin de vie ?

Thomas est âgé de seize ans lorsque le décès intervient, s'il n'effectue plus aucun braquage, il poursuit les vols et les cambriolages. Il décrit ses derniers méfaits comme pulsionnels, dénués de tout objectif clairement établi.

Lors de la libre réalisation de l'arbre généalogique, il évoquera la colère envers le grand-père maternel et la rupture du lien avec ce dernier, lorsqu'à l'enterrement celui-ci évoquera d'emblée la question de l'héritage, fait insupportable pour Thomas, déjà cruellement endetté envers la grand-mère. Tout se délie alors que le vol semble être la seule issue pour s'acquitter de la dette.

Ce deuil et la question du vol ne sont pas sans rappeler un autre fait marquant dans la vie de Thomas lorsqu'à ses treize ans, il perd son meilleur ami dans un accident de voiture. Rappelons que cette année fût marquante dans le sens où elle vient cumuler un ensemble de deuils et de séparations chez ce jeune. Face à ces événements, l'issue avait été celle du braquage à mains armées, issue violente qui n'est pas sans nous évoquer la violence ressentie par Thomas face aux différentes pertes qui l'entourent.

5.2 Quête paternelle :

5.2.1 Quête d'un père et de re-pères :

Dès le début de l'entretien, Thomas nous évoque la révélation d'un impossible secret entourant sa filiation : celui qu'il considérait comme son père n'est pas son père biologique.

« Thomas : Du côté paternel je connais personne. Après mes grands-parents se sont séparés donc ma mère, elle est partie avec ma grand-mère, on habitait en caravane. Après deux ou trois ans plus tard, on a eu un appartement HLM. Ça s'est bien passé, j'avais 7-8 ans. Après je croyais que c'était mon père alors que ce n'était pas mon père, donc c'est là que j'ai commencé à vriller dans ma tête.

Chercheur : Avec... ?

T : Avec le père de mon petit frère. Du coup je faisais un peu n'importe quoi, je commençais les petits vols, je traînais un peu avec les copains. Des bagarres, à jouer, à faire du quad des trucs comme ça. Après on a déménagé et là c'était fini. Je commençais à fumer, le cannabis, à m'endetter, je continuais à voler. Jusqu'à un jour, le passage au tribunal. J'ai fait les vols à mains armées, ils m'ont attrapé pour ça c'était mon premier placement en 2009. Après j'ai rencontré mon ex-conjointe avec qui j'ai fait un enfant qui est né en 2011. Puis après j'ai fait que de la prison. »

Thomas commence par citer les trous dans la filiation, l'inconnu paternel, le départ du grand-père maternel, les déménagements, puis la désillusion. Cette dernière intervient à la suite d'un enchaînement de déliaison potentiellement traumatique. Elle semble venir se situer là, dans le discours, dans une sorte d'impétuosité à dire. Il faut rendre compte à l'autre, chercheur-clinicien, de cette mascarade entourant sa filiation. Puis c'est l'escalade, des vols, des violences, des addictions en tout genre. Jusqu'au jour où tout peut enfin s'arrêter, un autre a entendu son appel à l'aide : la justice. Au lieu d'être incarcéré en prison pour mineur, Thomas sera placé en foyer de l'enfance durant une année. Suite à cela, il créera très tôt, à ses dix-huit ans, sa propre filiation et aura lui-même un fils.

Il ne sera que peu évoqué au cours de notre entretien la question du père biologique. Il nous dira que ce dernier fût lui-même incarcéré pour des vols, sans doute au moment de sa naissance, mais ne pourra nous fournir plus d'informations à son sujet. Lorsque nous l'interrogeons sur sa volonté de renouer un lien avec ce dernier, il dira :

« T : Je connais personne du côté de mon père de toute façon. J'ai des grands frères, je connais même pas, des grandes-sœurs je connais pas.

Ch : Vous auriez envie de les connaître ?

T : Je ne sais pas. Honnêtement je ne sais pas, même lui je sais pas si j'aurais envie de le voir un jour.

Ch : A-t-il cherché à vous revoir ?

T : Il avait parlé au père de ma mère, en 2014, quand j'étais sorti de prison. Il avait demandé si j'avais besoin d'aide, ou je sais pas quoi, que je serais là. C'est pas à 25 ans que je vais avoir besoin d'un père. »

La filiation paternelle apparaît comme en-creux, elle est emplie de vide, et nous nous questionnerons dans l'après-coup de savoir si Thomas porte ou non le nom de famille de son père biologique.

En l'absence de connaissance de ce dernier pendant ses premières années de vie, Thomas investit massivement son premier beau-père. Ce n'est qu'à ses huit ans, lorsque les parents se séparent, qu'il apprendra que ce dernier n'est pas son père biologique. Dès lors, plus aucun représentant paternel ne peut occuper cette place.

« T : Le dernier, le père de ma sœur, ça fait 15 ans qu'ils sont ensemble, je crois. Ils sont propriétaires. Mais je parle pas à mon beau-père. » « L'autre (beau-père) si je l'avais accepté, mais je savais pas que c'était pas mon vrai père moi, comme j'étais tout petit. Quand ils se sont séparés, je suis parti en vrille. » La séparation douloureuse accroît la jalousie envers le demi-frère, dont le beau-père est biologiquement le père :

« T : Il avait une nouvelle compagne, quand je voyais que mon petit frère il avait le droit d'y aller et pas moi.

Ch : Il avait envie de vous accueillir ?

T : Je ne sais pas, je ne lui ai jamais posé la question. (rictus)

Ch : Vous n'avez plus de contacts ?

T : Si on s'est déjà recroisé, mais de loin, les contacts ils sont rompus. »

Les désillusions consécutives concernant la place du père ne laissent aucune chance à un autre de s'y inscrire. Pourtant, Thomas dira, au sujet du dernier conjoint de la mère :

« T : Il a voulu tout faire pour m'aider quand j'étais petit. Donc il m'a pris des collègues privés... vu que je faisais que des conneries bah c'est plus passé. Maintenant ça va plus du tout, je vais voir ma mère, je vois ma mère, mais il veut pas me voir. Il va dans sa chambre, ou je sors avec ma mère. »

Ce dernier a lui aussi « lâché » Thomas, lui laissant prendre sa place en sa présence. De cette manière, cela satisfait la toute-puissance infantile du petit garçon qui a toujours voulu avoir sa mère pour lui seul. Pour autant, cela ne met pas davantage de tiers et de limite et fait perdurer l'angoisse face à ce rapproché, impossible jusqu'alors.

« Thomas : [...] Je faisais que de faire n'importe quoi. (5s) De lui dire que toi t'es pas mon père, t'as rien à me dire. Des trucs comme ça. Et il a fini par lâcher prise. Et je comprends.

Chercheur : Et vous auriez voulu qu'il tienne bon ?

Thomas : Peu importe, ça me dérange pas. »

Le « lâcher prise » du beau-père face aux conduites d'oppositions de Thomas, intervient juste après la perte de son meilleur ami, d'un accident. En ce sens, nous pouvons percevoir les troubles des conduites comme une lutte contre l'effondrement dépressif. La mise à l'écart de la figure paternelle interviendrait pour faire en sorte de ne pas avoir à faire un autre deuil. Accepter un autre père/repère, cela supposerait de renoncer aux pères de la préhistoire. Le mouvement défensif de Thomas à l'égard de notre questionnement vient signer l'angoisse d'abandon sous-jacente.

La désaffiliation est telle que nous la percevons très nettement lors de la libre réalisation de l'arbre généalogique. Dans cette production graphique, aucun « père » n'est mentionné. Le grand-père maternel est nommé afin de marquer la possibilité d'existence « sans lui nous ne pourrions pas être nés », il n'est donc légitime que dans cette posture génétique, mais non dans une position filiative. Un oncle est également cité à titre gracieux, car connu de Thomas. Il dira des autres « si je ne les vois pas c'est qu'ils n'existent pas ». Symbolisme du creux, de l'absence.

Lorsqu'il lui sera proposé ce travail projectif, Thomas répétera la question avec un léger rictus qui laisse de nouveau poindre l'angoisse face à la demande de production graphique : « un arbre généalogique !? » Mais très vite il se pliera à la réalisation de façon très méticuleuse. Il débutera par tracer des traits en citant à voix haute les différents

personnages susceptibles de s'y placer. Il débutera de gauche à droite par la grand-mère, puis le grand-père. Il citera « *mes oncles* », mais n'en écrira qu'un seul. Il conclura par cette phrase « *c'est une petite famille, mais voilà.* » Famille dont il choisira soigneusement les membres.

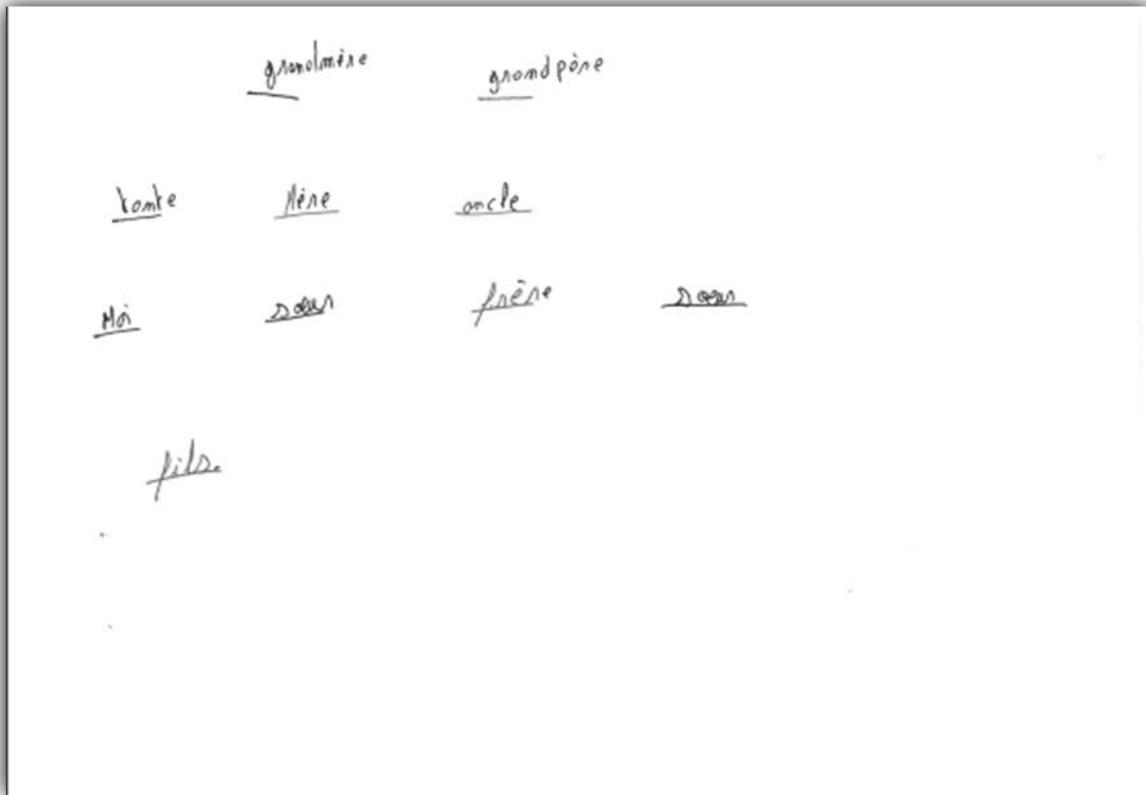


Figure 21 : Libre réalisation de l'arbre généalogique de Thomas.

La réalisation de l'arbre est l'occasion pour Thomas d'évoquer la question de l'héritage grand-maternel, qu'il dit ne pas avoir accepté, impossible dette à acquérir pour lui pour qui le deuil n'avait pu se faire. Il évoquera également les ruptures de liens avec les personnages féminins. La tante qui l'accueillait d'ordinaire pour les vacances et qui lui a refusé une place au sein de son domicile, lors de sa sortie de détention : incompréhension et nouveau sentiment de rejet pour Thomas, qui interdit de territoire dans le département de la mère n'avait plus de lieu où aller. De nouveau, le sentiment de rejet s'est dirigé contre le conjoint de la tante, responsable selon lui de cette décision. Dès lors, chaque membre de la famille l'ayant déçu est exclu, il ne peut figurer sur la réalisation graphique. Thomas se dit « *rancunier* », rancune à la hauteur de sa déception. Nous pouvons donc nous étonner que la fratrie soit toutefois mentionnée, mettant de côté la jalousie éprouvée à leur égard. Nous pouvons également nous interroger sur l'absence du groupe de pairs, au sein de la réalisation.

Les personnages sont inscrits les uns à côté des autres, sans liens pouvant les réunir. Lorsque nous l'interrogeons sur l'absence de traits entre les différents membres de la famille, il dira « *qu'il ne sait pas faire ça* », « *qu'il ne sait pas parler* », et s'excusera de cela. Chaque personnage dispose d'une place marquée par un trait horizontal sur lequel elle semble pouvoir se reposer. Toutefois, ces traits sont discontinus pour les grands-parents. Nous pouvons penser que le décès de la grand-mère vient lui faire perdre un bout de cette place puisqu'elle est à présent hors du champ de représentations, tandis que celui du grand-père pourrait être discontinu de par sa place insuffisamment assise du fait de colère exprimée à son égard. Les membres sont également inscrits dans l'ordre des naissances, légitimant là une certaine place. Il n'y a pas de choix à faire. Nous ne nous étonnons pas non plus que les membres de la famille soient cités par leurs fonctions et non par leurs noms. La désaffiliation semble s'opérer à la fois par le manque du nom et l'absence de liens.

5.2.2 *Être, devenir, se sentir père :*

Comment dans un tel contexte de désaffiliation paternelle se sentir père à son tour ? Thomas devient père très jeune, lorsqu'il est tout juste âgé de dix-huit ans. Il vit peu avec son fils du fait de ses deux incarcérations successives.

La rencontre avec la mère de son fils intervient lorsqu'il est placé en famille d'accueil, à ses seize ans, faisant suite au braquage à mains armées pour lequel il n'avait pas été incarcéré, mais avait écopé d'un placement en institution. De ce placement, il décrira les difficultés relationnelles avec la famille d'accueil, se soldant par un nouveau vol symbolisant la rupture.

« Thomas : Je suis resté un an. Et après je suis parti en famille d'accueil. Ça s'est très mal passé d'ailleurs.

Chercheur : Très mal passé ?

Thomas : J'sais pas. Parce que lui c'était un alcoolique. Je buvais avec, parce que j'aimais bien l'alcool aussi. Et ça me rendait pas bien quoi. Après je les ai volés et je suis parti. Puis après je suis parti, j'ai eu mon enfant 6-7 mois après parce qu'elle était déjà enceinte, j'étais déjà avec ma copine à l'époque. Puis après il s'est passé ce qui s'est passé. »

L'alcool vient créer une sorte de lien spéculaire au père de la famille d'accueil, père qui ne peut évidemment pas être accepté dans son statut d'autorité au regard du parcours de Thomas. Ainsi, ce lien d'illusion permet un attachement insécure qui ne fonctionne qu'un temps. Dans cette aire transitionnelle que représente le placement, la rupture d'un nouveau lien qui n'a pas eu le temps de se créer ne peut se solder que par un acte. Chez Thomas, le vol permet de garder quelque chose de son histoire, sorte de relique qu'il conservera précieusement en trace de l'expérience vécue.

C'est donc dans la création de son propre lien de filiation qu'il peut tenter d'exister quelque part, de lui aussi, trouver sa place. Mais comment devenir père tout en rejetant toute image paternelle ? La violence intérieure vient prendre place à l'extérieur, et s'exprime dans le couple, envers la femme-mère.

« Thomas : Avec la mère de mon fils, c'était violent.

Chercheur : C'était violent c'est-à-dire ?

Thomas : Les jalousies, l'alcool des deux côtés. Enfin pas elle, pas l'alcool, mais la jalousie des deux côtés. Ce qui a fait qu'un soir je suis rentré et je l'ai tapée. »

Nous retrouvons une autre composante déjà présente dans l'histoire de Thomas : la jalousie. Ainsi nous pouvons nous demander de qui était-il jaloux ? De sa compagne, pour avoir trouvé sa place de mère auprès de son enfant ? Ou bien de l'enfant, d'avoir pris une place auprès de sa femme ? De la même manière qu'avec ses frères et sœurs, nous pouvons nous questionner sur ce que vient révéler la jalousie du parcours de vie de Thomas. En effet, la jalousie semble être un bon indicateur du défaut d'historicité et de la place en creux au sein de laquelle il se situe dans la filiation.

Pour autant, être père semble permettre à Thomas d'élaborer ses deuils et de s'acquitter d'une partie de sa dette de vie. Il dira débiter le deuil de sa grand-mère en ces termes : *« Ouais, ça commence, ça commence... on a vécu d'autres trucs depuis donc... puis on a un enfant aujourd'hui. »* Avoir un enfant lui permettant d'être quelque part. Il n'oubliera d'ailleurs pas d'inscrire son fils dans son arbre. Mais, il placera ce dernier dans un creux, et non pas directement en dessous de lui. Nous remarquons en remontant l'arbre, que celui-ci se situe davantage sous la place attribuée à la grand-mère. En ce sens, nous pensons que le fils viendrait symboliser l'absence, mais permettrait en même temps de recréer une nouvelle chaîne filiative. Cela n'est pas sans embûches, pour Thomas, qui ne se reliera pas à son fils.

Pour conclure la dernière question de l'AAI, questionnant ce qu'il souhaiterait apprendre à son fils compte tenu de ses expériences passées, il dira : « *À ne jamais baisser les bras. Quoiqu'il arrive, remonte.* » Sorte de devise qu'il semble également s'appliquer à lui-même, toujours dans cette lutte contre un éventuel effondrement dépressif.

5.3 Placement, incarcération et survivance :

Nous avons vu que le placement en institution intervient au moment de l'adolescence, à la place de l'incarcération en détention pour mineur. Thomas évoque avec justesse le début de ses conduites délinquantes, faisant suite à un enchaînement de deuils et de pertes non élaborées. La perte du meilleur ami de façon brutale, la nomination du secret concernant sa filiation, la séparation de sa mère avec son premier beau-père, la séparation des grands-parents, les déménagements... Thomas choisit alors de s'affilier à un groupe de pairs, débute les consommations de drogues (alcool, cannabis). Son errance vient marquer sa quête de sens face à une identité perdue, alors même qu'il se pensait « fils de », il n'est plus que Thomas. Désaffilier, et « lâché » par son beau-père et sa mère, il tente de devenir quelqu'un. À l'adolescence cela en passe par l'inscription dans un groupe de jeunes, comme lui en quête d'identité.

Un jour, un homme plus âgé les invite, lui et ses amis, à entrer chez lui, c'est alors que la délinquance atteint son point de bascule.

« Thomas : On était jeune, on devait avoir 13-14 ans, y'avait un monsieur il devait avoir une quarantaine d'années, je sais pas pourquoi il avait voulu inviter des petits. On est allé chez lui, on a bu, lui il est tombé raide par terre, je sais pas, il devait être bourré. On a fouillé son appartement, on a trouvé des armes. On lui a volé sa voiture avec, on est parti. Puis voilà c'est là que ça a commencé.

Chercheur : Dans quelle idée aviez-vous fait ça ?

T : Je sais pas, c'était l'alcool...

Ch : Vous êtes toujours alcoolisé lorsque vous faites ce type d'acte ?

T : Non.

Ch : Et le braquage, comment est venu l'idée ?

T : Dans le cadre du stupéfiant.

Ch : Pour payer des dettes ?

T : Oui, je fumais beaucoup, beaucoup. Faut rembourser au bout d'un moment, c'est pas gratuit.

Ch : Vous aviez peur qu'il se passe quelque chose si vous ne payiez pas ?

T : Ah bah oui ! »

C'est dans cette quête d'un « autre père » auquel voler ses attributs phalliques que la quête peut débiter. Il faut alors commencer par payer ses dettes réelles et symboliques, pour s'acquitter d'un poids et débiter un nouveau départ. La crainte serait-elle celle d'une angoisse de castration ou celle de la revanche d'un surmoi trop cruel ?

Pour fuir un beau-père qui n'avait selon lui pas sa place au sein de la famille, Thomas vole pour ne pas risquer la confrontation avec l'autre, le père tout-puissant.

« Si je pouvais ne pas voler, je l'aurais pas fait. Après je me suis retrouvé à la rue en 2014-2015 quand je suis sorti de prison. Justement à cause de mon beau-père là, je voulais pas lui taper dessus donc je suis parti, je me suis retrouvé à la rue. On faisait des vols de voitures, ce qu'on trouvait, voilà. Pour pouvoir dormir, bouger. »

Si l'incarcération permet une certaine accalmie, l'errance est de mise lorsqu'il faut de nouveau se confronter au monde extérieur. Le vol permet une fuite en avant, il vient sublimer des pulsions beaucoup plus destructrices ne pouvant s'exprimer que dans la violence.

Comme nous l'avions vu précédemment, Thomas tente de s'éprouver à travers l'acte. Nous pourrions voir cela comme une tentative de se rendre visible aux yeux de l'autre, lui qui ne trouvant pas sa place au sein de la famille a le sentiment d'être invisible pour l'autre. Ainsi, l'acte permet de rendre compte de son identité, certes mortifère, mais qui lui permet d'exister.

« Thomas : Sans argent on vit pas, on s'amuse pas, on fait rien. Quand j'étais petit, ça, c'était pour s'amuser. Ma mère elle avait pas beaucoup d'argent, elle déménageait, donc si tu veux un scooter, tu vas travailler tu te débrouilles. Elle pouvait pas me faire plus plaisir que ça. Elle a déjà fait beaucoup, mais j'en voulais plus.

Chercheur : Faites-vous une différence entre voler une voiture quand la personne n'est pas là et...

T : Devant eux ! je suis rentré incarcéré pour, devant lui, il était à sa porte, je suis monté dans sa voiture j'ai pris les clés et je suis parti.

Ch : Ce sont des choses qui se font de manière un peu impulsive ?

T : Ouais, c'est comme ça ça me prend. Des fois je vais marcher, il va y avoir les clés sur une voiture, je vais regarder, je vais monter dedans.

Ch : Comment vous expliquer cela ?

T : Je l'explique pas. Ça s'explique pas. Des fois il peut y avoir les clés, je vais rien faire. Et un jour je vais repasser et c'est comme une pulsion.

Ch : Est-ce que vous faites une différence entre voler une voiture, voler avec armes ?

T : Voler avec armes j'étais plus jeune j'ai jamais recommencé. Je recommencerais sûrement pas. Ça vaut pas le coup. Voler une caisse dans un bureau de tabac on va trouver 500 euros c'est déjà bien. Ça vaut pas le coup de faire ça pour 500 euros. »

La mère ne pouvant répondre au désir de l'enfant ni lui servir de pare-excitant, va créer l'envie chez ce dernier. Ainsi l'objet de l'autre est convoité dans l'espoir de le posséder. Chez Thomas cette convoitise s'attise au fil du temps et rend compte de l'impossible répression des pulsions. L'autre doit être témoin du méfait, afin de procurer davantage de plaisir pour le sujet. Si voler avec armes ne « vaut pas le coup », nous pourrions penser que c'est parce que cet acte a déjà été expérimenté par Thomas, qui à l'aide de la perquisition chez la mère a pu exercer toute sa rage narcissique. Ainsi, il faudra trouver un autre biais pour s'assurer une place et un sentiment continu d'exister.

Thomas évoquera avec une pointe de rancune être incarcéré pour des faits qu'il n'a pas commis, mais dont le cousin a été l'auteur :

« T : Parce qu'il y a eu le vol de ma voiture, mais il y a eu d'autres vols où c'est mon cousin qui les a faits, on m'a incarcéré. Il est dehors à cette heure-ci. Ils ont regardé le casier judiciaire et puis ça peut aller vite aussi. Pour un vol, il me reste plus de 18 mois de prison à faire, ça fait cher payé quand même. Mais bon c'est comme ça. »

Pourtant cela ne semble pas l'affecter outre mesure comme si prendre la place du cousin dans ce contexte lui permettait de garder sa place de « voleur ».

Nous n'avons pas eu davantage d'informations concernant les incarcérations pour vols chez le père biologique, mais nous pouvons toutefois émettre l'hypothèse, que le choix de l'acte délinquant par l'objet du vol n'est pas sans inscrire quelque chose de l'ordre de la filiation.

L'incarcération donne une place à Thomas quelque part, il lui permet d'être reconnu par un tiers dans ses actes. Elle lui permet également de tenter de sortir des identifications mortifères et se créer sa propre identité. Il conclura sur ses projets futurs :

« T : Sur cette peine, je me suis mis à une formation, j'ai vraiment envie de sortir avec quelque chose. Faire quelque chose de ma vie. J'ai commencé une petite formation espace vert. Professionnelle. Parce que je veux devenir élagueur dehors. Donc après passer la pratique tout ça dehors, c'est mon objectif.

Ch : C'est votre objectif.

T : Oui y'en a toujours ! avoir une femme, faire 2-3 enfants. Avoir 2-3 enfants. Et avoir un emploi. »

Conclusion :

A travers ce chapitre, nous avons pu observer que la transmission s'effectuait tant au niveau inter que transgénérationnel.

Les mouvements identificatoires s'effectuent sur des bases souvent peu stables et rendent compte des failles narcissiques observées chez nos sujets. Les absences, la dépressivité, les violences, les deuils et non-dits ne permettent pas au sujet d'édifier un Moi suffisamment solide. Ainsi, nos sujets se construisent sur des « en-creux » par mouvement d'identification à l'agresseur, ou à l'inverse sur des « en-pleins » signant le débordement pulsionnel à l'œuvre.

Chapitre 3 : Transformation

Introduction :

La transformation en appelle à la métamorphose, au changement. Elle relève des processus inhérents aux différentes phases du développement libidinal. La question des identifications ne dépend pas seulement des identifications parentales, elle prend également en compte les identifications aux groupes de pairs et acteurs qui ont pu jaloner la vie du sujet.

Si nous avons précédemment davantage axé notre recherche sur la notion de filiation instituée et de corps à corps, il sera ici question des affiliations et du sentiment de filiation.

1 Affiliations et pactes narcissiques :

1.1 Familles d'accueils – foyer de l'enfance et affiliations :

Les études que nous avons pu citer autour de la question des affiliations ne vont pas tout à fait dans le sens de nos résultats. Nous avons évoqué l'étude majeure de Bowlby sur 44 jeunes voleurs faisant état d'attachements insécures chez les enfants placés avant l'âge de 3 ans, ces derniers auraient davantage tendance à s'affilier à leur famille d'accueil, tant les liens à famille d'origine se trouvent déliés. L'étude de Wendland et Gaugue-Finot (2008) vient interroger le processus de filiation et le sentiment d'affiliation chez des enfants placés avant et après l'âge de trois ans. Elles observent que ceux placés avant trois ans, qui ont donc passé plus de temps dans leur famille d'accueil, développeraient plus facilement un sentiment d'affiliation à l'égard de celle-ci. Le constat serait inverse pour les enfants placés après trois ans qui, eux, resteraient plus intensément fixés aux liens d'attachement qui les unissent à leur famille d'origine. Cette observation rappelle que la filiation biologique ne suffit pas à étayer le sentiment d'appartenance familiale qui convoque par ailleurs des éléments d'ordre psychoaffectif. L'affiliation en situation de placement familial ou institutionnel engage nécessairement le rapport que les enfants entretiennent avec la question de la filiation, ceci, car « les éléments de la filiation constituent un socle souterrain qui nous permet de penser notre appartenance et nos liens »⁶⁸.

⁶⁸ Veuillet-Combiér, C, et coll. (2017). *Nouvelles figures de la filiation*. Rennes : PUR, p.8.

Si nous reprenons l'analyse de nos résultats précédents concernant l'âge du placement, nous constatons que ces derniers interviennent davantage au moment de l'adolescence.

La difficulté d'observation des processus d'affiliations aux familles d'accueil peut s'expliquer par le fait que les sujets sont davantage restés auprès de leur famille d'origine. Les sujets placés dans leur enfance semblent quant à eux n'avoir pu établir de sentiment d'affiliation tant le parcours de placements institutionnels est marqué par la discontinuité. Ils se trouvaient dans l'incapacité de favoriser des liens d'affiliations stables et sécurisants puisqu'ils ne restaient pas suffisamment longtemps au sein de la même famille.

La réitération des ruptures au sein du parcours institutionnel, sensé établir un cadre de sécurité autour de l'enfant, a semblé accroître le désespoir et les sentiments de haine à l'égard de l'objet-institution l'ayant retiré d'une famille d'origine, au sein de laquelle l'enfant pensait se sentir en sécurité. Cette nouvelle rupture traumatique augmente les fantasmes mortifères autour du non-dit lié au placement.

Ce sont les identifications aux pairs qui semblent ici venir sauver le sujet de l'effondrement, à travers des identifications en négatifs, chacun se reconnaissant comme miroir de l'autre dans son vécu d'injustice.

1.2 Groupe de pairs et pacte narcissique :

Kaës met en perspective le pacte narcissique et la notion de contrats narcissiques originaires, primaires et secondaires qui contiennent selon lui une part de violence structurante. Il désigne par « pacte narcissique » « une assignation immuable univoque ou mutuelle à un emplacement de parfaite coïncidence narcissique : cet emplacement ne supporte aucun écart, car tout écart ouvrirait une béance dans la continuité narcissique. Le pacte narcissique est mortifère. Un tel pacte contient et transmet de la violence destructrice. »⁶⁹ Ainsi, les aspirations du groupe de pairs devraient coïncider avec celles du groupe familial. Dans un groupe familial au fonctionnement psychotique, il n'y a pas de possibilité de renoncement, contestation ou transformations. C'est pourquoi, l'écart imposé par l'institution en contrepoint de la dynamique familiale d'origine, rend impossible l'affiliation à cette dernière. Collaborer, voire adhérer aux contrats narcissiques proposés par l'institution-foyer viendrait rompre le pacte narcissique avec la famille d'origine. Aussi, les sujets auront plus

⁶⁹ Kaës, R. (2014). *Les alliances inconscientes*. Paris, Dunod, p.68.

tendance à s'affilier au groupe de pairs, qui pris dans le même conflit de loyauté partagent les mêmes valeurs.

C'est cet impossible renoncement à la filiation biologique qui vient engendrer la violence destructrice traduite dans le recours à l'acte, et c'est au cours du placement en foyer que ces adolescents en quête d'identité nous disent « *avoir tous appris* ». Puis en détention, « *l'école du crime* » disent-ils, accentue ces affiliations mortifères. Je reprendrais les mots d'un patient qui marque bien ce pacte narcissique sur fond de désespoir : « *La prison, elle vous enlève l'espoir. Et lorsqu'il n'y a plus d'espoir, alors tu trouves autre chose pour remplacer, tu apprends d'autres trucs qui ne vont pas du côté de la justice.* » La perte d'espoir accentue la béance narcissique et le clivage de l'objet. La justice devient objet de persécution, elle ne permet plus de lier la somme des excitations, au contraire elle favorise la déliaison. Les pactes narcissiques avec les personnes qui se trouvent dans une même position, accentuent les identifications en négatifs par le recours à l'identique.

Pour autant, ces identifications au groupe de pairs ne semblent pas suffisantes pour supplanter les processus de filiations à la famille d'origine. C'est pourquoi nous observons peu de références aux pairs au sein de la libre réalisation de l'arbre généalogique, alors que nous nous serions davantage attendus à ce que ces derniers soient mentionnés.

À l'inverse nous observons des ruptures dans les affiliations au groupe de pairs lorsque ces derniers viennent à rompre le pacte narcissique. Nous remarquons que ce processus intervient lorsque les familles d'origine reviennent prendre leur place autour du sujet. Ainsi nous entendons souvent « *il n'y a que la famille qui reste.* », comme si le groupe de pairs avait fait défaut au sujet, et l'avait déçu. Or, il s'avère que dans la réalité, c'est bien plus la réitération du conflit de loyauté qui reprend ici sa place. Si la famille d'origine se rend de nouveau disponible pour le sujet, alors ce dernier n'a plus besoin de s'affilier autre part.

Pourtant, nous remarquerons dans les productions de l'arbre généalogique que si les familles d'origine tendent à se rendre de nouveau disponibles pour le sujet, cela ne lui confère pas pour autant le sentiment de filiation. Aussi, ces sujets éprouveront des difficultés à se situer au sein de cette famille. Les contrats et pactes narcissiques seront de nouveau mobilisés, ce qui ne sera pas sans risques pour le Moi.

C'est la violence qui marque l'histoire de Cybil, tant du côté familial que de ce qu'il recrée dans le groupe de pairs. Pourtant, ce dernier intervient comme soupape dans un moment de grande détresse, et lui permet de s'extraire du domicile familial violent.

Cybil a 25 ans lorsque nous le rencontrons, il est d'origine turque, mais a toujours résidé en France. Il est le second d'une fratrie de quatre frères. Il atteindra scolairement un niveau de seconde générale avant la rupture qui marquera le début de son parcours carcéral. Il sera en effet placé à ses seize ans pour des cambriolages et violences, venant signer chez lui une probable décompensation schizophrénique.

L'enfance de Cybil est marquée par la violence parentale :

« Cybil : Bah quand j'étais petit ils étaient sévères, c'était sévère et je sais pas pourquoi. Ils étaient trop sévères.

Chercheur : Trop sévère, c'est-à-dire ?

C : Bah ils tapaient. Ils tapaient grave même. Mais là ils ont changé, ils sont devenus plus aimables. Je pense que c'est parce qu'ils ont compris que ça servait à rien de taper, parce que regardez-moi je suis en prison, mon frère il est parti chez mes grands-parents. Alors que les petits c'est tout le contraire, ils sont devenus menaçants, ça menaçait mes parents et...

Ch : Ah oui ?

C : La vie de ma mère. Mais bon y'a les grands frères et on est là, on va s'en charger.

Ch : Vous avez été placé suite à des maltraitances de la part de vos parents ?

C : Ouais, parce qu'ils étaient trop violents et moi... moi j'ai accepté au début, je suis resté quand même. Mais le problème c'est les fréquentations, je voyais des gens qui se baladaient à je sais pas quelle heure du soir. Donc j'ai commencé à fréquenter eux, et après je suis devenu un mec de la rue. »

Les contrats narcissiques semblent rompus au sein de cette famille, de sorte que le frère aîné quitte le domicile parental pour celui des grands-parents, laissant le jeune Cybil aux prises de la violence du père. Il raconte dormir fréquemment sur le balcon de l'appartement, être privé de nourriture et roué de coups. Il en vient alors à voler dans un premier temps, pour se sustenter, puis à errer pour fuir le domicile. La loi du silence est alors de mise, l'enfant battu,

exclu n'a plus de voix, aucun poids sur les décisions qui pèsent sur lui. Le non-dit plane au-dessus de la sphère familiale :

« C : Dès que mes grands-parents, ils venaient, j'étais au balcon, j'habitais sur le balcon.

Ch : Vous dormiez sur le balcon ?

C : Ouais.

Ch : Pourquoi cela ?

C : Je sais pas c'est leur façon de punir.

Ch : C'est quand vous étiez puni que l'on vous faisait dormir sur le balcon ?

C : Ouais.

Ch : Et quand vos grands-parents arrivaient ?

C : Ils me faisaient sortir, comme si y'avait rien.

Ch : Et avec votre oncle c'était pareil ? C'est pour cela qu'il venait souvent ?

C : Non il savait pas, personne ne savait, ils étaient malins.

Ch : Et vous ne disiez rien ?

C : Non, je disais rien. »

Les grands-parents, pourtant avertis par le frère aîné, semblent eux aussi impuissants face à ce qui ne peut être dicible.

Les pactes narcissiques et l'affiliation au groupe de pairs s'affirment alors, lorsque Cybil tente de s'émanciper de ce système familial mortifère. Pourtant, une fois placé en foyer de l'enfance à la demande des éducateurs de rue, Cybil fugue pour venir se réfugier au sein du domicile parental.

« C : Quand j'étais petit parce que au fur et à mesure je commençais à partir, je faisais des fugues, des trucs comme ça. Et voilà. Et maintenant je suis là, je suis en prison, je suis loin d'eux.

Ch : Et quand vous faisiez des fugues où alliez-vous ?

C : Chez mes parents.

Ch : Chez vos parents ?

C : Ouais.

Ch : Vous fuguiez d'où ? Du foyer ?

C : Du foyer, de la famille d'accueil.

Ch : D'accord, et pourquoi fuguiez-vous ?

C : Parce que c'était la délinquance là-bas. Moi j'étais... prières, je faisais mes prières et je faisais mes leçons. J'étais un enfant bien éduqué. Par contre l'éducation c'était parfait. Ils ont bien éduqué, l'éducation c'était nickel. Et... voilà.

Ch : Et comment vos parents ont réagi au fait que vous soyez placé ?

C : Ah ça je sais pas ils devaient être choqués. »

La rupture du pacte narcissique s'effectue à la croisée du culturel lorsque les valeurs communes jusqu'alors se différencient en ce qui importe le plus : le religieux, qui le rattache sans doute à la filiation ascendante. Le silence reste de mise face à la mise à l'abri du jeune, le « choc » traduisant ce qui se passe de mots tant la violence de l'acte crée d'impacts.

Cybil se situe là, à la croisée de la filiation et de l'affiliation, du contrat et du pacte narcissique, désaffilié à ses propres parents dont il parle sans affects. Au sujet de sa mère, il éprouvera des difficultés à la décrire, dénotant l'ambivalence des sentiments :

« C : (8 s) je sais pas (rire nerveux)

Ch : Ce qui vous vient.

C : Je sais pas y'a rien qui me vient, je sais pas.

Ch : Comment vous pourriez me la décrire, me la présenter.

C : Bah c'est une dame gentille, aimable, euh... parfois sévère, mais moi je l'aime bien, je l'aime bien. »

C'est avec précaution et non sans gêne que Cybil décrit cette « dame » « qu'il aime bien » sans représentation filiative, cette dernière semble être une inconnue à ces yeux. Lorsqu'il sera demandé de quel parent se sent-il le plus proche, il répondra :

« C : Ma mère, parce que... elle m'aime bien, au fond elle m'aime bien, mais je sais pas ce qui s'est passé quand on était petit.

Ch : Pourquoi vous dites cela ?

C : Je sais pas quand on était petit, elle était pas comme ça, elle était sévère, et méchant. »

La projection de l'amour maternel laisse battre la confusion face à la sévérité dont elle fit preuve lors des premiers temps de vie. Il demeure impossible de l'investir psychiquement comme étant la mère sur laquelle porte l'amour de l'enfant. Nous pouvons mettre cela en perspective avec la sévérité du père et le risque encouru s'il s'agissait de l'amour de l'enfant envers sa mère et non de l'amour maternel. Comme pour s'extraire de cette angoisse du rapproché maternel, il éloignera toute pensée du père :

« C : Ah ça ça a rien à voir, c'est un cas à part. Mon père il faut le laisser dans son délire de, tous les matins il a son café, et il faut le laisser. Si tu commences à le toucher, ah il va piquer grave. »

L'interdit du toucher laisse craindre l'affrontement, le duel où la mort apparaît comme seule issue possible. Il est ainsi placé « à part », hors symbole, hors de portée de nuire.

Face à la toute-puissance paternelle, il s'agit de faire profil bas, dans une confusion fantasmatique entre la première phase d'« un enfant est battu » et la seconde de « mon père me bat », telle que nous avons pu les rappeler précédemment, au sujet de l'œuvre de Freud.

« Mais non toujours à dire quelque chose, ils avaient toujours raison. D'un côté ils avaient raison, on était petit, on faisait des conneries. Et, excusez-moi de vous dire ça, mais on était imbécile. Ils faisaient... c'est même pas quelque chose qui pourrait me faire changer, la punition c'est ... j'sais pas, j'sais pas je comprends pas. »

Nous percevons d'une part une composante masochiste primaire via la fustigation « on était imbécile » empreinte d'une nouvelle précaution verbale « excusez-moi ». Pour autant, face à l'horreur, laissant sans possibilité de dire « ils faisaient ... » le retournement en posture sadique « c'est même pas quelque chose qui pourrait me faire changer » témoigne des défenses mises en place. Le changement opéré récemment dans le comportement des parents à l'égard des derniers frères de la fratrie ne laisse la place à aucune composante émotionnelle de l'ordre de l'envie ou de la jalousie. Il dira que c'est à présent les frères cadets qui peuvent exprimer leurs violences envers les parents, lesquels se retrouvent en position passive, alors

même que pour Cybil et son frère aîné, la solution avait été la fuite. Des liens semblent se rétablir depuis l’incarcération et modifient la dynamique relationnelle au sein de la famille.

La libre réalisation de l’arbre généalogique démontre de manière flagrante l’entre-deux dans lequel se situe Cybil.



Figure22 : Libre réalisation de l'arbre généalogique de Cybil.

Cybil décide de réaliser un tag dénotant son appartenance au groupe de pairs. Pourtant, ce dernier se compose essentiellement de symboles démontrant son appartenance à la famille. Il commence donc par dessiner son blaze graphiquement « Cino » qui est le surnom que lui attribue son oncle maternel depuis son enfance et qu’il utilise dès lors comme le nom par lequel il souhaite qu’on l’appelle. L’utilisation de ce surnom vient à marquer un lien de filiation à l’oncle maternel, jugé comme bienveillant. Ce dernier vient régulièrement veiller au bien être de Cybil, sans pouvoir toutefois lui venir en aide, se heurtant lui aussi au silence et aux non-dits. Il inscrit en dessous de ce blaze, le nom de son « crew », son groupe de pairs. Les « Master turc » viennent ici encore en appeler à la question des origines et de la culture. Le pacte narcissique peut se recréer dans un milieu favorisant l’inclusion à la famille d’origine. Les petites étoiles encadrant le tag représentent la prison. Placées aux quatre coins de la production, elles viennent contenir le tag, contenir l’être.

Ainsi Cybil se place-t-il au centre de ce qui vient à lui donner consistance : un surnom attribué par une instance paternelle bienveillante, un groupe de pairs auquel il a pu s'affilier, le lieu de détention comme contenance du psychisme.

Les conduites délinquantes interviennent comme tentative de sauvetage du Moi. Le vol semble permettre à Cybil de survivre d'abord physiquement, par exemple, le vol de nourriture lui sert à se nourrir lorsqu'il en était privé. Puis, à l'aide du cambriolage, c'est le sauvetage psychique. En entrant chez l'autre, Cybil paraît rechercher un chez-soi, dans lequel il peut entrer à l'intérieur de l'habitable, lui qui était mis dehors, sur le balcon par ses parents.

« C : Non. Je sais pas je rentre comme si j'étais chez moi (rire). »

La délinquance permet une tentative de restauration narcissique malgré tout bien insuffisante face à l'emprise parentale. Ainsi, les tentatives de pactes narcissiques sont infructueuses face au décalage opéré avec le contrat narcissique lié à la famille d'origine. Le délire semble pour Cybil la seule issue protectrice, lui permettant de se créer sa propre réalité et de se l'approprier. Ainsi, j'apprendrais un peu avant notre entretien qu'un incident est survenu au sein de la détention quelques semaines plus tôt. Cybil avait « confondu » une surveillante avec sa petite amie et voulu la reconforter après avoir projeté en elle des affects de tristesse. Cet épisode confusionnel laisse entrevoir des éléments de désorganisation quant à l'affiliation. La surveillante, instance interdictrice, tel un surmoi parental, vient ici à être confondu avec un objet d'amour, la petite amie, dont en réalité il venait de se séparer. L'angoisse de perte d'objet et la dette symbolique envers les premiers objets d'amour apparaissent ici au cœur de l'expérience délirante. Cela nous amène à penser l'agonie primitive et la recherche de quelque chose de contenant pour venir envelopper le sujet. La prison servirait-elle ainsi à Cybil, d'enveloppe ? Lui permettrait-elle de créer un nouveau « chez soi » en étant cette fois au-dedans et non au-dehors ?

2 S'enraciner :

2.1 Tentatives de ré-affiliation et endettement :

À l'aide de la libre réalisation de l'arbre généalogique, nous avons pu constater le besoin d'historicité de nos sujets. Malgré des absences de liens, le besoin de recréer graphiquement sa famille ne fut pas sans embûches.

C'est pourquoi nous constatons que les arbres sont construits presque exclusivement à partir des liens de filiation biologique et institués. Ils sont marqués par les fonctions bien distinctes des membres de la famille. Toutefois, la plupart des arbres sont dénués d'affects, de liens, démontrant là toute l'ambivalence des sentiments.

À travers les différentes vignettes cliniques présentées, nous avons pu observer que l'inscription de la famille biologique au sein des productions graphiques vient traduire une tentative de ré-affiliation. Ces dernières prenaient souvent place après la déconstruction des pactes narcissiques. Il semble également que l'incarcération puisse permettre à ces familles déchirées de reconstruire des liens. Les instances parentales redeviennent disponibles pour leurs enfants et retissent les contrats narcissiques.

Nous pouvons imaginer que si nous proposons de nouveau la libre réalisation de l'arbre généalogique à ces sujets quelque temps après leur sortie de détention, alors les noms et prénoms pourraient apparaître. Cela viendrait signer la possible ré-affiliation du sujet à sa famille d'origine.

Face à cet objet de nouveau disponible, l'endettement est de nouveau de mise. Les sentiments de honte sont fréquents. Et il semble qu'une fois encore, la colère envers les instances parentales ne peut s'exprimer. Bien que disponibles, celles-ci ne sont pas suffisamment solides et malléables pour permettre leur destruction-reconstruction. Le défaut d'historicité reste de rigueur, face à la persistance de certains non-dits.

2.2 Libre réalisation de l'arbre généalogique fonctions et symboles :

La production graphique des arbres généalogiques, selon la méthode de la libre réalisation de l'arbre généalogique, met en exergue que 92 % des sujets établissent des arbres familiaux, c'est-à-dire prenant en compte les membres de leur famille. Alors même que compte tenu des différentes études sur les processus de filiation et d'affiliation, nous nous serions davantage attendus à ce que les sujets inscrivent les groupes de pairs. Seuls 12 % des sujets ajoutent à leur arbre familial le groupe de pairs, 1 % n'inscrivent que ce dernier.

Néanmoins, dans 68 % des cas, les sujets inscrivent les membres de leur famille en citant leur fonction soit « père », « mère », « oncles », etc. Il se situerait là dans une filiation instituée, telle que nous l'avions précédemment cité des travaux de Guyotat (2005). Elle se situerait là dans un réseau symbolique permettant de se reconnaître comme étant « fils de », ainsi elle fait appel à la dimension juridique conférant là les droits et devoirs. C'est donc ce

type de filiation qui est privilégiée par nos sujets alors même que les devoirs légaux des parents ne semblent pas remplis, puisque près de 67 % des sujets ont été placés en institution. S'agirait-il ici de redonner, via une inscription symbolique, la place qui a fait défaut chez ces parents ?

Pourtant, nous avons pu observer auprès de notre population d'étude, qui a eu à connaître le placement familial pendant l'enfance, que les personnes inscrites au sein de l'arbre sont dépourvues de patronyme. Seul le prénom peut être dévoilé. Ceci comme si la transmission symbolique portée par le nom de famille était ici entravée, par la rupture familiale introduite par le placement. D'ailleurs, même si l'exercice de l'autorité parentale est conservé du côté des parents biologiques, en cas de retrait du domicile, elle s'effectue dans des conditions complexes, car l'enfant est désormais confié pour ses soins quotidiens à d'autres personnes que ses parents. La filiation instituée semble alors malmenée par la contrainte du placement qui redistribue les rôles et les places. La pratique de la parentalité (Houzel, 2015) est désormais assurée par des figures suppléantes (Chapon-Crouzet, 2005) si bien que les parents font « à la fois l'objet d'une reconnaissance officielle et d'une dénégalation ».⁷⁰ Par voie de conséquence, on observe des effets de confusion dans les repères qui, dans notre population de jeunes cambrioleurs, se traduisent par une filiation en creux, avec le primat de la répétition et de l'identique, engageant une façon « de léguer sans lier ». La discontinuité introduite par le placement génère une déliaison psychique aux effets traumatiques qui attaque l'axe institué du lien de filiation dans sa fonction symbolique. C'est pour cette raison que 12 % inscrivent les noms et prénoms des membres de la famille, 8 % uniquement le nom et 48 % uniquement le prénom.

Ces résultats nous interrogent sur les processus de filiation et d'affiliation en place chez ces sujets. En effet, le nom tel que nommé « nom de famille » vient signifier l'appartenance à la filiation, en France, elle se situe dans la lignée paternelle. Or, nous avons vu que la place de père est souvent vacante dans le discours de nos sujets, ce qui pourrait en partie expliquer cette difficulté à inscrire le nom de famille. À l'inverse, la filiation narcissique rend compte de l'identification via l'acte aux représentants paternels. Elle se situe dans un registre imaginaire et engage l'expérience affective de la filiation. Comme l'indique Guyotat : « Elle est intéressante à considérer parce que c'est peut-être à travers elle que l'on

⁷⁰ Biarnès, J., et col. (1999). *Placement familiale et évolutions sociétales*. Actes des journées d'études de l'ANPF. Paris, L'Harmattan, p.82.

peut comprendre la transmission des traumatismes». ⁷¹ Lorsque la filiation narcissique domine, «l'emporte sur la filiation instituée et symbolique» ⁷², on observe une certaine perméabilité psychique au niveau transgénérationnel, ce qui favorise une transmission psychique inconsciente directe et symbolique. En ce qui concerne cette filiation narcissique, nous retrouvons chez les sujets de notre population d'étude, des vécus traumatiques hérités avec des non-dits, des deuils non faits, des événements de violence ayant eu lieu à d'autres étages générationnels qui leur ont été inconsciemment transmis. Dans ce contexte, on repère que le placement est un événement de rupture qui réveille une souffrance souvent déjà présente dans les générations antérieures. La solution de l'agir, elle aussi, est parfois déjà repérable dans l'héritage familial et engendre alors une pathologie du lien qui produit des effets de répétitions.

Concernant la construction des arbres : 48 % des sujets réalisent des arbres descendants, où ils commencent par placer les générations antérieures. Ainsi nous pourrions supposer que quelque chose de l'ordre de la reconnaissance des instances parentales et grand-parentales vient à prendre leurs places. Serait-ce là un moyen d'en reconnaître leur autorité ? De se placer dans cette filiation instituée et donc de venir se positionner comme « fils de ? » ? De tenter de renouer quelques liens symboliques ?

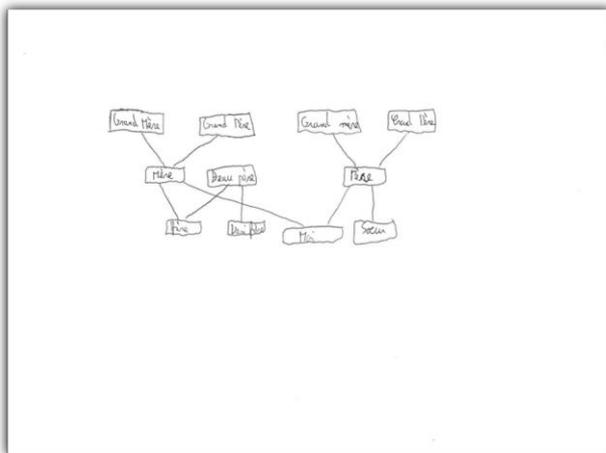


Figure 23 : LRAg de Jonas.

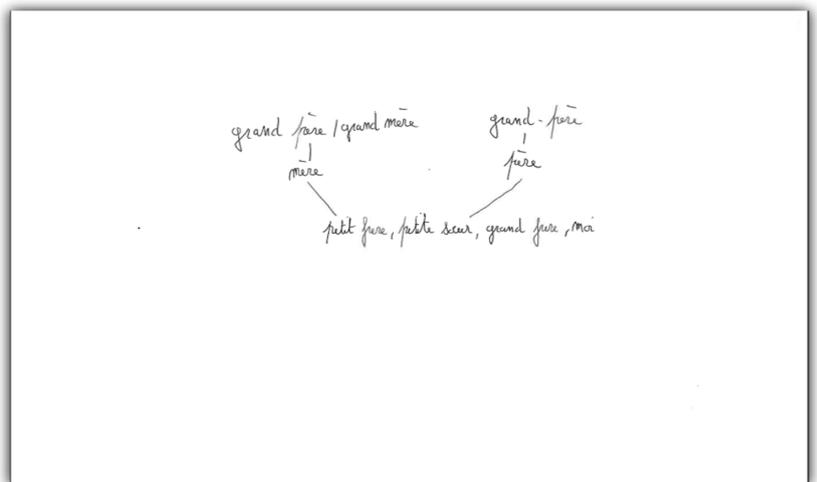


Figure 24 : LRAg d'Aymerick.

⁷¹ Guyotat, J. Transmission. Filiation. *Recherches en psychanalyse*, 2005, 3 (1), p.21.

⁷² Ibid

Cependant, 52% réalisent des arbres que nous pourrions qualifier de « non ordonnés », il s'agit là d'arbres graphiques, ne prenant pas en compte une quelconque hiérarchisation des générations.

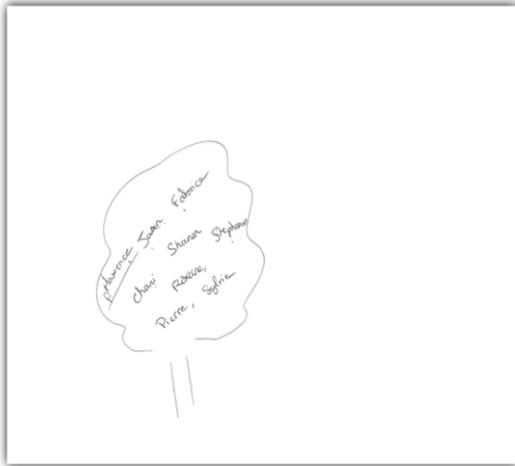


Figure 24 : LRAg de Maxence.

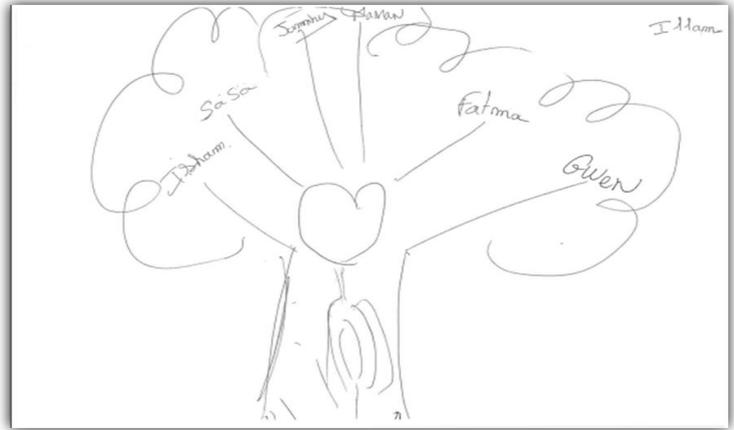


Figure 25 : LRAg d'Illam.

Nous retrouvons parfois des arbres ascendants, le sujet se place d'abord lui-même pour ensuite remonter le fil de son histoire, et inscrire les générations ultérieures, mais cette représentation graphique reste rare.

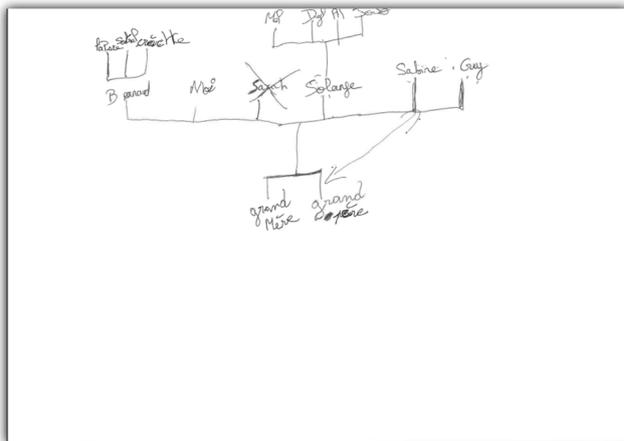


Figure 26 : LRAg de Julien.

Nous retrouvons d'avantage d'arbres linéaires, où les noms s'enchainent, ponctués de virgules. La filiation ici horizontale fait davantage penser à l'affiliation que l'on présente comme « horizontale » à l'opposé de la filiation présentée comme « verticale ».


 grand-mère - ~~frère~~ - frère - sœur - moi
 meilleur père.

Figure 27 : LRAg de Marcus.

grand-mère grand-père
 tante mère oncle
 moi sœur frère sœur
 fils

Figure 28 : LRAg de Thomas

Maman Sabine Myriam Fouad Sabour Abel celia Amélie Radia
 Abdel Samira Aïme P. P. Hassan Oerella

Figure 29 : LRAg de Jahouad.

Ma mère, mon père, mes frères et sœur, mémé, mes tonton mes tata,
 mes cousine, baboune, koriki, olivia, nina, mes cousins,

Figure 30 : LRAg de Jérôme.

Concernant la place du sujet au sein de l'arbre généalogique : seul 16% des sujets se placent en premier, alors que 20% seulement se placent dans leur arbre généalogique au moment de l'enquête sur sollicitation du clinicien. Cela signifie que 64% des sujets ne se positionnent pas sur leur propre arbre généalogique, certains refusant de s'y inscrire. Dès lors, nous pourrions parler de filiation en creux chez ces derniers. D'autres encore, se désaffilient en se situant seul au sein de leur production.

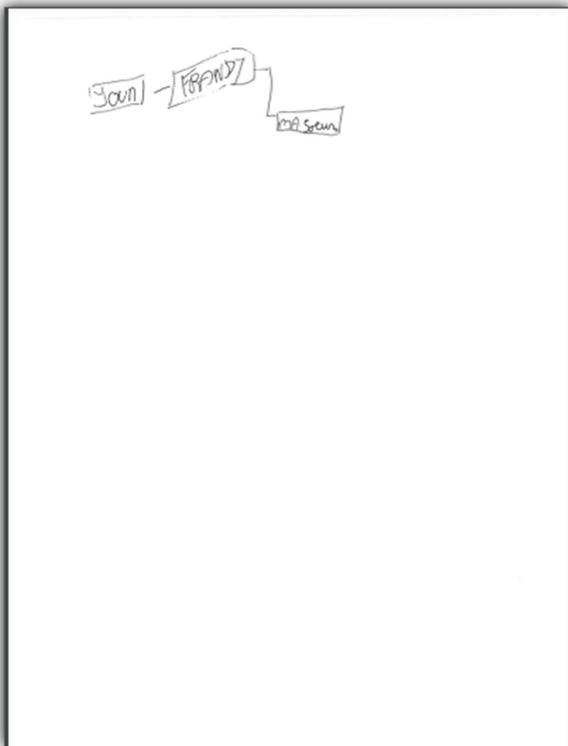


Figure 31 : LRAg d'Issa

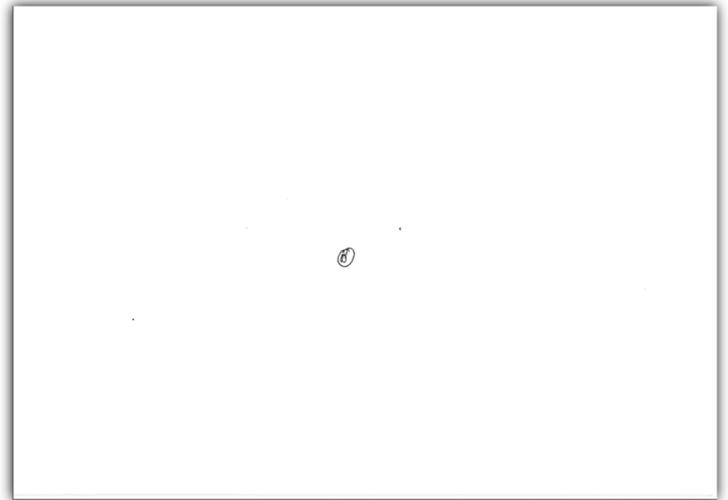


Figure 32 : LRAg de Jean



Figure 33 : LRAg d'Hicham

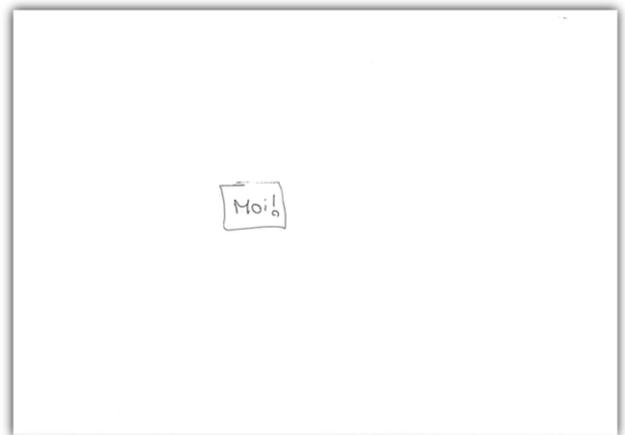


Figure 34 : LRAg de Diego

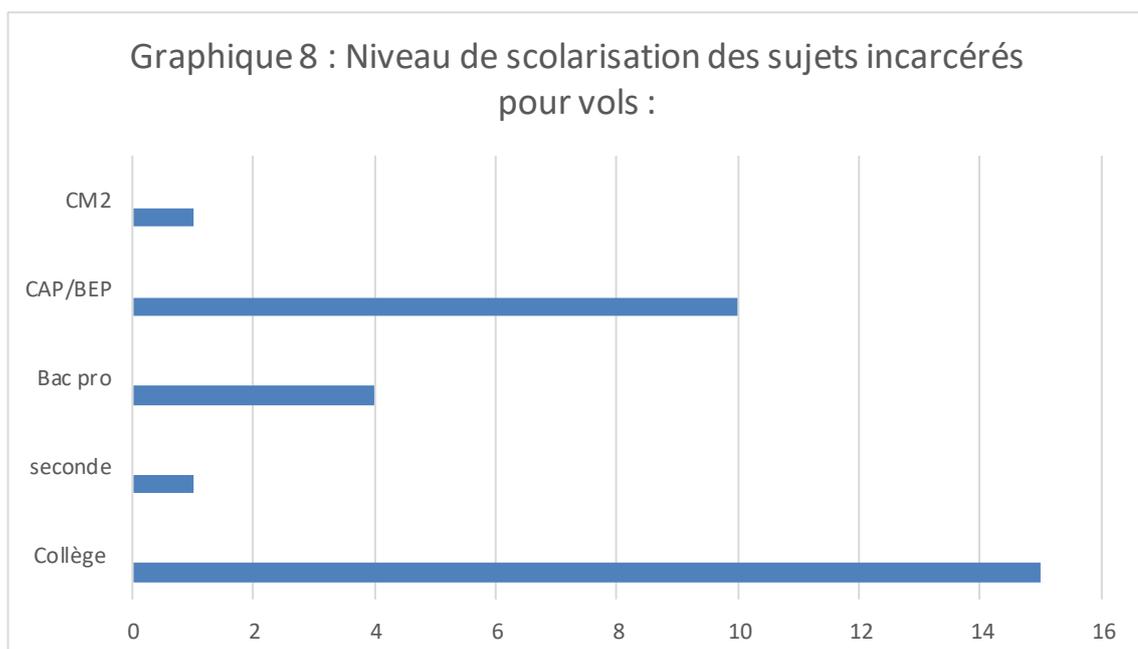
44% des sujets font appel au clinicien lors de la passation, en demande de soutien. Tous ont pu évoquer leur difficulté à cette réalisation. Nous pouvons supposer d'une part, un lien avec le fait que la consigne laisse volontairement le sujet libre, ce qui pourrait se traduire chez nos sujets plutôt insécures par un manque de contenant. C'est pourquoi l'appel au clinicien, comme soutien vient marquer cette difficulté à se positionner au sein de son propre système familial. D'autre part, cette difficulté vient également soutenir le défaut d'historicité et la filiation en creux comme nous avons pu déjà l'évoquer.

3 Déracinement :

3.1 Rupture scolaire et placement :

Nous avons pu observer des ruptures fréquentes dans le parcours scolaire de ces jeunes. La majorité de nos sujets ont arrêté leur scolarité bien avant l'âge légal, à savoir 16 ans. En effet, quinze sujets ont quitté le parcours scolaire au collège, majoritairement entre la 3^{ème} et la 4^{ème}. Dix, ont été jusqu'à un niveau CAP ou BEP sans passer le diplôme. Il en est de même pour les quatre sujets qui ont poursuivi leur scolarité jusqu'en Bac professionnel, aucun n'a été jusqu'à l'obtention de celui-ci.

Le placement en institution semble avoir un lien sur la déscolarisation de l'enfant. Cette dernière n'est pas sans créer une nouvelle rupture dans la vie du jeune.



67% des sujets interrogés ont été déscolarisés. Par déscolarisation, nous entendons le fait de ne pas avoir obtenu de diplômes dans la filière dans laquelle le sujet était inscrit. Par exemple : un arrêt de la scolarité en quatrième, signifie que le sujet n'a pas obtenu le diplôme du brevet ou son équivalent, il a ainsi été déscolarisé lors de cette quatrième année de collège. 7% ont été déscolarisés avant même d'avoir été placé en institution, la plupart du temps le sujet est déscolarisé l'année qui précède le placement. La majorité des sujets interrogés (40%) ont été déscolarisés alors qu'ils étaient déjà placés. Il s'agit des participants ayant le plus petit niveau d'étude. Dans 20% des cas, les enfants déscolarisés n'avaient pas été placés. Nous remarquons que les sujets qui n'ont pas été placés ont un niveau scolaire légèrement supérieur aux autres participants (bac pro à CAP), tandis que la majorité des sujets placés se sont trouvés déscolarisés à la période du collège.

Ainsi, le groupe de pairs, sur le plan scolaire, ne semble pas favoriser un étayage suffisant. L'émancipation via l'arrêt de la scolarité vient interroger le recours à l'acte comme moyen de devenir adulte. De cette manière, aucune instance d'autorité ne peut faire loi. Les sujets interrogés diront de leur rupture scolaire : « *je ne supportais pas l'autorité* », « *je n'arrivais pas à rester en place, je bougeais tout le temps.* » Témoignant ainsi de la fuite face à une instance surmoïque jugée « *non légitime* » car sans possibilité d'affiliation. Nous avons par ailleurs été surpris de la non affiliation, non seulement aux familles d'accueils pouvant s'expliquer, comme nous l'avons vu, par le conflit de loyauté, mais également envers les éducateurs des foyers venant faire office de tiers. Il est alors rare que les éducateurs spécialisés soient cités en tant que tiers contenant et surmoisant pour ces jeunes délinquants. Ils sont placés dans un hors discours, démontrant l'impact de la dimension pulsionnelle. L'incapacité à « *rester en place* », à avoir une place, témoignerait-elle de l'agir environnant ? Nous savons que les placements en institution amènent à de nombreuses ruptures et changements de lieux de vie pour les enfants placés. Mais l'incapacité à s'affilier à un éducateur référent pourrait également témoigner du caractère transitoire de la mesure et du référent en charge de l'enfant. Nous connaissons, par expérience, le manque de stabilité des professionnels qui, nous le supposons ne favorise pas la création de liens stables et durables avec l'enfant. Ainsi, les placements reproduisent les ruptures et l'incapacité à créer du lien à un autre identifié comme sécurisant par l'enfant. Psychiquement, ces ruptures ne peuvent permettre l'accès au symbole et à la mentalisation, tout n'est que déliaison et donc décharge. L'hyperactivité souvent perçue chez ces enfants ne viserait donc qu'à donner à voir les passages à l'acte qui les entourent. Toute figure d'autorité est dès lors déniée dans sa fonction,

puisqu'elle est insécurisante pour l'enfant. Ainsi, se dirige-t-il davantage vers du connu, un tiers dans le groupe de pairs auquel s'identifier.

C'est pourquoi le milieu carcéral vient recréer une sorte d'identité groupale par le statut social auquel elle donne accès : « être un détenu ». Nous verrons dans un second temps comment le milieu carcéral peut désaffilier le sujet par l'attribution d'un numéro d'écrou au détriment du nom de famille, tout en lui conférant une place dans un espace clos et donc supposé contenant. La répétition des journées à l'identique tente de créer des repères et point de fixations, qui ne sont pas sans devenir chronophage et mortifère lorsqu'ils viennent à durer dans le temps.

3.2 Détenir pour être détenu :

Le retrait des papiers d'identités (carte d'identité, passeport, permis de conduire,...) à l'arrivée en détention et l'acquisition d'un numéro d'écrou, confère-t-il au sujet une nouvelle identité ? Lui permet-il de devenir un objet social alors même qu'il tentait jusqu'alors de se situer au sein de la filiation instituée ? En signant le règlement intérieur propre à chaque établissement pénitencier, le sujet signe-t-il ici un nouveau contrat/ pacte narcissique ?

La disparition de la particule genrée « Monsieur », l'attribution d'un surnom, l'appellation par le simple nom de famille « Dupont », l'utilisation du numéro d'écrou pour toutes démarches, tend à faire disparaître l'identité du sujet, à lui en attribuer une nouvelle. La disparition du « Monsieur » et le tutoiement de rigueur, alors même que le code de déontologie des surveillants pénitenciers l'interdit, vient infantiliser le sujet. Associée à la dépendance envers l'environnement dans lequel le détenu est prisonnier, cela n'est pas sans rappeler l'état de dépendance infantile, et oserais-je dire, de détresse. Un tel environnement est propice à la régression, c'est pour cela que chez nombre de sujets où les défenses psychopathiques venaient protéger un Moi insuffisamment solide d'un effondrement, nous observons un grand nombre de décompensations psychotiques, décompensations souvent à bas bruit, où le manque d'intimité de l'environnement et l'hostilité de celui-ci, laisse se confondre parfois délire et réalité.

Alors que la définition du vol est bien celle de posséder, détenir, garder en sa possession, le sujet se retrouve lui-même détenu via l'instance juridique, autrement dit gardé en possession de la justice.

Ainsi, face à l'échec de la tentative de maintien de l'autre sous son emprise via le vol, le sujet chercherait-il un autre contenant via l'incarcération ? Cela pourrait alors expliquer l'escalade du vol, du vol simple au vol aggravé. Pourtant, le cadre carcéral semble lui aussi échouer bien trop souvent dans sa capacité de contenance. Là encore, nous observons un échec du contrat narcissique où le cadre sécuritaire et ce que le sujet attend de ce dernier ne sont pas en adéquation.

4 Un exemple clinique : Timéo, désaffiliation, errance et survivance.

4.1 Dette réelle, dette symbolique : à propos du lien de filiation :

« J'ai demandé de l'aide à ma famille, mais comme ils me l'ont refusée, tous ceux qui ne m'ont pas aidé, je les ai volés. »

Timéo est un jeune homme de 28 ans à l'allure chétive, incarcéré pour son dixième cambriolage. Malgré une apparente timidité qu'il sait nommer comme telle, Timéo se raconte pendant près d'une heure avec une logorrhée qui laisse entrevoir une excitation difficile à contenir. Il faut alors pouvoir « tout dire », tout raconter de son histoire, comme pour s'acquitter une nouvelle fois d'une dette symbolique. Ici la dette se situe envers le chercheur venu le questionner sur ses origines : comme pour ne pas me décevoir Timéo s'applique face aux exercices de mise en récit proposés.

Timéo débute les vols dans les magasins lorsqu'il est âgé de six ans, il dérobe alors des figurines de superhéros, jusqu'à son interpellation par les vigiles du magasin. C'est également à cet âge que ses parents se séparent et qu'il perd contact avec son père, lui-même « voleur ». Dès lors, le vol de figurines de superhéros pourrait rendre compte d'une identification au père idéal de l'enfance : « mon père : ce héros. » Pourtant, l'idéal paternel est rapidement déchu par la loyauté infantile envers la mère qui dispose de la garde. Lorsque nous interrogeons Timéo sur son rapport au père, il dira :

« T : Je pense qu'il y en a beaucoup plus que 5, mais je les ai pas en tête là pour l'instant. J'ai, désastreuse. Clonflic... conflictuelle, oui c'est ça. Conflictuelle, euh... Navrante... euh... intolérable... et ...j'arrive pas à trouver l'adjectif qui correspond à ça. Parce que de toute façon ça serait pareil pour mes 2 parents. J'ai une phrase, pour moi ça serait une phrase type, c'est que... j'admets pas qu'on fasse des enfants si c'est pour pas les assumer. Pour moi un parent fait son enfant et doit l'assister jusqu'à, il est

responsable de lui jusqu'à ses 18 ans. OK. Il est responsable de lui judiciairement jusqu'à ses 18 ans, mais il est responsable de lui toute sa vie. Parce que... je vais dire autre chose, mais, quand on se marie, on dit bien, à sa femme ou à son mari, dans l'amour comme dans la maladie, et... jusqu'à la mort, jusqu'à ce que la mort nous sépare. Ou un truc du genre. Pour moi je pense que ça doit être pareil avec un enfant. »

Les adjectifs à caractère négatif viennent ici témoigner, à la fois de l'emprise exercée par la mère sur l'enfant, mais également de la désillusion à l'égard du père. L'utilisation d'une « phrase type » permet de mettre à distance l'agressivité exprimée à l'égard des parents. Timéo ajoute également un tiers, représenté par l'aspect légal, la loi. Ainsi un parent est responsable de son enfant jusqu'à ses 18 ans, ce qui a fait défaut chez les siens. De sorte que la transgression de la loi serait ici en miroir de la transgression parentale à l'égard de leurs rôles respectifs. Le verbatim inscrit ici en guise d'introduction : « *J'ai demandé de l'aide à ma famille, mais comme ils me l'ont refusée, tous ceux qui ne m'ont pas aidé, je les ai volés.* », vient signifier ce qui se joue à travers la transgression. Timéo donne à voir ce qui fait défaut chez l'autre. Il se ferait « porte-la-honte » de la défaillance parentale à travers l'acte délictueux. L'obligation légale, mais également morale de s'occuper de l'enfant « *jusqu'à ce que la mort nous sépare* » témoigne de l'angoisse dans une confusion des rôles et places de chacun. Timéo vient acter la mise à mort de l'instance parentale défaillante, lorsque « *sans le faire exprès* » il frappe sa mère à défaut du beau-père. Cette mise à mort de la mère vient signer son déplacement : le placement en foyer.

Ce déplacement est teinté de l'ambivalence du rapport à la mère, tantôt empli de haine, tantôt de tendresse. Après un bref temps de latence, Timéo parlera de la relation à sa mère en ces termes :

« T : J'en ai pas. Enfin c'est certainement les mêmes (que les adjectifs concernant la relation au père), mais... j'en ai pas parce que... la relation avec ma mère c'est vraiment très compliqué. Quand j'étais en foyer, malgré que ce soit elle qui m'a placé en foyer. Elle a jamais, elle a jamais euh.. En quelque sorte elle a jamais perdu pied, elle est toujours restée responsable de moi. Elle a toujours été présente pour moi malgré que j'étais en foyer. Elle se déplaçait pour voir si ça allait bien. Euh... réellement elle a coupé le contact à partir du moment où j'ai repris contact avec mon père et où je suis parti en prison. Pour elle euh, pour elle la relation que j'ai avec elle depuis que je suis parti en prison, donc à 17 ans, elle m'a clairement dit que « Timéo tu es mon fils, tu resteras mon fils toute ta vie, mais je t'aiderais plus tant que tu n'auras pas ouvert les

yeux, tant que ne trouveras pas un logement, que tu n'auras pas une vie stable. » Ce que tous les parents conseillent à leurs enfants quand ça arrive à ce point-là. Et je dis pas que c'est pas normal, au contraire j'ai pris ces mots avec grande écoute. Mais je garde en tête que c'est elle qui m'a placé en foyer. Et c'est pas en sortant du foyer que du jour au lendemain on peut tout trouver. Faut de l'aide. »

La mère reprend finalement son rôle de conseil, d'autorité, dans sa dimension légale via la notion de « responsabilité ». Timéo, écoute, prend note des conseils de sa mère, malgré la colère ressentie à l'égard du placement. Sa mère aurait été un objet destructible à ce moment-là qui n'aurait pas survécu à l'attaque de son fils. La demande d'aide est pourtant clairement exprimée, mais ne semble pas être entendue. Il faut donc donner à voir, prendre à l'autre son dû.

4.2 Non-dits, placement et agressivité primaire :

Si Timéo « garde en tête » que sa mère l'a placé en foyer, l'agressivité latente à son égard reste teintée d'ambivalence. Suite à l'affirmation précédente :

« T : Je garde en tête que c'est elle qui m'a placé en foyer ».

Timéo se reprend :

« T : (6s) Elle a pas demandé le placement. Enfin... moi j'ai toujours dit qu'elle avait pas assumé la chose et qu'elle a demandé un placement. Elle elle m'a toujours dit que... (5s) comment dire... elle m'a toujours dit que elle elle avait demandé de l'aide, qu'elle voulait que je vois un psychiatre, un psychologue, mais judiciairement je sais pas. Elle se sentait plus toute seule, elle pouvait plus assumer son rôle de mère toute seule, en sachant que mon père il était pas présent. Et en fait le problème c'est que je suis passé devant le juge pour enfants, et que le juge pour enfants a décidé de mon placement. Et le placement devait durer que 2 mois, mais ça a duré, 3 ans. Alors qu'eux-mêmes disaient que pour un jeune, c'était un an, un an et demi maximum. Après elle m'a reproché que c'était de ma faute. Parce que moi quand je suis allé en foyer je me sentais, sali, trahi, puis beaucoup beaucoup plus d'adjectifs, comme vous m'avez demandé tout à l'heure. Mais en aucun cas responsable. Parce que j'ai fait ce que j'ai fait pour partir de ce foyer sauf que ce que j'ai fait pour partir de ce foyer bah, ça a conclu à me faire rester plus, plus longtemps. »

Ces précautions sont empreintes du discours de la mère, lui aussi ambivalent. Aussi, si la mère avait réellement tenté de trouver de l'aide face à la situation, alors serait-elle la bonne mère tant espérée par Timéo. À l'inverse, si elle avait demandé directement le placement, elle serait considérée comme insuffisamment bonne et les motions agressives pourraient alors s'exprimer. Cette difficulté à percevoir la cause de son placement vient faire suite à un événement que Timéo imagine déclencheur de ce celui-ci. Il expliquera avoir attaqué la mère à défaut du beau-père, dans une sorte de raptus anxieux où les pulsions libidinales et agressives ne pouvaient être réfrénées. L'acte est anticipé sans qu'il puisse y avoir de liaison des motions pulsionnelles, il reste donc impensable et situé dans l'inconscient amential. Il expliquera :

« T : J'ai... malencontreusement frappé ma mère. Avec mon beau-père à cette époque-là j'avais des petits problèmes de vols, je volais ma mère et mon beau-père et un jour voilà j'avais pas d'argent et j'avais braqué pas longtemps avant. Et c'est pour ça que c'est reparti. Et y'avait plein de problèmes parce qu'il me tapait dessus, mais ma mère elle m'engueulait jamais. Et un jour j'en ai eu marre, j'avais vu la voiture de ma mère en bas, mais j'avais pas vu mon beau-père parce que je l'avais pas vu rentrer dans le bâtiment, j'ai juste vu la voiture arriver, et je me suis préparé mentalement et physiquement à ce qu'il arrive quelque chose. Et en fait il est venu déposer ma mère et il est reparti chercher ma petite sœur à la piscine. Et quand la porte s'est ouverte, c'est ma mère qui a pris une gifle. Que j'ai repris dans les 5 secondes qui suivaient. Mais à partir de ce moment-là, on va dire que dans les 80% qui a fait que je suis parti en foyer. »

La rivalité avec le beau-père et le défaut de pare-excitant de la mère laisse le tout pulsionnel libre, sans rempart. Ainsi, si Timéo exprime ne pas avoir consciemment souhaité s'en prendre à sa mère, c'est bien vers cette dernière que l'agressivité était tournée. Il lui reproche de ne pas le choisir lui, au profit du beau-père. Puis, il vit la mère arriver et sut que quelque chose allait se passer. La violence envers la mère se retourna en violence contre le soi, ainsi il fût battu par la mère et retrouva l'espace de quelques secondes une place auprès d'elle. Mais ce trop rapproché fait craindre la nouvelle exclusion via le placement en foyer.

Lorsque l'A.A.I. porta sur le sentiment de rejet ressenti par Timéo, il put dire que ce placement fut ressenti comme tel.

« Timéo : Oui par mes parents. Quand ils m'ont placé en foyer.

Chercheur : Pensez-vous que vos parents avaient l'impression qu'ils vous rejetaient ?

T : Pour eux je pense pas que c'était du rejet, je pense que ça devait être de l'aide. Et sinon pour moi c'était du rejet. »

Timéo colle au discours de la mère à propos de son souhait de lui venir en aide. Toutefois, la mise à distance du domicile familial est ressentie comme source de rejet et d'exclusion de la part du jeune, sentiment qui perdure aujourd'hui encore au sein de la relation puisque Timéo dira que la mère affirme sa position :

« T : Avec ma mère on est toujours resté sur les mêmes bases. Tu veux rien faire de ta vie ? Tu vas rester tout seul. »

La solitude est au cœur de l'isolement social et familial de Timéo toujours en proie au doute. Il se comparera aux autres et dira de ses relations familiales :

« T : Non c'est pas satisfaisant, mais... pfff... je sais pas en fait parce que j'arrive pas, c'est les cultures, les cultures sont différentes. Et c'est vrai que quand je vois que je suis en prison, que je vois des jeunes de 19 ans, ou des personnes plus vieilles que moi, qui ont toujours leur maman. Qui sont séparés ou pas séparés peu importe. Que ces personnes-là elles aient 30 ans, 40 ans, leurs parents, ils seront toujours là pour eux. Peu importe ce qui s'est passé avant, mais ils sont présents. Ils viennent les voir au parloir, leur ramènent leur sac... Ou leur envoie des mandats. Leurs parents, ils sont présents. Moi mes parents ils font pas ça. Au début ils le faisaient, mon père il me dit que à chaque fois que je sors de prison il est encore là, mais il arrive à un stade où il a 55 ans et il en peut plus. Et ma mère elle, c'est qu'elle est toujours restée sur ses positions et depuis la Ire incarcération elle m'a jamais envoyé un mandat, jamais écrit une lettre. Enfin elle m'a déjà écrit des lettres, mais c'était pour me faire la morale. »

Cette difficulté relationnelle sur un mode d'attachement ambivalent se retrouve dès lors dans les relations qu'il noue aux autres. Il expliquera éprouver des difficultés à maintenir des relations sentimentales durables et son lien aux pairs est empreint de méfiance.

L'arrivée au foyer est alors marquée par la crainte :

« T : Effrayé oui. Inquiet forcément, ça va avec le premier mot effrayé. Quand vous êtes en foyer, vous savez pas sur qui vous allez tomber. Dans quel état d'esprit vous allez arriver là-bas sans compter que le lendemain où je suis arrivé en foyer, je suis allé au collège, j'ai été convoqué par ma prof d'anglais, je lui ai envoyé un bureau dans la tête

direct et j'ai été viré de mon collègue. Après le foyer je suis allé en Afrique après je suis allé en prison donc effrayé, inquiet oui. »

La réaction à la peur, à l'inconnu n'est alors pas la fuite, mais l'attaque de ceux qui marquent un semblant de cadre. C'est probablement pour cette raison que le lendemain de son placement Timéo s'en prend à son professeur d'anglais. Sans doute, cette dernière n'était-elle plus en capacité de recevoir les motions agressives à son encontre. Pourtant ce nouvel achoppement des motions libidinales-agressives se solde par une nouvelle exclusion, cette fois de la sphère scolaire.

Sur les autres, enfants du foyer détenus, Timéo projette sa propre violence, ce qui n'est pas sans en appeler à l'inquiétante étrangeté que ces derniers suscitent en lui :

«T : Foyer après, il faut s'imposer parce qu'il y a quand même beaucoup de jeunes qui sont dans le même cas que vous. Et puis sinon la prison. La prison c'est pareil, il faut savoir sur qui vous tombez. Avant on pouvait avoir accès au papier et savoir pourquoi les gens ils étaient là. Et dire « ouais toi qu'est-ce que tu racontes t'es là pour quoi, t'es là parce que tu as touché des petits » et on pouvait savoir. Maintenant je suis là pour vol, je suis là pour braquage, ça se voit au comportement des gens ceux qui sont là pour des braquages ou des meurtres, à part ceux qui sont là parce qu'ils l'ont pas fait exprès, mais sinon, vous voyez à la tête de la personne que la personne elle est là pour ça. Euh... après ça dépend du type de personne, mais je pouvais avoir peur oui. »

L'autre lui renvoie les différentes facettes de son image : celui qui ne l'a pas fait exprès, qui est innocent ; celui qui est là pour avoir transgressé l'interdit fondamental de l'inceste, qui n'est pas sans rappeler sa propre crainte du matricide ; ceux auxquels il peut s'identifier au regard des faits de vols, jugés plus acceptables.

4.3 Identifications paternelles en creux et désaffiliations :

Le vol comme processus identitaire n'est pas sans en appeler au père. En effet, le père biologique de Timéo a lui aussi déjà été incarcéré pour des vols. Il est absent depuis sa séparation avec la mère lorsque Timéo avait six ans. Il dira de cette relation :

« T : Je pense qu'il y en a beaucoup plus que 5, mais je les ai pas en tête là pour l'instant. J'ai désastreuse. Clonflic...conflictuelle, oui c'est ça. Conflictuelle, euh... Navrante...euh... intolérable...et ...j'arrive pas à trouver l'adjectif qui correspond à ça.

Parce que de toute façon ça serait pareil pour mes deux parents. J'ai une phrase, pour moi ça serait une phrase type, c'est que ... j'admets pas qu'on fasse des enfants si c'est pour pas les assumer. Pour moi un parent, fait son enfant et doit l'assister jusqu'à, il est responsable de lui jusqu'à ses 18 ans. OK. Il est responsable de lui judiciairement jusqu'à ses 18 ans, mais il est responsable de lui toute sa vie. Parce que... je vais dire autre chose, mais, quand on se marie, on dit bien, à sa femme ou à son mari, dans l'amour comme dans la maladie, et... jusqu'à la mort, jusqu'à ce que la mort nous sépare. Ou un truc du genre. Pour moi je pense que ça doit être pareil avec un enfant. »

L'innommable est de nouveau de rigueur, lorsque les adjectifs ne suffisent pas à décrire la désillusion de l'enfant. Le père absent n'a ni pu servir de tiers dans la relation à l'âge charnière des six ans, et n'a pas non plus pu servir de modèle identificatoire. La haine envers la mère reste malgré tout palpable, sans doute la rend-il inconsciemment responsable de la séparation. La référence symbolique à l'engagement marital rend compte de la porosité des limites et de la difficulté à trouver sa place. Ainsi s'inclut-il dans ce couple marital comme enfant à part entière, établissant un pacte symbolique à trois pour ne jamais se séparer. La désillusion est alors immense lorsque le père rompt ce pacte.

Au sein de ce couple à trois, l'incompréhension de l'enfant règne lorsque l'un des membres du couple vient à rompre l'alliance. Lorsqu'il est demandé à Timéo, la première fois où il se souvient s'être séparé de ses parents, c'est de la séparation du couple parental dont il est question :

« T : La première fois où je me suis séparé, c'est quand mon père est parti de la maison, parce qu'il y a eu une dispute entre eux, et j'étais devant la télé, il y avait canal plus à l'époque, et ma mère elle a pris les affaires de mon père et elle les a jetées par la fenêtre. Elle lui disait « oui tu fais plus ça » Elle les a jetées devant mes yeux et ... je sais pas si ça correspond à ce que vous me demandez, mais je me souviens que de ça donc euh. »

La violence de la scène laisse une trace quasi-traumatique, tant la description de l'évènement est précise. Il se reprendra à la fin de sa réponse, s'interrogeant s'il a « bien répondu » à la question posée. Ce doute témoigne de l'angoisse de castration sous-jacente.

Suite à cette séparation, Timéo tente de s'affilier au beau-père qui arrivera au sein du domicile un an plus tard, lorsqu'il est âgé de sept ans.

« T : Je comprends pas qu'un homme que je connais depuis quelques mois ou quelques années soit là en train de me dire, c'est lui qui m'avait connaître beaucoup de choses quand il est arrivé alors que j'avais sept ans. C'est lui qui m'a fait connaître la console de jeux, je connaissais pas avant, c'est lui qui m'a fait connaître le coca cola, je connaissais pas avant, c'est lui qui m'a fait connaître le parc des princes que je connaissais pas avant non plus. Oui il m'a fait connaître des choses. Et j'allais l'appeler papa, ce que j'ai fait une ou deux fois. Après il a trop voulu être droit par rapport à moi, à faire que oui je suis pas ton père, mais je vais faire comme ci. Donc tu vas faire ce que je te dis sinon je te casse les tibias, je te casse la bouche. Parce que ma mère elle était tellement amoureuse de lui qu'elle fermait les yeux. Ah me dire que oui je l'avais cherché, qu'il fallait assumer. Je veux bien assumer, mais c'est pas en ayant de la force sur moi. »

De nouveau, l'amour paternel tant recherché évolue sous l'égide de la violence. Le beau-père avait acquis le statut de « père » auprès de Timéo jusqu'à ce que la mère n'ait plus de rôle pare-excitant laissant l'enfant sous son emprise. De cette manière Timéo ne put lui laisser la place vacante, cela aurait été trop dangereux pour son Moi. L'instance paternelle semble être reconnue phalliquement par la puissance de la violence exercée sur l'enfant. À ce propos, Timéo expliquera :

« T : Je suis pacifique, jamais la violence. Pareil j'ai fait du sport de combat et à peine arrivé quand j'ai vu un gars à plat ventre avec quelqu'un sur le dos, je me suis dit « ouech c'est pas pour moi ». À part 2-3 fois en foyer et un peu ici et.. Une fois avec mon père, parce que mon père parce j'avais eu plus de violence avec lui qu'avec mon beau-père. Mais sinon, à part ces 4-5 fois, j'ai pas été violent, ça aurait pu, mais même en prison j'essaie de régler mes problèmes. Donc après me faire mal ou me blesser, non. Les seules blessures que j'ai c'est les blessures du cœur, sentimentalement. »

Le père biologique par son statut violent ne peut se situer en deçà du beau-père. C'est pourquoi la confrontation réelle, liée à la rivalité, ne peut se jouer qu'envers ce dernier. La violence est crainte et n'agit que lorsque le Moi est blessé narcissiquement, ou lorsque la confrontation à l'autre vient faire effraction et engendre une réponse liée à l'angoisse signal.

4.4 Clivage de l'objet et protection du Moi : à propos de l'arbre généalogique :

Timéo commence la libre réalisation de l'arbre généalogique en traçant une croix sur l'ensemble de la feuille blanche. Telle une mise à mort de la famille d'origine, il inscrira de part et d'autre de la médiane, sa « mère » puis son « père ». La croix ainsi tracée vient signifier la séparation parentale qui marque la vie du sujet. Comme nous avons pu le remarquer dans le conflit de loyauté, Timéo clivera la mère du père, l'un et l'autre étant tour à tour bon et mauvais objet. Pourtant, nous observons une brève tentative de réconciliation parentale, lorsqu'il inscrira sa propre filiation : au milieu de la médiane, il dessinera une sorte de petit arbre généalogique en témoignage de son souvenir d'enfance. Il ne se nommera pas, sans doute par crainte de la destructivité, mais se placera fièrement sur la médiane par un « *Moi* » avec un « M » majuscule qui rappellera la toute-puissance infantile. Puis quatre branches le relieront à la « *maman* » et au « *papa* » idéals de son enfance, protégé du clivage.

Timéo poursuivra par la filiation maternelle, il tracera un trait horizontal à chaque niveau de la chaîne générationnelle. Nous remarquons que la « *MAMAN* » et la « *MAMIE* », ainsi que le demi-frère et la demi-sœur, sont inscrits en majuscules à l'inverse des autres membres. Le beau-père (RODolphe) et la belle-mère (FABienne) sont quant à eux inscrits à la fois en majuscule pour les trois premières lettres, puis en minuscule. Nous pouvons questionner ce que les majuscules viennent signifier pour Timéo ? Un lien filiatif aux personnes avec lesquelles il a vécu, leur conférant ainsi une place dans son intimité.

Les fonctions sont majoritairement privilégiées au détriment des noms pour les membres de la famille proche. De cette façon Timéo leur donne un statut qui, une fois encore, lui permet de s'acquitter de la dette de vie. Les membres absents ou dont il ne se souviendra pas du nom sont visibles sur l'arbre par des précisions : « *inconnus* », « ? » ou des fonctions « *oncles, cousins* ». Ainsi, chaque membre dispose d'une place dans la lignée et n'est pas mis au secret.

Pourtant, du côté maternel, nous percevons plusieurs « en creux » au niveau de la filiation. D'abord, la présence d'un grand-père « *inconnu* » alors même que Timéo expliquera avoir vécu avec sa grand-mère lorsque la mère n'était pas en capacité de s'en occuper. C'est d'ailleurs par cette éducation grand-maternelle qu'il débutera l'A.A.I. : « *Alors on va faire simple, j'ai été élevé par ma grand-mère parce que ma mère travaillait.* » Cela viendrait dès lors expliquer la typographie en majuscule du « *MAMIE* » et le léger dépassement du « I » sur

la lignée précédente représentant la filiation à la mère. Les places s'entremêlent, tout comme l'ombre du grand-père inconnu qui semble s'abattre sur la lignée de la mère, en empiétant lui aussi sur la case du dessus. Dans cette confusion entre les lignées générationnelles, Timéo poursuit : *« je ne me souviens plus du nom de ma tante. De toute façon elles ont toutes le même prénom. Ma mère comme ses deux sœurs, elles sont toutes le même prénom. »* Alors même qu'il inscrira deux prénoms différents. Il dira ne jamais avoir vu ces deux tantes, non nommées, mais qui semblent présenter une similarité avec la mère. Dès lors nous pouvons dire que des non-dits entourent la filiation maternelle, notamment dans ce qui est de l'ordre de l'instituée, de la transmission du nom. La filiation est ici essentiellement féminine.

Suite à cet aveu en creux, du manque du nom, Timéo s'empressera de remplir la case consacrée à la filiation paternelle. Celle-ci sera, cette fois, essentiellement masculine et clairement empreinte de contenus mortifères. *« Mémée »*, doublement marquée du féminin est *« presque morte »*, tout comme *« pépé »* lui aussi est *« presque mort et bon débarras ! »* Là encore, le troisième oncle est d'abord manquant, Timéo sourit et marque un temps d'arrêt et se rend compte de ce nouveau manque, se situant au même niveau que dans la lignée maternelle : *« la troisième tante »*. Il parviendra toutefois à retrouver le prénom de l'oncle et se mettra en dette d'expliquer au chercheur que l'oubli est dû à l'absence. Cette dernière est symbolisée une nouvelle fois par l'acte, les contacts se rompent du fait des vols. Timéo expliquera ne pas savoir *« qui voler »*, *« demandera de l'aide à sa famille »* puis finira *« par les voler tous »* face à leurs refus respectifs de lui venir en aide. La haine exprimée au début de la réalisation de cette section de l'arbre vient finalement témoigner de la perte d'espoir à l'égard du père et la filiation via l'acte au sein de cette lignée paternelle.

En dessous, toujours du côté du père, il inscrira les deux unions du frère, la première avec *« Aurélie cette grosse vache »* qui a elle aussi failli dans le lien qui les unissait. Puis, il nommera cette fois le frère par son prénom et inscrira sa nouvelle union. La nièce issue de cette rencontre est de nouveau « non nommée » puisque non rencontrée jusqu'alors. Ne semble pouvoir être nommées que les personnes identifiées et identifiables dans le lien par Timéo.

À gauche, il laissera une case vide dans laquelle il finira par inscrire ceux qui n'ont pas de filiation : sa sœur âgée de 20 ans avec laquelle il n'a plus de contacts depuis le recours à l'acte envers la mère. Il dessinera une flèche qui indique son espoir de la retrouver. À côté d'elle, il s'inscrira de nouveau *« MOI »* entouré cette fois, comme pour se protéger de l'environnement familial hostile, ou pour se cacher de la honte éprouvée envers sa sœur de

par sa mise en acte. Lui qui depuis ce geste « lui fait peur ». Le trait qui les sépare est discontinu comme pour laisser « la porte ouverte » à une nouvelle rencontre. Enfin, il inscrira une nouvelle flèche sous lui qu'il tentera d'effacer tout en la rendant plus visible. Il expliquera son doute, quant au fait d'avoir lui aussi un enfant quelque part, conçu lors d'un séjour de rupture en Afrique. Il coupera court à l'entretien après cette révélation, laissant craindre une filiation de nouveau en creux.

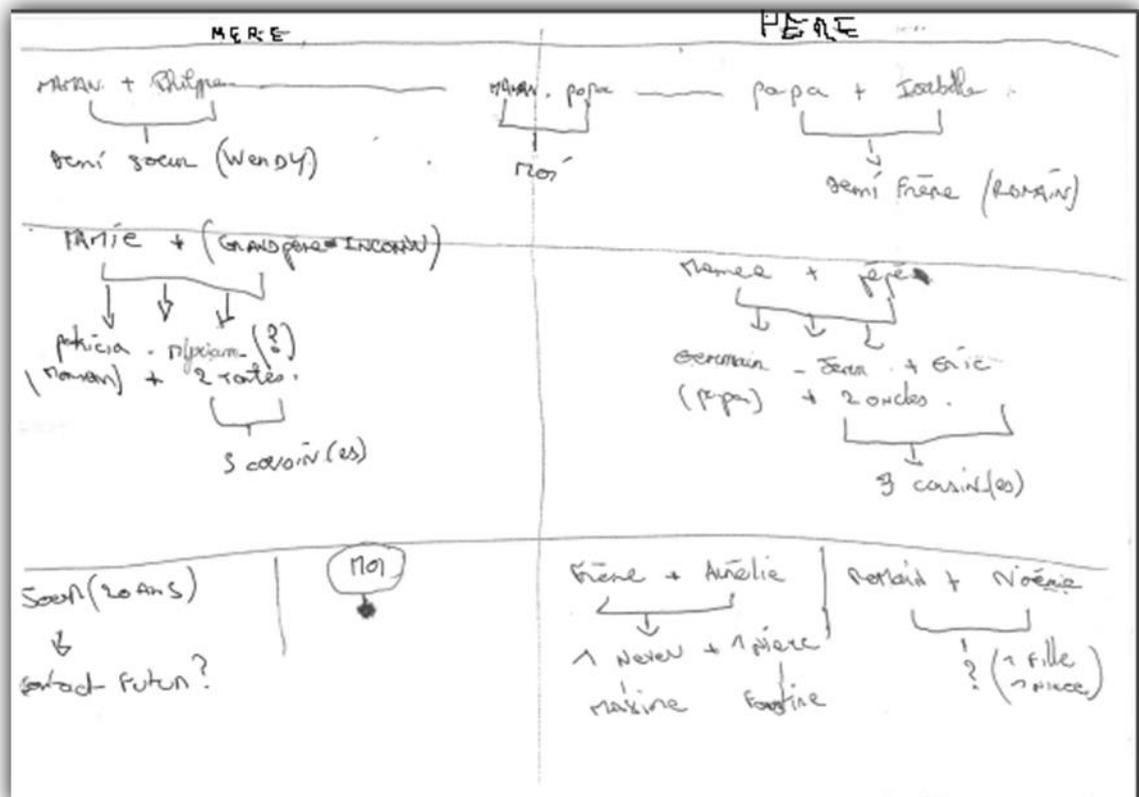


Figure35 : Libre réalisation de l'arbre généalogique de Timéo.

4.5 Prison et discontinuité des liens :

L'incarcération vient marquer chez Timéo, une rupture avec la mère, mais également une identification en miroir au père biologique retrouvé. La répétition du même vient témoigner de l'impossible renoncement. L'acte se situe dans un intergénérationnel inextricable, pris dans le reflet du père de la pré-histoire et de l'actuel. Une sorte de pacte narcissique en négatif se tisse dès lors entre le père et son fils. À cela Timéo tentera une échappatoire en recourant aux pairs, seulement ces derniers sont aux prises d'un même pacte, ne permettant pas de s'extraire de l'acte. Le long extrait d'entretien que nous allons présenter vient témoigner de la confusion des langues et d'une temporalité qui ne cesse de s'actualiser.

« T : Euh non, elle vit avec ma mère actuellement. Mais à ce moment-là, c'est la première fois que j'étais en prison et ma mère m'a écrit une lettre et elle m'a dit qu'elle allait déménager. Parce que à cette époque-là mon beau-père était commercial et il avait le choix entre Paris ou la Normandie. Et elle a déménagé en Normandie, sans me dire où exactement. Et donc voilà sans l'adresse il n'y avait plus de contacts entre nous. Ça m'a beaucoup blessé. Et donc je vous ai raconté, je suis sorti, j'étais en foyer, et quand j'étais à la rue en fait à mes 18 ans... je suis... j'ai... je suis retourné de nouveau en foyer, en prison à cause des vols. Je suis sorti au bout de 8 mois et... j'ai recommencé les vols. Parce que j'étais à la rue, et voilà, c'était compliqué. Et j'ai failli de nouveau retourner en prison, mais à la barre ils m'ont laissé ressortir, avec 3 ans de sursis au-dessus de la tête. Et à ce moment-là je sais pas par quel miracle je me suis retrouvé au 115 à la croix rouge. Et mon père a réussi à retrouver ma trace là-bas. Et du coup il m'a dit qu'il était prêt à ce que je vienne vivre chez lui. Et mon père c'est vrai que depuis 6 ans je l'avais vu... pas beaucoup de fois, une à 2 fois par an, pour les Noël avec la famille parce qu'on se réunissait tous. Les cousins, cousines, le frère, on réunissait tout en commun. Mais sinon j'avais été 3 mois chez lui quand j'étais au collège, mais ça c'était mal passé et fiout il m'a jarté. Mais sinon je l'avais vu que 15 jours, une semaine pendant les vacances scolaires. Mais c'est vrai que je l'ai pas vu beaucoup et à ce moment-là il m'a dit viens à la maison. Et la situation était pas simple, il avait pas trop d'argent, il pouvait pas trop m'aider et on était vraiment paumés dans un petit village où il fallait vraiment que j'ai une voiture si je voulais faire mes démarches. Mais on avait pas de voiture. Donc j'ai voulu déménager, partir avec des amis que j'avais rencontré à la croix rouge. On a décidé de partir dans le sud et ça s'est mal passé, donc j'ai décidé de remonter voir mon père, sans trop rester avec lui, sans trop... sans trop avoir de logement, sans trop avoir d'argent, j'avais pas le RSA parce que j'avais pas l'âge pour l'avoir. Je cherchais des formations, mais les foyers, ça le faisait plus. Quand on a fait des foyers et des foyers, qu'on a vu des psychologues et des psychiatres on en a vu 50, bah c'est pas, c'est plus possible. Et du coup j'ai recommencé les vols et je suis retombé en prison. Je suis sorti, il m'a donné sa nouvelle adresse, je suis resté chez lui un ou deux mois, je recommençais les vols, je retombais en prison. Et ainsi de suite, comme ça depuis... depuis 7-8 ans. »

C'est face à l'absence de la mère, qui semble abandonner son rôle, que le père peut retrouver une place auprès de Timéo. Le conflit de loyauté s'amenuise au profit du pacte narcissique avec le père. Toutefois, nous sommes frappés par le défaut d'historicité paternelle, les dates,

les âges s'entrecroisent comme des moments hors du temps. C'est de nouveau, l'argent, le vol, les placements qui viennent inscrire une temporalité. La répétition des actes permettrait ainsi d'inscrire le sujet, quelque part, de retrouver son re-père.

Le groupe de pairs fait défaut à la place que lui a accordée Timéo. Sans doute pris dans un nouveau conflit de loyauté entre père et pairs, le choix de la filiation instituée cette fois s'impose alors.

De son incarcération et des derniers vols commis, Timéo dira qu'il s'agissait de « vols par fainéantise ». Il expliquera que grâce à son père, il put trouver un emploi en restauration gastronomique, mais que par fainéantise il cessera toute activité. Cette fois, il n'est pas question de s'endetter de nouveau envers l'un des parents, la fuite est privilégiée. Pourtant, il dira que sa sortie de détention, « sans rien » à l'extérieur, est « désastreuse » à l'image de la relation avec son père, elle aussi décrite comme telle. Timéo nous laisse-t-il entrevoir une potentialité de changement, via la reconnaissance de l'identification mortifère au père à laquelle il est en proie ? Mais lorsqu'il se désaffilie à l'un des deux parents, c'est pour mieux retrouver l'autre. Persistance du clivage pour maintenir les deux parents idéaux sains et saufs.

Malgré tout, Timéo pourra faire part de sa déception à l'égard de la défaillance maternelle qui ne souhaite pas l'accueillir au domicile, privilégiant la demi-sœur plus jeune. La rivalité fraternelle donne à Timéo le statut de mauvais objet, ou pourrait-on dire d'objet tabou. Il devient un tabou que l'on craint et dont il ne faut pas s'approcher :

« T : Ma mère m'a mis dehors parce que ma petite sœur est revenue. Le premier truc que j'ai fait quand je suis sorti en perm c'est d'aller voir ma mère. On a fait une petite sortie tranquille. Et vous voyez ma petite sœur elle a peur de moi depuis petite depuis que j'ai tapé son propre père. Elle a vu une scène depuis elle a peur de moi. Sauf que son père, donc mon beau-père ainsi que ma mère ont dit toutes les méchantes choses inimaginables sur moi. C'est-à-dire que j'étais un voleur que j'étais un... »

Le manque du mot vient encore une fois témoigner de l'indicible empreint de honte portée par Timéo.

L'avenir se profile alors incertain :

« T : Des projets j'en ai depuis que je suis enfant. Encore une fois avoir des enfants, une maison, un travail qui me plaît, mais là je vais sortir j'ai rien. Et si je dois revoler, je

vous le dis honnêtement, je sais pas si vous enregistrez toujours, apparemment si, mais si je dois voler, le jour même où je sors parce que là je sors j'ai pas un euro sur mon compte. Parce que là j'ai pas de logement, pas de famille ni rien. Donc si je dois voler je le ferais. »

Seul le recours à l'acte lui permet de rester vivant et de maintenir une place au sein du dispositif familial.

Conclusion :

Les transformations s'opèrent au gré des placements et déplacements du sujet. Les sentiments de filiations et d'affiliations se font et défont au fil du parcours de vie. La détention peut permettre, par son cadre hors espace-temps, de dénouer ou de retisser des liens. Contrairement à ce que nous avons pu penser, le sentiment de filiation semble se situer dans une logique du « coûte que coûte », et ce au détriment des processus d'affiliation. La filiation instituée- biologique prime et ne permet pas au sujet de se sentir être ailleurs.

Or, pour « être » il faut « avoir été », et c'est ce qui semble faire défaut chez nos sujets en quête d'un « chez soi » où advenir. Ainsi, ils ne peuvent se situer dans la filiation instituée comme en témoigne la difficulté pour eux à se placer, en première intention, au sein des arbres généalogiques. La discontinuité des liens observée dans les représentations graphiques témoignent bien de la discontinuité de leur parcours.

Chapitre 4 : Pour quel dispositif thérapeutique en milieu carcéral ?

« *Le monde pénitentiaire est le domaine par excellence d'une clinique du traumatisme : violence de l'acte, rupture dans l'histoire du détenu, mais aussi violence de l'institution. Murs, règles, tensions, surpopulation, promiscuité et rapports de force ont toujours semblé, jusqu'au travail de C. Balier, constituer des obstacles infranchissables pour toute entreprise psychothérapeutique.* » Gravier (2015, p.35)

1 À propos du cadre :

1.1 Cadre sécuritaire, pénitentiaire :

Pour penser le cadre thérapeutique en milieu carcéral, faut-il déjà le panser. Alors que Jean Oury disait de la pratique thérapeutique à l'hôpital qu'il fallait soigner l'hôpital avant de pouvoir soigner les malades, nous pourrions dire que pour soigner en milieu carcéral, il faudrait soigner à la fois, l'hôpital et le milieu judiciaire. La pratique du psychologue en milieu carcéral donne à faire à la fois avec le milieu hospitalier dont le soignant dépend, mais également avec le système pénitentiaire dont il est co-dépendant.

Bien que le lieu (maison d'arrêt, centre de détention, centrale, unité sanitaire, SMPR, UHSA) dans lequel la pratique est exercée puisse établir quelques différences quant aux normes sécuritaires, il n'en reste pas moins que la question de la préservation de l'espace thérapeutique est mise à rude épreuve.

En maison d'arrêt et en Centrale, le lieu suppose que les patients ne peuvent se présenter librement en consultation, ainsi les retards, rendez-vous manqués sont également tributaires du surveillant pénitentier venu leur ouvrir. Ces signifiants analysables, dans un cadre psychothérapique en milieu ordinaire, ne peuvent être analysés comme tels dans ces milieux peu ordinaires. Si la rigidité du cadre carcéral est de mise, le cadre thérapeutique, lui se doit d'être doté d'une certaine souplesse. Nous reprendrons les propos de Balier pour illustrer : « Il faut en quelque sorte un cadre vivant à l'intérieur d'un cadre patent, tangible, énoncé. C'est répété à un niveau intime ce que j'ai appelé le double cadre : celui du droit, du monde carcéral avec lequel nous devons entretenir des relations saines, et celui du monde thérapeutique, centré sur la vie personnelle du prisonnier-patient ». ⁷³

⁷³ Lemaitre, V. (2007). *La violence de vivre. Rencontre avec Claude Balier*. Paris, Erès. p.95.

1.2 Un lieu pour recevoir :

Les unités sanitaires sont des lieux que je qualifierais « d'entre-deux ». Elles se situent au sein de la détention, mais toujours dans un espace un peu en retrait de celle-ci, souvent placées entre l'entrée/ sortie de la détention et les bâtiments tenant lieu de résidences. Cette place géographique à mi-chemin leur confère d'ores et déjà une place particulière. Nous avons pour habitude de présenter les USMP⁷⁴ aux patients détenus comme des espaces privilégiés, protégés, où le respect du secret médical et professionnel est la règle, puisque nous n'entretenons pas de liens directs avec le système judiciaire. Il n'y aurait alors aucun autre enjeu que le soin physique et psychique des patients. Malgré tout, la situation au sein de la détention nous contraint à nous plier nous aussi aux exigences judiciaires et une porosité entre système de soins et système carcéral ne peut être niée.

Les bureaux, souvent partagés par différents professionnels, ne permettent pas de penser l'espace d'accueil des patients et de garantir un SAS de sécurité. Une vitre sur la porte, la ronde des surveillants, ne permet pas de satisfaire le respect du secret médical et professionnel. Il peut dès lors être étonnant que dans ce lieu garant de la loi, cette première règle fondamentale ayant trait à la protection ne puisse être respectée. En fonction des lieux, j'ai pu constater dans mon exercice professionnel, ô combien le respect des droits du patient pouvait être mis à mal tantôt par les surveillants pénitenciers, tantôt par les soignants eux-mêmes. L'intimité non préservée en milieu carcéral vient alors contaminer le milieu soignant censé la préserver.

Le psychologue tente alors, dans cet espace insécure, de restaurer un semblant d'intimité, de sécurité. Nombreux sont les patients qui pointent les failles de notre environnement — service de soins, et pour lesquels la confiance dans le cadre thérapeutique peine à s'instaurer. L'importance du lieu, comme la rythmicité des séances, sont pourtant essentielles pour que le patient puisse se sentir exister quelque part, pour qu'il puisse trouver-crée dans un espace qui lui est dédié.

1.3 Temps et temporalité :

Nous avons longuement évoqué ce qui a trait à la dépressivité non élaborée chez nos sujets, le fait d'autoriser le sujet à se déprimer sans pour autant s'effondrer suppose un cadre particulièrement

⁷⁴ Unité Sanitaire en Milieu Pénitentiaire

solide auprès de notre population qui semble fonctionner principalement via un type d'aménagement limite. Winnicott nous dit : « Au départ, le point important est que l'analyste n'est pas déprimé et que le patient peut "se trouver" parce que l'analyste ne lui demande pas d'être sage, propre ou docile, et qu'il n'a pas même besoin de pouvoir lui enseigner quoi que ce soit. Le patient peut suivre le rythme qui lui est propre, s'il le souhaite. Il peut échouer : on lui donne du temps et une sorte de sécurité quant au lieu. Ces détails extérieurs qui concernent l'aménagement du traitement sont les conditions préalables pour que le patient découvre son propre sens de l'amour, avec l'inévitable complication de l'agressivité et de la culpabilité, découverte qui seule peut donner le sens de la réparation et de la restauration. »⁷⁵

Plusieurs éléments nous semblent importants à discuter en ce qui concerne la pratique de la psychothérapie d'orientation analytique en milieu carcéral. En premier lieu, ce que nous dit Winnicott de la position du thérapeute comme « non déprimé » suppose l'indestructibilité de l'objet représenté par le thérapeute. Ce dernier sert de pare-excitant au sens Bionnien et va venir transformer les éléments alpha en élément bêta, il vient encore, comme le dirait Balier, servir de Moi auxiliaire au patient face aux éléments bruts difficiles à symboliser. Il y a dans la thérapie auprès des patients incarcérés une participation active du thérapeute qui va prêter son appareil à penser. Ce qui n'est pas sans difficulté quant à sa neutralité et sa bienveillance, afin de maintenir à distance ses propres représentations et désirs sur ce qu'il souhaite et projette pour le patient. Si le thérapeute ne demande pas à être « sage ou docile » et que l'agressivité peut se décharger, le cadre doit permettre de maintenir un semblant de tiers surmoïque un peu au-dessus de la relation thérapeutique, le milieu favorisant d'ores et déjà cette place de tiers chimérique et garant de la loi.

Nous citerons également Bleger (cité par Gravier, 2015) qui nous dit que le cadre thérapeutique est le dépositaire de la partie la plus archaïque de la personnalité. En présence d'identités morcelées, peu stables, la violence vient à émerger à la moindre frustration. Le cadre vient dès lors accueillir la violence agie, parfois niée, sous fond d'angoisses d'abandon. Le cadre doit donc être « suffisamment consistant et solide pour apaiser celle-ci alors que le patient vit dans la crainte de sa réactivation. »⁷⁶

Une autre difficulté rencontrée dans l'exercice de la psychothérapie d'inspiration analytique en milieu carcéral, est l'importance accordée au temps et à la temporalité du patient, puisque l'ensemble du dispositif carcéral se base sur cette notion de temporalité et d'interdépendance des différents acteurs. Caroline Legendre (1989) nous dit que les rythmes temporels en prison peuvent être vécus comme mortifères, le détenu n'ayant aucun poids sur eux. La prison rend passif, infantilise, et maintient les sujets dans une dépendance totale à l'autre, « sans moyen de défense : « on est au placard, c'est noir, on est

⁷⁵ Winnicott, D-W. (1958). *De la pédiatrie à la psychanalyse*. Paris, Payot, 1969, p.86.

⁷⁶ Gravier, 2015, p. 35

enfermé, oublié.»⁷⁷ Les jours se répètent selon les mêmes rituels, ce qui n'est pas sans rappeler la répétition vécue de manière traumatique dans l'histoire de vie de nos sujets. Paradoxalement, cette ritualisation peut être structurante, contenante pour certains et « servirait de repère vis-à-vis de leur temps personnel chaotique ».⁷⁸ En témoigne la demande de certains détenus qui souhaitent être placés en aile fermée.

Face au temps carcéral, le temps du patient peine à trouver sa place et la rupture du soin matérialisée par la sortie ou le changement de lieu de détention viennent interrompre la temporalité. La demande également pressante des magistrats concernant l'obligation de soins et de résultats concernant la récidive vient, par leur terme propre, nier la notion de temporalité. En effet, les « obligations de soins » ou les encouragements à poursuivre des soins en détentions, afin d'obtenir des réductions de peines supplémentaires, permettent d'encourager les patients à accéder au soin. Il en passe par demande détournée et souvent qualifiée « d'utilitaire ». Cette première demande de soin permet une première approche du sujet et de son individualité. Toutefois, cette notion d'obligation vient dénier la temporalité psychique. La sécurité du lieu, comme nous l'avons vu, semble insuffisante. Aussi, quel aménagement du cadre thérapeutique pouvons-nous penser pour nos patients ?

1.4 La demande derrière la « non-demande » :

La question du travail avec la « non-demande » est centrale lorsque nous travaillons avec un public précaire et carencé, et plus particulièrement en milieu carcéral où les demandes de soins émanent de la justice ce qui vient biaiser la rencontre avec le soignant.

La plupart des patients effectuent une première demande d'entretien psychologique sous le motif de « l'obligation du juge ». Non sans rappeler que les obligations de soins ne débutent qu'à la sortie de détention et que les injonctions de soins doivent se prémunir d'une demande personnelle sous-jacente, une demande que nous pourrions qualifier de plus élaborée peine à advenir. Il est alors fréquent de lire au sein des dossiers de soins de la part de collègues psychologues, ou soignants qu'il n'y a « pas de demande » voire, « pas de demande authentique » ou, « une demande utilitaire ». Ces appellations n'ont pas été sans m'interpeller, le service dans lequel j'exerce actuellement allant jusqu'à proposer un entretien « d'évaluation de la demande ». Cela vient à mon sens questionner ce que le psychologue, le soignant, vient rechercher dans la demande de l'autre. L'évaluation de la demande ne pouvant être qu'une

⁷⁷ Legendre, C. Un lieu paradoxal d'effets thérapeutiques : le milieu pénitentiaire. *L'évolution psychiatrique*, 1989, 54 (2), p.323.

⁷⁸ Ibid

évaluation de « l'urgence psychiatrique », de l'ordre de la décompensation ou de l'effondrement, ou bien du « moment » pourrait-on dire, propice où le sujet peut venir entamer une démarche de soin. Dans cette recherche absolue d'une demande plus ou moins élaborée, ou formulée pour venir capter l'attention du thérapeute, le psychologue passe bien trop souvent à côté de la réelle demande et vient poursuivre la répétition traumatique.

Je prendrais ici quelques verbatim issus de ma pratique clinique pour illustrer ce propos, et la nécessité d'être l'objet permanent que le sujet vient rechercher.

« Avec l'autre psychologue, j'ai fait pareil, je me suis assis et puis j'ai attendu. » « J'ai dit que je venais parce que j'étais obligé, alors on m'a dit que l'on ne pouvait rien faire pour moi. »

« La psychologue, elle n'a pas insisté, on a eu un RDV, elle m'a laissé partir au bout de 10 minutes. Vous, vous avez insisté, vous m'avez rappelé, alors au début je faisais genre, mais je vois bien que j'en ai besoin. »

« On m'a dit de réécrire plus tard. »

« C'est vrai, vous voulez bien vous occuper de moi ? Parce que l'autre psychologue m'a dit que je n'avais pas besoin. »

« Avant, avec le psychologue je faisais le p'tit con, je voulais rien dire, je lui racontais n'importe quoi. Il a fallu que j'ai confiance, pour lui dire des vrais trucs, ça vient pas comme ça ! »

À travers la « non-demande » se rejoue avec le thérapeute ce qui a échoué avec les objets parentaux. Les sujets présentant des tendances antisociales, carencés, poursuivent leur quête d'un environnement suffisamment bon, sans failles, cette quête s'agit dans la cure dès l'expression de la demande. Nous avons pu voir à travers cette recherche la difficulté à se saisir des espaces proposés, la répétition des ruptures, l'errance, les trou-matismes, rendant la symbolisation quasi-impossible. Or, l'élaboration d'une demande clairement identifiée demande à ce que quelque chose ait déjà pu se lier au sein de l'appareil psychique.

Afin d'étayer mon propos, je vais reprendre les indications de Jean-Yves Chagnon (2017) auquel j'associe ma pensée. Expert auprès des tribunaux, il s'insurge également de l'absence de prise en charge de la part des psychologues et psychiatres faute de demande de la part du patient. Le risque pour le patient dans le fait de ne pas être entendu est d'accentuer son

désespoir et sa dépersonnalisation. Le passage à l'acte serait, dans ce cas, le seul moyen de maintenir une continuité du self. Toutefois, si l'appel via l'acte échoue de nouveau, la rage narcissique s'empare du sujet et l'environnement devient persécuteur. La scission entre soi et l'autre s'accroît, les équipes soignantes, éducatives, rendent compte d'un contre-transfert négatif refusant parfois de prendre en charge ces patients à « expression comportementale » du fait de leur « incurabilité » ou par peur de ces expressions manifestement agressives. Nous voyons dès lors apparaître des équipes spécifiquement dédiées, voire des lieux de soins spécifiques pour les sujets placés sous main de justice. Cela ne vient alors qu'aggraver la stigmatisation et les fausses croyances autour de ces personnalités.

À travers ce concept de non-demande, c'est le contenu manifeste qui est entendu à défaut du contenu latent. Bien que le clinicien travaille avec ce dernier, nous pouvons nous questionner sur la mise au premier plan, du contenu manifeste dans ce cadre. Est-ce ici l'agir qui vient de nouveau court-circuiter la pensée du soignant/thérapeute ?

Jean-Yves Chagnon (2017) reprend le concept de demande et établit un lien avec les fonctionnements limites auxquels nous avons à faire en milieu carcéral. Il nous dit :

- « 1. Demander implique tout d'abord la reconnaissance d'une difficulté, de symptômes ou d'une souffrance psychique dont le sujet aimerait pouvoir se passer. Or cette reconnaissance ne peut avoir lieu qu'en fonction d'un capital narcissique suffisant qui garantit que la reconnaissance n'entraînera pas un effondrement narcissique, une désorganisation mentale plus grande. La plupart de ces sujets usent de mécanismes de déni, clivage, projection, idéalisation, omnipotence qui entravent la reconnaissance de cette réalité psychique, autrement désorganisante. [...]
2. Demander implique de faire appel à un tiers, dont l'investissement transférentiel met à l'épreuve la capacité d'accepter une certaine forme de dépendance et de passivité à son égard, du moins met à l'épreuve les fantasmes de dépendance et de passivité. Or cette problématique est centrale dans ces pathologies des limites où le rapprochement à l'objet ravive l'angoisse de perte et d'intrusion. [...]
3. Demander de l'aide implique enfin de faire confiance dans le pouvoir curatif ou soignant de la parole, dimension du psychisme défaillante dans ces cas de figure puisque ce sont justement les processus de symbolisation secondaire (verbale) qui défont à contenir l'excitation pulsionnelle, laissant la place aux régulations par le caractère, le comportement, les gestes et le soma. Cela implique également de s'intéresser à son fonctionnement mental, à son intériorité douloureuse, et de la communiquer, ce qui précisément est une menace ici, renvoyant encore une fois à un trop de vide

ou de douleur effractante, [...] Parler à quelqu'un, ici, signifie être percé à jour, être serré de trop près, risquer l'emprise, être confronté à l'insupportable. Soit autant de menaces sur le sentiment d'identité dont le durcissement, la radicalisation viennent magiquement effacer le flottement l'incertitude, l'effondrement. »⁷⁹

La non-réponse à la « non-demande » viendrait dès lors accentuer le symptôme à travers le désespoir de nouveau répété.

La « non-demande » semble renvoyer le soignant, thérapeute, au vide, au trou, que ces sujets agissent dans la rencontre. L'absence de représentation met l'autre en difficulté, le désir du soignant à « guérir » le malade pour répondre à son propre idéal est dès lors impossible.

Kaës dira : « Ces sujets (limites) mobilisent autrui et l'environnement, ils les affectent, ils les mettent au défi de les contenir, de maintenir les limites et les interdits, et d'abord de les comprendre. »⁸⁰ C'est bien à cette difficulté de compréhension de l'autre, lui-même en quête de quelque chose qu'il ne connaît pas, qui semble faire éprouver l'angoisse du manque, de l'incomplétude, chez le soignant. Le propre des métiers du soin n'étant pas de venir compléter l'autre, lui apporter ce qui lui manque ? Aussi, face à la béance des sujets limites ou psychotiques en proie à l'agir, comment venir contenir ses propres angoisses d'incomplétudes et de manque ? Cela reviendrait à admettre son impuissance, et donc à refuser l'idéal placé en sa propre profession.

Il m'apparaît donc que la question de la non-réponse face à la « non-demande », que je m'efforce de laisser entre guillemets puisqu'il s'agit d'un abus de langage, est en réalité relative à la question du manque et de l'idéal. J'aborderais dans la partie suivante cette contamination du milieu sur la pratique soignante, pour venir éclairer cette pratique.

2 Pour une plurifocalité ? :

2.1 Santé-justice : un lien impossible ?

Comme nous l'avons vu à travers l'histoire de la folie et les prémices du milieu carcéral, santé et justice ont toujours été intimement liées. La folie a été dans un premier temps relié au désordre social, l'hôpital général puis les maisons de correction prenant en charge à la fois les fous et les mendiants. Plus

⁷⁹ Chagnon, J-Y (2017). Criminalités et problématiques identitaires au regard du mal-être dans la protection de l'enfance in *violences et mal-être : discriminations et radicalisations*. Paris : Dunod, p.112-113

⁸⁰ Kaës, R. (2012). *Le mal-être*. Paris, Dunod, p.160.

tard, des lois sont venues faire tiers et ont tenté de séparer de nouveau ce qui relève du soin et ce qui relève de la justice. Si actuellement, la notion d'irresponsabilité pénale fait débat et que la psychiatrie tant à s'ouvrir sur la cité, c'est le milieu carcéral qui semble en faire les frais.

Le continuum entre normal et pathologique vient alors ouvrir le débat sur le soin en détention. Qui sont les patients-détenus ? De quel mal souffrent-ils ? Si les expertises montrent une prévalence de personnalités psychopathique ou antisociale, classées dans les manuels de classifications internationaux, alors devrions-nous penser les détenus comme des patients et la détention comme un lieu de soins spécifiques ? En ce sens, devrions-nous suivre les idées de Balier sur une coordination des soins entre le monde de la santé et celui de la justice ? En effet, celui-ci prône l'idée d'une articulation entre ces deux entités, le cadre thérapeutique devant être intégré au milieu pénitentiaire. Ainsi, la prise en charge des patients-détenus prendrait en compte trois types de cadres : la loi, la prison, la thérapeutique. Cette articulation aurait pour objectif d'apporter un espace de médiation ayant une fonction apaisante pour le sujet. Mais, Gravier (2015) souligne assez justement, que pour ce faire, le cadre ne doit pas devenir une contrainte à la parole qui donnerait à celui qui l'écoute un statut de persécuteur. C'est pourquoi, ces suggestions, aussi pertinentes soient-elles, ne sont pas sans poser un certain nombre de questions sur les plans éthique et déontologique et supposent un savoir commun difficilement applicable.

En effet, sur le plan éthique, cela supposerait que tous les acteurs exerçant en milieu carcéral disposent des mêmes modalités de secrets partagés aussi bien médical que professionnel. Or, cela ne peut être le cas, l'Etat ayant déjà été condamné à des dommages et intérêts au profit de l'ordre des médecins pour avoir voulu utiliser des données médicales et donc confidentielles dans un logiciel réservé à l'administration pénitentiaire.

Déontologiquement, les logiques pénitentiaire et soignante sont également différentes. Le cadre strict du régime pénitencier et la valeur punitive de la peine iraient à l'opposé de la neutralité bienveillante dont doit disposer tout soignant. Si un soignant ne «juge» pas, les acteurs du milieu carcéral, eux, «jugent» au regard de la loi.

Enfin, l'utilisation d'un même vocabulaire et une compréhension de la pathologie mentale ne relèvent pas des compétences de l'administration pénitentiaire. C'est pourquoi les experts mandatés par les tribunaux, dans le but d'obtenir une meilleure compréhension des cas, sont indépendants et ne relèvent ni de l'unité de soins ni de l'administration pénitentiaire. Leur indépendance est garante de leur neutralité et est indispensable au bon déroulement de l'expertise. Le manque de formation des surveillants pénitentiaires, en première ligne, est à déplorer alors même que ces derniers revêtent parfois des rôles d'éducateurs face à des patients-détenus carencés.

Aussi, si nous souhaitions pouvoir imaginer un lien entre santé et justice, faudrait-il des acteurs permanents, disposant d'une formation commune et des mêmes modalités de partages d'informations. Le cadre se devait d'être contenant et rassurant aussi bien du côté du soin, que du côté carcéral. Or, mon expérience dans différents établissements pénitentiaires vient à montrer les défaillances de cadres aussi bien médical, que carcéral.

De plus, les patients qui consultent à l'unité sanitaire, viennent rechercher cet espace contenant et sécurisant, cet espace hors du temps carcéral. Les mots peuvent venir traduire les maux des conditions de détention, des angoisses qui y sont inhérentes, sans volonté pour le patient que le thérapeute intervienne dans l'autre espace. Les sentiments de persécution très présents chez nos patients aux pathologies diverses peuvent s'exprimer dans ce lieu hors des murs, et éviter ainsi l'agir. Bien sûr, le cadre, la loi sont rappelés comme dans toute exposition du cadre psychothérapique : les limites du secret professionnel en cas de risques auto et hétéro –agressifs. La prévalence de ces risques donne à voir la porosité des limites en dedans et dehors. La « prime de risque » versée aux soignants en milieu pénitentiaire marque les angoisses de mort et d'intrusion palpables en milieu carcéral, ces angoisses indicibles agies par les patients et tués par les professionnels. Il est alors fréquent que lorsqu'un décès survient en détention, il soit tû. Comment dire l'indicible ? Comment percevoir la mort réelle là où la mort fantasmatique est omniprésente ? Réalisation de fantasmes de meurtres dans un lieu où les actes meurtriers se confrontent au réel, ou la pensée de l'acte se confronte au dire. La confrontation donc entre réelle et fantasmatique est rendue impossible. L'angoisse s'exprime alors sous ses différentes formes : dénis, clivages, pulsions. Elle contamine les professionnels tout comme les patients. La pensée devient alors dangereuse et est remplacée par l'acte.

2.2 Corps et psyché, ou le clivage de l'être :

2.1.1. *Agir et contamination :*

« Travailler dans une prison, dans une société de droit, implique de facto la reconnaissance que la sanction existe et s'exerce, et, en conséquence, que la prison a une certaine légitimité quelles qu'en soient ses insuffisances, les outrances et les violences qu'on peut y trouver. Reconnaître une légitimité ne signifie pas cependant qu'on reste passif lorsqu'on se retrouve dans des situations où l'indignité règne. Pour les soignants, la position de neutralité théorique implique un exercice constant de positionnement dans l'écoute. Indispensable exercice d'équilibriste pour construire une relation thérapeutique sans faire abstraction du lieu où se fait la rencontre. Chaque soignant peut osciller entre une position empathique qui lui fait tantôt percevoir le patient détenu comme victime d'un système déshumanisant, et tantôt le

conduit à rejeter ce même patient comme l'auteur d'un acte parfois monstrueux et qui doit donc subir.»

⁸¹ Il n'est donc pas rare d'assister à ce double mouvement en milieu carcéral : de la victimisation au rejet, de positionnement du côté de la loi, puis de désillusion au regard de cette dernière.

L'insupportable de l'acte, conduit parfois le soignant à agir/réagir, faisant fi de sa neutralité bienveillante. On fait alors « le minimum » pour garantir le soin et sa sécurité, comme en témoignent les portes laissées ouvertes lors de certains soins somatiques. Cette façon de donner l'intimité de l'autre à voir est une manière inconsciente de punir. Elle renvoie aux temps où les sujets criminels étaient jetés en pâture sur la place publique, sous le regard des autres habitants et de leur bourreau. L'innommable de l'acte peut dès lors conduire l'Autre à un mouvement de régression archaïque.

À l'inverse, la vulnérabilité psychique de certains patients peut entraîner un profond sentiment d'injustice à l'égard du milieu judiciaire. La confusion engendrée par la place du sujet, à la fois victime et agresseur, engendre une confusion des rôles entre le statut de soignant et le milieu carcéral. Le soignant est alors poussé à agir et éprouve des difficultés à différer ses actions.

Les réactions transféro-contre-transférentielles sont également vives face à la dimension traumatique, au risque de passage à l'acte auto ou hétéro-agressif. Dès lors, le thérapeute peut vouloir se saisir du cadre pénitentiaire et de sa « surveillance spécifique » pour veiller sur le détenu. Il s'agit de rondes, où toutes les heures, un surveillant vient « s'assurer que le détenu est en vie ». Lorsque nous faisons appel, avec accord du patient, à ce dispositif, nous pouvons parfois nous surprendre à ne plus maîtriser nos propres angoisses et représentations. Tout se passe comme si l'agir environnant faisait craindre une perte de contrôle permanente. Le cadre thérapeutique ne serait alors plus suffisamment sécurisant pour contenir à la fois les angoisses du patient et celles du clinicien à son égard. Or, la permanence et l'indestructibilité du thérapeute est des plus importantes. Aussi, si ce dernier vient à douter de sa contenance, il ne peut que mettre, le patient déjà fragile, en difficulté. C'est en cela que la temporalité du thérapeute dans ce qui se joue dans la cure est également à analyser. Le thérapeute se trouverait, dans ce cas, lui aussi figé dans une dépendance passive au milieu au sein duquel il exerce.

⁸¹ Gravier, B. Quand la psychanalyse nous aide à accompagner les sujets violents. Quelques concepts clés à partir de l'œuvre de Claude Balier. *Carnet Psy*, 2015, 191 (6), p.34.

3 Comment penser la pratique du psychologue clinicien en milieu carcéral ? Quelques propositions psychothérapeutiques.

3.1 Entendre le trauma :

Entendre le trauma, c'est entendre l'effroi, ce qui n'a pu se lier au sein de l'appareil psychique et donc prendre sens. Ainsi l'effroi n'a pas pu se transformer en signal d'alarme, en angoisse. Il reste à l'état brut et est responsable des distorsions dans le comportement du sujet qui ne sait comment répondre. La répétition des actes est une tentative de compréhension, de ce qui n'a pu se lier au sein de l'appareil psychique. « Répéter jusqu'à ce que la décharge advienne... autrement dit, répéter jusqu'à comprendre. »⁸² Bonneville-Baruchel, pointe d'ailleurs l'étymologie du mot « comprendre », qui viendrait du latin *compre(he)ndere*, composé de *cum* qui signifie avec et de *prehendere* qui veut dire prendre, saisir. Nous pourrions alors comprendre l'adresse à l'autre, via l'acte, comme une demande d'aide pour comprendre ensemble ce qui se passe pour le sujet. Saisir, serait non seulement, saisir le sens, prendre, voler l'objet du désir de l'autre, qui pourrait venir donner un sens au trou-matisme.

Chez les auteurs de vols, nous avons pu voir que l'objet du vol ainsi que le moment où celui-ci est dérobé, a son importance dans la compréhension du cas. En effet, les différentes étapes relatives au vol chez l'enfant, l'adolescent, puis le jeune adulte, indiquent des failles dans les relations précoces de quelque chose qui n'a pu advenir. Un vol en boutique ou un cambriolage chez un particulier ne relève alors pas du même besoin de *cum –prehendere*. Aussi, chez les sujets déprivés au sens plus large, pour comprendre l'acte, il faut entendre les « trou », les silences, venant marquer le sujet dans sa plus tendre enfance, et à son adolescence.

Pour entendre ces « trou-matismes » il faut accepter la répétition, la chronicité du discours, l'absence de demande. Il faut alors être l'objet permanent qui est venu à manquer.

⁸² Bonneville-Baruchel, E. (2018) *Les traumatismes relationnels précoces : clinique de l'enfant placé*. Paris : Erès. p.168

3.2 La permanence :

3.2.1 *La permanence et le lieu :*

Les changements de lieu de privation de liberté, au moment du procès puis après le procès, puis au moment de la réinsertion, viennent mettre à rude épreuve la constitution du cadre thérapeutique tel que nous l'avons décrit plus haut. En effet, les différents temps de la peine viennent rythmer les séparations. Aussi, les changements de thérapeutes en fonction de ces mouvements, recréent les séparations non préparées, non-dites de la prime enfance. Pour des raisons sécuritaires, le maître mot est de « ne pas dire » le moment du transfert du sujet vers un autre établissement. Il en sera de même lorsqu'il devra s'absenter pour des extractions judiciaires ou médicales. Nous sommes alors nous-mêmes, thérapeutes, mis au secret.

En maison d'arrêt, plus particulièrement, là où la peine est plus courte et subit les aléas du procès à venir, chaque séance oblige presque le clinicien à faire comme si celle-ci était la dernière. Réassurance dans le cadre, contenance, tout en permettant la mise en sens, est un exercice périlleux. Dire et ne pas dire, positionnent le clinicien dans une impossible ambivalence qui ne permet pas la permanence.

3.2.2 *La permanence de l'objet, celle du thérapeute :*

Cette permanence, réelle, physique, du thérapeute a pu être observée lors de ma pratique en milieu carcéral, quand j'ai moi-même expérimenté un changement de lieu, passant d'une maison d'arrêt à un centre de détention. Les patients alors retrouvés en centre de détention après plus de deux années d'interruption de suivis ont alors pu me faire part de leur expérience de la permanence de l'objet. En effet, tous les patients avec lesquels avaient pu s'amorcer un réel travail thérapeutique sur plusieurs années en maison d'arrêt et pour lesquels un relais avait pu être préparé en amont vers un autre thérapeute identifié comme tel dans le nouveau lieu d'accueil, ont pourtant demandé à être de nouveau reçu par le thérapeute qui les avait suivis dans les premiers temps de leur incarcération. Outre, les données relatives à leurs problématiques individuelles, ce qui a été frappant dans ces reprises de suivis et nommé comme tel par les patients est : la nécessaire permanence de l'objet.

Le premier temps des retrouvailles a été destiné à montrer au clinicien « à quel point ils avaient changé », grandi, n'étaient plus dans la même temporalité, la même répétition.

Dans un second temps vient le soulagement, du retour au connu, à l'objet contenant que le thérapeute avait pu être dans les premiers temps.

Puis, le thérapeute est de nouveau testé afin de vérifier sa solidité et sa permanence. La faute, la cause de tous ces changements chez le sujet est alors remise sur le clinicien qui peut être détruit. Si ce dernier résiste une nouvelle fois, il semble pouvoir réadopter sa position de contenance et de réceptacle des éléments alpha.

Ces sujets ont pointé la difficulté à venir investir un nouvel objet, les replaçant là dans une sorte de conflit de loyauté envers le premier psychologue. En effet, si le travail thérapeutique en milieu carcéral consiste à favoriser la destruction puis la survivance de l'objet primaire qui n'avait pu s'effectuer jusqu'alors chez ces jeunes déprivés, alors le changement de thérapeute vient à recréer les angoisses relatives à la perte d'objets. Nombreux sont également ceux qui demandent à venir consulter le même psychologue à leur sortie de détention.

Si la permanence de l'objet doit donc être favorisée par l'accès au même thérapeute sur toute la durée de la peine, voir après l'incarcération, celle-ci doit également se jouer dans l'espace thérapeutique proposé. Comme nous avons pu le voir, le lieu pour recevoir le patient : le même bureau investi par le même thérapeute est un gage de contenance et de réassurance pour le patient. Le thérapeute lui-même doit pouvoir exercer dans un lieu suffisamment sécurisant pour lui, afin de transmettre son propre sentiment de sécurité.

La permanence est la pierre angulaire de la thérapeutique proposée en milieu carcéral.

3.3 La contenance :

Comme nous l'avons indiqué précédemment, le trou-matisme rend la représentation et la mentalisation quasi-impossible. L'élaboration d'une demande de soin clairement formulée paraît donc de l'ordre de l'impensable. Aussi, la demande est souvent en proie à des éléments de réalité, des éléments factuels venant pallier la carence fantasmatique. Il s'agit souvent d'une demande qui en passe par un tiers, un juge, un conseiller d'insertion et de probation, et qui permet d'accéder au psychologue. Cette demande n'est alors pas à prendre telle qu'elle est formulée par le patient, mais telle qu'elle pourrait l'être.

Mettre en mots une demande en passe par mettre en mots le cadre thérapeutique, le définir sans en cacher les failles potentielles. Le lieu, les notions de secret médical,

professionnel, partagé, la fréquence, le but assigné, tout doit y être décrit scrupuleusement afin de favoriser les capacités représentationnelles du patient. Cela permettra également de limiter les fantasmes quant à la porosité des limites entre santé et justice.

C'est ainsi que dans cet espace défini ensemble, la rencontre peut se faire et la demande s'élaborer petit à petit. Il faudra alors parfois au thérapeute avancer des pistes de réflexions, de travail au patient. Jouer-crée, mettre en mots, en forme, en sens, le contenu du discours latent.

3.4 L'indestructibilité :

L'indestructibilité en passe par l'instauration d'un cadre entre flexibilité et rigidité.

Nous avons pu voir que le cadre thérapeutique en milieu carcéral demande une certaine flexibilité de par le respect du cadre carcéral nécessitant certains aménagements. Pourtant, la permanence suppose un cadre plutôt strict pour les sujets carencés. C'est ce que proposent nombre d'auteurs, tels que Emanuelle Bonneville-Baruchel (2018) : elle nous dit que les attitudes de bienveillances à l'égard de ces sujets qui favorisent la régression auraient alors plus tendance à déchaîner leur violence. Tout projet de soins ou de prise en charge éducative, fondée sur la proposition d'expériences régressives pour favoriser ce qui n'a pu advenir précocement engendre une aggravation de leur état. En effet, cela peut créer une reviviscence de la culpabilité primaire et engendrer des conduites destructrices à l'égard de l'environnement bienveillant. Ils se sentent ainsi responsables de la perte du bon objet primaire, se représentent comme mauvais et responsables de la perte du bon objet. C'est pourquoi Winnicott (1956) conseillait de faire preuve d'une grande fermeté sans failles ni relâchement, et ce, même si l'enfant progresse. Aussi, bien que cela puisse sembler aller à l'encontre des attitudes « réparatrices » face à la clinique du traumatisme, il n'en n'est rien puisque ces sujets carencés ne sont pas à penser comme des sujets « normaux-non-carencés ». Dans le cadre thérapeutique, il faudra alors au clinicien « rester de marbre » face aux propos amenés par le sujet afin de faire advenir certaines réactions de compassion, dont le sujet pourrait jouir dans le but ultime de pouvoir détruire. Si la neutralité bienveillante est de mise, la contenance en passe par cette « apparente rigidité ». Pour favoriser la destruction de l'objet sans risque pour le sujet que l'agressivité non liée se retourne contre le Moi, le thérapeute doit donc survivre. Survivre ne signifie alors pas ici tout accepter, ne rien en dire, mais bien au contraire en passer par le dire, nommer ce qui n'est pas acceptable au regard de la loi, vis à vis

de soi, dire ce qui n'a pas été tolérable pour le sujet lorsqu'il était enfant, mais également actuellement.

C'est d'ailleurs nos patients-détenus qui viennent parfois pointer les manques du cadre, pénitencier d'abord avec les laxismes tolérés, ou bien thérapeutique lors de rendez-vous déplacés par exemple. L'importance du maintien d'un cadre strict est alors garant de la sécurité interne du patient.

3.5 Utilisation de l'objet-thérapeute et la réaction thérapeutique négative

Si dans le langage courant il n'est pas rare d'entendre que l'utilitarisme est à la source des demandes de soins en milieu carcéral, du fait des obligations qui incombent au patient-détenu, nous entendrons de notre côté la question de l'utilisation de l'objet comme potentiel créateur.

En effet, pour penser la relation thérapeutique, il nous faut ici pouvoir penser l'utilisation de l'objet-thérapeute par le patient. Cette capacité à utiliser l'objet suppose un investissement de la réalité externe et dépend d'un environnement bienveillant. Ainsi, pour que le sujet puisse utiliser l'objet, ce dernier doit résister à ses attaques et avoir la possibilité d'être détruit par le sujet. Quand le sujet détruit l'objet, la relation préétablie passe par l'utilisation de l'objet. En d'autres termes, « au sujet qui se relie à l'objet, succède le sujet qui détruit l'objet »⁸³ en tant que ce dernier devient extérieur. Ce n'est qu'ensuite que l'objet pourra survivre à la destruction. Toutefois, il arrive que l'objet ne survive pas, et le lien thérapeutique se trouve mis à mal, car ce n'est qu'en cas de survivance que le sujet peut utiliser l'objet. Winnicott vulgarise ce mode de relation à l'objet par le dialogue suivant : « Hé ! l'objet, je t'ai détruit. » « Je t'aime. » « Tu comptes pour moi parce que tu survivs à ma destruction de toi. » « Puisque je t'aime, je te détruis tout le temps dans mon fantasme (inconscient). »⁸⁴

C'est donc bien au-delà de la question de la permanence de l'objet que se situe l'utilisation de celui-ci. L'objet doit être permanent dans sa capacité de survivance.

La destruction via la haine du sujet exprimée à l'égard du thérapeute n'est contre-transférentiellement pas sans risques. Elle peut susciter des contre-attitudes négatives à

⁸³ Winnicott, D-W. (1971). L'utilisation de l'objet et le mode de relation à l'objet au travers des identifications. In *Jeu et réalité*. Paris, Gallimard. P.169.

⁸⁴ Ibid

l'égard du patient, qui aux prises avec sa compulsion de répétition agissant la pulsion de mort, va maltraiter l'objet.

La répétition dans la cure et les analyses sans fin s'actent également dans la thérapie en milieu carcéral. Nous savons que nous avons à traiter des patients aux frontières, à la fois de par l'agir toujours latent et pouvant s'exprimer à tout moment, mais également par la prégnance des aménagements limites que nous rencontrons. Bien que notre recherche ne nous permette pas d'affirmer cette prévalence, notre expérience clinique nous oriente quant à elle en ce sens. Nous serions dès lors davantage dans ce qui relève du recours à l'acte, et de la lutte contre l'effondrement, bien plus que du passage à l'acte, dans la population adolescente qui nous intéresse ici. La recherche de contenance et de survivance de l'objet prend dès lors un tout autre aspect puisque le thérapeute se devrait d'être dans ce cas « suffisamment bon » pour permettre de rejouer ce qui n'a pu s'établir dans la relation précoce à la mère. Le thérapeute sert alors de mère-auxiliaire, pourrait-on dire, il doit survivre là où la mère biologique a été détruite ou à l'inverse, est intouchable. C'est pourquoi nous voyons s'exprimer la haine primaire non élaborée puisque non dicible envers le premier objet.

Dans le traitement des aménagements limites, le thérapeute se trouve de connivence avec le besoin du patient d'être du côté psychonévrotique, alors même que la nature du trouble est psychotique. Il m'a ainsi fallu un certain nombre d'années avant de percevoir les pendants psychotiques sous-jacents chez certains patients. Le côté « maternant » sans doute m'empêcha-t-il de percevoir ces patients comme « fous ». Bien trop occupée à tenter de survivre, je ne pouvais percevoir que les persécutions dont j'étais victime dans la cure, ne relevaient pas d'un caractère névrotique et d'angoisses inhérentes à la castration, mais bien plus d'angoisse de mort et de destructions rappelant davantage la crainte de l'annihilation. Les défenses psychosomatiques, elles aussi, relèvent plutôt de craintes relatives à la dysmorphophobie, au morcellement, que de manifestations en lien avec des troubles de l'attachement telles que l'asthme ou l'exéma. Il faut détruire, ressentir son corps pour se l'approprier, d'où la prévalence des actes d'automutilation ou les entraînements de musculation à haute fréquence.

Avec ce type d'aménagements, où l'angoisse psychotique menace d'éclater bruyamment, l'analyse que l'on pourrait qualifier d'analyse « en faux self » est sans fin. Le sujet ne peut mobiliser suffisamment de défenses psychonévrotiques pour exprimer sa gratitude et s'en aller, et ne peut quitter l'objet analyse sans crainte de disparition du soi. Aussi, perdue dans le temps le lien thérapeutique servant de support au psychisme. Telle une

enveloppe, un Moi-Peau tel qu'Anzieu l'a décrit. Le thérapeute a une fonction d'écran, de support, de réceptacle des éléments bruts. L'amélioration de l'état du patient se constate par sa non-décompensation sur un versant complètement psychotique, par la remise en place de quelques jalons pseudonévrotique. L'analyse quant à elle se termine souvent de façon violente, lorsqu'un tiers vient y mettre un terme. Il peut alors s'agir de la fin de la peine de détention, de la fin d'une ordonnance d'obligation de soins, d'un passage à l'acte de la part du patient ou du thérapeute lui-même.

Il semble ainsi vain, de vouloir « donner un sens à la peine », d'attendre « une demande » de la part de ses sujets en peine pour élaborer. Tout au plus, la psychothérapie peut servir de « garde-fou », tenter de « combler des trous » lorsque le thérapeute vient à prêter un peu de son psychisme au patient. À travers un travail d'historicité permettant au sujet de s'inscrire dans son histoire, une certaine forme de contenance peut advenir pour lutter contre l'effondrement.

4 Propositions thérapeutiques à partir du jeu :

« La psychothérapie se situe en ce lieu où deux aires de jeu se chevauchent, celle du patient et celle du thérapeute. En psychothérapie, à qui a-t-on affaire ? À deux personnes en train de jouer ensemble. Le corollaire sera donc que là où le jeu n'est pas possible, le travail du thérapeute vise à amener le patient d'un état où il n'est pas capable de jouer, à un état où il est capable de le faire. » (Winnicott, 1975, p.84.)

Face aux carences, aux défauts de mentalisation et de fantasmatisation de nos patients, le travail thérapeutique à partir de jeux semble être une piste intéressante à explorer. À partir de notre étude clinique autour des processus de filiation et de l'agir, nous proposerons trois pistes de jeu thérapeutique, l'un réalisé à l'aide de la libre réalisation de l'arbre généalogique, l'autre à partir du jeu de balles, enfin celui du psychodrame.

4.1. Le travail d'enquête de sens, un jeu de piste à part entier :

Nous avons pu saisir à travers notre étude l'importance de la quête de sens chez nos sujets.

Le vol, pris d'abord comme un jeu, un défi face à l'imgo parental, relèverait d'une sorte de survie psychique, jeu de l'insouciance évoluant en jeu de la défiance, de

l'inconscience. L'objet du vol, comme nous avons pu le voir, vient faire lien, il peut être qualifié d'objet transitionnel permettant la séparation à l'égard de l'instance parentale et plus particulièrement maternelle. L'objet du vol peut également servir d'objet de médiation et permet l'identification à l'instance paternelle ayant déjà elle-même volé, puis s'étant absentée. L'objet du vol serait donc un objet de médiation permettant de faire filiation. Il fait partie intégrante du jeu de piste amenant à la quête du soi, d'un self.

Si la quête de sens est éperdument recherchée, elle reste également redoutée. C'est pourquoi nous avons pensé étayer la psychothérapie des auteurs de vols, mais plus généralement des jeunes à la tendance antisociale, par l'utilisation d'objets de médiations. Ces derniers permettent d'impliquer indirectement le sujet dans son travail de mise en sens, tout en maintenant ses défenses. Ainsi, le sujet reste protégé de la massivité de ses angoisses abandonniques. Bernard Chouvier (2010), reprenant les travaux de Winnicott (1971), nous dit que l'activité ludique permet d'accéder à une régression positive dans un espace qui n'est ni interne ni externe, et qui permet dès lors le maintien de l'expression de soi. L'expression permet certes la décharge pulsionnelle, mais de manière sublimée, de sorte que les objets de la pulsion soient détournés quant aux buts.

4.2. La libre réalisation de l'arbre généalogique, un jeu de co-construction :

Si nous avons utilisé, dans cette recherche, la libre-réalisation de l'arbre généalogique comme un outil projectif permettant de mettre à jour les processus de filiations et d'affiliations, en respectant les préconisations d'usage. Nous constatons qu'il permet également au sujet de s'inscrire symboliquement dans son histoire. En ce sens, nous pensons que la libre-réalisation de l'arbre généalogique pourrait être utilisée comme un support de médiation à visée thérapeutique. Tel le médium malléable, dont la définition a été proposée par Milner (1955), le visage de l'arbre peut se plier à l'exigence des fantaisies inconscientes et projectives (Veillet-Combier, 2003), et rend les objets de filiation et d'affiliation disponibles pour le sujet via la rencontre avec le thérapeute présent pour lui. Il permet de retisser des liens, de marquer des ruptures, d'écrire et de s'inscrire quelque part. Cela suppose qu'au préalable une alliance thérapeutique suffisante, dans un cadre sécurisant peut amener à cette réalisation. Cet outil pourrait être pensé comme un médium, malléable à souhait qu'il serait possible de transformer au fil des séances, tout en suivant le fil associatif du patient. Nous pourrions dire alors que cette co-construction permet la création d'un espace transitionnel

(Winnicott, 1971) pouvant héberger le sujet, et lui permettre le passage vers un nouveau lieu d'inscription soutenant l'effort d'élaboration psychique.

Cet outil servirait également d'objet transitionnel entre le patient et le thérapeute, entre l'enfant que le patient a été et ses représentants parentaux. Winnicott décrit l'objet transitionnel en ce sens : « Ce n'est pas l'objet, bien entendu, qui est transitionnel. L'objet représente la transition du petit enfant qui passe de l'état d'union avec la mère à l'état où il est en relation avec elle, en tant que quelque chose d'extérieur et de séparé. »⁸⁵

Nous avons vu précédemment comment le sujet antisocial se sert du thérapeute, le manipule, afin de tester les liens de relation thérapeutique. Le thérapeute, placé en lieu et place de l'objet maternel chez ces sujets, vient remobiliser les liens antérieurement vécus chez l'enfant. En ce sens, la relation thérapeutique négative vient rejouer ce qui n'a pu se lier dans le lien à la mère. L'utilisation de la libre réalisation de l'arbre généalogique viendrait alors tisser un trait d'union entre ces deux relations, et permettrait de replacer l'enfant-patient dans sa famille d'origine. Il serait en quelque sorte question, avec cette médiation, de retrouver-crée le sentiment d'affiliation à la famille d'origine.

Nous envisageons donc cet outil de médiation comme un outil à la fois projectif et malléable permettant la transformation et l'élaboration des liens.

Notre proposition est que ce dernier soit utilisé au cours de la thérapie comme support à l'élaboration autour des liens de filiation. Nous proposons plusieurs temps dans la réalisation de l'arbre utilisée de façon thérapeutique.

1. En premier lieu, nous présenterons la consigne au patient qui restera inchangée, comme établie par Claudine Veuillet-Combier (2003) : « *Pourriez-vous réaliser votre arbre généalogique, pour que je puisse mieux me représenter votre famille, et ensuite nous en parlerons ensemble ?* » Lorsque le sujet évoquait une difficulté, il était répondu : « *Faites comme vous le souhaitez.* » Un premier temps sera alors dédié à la réalisation du dit arbre en l'absence de toutes remarques de la part du thérapeute. Une feuille blanche format A4 et une trousse de crayons de couleur sont alors proposés.
2. Un second temps relèvera de la discussion autour de l'arbre, le patient sera invité à présenter sa production. Il pourra alors être proposé l'invitation suivante : « *Racontez-moi...* ». Cette invitation à la narration sera le support de l'histoire du sujet, invité cette fois à retrouver-crée son

⁸⁵ Winnicott, DW. (1971). *Jeu et réalité*. Paris, Folio essais, 1975, p.50.

histoire telle qu'il se l'imagine. Cette proposition invite à la rêverie et au potentiel créateur du sujet.

3. Nous reprendrons ensuite les processus d'enquête tels qu'utiliser dans la pratique des outils projectifs. Le thérapeute pourra émettre ses questionnements autour de la production du patient après que ce dernier ait pu la présenter. Suite à l'association libre du patient autour de sa création, le thérapeute pourra émettre quelques interprétations, interrogations, au sujet de la production. Il interrogera le graphisme, la présence ou non de liens unissant les membres entre eux, les encadrements, les lignes continues, discontinues, l'espace utilisé. Puis il interrogera davantage le contenu, les personnages représentés, les omissions, la place de chacun des membres et la manière dont ils seront nommés.

Il ne sera pas ici question de côter la manière dont l'arbre a été réalisé, puisqu'il ne s'agit pas dans ce cadre d'un outil d'évaluation visant à observer les liens de filiations et d'affiliation, tel que nous avons pu le faire dans le travail présenté ci-dessus. Il s'agira davantage d'inviter le sujet à se raconter, à lier les éléments de son histoire à l'aide d'un support favorisant la projection et les processus créateurs. Ainsi, nous avons pu constater au cours de notre pratique clinique que les sujets pouvaient amener lors des séances suivantes des éléments ayant trait au travail engagé à l'aide de l'arbre. Le patient pouvait dès lors demander à étayer son arbre, à le restructurer, voire à établir une nouvelle production. C'est en cela que cet outil est malléable à souhait et se plie aux fantaisies du sujet. À chaque nouvelle production du patient, ou ajout au sein du premier arbre, nous reprendrons les étapes formulées ci-dessus.

4.3. Jeu de balles et procédés auto-calmants :

Les pathologies de l'agir appellent à un défaut d'élaboration des contenus bruts au sein de l'appareil psychique, se situant comme nous l'avons vu, soit dans un trop plein, soit dans un en-creux. Via la décharge psycho-motrice, le sujet tente donc de se constituer « en-creux » en évacuant le trop-plein pulsionnel, ou « en-plein » en se chargeant de l'adrénaline produite par la commission de l'infraction. Cela n'est évidemment pas sans nous rappeler les conduites auto-calmantes décrites par Szwec (1998) : « Ces procédés résultent d'un surinvestissement moteur et perceptif visant à faire le vide dans l'appareil psychique et s'opposant à toute activité fantasmatique. La compulsion de répétition qui y œuvre exerce une contrainte qui ne trouve aucun soulagement dans la satisfaction. Ces procédés ne visent pas le

plaisir et ne sont donc pas masochistes. Ils sont des substituts au masochisme primaire érogène et à l'auto-érotisme œdipien. Leur présence témoigne de la défaillance de la satisfaction hallucinatoire du désir du fait d'un défaut de constitution d'un pare-excitations de suffisante qualité. Cette défaillance est attribuée à une inadéquation des soins maternels qui n'ont pas fourni les expériences câlines suffisantes, un bercement apportant, selon la conception de Michel Fain, aussi bien des messages érotiques que des manifestations de l'instinct de mort. Enfin toutes ces conduites témoignent de fixations à des traumatismes précoces. ».⁸⁶ Cette définition reprend ce que nous avons pu observer chez nos sujets en proie à l'agir. Nous avons donc pensé la reprise d'une technique servant à la fois de pare-excitant et reproduisant les mouvements du bercement.

Nous nous sommes inspirées des techniques élaborées par Michel Silvestre et Hélène Delucci, dans les thérapies familiales et traitant des traumatismes psychiques. Mais également de théories plus anciennes telles que celles de Freud au sujet du jeu de la bobine, ou de Winnicott et l'utilisation de la ficelle, pour proposer un jeu à partir d'une balle.

Nous utiliserons donc une balle en mousse, ou en plastique souple, se rapprochant des balles « anti-stress » trouvées dans le commerce, afin de proposer un jeu permettant à la fois un apaisement du sujet et une liaison des processus psychiques en cours. Toujours dans un travail de co-construction patient-thérapeute. Ainsi, il sera proposé au patient d'échanger avec le thérapeute une balle qu'ils se lanceront au cours d'une thérapie en face à face. Nous nous sommes aperçus que cet exercice permettait à la fois d'abaisser le seuil d'excitation en termes de tension interne, en même temps qu'il créait une sorte d'exaltation du fait même de la surprise et de la nouveauté. Cette exaltation rappelant davantage la production de quelque chose de l'ordre du plaisir, pouvant s'apparenter à la recherche d'adrénaline si souvent mentionnée chez nos sujets, principe de plaisir ici régulé par la fréquence et la puissance mise dans le lancer de la balle par le thérapeute. Ce dernier régule alors la somme d'excitations, il rejoue ici la fonction d'écran maternel, sert de pare-excitant. Il vient transformer les éléments alpha en éléments bêta via la parole. La mise en mots de l'excitation permet ainsi le travail de liaison.

Symboliquement, la balle passe du patient au thérapeute, du thérapeute au patient et permet la création d'un lien imaginaire. De la même manière que la libre réalisation de l'arbre généalogique proposé plus haut, elle permet la création d'un espace potentiel favorisant le

⁸⁶ Sitbon, A. « Les galériens volontaires » de Gérard Szewc. *Revue française de psychanalyse*, Paris, Puf, 2002 ; 66, p.284.

travail d'élaboration psychique, ou du moins la mise en mots des éprouvés subjectifs. La mise en mots en passe par la représentation de ce qui se passe dans le corps au moment du mouvement et de ce qui se passe psychiquement, en soutien au travail d'élaboration.

4.4. Le psychodrame : un jeu de reconstruction identitaire

Nous pensons que l'utilisation du psychodrame en milieu pénitentiaire serait pertinente en ce qu'il permet de rejouer les scènes de creux dans l'histoire du sujet. Ainsi, vient-il mettre en action et en mots les non-expériences qui ont laissé des traces en creux au sein de l'appareil psychique. Via le jeu et le choix des personnages venant retracer les scènes de l'histoire du sujet, les rôles et les places peuvent être redistribués.

Le psychodrame, propose des figurations à partir de la mise en acte du corps. Il est intéressant d'utiliser cette mobilité si chère à nos sujets en proie à l'agir.

Grâce au transfert et à l'unité de temps et de lieu, il peut réinstaurer une temporalité propre au récit mythique des origines. Cela suppose un recours possible à la permanence de l'objet décrit plus haut. Le jeu du psychodrame, en articulation avec l'affect, permet d'approcher ce qui est de l'ordre des expériences primitives de l'enfant, hors langage. Il rend ainsi possible l'accès à une conflictualité et à un faire semblant pour de vrai.

Jacques Shiavinato (2011) utilise le psychodrame en maison d'arrêt auprès de post-adolescents violents (18-25 ans). Il suppose que ces adolescents, post-adolescents sont dans une confusion des imagos, tant au niveau de la différence des sexes et des générations que de leur espace psychique interne et externe, favorisant les mouvements de projections, le clivage. Le psychodrame va favoriser une figurabilité qui va favoriser la levée de la confusion. Il précise que ces sujets vont avoir tendance à projeter au-dehors leur propre violence tout en la déniaient. Il est difficile pour eux de percevoir leur propre souffrance et donc de la mettre en mots. « Le psychodrame va favoriser, par la mise en figuration des conflits internes et des angoisses identitaires, une réintériorisation du « théâtre interne » de ces patients qu'ils ont massivement projeté à l'extérieur. Il permet de mettre en scène ce qui n'est pas représentable intérieurement. Ces adolescents vivent sous la menace d'une emprise venue de l'extérieur. Ce qu'ils mettent en acte avec violence est toujours quelque chose qui figure ce par quoi ils se sentent eux-mêmes menacés. Dans les rôles qu'ils nous attribuent au cours des jeux psychodramatiques, nous avons souvent une fonction de « double narcissique négatif », parties d'eux-mêmes qui les menacent, ce qui nous permet de leur montrer que celles-ci

peuvent se lier avec d'autres, plus ancrées avec l'Éros. »⁸⁷ Il serait à favoriser, d'après cet auteur, un couple de thérapeutes hétérosexuel (un homme, une femme) afin de favoriser l'identification aux imagos parentales ayant fait défaut.

Le psychodrame psychanalytique permettrait, par le biais de la libre association, l'assouplissement des frontières entre dedans et dehors, inconscient et conscient, actuel et passé. Il permettrait non seulement une extériorisation des conflits, mais une prise de conscience des conflits internes via la mise en représentation dans le jeu. Cela aurait pour effet de soutenir l'élaboration des conflits intrapsychique et intersubjectif. Le psychodrame permet de rendre représentable ce qui a échoué dans la symbolisation primaire.

Le corps est à travers le jeu psychodramatique, au-devant de la scène. Il vient servir de moyen d'expression, mais aussi de limites face à l'interdit du toucher, et d'enveloppe à travers la dimension groupale. Comme à travers l'acte, le sujet donne à voir, mais cette fois à partir d'un travail de symbolisation des affects réprimés dans l'agir.

De plus, la dimension groupale prend également tout son sens pour cette population post-adolescente, et incarcérée. La pratique du psychodrame pourrait permettre la création de nouveaux pactes narcissiques qui, nous l'avons vu, ont pu faire défaut chez nos sujets. Le pacte pourrait se former à partir des règles du groupe. Grâce à ces limites partagées, il y aurait moins de places accordées à la désillusion et la perte de l'idéal.

Nous favoriserons la pratique du psychodrame individuel en groupe : il s'agit là d'« un petit groupe qui se retrouve avec un psychodramatiste, ou un couple de psychodramatistes. Le jeu s'y met en place et se déroule en restant centré sur la problématique exprimée par l'un des membres du groupe, devenant le temps du jeu « protagoniste principal » de la scène jouée. »⁸⁸

Cette modalité nous apparaît plus opportune afin de limiter les identifications mortifères et elle permet d'axer sur la dimension intersubjective. Le groupe servant de support à l'expression subjective, mais ne doit en aucun cas s'y substituer. Chez les pathologies narcissiques, en proie à la création d'un faux self adaptatif, le risque serait que le groupe, s'il est trop homogène, favorise le collage à l'objet. Le défi dans ce type de groupe serait de contenir sans se suppléer à la dimension individuelle. Ainsi la règle de restitution semble importante : il s'agit pour les participants de rapporter à la séance suivante, tous les rêves et

⁸⁷ Shiavinato, J. Abord de la violence et de l'agressivité dans l'analyse de groupe et le psychodrame. *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, 2011, 56, p.129

⁸⁸ Héry, P. Des jeux d'un instant pour un passé persistant. *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, 2011, 56, p.90.

échanges entre eux, entre deux séances. Ce partage permet le maintien de l'espace groupal sans exclusion d'un tiers, mais également un travail de liaison des excitations. Il facilite la restitution des éléments nommés par un des participants à ce dernier, dans son individualité et ce même si les affects peuvent être partagés. La règle du « faire semblant » est également importante en ce qu'elle permet de faire « comme si », et ainsi de limiter les risques d'effondrement du Moi déjà fragilisé narcissiquement. Ce « faire semblant » met à distance le sujet de la scène qu'il va pouvoir jouer, cette règle instaure une certaine limite assurant une fonction de pare-excitation. Il ne fait pas toucher l'autre, mais bien faire semblant, instaurant par là une première barrière. La règle de discrétion dans un groupe fermée favorise la contenance et la libre association lorsque le groupe sera jugé suffisamment sécurisée.

La question se pose dès lors, du lieu pour recevoir, lorsque nous exerçons en milieu carcéral, puisque nous avons pu observer une certaine porosité des limites due au cadre et une violation de l'intimité, du secret. Ainsi, il faut avant tout s'assurer que le lieu du groupe puisse favoriser la libre expression, nommer les tentatives d'intrusion et créer une sécurité interne au groupe suffisant pour que le jeu puisse advenir.

Conclusions :

1 A propos de nos hypothèses :

Nous avons opté pour une analyse phénoménologique en partant de notre clinique en contexte professionnel pour émettre nos principales hypothèses. Cependant, l'analyse approfondie des cas de notre recherche nous a amené à soulever de nouveaux questionnements.

1.1 Au sujet de la transgression ...

Nous avons supposé que le vol serait une tentative de mise en sens d'un non-dit familial, plus particulièrement lié au placement pendant l'enfance. Nous avons pu constater que 67 % de nos sujets avaient effectivement pu être placés en institution au cours de leur vie. Le placement lorsqu'il intervient précocement, c'est-à-dire avant l'âge de huit ans, semble effectivement venir traduire l'expression d'un non-dit. Les jeunes, nous disent ne pas connaître la raison de leur placement, ou ce dernier reste flou, non intégré au sein de l'appareil psychique.

La réalisation des arbres généalogiques, vient montrer la présence de non-dits à travers les omissions de personnages volontairement non représentés sur l'arbre. Ces derniers sont souvent associés à une faute, un tabou, qu'ils auraient commis. Il arrive que le sujet ne connaisse pas la raison de cette mise à l'écart, mais s'approprie ce qui a pu se faire dans les générations précédentes.

Le non-dit semble également toucher les séparations, qu'il s'agisse des divorces ou séparations parentales, ou bien des deuils non élaborés au niveau intergénérationnel. Les affects dépressifs s'y afférant, transmis ou directement vécus, sont déniés au profit d'affects de colères. L'essor de la tendance anti-sociale s'effectue bien là dans la perte d'espoir liée à un environnement défaillant, souvent déprimé envers lequel les affects de haine ne peuvent s'exprimer. Dans ce contexte, le vol pourrait être à la fois perçu comme un appel à l'autre sur lequel est projeté les affects de colère. Nous notons en effet, que les premiers vols ont lieu dans les magasins en présence des parents durant l'enfance, - ces enfants en appel au surmoi parental envers lequel ils espèrent punition. Expression ici du fantasme d'être battu par le père afin d'obtenir l'attention auquel il a droit. Puis, à l'adolescence, les vols de voitures viennent

davantage témoigner d'une quête d'émancipation vers le passage à l'âge adulte. Nous remarquons ici l'impact des séparations parentales à cette même période, qu'est l'adolescence. A ce moment-là, la reviviscence du complexe d'Œdipe laisse craindre le trop rapproché maternel, la fuite est alors de mise. La voiture viendrait dès lors symboliser cette fuite, tout en attribuant au jeune sa dimension phallique. Le non-dit toucherait davantage au motif de la séparation parentale souvent empreint de violence, et à la brutale disparition du père. Le vol engendrant le placement de l'adolescent viendrait servir de protection face à la confusion des rôles et des places induites par la séparation des imagos parentales.

Enfin, pour ce qui a trait au cambriolage, nous avons supposé qu'il aurait pour spécificité un caractère effractant, et qu'il interviendrait comme répétition d'un traumatisme antérieurement vécu. La violence ressentie de ce dernier serait alors transposée sur la scène du réel. Le cambriolage intervient comme acte ultime de vol en passant par le regard de l'autre. Il y a effraction dans l'intimité d'un autre au sein de laquelle le sujet vient chercher ce qui fait défaut chez lui : la quête du secret, de ce qui a été mis « à l'écart ». Nous avons pu mettre en exergue que la violence est omniprésente chez nos sujets. Elle les entoure de manière directe : violence agie au sein de l'environnement primaire, envers le sujet ou au sein de la famille, qu'elle soit physique ou morale ; ou bien indirecte : violence qui se situe au niveau inter ou transgénérationnel, à travers des non-dits, des tabous. Cette violence subie aurait donc un potentiel traumatique important qui pourrait se déplacer par l'action de la projection chez l'autre à travers le cambriolage. C'est ici le trop-plein pulsionnel, de l'expression traumatique qui est agie à travers l'effraction chez l'autre. Nous pourrions dire qu'il s'agit de cambrioleurs « en trop plein » pour lesquels la somme d'excitation traumatique non-liées au sein de l'appareil psychique vient transpercer le réel. La mise en scène de l'expression traumatique interviendrait alors comme tentative de liaison des motions pulsionnelles restées libres.

Un autre type de cambrioleurs nous est également apparu, nous pourrions les qualifier de cambrioleurs « en creux ». Chez ces derniers c'est le caractère effractable de l'autre qui est davantage mis en avant. Il s'agit de cambrioleurs qui volent « ceux qui ont laissé la porte ouverte », « sont présents au domicile au moment de l'acte ». Ici, il ne s'agit pas d'un trop plein d'excitation mais d'un « en creux » venant traduire les « trou-matismes », davantage que les traumatismes. Ils sont l'expression directe de la présence de non-dits, de secrets, voire de cryptes. Ainsi, est recherché chez l'autre ce qui vient faire défaut au sujet, véritable quête de sens de ce qui n'a pas pu se dire et a été hérité d'inconscient à inconscient. Le sujet vient rechercher chez l'autre-effractable une émotion, une réaction à laquelle

s'identifier pour ressentir ce qui fait trou chez lui. La quête de l'adrénaline, du ressenti se place ainsi dans la quête de sens. L'autre devient miroir du sujet et le rapport au « chez soi », à l'intimité, est une quête d'identité en négatif.

Au sujet de la transgression nous pourrions dès lors proposer de nouvelles pistes de réflexion :

- Le vol serait une tentative d'appel aux imagos parentales lors la prime enfance.

L'enfant tenterait d'en appeler à un tiers interdicteur sur lequel élaborer son Surmoi. Face à la non-réponse parentale l'enfant recherchera la limite à travers un tiers extérieur à la famille. Faute de pouvoir élaborer son Surmoi sur celui de ce tiers, figure la plupart du temps mouvante, c'est la dimension persécutive de l'objet externe qui prendra le pas sur sa dimension contenant. La haine s'exprimera dès lors envers l'objet externe, ne pouvant s'adresser aux imagos parentaux insuffisamment bons.

- A l'adolescence, le vol aurait une dimension pare-excitante face au trop- rapproché maternel.

Nous avons pu observer la prégnance de la confusion des rôles et des places au sein de ces familles. Les frontières mouvantes entre les générations et les places laissées vacantes rendent difficile, voire impossible, les identifications secondaires. Ainsi, il en relèverait davantage de l'identification à l'agresseur comme mécanisme de défense primitif. Dans cette perspective le vol ne servirait plus à en appeler à l'instance parentale, mais bien à s'en séparer par le clivage du Moi et de l'objet. Voler, jusqu'à comprendre, voler jusqu'à advenir.

- Le cambriolage serait une quête de sens face aux trous inscrits dans l'appareil psychique. Si nous pensons le cambriolage dans sa dimension traumatique selon la topique Freudienne, d'un débordement d'excitation dans l'appareil psychique, nous avons pu percevoir l'importance des en-croix comme condition également traumatique. Ainsi, le cambriolage ne serait pas seulement un vol intervenant comme passage à l'acte sous l'égide du ça et des pulsions destructrices, il pourrait relever du recours à l'acte comme mouvement défensif face à la menace d'effondrement.

1.2. Transmission et filiation :

Nous avons supposé que les auteurs de vols, seraient porteurs d'une crypte familiale, responsable d'un manque de repères identificatoires. Il n'a pas été possible d'observer les

phénomènes cryptiques, compte tenu du protocole mis en place. L'entretien semi-directif et la durée de la passation : environ une heure, n'était pas suffisant pour observer de tels phénomènes davantage repérables dans la cure. Cependant, nous avons déjà pu mettre en avant la présence de non-dits, autour de deuils ou de séparations, de l'histoire des ancêtres. Aussi, ces non-dits pourraient représenter une facette plus facilement visible de cryptes sous-jacentes. Une recherche longitudinale pourrait permettre répondre à cette hypothèse.

Il n'en reste pas moins que la présence de non-dits, liés à la question du deuil de la séparation aux objets primaires vient créer un manque de repères identificatoires. Nous avons notamment pu l'observer à travers, l'absence paternelle. En effet, la place des pères est marquée par la discontinuité, le silence, voire l'absence. Toutefois, une identification semble possible via le recours à l'acte. Il n'est pas rare que les pères de nos sujets aient été eux-mêmes condamnés pour des délits, parfois pour des faits similaires. Cette répétition des larcins sur plusieurs générations vient questionner la présence de cryptes au sein du dispositif familial. Un en-croix se répèterait alors dans le maillon transgénérationnel où la quête en passerait par le vol. Voler pour tenter d'acquiescer ce qui vient faire défaut chez le sujet. Le vol peut alors aussi en passer par un autre, par le groupe de pairs qui sert de support au Moi idéal. La place dans la fratrie peut également avoir une fonction support et nous avons pu voir que la place d'ainé ou de cadet jouait un rôle important. L'ainé, en prenant la place du père absent, vient tenter de subvenir aux besoins de sa famille dans une sorte de légitimité tribale : le totem appartient à celui qui a pris la place du père. Un chassé-croisé entre les places et rôles de chacun s'opère alors, si l'ainé vient à fonder sa propre famille et peut ainsi s'acquiescer de sa dette, c'est le cadet à présent initié qui viendra prendre sa place.

Dans une lignée paternelle, le vol et son objet auraient un statut totémique et permettrait de s'acquiescer d'une dette symbolique, de se situer au sein de la filiation. Ce croisement dans les places et rôles de chacun reste coûteux pour le Moi, qui ne cesse de craindre de s'attirer les foudres d'un surmoi cruel, ou de l'honnisement.

D'autres part, la dépressivité maternelle rend impossible l'évocation de la haine à l'encontre du premier objet. Par le mécanisme de la projection, le sujet va attribuer la cause de son malheur à un tiers capable de supporter ses attaques. Le cambriolage dans sa dimension d'effraction vient traduire la projection perpétuée par le sujet. L'attaque de l'autre dans son intimité vient dès lors symboliser la volonté d'attaque du corps maternel. Aux confins de la scène primitive où le sujet ne peut à la fois être derrière la porte à observer et dans la pièce à jouer, tiraillement impossible où seule la présence d'un tiers peut venir mettre une limite sans

risque de désintégration du soi. A travers le cambriolage, le sujet se retrouve dans la chambre en présence ou absence de l'autre mais sans crainte, ou presque, de la faute. L'autre n'a qu'une valeur d'objet à ses yeux et n'est pas investi narcissiquement. C'est pourquoi ces sujets peinent à percevoir l'altérité lors de leur acte. Reconnaître l'Autre dans sa dimension de grand Autre, ferait craindre l'effondrement lié à la honte ou à la crainte de l'instance surmoïque.

La dimension identificatoire se joue sur fond de filiation et de transmission via l'acte de quelque chose qui n'a pas pu se lier au sein de l'appareil psychique. Cela étant dû soit à un trop-plein, soit à un trop-creux ne permettant pas la liaison des excitations ou à l'inverse, du vide.

Les processus d'affiliation ne semblent pas pouvoir se tisser, compte tenu de la massivité de la dette symbolique au sein de laquelle le sujet se situe. Si ces liens apparaissent à certains moments, notamment à l'adolescence dans le mouvement de reconnaissance du groupe de pairs, ils ne sont que sporadiques. Très vite, le groupe auquel le sujet tente de s'affilier devient défaillant, engageant de trop près les pactes narcissiques desquels le sujet ne peut se dégager. La discontinuité des liens aux objets de filiation instituée, ne permet pas d'établir sereinement d'autres liens. Coûte que coûte, le lien de filiation est privilégié.

Notre seconde hypothèse concernant la transmission stipulait que la plupart des auteurs de vols, ont été placés en institution pendant l'enfance, et que ce placement n'a fait qu'accroître la construction de fantasmes mortifères autour de la crypte. De nouveau les phénomènes cryptiques ne peuvent être observés, mais nous avons déjà pu mettre en avant que le placement en institution a pu servir de clé de voute à l'aggravation des délits. Le motif du placement est souvent tû et laisse la place à de nombreux fantasmes et auto-accusations.

Nous pensons que le placement pendant l'enfance serait majoritaire et précurseur dans la mise en scène des délits. Toutefois, nous avons davantage observé une graduation des vols, préexistants chez la plupart de nos sujets, au placement. Le placement servirait davantage de mesure de protection, indirectement recherchée, face à la discontinuité des soins au domicile parental. Inconsciemment le placement serait recherché par l'enfant, ce qui accentuerait les phénomènes d'auto-accusation face au sentiment de rejet dès lors éprouvé.

Le placement à l'adolescence en lien avec la séparation parentale est un axe que nous avons été surpris de découvrir. Il semble ici majoritaire et rend compte du manque de censure de la mère, ne jouant pas son rôle de pare-excitant aux yeux du jeune.

Les fantasmes mortifères se jouent et s'accroissent autour du placement face au défaut d'historicité de nos sujets. Ce placement-déplacement qui vient tenter de les sauver n'est efficace que si ces derniers peuvent s'inscrire quelque part, et retrouver leur place dans la filiation.

Nous pourrions proposer de nouvelles pistes de réflexion :

- Des non-dits entoureraient le motif lié au placement en institution. Des fantasmes se créeraient alors autour de celui-ci, et laisseraient craindre un effondrement du sujet. Ce dernier s'en défend via le recours à l'acte.
- La séparation parentale engendrerait des identifications en-croix responsables de failles narcissiques profondes.

La séparation parentale associée à une désertion de la place paternelle et à une dépressivité maternelle, rend les identifications au parent du même sexe, faillibles, ces séparations intervenant souvent dans un contexte déjà précaire de la famille. Ainsi, le sujet s'identifie à l'absence, au vide, à la dépression essentielle, qui ne fait qu'accroître la faille narcissique.

- Les identifications en-croix aux instances paternelles, ne permettraient que des identifications via l'acte. Ainsi, nous retrouverons chez les pères de nos sujets des antécédents d'incarcération.

Face à l'absence, au trou, le seul objet auquel s'identifier est l'objet matériel, palpable. Lui seul paraît en capacité de venir combler le manque. C'est donc au regard de l'impensé que le sujet s'identifie préférentiellement à l'acte.

1.3. Transformation et passage à l'âge adulte :

Dans cette dernière partie, nous avons supposé : d'une part un prolongement des processus adolescents et une augmentation du nombre de vols en lien avec l'après-coup traumatique à cette période. Cette hypothèse semble se vérifier au regard de l'évolution sociale et de l'évolution du type de vols commis. Nous avons pu mettre en avant une certaine graduation de l'acte avec leur symbolique en fonction de l'âge du sujet. Le vol de bonbons de l'enfance venant témoigner du fantasme d'être battu par le père, puis le vol de véhicules motorisés à l'adolescence témoin de la volonté d'émancipation, enfin le cambriolage comme acte ultime de vol, rendant compte du traumatisme psychique et de la quête de sens.

Nous avons également soulevé l'impact des séparations parentales à l'adolescence et le risque pour le sujet, à cette période de reviviscence du complexe d'Œdipe, d'être dans une relation trop excitante avec la mère. Le second temps du trauma correspondrait alors ici, à la fois au processus développemental propre à l'adolescence, mais aussi à la répétition de la discontinuité et de la violence subie passivement pendant l'enfance.

Enfin, nous avons supposé la présence d'un idéal du Moi insuffisamment solide, ne permettant pas l'acquisition d'une base narcissique stable et ce en lien avec la perte de repères identificatoires au moment de l'émergence de l'Œdipe. Ainsi, le surmoi archaïque et trop cruel rendrait compte d'une pulsion de mort active et responsable de la répétition des délits. L'incarcération servirait alors de protection face à ce surmoi trop cruel et viendrait créer une homéostasie.

Les failles narcissiques profondes liées aux identifications en-creux, sont très visibles chez nos sujets. Les séparations parentales à l'adolescence et le manque du père viennent renforcer des identifications marquées par l'omnipotence ou la perte de l'idéal. Les processus d'affiliation ne semblent pas possibles tant l'enjeu autour des contrats narcissiques est à risque pour le Moi.

La répétition des délits viendrait davantage pallier au manque d'organisation interne. Répéter jusqu'à comprendre pourrait-on dire. La répétition agit comme tentative de liaison des motions libidinales restées libres face au défaut d'historicité. Le surmoi archaïque pourrait s'observer à travers les conduites masochistes, les auto-accusation et l'exclusion du sujet de sa famille. Nous pourrions également relier ce dernier aux affects de hontes que nous évoque nos sujets.

L'incarcération est inconsciemment recherchée et amène à un certain apaisement. Elle semble également permettre de retisser petit à petit les liens de filiation sans angoisses d'annihilation de la part de l'autre. Elle permet également de renouer avec les contrats narcissiques originaires et de se détacher du faux self mis en place jusqu'alors.

Nous émettrons des pistes de réflexions supplémentaires à ce sujet :

- Nous supposerons une évolution du type d'acte commis en fonction de l'âge du sujet.

Nous avons pu observer une graduation de l'acte de vol à travers les âges. Chaque type de vol semble revêtir d'un symbolique différent en fonction du degré de maturité du Moi. Si l'acte

s'entend dans sa dimension individuelle et subjective, il apparaît suivre les étapes du développement libidinal.

- Le défaut de triangulation Œdipienne à l'adolescence serait responsable d'angoisses d'annihilation dont le sujet tente de s'extirper via le recours à l'acte. Engendrant placement ou incarcération.

Cette observation sera discutée ultérieurement et rend compte des structures psychiques rencontrées en détention. Les modes de relation d'objets semblent influencer sur l'issue trouvée par le sujet pour sortir de l'angoisse. Clivage et projection semblent être des mécanismes de défenses privilégiés par nos sujets. Au regard de la troisième topique de Dejours et de la place d'un inconscient amential, le recours ou le passage à l'acte seraient également des issues en passant par le corps, pour résoudre l'angoisse.

2 Vers une psychopathologie des auteurs de vols :

2.1 L'acte et la limite :

La promiscuité des liens entre psychiatrie et sujet justiciable nous interroge quant à la psychopathologie des sujets incarcérés, et plus particulièrement, en ce qui nous concerne, chez les auteurs de cambriolages. Nous avons pu apercevoir à travers les différentes classifications une sous-évaluation des troubles psychiques en milieu carcéral. Les pathologies de l'agir semblent quelque peu en marge des classifications communément admises. Nous parlions, d'actes aux frontières, tant psychiques, que sociétales, et c'est dans cette catégorie souvent « limite » que ces derniers sont classés. L'agir revêt différentes formes, comme raptus, rempart contre la décompensation, barrière contre la crainte de l'effondrement.

« Ils se trouvent dans un entre-deux, entre délinquance et pathologie qui les rend, le plus souvent, incapables de s'engager dans un quelconque traitement hors de situations aiguës ou d'un cadre comme celui que peut proposer le milieu pénitentiaire. Le trouble grave de la personnalité se retrouve au voisinage de l'expérience délirante, sans que celle-ci s'organise en destinée comme dans la schizophrénie. »⁸⁹

⁸⁹ Gravier, B. Quand la psychanalyse nous aide à accompagner les sujets violents. Quelques concepts clés à partir de l'œuvre de Claude Balier. *Carnet Psy*, 2015, 191 (6), p.36.

2.2 Le vol et la tendance anti-sociale :

Nous retrouvons chez nos auteurs de vols des traits communs avec la tendance anti-sociale décrite par Winnicott. Pour nous, les auteurs de vols seraient avant tout des personnalités anti-sociales, auxquels s'ajoutent certaines spécificités. Voyons à présent ce qui a trait à la tendance anti-sociale :

- Les carences affectives et le défaut de contenance.
- La haine envers l'environnement extérieur.
- Le recours à l'acte comme lutte contre l'effondrement dépressif.
- Le passage à l'acte comme impossibilité de lier la somme d'excitation.

2.3 L'effractable et le cambriolable :

Les auteurs de cambriolages semblent quant à eux, recourir à certains traits communs. Nous retrouvons :

- Des antécédents de vols dans l'enfance et à l'adolescence.
- Un parcours marqué par des ruptures, déménagements, séparations parentales, placements.
- Ce que nous retrouvons plus particulièrement chez ces jeunes, ce sont des placements au moment de l'adolescence, faisant souvent suite à une séparation au sein du couple parental. Une place importante est à accorder à la pulsion scopique et à la mise à distance de la dimension incestuelle. La place laissée vacante par le père engendre une forte angoisse qui s'apparente à l'angoisse de castration mais ne semble pas symbolisable. L'angoisse envahit donc le sujet qui va chercher à aller voir ailleurs, chez l'autre effractable, ce qu'il s'interdit de voir chez lui.
- La recherche de la vulnérabilité de l'autre. En même temps que le déni de l'altérité.
- La présence de non-dit laissant des traces/trous au sein de l'appareil psychique. C'est pourquoi nous pouvons supposer que des cryptes seraient également visibles lors d'une psychothérapie au long cours.
- La présence de traumatismes psychiques marqués tant du côté de deuils non élaborés, de pertes brutales, que du côté d'événement non symbolisables venus déborder l'appareil psychique.
- Des identifications et filiation en creux, en négatif.
- Une accroche à la filiation biologique au détriment des affiliations.

A ces caractéristiques nous pouvons opposer deux types de cambrioleurs, les uns que nous caractériserons de « en plein », les autres de « en-creux ».

Chez les cambrioleurs « en-plein », l'évènement traumatique est advenu et peut être cité comme tel, le sujet sait qu'il s'est passé quelques choses qui a laissé des traces et a pu influencer sur son comportement actuel. Il s'identifiera au représentant paternel à travers l'agir, et sera dans la répétition de la violence entendue/ vue au sein de son environnement. Les mères de ces sujets seront le plus souvent dans une absence de censure, laissant le sujet excité et excitable, en proie au seul principe de plaisir. Ainsi, nous retrouverons davantage de passage à l'acte, dans le sens d'un acte pulsionnel, dans le pousser à jouir. Dans ce cas, l'autre pourra être présent au moment des faits. Le sujet vient effracter l'autre, dans une sorte de répétition traumatique de ce qu'il a lui-même vécu.

Chez les cambrioleurs « en-creux », l'évènement traumatique est non advenu ou non remémorable par le sujet. Nous serions dès lors davantage dans une crainte de l'effondrement au sens winnicottien. Nous serions en présence de pathologies du vide dans laquelle il s'agit davantage d'un non-événement provoquant un vide dans la psyché et conduisant à l'hallucination négative. C'est l'absence, principalement, du représentant paternel qui marque les identifications. Ainsi le sujet s'identifie à l'idéal placé dans une image spéculaire du père de la prime enfance, emprunt des bribes de discours de son environnement. La mère serait quant à elle, déprimée, presque morte. Nous serions dès lors davantage dans un recours à l'acte, dans une lutte contre un effondrement dépressif. L'autre va être effractable dans le sens, où il laisse la porte ouverte au sens propre comme symbolique. Le sujet peut entrer chez cet autre sans mal, et va venir chercher chez ce dernier ce qu'il ne peut trouver chez lui. Ces sujets fonctionneront davantage sur un mode opératoire, avec une abrasion des affects pouvant causer l'effondrement.

	Cambricoleurs « en-plein »	Cambricoleurs « en-creux »
Evènement traumatique	Advenu	Non advenu
Identification	A l'acte	A l'absence
Mère	Dans le « trop », manque de censure, absence de frustration	Dans le « pas assez », carence
Cryptes / non-dits	Présent	Présent
Acte	Passage à l'acte Sous l'égide du ça	Recours à l'acte Crainte de l'effondrement
Dimension de l'Autre	A effracter : présent au moment des faits.	Effractable : absent, laisse la porte ouverte.
Affects	Jouissance, importance de la notion d'adrénaline, en passe par le corps.	Fonctionnement opératoire, abrasion des affects.
Mécanismes de défense	Clivage – déni- projection	Clivage- déni- projection

Discussion :

1 Être nommé pour advenir comme Je :

Nos arbres généalogiques ont démontré une disparition des noms au profit des fonctions chez les membres de la famille des sujets incarcérés. Pour ce qui les concerne, nous avons observé une disparition du nom, voire une incapacité à se positionner au sein de leur arbre démontrant une rupture avec la filiation. Qu'en est-il au sein du dispositif carcéral ? Quel nom, quelle fonction, attribue-t-on à ces sujets ?

« *On ne nous dit plus « monsieur » c'est comme si on enlevait des décorations sur la tenue d'un colonel* » Castration effective et disparition de l'attribution du genre. « *Heureusement on ne nous appelle pas par nos numéros* » rappelant ici quelques traumatismes de guerre des générations antérieures ayant pu vivre la Shoa et les camps de concentration. Aulagnier (1975) nous dit que c'est dans et par l'après-coup de la nomination de l'objet investi (affect et système de parenté) que surgit le Je. Il est anticipé et inauguré par la mère, via son propre système de pensées, ce qui est véhiculé autour de l'enfant à venir et en devenir. Le Je se construit alors sur l'idéal parental placé en l'enfant. Il est prédéfini par l'espace où il peut advenir (Aulagnier, 1975).

Quel est cet espace où le sujet peut advenir comme Je au sein du dispositif carcéral ? Nous pourrions dire que la dimension groupale et la régression à une sorte de horde primitive peut permettre la création d'un faux self. Nous observons cette régression à travers le langage empreint de signifiant animal, bestial : « *on mange la gamelle, on va en promenade* », « *on fait des cris d'animaux* ». Le langage, associé au sentiment de ne pas être entendu tend à devenir indicible. Cette incapacité à advenir comme Je, sujet parlant, sujet pensant, nous renvoie aux non-dits qui jalonnent le parcours de vie de ces sujets incarcérés, à la fois, comme nous avons pu le voir, au travers la multiplication des ruptures et intervenants rencontrés, mais aussi, à travers le sens de la peine (pénale) et la difficulté à évoquer leurs peines (affectives).

Il n'est donc pas si surprenant que les sujets peinent à s'inscrire au sein des arbres généalogiques lors de notre étude. En effet, nous avons mis en avant que cela pouvait s'expliquer par les désordres au sein de la filiation. Cependant, cela pourrait également

s'expliquer par le lieu de passation. La détention ne favorise pas le sentiment de sécurité et tend à faire disparaître les places et fonctions de chacun, voire les noms.

Les surnoms sont de rigueur et visent à conférer une nouvelle identité -carcérale aux sujets- détenus, tout comme aux surveillants y exerçants. Ils permettent de s'anonymiser, de disparaître, dans ce lieu hors de l'espace et du temps. Comment dès lors advenir sans histoire ni devenir ?

2 Psychopathologie en détention aux confins de la psychose blanche ?

Face à ces manques de contenants et de contenus, nous nous questionnons sur les éléments psychopathologiques qui structurent nos sujets.

S'il est difficile, au sein de cette étude d'étudier plus finement ce qui a trait à la structure psychique des sujets, nous pouvons toutefois apporter un éclairage au regard de ce que nous connaissons de la filiation. Aubert-Godard nous rappelle que « la potentialité psychotique d'un sujet, incapable de s'inscrire dans un triangle, s'organiserait dès sa naissance, pour ne pas dire dès sa conception, dans le nid pré-historique du nouveau venu. »⁹⁰ Elle pose alors cette question : « Est-il fait place dans le discours et les représentations précédant ou accompagnant la gestation et la naissance de l'enfant, à un tiers nécessaire, ou bien la référence au père est-elle forclosée chez la mère dans son lien à son enfant ? L'exclusion radicale d'un coparent dans la pensée de la conception de l'enfant signe le fonctionnement psychotique, de même que l'inversion du sens de la dépendance et de la dette à l'égard du père. »⁹¹ Dans l'histoire de nos sujets et ce qu'ils peuvent dire ou ne pas dire de leur lien de filiation au père, nous avons observé que ces derniers étaient bien souvent absents tant physiquement que psychiquement. La filiation en creux via l'identification à l'acte commis par le tiers paternel témoigne de la surcharge d'excitation restée libre. Les processus primaires que nous avons pu observer dans les mécanismes de défenses tels que le clivage ou le déni, la présence de la honte à défaut de la culpabilité, viennent appuyer le potentiel psychotique de ces sujets.

⁹⁰ Aubert-Godard, A. Filiation en question : maladies génétiques, identités incertaines, filiations perturbées. *Dialogue*, 2005, 168, p.27.

⁹¹ *ibid*

Nous nous sommes dès lors davantage intéressés à la notion de psychose blanche établie par Jean-Luc Donnet et André Green (1973). Cette conception nous semble avoir un intérêt, tant du côté des pathologies de l'agir, que du côté des mouvements sociétaux actuels et des nouvelles pathologies que nous pouvons rencontrer chez les jeunes adultes.

Dans la psychose blanche c'est la confusion générationnelle qui règne. L'organisation œdipienne reste triangulaire, le sujet sait qu'il dispose de deux géniteurs, mais ces derniers sont identifiés par leur caractère bon ou mauvais. C'est pourquoi, ces auteurs parlent de bi-triangulation. La dichotomie s'opère dans une double relation : désir/identification, identification masculine/féminine. Ainsi, chaque terme renvoie à l'autre comme son double inversé et aboutit à une relation duelle puisque l'objet tiers n'est jamais que le double de l'objet. Le sujet s'unit alors à un seul objet, le bon, pour fuir le mauvais. Mais dans cette quête il ne rencontre que le mauvais objet déguisé en bon objet. « Le bon objet est condamné à demeurer avec le mauvais objet. Autrement dit, par rabattement des objets sur le sujet, celui-ci se trouve écartelé entre le mauvais moi et le bon, le bon moi étant constamment happé par le mauvais. »⁹² Ces relations ne sont pas seulement internes mais externes. Cette définition n'est pas sans rappeler les mouvements identificatoires que nous avons pu observer chez la plupart de nos sujets. Les deux parents sont reconnus, en témoigne la fonction attribuée à ces derniers au sein des arbres « être père ou mère », mais sont clivés « il y a la bonne mère et le mauvais père ». Toutefois en tentant de fuir le mauvais parent jugé directement ou indirectement responsable du malheur, le sujet ne rencontre que l'identification au mauvais parent par la répétition de l'agir. Le sujet investit la réalité, mais la massivité de la projection modifie ses modes de relation à l'objet. Tout accès à l'ambivalence est nié, le bon objet reste bon, le mauvais objet reste mauvais. Ainsi, l'identification échoue, puisque les mécanismes de projection et d'introjection ne sont pas possibles. C'est une identité paradoxale qui prend sa place et confère à nos sujets ce sentiment d'inexistence, de ne pas « avoir de place ». L'espace de solitude décrit par Winnicott dans la capacité à être seul, est défaillant puisque l'objet n'est pas permanent. Face à cela le sujet « fusionne en totalité clivée sans trace de clivage »⁹³. L'objet est clivé mais intégré dans sa totalité au sein du Moi, permettant au sujet de ne jamais être seul. C'est ce qui donne le sentiment que le sujet est omnipotent, comme nous avons pu l'observer dans de nombreux cas.

⁹² Donnet, J-L., Green, A. (1973). L'enfant de ça. Psychanalyse d'un entretien : La psychose blanche. Paris, Les éditions de minuit, p.267.

⁹³ Ibid

Concernant l'agir, nous pourrions dans ce cas, le relier à la paralysie de la pensée décrite dans le cas de la psychose blanche. Ici, l'affect d'angoisse comme signal d'alarme fonctionne mais au lieu d'entraîner un développement de la pensée il la paralyse. Face à cet échec, nous pouvons penser que nos sujets ont recours au passage à l'acte comme réaction immédiate à l'alerte.

Les auteurs nous disent également que ce qui ne peut se penser ou est impensable a à voir avec la présence d'un secret indicible. Il s'agirait finalement d'un secret de « Polichinelle » qui est finalement connu de tous. C'est en cela que nous pouvons davantage parler de non-dit que de secret encrypté. Il s'agirait dès lors de bribes de représentations non transformées et non liables au sein de l'appareil psychique.

Le vide marque ici la psychose blanche. Les auteurs nous disent que celui-ci, responsable d'une certaine dépressivité, n'est pas lié à la culpabilité ou à la honte, il n'a pas de valeur punitive, mais s'attaque davantage aux processus de liaison qui permettent l'éveil de la conscience à la réalité. La pensée est comme paralysée par l'introjection d'un objet vidé par la projection (la mère morte) ou d'un objet vide par son absence (l'absence paternelle). La pulsion se manifeste donc sur fond de vide et peut viser à la quiétude, qui nous rappelle la recherche du Nirvana, la tension zéro, autrement dit le retour à l'inorganique.

Ce type de psychose, tant elle peut donner l'illusion d'une névrose de caractère, nous renseigne sur les contre-transferts opérants auprès de ses sujets. Ces derniers ne semblent pas entendables, tant leurs symptômes se rapprochent de ceux des sujets névrosés. Il est donc difficile pour les acteurs qui les entourent d'entendre la violence de l'acte. Il faut à tout prix y mettre un sens, que le sujet éprouve une forme de culpabilité, prenne en compte l'autre dans son statut de victime. Or, nous avons pu voir que l'accès à la conscience de culpabilité est entravé chez ces sujets, tout comme la prise en compte de l'Autre dans son statut d'objet total. Donnet et Green, nous disent encore que « pour soigner le discord [...] il faut reconnaître sa différence avec nous. Cela demande que nous puissions aller au-delà de la différence efficace qui le sépare de nous, pour tenter l'identification blanche par la pensée. »⁹⁴

Des études longitudinales seraient dès lors intéressantes à mener pour affiner nos éléments diagnostics au regard des évolutions de la population pénale.

⁹⁴ Donnet, J-L., Green, A. (1973). L'enfant de ça. Psychanalyse d'un entretien : La psychose blanche. Paris, Les éditions de minuit, p.319.

BIBLIOGRAPHIE :

- Abraham, N., Torök, M. (1978). *L'écorce et le noyau*. Paris, Flammarion, 2001.
- Ainsworth, M., Blehar, M.C., Waters, E., Wall, S. (1978). *Patterns of attachment*. Hillsdale, NJ, Lawrence Erlbaum Associates.
- American Psychiatric Association. (2015). DSM-5 : manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux.
- Amigorena, H. Quelques figures de la crainte avec et sans effondrement. *Le coq-héron*, 2003, 173 (2), p.77-83.
- Ancelin-Schützenberger, A. Secrets, secrets de famille et transmissions invisibles. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratique de réseaux*, 2004, 33 (2), p.35-54.
- André, J., Beetschen, A., et col. (2017). *La honte : écouter l'impossible à dire*. Paris, PUF.
- Attal-Toubert et col. (2022). Rapport d'enquête : « Insécurité et délinquance en 2021 : bilan statistique. » Paris : SSMSI.
- Anzieu, D. (1995). *Le Moi peau*. Paris, Dunod, 2006.
- Athanassiou, C. (1995). *Le surmoi*. Paris, PUF.
- Aubert-Godard, A. Filiation en question : maladies génétiques, identités incertaines, filiations perturbées. *Dialogue*, 2005, 168 (2), 25-44.
- Aulagnier, P. (1975) *La violence de l'interprétation*. Paris, PUF.
- Balier, C. (1988). *Psychanalyse des comportements violents*. Paris : PUF.
- Balier, C. Psychiatrie en milieu carcéral : soins ou traitement ? *Perspectives psychiatriques*, 1989, 19 (4), p.237 – 242.
- Balier, C. (2005). *La violence en abyme : Essai de psychocriminologie*. Paris : PUF
- Balint, M. (1979). *Le défaut fondamental*. Paris : PBP.
- Balzer, W. La sensorialité et la violence. Hypothèse sur un en-deça du bien et du mal. *RFP*, 2006, 70 (1), p.197-213.
- Barois, C. (1998). *Les névroses traumatiques*. Paris : Dunod.

- Baux, D. et col. (2017). Rapport d'enquête : « Insécurité et délinquance : premier bilan statistique. » Paris : SSMSI
- Beccaria, C. (1764). *Des délits et des peines*. Paris, Flammarion, 2010.
- Beetschen, A. (1984). Une défaillance exposée. In *La honte : écouter l'impossible à dire*. Paris, PUF, 2017, 15-31.
- Benghozi, P. Le scénario généalogique porte-la-honte. *Dialogue*, 2010, 190 (4), 25-40.
- Benhaïm, M. (2002). *L'ambivalence de la mère : étude psychanalytique sur la position maternelle*. Paris, Erès.
- Bergeret, J. (2014) *La violence fondamentale*. Paris, Dunod.
- Bertrand, M., Bourdelon, G. L'identification à l'agresseur. *RFP*, 2009, 73 (1), 5-10.
- Bessoles, P. Récidive criminelle. Figure de l'emprise et criminalité, 2012, *RFP*, 76 (4), 1083-1102.
- Biarnès, J., Boucher, A., Mesnier, C. (1999). *Placement familiale et évolutions sociétales. Actes des journées d'études de l'ANPF*. Paris : L'Harmattan.
- Bigex, R. Du traumatisme au passage à l'acte : Le corps pour seul témoin ? *Recherches en psychanalyse*, 2014, 18 (2), 142- 149.
- Blin, M., Veuillet-Combiér, C., Pommier, F., Chaudoye, G. Enquête de sens et filiation en creux chez les auteurs de cambriolages. *Recherches en psychanalyse*, 2021, 31 (1), 106-122.
- Bokanowski, T. Du traumatisme au trauma : Les Déclinaisons cliniques du traumatisme en psychanalyse. *Psychologie clinique et projective*. 2010, 16(1), 9-27.
- Bonneville-Baruchel, E. (2017). *Les traumatismes relationnels précoces : clinique de l'enfant placé*. Paris, Erès.
- Bonneville-Baruchel, E. Troubles de l'attachement et de la relation intersubjective chez l'enfant maltraité. *O.N.E.*, 2018, 7 (1), 6-28.
- Bowlby, J. (1978). *Attachement et perte : l'attachement*. Paris, PUF, 2001.
- Bowlby, J. (1978). *Attachement et perte 2 : la séparation, angoisse et colère*. Paris, PUF, 2007.
- Bowlby, J. (1984). *Attachement et perte 3 : la perte, tristesse et dépression*. Paris, PUF, 2002.
- Bowlby, J. Quarante-quatre jeunes voleurs : leur personnalité et leur vie familiale. *La psychiatrie de l'enfant*, 2006, 49 (7), 7-123.

- Braconier, A. Crise de la transmission ? *Adolescence*, 2017, 35 (2), 261-268.
- Brunet, L., Cassoni, D. (2003). *La psychocriminologie : apports psychanalytiques et applications cliniques*. Paris, PUF.
- Brunet, L., Cassoni, D. Culpabilité, honte et dynamique criminelle. Au sujet des fonctions anti-pulsionnelles et anti-narcissique du Sur-Moi. *RFP*, 2003, 67 (5), 1561 -1565.
- Brusset, B. Honte primaire ou honte traumatique ? *RFP*, 2003, 67 (5), 1777-1780.
- Bydlowski, M. (1997). *La dette de vie : itinéraire psychanalytique de la maternité*. Paris : PUF, 2020.
- Caïtucoli, D. Winnicott : voler, détruire, l'appel au secours de la tenance antisociale. *Le coq-héron*, 2003, 173 (2), p.31-48.
- Calicis, F. La transmission transgénérationnelle des traumatismes et de la souffrance non dite. *Thérapie familiale*, 2006, 27 (3), p.229-242.
- Cassibba, R., Coppola, G., et col. The transmission of attachment across three generations: a study in adulthood. *Developmental psychology*, 2017, 53 (2), p.396-405.
- Castarède, M-F., Dock, S. (2017). *Le nouveau malaise dans la civilisation*. Paris, PLON.
- Castanet, H. (2012). *La famille et ses embrouilles : que dit la psychanalyse de la famille ?* Fontenay-le-Comte : Lassaud
- Corcos, M. (2013). La terreur d'exister : fonctionnements limites et psychoses à l'adolescence. In *Les psychoses*. Paris, Dunod.
- Chabert, C. Le passage à l'acte : une tentative de figuration ? *Adolescence*, 1999, 57 – 62.
- Chapon-Crouzet, N. Modes d'organisation et relations dans la fratrie en situation de placement familial. *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, 2005, 38 (2), 25-44.
- Chasseing, J.L. Le Traumatisme et ses réalités. In *Journal Français de psychiatrie*, 2010, 36, 5-8.
- Chartier, J-P. (2010). *Les transgressions adolescentes*. Paris, Dunod.
- Chartier, J-P. L'incassable et le psychopathe. *Cliniques*, 2015, 9 (1), 132-149.
- Chasseguet-Smirgel, J. L'acting out : quelques réflexions sur la carence d'élaboration psychique. *Revue française de psychanalyse*, 1987, 51, 1083-1099.
- Chasseguet- Smirgel, J. (1999). *La maladie d'idéalité : essai psychanalytique sur l'idéal du moi*. Paris, L'Harmattan.

- Chasseing, J-L. Le traumatisme et ses réalités. In *Journal français de psychiatrie*, 2010, 36, 5-8.
- Chaudoye, G., Cupa, D. (2012). *Figures de la cruauté*. Paris, EDK.
- Chaudoye, G., Cupa, D., Riazuelo, H. La cruauté de la chimère ? *Cliniques méditerranéennes*, 2014, 89 (1), 75-90.
- Chouvier, B. Les médiations dans le champ de la psychopathologie. *Carnet psy*, 2010, 32-35.
- Ciavaldini, A. Nouvelles cliniques du passage à l'acte et nouvelles prises en charges thérapeutiques, In *Senon J.-L., Lopez G., Cario R., Psycho-criminologie*, Dunod, 2008, 65-77.
- Ciavaldini, A. Crime sexuel et situation anthropologique fondamentale, un objet de fascination pour la psyché. *RFP*, 2014 ; 76, 1103-1118
- Ciconne, A., Ferrant, A. (2015). *Honte, culpabilité et traumatisme*. Paris, Dunod.
- Constantini, P-P. (2006). *L'acte et son énigme : entre l'innommable et l'indicible : psychopathologie en milieu carcéral*. [Thèse de doctorat]. Université Rennes 2, Rennes.
- Cornalba, V. L'adoption silencieuse : alliances et pactes inconscients en placement familial. *Le divan familial*, 2017, 38 (1), p.143-154.
- Couture, J., Chaperot, C. Le cadre soignant dans la clinique du passage à l'acte. *L'information psychiatrique*, 2066 ; 82 (2), 127-132.
- Cupa, D. (sous la dir.) (2006). *Psychanalyse de la destructivité*. Paris : EDK.
- Cupa, D. (2007). *Tendresse et cruauté*. Paris, Dunod.
- Cyrułnik, B. (1989). *Sous le signe du lien*. Paris, Hachette.
- Cyrułnik, B. (2003). *Le murmure des fantômes*. Paris, Odile Jacob.
- Dayan, J. Comprendre la délinquance ? *Adolescence*, 2012, 82 (4), 881-917.
- Debuyst, C. (2009). *Essais de criminologie Clinique : entre psychologie et justice pénale*. Paris, Larcier.
- Dechaud-Ferbus, M. Le père originaire et son corps pour l'intégration du pare-excitation et du surmoi. *RFP*, 2013, 77(5), 1559-1564.
- Dejours, C. (2001) *Le corps, d'abord*. Paris : Petite biblio Payot Essais, 2018.
- Dejours, C. Troisième topique et analyse de la destructivité. *Le carnet psy*, 2017, 42-48.
- De Luca, M., Estellon, V. L'acte comme limite. *Cliniques*, 2015, 10 (2), 154-188.

- Denis, F., Grohens, D. Psychiatrie et prison. *Médecine et société*, 2016, 64 (3), 18-31.
- Deutsch, H. Some forms of emotional disturbance and their relationship to schizophrenia, 1942, *Psychoanalytic*. 11, 301-321.
- Dervaux, A. Les passages à l'acte dans la vie et l'œuvre du Caravage (1571-1610). *L'Information Psychiatrique*, 2006, 82, 495-501.
- De Tychey, C. (2012). Jean Bergeret, « Les états limites. Réflexions et hypothèses sur la théorie de la clinique analytique », *Revue française de psychanalyse*, 1970 ,4 ,601-633. In *45 commentaires de textes en psychopathologie psychanalytique*. Paris : Dunod, 95-103.
- Dolto, F. (1987). *Tout est langage*. Paris, Vertiges du Nord-Carrère.
- Donnet, J-L., Green, A. (1973). *L'enfant de ça. Psychanalyse d'un entretien : La psychose blanche*. Paris : Les éditions de minuit.
- Donnet, J-L. (1995). *Surmoi I : le concept freudien et la règle fondamentale. Monographie de la revue française de psychanalyse*. Paris, PUF.
- Drieu, D., Marty, F. Figure de filiation traumatique. In *Traumatisme et filiation, Dialogue*, 2005, 168 (2), 5-14.
- Durastante, R., Dubois, F., Dumet, N. Remaniements identitaires familiaux à partir du transgénérationnel. *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, 2015, 64 (1), 89-100.
- Durastante, R. Quand l'autorité, fragilisée par le transgénérationnel, désorganise les liens familiaux. *Monographie de la psychiatrie de l'enfant*, 2016, 209-220.
- Emde, R., Oppenheim, D., Guedeney, A. La honte, la culpabilité et le drame Œdipien : considérations développementales à propos de la moralité et de la référence aux autres. *Devenir*, 2002, 14 (4), 335-362.
- Eiguer, A., L'identification à l'objet trans-générationnel, *Journal de psychanalyse de l'enfant*, 1991, 10, 93-109.
- Estellon, V. Eloge de la transgression. Transgression, folie du vivre, de la marcher vers l'envol. *L'esprit du temps*, 2005 ; 38(2), 138-145.
- Estellon, V., Marty, F. (2012). *Clinique de l'extrême*. Paris : Armand Colin.
- Estellon, V. Figures et formes des états limites. *Le carnet psy*, 160 (2), 26-30.
- Estellon, V. (2019) *Les états limites*. Paris, Dunod.

- Fessaguet, D. Flirte avec la mort. *Topique*, 2014, 126, 17-23.
- Ferrant, A. La honte et l'emprise. *RFP*, 2003, 67, 1781-1787.
- Ferbus, M., Miedzyrzecki, J. L'idéal transmis. *RFP*, 2000, Tome LXIV (5).
- Ferenczi, S. (1934) *Le Traumatisme*. Paris : PUF.
- Fonagy, P. (2017). *Théorie de l'attachement et psychanalyse*. Paris, Erès.
- Foucault, M. (1972). *Histoire de la folie à l'âge classique*. Paris, Gallimard.
- Foucault, M. (1975). *Surveiller et punir : naissance de la prison*. Paris, Gallimard.
- Freud, S. (1905). *Trois essais sur la théorie sexuelle*. Paris, PUF, 2010.
- Freud, S. (1910). *Les cinq psychanalyses*. Paris, PUF, 2014.
- Freud, S. (1914). Pour introduire le narcissisme. In *La vie sexuelle*. Paris, PUF, 2005.
- Freud, S. (1913). *Totem et Tabou*. Paris, PUF, 2017.
- Freud, S. (1919). *L'inquiétante étrangeté*. Paris, Gallimard, 1985.
- Freud, S. (1927). *Essais de psychanalyse*. Paris, PUF, 2001.
- Freud, S. (1929). *Malaise dans la culture*. Paris, PUF, 2015.
- Freud, S. (1930). *Malaise dans la civilisation*. Paris, PUF, 1986.
- George, C., Kaplan, N, Main, M. (1996). *Adult Attachment Interview*. Unpublish manuscript, Department of psychology, University of California, Berkley, (third edition).
- Genvresse, P. Engendrement, filiation, transmission et ruptures traumatiques. *Dialogue*, 2005, 168 (2), 45-54.
- Gobet, P. Le corps mis au secret. In *Les secrets du corps. Champs psychosomatique, L'Esprit du temps*, 2005 ; 37 (1), 121-129.
- Goffman, E. (1975). *Stigmate*. Paris, Edition de minuit.
- Gimenez, C., Baltier, C. Famille et délinquance juvénile, état de la question. *Bulletin de psychologie*, 2007, 489 (3), 257-265
- Gravier, B. Quand la psychanalyse nous aide à accompagner les sujets violents. Quelques concepts clés à partir de l'œuvre de Claude Balier. *Carnet Psy*, 2015, 191 (6), 33-39.

- Green, A. (1981). L'idéal : mesure ou démesure. In *La folie privée*, 1983, Paris, Gallimard.
- Green, A. (1990). *La folie privée : psychanalyse des cas-limites*. Paris, folio essais.
- Green, A. (1993). *Le travail du négatif*. Paris, les éditions de minuit.
- Green, A. (2007). *Narcissisme de vie, narcissisme de mort*. Paris, Edition de minuit.
- Green, A. Enigmes de la culpabilité, mystère de la honte. *Revue française de psychanalyse*, 2003, 67 (5), 1639-1653.
- Guedeney, A, Dugravier, R. Les facteurs de risque familiaux et environnementaux des troubles du comportement chez le jeune enfant : une revue de la littérature scientifique anglo-saxonne. *La psychiatrie de l'enfant*, 2006, 49 (1), p.227- 278.
- Guyotat, J. (1980). *Mort, naissance et filiation*. Paris, Masson.
- Guyotat, J. Traumatisme et lien de filiation, *Dialogue*, 2005, 168. p.15-24.
- Guyotat, J. Transmission. Filiation. *Recherches en psychanalyse*, 2005, 3(1), p.115-119.
- Hachet, P. (2000). *Cryptes et fantômes en psychanalyse : Essai autour de l'œuvre de Nicolas Abraham et Maria Torok*. Paris : L'Harmattan.
- Hachet, P, &al. (2012). *Le psychisme à l'épreuve des générations : clinique du fantôme*. Paris, Dunod.
- Harry, H, Early social deprivation and later behavior in the monkey, *New York, Harper*, 1964, 154-173.
- Henrik, I. (2006). *Théâtre*. Paris, Le livre de Poche.
- Héry, P. Des jeux d'un instant pour un passé persistant. *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, 2011, 56, 87-97.
- Hill, J. Filiation et affiliation : exploration des dynamiques de dépendance et d'autonomie. *Revue de psychologie analytique*, 2013, 1, 11-32.
- Hirsch, D. Le transgénérationnel. *Cahiers de psychologie clinique*, 2014, 43 (2), 7-10.
- Hochemann, J. (2004). *Histoire de la psychiatrie*. Paris, Que sais-je, PUF.
- Houssier, F. Transgression et recours à l'acte à l'adolescence : une forme agie d'appel à l'objet , *Annales médico-psychologiques*, 2008, 166, 9.
- Houzel, D. La transmission transgénérationnelle : De la théorie de la dégénérescence à une théorie du champ. *Journal de la psychanalyse de l'enfant*, 2015, 5 (1), 147-164.

Hurstel, F. Quelles fonctions parentales d'autorités pour le jeune enfant ? *Dialogue*, 2004, 165 (3), 69-77.

Janin, C. Pour une théorie psychanalytique de la honte. *RFP*, 2003, 67 (5), 1657-1742.

Jansen, C. Transmission psychique des capacités d'illusion. *Cahiers de psychologie clinique*, 2014, 43(2), 97-116.

Jeager, F. Excitation et pulsion de mort dans l'œuvre de Michel Fain : Un parcours de l'excitation à partir de l'insomnie précoce du nourrisson. *Revue française de psychosomatique*, 2008, 33 (1), 45-66.

Jeammet, P. Actualité de l'agir. *Nouvelle Revue de Psychanalyse*, 1985, 31, 201-222.

Jeanneau, A. La question du père. Tierceité, principe et transcendance. *RFP*, 2013, 77 (5), 1374-1380.

Kaës, R., Faimberg, H., Enriquez, E., Baranes, J.-L. (1993). *Transmission de la vie psychique entre générations*. Paris, Dunod.

Kaës, R. (2012). *Le malêtre*. Paris, Dunod.

Kaës, R. (2014) *Les alliances inconscientes*. Paris : Dunod.

Kahn, L. Un totem interne ? *RFP*, 2013, 77 (5), p. 1502-1509.

Kammerer, P. (2000). *Adolescents dans la violence*. Paris : Gallimard.

Katz-Gilbert, M., Darwiche, J., Veuillet-Combier, C. (2015). *Génogramme ou arbre généalogique : Regards systémique et psychanalytique*. Paris : In Press.

Klein, M. (1926). Les principes psychologiques de l'analyse des jeunes enfants. In *Essais de psychanalyse*, Paris, Payot, 1968, 166-177.

Klein, M., Rivière, J. (1937). *L'amour et la haine*. Paris, Payot-rivages.

Klein, M. (1975) *Envie et gratitude, et autres essais*. Paris, Tel-Gallimard.

Kreisler, Fain, M., Soulé, M. (1974). *L'enfant et son corps*. Paris, Fil rouge.

Leblanc, M. (1979). *Arsène Lupin : Gentleman cambrioleur*. Paris, Hachette, 2022.

Lacadée, P. La famille des débris de langage. In *La famille et ses embrouilles: que dit la psychanalyse de la famille ?* Fontenay-le-Comte : Lassaud, 2012, 109-127.

Lafont, I., Servant, B. Crime ou ravissement. *RFP*, 2012 ; 76(4), 1119-1134.

Lamothe P. Les pathologies à expression psychopathique. In : *Guide de la pratique psychiatrique en milieu pénitentiaire*. Heures de France, 2005.

Langlet, M. La prison, tendance asilaire. *Lien social*, 2016, 1192, 24-27.

Laplanche, J., Pontalis, J-B. (2009). *Vocabulaire de la psychanalyse*. Paris, PUF

Lavarde, A-M. (2008). *Guide méthodologique de la recherche en psychologie*. Paris, De Boeck Supérieur.

Legendre, C. Un lieu paradoxal d'effets thérapeutiques : le milieu pénitentiaire. *L'évolution psychiatrique*, 1989, 54 (2), 321-331.

Le Guellec, Y. Identification de force en recherche de sens. *RFP*, 2009, 73 (1), 37-55.

Lemaitre, V. (2007). *La violence de vivre. Rencontre avec Claude Balier*. Paris, Erès.

Lepage-Voyer, C., Terradas, M., Laverdiere, O. Mécanismes de défense et traits de personnalité limite chez les enfants hébergés en protection de l'enfance. *La psychiatrie de l'enfant*, 2019, 62 (1), 173-205.

Lepoulichet, S. (2003). *Psychanalyse de l'informe : dépersonnalisation, addiction, traumatisme*. Paris, Flammarion.

Le Tellier, H. La honte à l'adolescence. *Le carnet psy*, 2019, 224, 44-49.

Longuet, N. La folie incarcérée. *Cliniques méditerranéennes*, 2021, 104 (2), 113-127.

Marcelli, D., Braconnier, A. (2013). *Psychopathologie de l'adolescent*. Paris, Masson.

Marty, P. (1966), La dépression essentielle, *Revue française de Psychanalyse*, 30 (3), 595-598.

Marty, F. (2000) Violences à l'adolescence. Dans : Marty, F., *L'illégitime violence*, Paris, Erès.

Marty, F. (2003). Adolescence comme expérience de la limite. In *Limites, liens et transformations*. Paris, Dunod.

Marty, P. (2004). *La Psychosomatique de l'adulte*. Paris, PUF.

Mazzola, M. Fabrique des hôpitaux-prisons. *Cliniques méditerranéennes*, 2021, 104 (2), 101-111.

Menckenez-Fourez, Frères et sœurs entre disputes et complicité, entre amour et haine. Réflexions thérapeutiques. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 2004, 32, 64-89.

- Merot, P. La honte : « si un autre venait à l'apprendre » : Introduction à la discussion sur le rapport Claude Janin. *RFP*, 2003, 67 (5), 1743-1756.
- Moffitt, T., Avshalom, C., et col. Males on the life-course-persistent and adolescence-limited antisocial pathways : follow-up at age 26 years. *Development and psychopathology*, 2002, 179-207.
- Nachin, C. (1993). *Les fantômes de l'âme : à propos des héritages psychiques*. Paris, L'Harmattan.
- Nasio, J-L. (1988). *Enseignement de 7 concepts cruciaux de la psychanalyse*. Paris, Rivages.
- Nasio, J-L. (2005). *L'Œdipe*. Paris, Rivages.
- Novo, A., Richard, P., et col. L'accueil familial thérapeutique, un support pour se lire : étude (en cours) du devenir des anciens enfants placés. *La psychiatrie de l'enfant*, 2018, 61 (1), 149-178.
- Organisation mondiale de la santé, Classification internationale des troubles mentaux et des troubles du comportement, 10e édition (cim-10), 1 vol., Paris, Masson, 1993.
- Paquet, M., Terradas, M. et col, Les représentations d'attachement, les relations d'objet et le jeu des enfants victimes de mauvais traitements. *Bulletin de psychologie*, 2019, 561 (3), 163-179.
- Pasche, F. (1999) *Le passé recomposé : pensées, mythes et praxis*. Paris, PUF.
- Peron, R. (2009). *Histoire de la psychanalyse*. Paris, Que sais-je ? PUF.
- Person, T., Viaux, J-L. (2014). Le Jeune délinquant et sa mère. *Dialogue*. 203(1). 121-133.
- Pirlot, G. Des rites et secrets y compris psychanalytique. In *Les secrets du corps*. Champs psychosomatique, L'Esprit du temps, 2005 ; 37 (1), 77-91.
- Pirlot, G., Cupa, D. (2019). *Approche psychanalytique des troubles psychiques*. Paris, Dunod.
- Pommier, F. (2008). *L'extrême en psychanalyse*. Paris, Campagne première.
- Pommier, F. (2009) L'extrême. Dans : Marty, F., *Les grandes problématiques de la psychologie clinique*. Paris, Dunod.
- Pommier, F. Adolescence sous influence- Les sentiers (chemins) du deuil. *Adolescence*. 2014 ; 32, 57-70.
- Press, J. De quelques sources du sentiment de culpabilité. *RFP*, 2003, 67 (5), 1623-1632.
- Protais, C. Les malades mentaux dans les prisons françaises : le rôle de l'expertise psychiatrique. *Mouvements*, 2016, 88 (4), 27-33.

Quentic, E. (2013) *Idéaux du Moi et transgressions délictuelles à l'adolescence*. [Thèse de doctorat]. Université Paris Descartes, Paris.

Queiroz, P. Aichhorn, un autre regard sur la délinquance juvénile. *Enfance et psy*, 2007, 35 (2), 144-146.

Raoult, P.A. et col. (2002). *Passage à l'acte : entre perversion et psychopathie*. Paris, L'Harmattan.

Raoult, P.A. Clinique et psychopathologie du passage à l'acte, *Bulletin de psychologie*, 2006, 481 (1), 7-16.

Raoult, P-A. et col. (2017). *Violences et malêtre : discriminations et radicalisations*. Paris, Dunod.

Ravit, M., Roussillon, R. La scène du crime : cette autre image des confins de la subjectivité. *RFP*, 2012, 76(4), 1037-1049.

Rodet, C., et al. (2014). *Passage à l'acte : traumatisme, résilience et effets transgénérationnels*. Lyon, Chronique sociale.

Rosolato, G. (1978). *La relation d'inconnu*. Paris, Gallimard.

Roussillon, R. Le père et la question de l'introjection pulsionnelle. *RFP*, 2013, 77(5), 1369-1373.

Sarfone, D. Culpabilité et responsabilité. *RFP*, 2003, 67 (5), 1633-1636.

Scelles, R., Houssier, F. L'influence du handicap sur les mouvements violents et agressifs dans la relation fraternelle. *Le divan familial*, 2002, 8 (1), 63-76.

Scelles, R. (sous la dir) (2003). *Limites, liens et transformations*. Paris, Dunod.

Selz, M. Etre ou avoir la honte ? *Dialogue*, 2010, 190 (4), 55-65.

Senon, J-L. Manzanera, C., et al. Les malades mentaux sont-ils plus violents que les citoyens ordinaires ? *L'information psychiatrique*, 2006 (8), 82, 645-652.

Shiavinato, J. Abord de la violence et de l'agressivité dans l'analyse de groupe et le psychodrame. *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, 2011, 56, 127-142.

Simonney, D. Lalangue en question. *Essaim*, 2012, 29 (2), 7-16.

Sinania, A., Pommier, A. Addictions, évitement et répétition du traumatisme. *Médecine et Hygiène*, 2014, 34, 134-173.

Sitbon, A. « Les galériens volontaires » de Gérard Szwec. *Revue française de psychanalyse*, 2002, 66, 283-289.

- Spitz, R. (1946) *De la naissance à la parole : la première année de la vie*, Paris, PUF, 2002.
- Stern, A. Psychoanalytic Investigation of and Therapy in the Border Line Group of Neuroses. *The psychoanalytic quarterly*, 1938, 7, 467-489.
- Tascini, G., Kalaora, L. Clinique en milieu carcéral, entre crime et peine. *Cliniques méditerranéennes*, 2021, 104 (2), 31-42.
- Tedo, P-P, Joly, A. En passer par l'acte pour ne pas mourir. *Adolescence*, 2012, 82 (4), 957-970.
- Tereno, S., Soares, I., et col. La théorie de l'attachement : son importance dans un contexte pédiatrique. *Devenir*, 2007, 19 (2), 151-188.
- Tisseron, S. (1992). *La honte*. Paris, Dunod.
- Tisseron, S. Quand les revenants et les fantômes hantent le corps. In *Les secrets du corps. Champs psychosomatique, L'Esprit du temps*, 2005 ; 37 (1), 94-97.
- Tisseron, S. De la honte qui tue à la honte qui sauve. *Le coq-héron*, 2006, 184 (1), 18-31.
- Tisseron, S. et col. (2012). *Le psychisme à l'épreuve des générations : Clinique du fantôme*. Paris, Dunod.
- Trichet, Y. (2010). *L'entrée dans la psychose : apparition ou déclenchement ? : La clinique de l'entrée dans la psychose, ses mécanismes, ses thérapeutiques et ses auto-traitements dans le champ de la psychopathologie*. [Thèse de doctorat]. Université Rennes 2, Rennes.
- Trichet, Y., Hamon, R. (2016). *Psychanalyse et criminologie aujourd'hui : repères conceptuels, éthiques et cliniques*. Rennes : PUR.
- Veillet, C (2003). *Adoption et violence de la transmission psychique. Clinique des couples adoptants et enjeux inconscients inter et transgénérationnels*. [Thèse de doctorat]. Université Lumière Lyon 2, Lyon.
- Veillet-Combier, C. Entretiens psychologiques préalables à l'adoption et « libre réalisation de l'arbre généalogique ». *Psychologie clinique et projective*, 2003 (9), 353-367.
- Veillet-Combier, C, Gratton, E. (sous la dir.) (2017). *Nouvelles figures de la filiation : Perspectives croisées entre sociologie et psychanalyse*. Rennes, PUR.
- Veillet-Combier, C. (2022). La Libre-Réalisation de l'Arbre généalogique (LRAg), un dispositif à médiation projective : fondements méthodologiques et grille de lecture. *Revue de psychologie clinique et projective*, 31(1), (à paraître).

Viaux, J-L. Le délit d'effraction : briser, passer, révéler. *Imaginaire et inconscient*, 2005, 16 (2), 41-54.

Vicente, C., Robert, P. Du fantasme de l'enfance « on bat un enfant », à l'acte d'adolescence « je bats mon parent ». *Adolescence*, 2013, 31 (1), 37-47.

Wendland, J., Gaugue-Finot, J. Le développement du sentiment d'affiliation des enfants placés en famille d'accueil pendant ou après leur petite enfance. *Médecine et Hygiène*, 2008, 20 (4), 319-345.

Winnicott, DW.(1956). La tendance antisociale. In *De la pédiatrie à la psychanalyse*. Paris, Payot.

Winnicott, DW. (1958). *De la pédiatrie à la psychanalyse*. Paris, Payot, 1969.

Winnicott, DW. (1971). *Jeu et réalité : l'espace potentiel*. Paris, folio essais, 1975.